

Perspectives économiques en Afrique

2012

THÈME SPÉCIAL :
**Promouvoir
l'emploi des jeunes**



- Afrique du Sud
- Algérie
- Angola
- Bénin
- Botswana
- Burkina Faso
- Burundi
- Cameroun
- Cap-Vert
- Comores
- Congo, Rép.
- Congo, Rép. dém.
- Côte d'Ivoire
- Djibouti
- Égypte
- Erythrée
- Éthiopie
- Gabon
- Gambie
- Ghana
- Guinée
- Guinée-Bissau
- Guinée équatoriale
- Kenya
- Lesotho
- Liberia
- Libye
- Madagascar
- Malawi
- Mali
- Maroc
- Maurice
- Mauritanie
- Mozambique
- Namibie
- Niger
- Nigeria
- Ouganda
- Rép. centrafricaine
- Rwanda
- São Tomé-et-Príncipe
- Sénegal
- Seychelles
- Sierra Leone
- Soudan
- Sud-Soudan
- Swaziland
- Tanzanie
- Tchad
- Togo
- Tunisie
- Zambie
- Zimbabwe



GROUPE DE LA BANQUE
AFRICaine DE DÉVELOPPEMENT



Au service
des peuples
et des nations



Commission
Économique
pour l'Afrique



Perspectives économiques en Afrique

2012



GROUPE DE LA BANQUE
AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT



*Au service
des peuples
et des nations*



Commission
Économique
pour l'Afrique

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION
DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES

COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE



Les opinions et les interprétations exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues du Groupe de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration, ou des pays qu'il représente ; de l'OCDE, de son Centre de développement ou des gouvernements de leurs pays membres ; du Programme des Nations Unies pour le développement ; de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies ; de l'Union européenne ou de celles du Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ou de ses États membres.

Ce document et toute carte incluse ci-contre sont sans préjudice de tout statut ou souveraineté sur quelque territoire que ce soit, de toute délimitation de frontières internationales et du nom de tout territoire, ville ou région.

ISBN 978-92-64-17609-6 (imprimé)
ISBN 978-92-64-17611-9 (PDF)

Les corrigenda des *Perspectives économiques en Afrique* sont disponibles sur :
www.africaneconomicoutlook.org/fr

© Banque africaine de développement, Organisation de coopération et de développement économiques, Programme de développement des Nations Unies, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (2012).

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer le contenu de ce rapport pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez en inclure des extraits dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source BAfD, OCDE, PNUD, CEA et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@fcopies.com.



Avant-propos

Cette 11^e édition des *Perspectives économiques en Afrique* (PEA) révèle une performance « duale » : alors que l’Afrique du Nord se remet progressivement des événements politiques qui ont touché plusieurs économies de la région, l’Afrique sub-saharienne continue de croître vigoureusement. Le continent paraît bien placé pour approfondir les réformes structurelles et poser les jalons d’une croissance soutenue et durable à moyen terme.

En 2011, l’Afrique a continué de se récupérer des effets négatifs de la crise mondiale et continue de se démarquer comme l’une des régions à plus forte croissance du monde. Après un bond notable de 5% en 2010, le PIB a crû de 3,4% en 2011. En termes de performances, cette partie du monde présente, cependant, d’importantes disparités régionales. Le Nord de l’Afrique, par exemple, n’a crû que de 0,5%, comme ses économies se redressaient après les changements politiques qu’il avait connus. Les économies de l’Afrique subsaharienne ont connu une croissance supérieure à 5%, même si ce chiffre devient plus élevé lorsque l’Afrique du Sud, qui a crû de 3,1%, en est exclue. En dépit de prix à la hausse des aliments et des carburants, l’inflation a été contenue sous la barre des 10% dans toutes les régions du continent, à l’exception de l’Afrique de l’Est, où elle a atteint quelque 17%.

Si l’on songe à l’avenir, le panorama économique de l’Afrique demeure optimiste : on attend de la croissance qu’elle connaisse un bond à 4,5% en 2012 et 4,8% en 2013. On pourra attendre des économies tirées par les ressources naturelles qu’elles s’en sortent mieux que la plupart des économies plus matures. Mais des risques demeurent, extérieurs et intérieurs : la crise économique persistante dans la zone euro pourrait réduire la demande des exportations africaines et affecter davantage les flux financiers extérieurs, dont les transferts des migrants ; l’agitation politique dans certains pays pourrait gagner les pays voisins et entraver la croissance continentale ; et des conditions climatiques difficiles pourraient perturber la production agricole et menacer la sécurité alimentaire, surtout au Sahel, victime de sécheresses récurrentes.

Parmi les nombreux défis à moyen terme qui requièrent une action résolue des dirigeants africains, les PEA ont choisi cette année de s’arrêter sur l’emploi des jeunes. La création d’emplois productifs pour une jeunesse africaine en pleine expansion est un immense défi. Mais c’est aussi la clé de la productivité de demain. La croissance soutenue des dix dernières années a bien créé des emplois, mais trop peu. Dans les pays pauvres, la plupart des jeunes travaillent sans gagner de quoi vivre décemment. Dans les pays à revenu intermédiaire, ils sont plus nombreux à être au chômage ou découragés, malgré un niveau d’études plus élevé. Les pays africains doivent lever les blocages à la croissance de l’emploi et aider les jeunes à acquérir les qualifications pour réussir sur un marché très concurrentiel. Sur ces deux fronts, des innovations sont possibles. Étant donné l’étroitesse du secteur formel dans la plupart des pays, les pouvoirs publics doivent aussi promouvoir la création d’emplois dans le secteur informel et les zones rurales. Le décalage entre les compétences réclamées par les entreprises et celles imparties aux jeunes par le système éducatif impose de rapprocher ces deux mondes et de mieux informer les étudiants.

Cette édition des PEA se distingue des précédentes en ce qu’elle accueille pour la première fois l’Érythrée et le nouvel État du Sud-Soudan. Tous les pays africains sont donc couverts, à l’exception de la Somalie. Nos Perspectives y gagnent en ampleur et en profondeur.

En adoptant les politiques publiques adéquates pour supprimer les obstacles à la croissance et la rendre plus inclusive, l’Afrique a de bonnes chances de renforcer plus encore son potentiel économique et de promouvoir la cohésion sociale. Alors sa jeunesse en plein essor serait source d’un « dividende démographique » plutôt que de problèmes sociaux. Nous réaffirmons notre engagement à aider les pays africains à mettre en œuvre des politiques meilleures pour des vies meilleures en Afrique.

Donald Kaberuka

Président,
Groupe
Banque africaine
de développement,
Tunis

Angel Gurría

Secrétaire général,
Organisation
de coopération et
de développement
économiques, Paris

Helen Clark

Administrateur,
Programme des Na-
tions Unies pour
le Développement,
New York

Abdoulie Janneh

Secrétaire exécutif,
Commission
économique des
Nations Unies pour
l’Afrique, Addis Abeba



Remerciements

Le rapport *Perspectives économiques en Afrique* a été élaboré par un consortium de quatre équipes comprenant la Banque africaine de développement (BAfD), le Centre de développement de l'OCDE, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Les Perspectives ont été supervisées par Mthuli Ncube (économiste en chef et vice président, BAfD), Mario Pezzini (directeur, Centre de développement de l'OCDE), Pedro Conceição (économiste en chef et responsable de l'unité d'appui stratégique, bureau régional pour l'Afrique, PNUD) et Emmanuel Nnadozie (directeur de la division Commerce, finance et développement économique, CEA). Hailu Mekonnen a coordonné le projet.

L'équipe de la BAfD était dirigée par Steve Kayizzi-Mugerwa, Agnès Soucat, Charles Lufumpa, et Désiré Vencatachellum. L'équipe était constituée de Beejaye Kokil, Abebe Shimeles et Audrey Verdier-Chouchane ainsi que Dawit Birhanu, Horia Sohir Debbiche, Mohamed El Dahshan, Arnaud Floris, Sosthène Gnansounou, Ahmed Moummi, Peter Ondiege, Barfour Osei, Adeleke Salami, Rodrigo Salvado, Anthony Simpasa et Nadège Yameogo. L'équipe du Centre de développement de l'OCDE était dirigée par Henri-Bernard Solignac-Lecomte and Gregory De Paepe, l'équipe du PNUD par Janvier Nkurunziza et l'équipe de la CEA par Adam Elhiraika.

La première partie, consacrée aux évolutions macroéconomiques et structurelles, a été rédigée par Willi Leibfritz (en se basant sur les prévisions du département de la Statistique de la BAVD) (Chapitre 1), Gregory De Paepe (Chapitre 2), Emmanuel Chinyama, Stephen Karingi, Simon Mevel, Mekalia, Paulos, and Daniel Tanoe (Chapter 3), Janvier Nkurunziza (Chapitre 4) et Gregory De Paepe, Bakary Traoré, Said Adejumobi et Kaleb Demeksa (Chapitre 5). La seconde partie, Promouvoir l'Emploi des Jeunes, a été coordonnée et préparée par Jan Rieländer avec la contribution essentielle de William Baah-Boateng, Stijn Broecke and Amadou Bassirou Diallo et l'assistance précieuse de Bakary Traoré, Nathalie Issa and Fumiko Yamamoto.

En coopération avec les institutions partenaires et sous la coordination globale des directeurs de la BAfD (Ebrima Faal, Marlène Kanga, Jacob Kolster, Janvier Litse, Nono Matondo-Fundani, Kupukile Mlambo, Gabriel Negatu, Chiji Chinedum Ojukwu et Frank Perrault) et des économistes en chef (Ernest Addison, Ferdinand Bakoup, Catherine Baumont-Keita, Abdellatif Bernoussi, Famara Jatta, Damoni Kitabire, Solomane Kone et Issa Koussoube), l'ensemble des économistes pays de la BAfD ont contribué aux notes pays. Ces dernières ont été élaborées par Kossi Robert Eguida (Algérie), Andre Almeida Santos, Nelvina Barreto Gomes and Catarina Soares (Angola), Daniel Ndoye et Olivier Manlan (Bénin), Wilberforce Mariki (Botswana), Tankien Dayo (Burkina Faso), Roland Linzatti and Sibaye Joel Tokindang (Burundi), Mouna Diawara, Facinet Sylla et Aissatou Gueye (Cameroun), Kim Harnack, Adalbert Nshimyumuremyi et Heloisa Marone (Cap-Vert), Kalidou Diallo (République centrafricaine), Facinet Sylla (Tchad), Philippe Trape (Comores), Nouridine Kane Dia (République du Congo), Seraphine Wakana et Steve Gui-Diby (République démocratique du Congo), Samba Ba (Côte d'Ivoire), Audrey Vergnes (Djibouti), Carlos Mollinedo and Glenda Gallardo (Guinée Equatoriale), Almaz Amine, Charles Muthuthi, Ahmad Yasser, Gregory De Paepe, and Jan Rieländer (Egypt), Mpho Chinyolo (Erythrée), Peter Mwanakatwe, Samuel Bwalya and Elvis Mtonga (Ethiopie), Pascal Yembiline (Gabon), Saoussen Ben Romdhane et Jamal Zayid (Gambie), Eline Okudzeto (Ghana), Leonce Yapo (Guinée), Toussaint Houeninvo (Guinée-Bissau), Walter Odero (Kenya), Edirisa Nseera (Lesotho), Patrick Hettinger (Libéria), Vincent Castel and Paula Mejia (Libye), Jean Marie Vianey Dabire (Madagascar), Susan Mpande (Malawi), Mamadou Diagne et Luc Gregoire (Mali), Alassane Diabate (Mauritanie), Martha Phiri (Maurice), Fatima Zohra Allaoui, Abou Amadou Ba et Gregory De Paepe (Maroc), Andre Almeida Santos (Mozambique), Richard Doffonsou et Souleymane Abdallah (Niger), John Baffoe (Nigéria), Edward Sennoga (Rwanda), Flavio Soares Da Gama (São Tomé et Principe), Gilbert Galibaka et Khadijatou Gassama (Sénégal), Richard Walker (Seychelles), Saoussen Ben Romdhane et Jamal Zayid (Sierra Leone), Wolassa Lawisso Kumo, Nii Thompson et Jean-Philippe Stijns (Afrique du



Sud), Darbo Suwareh (Sud-Soudan), Darbo Suwareh et Adam Elhiraika (Soudan), Albert Mafusire, Zuzana Brixiova et Jabulane Dlamini (Swaziland), Prosper Charle, Alex Mubiru et Amarakoon Bandara (Tanzanie), Carpophore Ntagungira and Idrissa Diagne (Togo), Emmanuele Santi et Bakary Traoré (Tunisie), Peninah Kariuki et Alex-Warren-Rodriguez (Ouganda), Ashie Mukungu, Emmanuel Chinyama et Roberto Tibana (Zambie), Damoni Kitabire (Zimbabwe) et les instituts de recherche suivants : Centre de Recherches Economiques Appliquées (CREA, Sénégal) et l'Egyptian Centre for Economic Studies (ECES, Egypte). Le travail sur les notes pays a bénéficié de la contribution inestimable des consultants en poste sur le terrain.

Le travail sur les notes pays a fortement bénéficié de la précieuse contribution des consultants locaux.

Le comité pour l'examen par les pairs des notes pays comprenait Denis Cogneau, Jeff Dayton-Johnson, Sylvain Dassy, Anne-Marie Gourjeon, Bertrand Laporte, l'institut PERI, Pierre Pestieau, Lynda J. Pickbourn, Jean-Michel Salmon, Mwangi Wa Githinji, and Lucia Wegner.

Le cadre macroéconomique et la base de données qui ont servi aux prévisions et à l'annexe statistique ont été exploités par Beejaye Kokil et Koua Louis Kouakou à la Banque africaine de développement. Des informations statistiques de premier ordre pour actualiser la base de données et faire tourner le modèle des PEA ont été fournies par Fessou Emessan Lawson, Nirina Letsara, Hilaire Mbiya Kadisha Mohamed Safouane Ben Aïssa, Anouar Chaouch au Département statistique de la BAfD, ainsi que Michelle Gonzalez Amador, Alix Landais and Gregory De Paepe au Centre de développement de l'OCDE. Amel Feidi, Nejma Lazlem et Nesrine Ressaisi ont apporté un important soutien pour les statistiques et l'organisation.

Diana Klein a géré le processus éditorial a supervisé la production de la publication sur support papier et sous forme électronique avec l'aide d'Erik Cervin-Edin, Ly-Na Dollon et Elizabeth Nash, ainsi que la direction de Roger Hobby et Vanda Legrandgérard du Centre de développement de l'OCDE. La forte implication de l'équipe de révision, traduction et relecture a été essentielle pour la production du rapport dans les délais prévus.

Les cartes géographiques ont été produites par Aida Buendía, qui était également responsable de la présentation du rapport. Les cartes et les diagrammes utilisés dans cette publication n'impliquent en aucun cas la reconnaissance d'aucun état ou les frontières politiques par le Groupe de la Banque africaine de développement, l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Centre de développement, le Programme des Nations Unies pour le développement, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, l'Union européenne ou les auteurs.

La version clef USB a été réalisée par Roger Hobby du Centre de développement de l'OCDE.

Ce livre contient des...



StatLinks

Accédez aux fichiers Excel®
à partir des livres imprimés !

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des StatLinks. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>. Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien. Les StatLinks sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.



Tables des matières

Résumé	9
---------------------	---

Première partie : Performances et perspectives en Afrique

Chapitre 1 : Perspectives macroéconomiques	15
Chapitre 2 : Flux économiques domestiques et externes	41
Chapitre 3 : Politiques commerciales et intégration régionale	63
Chapitre 4 : Fuite des capitaux et pauvreté	75
Chapitre 5 : La gouvernance économique et politique	89

Deuxième partie : Thème spécial

Chapitre 6 : Promouvoir l'emploi des jeunes	107
---	-----

Troisième partie : Études par pays

Les notes pays complètes sont disponibles à l'adresse suivante :

www.africaneconomicoutlook.org/fr

Afrique du Sud	Gambie	Nigeria
Algérie	Ghana	Ouganda
Angola	Guinée	Rép. centrafricaine
Bénin	Guinée-Bissau	Rwanda
Botswana	Guinée équatoriale	São Tomé-et-Príncipe
Burkina Faso	Kenya	Sénégal
Burundi	Lesotho	Seychelles
Cameroun	Liberia	Sierra Leone
Cap Vert	Libye	Soudan
Comores	Madagascar	Sud-Soudan
Congo, Rép.	Malawi	Swaziland
Congo, Rép. dém.	Mali	Tanzanie
Côte d'Ivoire	Maroc	Tchad
Djibouti	Maurice	Togo
Égypte	Mauritanie	Tunisie
Erythrée	Mozambique	Zambie
Éthiopie	Namibie	Zimbabwe
Gabon	Niger	

Quatrième partie : Annexe statistique



Résumé

Perspectives macroéconomiques

L'économie africaine, qui avait rebondi après la crise économique mondiale de 2009, a marqué le pas dans le sillage des soulèvements arabes de l'an dernier, la croissance reculant de 5 % en 2010 à 3.4 % en 2011.

Mais avec la reprise en Afrique du Nord et le redressement durable des autres régions, le continent devrait voir sa croissance s'accélérer en 2012 et 2013, à respectivement 4.5 et 4.8 %. À court terme, la crise de la dette battant toujours son plein en Europe, l'économie mondiale n'est pas sortie d'affaires. Les prix des matières premières – vitaux pour l'Afrique – sont retombés de leurs niveaux record avec l'essoufflement de la demande et la recrudescence de l'offre. Ce recul devrait s'accentuer pour certains produits, même si les cours resteront globalement favorables aux exportateurs africains.

La flambée des prix alimentaires et des carburants a attisé l'inflation médiane de l'Afrique, de 5.8 % en 2010 à 7.9 % en 2011. Elle devrait progressivement perdre du terrain en 2012 et 2013. Certains pays ont durci leur politique monétaire en 2011 pour endiguer le phénomène. D'autres, plus préoccupés par une croissance atone, ont maintenu des taux d'intérêt plancher. La future politique monétaire sera dictée par celle de ces deux craintes qui prendra le dessus : l'inflation ou la perspective d'une nouvelle récession mondiale.

Le redressement des finances publiques reste une priorité pour les pays dont le déficit budgétaire est relativement important, surtout s'ils sont dépendants des importations de pétrole. Dans les pays riches en ressources, la prudence budgétaire se traduira par une planification à moyen terme basée sur des hypothèses raisonnablement optimistes de prix des matières premières et une dotation supérieure des fonds souverains pour mieux se prémunir en cas de chute des recettes.

Une aggravation de la crise de la dette en Europe pourrait rejaillir sur l'Afrique en réduisant les recettes tirées des exportations de biens, des services et du tourisme. Elle pourrait aussi affecter l'aide publique au développement (APD), les investissements directs étrangers (IDE) et les transferts des migrants, sans compter une éventuelle contagion aux banques africaines.

Les répercussions commerciales semblent les plus redoutables. L'impact global sur l'Afrique dépendra de la profondeur et de la durée de la crise européenne et de ses contrecoups pour le reste de l'économie mondiale.

Sur le continent africain, la Tunisie, l'Égypte et la Libye seront suivies de près. Après les révolutions, les nouveaux gouvernements doivent instaurer la stabilité politique et améliorer l'environnement économique et social. Les rapports entre le nouvel État du Sud-Soudan et le Soudan sont aussi une source d'inquiétude. Plusieurs autres pays africains sont confrontés au mécontentement social et à des tensions régionales. Sans oublier les sécheresses et les inondations qui ont perturbé la production agricole et la sécurité alimentaire dans de nombreux pays, en particulier dans le Sahel. Les décideurs africains et la communauté internationale doivent avoir conscience de ces risques globaux et nationaux.

L'un dans l'autre, l'édition 2012 des Perspectives économiques en Afrique défend un scénario optimiste pour le continent. La croissance impressionnante de l'Afrique depuis plus de dix ans et la résilience dont elle a fait preuve pendant la grave récession mondiale y sont pour beaucoup.



Apports financiers extérieurs et recettes fiscales en Afrique

Les apports de ressources à l'Afrique ont atteint des sommets en 2011, récompensant une décennie de politiques macroéconomiques saines et de croissance soutenue, avec un taux moyen supérieur à 5 %. La nette reprise des investissements étrangers – qui ont néanmoins boudé les pays d'Afrique du Nord – a dopé les apports extérieurs. L'appétit des économies émergentes d'Asie et d'Amérique latine pour les matières premières explique la montée en flèche des cours internationaux, qui a sous-tendu les investissements en quête de ressources en Afrique.

Pourtant, cette forte croissance et cette envolée des IDE ne se sont pas traduites par des débouchés économiques supplémentaires pour l'ensemble de la population. Elles n'ont pas non plus créé suffisamment d'emplois pour satisfaire la demande. L'Afrique doit attirer davantage d'IDE en appui à sa productivité si elle veut diversifier son économie, développer son secteur privé mais aussi bénéficier des transferts de technologie et des effets de retombée. C'est par l'arme fiscale que les États parviendront à maximiser l'impact des différents types d'apports extérieurs, à travers des services publics de qualité et des politiques économiques adaptées.

Politiques commerciales et intégration régionale en Afrique

Les matières premières dominant encore largement le portefeuille d'exportations de l'Afrique, leur sort est étroitement lié aux fluctuations des cours. Ce qui accroît la vulnérabilité du continent aux chocs extérieurs et renforce la nécessité de diversifier les exportations. Le secteur des services – les voyages et le tourisme surtout – a continué sa progression, signe du véritable potentiel du continent dans ce domaine.

Les pays africains doivent multiplier leurs partenaires commerciaux, sur le continent et au-delà. La poursuite de l'intégration régionale permettra d'augmenter le niveau actuel d'échanges intra-africains et intérieurs, encore faible. Elle devrait contribuer à combler les déficits en matière d'infrastructures et d'énergie. L'Afrique doit élaborer des stratégies nationales et régionales de long terme pour faire de son engagement croissant avec ses partenaires du Sud une relation mutuellement bénéfique. Une coopération Sud-Sud accrue devrait entraîner la diversification des marchés et des investissements, surtout face aux difficultés que traversent les États-Unis et les économies européennes.

Développement humain : fuite de capitaux et pauvreté

L'Afrique subsaharienne est la lanterne rouge du classement de l'indice de développement humain agrégé pour l'année 2011, quand bien même elle arrive deuxième pour la rapidité de progression sur la période 2000-11. L'amélioration des politiques ne suffira pas pour entraîner une progression sensible et durable du développement humain. Il faudra mobiliser en parallèle les ressources conjuguées de l'APD, des transferts des migrants, des IDE et des recettes fiscales pour pouvoir combler le déficit de capital humain. L'accélération des investissements dans les infrastructures économiques et sociales exige aussi de mettre fin aux fuites de capitaux, qui auraient « privé » le développement humain de quelque 700 milliards de dollars (USD) entre 1970 et 2008. Les acteurs organisant cette évasion ayant à la fois un pied en Afrique et un autre ailleurs, la coopération internationale paraît indispensable.

La gouvernance politique

Dans le sillage du « printemps arabe » de 2011, des partis politiques d'obédience islamique ont remporté les élections législatives au Maroc, en Tunisie et en Égypte. Sous la coupe de régimes répressifs pendant des décennies, ces pays devront instaurer un nouveau contrat social pour



répondre aux attentes immenses soulevées par les révoltes dans toutes les couches de la société et permettre à leurs économies de rebondir rapidement.

Les citoyens d'autres pays africains ont eux aussi réclamé davantage de droits civiques et des politiques sociales plus adéquates. Ces mouvements traduisent une tendance de la population africaine à opter de plus en plus pour un mode d'expression pacifique de leurs aspirations légitimes. Cette nouvelle nature des protestations est le signe de processus politiques plus mûrs dans la plupart des pays africains, les gouvernements autorisant plus systématiquement une expression apaisée des attentes.

Promouvoir l'emploi des jeunes

L'Afrique est le continent le plus jeune du monde en termes de population. Celle-ci augmente rapidement. Des centaines de millions de jeunes Africains quitteront le système éducatif dans les prochaines décennies, à tous les niveaux, et rechercheront un emploi. Les jeunes chômeurs et les travailleurs pauvres rencontrent de multiples obstacles et défis, variables selon les pays. La question de l'emploi des jeunes se résume surtout à un problème de qualité dans les pays à faible revenu et de quantité dans les pays à revenu intermédiaire (PRI). Dans les pays pauvres, les jeunes constituent la majorité des titulaires d'emplois précaires et des travailleurs pauvres. Dans les PRI de la tranche supérieure, un plus grand nombre de jeunes sont chômeurs, découragés ou inactifs. Dans tous les groupes de pays, davantage de jeunes sont démoralisés que chômeurs, ce qui suggère que l'enjeu du travail des jeunes a été sous-estimé.

Certaines conclusions s'imposent. Le secteur public, qui n'a guère de chance de se développer, ne pourra pas absorber la vague de jeunes demandeurs d'emploi. Le secteur privé formel monte en puissance mais il part de trop bas. Il faut soutenir les entreprises formelles actuelles – première source d'emplois associés à un salaire de subsistance – pour leur permettre de se développer et de gagner en compétitivité. Surtout, il faut s'intéresser au secteur informel et rural parce que c'est de là que viendront l'essentiel des nouveaux emplois. Les pouvoirs publics doivent lever les obstacles à l'activité des nombreuses petites entités informelles pour les aider à croître et créer des emplois décents.

Dans un grand nombre de pays, les écoles et les centres de formation n'impartissent pas aux jeunes les compétences recherchées par les employeurs. C'est un problème général. Mais au-delà du rapprochement nécessaire entre systèmes éducatifs et attentes des marchés du travail, experts nationaux et jeunes considèrent que le principal obstacle à l'accès des jeunes aux marchés du travail africains se situe du côté de la demande de main-d'œuvre.

Les gouvernements doivent apporter des réponses plus adaptées. De nombreux programmes officiels ont été ou sont mis en œuvre mais leur bilan est médiocre en termes de résultats durables. L'absence de connaissances sur les solutions efficaces ou inopérantes – étroitement liée au cruel manque de données sur l'emploi en Afrique – fait partie des défauts majeurs des interventions censées favoriser l'emploi des jeunes. Mais le manque fréquent de concertation entre organismes gouvernementaux est aussi à incriminer, qui conduit à des initiatives éclatées, et parfois même concurrentes, en dehors de toute stratégie efficace.

Malgré des perspectives difficiles à court terme, l'horizon à long terme paraît nettement plus dégagé, pour autant que les dirigeants africains s'attèlent vraiment aux obstacles que rencontrent les jeunes. L'amélioration de l'éducation, l'émergence des nouvelles technologies et une urbanisation rapide sont autant d'occasions d'assurer le développement sectoriel et la création d'emplois. Enfin, les secteurs informel et rural, longtemps considérés comme des poids morts, se révèlent être un vivier de talents entrepreneuriaux qui – sous réserve de politiques publiques adéquates – pourraient changer les perspectives d'emploi des jeunes.



Première partie

Performances et perspectives en Afrique



Chapitre 1

Perspectives macroéconomiques

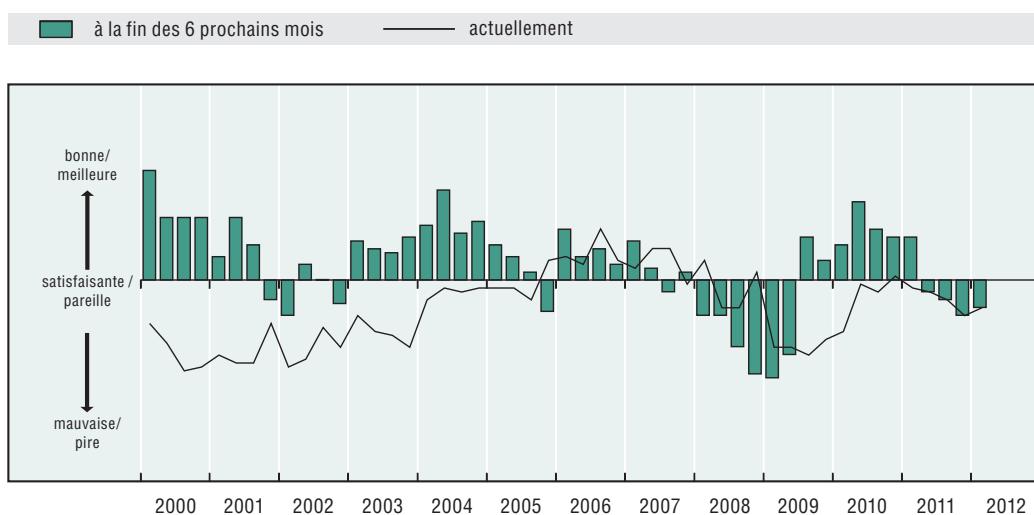
L'économie africaine devrait rebondir en 2012, après le repli général observé en 2011 qui a abaissé la croissance à 3.4%, provoqué par les révoltes populaires et l'instabilité politique.

Le continent se remet de la crise mondiale de 2009 et devrait poursuivre dans cette voie même si un nouveau ralentissement global freine sa croissance. Avec la reprise progressive dans les économies d'Afrique du Nord, la croissance moyenne du continent devrait repartir, à 4.5 % en 2012 et 4.8 % en 2013. À court terme, le contexte international restera difficile.

Sans perdre de vue les perspectives tendues en Europe, l'Afrique doit garder le cap des réformes pour encourager la croissance et apaiser les tensions sociales à l'origine des révoltes arabes, qui ont provoqué un recul du produit intérieur brut (PIB) africain de 3.6 points de pourcentage en 2011, à un niveau de quasi-stagnation.

En Égypte, la croissance a chuté de 3.3 points de pourcentage en 2011, passant sous les 2 %, alors qu'en Tunisie, le repli de 4.2 points de pourcentage s'est traduit par une croissance négative d'environ -1 %. En Libye, la guerre civile a provoqué l'arrêt de la production de pétrole, d'où un effondrement du PIB de plus de 40 %. En Côte d'Ivoire, le conflit postélectoral explique un recul du PIB de pratiquement 6 %. Autre événement politique majeur de l'année, la sécession du Sud-Soudan, qui prive le Soudan de la quasi-totalité de ses recettes pétrolières. Les deux pays n'ont pas encore trouvé de terrain d'entente autour de leur séparation, notamment sur les droits et les redevances pour l'acheminement du pétrole vers les marchés.

Figure 1.1. Situation économique actuelle en Afrique et perspectives présumées des six prochains mois



Source : Ifo ; calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932602863>



La morosité du contexte international a aussi eu des répercussions sur les économies africaines. En témoigne la dégradation, au cours de l'année 2011, de l'évaluation économique trimestrielle des pays africains ayant pris part à un sondage international. Leur note était légèrement remontée au premier trimestre 2012 (figure 1.1).

Compte tenu de ces chocs, le recul moyen de la croissance en Afrique pour l'année 2011, à 3.4 % (contre 5 % en 2010) paraît relativement modéré et s'explique par les événements en Afrique du Nord. L'Afrique subsaharienne a continué de progresser à un rythme supérieur à 5 %.

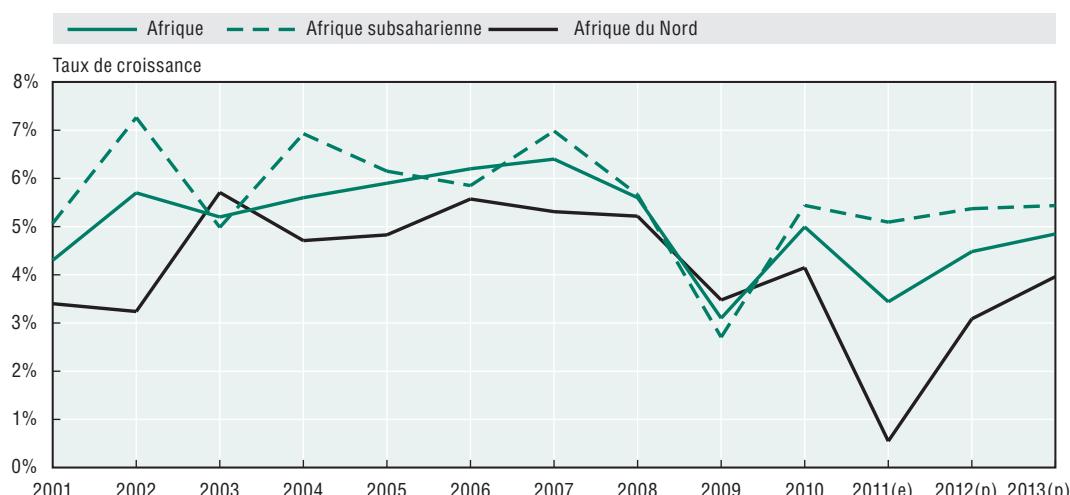
Le continent africain continue de bénéficier de la croissance relativement soutenue des économies émergentes, comme la Chine et l'Inde, qui s'imposent peu à peu comme des partenaires incontournables pour les échanges et l'investissement¹. Si cette évolution renforce la résilience des économies africaines, elle ne peut compenser pleinement les effets contraires liés à la situation dans les pays avancés, d'autant que l'expansion des économies émergentes marque aussi le pas ces derniers temps (figures 1.2 et 1.3 ; encadré 1.1). Les prévisions macroéconomiques détaillées pour l'Afrique et ses différentes régions sont présentées aux tableaux 1.a et 1.b à la fin de ce chapitre.

Les prix des matières premières sont retombés depuis leur pic, certains étant même probablement appelés à reculer encore, pénalisés par un affaiblissement de la demande et une augmentation de l'offre. Mais dans l'ensemble, les niveaux des prix devraient continuer de bénéficier aux exportateurs africains. Dans certains pays, la croissance sera dopée par la mise en exploitation de nouveaux champs pétroliers.

Il y a une ombre au tableau : l'aggravation de la crise de la dette souveraine en Europe qui ralentit la croissance mondiale. Cela devrait encore affaiblir les marchés d'exportation africains, déprimer les cours des matières premières et fragiliser la reprise sur le continent.

Avec une augmentation démographique annuelle supérieure à 2 % sur l'ensemble du continent, le PIB par habitant devrait progresser en moyenne de 2 à 2.5 % en 2012/13. Entre 2009 et 2013, la croissance annuelle par habitant devrait s'établir autour des 2 %, en recul par rapport à la moyenne de 3.5 % sur la précédente période de cinq ans. Dans de nombreux cas, la croissance ne suffira pas pour réduire significativement la pauvreté. La plupart des pays africains restent confrontés au dilemme d'assurer une croissance plus robuste tout en veillant à ne pas faire d'exclus.

Figure 1.2. Croissance économique en Afrique



Note : e : estimations; p : prévisions.

Source : Calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932602882>



Encadré 1.1. Le ralentissement de la croissance mondiale²

Le rétablissement rapide de l'économie mondiale en 2010 après la profonde récession de 2009 a été suivi d'une croissance plus modérée en 2011. Le PIB des pays avancés a progressé nettement plus lentement et la croissance mondiale devrait rester contenue en 2012. Au premier semestre 2011, le séisme et le tsunami qui ont frappé le Japon ainsi que la flambée temporaire des cours du pétrole liée au conflit libyen ont rejailli sur l'activité internationale. Bien que ces effets se soient tassés au second semestre, la confiance des ménages et des entreprises a pâti de difficultés non résolues en Europe et aux États-Unis sur le front budgétaire et des marchés financiers. Alors que certains pays, en particulier en périphérie de la zone euro, ont souffert de la hausse des taux d'intérêt provoquée par l'élévation des primes de risque, les intérêts à long terme des États solides restent à des étiages historiques. Cela traduit aussi l'aversion au risque des épargnants et des investisseurs et les anticipations que la croissance atone installée dans les économies avancées va se poursuivre. Jusqu'ici, l'économie mondiale a su éviter une correction plus sévère, grâce à une croissance relativement soutenue même si elle commence à faiblir dans les économies émergentes, notamment en Chine et en Inde.

Ce coup de frein de l'économie mondiale a été ressenti dans certains pays d'Afrique, surtout ceux qui exportent en priorité vers l'Europe et les États-Unis. Les prévisions des *Perspectives économiques en Afrique* (PEA) pour le continent tablent sur un ralentissement de la production mondiale à 3-3.5 % en 2012 (contre 3.8 % en 2011 et 5.2 % en 2010) avant une reprise progressive en 2013 voisine des 4 %. Le rythme des échanges internationaux devrait se tasser en volume à moins des 4 % en 2012, contre environ 7 % en 2011, pour reprendre de la vitesse en 2013, aux alentours de 5.5 %. On voit par là que la croissance de la production et des échanges mondiaux ne renouera pas avec les niveaux d'avant la crise. Entre 2004 et 2007, la croissance annuelle de la production et des échanges mondiaux s'était établie respectivement autour de 5 et 9 %. Mais en 2012 et début 2013, l'activité économique mondiale devrait se ressaisir, ce qui laisse entrevoir une croissance positive pour les exportateurs africains. Étant donné le fléchissement de la demande mondiale, les cours des matières premières sont retombés depuis le pic atteint début 2011. Ce repli devrait progressivement s'arrêter, la plupart des prix restant nettement supérieurs à leurs niveaux moyens des cinq années qui ont précédé la crise de 2009.

La croissance en Europe a marqué le pas en 2011 – une tendance qui devrait s'aggraver en 2012 avant la reprise attendue pour 2013. Les politiques d'austérité budgétaire, le ralentissement de la demande étrangère et, surtout, la perte de confiance liée aux remous des marchés financiers pénalisent toujours le vieux continent. Les manœuvres pour éviter toute contagion de la crise de l'endettement grecque aux autres pays de la zone euro – en particulier l'Italie, le Portugal et l'Espagne – n'ont que partiellement réussi et les primes de risque sur les obligations souveraines ont atteint dans certains cas des niveaux insoutenables. Les gouvernements ont imposé des programmes d'austérité supplémentaires et accru leur force de frappe financière pour restaurer la stabilité sur les marchés des capitaux à travers l'achat d'obligations d'État (une politique dite « d'assouplissement quantitatif »). La sortie de crise sera délicate, les marchés financiers exigeant davantage d'efforts pour réduire les dettes souveraines alors même que la demande fléchit, rendant cette tâche encore plus complexe. En outre, les banques européennes doivent augmenter leurs capitaux mais sont confrontées dans certains cas à des fuites de fonds. La Banque centrale européenne (BCE) est intervenue pour



augmenter les liquidités et a ainsi réussi, du moins temporairement, à abaisser les primes de risque de certains pays. Pour autant, l'économie grecque reste engluée dans une crise de la dette qui s'ajoute au repli de l'économie et aux programmes d'austérité. En février 2012, le parlement a approuvé un nouveau plan de rigueur pour obtenir une aide financière supplémentaire du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Union européenne (UE). La restructuration réussie de la dette souveraine grecque en mars a considérablement réduit le niveau d'endettement du pays et ouvert la voie à un autre plan de sauvetage de l'UE et du FMI, à hauteur de 130 milliards d'euros (EUR). Pour l'instant, le spectre du défaut a été écarté. Même si le risque persiste que la Grèce et probablement aussi que le Portugal soient confrontés à un défaut sous contrôle au sein de l'union monétaire ou que la zone euro explose en plein vol, ce ne sont pas les scénarios les plus probables. De fait, l'économie européenne envoie depuis quelque temps des signaux positifs et, en Allemagne, la confiance des entreprises s'améliore. En 2012, la zone euro devrait enregistrer une croissance légèrement négative avant de se ressaisir en 2013. Mais la crise financière pourrait avoir des effets néfastes tenaces sur la croissance européenne alors que les pays luttent pour restaurer leur viabilité budgétaire. Cette situation pourrait aussi affecter la croissance africaine, l'Europe étant un important partenaire commercial et un gros pourvoyeur d'aide pour le continent.

L'économie américaine a elle aussi perdu du terrain en 2011, les effets positifs du cycle de formation des stocks s'étant dissipés. La consommation privée a été freinée par le surendettement des ménages, un chômage élevé et des prix énergétiques soutenus. Malgré des mesures de relance budgétaire, la consommation réelle et l'investissement publics sont en berne, les États et les collectivités locales diminuant leurs dépenses. Alors que le marché de l'immobilier restait déprimé, la demande globale a été tirée par la reprise des investissements des entreprises et le redressement de la balance extérieure. La croissance s'est accélérée vers la fin de l'année, sous l'effet de la reconstitution des stocks. Avec le redressement parallèle du marché du travail, le retour de la confiance et la reprise de la construction de logements, le risque d'une nouvelle récession s'éloigne. La croissance devrait s'établir autour des 2 % en 2012 avant de connaître une accélération graduelle en 2013. La politique budgétaire devrait rester modérément restrictive pour réduire un déficit important sans pour autant fragiliser la reprise. La Réserve fédérale (Fed) continue de doper l'économie en maintenant des taux d'intérêt entre 0 et 0.25 % et en élargissant la base monétaire par une politique d'assouplissement quantitatif. La Fed estime que la conjoncture économique – en particulier les faibles taux d'utilisation des ressources et l'inflation minimale – impose de maintenir le taux d'intérêt directeur (taux des fonds fédéraux) à un niveau exceptionnellement bas au moins jusqu'à fin 2014.

Au Japon, le très violent séisme et le tsunami qui ont frappé l'archipel en mars 2011 ont porté un coup d'arrêt à l'économie et auraient, selon les estimations officielles, entraîné des pertes à hauteur de 3.5 % du PIB environ. La croissance a rebondi les mois suivants, grâce aux dépenses de reconstruction, avant de chuter à nouveau vers la fin de l'année. Résultat, le PIB a perdu plus de 2 % en 2011. Le gouvernement a reporté l'assainissement budgétaire prévu, augmentant au contraire les investissements dans les infrastructures. Ces efforts ont été complétés par les investissements privés des entreprises et des ménages pour réparer les dégâts. La banque centrale a intensifié sa politique expansionniste en augmentant les achats d'obligations d'État et d'autres actifs financiers. Elle est aussi intervenue sur les marchés de change pour éviter la surchauffe du yen et stimuler les exportations. Le PIB devrait progresser modérément en 2012, dopé par les investissements publics et privés et la reprise graduelle de la consommation privée.

En 2011, la Chine a de nouveau affiché d'excellents résultats, avec une croissance de 9.2 % (contre 10.4 % en 2010), malgré le ralentissement dans les pays avancés et le



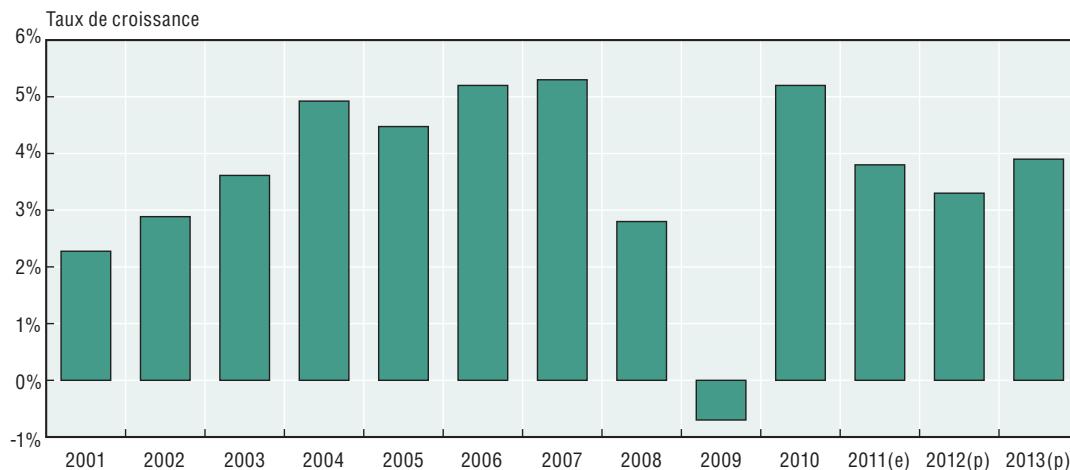
durcissement de la politique monétaire pour endiguer les pressions inflationnistes. L'investissement est resté soutenu et la consommation privée s'est accélérée, grâce à l'augmentation des salaires et à certaines dispositions budgétaires. La croissance des exportations s'est atténuée, même si les entreprises chinoises ont continué à augmenter leurs parts de marché. La croissance du volume des importations a elle aussi fléchi, mais les prix des produits importés augmentant plus vite que ceux des produits exportés, les termes de l'échange ont continué de se dégrader et l'excédent de la balance courante chinoise a littéralement fondu. L'inflation a atteint un pic au milieu de l'année 2011, au-dessus de 6 %, avant de reculer autour de 4 %. Vers la fin de l'année 2011, le risque d'un ralentissement économique majeur lié à l'atonie mondiale s'est accru et, pour la première fois en trois ans, la production industrielle a cédé le pas. Cette évolution a ravivé les craintes d'une entrée brutale en récession, auxquelles la Banque centrale a répondu en abaissant son taux de réserve de 50 points de base. La faiblesse prévue de l'activité mondiale devrait ramener la croissance chinoise en 2012 autour de 8.5 %, avant une légère accélération en 2013. Conformément à son plan 2011-15, la Chine envisage de modifier son modèle de croissance, en tablant non plus sur les exportations et l'investissement mais sur la consommation et en faisant la part belle aux services plutôt qu'à l'industrie manufacturière. À moyen et long termes, la croissance chinoise devrait donc devenir moins gourmande en matières premières, ce qui devrait faire baisser la demande mondiale – un scénario susceptible de rejoaillir négativement sur les exportateurs africains. Mais, dans le même temps et sous réserve de politiques adaptées, l'Afrique pourrait intéresser davantage les entreprises manufacturières, de Chine et d'ailleurs, ce qui contribuerait à sa diversification économique.

La croissance de l'Inde a ralenti en 2011, passant de pratiquement 8 % au premier trimestre à environ 6 % au quatrième. Le secteur des services a continué de tirer l'économie mais l'industrie manufacturière a perdu de son dynamisme. Si la demande extérieure a fléchi, la demande intérieure est restée soutenue, dopée par la consommation publique et privée et par les investissements publics d'infrastructures. Grâce à une certaine modération des prix alimentaires et à une politique monétaire plus stricte, l'inflation était repassée sous les 7 % à fin 2011. L'assainissement budgétaire progresse. Le déficit du secteur public s'est réduit, de 9.5 % en 2009 à moins de 7 % en 2011, et le déficit du gouvernement central est tombé sous les 5 %. De bonnes précipitations au moment de la mousson devraient doper l'agriculture à court terme, mais la croissance des exportations faiblira à cause d'une moindre demande mondiale. En 2012, la croissance devrait légèrement marquer le pas, avant de repartir en 2013.

En 2011, les économies d'Amérique latine ont bénéficié de la bonne tenue des cours des matières premières et d'une demande intérieure florissante. Parallèlement, la demande des pays avancés a reculé et des taux de change soutenus, alimentés par des entrées de capitaux, ainsi que la pression des salaires, ont pesé sur la compétitivité. Les mesures visant à baisser les taux de change – en intervenant sur les marchés et en limitant temporairement les importations de capitaux pour atténuer la tension – n'ont que partiellement réussi. Le taux de croissance moyen de l'Amérique latine devrait marquer le pas en 2012, à 3.6 % (contre 4.6 % en 2011) puis s'accélérer à nouveau autour de 4 % en 2013. L'économie brésilienne a connu un sévère coup de frein au second semestre 2011, obligeant le gouvernement à annoncer des mesures de relance. La banque centrale a abaissé les taux d'intérêt pour éviter tout affaiblissement supplémentaire de l'économie. La croissance devrait rester faible en 2012, autour de 3 %, avant de regagner de la vigueur en 2013, à près de 4 %. Depuis ces 20 dernières années, la croissance brésilienne est plus inclusive et le taux de pauvreté a été réduit de moitié, grâce à la vigueur de la création d'emplois et à des politiques sociales efficaces.



Figure 1.3. Croissance économique mondiale



Note : e : estimations; p : prévisions.

Source : Fonds monétaire international.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932602901>

La croissance africaine se diversifie

En 2011, malgré un léger repli par rapport aux pics atteints, les cours des matières premières sont restés favorables aux exportateurs. L'augmentation en volume des exportations de matières premières et de produits manufacturés a largement contribué à la croissance. Mais dans certains cas, les exportations se sont tassées, plombées par le ralentissement dans les principaux pays partenaires commerciaux. Sur le continent, la demande intérieure a été alimentée par la hausse des investissements privés, de la consommation publique et privée et des investissements dans les infrastructures. Les consommateurs ont continué de dépenser, malgré le renchérissement des denrées alimentaires et des carburants, grâce aux subventions pour ces produits et à des salaires en hausse. La classe moyenne africaine, en plein essor, continue de tirer la consommation, l'immobilier résidentiel et l'investissement privé². Les apports liés aux transferts de fonds des migrants et aux investissements directs étrangers (IDE) ont eux aussi soutenu la demande intérieure dans de nombreux pays. Selon les estimations, les transferts des migrants vers les pays africains auraient augmenté de pratiquement 6 % en 2011, renouant avec les niveaux de 2008 antérieurs à la crise. Mais la guerre civile en Libye a porté un coup d'arrêt à ces transferts pour plusieurs pays, notamment l'Égypte, le Niger, le Tchad et la Tunisie dont les travailleurs sont rentrés chez eux. Avec la reprise de la production de pétrole, la plupart devraient regagner la Libye. Les événements en Afrique du Nord ont aussi rejailli sur les IDE vers la région, en hausse partout ailleurs. Les flux totaux d'IDE vers l'Afrique ont continué leur déclin, à un quart environ de leur niveau record de 2008. Avec le retour de la stabilité politique en Afrique du Nord, les IDE vers l'Afrique tout entière devraient rebondir en 2012/13 (les flux financiers vers l'Afrique sont analysés au chapitre 2).

La diversification du modèle de croissance est manifeste aussi du côté de l'offre. Dans les pays riches en ressources, l'exploitation pétrolière et minière continue de tirer la croissance mais les secteurs non liés aux ressources progressent eux aussi, même s'ils partent de plus bas. Au Nigeria, pays dont l'économie est fortement tributaire du pétrole et du gaz, ce sont avant tout les télécommunications, le commerce et les autres services, l'industrie manufacturière et l'agriculture qui ont alimenté la croissance. Depuis la sécession du Sud-Soudan, qui le prive de 75 % de sa rente pétrolière, le Soudan doit impérativement se diversifier.



L'agriculture reste le principal secteur économique dans de nombreux pays africains, au moins en termes d'emplois. Souvent, elle occupe plus de la moitié de la main-d'œuvre, voire les trois quarts ou plus. Mais la part de l'agriculture dans le PIB est sans commune mesure, puisqu'elle ressort fréquemment à 30 %, voire moins, signe du faible niveau de productivité. Bon nombre de facteurs expliquent ce résultat, comme la faiblesse des investissements, la médiocrité de la technologie, le coût élevé des intrants, l'absence de services de transport, la scolarisation et les soins de santé en milieu rural, le manque d'accès à des crédits abordables et aux marchés et des liens insuffisants avec l'industrie agroalimentaire. De nombreux gouvernements cherchent à remédier à ces problèmes mais les politiques et les programmes sont souvent insuffisants ou mal appliqués. D'autant plus que la concurrence de l'agriculture des pays avancés, fortement subventionnée, freine la croissance en Afrique (BAfD, 2011b).

En 2011, certaines régions du continent ont connu des conditions météorologiques extrêmes qui ont fortement perturbé la production agricole. Ailleurs, une météo favorable a dopé les récoltes. Si la production vivrière a augmenté en Afrique du Nord ainsi que dans certaines régions d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique australe, elle a reculé dans certaines zones d'Afrique de l'Est et d'Afrique centrale, peu gâtées par les conditions climatiques (BAfD, 2011c). Certaines parties de la Corne de l'Afrique ont connu la pire sécheresse de ces 60 dernières années (encadré 1.2). Là où les récoltes étaient bonnes, l'impact du renchérissement des prix alimentaires internationaux a pu être atténué et les importations ont reculé mais ailleurs, l'effet conjugué de récoltes médiocres et de cours soutenus a alourdi la facture pour les consommateurs.

Le secteur des services est important et en plein essor. Les services traditionnels comme le commerce et les transports dominent souvent le paysage mais les télécommunications gagnent du terrain. Dans plusieurs pays – Afrique du Sud, Botswana, Cap-Vert, Égypte, Kenya, Maroc, Maurice, Seychelles, Tanzanie et Tunisie – le tourisme occupe une place importante. Cette activité est sensible à la conjoncture économique à l'étranger et, surtout, aux problèmes de sécurité intérieure. En 2011, le tourisme a connu une vraie dégringolade en Tunisie et en Égypte, à cause des inquiétudes suscitées par les révoltes en termes de sécurité. La guerre civile qui a éclaté chez leur voisin libyen a aussi joué un rôle négatif. Au Kenya, le secteur touristique qui avait souffert des violences postélectorales en 2008 s'est repris, progressant à nouveau en 2011. À l'échelle du continent, les perspectives touristiques sont généralement bonnes, à condition d'assurer la sécurité et de protéger la faune et les écosystèmes uniques de l'Afrique.

Les services financiers, l'immobilier et les services aux entreprises se développent également et la diffusion des nouvelles technologies, à l'instar des téléphones portables et des ordinateurs, contribue à augmenter la quantité et la qualité des services. Mais la répartition des technologies de l'information varie grandement d'un pays à l'autre (Perspectives économiques en Afrique, 2009). En témoigne le mauvais classement de la plupart des pays africains dans l'indice de l'économie du savoir (KEI) de la Banque mondiale. En 2009 (dernière année pour laquelle nous disposons de données), seuls deux des 36 pays africains inclus dans le KEI obtenaient un score moyen (respectivement 5.48 et 5.38 pour Maurice et l'Afrique du Sud, sur une échelle de zéro à 10) et dans 13 pays, l'indice KEI était inférieur à 2 (Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Guinée, Malawi, Mozambique, Nigeria, Rwanda, Sierra Leone et Soudan). Le potentiel d'amélioration des services en Afrique, en appui au développement économique, est donc immense (voir aussi Ajakaiye et al., 2007).

Certains pays sont parvenus à moderniser leurs services bancaires : c'est le cas au Kenya, avec le système de paiement par téléphone portable M-Pesa, et en Éthiopie, qui a ouvert une Bourse de matières premières (Ethiopia Commodity Exchange – ECX), une place organisée où acheteurs et vendeurs négocient via un système de paiement électronique.



L'industrie manufacturière tend à être relativement limitée en Afrique : dans la plupart des cas, elle représente au maximum 10 % du PIB. L'Afrique du Sud, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Lesotho, Madagascar, le Maroc, Maurice, la Namibie, la Tunisie et le Zimbabwe font partie des pays où le secteur manufacturier est le plus développé (entre 15 et 20 % du PIB).

En 2010, les exportations de biens manufacturés africains ont atteint en valeur 95 milliards USD (données de l'Organisation mondiale du commerce – OMC). Mais les importations ont été trois fois plus importantes. Le fait que l'Afrique reste importateur net de produits manufacturés dans de telles proportions n'a rien de surprenant, vu le stade de développement de la plupart des pays et leur dotation en ressources naturelles. Mais le volume des importations manufacturières signifie que l'industrie africaine se heurte à une forte concurrence, sur les marchés d'exportation comme sur les marchés intérieurs. L'Europe continue d'être le principal débouché des produits manufacturés africains, mais sa part recule, de 51 % en 2005 à 42 % en 2010. L'Afrique du Sud, la Tunisie, le Maroc et l'Égypte sont les premiers exportateurs de produits manufacturés, avec environ 80 % des exportations à destination de l'Europe. La part des exportations intra-africaines a augmenté, de 17 % en 2005 à 24 % en 2010, signe que l'intégration économique progresse sur le continent.

La part de l'Afrique dans le total des exportations manufacturières augmente progressivement, mais elle est ressortie à 1 % en 2010, soit moins que celle de l'Inde (1.4 %). Grâce à son industrialisation accélérée, la Chine est passée d'environ 1 % des exportations mondiales de produits manufacturés au début des années 1980 à un peu plus de 5 % en 2000 et à presque 15 % en 2010. C'est là une avancée spectaculaire pour un pays en développement. L'industrialisation de la Chine, devenue un gros importateur de matières premières, a profité aux exportateurs africains. Mais ce parcours chinois est unique et ne sera pas forcément reproduit par d'autres pays en développement. Il ne va pas non plus sans coûts, environnementaux notamment. La Chine représente désormais le deuxième émetteur de dioxyde de carbone (CO₂), derrière les États-Unis, alors même que ses émissions par habitant restent inférieures à la moyenne mondiale.

De nombreux industriels africains se heurtent à des goulets d'étranglement liés aux infrastructures, en particulier un approvisionnement énergétique erratique et coûteux, des transports déficients, une main-d'œuvre insuffisamment qualifiée, une bureaucratie restrictive et des coûts financiers élevés. Les entreprises doivent également affronter une concurrence féroce, au plan national comme à l'international, des pays avancés et des économies émergentes, comme la Chine. Dans les pays riches en ressources, la compétitivité des secteurs non miniers souffre de l'appréciation du taux de change réel provoquée par les exportations de matières premières par rapport à celui de leurs concurrents (selon le mécanisme du « syndrome hollandais »). Sans compter que la manne pétrolière et minière risque de faire des politiciens des « chercheurs de rentes » qui négligent les autres secteurs. La dotation en ressources naturelles peut alors devenir une « malédiction » plutôt qu'une « bénédiction » pour la croissance à long terme et l'emploi. S'il ne faut pas occulter ces risques, bien réels, beaucoup dépend aussi des politiques et des institutions nationales et, surtout, de la manière dont les pouvoirs publics utilisent cette manne (Trevino, 2011). Le dernier Rapport sur la compétitivité en Afrique propose une analyse plus approfondie de la question (Banque africaine de développement et al., 2011).

Les problèmes rencontrés par les entreprises manufacturières africaines face à leurs concurrents étrangers peuvent aussi être illustrés par une comparaison des coûts unitaires du travail exprimés dans une monnaie commune. Il a été démontré qu'en 2007/08, les coûts unitaires manufacturiers de la Chine et de l'Inde représentaient à peine 25 à 30 % de ceux de l'Afrique du Sud et de Maurice. Les coûts salariaux en valeur absolue (toujours exprimés



dans une monnaie commune) dans ces deux pays africains dépassent nettement ceux de la Chine et de l'Inde et ne sont pas compensés par des niveaux supérieurs de productivité. Résultat, les coûts unitaires du travail sont considérablement plus lourds, ce qui réduit la compétitivité (tableau A2.1 dans l'annexe).

Les positions concurrentielles mesurées par les coûts unitaires relatifs du travail peuvent cependant évoluer dans le temps. Les coûts unitaires relatifs en Chine se sont renchéris ces dix dernières années, les augmentations de salaire ayant dépassé la croissance de la productivité et le yuan s'étant apprécié. Si cette tendance se maintient, comme c'est probable, elle réduira la pression sur les concurrents de la Chine, Afrique comprise. Mais étant donnée l'importance des écarts, l'avantage compétitif de la Chine en la matière devrait encore perdurer un certain temps.

En dépit d'une vive concurrence, plusieurs entreprises manufacturières africaines ont su tirer leur épingle du jeu, ce qui vient contredire une vision simpliste selon laquelle les exportations africaines se résumeraient quasi exclusivement aux matières premières. Des études montrent comment de nouvelles exportations apparaissent à mesure que les entreprises africaines améliorent leur qualité, se发现 de nouveaux avantages comparatifs, adoptent les nouvelles technologies et améliorent leurs méthodes de commercialisation – sans oublier les avantages de la libéralisation du commerce régional (Easterly et Reshef, 2010).

En 2011, le secteur manufacturier de plusieurs pays africains a contribué positivement à la croissance, même si les obstacles évoqués plus haut ont freiné ce développement. En Afrique du Sud, la force relative du rand a rejailli sur la compétitivité prix du pays au premier semestre, qui n'a enregistré qu'une croissance modérée. Plus tard dans l'année, le rand s'est fortement déprécié, allégeant ce faisant la pression sur les exportateurs. Le Botswana, le Nigeria, la Tanzanie et la Zambie ont vu leur secteur manufacturier progresser mais sur des bases plus restreintes. Plusieurs pays, comme l'Angola, le Botswana, le Ghana et la Zambie, s'efforcent d'accélérer leur diversification économique et ont adopté des programmes de soutien au secteur manufacturier. Étant données les contraintes, une stratégie ambitieuse sera indispensable pour atteindre cet objectif.



Encadré 1.2. La crise alimentaire en Afrique

L'Afrique est sensible aux mauvaises conditions météorologiques, qui régulièrement provoquent des crises alimentaires. La Corne de l'Afrique a subi en 2011 la plus grave crise de ces 60 dernières années, qui faisait suite à une série de sécheresses en 2005, 2006 et 2008. En Afrique de l'Ouest, le Sahel est lui aussi dans ce type de situation.

En Afrique de l'Est, plusieurs régions de Somalie ont été ravagées par la famine, les populations souffrant de malnutrition sévère. La mortalité a grimpé en flèche. En juillet 2011, l'état de famine a été déclaré dans le Sud du pays (selon le cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire IPC). Il a été levé en février 2012 mais, pour le Réseau de systèmes d'alerte précoce contre la famine (FEWS NET), pratiquement un tiers de la population est toujours dans l'incapacité de satisfaire pleinement ses besoins alimentaires et autres. D'après le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (GIEWS), à l'automne 2011, environ 4 millions de personnes – soit plus d'un tiers de la population du pays – avaient besoin d'une aide humanitaire. Une situation aggravée par l'insécurité, qui a perturbé l'acheminement de cette aide et le commerce. Près d'un million de Somaliens ont fui dans les pays voisins, notamment au Kenya et en Éthiopie, ou ont été accueillis dans des camps de réfugiés aux frontières. Des millions de personnes venues d'autres régions d'Afrique de l'Est ont elles aussi été frappées par l'insécurité alimentaire : dans le Nord-est du Kenya, dans le Sud-est de l'Éthiopie, à Djibouti, dans certaines régions de l'Ouganda, au Soudan et dans le nouvel État indépendant du Sud-Soudan. Les ruraux ont été les plus touchés, y compris les nomades, mais les citadins ont subi de plein fouet la flambée des prix alimentaires. La crise a atteint son apogée à l'été 2011 où, selon les estimations, plus de 13 millions d'habitants étaient concernés. Au Sud-Soudan, l'insécurité civile et les restrictions commerciales à la frontière avec le Soudan ont aggravé les difficultés. Le début de la saison des pluies en octobre a laissé entrevoir de meilleures récoltes printanières mais a parallèlement accru le risque d'inondations – rendant la distribution de l'aide alimentaire encore plus délicate et accentuant les risques sanitaires, notamment le paludisme.

La communauté internationale a réagi en proposant une aide financière et technique par l'intermédiaire de la Banque mondiale, des Nations Unies, de la BAfD, des organisations africaines régionales (Autorité intergouvernementale pour le développement [IGAD], Communauté de l'Afrique de l'Est [CAE], Union africaine [UA]), de l'Union européenne (UE), de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), des gouvernements nationaux et diverses organisations non gouvernementales (ONG) et de la société civile (OSC).

La région du Sahel en Afrique de l'Ouest a connu de nombreuses crises alimentaires par le passé, notamment en 2005, 2008 et 2010, qui auraient touché selon les estimations d'Oxfam plus de 10 millions de personnes. Pour FEWS NET, il faut s'attendre à une situation d'insécurité alimentaire aiguë en 2012 dans certaines régions de Mauritanie, au Niger et au Tchad. Oxfam prévoit aussi des pénuries sur certains points du territoire au Burkina Faso et au Mali. En Mauritanie, les précipitations de l'année 2011 ont été aussi déficitaires qu'en 2002, « l'année de la grande sécheresse ». La production agricole devrait reculer d'environ 75 % en 2012, voire plus, plongeant une grande partie de la population dans l'insécurité alimentaire. Des mesures d'urgence efficaces doivent être mise en place par les gouvernements et les pays donneurs.

Certains modèles climatiques ont en partie prédit les sécheresses récurrentes en Afrique. Des chercheurs ont constaté que la tendance à l'assèchement du Sahel est provoquée par des facteurs anthropiques, du fait de l'augmentation des aérosols atmosphériques et des gaz à effets de serre. Le modèle du Geophysical Fluid Dynamics Laboratory (GFDL) de l'université de Princeton table sur une réduction d'environ 25 % des précipitations d'ici la fin du siècle – un résultat qui est en général réfuté par les autres modèles. En outre, les sécheresses en Afrique équatoriale de l'Est contredisent ceux qui prévoient des climats plus humides dans cette région. Ce qui montre que beaucoup reste à faire pour mieux comprendre le changement climatique (Giannini et al., 2008). Mais malgré les incertitudes liées à ces prévisions, ces crises répétées appellent à modifier radicalement les politiques économiques, en faveur notamment du développement des infrastructures pour favoriser l'intégration régionale et la productivité agricole.



L'Afrique du Nord se remet progressivement de ses bouleversements politiques

La reprise relativement diversifiée des économies africaines se traduit également par les similitudes du schéma de croissance entre pays importateurs de pétrole et pays exportateurs (à l'exclusion de la Libye). En 2011, les premiers ont affiché une croissance légèrement supérieure à celle des seconds et cette tendance devrait se maintenir en 2012 et en 2013 même si le différentiel est trop faible pour être significatif. Du fait des événements politiques en *Afrique du Nord*, la région a connu une quasi-stagnation en 2011. Son poids économique – environ un tiers du PIB africain – explique que la croissance du continent ait reculé de plus d'un point de pourcentage en 2011 à cause des perturbations économiques. La reprise prévue devrait tirer la croissance africaine en 2012 dans pratiquement les mêmes proportions.

La croissance en *Afrique de l'Ouest* devrait conserver son rythme alerte, avec des taux de respectivement 6.7 et 6.4 % en 2012 et 2013, contre 6.2 % en 2011. En dépit de la crise alimentaire dans certaines zones d'*Afrique de l'Est*, la plupart des pays de la région couverts dans ce rapport (la Somalie n'en fait pas partie) restent dans une dynamique de croissance relativement soutenue. En 2012, celle-ci devrait flétrir autour de 5 % (contre 6 % en 2011), du fait essentiellement d'une progression plus modérée en Éthiopie et d'un tassement au Soudan. En *Afrique centrale*, le PIB devrait continuer à croître, autour de 5 %, alors qu'en *Afrique australie*, la croissance devrait s'accélérer, à respectivement 4 et 4.5 % en 2012 et 2013 (contre 3.5 % en 2010 et 2011).

Tableau 1.1. Croissance par région et groupement de pays
(taux de croissance du PIB réel en pourcentage)

	2010	2011	2012	2013
Afrique	5.0	3.4	4.5	4.8
Afrique centrale	5.7	5.1	4.9	4.8
Afrique de l'Est	7.1	6.0	5.1	5.6
Afrique du Nord	4.1	0.5	3.1	4.0
Afrique australie	3.5	3.5	4.0	4.4
Afrique de l'Ouest	6.9	6.3	6.9	6.4
Pays exportateurs de pétrole	5.3	2.9	4.7	5.0
Pays importateurs de pétrole	4.5	4.1	4.2	4.7

e : estimations ; p : prévisions.

Source : Banque africaine de développement.



Encadré 1.3. Les répercussions économiques des révoltes en Afrique du Nord

Les révoltes ont porté un coup d'arrêt à la croissance à court terme en Tunisie, en Égypte et en Libye, rejaillissant également sur d'autres pays africains⁴. Parallèlement, les changements de régime ont ouvert de nouvelles perspectives pour une croissance à long terme faisant moins d'exclus. Le rythme de la transition vers un développement économique et social plus favorable dépend de plusieurs facteurs. La restauration et le maintien de la stabilité politique est vital de même que l'adoption de politiques appropriées pour relancer l'économie et créer davantage d'emplois, en particulier pour les jeunes. Malgré certaines similitudes, ces révoltes nord-africaines présentent de profondes différences. En Tunisie et en Égypte, l'éviction des anciens dirigeants s'est faite rapidement alors qu'en Libye, il a fallu plusieurs mois et une guerre civile, sans oublier l'aide militaire extérieure. Les coûts humains et économiques y ont été bien supérieurs.

En Tunisie, la situation économique désespérée des jeunes diplômés, dont le chômage n'a cessé de s'aggraver, passant de moins de 4 % dans la première moitié de la décennie 1990 à environ 23 % en 2010, a été le déclencheur du renversement du gouvernement de Zine el-Abidine Ben Ali en janvier 2011. La récession étant passée par là, le taux frôle actuellement les 30 %. Les difficultés économiques pendant la transition ont été exacerbées par la guerre civile chez le voisin libyen. Face à l'incertitude politique et aux craintes concernant la sécurité, le tourisme a brusquement chuté – alors que c'est le poumon de l'économie. Les recettes touristiques ont plongé de pratiquement 40 % au cours des neuf premiers mois de l'année 2011 et, avec la fermeture des hôtels, bon nombre de gens se sont retrouvés au chômage. Les IDE se sont eux aussi effondrés. Les différentes mesures mises en place par le gouvernement intérimaire ont permis d'atténuer la crise. Les charges sociales sur les entreprises ont été abaissées pour préserver les emplois et le pouvoir d'achat des ménages a été relancé par l'assouplissement du crédit à la consommation, l'augmentation des salaires et des aides à la création d'emplois. L'économie tunisienne devrait progressivement se redresser, avec le retour des touristes. Tout en tablant sur une meilleure gouvernance et moins de corruption, le nouveau régime politique devra également instaurer des conditions plus propices aux investissements étrangers. Après une croissance négative avoisinant -1 % en 2011, l'économie devrait atteindre 2.5 % en 2012 et 3.7 % en 2013. Mais la crise financière tenace en Europe et la lenteur de la reconstruction de l'économie libyenne pourraient compromettre cette reprise. En contribuant au rétablissement de la confiance des investisseurs et des touristes, le maintien de la stabilité politique fait aussi partie des conditions nécessaires à une croissance durable. Les autorités ont promis de s'atteler aux problèmes structurels qui ont déclenché les événements politiques. Un nouveau programme d'aide à la recherche d'emplois visant les jeunes diplômés a été lancé, parallèlement aux efforts pour investir dans les régions moins avancées.

En Égypte, le dirigeant de longue date Hosni Moubarak a été chassé du pouvoir en février 2011, un mois après la chute du régime tunisien. Le pouvoir politique a été confié au Conseil suprême des forces armées (SCAF). Plusieurs mesures ont été prises pour instaurer la démocratie, dont des amendements constitutionnels et une feuille de route pour rédiger une nouvelle constitution et transférer le pouvoir à un président démocratiquement élu en juillet 2012. Les élections législatives de novembre 2011 ont marqué un réel tournant. Mais les politiques adoptées par les autorités intérimaires et l'influence politique de certains groupes sociaux, notamment pour la sélection du comité chargé de rédiger la nouvelle constitution, suscitent controverses et mécontentement. D'où des manifestations répétées et des heurts avec l'armée. Les manifestants déplorent le retard pris par les réformes politiques et économiques alors même que l'espoir d'une amélioration rapide des niveaux de vie a été anéanti. Les touristes ont boudé le pays et les IDE se sont effondrés, portant un coup dur à la croissance qui est passée de 5.1 % en 2010 à 1.8 % en 2011. Parallèlement, le chômage a augmenté. Selon des estimations officielles, le coût



économique de la révolution a représenté 2.9 % du PIB sur l'exercice 2010/11 et 4.9 % pour l'exercice 2011/12. La balance courante s'est détériorée et la livre égyptienne a été sous tension. La banque centrale est intervenue pour la défendre et atténuer les pressions inflationnistes, au détriment de ses réserves de change. Les autorités ont également tenté de stabiliser l'économie et de créer des emplois en augmentant les subventions et les allocations sociales et en embauchant dans la fonction publique. Cela a soutenu la demande globale tout en creusant le déficit du secteur public, qui est passé d'environ 8 % à plus de 9 % du PIB. Si les mesures de la banque centrale et du gouvernement ont permis d'éviter une crise plus grave, la marge de manœuvre est désormais extrêmement limitée. L'économie ne devrait progresser que de 0.8 % en 2012, avant de se ressaisir en 2013, à 2.8 %, grâce essentiellement à l'activité du secteur privé.

En Libye, les manifestations anti-gouvernementales – inspirées par les révoltes tunisienne et égyptienne – ont aussi reflété le mécontentement lié au chômage des jeunes et à la répression politique. Elles ont commencé en février 2011 à Benghazi mais il aura fallu six mois, une guerre civile et un soutien militaire extérieur pour chasser du pouvoir Mouammar Kadhafi. Le Conseil national de transition (CNT) agit comme gouvernement par intérim jusqu'aux élections démocratiques prévues en juin 2012. Avec la guerre, la production et les exportations de pétrole – qui représentent environ 70 % du PIB – ont été paralysées entre avril et août. Les compagnies pétrolières étrangères avaient évacué leur personnel et les installations ont été attaquées et partiellement détruites pendant le conflit. Les transferts de fonds des migrants installés en Libye se sont effondrés, ce qui a eu des conséquences négatives sur les pays d'origine – Égypte, Niger, Tchad, Tunisie et autres – dont les ressortissants sont rentrés. Des exactions et des mauvais traitements à l'encontre des travailleurs originaires d'Afrique subsaharienne qui n'ont pas pu repartir ont été signalés. En 2011, le PIB a dévissé de plus de 40 %. Étant donné la baisse des rentrées pétrolières et l'augmentation des dépenses militaires, l'équilibre budgétaire s'est dégradé, passant d'un excédent de 8.7 % du PIB en 2010 à un déficit proche de 17 % en 2011. Le solde courant, qui avait toujours été excédentaire, s'est retrouvé en déficit (6 % du PIB). Les sociétés pétrolières ont entamé les travaux de réparation et le PIB devrait progresser d'environ 20 % en 2012 et de 9 à 10 % en 2013, ce qui signifie qu'il ne retrouvera pas son niveau d'avant la guerre civile pendant la période de prévision. Les décideurs libyens sont confrontés à un immense chantier, obligés de reconstruire l'économie et d'instaurer un régime démocratique et ses contrepouvoirs, dont une magistrature indépendante. La question du chômage, des jeunes en particulier, qui était passée sous silence par l'ancien régime, devra être résolue – sans oublier les disparités entre régions.

Le palmarès 2011 des dix pays africains les plus performants au niveau de la croissance est le suivant : Ghana, Éthiopie, Rwanda, Nigeria, Mozambique, Guinée équatoriale, Liberia, Zimbabwe, Zambie et Botswana. En 2012/13, le Ghana, l'Éthiopie, le Rwanda, le Liberia, le Mozambique et la Zambie devraient rester dans ce groupe de tête, rejoints par le Niger, l'Angola, la Libye et Côte d'Ivoire. Mais la vigueur de la croissance en Libye et en Côte d'Ivoire s'explique par la faiblesse de résultats économiques de 2011, la production ayant subi de plein fouet la guerre civile et l'instabilité politique postélectorale.

Plusieurs pays affichant une croissance faible ou négative en 2011 devraient connaître un nouveau ralentissement en 2012/13. La Tunisie et l'Égypte devraient surmonter la récession économique post-révolution mais graduellement. Le Soudan a pâti de la perte de rentrées pétrolières après la sécession du Sud-Soudan. Le Swaziland, qui devrait être la lanterne rouge du classement, a adopté une politique budgétaire extrêmement restrictive. Si ce tour de vis est indispensable pour surmonter la crise budgétaire, il pèse sur la demande à court terme (figure 1.4).



Figure 1.4. Croissance du PIB par pays (%)



Source : Calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932602920>



Après des niveaux records, les cours des matières premières retombent

Les cours des matières premières ont rebondi au cours des 30 mois qui nous séparent de la récession mondiale de 2009. Depuis le milieu de l'année 2011, le relâchement de la demande internationale et les perspectives d'un nouveau ralentissement ont exercé des pressions sur ces prix. Mais leurs niveaux restent relativement soutenus et ont jusqu'ici étayé la croissance dans les pays exportateurs. Les *cours du pétrole* ont beaucoup oscillé tout au long de l'année 2011 et au début 2012, sensibles à la variation des attentes sur le front de l'offre et de la demande. Les craintes ponctuelles pour l'approvisionnement, liées à la guerre civile libyenne, expliquent le pic d'avril 2011. Seules l'augmentation de la production par d'autres pays, la fin du conflit libyen et des attentes moindres du côté de la demande ont à nouveau fait baisser les prix. L'augmentation observée depuis décembre 2011 a été une fois encore provoquée par des inquiétudes du côté de l'offre, à cause des sanctions internationales à l'encontre de l'Iran – sans oublier, depuis janvier 2012, l'arrêt de la production au Sud-Soudan à la suite d'un conflit avec Khartoum sur les redevances de transit du pétrole. Cette situation conjuguée à un hiver rigoureux en Europe a poussé le baril de Brent vers un nouveau record en février, à 120 USD. Le présent rapport pose l'hypothèse que ces facteurs auront un impact temporaire et que les cours du pétrole baisseront à nouveau pour s'établir juste au-dessus de 100 USD le baril sur la période 2012/13.

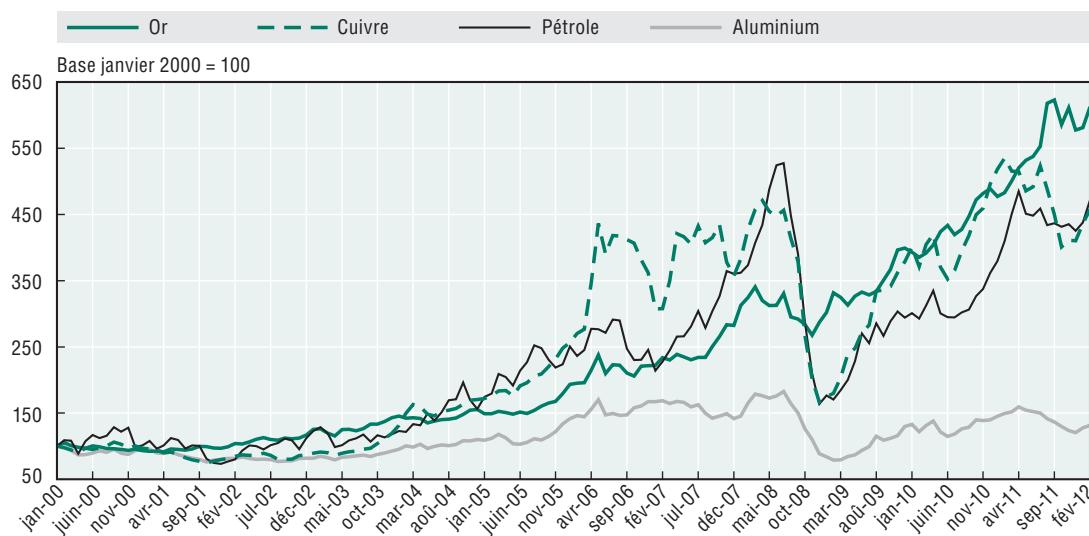
Un tel prix favorise les termes de l'échange des pays africains exportateurs que sont l'Algérie, l'Angola, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la Libye, le Nigeria, le Sud-Soudan (qui conserve 75 % des recettes pétrolières qui revenaient à Khartoum avant la sécession) et le Tchad ainsi que les nouveaux pays producteurs comme le Ghana et l'Ouganda. Le Ghana a démarré la production commerciale en décembre 2010 et l'Ouganda envisage d'entamer une production à grande échelle fin 2012.

Depuis les sommets atteints en août 2011, le *cours de l'or* a lui aussi beaucoup varié, avec une nouvelle augmentation début 2012. La crise de l'endettement en Europe et des anticipations inflationnistes croissantes ont alimenté la demande pour ce métal précieux, habituellement utilisé pour se prémunir contre un tel scénario. L'Afrique assure pratiquement un tiers de la production mondiale d'or, les principaux pays producteurs – Afrique du Sud, Ghana, Zimbabwe, Tanzanie, Guinée et Mali – continuant de profiter de la bonne tenue des cours.

Les prix des *autres métaux* restent aussi relativement élevés même s'ils s'éloignent des records du premier semestre 2011. Le prix du *cuivre* a considérablement reculé fin 2011, avant de repartir à la hausse début 2012, tiré par une demande supplémentaire venant de Chine. La bonne tenue des cours favorise des pays comme la Zambie, premier producteur africain de cuivre. Mais plusieurs exploitations minières sont restées fermées en 2011, les investisseurs ayant préféré temporiser à la veille d'élections nationales. Grâce à une transition politique sereine et des cours favorables, la production de cuivre de la Zambie augmentera à nouveau en 2012. La République démocratique du Congo (RDC) et l'Afrique du Sud sont eux aussi d'importants producteurs. Après le creux de 2009, le cours de l'*aluminium* a progressé jusqu'au milieu de l'année 2011, avant de chuter à nouveau jusqu'au début 2012. L'Afrique du Sud et le Mozambique sont les deux principaux producteurs du continent, devant l'Égypte, le Ghana, le Nigeria et le Cameroun.



Figure 1.5. Cours des matières premières



Source : Banque mondiale, calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932602939>

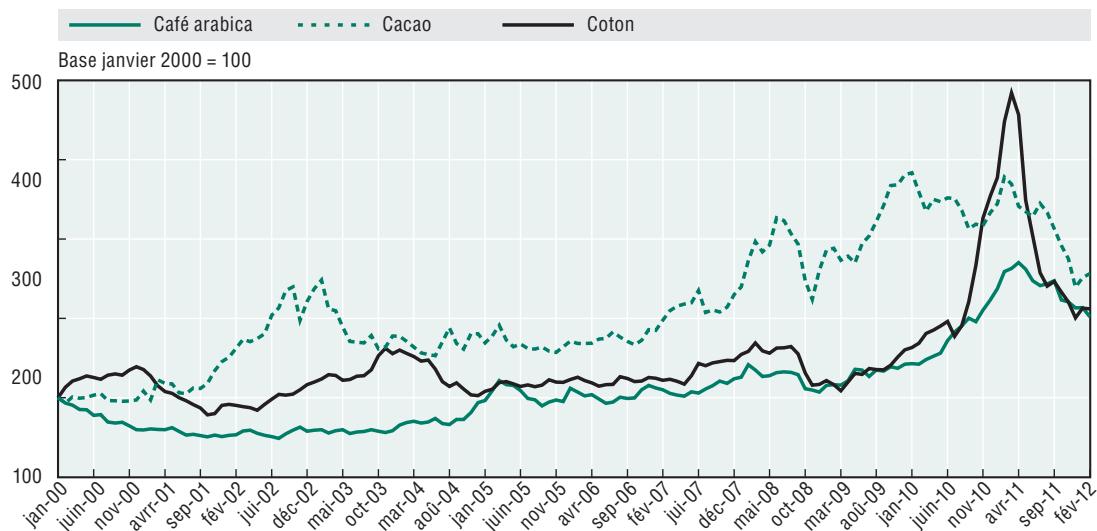
Les tensions sur les *prix des exportations agricoles* se sont relâchées. Les cours du **coton** ont nettement reculé depuis le pic du début de l'année 2011. En cause notamment, l'augmentation de l'offre en réaction à une période antérieure de hausse des prix alors même que la demande restait faible. Les producteurs africains de coton doivent gérer ce fléchissement. Les principaux sont l'Égypte (qui alimente pratiquement un quart du marché mondial), suivie par le Soudan, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Zimbabwe, le Mali, le Burkina Faso, le Tchad et le Bénin.

Les prix du **cacao** ont dévissé de plus de 30 % en 2011, le début du déclin remontant à la levée, par l'UE, de l'interdiction d'exportations à l'encontre de la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial, avec la prise de fonctions du nouveau président élu Alassane Ouattara après le départ du président sortant battu aux élections, Laurent Gbagbo. Les prix ont continué de se replier avec l'abondante récolte en Côte d'Ivoire et au Ghana, du fait de précipitations généreuses, d'autant que la crise de la dette souveraine en Europe tempérait la demande.

Le prix des fèves de **café** a été dopé ces dernières années par l'augmentation de la demande et une offre contrariée par de mauvaises conditions météorologiques dans certains pays producteurs, en particulier en Asie et en Amérique latine. Une partie de cette augmentation a été corrigée au second semestre 2011 lorsque les prix des matières premières ont subi de plein fouet la crise financière mondiale. Au Kenya, le niveau des prix relativement élevé a été en partie compensé par un recul de la production, faute de précipitations suffisantes. L'Éthiopie, sixième producteur mondial (après le Brésil, le Viet Nam, la Colombie, l'Indonésie et l'Inde) selon le département américain de l'Agriculture, a vu ses exportations continuer de progresser après l'ouverture d'une bourse des matières premières en 2008, facilitant les transactions.



Figure 1.6. Prix à l'exportation des produits agricoles



Source : Banque mondiale.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932602958>

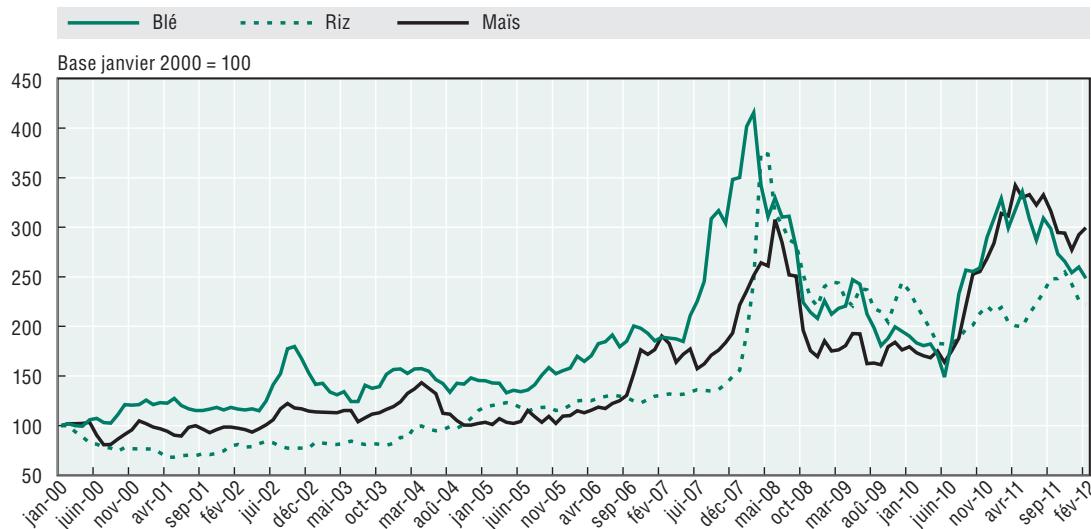
Les *prix à l'importation des produits vivriers essentiels* sont retombés par rapport aux pics atteints, grâce à de meilleures récoltes dans les principaux pays exportateurs, une demande internationale déprimée par l'ampleur des stocks, des perspectives économiques plus contenues et l'appréciation du dollar américain. Mais leur niveau reste relativement élevé et l'importance des prix des carburants et des transports a empêché une chute plus nette. Sur le continent, les prix alimentaires ont évolué au gré de conditions climatiques, déplorables dans certaines régions et franchement meilleures ailleurs. Dans de nombreux cas, les agriculteurs continuent de bénéficier de prix relativement soutenus alors que les consommateurs sont à la peine, même si un récent repli et des subventions alimentaires ont un peu allégé la pression.

Les cours internationaux du *maïs* ont reculé au second semestre 2011 par rapport au pic atteint en milieu d'année, avec le redressement de l'offre en provenance des États-Unis, premier exportateur mondial. Mais les prix restent soutenus, signe de la demande émanant des consommateurs et des industriels, y compris pour la production de biocarburants. L'Afrique du Sud est le premier producteur de maïs du continent et exporte vers ses voisins (Botswana, Lesotho, Mozambique et Zimbabwe) et, de plus en plus, ailleurs qu'en Afrique. La plupart des autres pays africains sont également importateurs nets de maïs. L'Égypte arrive en première position alors même qu'elle est le troisième producteur africain, derrière l'Afrique du Sud et le Nigeria. Les cours internationaux du *blé* ont eux aussi fléchi par rapport au record du milieu de l'année 2011 mais, début 2012, ils étaient toujours supérieurs à leur niveau moyen des dix dernières années.

La Thaïlande est le premier exportateur mondial de *riz*. Mais ses récoltes ont été pratiquement totalement détruites par les inondations de 2011. Pour autant, des campagnes exceptionnelles ailleurs, comme en Inde, et la levée de l'interdiction frappant ses exportations ont en partie compensé cette pénurie – au bénéfice des importateurs africains de riz.



Figure 1.7. Prix à l'importation des produits alimentaires de base



Source : Banque mondiale

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932602977>

La pression inflationniste se relâche

En 2011, le taux d'inflation moyen a progressé en Afrique, à 8.5 %, contre 7.4 % en 2010. Il devrait reculer à 8.4 % en 2012 et à 3.7 % en 2013. L'inflation médiane, qui n'est pas affectée par les pays peu ou excessivement inflationnistes, a augmenté – passant de 4.2 % en 2010 à 5.5 % en 2011. Elle devrait poursuivre sur cette lancée en 2012, et monter à 6.1 %, avant de retomber à 5.3 % en 2013. Le regain d'inflation en 2011 s'explique surtout par l'augmentation du prix des denrées alimentaires et des carburants, qui a touché de plein fouet les consommateurs africains et surtout les citadins pauvres. Dans plusieurs pays, l'inflation importée a été aggravée par la demande intérieure, la forte expansion du crédit et la dépréciation monétaire. Les prix alimentaires et des carburants sont depuis retombés par rapport à leur niveau le plus haut. Le présent rapport table sur une modération de la pression inflationniste en posant l'hypothèse que les prix des denrées alimentaires et des carburants importés continueront de baisser, la plupart des prix alimentaires retrouvant plus ou moins leurs niveaux de 2010, voire moins, même si le prix des carburants baissera dans des proportions moindres. Mais des risques demeurent, liés à de mauvaises campagnes agricoles nationales et internationales ainsi qu'à des conflits politiques dans les grands pays producteurs de pétrole, ce qui pourrait rejaillir sur les prix.

L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ont pu maintenir l'inflation sous la barre des 4 % en 2011 et devraient conserver un tel niveau en 2012/13. À l'inverse, l'inflation est grimpée en flèche en 2011 dans les pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), à 14 %, et devrait s'établir autour de 10 % en 2012 et 9 % en 2013. Dans les États membres de l'Union douanière de l'Afrique australe (SACU), l'inflation a franchi les 5 % en 2011 et devrait augmenter encore, à 6 %, en 2012, avant de fléchir à nouveau en 2013, pour s'établir au-dessus de 5 % (tableau 1.b de l'annexe).

En 2011, l'inflation a dépassé les 20 % en Éthiopie, en Guinée et au Sud-Soudan et s'est établie entre 10 et 20 % en Angola, en Égypte, en Érythrée, au Kenya, en Libye, au Mozambique,



en Ouganda, en RDC, en Sierra Leone, au Soudan et en Tanzanie. Mais dans la plupart des cas, elle est restée sous la barre des 10 %, à 3 % voire en deçà, au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, aux Comores, au Congo, au Gabon, au Mali, au Maroc, en République centrafricaine (RCA), au Sénégal, aux Seychelles et au Tchad. En 2012/13, les niveaux d'inflation resteront extrêmement divers. La plupart des pays situés aux deux extrêmes ne devraient pas changer de catégorie.

Politique monétaire : peser les risques d'inflation à l'aune des risques de récession

Alors que l'inflation avait cédé du terrain en 2009 et 2010 et que les banques centrales africaines se sont senties autorisées à assouplir leur politique monétaire, leur tâche est devenue plus complexe en 2011 avec le regain de tensions inflationnistes. Si cette situation s'explique surtout par la flambée des prix des produits alimentaires et des carburants, la pression de la demande intérieure y a aussi contribué. Dans plusieurs pays, la dépréciation des monnaies a aggravé l'inflation importée. Les politiques monétaires adoptées en réaction ont profondément varié, selon le contexte. En Éthiopie, au Kenya, au Nigeria, en Ouganda et en Tanzanie, un durcissement a été décidé pour juguler l'inflation. Mais dans plusieurs autres pays, les autorités monétaires ont progressivement opté pour une politique moins contraignante. La banque centrale de l'Angola a assoupli sa politique monétaire au cours de l'année 2011 une fois l'inflation engagée sur une tendance baissière. À Maurice, après avoir relevé son taux d'intérêt directeur pour freiner la hausse de l'inflation, la banque centrale a décidé de le réduire à nouveau fin 2011, avec le recul des prix et l'augmentation des risques de ralentissement de la croissance. L'Afrique du Sud, le Botswana et le Ghana n'ont pas voulu durcir leur politique monétaire malgré la reprise de l'inflation. En Afrique du Sud, l'inflation publiée s'est rapprochée fin 2011 du haut de la fourchette visée de 3 à 6 % mais il s'agissait d'un mouvement ponctuel, l'inflation sous-jacente restant inférieure. Une augmentation des taux d'intérêt aurait fragilisé une reprise économique encore timide. La banque centrale du Botswana a elle aussi maintenu son taux directeur constant alors même que l'inflation publiée restait bien au-delà de la fourchette visée des 3-6 %. La surréaction a été provoquée par des prix d'importation supérieurs pour les denrées alimentaires et les carburants alors que la demande intérieure restait relativement faible et que l'inflation à moyen terme ne suscitait guère d'inquiétudes. Au Ghana, qui pratique un ciblage annuel de l'inflation, le taux d'intérêt directeur a été abaissé en réaction à une moindre pression inflationniste : le taux d'inflation a chuté de 19.3 % en 2009 et 10.8 % en 2010 à 8.7 % en 2011, bien dans la fourchette visée de 6.5 à 10.5 %.

L'orientation future de la politique monétaire dépendra de la manière dont l'inflation est contrôlée et de l'importance des risques de récession économique mondiale. La où l'inflation reste faible ou recule, les banques centrales pourraient en profiter pour abaisser leurs taux d'intérêt. Mais étant donné la relativement faible transmission des taux directeurs aux taux débiteurs dans la plupart des pays africains, la baisse des coûts financiers pour les investisseurs restera probablement limitée.

L'assainissement des finances publiques est une priorité pour de nombreux pays

Pendant la récession de 2008/09, la baisse des recettes fiscales et les dépenses anticycliques ont provoqué une diminution des excédents budgétaires et un creusement des déficits. Plusieurs dirigeants ont changé de cap et pris des mesures pour limiter les dépenses quand d'autres continuaient à doper la demande pour empêcher un ralentissement de l'activité économique quand ils n'augmentaient pas les subventions et les allocations sociales pour compenser le renchérissement des produits alimentaires et des carburants.



Résultat, les déficits budgétaires sont restés relativement conséquents dans de nombreux pays. Cet état de fait réduit les marges de manœuvre pour des mesures anticycliques en cas de nouveaux chocs externes. Les pays exportateurs de pétrole comme l'Angola et le Nigeria ont bénéficié du rebond des cours du pétrole et ont pu singulièrement améliorer leur situation budgétaire. Ils affichent à nouveau des excédents budgétaires. Les autorités nigérianes ont tenté de supprimer les subventions aux carburants, extrêmement coûteuses d'un point de vue budgétaire et qui ont aussi biaisé les marchés et favorisé la contrebande. Mais non subventionnés, les prix ont plus que doublé et une grève générale a obligé le gouvernement à réintroduire une partie de la subvention, provoquant un nouveau repli de 30 % du prix des carburants. Le Botswana et le Ghana ont eux aussi adopté une stratégie d'assainissement qui porte peu à peu ses fruits, contribuant à augmenter les recettes tirées des exportations de matières premières. En Afrique du Sud, en Algérie, au Cap-Vert, au Kenya, au Maroc, en Namibie, en Ouganda et au Swaziland, le redressement est malgré tout trop lent ou inexistant, de sorte que fin 2013, les déficits publics devraient atteindre des niveaux supérieurs à ceux d'avant la crise mondiale de 2009. En Égypte et en Tunisie, la récession économique provoquée par les révoltes a creusé les déficits, les recettes fiscales se réduisant alors même que les dépenses augmentaient, notamment pour financer les subventions, les allocations sociales et les salaires de la fonction publique. La guerre civile en Libye a porté un coup d'arrêt à l'économie et à la production de pétrole, créant un déficit budgétaire d'environ 17 % en 2011 après un excédent proche de 9 % en 2010. Avec la reprise de la production pétrolière, les recettes de l'État augmenteront à nouveau de sorte que le budget libyen devrait renouer avec les excédents en 2012 comme en 2013.

Le redressement des finances publiques reste une priorité dans les pays où d'importants déficits persistent. Cela permet de créer des défenses budgétaires vis-à-vis de futurs chocs négatifs, d'augmenter l'épargne nationale, de réduire la prépondérance des considérations budgétaires sur les marchés financiers et d'aider le financement des investissements privés. Dans les pays riches en ressources, la prudence budgétaire peut être atteinte à travers une planification à moyen terme reposant sur des hypothèses raisonnablement optimistes quant aux prix futurs des matières premières et en alimentant davantage les fonds souverains afin d'être mieux préparé en cas de chute des recettes. En octobre 2011, le Nigeria a créé son premier fonds souverain (suivant en cela l'Algérie, le Botswana, la Libye et la Mauritanie), lequel a mis en place des fonds pour mieux surveiller les recettes tirées du pétrole et de matières premières (Triki et Faye [2011] proposent une évaluation des fonds souverains africains).

Les positions extérieures sont très variables d'un point à l'autre du continent

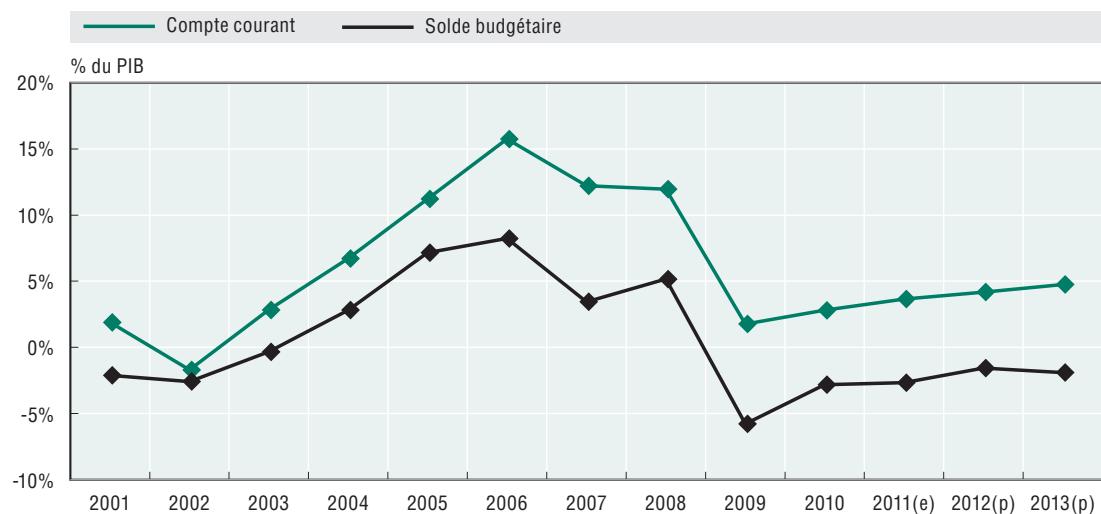
Le renchérissement des coûts de l'alimentation et de l'énergie a contribué à accélérer l'augmentation des prix des produits importés par rapport aux produits exportés dans bon nombre de pays africains et la fragilisation des termes de l'échange a entraîné une progression du revenu national inférieure à celle du PIB. Dans les pays importateurs de pétrole, le déficit de la balance courante s'est creusé et devrait s'établir en moyenne autour de 6 % du PIB en 2012/13. À l'inverse, les pays exportateurs de pétrole ont vu leur balance courante se redresser en 2011 et devraient afficher des excédents supérieurs à 4 % du PIB. En Libye, où la guerre civile a contraint la balance courante à passer d'une situation d'excédent à une situation de déficit en 2011, d'importants excédents sont à nouveau attendus en 2012 et 2013, autour de 16 et 13 % du PIB respectivement.

L'évolution de la balance des opérations courantes est souvent liée à celle du solde budgétaire. Dans les pays riches en ressources, les importants revenus tirés des exportations de matières premières améliorent la balance courante et les recettes de l'État mais aussi – si les dépenses sont maîtrisées – le solde budgétaire. Mais des doubles déficits profonds peuvent apparaître si la baisse des revenus ou l'augmentation des dépenses publiques aggrave le déficit budgétaire alors que l'épargne privée nette reste faible. C'est le scénario qu'a connu le Swaziland en 2010/11 qui s'est enfoncé dans une crise budgétaire alors que



les revenus tirés de la SACU dégringolaient sans ajustement correspondant des dépenses. Parallèlement, l'atonie des marchés d'exportation et un taux de change surévalué ont pesé sur les recettes d'exportation et réduit les réserves en devises. L'économie a désormais d'importants besoins de financement, externes et internes, en pleine morosité économique. Pour sortir de cette mauvaise passe, les autorités ont négocié un programme avec le FMI dont le principal objectif vise à réduire le déficit budgétaire en taillant dans les dépenses publiques. La BAfD a par ailleurs apporté un appui budgétaire. Le programme d'austérité devrait progressivement réduire le déficit budgétaire. La balance courante s'améliorera elle aussi, sous l'effet de transferts supérieurs et d'une compression des importations. Mais la sortie de crise sera difficile et la croissance devrait rester faible en 2012/13.

Figure 1.8. Compte courant et solde budgétaire dans les pays exportateurs de pétrole

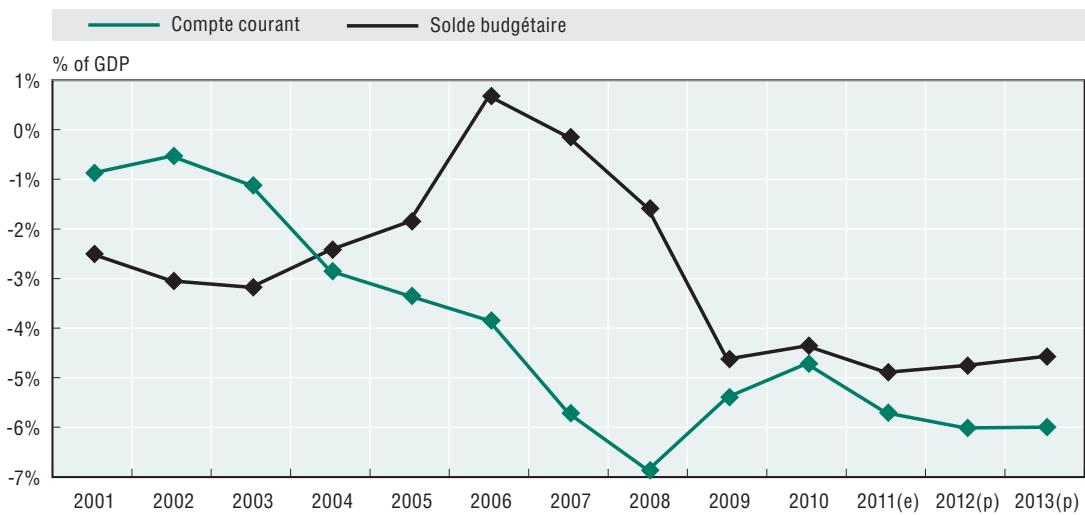


Note : e : estimations; p : prévisions.

Source : Calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932602996>

Figure 1.9. Compte courant et solde budgétaire dans les pays importateurs de pétrole



Note : e : estimations; p : prévisions.

Source : Calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603015>



Risques et enjeux pour les économies africaines

Les perspectives économiques pour le continent africain dépendent de nombreux facteurs qui échappent aux prévisions. Une aggravation de la crise dans la zone euro provoquerait un ralentissement mondial et un scénario plus pessimiste que celui sur lequel repose ce rapport. Pour les pays africains, cela entraînerait une baisse des recettes d'exportation et touristiques, des effets de contagion dans les banques du continent, ainsi qu'une diminution des apports d'aide publique au développement (APD), des IDE et des transferts des migrants. Selon certaines estimations, un recul d'un point de pourcentage du PIB des pays membres de l'OCDE entraîne un déclin du PIB africain d'environ 0,5 % et un baisse des recettes d'exportation pour les pays africains proche de 10 % (BAfD, 2011d).

Le commerce est particulièrement sensible aux perturbations dans d'autres régions. Une aggravation de la crise en Europe aurait un impact direct sur les pays qui dépendent du marché européen – notamment l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest, mais aussi l'Afrique du Sud et certains pays d'Afrique de l'Est comme le Kenya. Le tourisme serait également touché dans ces régions et dans des pays comme le Cap-Vert, Maurice et les Seychelles. La baisse du prix des matières premières réduirait les revenus des pays africains exportateurs de pétrole et de minéraux. Une aggravation de la crise en Europe frapperait aussi d'autres pays avancés et émergents, donnant un deuxième coup d'arrêt aux exportations africaines vers ces destinations. Une crise, quelle qu'elle soit, ferait repartir à la hausse les cours de l'or, ce qui aiderait les pays producteurs africains à compenser une partie de leurs pertes.

La contagion de la crise bancaire en Europe sur les banques africaines devrait être limitée. La Banque mondiale (2012) affirme qu'un scénario de crise en Europe « caractérisé par un désendettement significatif du secteur bancaire européen, une réduction des échanges avec l'Europe et un déclin significatif mais toujours maîtrisé de la confiance des investisseurs poserait certaines difficultés au secteur financier en Afrique mais pas à l'échelle du système ». Le système bancaire africain est relativement restreint et son extension est largement le fait d'établissements africains et non européens. Mais certains pays sont plus exposés que d'autres à une crise financière en Europe, du fait notamment de la volatilité des capitaux et de son impact sur les monnaies. Le secteur financier de l'Afrique du Sud est intégré au reste du monde et constitue le premier emprunteur africain en Europe. Les sorties d'investissements de portefeuille au second semestre 2011, qui ont exercé une pression sur le rand, ont prouvé la réalité de cette exposition. Les autres membres de la SACU (Botswana, Lesotho, Namibie et Swaziland) sont aussi exposés à travers leur intégration avec le secteur financier sud-africain. L'exposition aux difficultés financières en Europe est par ailleurs relativement forte dans certains autres pays où les banques européennes financent largement les investissements – comme l'activité touristique au Cap-Vert et aux Seychelles ou l'exploitation minière en Sierra Leone.

L'importance des investissements étrangers et de l'aide au développement mais aussi des transferts des migrants est difficile à apprécier – d'autant qu'elle dépend également de la profondeur et de la durée d'une nouvelle crise. La récente crise mondiale a eu de profondes répercussions sur les flux d'investissements en Afrique. Ces apports financiers n'ont pas encore repris et leur niveau en 2011 restait inférieur d'un quart à celui de 2008 (chapitre 2). Les pays riches en ressources ont été les principaux bénéficiaires des investissements destinés à l'Afrique et si une nouvelle crise mondiale devait entraîner une dégringolade des cours, ces flux seraient à nouveau probablement touchés. Mais à moyen et long termes, la demande grandissante pour le pétrole et d'autres matières premières devrait continuer à attirer des fonds vers ces pays. En outre, l'amélioration de la stabilité économique et politique devrait rendre les pays africains plus attrayants.



Après un repli de pratiquement 10 % en 2009, les transferts des migrants ont repris en 2010/11. Une crise économique qui aggraverait le chômage dans les pays d'accueil entraînerait vraisemblablement un nouveau recul de ces flux. En 2009, ces transferts ont été particulièrement affectés (en pourcentage du PIB) dans des pays comme le Liberia (3.1 %), le Soudan (1.5 %), le Cap-Vert (1 %), le Sénégal (0.9 %), le Maroc (0.7 %), l'Égypte (0.6 %) et l'Éthiopie (0.5 %). Mais ailleurs, ce repli a été moins marqué et, dans certains cas, les transferts ont augmenté pendant la crise mondiale. Une nouvelle crise provoquerait sans doute de nouvelles souffrances dans certains pays africains, touchés par la baisse des transferts des migrants mais, globalement, l'impact économique sur le continent serait limité.

Beaucoup avaient redouté une chute de l'APD lors de la récession mondiale de 2009 mais les apports d'APD à l'Afrique ont continué d'augmenter. Si cela ne prouve en rien qu'ils résisteraient à une nouvelle crise, certains éléments portent à croire que les pays donneurs tiendront leurs engagements et ne tailleront pas dans leurs budgets d'aide.

L'impact global sur l'Afrique d'une crise financière plus profonde en Europe dépendra de la gravité et de la durée de cette crise ainsi que de ses effets de contagion sur le reste du monde. Pendant la récession de 2009, les économies africaines ont fait preuve de résilience. Ce comportement a été facilité par les politiques économiques suivies, au plan international et en Afrique, pour stimuler la demande globale. De sorte que la récession économique a été de courte durée, permettant aux économies et aux cours des matières premières de rebondir en 2010. Mais dans de nombreux pays, y compris en Afrique, les déficits budgétaires et l'endettement public ont dépassé les niveaux d'avant-crise – ce qui réduit les marges de manœuvre pour la relance budgétaire si de nouvelles difficultés devaient survenir bientôt.

En plus des incertitudes extérieures, l'Afrique présente ses propres risques. Après les révolutions en Tunisie, en Égypte et en Libye, l'avenir de l'Afrique du Nord dépend de la capacité des nouveaux dirigeants à garantir la stabilité politique et à améliorer les conditions économiques et sociales. Cela vaut aussi pour le nouvel État du Sud-Soudan, dont la frontière avec le Soudan est source de tensions. Plusieurs autres pays africains sont aussi confrontés au mécontentement social et à des tensions régionales.

De mauvaises conditions météorologiques menacent la production agricole et la sécurité alimentaire en Afrique et la région du Sahel doit se préparer à une nouvelle crise alimentaire. Face à ces risques externes et intérieurs, les gouvernements africains doivent poursuivre des politiques macroéconomiques prudentes et être attentifs à tout nouveau choc extérieur.

Pour autant, ce rapport présente des perspectives économiques positives pour le continent africain. La croissance impressionnante de l'Afrique ces 15 dernières années et la résilience dont elle a fait preuve pendant la récession mondiale étaient cet optimisme. Le dernier Rapport sur la compétitivité en Afrique relaie ce sentiment, et confirme la solidité des résultats économiques tout en insistant sur la nécessité de poursuivre les réformes. En adoptant des politiques visant à supprimer les derniers obstacles à la croissance et contribuant à la rendre plus inclusive, l'Afrique a de bonnes chances de voir ses économies se redresser et de réduire les conflits sociaux. L'augmentation du nombre d'Africains en âge de travailler deviendrait alors un « dividende démographique pour la croissance » et non un enjeu social, faute d'emplois décents. Les chapitres suivants et la seconde partie de cette *Vue d'ensemble* reviennent plus en détail sur ces questions.



Tableau 1.Aa. Évolution macroéconomique en Afrique

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Croissance du PIB réel (%)				
Afrique centrale	5.7	5.1	4.9	4.8
Afrique de l'Est	7.1	6.0	5.1	5.6
Afrique du Nord	4.1	0.5	3.1	4.0
Afrique australe	3.5	3.5	4.0	4.4
Afrique de l'Ouest	6.9	6.2	6.9	6.4
Afrique	5.0	3.4	4.5	4.8
<i>Postes pour mémoire</i>				
<i>Afrique du Nord (incluant Soudan)</i>	4.2	0.7	3.0	3.9
<i>Sub-Saharan Africa</i>	5.5	5.1	5.4	5.4
<i>Pays exportateurs de pétrole</i>	5.3	2.9	4.7	5.0
<i>Pays importateurs de pétrole</i>	4.5	4.1	4.2	4.7
Prix à la consommation (Inflation in %)				
Afrique centrale	5.4	4.5	5.5	4.9
Afrique de l'Est	9.7	17.0	16.5	12.1
Afrique du Nord	6.2	7.4	7.0	7.0
Afrique australe	6.2	6.7	6.8	6.1
Afrique de l'Ouest	10.5	8.8	8.5	7.1
Afrique	7.4	8.5	8.4	7.3
<i>Postes pour mémoire</i>				
<i>Afrique du Nord (incluant Soudan)</i>	7.0	8.1	7.9	7.7
<i>Sub-Saharan Africa</i>	7.9	8.8	8.6	7.0
<i>Pays exportateurs de pétrole</i>	9.7	10.0	9.5	8.7
<i>Pays importateurs de pétrole</i>	5.0	7.3	7.4	6.0
Solde budgétaire global, dont compris (% PIB)				
Afrique centrale	1.7	2.8	2.4	1.6
Afrique de l'Est	-4.3	-5.0	-5.0	-5.1
Afrique du Nord	-3.0	-6.5	-4.7	-4.8
Afrique australe	-2.6	-2.5	-2.6	-2.4
Afrique de l'Ouest	-6.7	-1.7	-0.9	-1.0
Afrique	-3.5	-3.6	-2.9	-3.0
<i>Postes pour mémoire</i>				
<i>Afrique du Nord (incluant Soudan)</i>	-3.0	-6.3	-4.6	-4.8
<i>Sub-Saharan Africa</i>	-3.7	-2.1	-1.9	-2.0
<i>Pays exportateurs de pétrole</i>	-2.8	-2.7	-1.6	-1.9
<i>Pays importateurs de pétrole</i>	-4.4	-4.9	-4.8	-4.6
Compte courant extérieur, dont compris (% PIB)				
Afrique centrale	-5.6	-2.7	-1.0	0.5
Afrique de l'Est	-6.9	-7.7	-10.1	-9.3
Afrique du Nord	1.7	-0.8	1.0	2.1
Afrique australe	-1.8	-1.0	-1.9	-2.0
Afrique de l'Ouest	1.8	4.5	4.8	3.8
Afrique	-0.6	-0.6	-0.4	0.0
<i>Postes pour mémoire</i>				
<i>Afrique du Nord (incluant Soudan)</i>	0.8	-1.4	-0.1	1.3
<i>Sub-Saharan Africa</i>	-1.6	-0.2	-0.5	-0.8
<i>Pays exportateurs de pétrole</i>	2.8	3.6	4.2	4.8
<i>Pays importateurs de pétrole</i>	-4.7	-5.7	-6.0	-6.0

estimations (e) prévisions (p)

Source : Banque africaine de développement.



Tableau 1.Ab. Évolution macroéconomique par groupement de pays

	2009	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
<u>Croissance du PIB réel (%)</u>					
CEMAC	3.7	5.4	4.9	4.9	4.6
CEA	4.3	6.3	5.3	5.7	6.0
SACU	-1.6	3.2	3.2	2.9	3.6
UEMOA	3.0	4.6	1.1	6.6	5.2
<u>Prix à la consommation (Inflation in %)</u>					
CEMAC	4.7	2.4	2.8	3.9	3.5
CEA	11.6	4.8	14.0	9.9	9.0
SACU	7.2	4.4	5.2	6.2	5.3
UEMOA	2.2	1.2	3.5	3.5	2.6
<u>Solde budgétaire global, dons compris (% PIB)</u>					
CEMAC	-0.8	1.6	4.3	4.4	4.1
CEA	-3.7	-6.1	-6.6	-7.2	-7.1
SACU	-6.0	-4.5	-4.9	-4.3	-4.3
UEMOA	-3.9	-3.9	-3.6	-3.7	-4.2
<u>Compte courant extérieur, dons compris (%PIB)</u>					
CEMAC	-5.6	-4.5	-1.5	-0.6	1.2
CEA	-7.4	-7.7	-8.5	-9.6	-10.7
SACU	-3.9	-3.0	-3.2	-3.7	-3.9
UEMOA	-3.3	-3.7	-5.2	-5.0	-6.4

Note : Sont membres de la CEMAC le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, la république du Congo et le Tchad. Sont membres de la CEA le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie. Sont membres de la SACU l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland. Sont membres de l'UEMOA le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

estimations (e) ; prévisions (p)

Source: Banque africaine de développement.

Tableau 1.2. Positions concurrentielles : coûts relatifs unitaires de la main-d'œuvre en Afrique du Sud et à Maurice par rapport à d'autres pays

	Productivité relative (États-Unis = 1)	Relative wage (États-Unis = 1)	Coûts unitaires de la main-d'œuvre relatifs (États-Unis = 1)
Indonésie (2007)	0.07	0.03	0.47
Chine (2008)	0.10	0.05	0.51
Taipei chinois (2008)	0.47	0.26	0.54
Inde (2007)	0.08	0.05	0.56
Pologne (2006)	0.26	0.20	0.76
Thaïlande (2006)	0.05	0.04	0.77
Corée (2006)	0.67	0.58	0.87
Mexique (2008)	0.17	0.18	1.04
Japon (2008)	0.64	0.69	1.08
Philippines (2006)	0.06	0.06	1.10
République tchèque (2007)	0.25	0.28	1.11
Malaisie (2007)	0.10	0.11	1.20
Fédération de Russie (2006)	0.10	0.12	1.21
Suède (2008)	0.88	1.19	1.36
Singapour (2008)	0.32	0.49	1.53
UME* (2008)	0.62	1.10	1.80
Royaume-Uni (2008)	0.58	1.07	1.85
Afrique du sud (2008)	0.15	0.27	1.87
Maurice (2007)	0.06	0.12	1.94
Hong Kong, Chine (2008)	0.19	0.40	2.08

* Moyenne des pays membres de la zone euro.

Source : Ceglowski et Golub (2011). Données pour les heures ouvrées ajustées par ces auteurs.



Notes

1. Voir le chapitre thématique consacré à cette question dans l'édition 2010 des Perspectives économiques en Afrique.
2. Les informations présentées ici s'appuient pour l'essentiel sur les Perspectives économiques n° 90 de l'OCDE de novembre 2011 et sur la mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international du 24 janvier 2012. Elles ont été actualisées dans toute la mesure du possible.
3. Selon les estimations de la Banque africaine de développement, la classe moyenne représentait 313 millions d'Africains en 2010, soit 34 % de la population du continent. Si l'on se base sur une définition plus étroite, on obtient un chiffre de 123 millions (ou 13 % de la population). La classe moyenne a augmenté depuis 20 ans de respectivement 162 et 42 millions de personnes. L'estimation basse fait référence aux personnes ayant un pouvoir d'achat journalier se situant entre 4 et 20 dollars (USD) en parité de pouvoir d'achat (PPA) de 2005. L'estimation haute comprend les personnes pouvant consommer entre 2 et 4 USD par jour (on parle aussi de « classe moyenne flottante » ; voir BAfD, 2011a).
4. Pour plus d'informations, voir les notes pays respectives.

Références

- Ajakaiye, O., M. Ncube et J. Macakiage (2007), "Services and Economic Development in Africa: An Overview", *Journal of African Economies*, 16 (suppl. 1).
- BAfD (Banque africaine de développement) (2011a), "The Middle of the Pyramid: Dynamics of the Middle Class in Africa", *AfDB Market Brief*, 20 avril.
- BAfD (2011b), "Recent trends in global food prices", *AfDB Brief, Quarterly Bulletin Issue 2*, novembre.
- BAfD (2011c), "Infrastructure and Agricultural Productivity in Africa", *AfDB Market Brief*, 23 novembre.
- BAfD (2011d), "The impact of the US credit rating downgrade and European debt crisis on Africa", *Africa Emerging Issues*, Vol. 1.
- Banque africaine de développement (BAfD), Banque mondiale et Forum économique mondial (FEM) (2011), *The Africa Competitiveness Report 2011*, BAfD, Tunis.
- Banque mondiale (2012), "African Financial Sectors and the European Debt Crisis: Will Trouble Blow across the Sahara?", *Crisis Monitoring Policy Briefing*, janvier.
- Ceglowski, J. et S. Golub (2011), "Does China still have a labour cost advantage?", *CESifo Working Paper* No. 3579, septembre.
- Easterly, W. et A. Reshef (2010), "African export successes: surprises, stylized facts, and explanations", *NBER Working Paper* No. 16597, décembre.
- Giannini, A., M. Biasutti, I. Held et A.-H. Sobel (2008), "A global perspective on African climate", *Climate Change*, No. 90.
- Trevino, J.-P. (2011), "Oil-Price Boom and Real Exchange Rate Appreciation: Is There Dutch Disease in the CEMAC?", *IMF Working Paper* No. 11/268, novembre.
- Triki, T. et I. Faye (2011), "Africa's Quest for Development: Can Sovereign Wealth Funds help?", *AfDB Working Paper* No. 142, décembre.



Chapitre 2

Flux économiques domestiques et externes

Les sources extérieures de revenu et les rentrées fiscales disponibles pour le développement en Afrique n'ont jamais été aussi élevées. Elles ont triplé depuis dix ans. En 2011, les finances extérieures ont retrouvé leurs niveaux d'avant la crise, les investissements étrangers, l'APD et les transferts des migrants représentant environ 152.2 milliards USD. En pourcentage du PIB du continent, les apports extérieurs ont doublé entre 2000 et 2006, de 6.8 à 12.3 %, mais sont retombés à 8.2 % en 2011.

Les IDE et l'APD restent les deux principales sources de financement. Mais, de plus en plus, les gouvernements africains et leurs partenaires doivent se tourner vers les transferts des migrants et les recettes fiscales et c'est pourquoi ce chapitre s'intéresse, plus que les années précédentes, à ces formes de financement.

L'appétit des économies émergentes pour les matières premières et la flambée des cours mondiaux ont sous-tendu l'augmentation de l'investissement dans les ressources en Afrique. Une croissance soutenue dépassant les 5 % et l'amélioration des indicateurs macroéconomiques – recul de l'inflation et niveaux d'endettement viables – ont attiré des investissements internationaux et, de plus en plus, nationaux.

Les investissements étrangers constituent toujours le principal apport financier extérieur à l'Afrique et devraient jouer un rôle déterminant pour stimuler la croissance à long terme et l'emploi. Pour autant, la progression des investissements ces dernières décennies n'a ni rendu la croissance plus inclusive ni créé suffisamment d'emplois, l'essentiel des ressources étant consacré à la quête de ressources naturelles. L'Afrique doit parvenir à attirer davantage d'IDE productifs si elle veut diversifier son économie et bénéficier des transferts de technologie et des effets de retombée.

Si l'APD a progressé en 2011, le rythme a été moindre que les années précédentes. La crise de la dette souveraine et les mesures d'austérité adoptées dans les pays de l'OCDE limitent les perspectives d'une augmentation sensible de l'aide dans les prochaines années. Une situation qui pourrait rejaillir sur le fonctionnement de l'État dans pratiquement la moitié des pays africains pour lesquels l'APD reste la principale source d'apports extérieurs.

Les transferts des migrants vers l'Afrique ont atteint un pic en 2011 et devraient continuer de progresser fortement en 2012. Leur volume varie entre pays et régions. Ils jouent un rôle crucial pour lisser la consommation et contribuent ce faisant à réduire la pauvreté et à améliorer l'environnement social. De plus, ils peuvent financer des petites et micro-entreprises, contribuant à la création d'emplois.

Le recouvrement des impôts en Afrique s'est amélioré, puisqu'il est passé d'une moyenne non pondérée de 17.9 % du PIB en 2000 à 20.3 % en 2010. Mais cette progression est surtout imputée aux taxes frappant les ressources dans les pays exportateurs de pétrole, les cours ayant bondi après 2007. Les pays africains doivent améliorer la qualité de leurs systèmes



2. Flux économiques domestiques et externes

d'imposition en élargissant leur assiette fiscale. Ces recettes complètent les apports extérieurs en aidant les États à fournir des services publics de qualité et à poursuivre des politiques économiques propices au renforcement de la croissance et à l'attraction de capitaux étrangers.

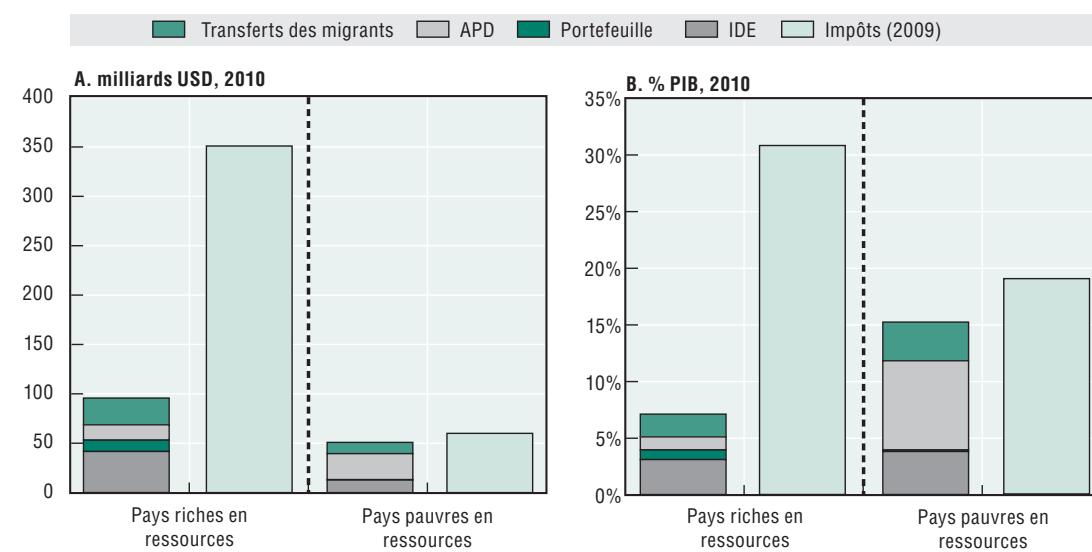
Tableau 2.1. **Apports financiers extérieurs et recettes fiscales en Afrique (2000-12)**

Apports (milliards USD en volume)	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 (e)	2012 (p)
1. APD nette totale, tous donneurs	15.5	16.8	21.4	27.4	30.0	35.8	44.6	39.6	45.2	47.8	47.9	48.4	48.9
2. Investissements de portefeuille	1.9	-3.3	-0.1	-0.4	6.8	5.8	22.2	12.8	-27.0	-2.1	12.2	7.7	16.2
3. Flux entrants d'IDE	10.9	20.9	16.1	20.4	21.7	38.2	46.3	63.1	73.4	60.2	55.0	54.4	53.1
4. Transferts des migrants	11.5	12.6	13.2	15.8	19.8	22.7	26.8	37.0	41.5	37.7	39.3	41.6	45.0
5. Recettes fiscales	141.0	131.7	123.9	159.0	204.6	262.4	312.5	357	458.5	339.2	416.3
Total des apports extérieurs (1+2+3+4)	39.7	47.1	50.6	63.3	78.3	102.5	139.8	152.5	133.1	143.5	154.4	152.2	163.2
Afrique du Nord	11.7	14.2	13.6	15.0	20.2	27.4	37.2	43.4	33.5	23.7	37.5	27.6	31.6
Afrique de l'Ouest	7.5	8.0	9.6	10.7	13.9	23.6	34.0	32.2	33.6	37.6	37.7	42.4	45.2
Afrique centrale	1.7	2.8	4.0	8.8	5.1	6.0	6.0	8.0	4.6	7.0	9.5	8.4	8.6
Afrique de l'Est	6.9	8.1	8.7	11.3	13.1	14.5	19.0	22.3	24.5	25.2	23.4	26.1	26.7
Afrique australe	10.6	12.5	13.0	14.9	23.3	28.2	40.5	42.5	31.9	44.2	41.2	39.1	45.9

Source : CAD/OCDE, Banque mondiale, FMI et données des Perspectives économiques en Afrique. Estimations de l'auteur pour les données relatives à l'APD en 2011 basées sur le taux d'augmentation prévu de l'aide-pays programmable (APP) tiré du rapport de l'OCDE sur la prévisibilité de l'aide. Prévisions pour 2012 – IDE et investissements de portefeuille : FMI ; transferts des migrants : Banque mondiale ; APD : CAD/OCDE (calculs de l'auteur) (ce tableau ne tient pas compte des prêts des banques commerciales, des prêts du secteur public ni des crédits commerciaux).

La forte augmentation des ressources financières en Afrique depuis dix ans masque des réalités très différentes. Les pays riches en ressources ont capté l'essentiel de cette progression, en particulier pour les ressources intérieures tirées des matières premières, grâce entre autres à des redevances d'exploitation en hausse (figure 2.1.a). Dans les pays pauvres en ressources, les apports extérieurs restent plus importants en proportion du PIB (figure 2.1.b). Les pays à faible revenu, souvent pauvres en ressources, ont attiré une part supérieure des IDE en pourcentage du PIB en 2010 et 2011. Les investissements dans les installations nouvelles en direction des pays à faible revenu ont fait preuve d'une résilience supérieure à la crise économique que les IDE en quête de ressources, plus cycliques, qui profitent aux pays à revenu intermédiaire riches en ressources.

Figure 2.1. **Ressources financières intérieures et extérieures**



Source : CAD/OCDE, Banque mondiale, FMI et PEA.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603034>

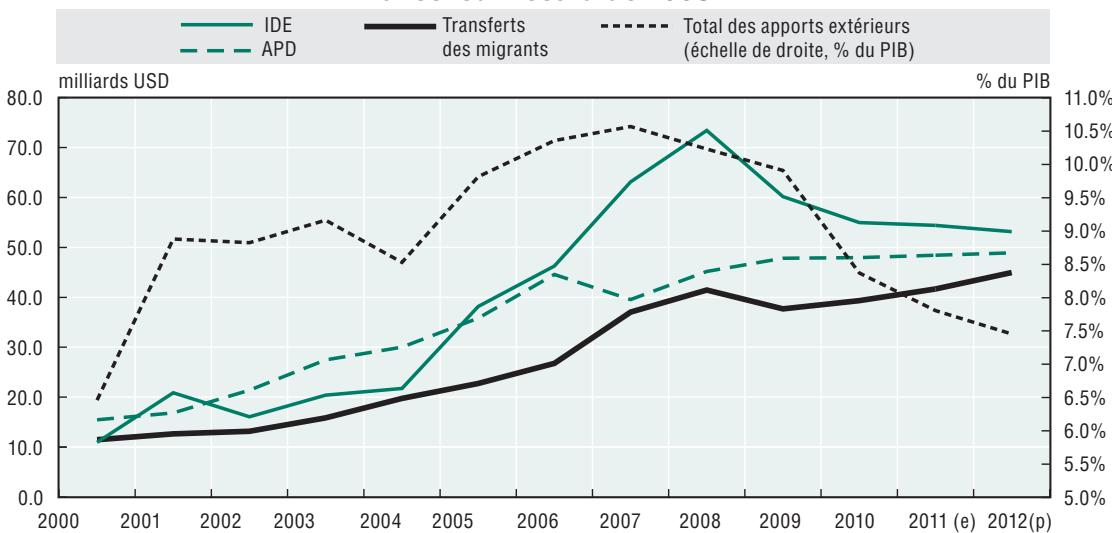


Les apports extérieurs à l'Afrique ont légèrement fléchi en 2011, à 152.2 milliards USD, contre 154.4 milliards en 2010. La reprise progressive des investissements après la crise économique mondiale a été stoppée par les révoltes en Tunisie, en Égypte et en Libye. Par rapport à la modeste reprise dans d'autres pays en développement, les IDE vers l'Afrique ont légèrement reculé en 2011, à un niveau estimé à 54.4 milliards USD, contre 55 milliards en 2010 (Cnuced, 2011). À titre de comparaison, les recettes fiscales totales avaient augmenté de 22 % en 2010, à 416.3 milliards USD. En 2010, les recettes fiscales totales des pays africains ont été plus de deux fois supérieures aux apports extérieurs au continent.

La part de l'Afrique dans les IDE investis dans les pays en développement a diminué, de 9.4 % en 2010 à 8.2 % en 2011 davantage de capitaux partant vers des économies émergentes en dehors du continent, notamment en Chine. L'Afrique a reçu 3.6 % des IDE internationaux en 2011, contre 4.2 % en 2010. Ce chiffre reste quatre fois supérieur aux 0.8 % de l'année 2000 mais nettement inférieur au record de 2009, de 5.9 %, signe que l'attractivité potentielle de l'Afrique pour les investisseurs n'est pas totalement rétablie.

En 2005, les IDE ont ravi à l'APD la première place des apports extérieurs à l'Afrique (figure 2.2). Mais pour 20 des 28 pays à faible revenu – qui représentent 52 % de la population du continent – l'APD reste la principale source de financement en 2010. Le nombre de pays – tous riches en ressources – où les investissements sont supérieurs aux autres apports a progressé, passant de neuf en 2000 à 16 en 2010. Pour six pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Djibouti, São Tomé-et-Principe et Soudan), l'APD a constitué la principale source de financement extérieur en 2010. Dans tous les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, les IDE ont représenté plus de la moitié des apports extérieurs, à l'exception de l'Afrique du Sud où les investissements de portefeuille sont ressortis en 2010 à 80 % du total des apports extérieurs. Dans certains pays en revanche – Kenya, Lesotho, Maroc, Nigeria, Sénégal, Swaziland et Tunisie – les transferts des migrants constituent les premiers apports extérieurs.

Figure 2.2. Les IDE ont supplanté l'APD en 2005 sans renouer avec leur record de 2008



Note : Cette figure ne tient pas compte des prêts des banques commerciales, des prêts du secteur public ni des crédits commerciaux.

Source : CNUCED, OCDE/CAD et Banque mondiale. Les prévisions du PIB pour 2012 sont tirées des Perspectives de l'économie mondiale du FMI.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603053>



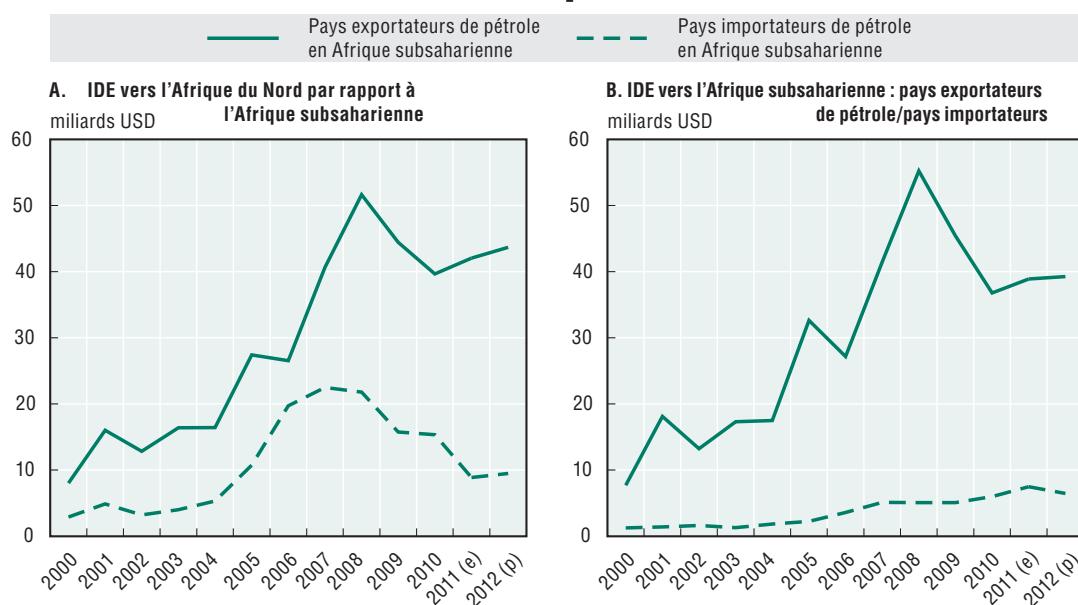
Pour revenir sur cette tendance à l'augmentation des apports extérieurs, l'Afrique a besoin des investissements étrangers pour retrouver les niveaux d'avant la crise, en particulier l'Afrique du Nord. Il faut aussi que les transferts des migrants continuent d'augmenter. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (Cnuced) table sur un retour des IDE vers l'Afrique à leurs niveaux moyens d'avant la crise mondiale d'ici 2014. L'augmentation tendancielle de la part des puissances émergentes dans les investissements étrangers devrait se maintenir, à proportion de leurs besoins en ressources naturelles. Les investissements de portefeuille vers l'Afrique sont restés relativement marginaux mais avec le développement du secteur financier dans des pays comme l'Afrique du Sud, l'Égypte ou le Maroc, une augmentation relative peut être attendue à court terme. Dans le contexte actuel d'austérité et de pressions budgétaires croissantes dans les pays donneurs, l'APD devrait, au mieux, conserver dans les années à venir son niveau actuel en valeur nominale.

Les risques sont surtout liés aux perspectives de croissance de l'économie mondiale et à l'évolution des cours des matières premières. Une aggravation de la crise en Europe et un ralentissement marqué de l'économie mondiale toucheraient de plein fouet les apports financiers à l'Afrique (chapitre 1). En Afrique du Nord en particulier, tout dépendra du retour à la normale en Égypte, en Libye et en Tunisie. La Libye – l'un des principaux bénéficiaires d'investissements étrangers du continent – a vu ses IDE dégringoler, de 6.3 milliards USD en 2010 à un niveau estimé de 2.35 milliards en 2011.

Investissements directs étrangers

Selon la Cnuced, le total des investissements étrangers en Afrique en 2011 serait en recul pour la troisième année consécutive, à 54.4 milliards USD. Cette évolution contraste fortement avec la reprise générale des IDE internationaux et a provoqué un nouveau repli de la part de l'Afrique dans le total mondial, de 4.2 % en 2010 à 3.6 % en 2011 – même si ce chiffre reste supérieur à la moyenne de la dernière décennie (3.3 %). Cette quasi-stagnation s'explique par les événements en Égypte, en Libye et en Tunisie, dans la mesure où l'incertitude économique et politique provoquée par le printemps arabe a nourri l'attentisme des investisseurs étrangers. C'est pourquoi les investissements en Afrique du Nord ont reculé de 42 % en 2011, en plus du repli cumulé de 32 % sur les trois années précédentes.

Figure 2.3. Rebond des IDE vers l'Afrique subsaharienne, déclin des IDE destinés à l'Afrique du Nord



Source : CNUCED (WIR 2012) et FMI (WEO 2012).

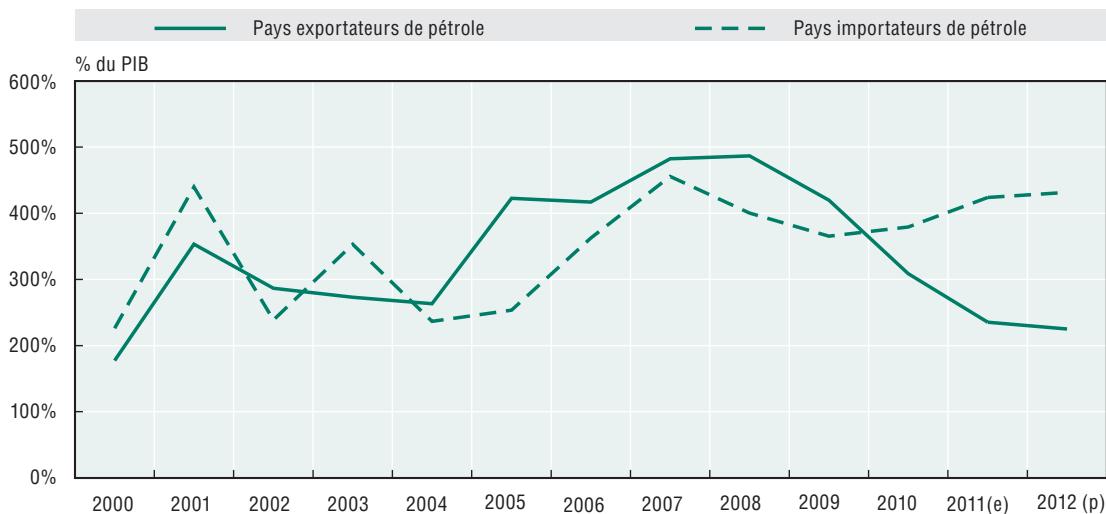
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603072>



L'Afrique subsaharienne aurait enregistré une augmentation des investissements étrangers en 2011 de 25 % (figure 2.3.a). Cette reprise est à imputer en priorité à l'Afrique de l'Est et à l'Afrique de l'Ouest, avec une progression respective des apports de 53 et 17 %. Ce regain indique que les fondamentaux pour attirer l'investissement étranger présents avant la crise sont toujours là : amélioration des politiques macroéconomiques, environnement réglementaire plus favorable et – malgré un recul par rapport au pic précédent – cours internationaux des matières premières bénéficiant aux exportateurs. Les métaux, le pétrole et les produits agricoles non transformés ont notamment vu leurs niveaux de prix moyens de 2011 battre leurs records de 2008.

La figure 2.3.b montre comment les pays exportateurs de pétrole ont drainé les investissements étrangers vers l'Afrique subsaharienne, provoquant ainsi une nouvelle concentration des IDE dans les industries extractives et, en particulier, le secteur pétrolier. Les économies non pétrolières sont habituellement bien moins importantes que les économies pétrolières et attirent donc moins d'investissements en volume. Mais la figure 2.4 indique que les pays importateurs de pétrole ont su attirer un niveau équivalent d'IDE en part du PIB par rapport aux pays exportateurs. La part des IDE dans le PIB des pays importateurs de pétrole a fait preuve d'une résilience supérieure à celle des pays exportateurs au moment de la crise internationale.

Figure 2.4. Les pays importateurs de pétrole ont attiré davantage d'IDE en part du PIB que les pays exportateurs



Source : IIM de la CNUCED, WEO du FMI pour les estimations 2011 et les prévisions 2012.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603091>

Les IDE sont une source importante d'investissements productifs en Afrique – ils financent les immobilisations corporelles et les stocks (Cnuced, 2010). La part moyenne des IDE dans le capital fixe brut est ressortie à 19.2 % sur la dernière décennie, soit pratiquement le double de la moyenne mondiale et nettement plus que dans les autres pays en développement (12.4 %). Reisen et Rieländer (2011) ont montré que les investissements étrangers peuvent étayer la croissance à travers l'accumulation de capital ou la productivité totale des facteurs (PTF). Les investissements en quête de ressources naturelles constituent l'essentiel des IDE en Afrique. Mais McKenzie et al. (2010)¹ ont estimé que la productivité africaine avait augmenté de 2.7 % par an entre 2000 et 2007, signe que les pays africains améliorent progressivement les conditions propres à attirer des investissements davantage orientés vers la productivité.



L'édition 2012 du rapport de la Banque mondiale sur la pratique des affaires fait part d'une proportion record de pays africains (78 %) ayant engagé des réformes réglementaires. Sur les six dernières années, la moyenne s'est établie à 56 %. En 2011, cinq pays africains figuraient dans les pays ayant le plus réformé : le Maroc, le Cap-Vert, São Tomé-et-Principe, le Burundi et la Sierra Leone. Ces pays devraient récolter les fruits des réformes passées dans les années à venir.

En 2010, les pays de l'OCDE représentaient toujours environ 40 % des IDE totaux destinés à l'Afrique, mais leur part reculera probablement dans les années qui viennent. Les partenaires émergents devraient accroître encore leurs investissements en Afrique, en quête de ressources naturelles supplémentaires, d'une main-d'œuvre à prix concurrentiels et de marchés en plein essor. Selon l'enquête 2011 d'Ernst&Young sur l'attractivité de l'Afrique, les investissements annuels des partenaires émergents ont progressé en moyenne de 13 % par an depuis dix ans.

L'investissement des puissances émergentes a surtout été dirigé vers les ressources naturelles, mais il se diversifie désormais de plus en plus – agriculture, industries manufacturières ou industries de services (par exemple, les télécommunications). Cela renforce le potentiel des transferts de technologie et accroît la productivité, ce qui joue un rôle important pour la croissance économique dans les pays pauvres en ressources (Mlachila et Takebe, 2011).

À court terme, les perspectives d'investissement pour l'Afrique restent prudemment optimistes, conformément à la reprise soutenue des flux mondiaux d'IDE. Cette anticipation positive repose sur une croissance économique alerte et durable en Afrique et sur l'amélioration du climat des affaires et de la compétitivité. Une aggravation de la récession en Europe en 2012 et le ralentissement prévu de l'activité économique mondiale pourraient considérablement ternir le tableau – un scénario qui fragilisera nécessairement la reprise des IDE, sous l'effet d'une moindre demande de ressources naturelles et d'un repli des cours du pétrole. La reprise des investissements en Afrique du Nord dépendra de la stabilité, notamment en Égypte, en Libye et en Tunisie. La section suivante revient sur les tendances des IDE régionaux.

Performance régionale

L'évolution des IDE diffère considérablement d'une région à l'autre. L'Afrique australie a été le premier bénéficiaire des investissements du continent depuis 2008. Mais selon le FMI, l'Afrique de l'Ouest devrait la rejoindre en 2012, grâce notamment au démarrage de l'exploitation du pétrole et d'autres ressources naturelles au Ghana et au Nigeria. Le printemps arabe a détourné les investisseurs de l'Afrique du Nord et ceux-ci ne devraient pas revenir avant 2013. Bien que l'Afrique de l'Est soit la région qui bénéficie le moins des flux IDE, elle attire des investissements plus diversifiés, ce qui a contribué à accroître sa productivité.

L'Afrique australie et l'Afrique de l'Ouest ont bénéficié de 55 % des investissements totaux en Afrique en 2011. À eux seuls, les cinq premiers pays (Nigeria, Afrique du Sud, Maroc, Angola et République du Congo) ont raflé 48 % du total. L'industrie pétrolière du Nigeria et son vaste marché de consommateurs ont fait de ce pays le premier bénéficiaire des investissements du continent en lieu et place de l'Angola, avec un total de 7.36 milliards USD. L'Afrique du Sud et le Maroc arrivent en deuxième et troisième positions, avec respectivement 7.17 et 3.44 milliards USD. Ces pays devraient conserver leurs cinq premières places en 2012. Le Maroc fait figure de petit nouveau, après une décennie de politiques spécifiques qui commencent à porter leurs fruits.

Les soulèvements en Afrique du Nord ont fortement rejouillé sur l'investissement, qui a reculé de 42 % en 2011 pour s'établir à 9.48 milliards USD – soit 17 % du total des IDE émis vers



l'Afrique, contre 28 % en 2010. À l'exception du Maroc, tous les pays ont été concernés. L'Égypte a été le plus durement touché, avec un recul de 60 % en 2011. Ses fondamentaux économiques à long terme restent solides, ce qui augure bien des perspectives d'investissement dès que la région se sera stabilisée. Les investissements au Maroc devraient continuer à augmenter, le pays s'étant positionné comme un havre de stabilité dans la région. Il a d'ailleurs été sacré « première destination pour les investissements en 2012 » par le *Financial Times*.

À l'exception du Sud-Soudan et du Soudan, l'Afrique de l'Est est moins bien dotée en ressources naturelles. Sa part dans les IDE africains a reculé, de 13 % en 2004 à 7 % en 2010, le total des flux dégringolant à 4 milliards USD en 2010. Les investissements se sont ressaisis en 2011, à 6 milliards USD, le Soudan arrivant en tête avec 2.63 milliards, devant l'Éthiopie (1.03 milliard) et l'Ouganda (0.82 milliard). L'Ouganda espère attirer une raffinerie de pétrole pour sa toute jeune industrie pétrolière, réitérant ce qu'il avait fait pour l'or en amenant les Russes à ouvrir la première raffinerie. L'Afrique de l'Est bénéficie déjà d'un grand nombre d'investissements initiaux par rapport à d'autres régions, signe d'une plus grande diversité des projets et des possibilités d'investissement. Cela laisse présager d'une bonne diversification de l'économie. Sa position géographique la rapproche du Moyen-Orient, de l'Inde et de la Chine. Un redressement durable du PIB par habitant en 2011 et 2012, conjugué à l'augmentation de sa main-d'œuvre éduquée, devrait attirer davantage d'investissements dans les services et développer la consommation locale.

Les IDE à l'Afrique australe ont été réduits de moitié, passant de 30 milliards USD en 2008 à 15 milliards en 2011, une évolution qui traduit le plongeon des investissements en Angola, de 16.58 milliards USD en 2008 à un niveau estimé de 3.27 milliards USD en 2011. Les incertitudes à la veille de l'élection présidentielle angolaise pourraient encore brouiller les perspectives pour 2012 mais son industrie pétrolière florissante devrait attirer de nombreux apports dans les années à venir. L'Afrique du Sud a su renverser la récente tendance à la baisse, attirant plus de 7 milliards USD en 2011, contre 1.55 milliard en 2010, le plus faible niveau en cinq ans. Maurice continue de progresser sur la chaîne de valeur, en privilégiant les services bancaires extraterritoriaux, les activités de sous-traitance et l'immobilier de luxe par rapport au textile et au tourisme.

En 2011, les investissements en Afrique de l'Ouest ont atteint un niveau estimé de 13.25 milliards USD, contre 11.31 milliards en 2010. Au cours des cinq dernières années, les IDE ouest-africains ont été surtout attirés par le secteur des matières premières. Le Nigeria a représenté 79 % des IDE totaux à la région en 2005. Mais sa part dans les investissements régionaux a reculé autour de 54 %, la nouvelle industrie pétrolière du Ghana captant une part croissante des IDE : ils sont passés de 860 millions USD en 2007 à 1.67 milliard en 2011. La loi nigériane sur l'industrie pétrolière devrait renforcer la transparence et la gouvernance dans ce secteur. Le ministère nigérian du Commerce et de l'investissement a annoncé pour 2012 des investissements de trois grandes compagnies pétrolières, supérieurs à 4.5 milliards USD. Près de 70 % des investissements dans la région vont au secteur du gaz et du pétrole, les 30 % restants étant pour l'essentiel capturés par l'immobilier et les télécommunications.

Les IDE à l'Afrique centrale ont baissé, de 7.9 à 7.64 milliards USD. Cela représente pourtant une augmentation de pratiquement 50 % par rapport à 2009. L'essentiel est dû à la RDC, où les investissements ont augmenté de 343 % en 2010. Si le phénomène est surtout lié aux télécommunications, le pays attire toujours des fonds en quête de ressources naturelles. La République du Congo, la RDC et la Guinée équatoriale représentent 81 % des investissements de la région, dont l'essentiel a été consacré aux ressources. Les industries d'extraction sont intensives en capital et exigent une main-d'œuvre hautement qualifiée, de sorte que leurs activités ne bénéficient pas à la population locale à travers une croissance plus inclusive et des emplois moins qualifiés.

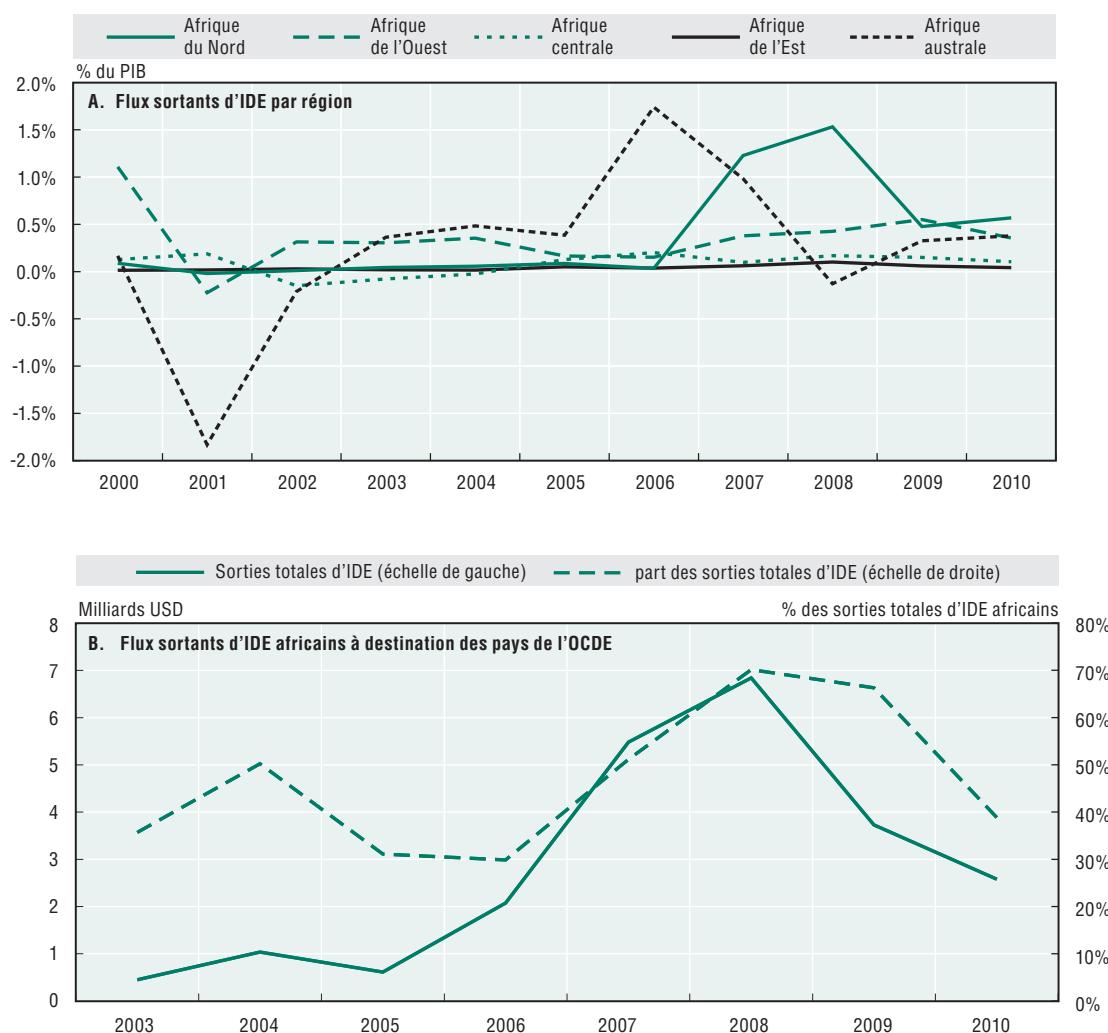
Selon la Cnuced, le total des investissements directs en provenance de pays africains a gagné 18 % en 2010, passant à 6.7 milliards USD, contre 5.6 milliards en 2009. Ils n'ont pas



encore retrouvé leur niveau record de 2007, de 10.7 milliards USD. À elles deux, l'Afrique du Nord et l'Afrique australe assurent pratiquement 80 % de ces investissements (figure 2.5.a). Les investissements africains en direction des pays de l'OCDE ont représenté 62 % du total de ces dix dernières années, à 26 milliards USD (données de la Cnuced et de l'OCDE, 2012). Le Luxembourg a attiré 5 milliards USD, devant le Royaume-Uni et la France (4 milliards chacun), l'Allemagne (2.4 milliards) et l'Autriche (1.8 milliard).

La part mondiale des investissements de l'Afrique a doublé en 2010, passant à 0.5 %, contre une moyenne de 0.26 % au cours de la dernière décennie (Cnuced, 2012). L'Afrique du Nord a fourni 3.3 milliards USD, soit pratiquement la moitié du total du continent. En 2010, la Libye est restée le premier investisseur à destination de pays étrangers, apportant 1.3 milliard USD, l'Égypte et l'Angola fournissant chacun pratiquement 1.2 milliard. À cause des soulèvements en Égypte et en Libye, cette situation va radicalement changer en 2011 et 2012. Le Nigeria (0.9 milliard USD), le Maroc (0.5 milliard), l'Afrique du Sud (0.45 milliard) et l'Algérie (0.2 milliard) restent les quatre premiers investisseurs. En 2010, les IDE en provenance d'Afrique du Sud ont été nettement moindres qu'avant la crise, où ils avaient atteint 3 et 6 milliards USD en 2006 et 2007.

Figure 2.5. Les flux sortants d'IDE africains viennent essentiellement de pays riches en ressources et concernent les pays de l'OCDE



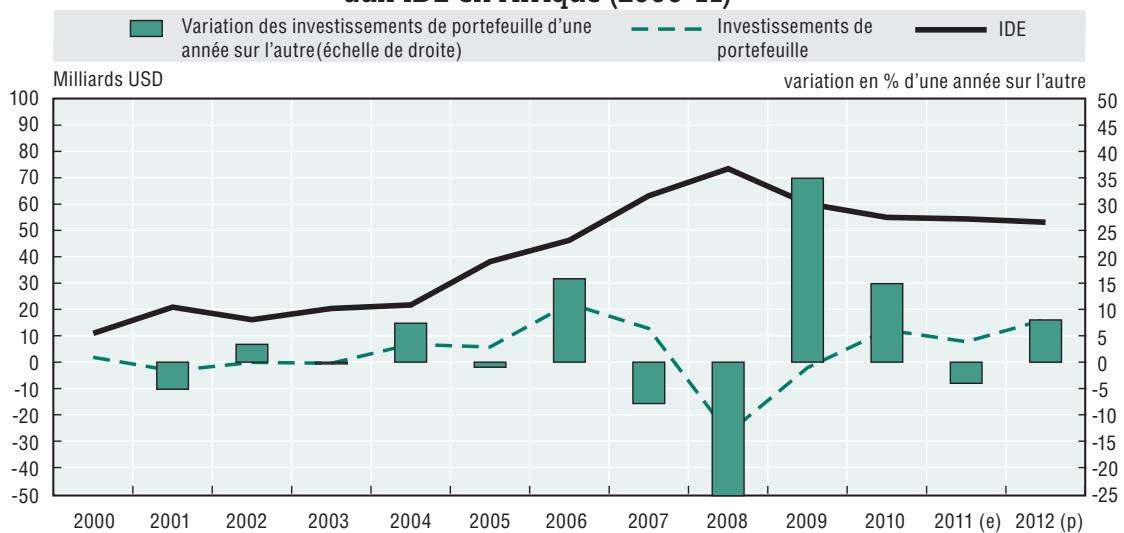
Source : Calculs de l'auteur et CNUCED (Rapport sur l'investissement dans le monde 2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603110>



Selon Ernst&Young (2011), les investissements intra-africains (compris dans les flux entrants et sortants d'IDE évoqués plus haut) ont augmenté de 21 % entre 2003 et 2010 mais le volume de capitaux et le nombre de projets concernés reste inférieur à celui observé chez d'autres acteurs émergents. Ce faible degré d'activité peut s'expliquer par la dépendance de la région à l'égard des apports extérieurs. Le schéma traditionnel qui voyait l'Afrique du Nord et l'Afrique australe capter l'essentiel des investissements intrarégionaux est en train d'évoluer lentement. Ces dernières années, le Nigeria a investi pratiquement 1 milliard USD dans le secteur des services du Ghana, notamment la banque et l'assurance. Les grandes banques marocaines investissent lourdement dans le développement du système financier et bancaire de l'Afrique de l'Ouest. Pour que l'Afrique puisse pleinement réaliser son potentiel de commerce et d'investissements intrarégionaux, la poursuite de l'harmonisation des accords commerciaux régionaux et l'interpénétration des régimes d'investissement seront indispensables.

Figure 2.6. Investissements de portefeuille par rapport aux IDE en Afrique (2000-11)



Source : CNUCED (WIR 2012) et FMI (WEO 2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603129>

Fusions et acquisitions et investissements de portefeuille

Les investissements de portefeuille en Afrique se sont rétablis moins rapidement que les IDE et même s'ils gagnent progressivement en importance depuis dix ans, ils restent marginaux par rapport aux investissements étrangers. Selon le FMI, les investissements nets de portefeuille vers 23 pays africains en 2000 sont ressortis à 1.9 milliard USD, soit 17 % des investissements totaux en Afrique. En 2011, 32 pays africains ont bénéficié d'environ 7.7 milliards USD, soit seulement 15 % des IDE totaux à l'Afrique. La figure 2.6 illustre la volatilité de ces flux, qui ont atteint un record de 22.2 milliards USD en 2006 avant de chuter ensuite à -27.2 milliards USD en 2008 sous l'effet de la crise financière. Des mouvements aussi brusques portent en germe les risques d'une crise de change comme l'a connue l'Afrique du Sud en 2008, quand le rand s'est déprécié dans le sillage de l'impact de la crise financière internationale sur les investissements de portefeuille.

Tout au long de la décennie, l'Afrique du Sud est restée le premier bénéficiaire des investissements de portefeuille, qui ont représenté environ 13.5 milliards USD en 2011, soit



79 % de la totalité des investissements de portefeuille à l'Afrique. Le Nigeria arrive en deuxième position, avec 2.4 milliards USD en 2011, un niveau d'investissement sans précédent pour ce pays. L'incertitude politique a perturbé les investissements de portefeuille en Égypte en 2011, qui ont chuté à -3.1 milliard USD, contre 8 milliards en 2010.

Les fusions et acquisitions (F/A) ont décollé en Afrique sur la période 2006-10, atteignant une valeur totale de 120 milliards USD, contre 42.5 milliards pour la période 2000-05. Selon les données de Dealogic, les F/A internationales en Afrique en 2010 ont été valorisées à 29.6 milliards USD, soit plus du double du niveau de 2009 (11.1 milliards) mais en deçà du record de 2008 de 36 milliards. La valeur moyenne des opérations a doublé, de 329 millions USD (2000-05) à 675 millions USD (2006-10).

Pour la première fois, ce rebond est à imputer aux économies émergentes, l'Inde, la Chine et le Brésil représentant trois des cinq premiers pays à l'origine de F/A en 2010. La Standard Bank a estimé que les activités de F/A entre l'Afrique et la Chine avaient augmenté de 90 % en 2011, atteignant 5 milliards USD. Elles devraient continuer de progresser en 2012, malgré le ralentissement économique. Pour autant, le rebond de 2010 n'a pas été confirmé en 2011. La Cnuced (2012) estime que la valeur nette des opérations de F/A transfrontalières en Afrique a reculé de 17.1 %, passant de 7.6 milliards USD en 2010 à 6.3 milliards en 2011.

Encadré 2.1. Évolution des politiques africaines d'investissement : un aperçu

En 2011, un nombre record (78 %) d'économies subsahariennes ont mis en œuvre des réformes réglementaires pour améliorer l'environnement des affaires (édition 2012 du rapport de la Banque mondiale *Doing Business*). Ces réformes sont au cœur de l'*Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique*, qui conduit des examens des politiques d'investissement dans les pays partenaires d'Afrique. Cette année marque un tournant pour ce travail régional : l'initiative NEPAD-OCDE va coopérer avec la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) pour élaborer le cadre régional des politiques d'investissement dans la SADC, en prenant pour référence le Cadre d'action pour l'investissement (CAI) de l'OCDE. Ce faisant, le travail au niveau de chaque pays posera les jalons de la coopération régionale. Cette expérience accumulée avec les réformes des politiques d'investissement mises en œuvre au plan régional et national permet de dégager plusieurs tendances émergentes en Afrique :

- les politiques d'investissement s'appuient de plus en plus sur la participation du secteur privé à travers des partenariats public/privé (PPP) et la facilitation de la création d'emplois et de l'investissement par les petites entreprises, grâce à la mise en relation avec des investisseurs plus importants ;
- plusieurs gouvernements ont constitué des groupes de travail nationaux ou des comités en charge de la réglementation – souvent au plus haut niveau – pour coordonner et superviser la réforme des politiques d'investissement et du climat des affaires ;
- on observe une tendance grandissante à coordonner la réforme des politiques d'investissement à l'échelle régionale. C'est là une évolution cruciale pour permettre aux pays de profiter des économies d'échelle, développer la taille de leur marché et faciliter l'investissement dans des projets qui par nature dépassent les frontières nationales (à l'instar des grands projets d'infrastructures dans l'eau, l'énergie ou les transports).

Réformer les politiques fiscales pour contribuer au développement des PME, au partage du revenu et à l'emploi

Maurice a simplifié son arsenal fiscal pour faciliter le développement des entreprises, en abolissant quatre impôts : une taxe de solidarité sur les dividendes et les intérêts, une taxe sur les gains en capital frappant les biens immeubles, une taxe sur les droits de cession immobilière et une taxe locative municipale (dispositions effectives à compter du 1er janvier 2012).



Le Mozambique s'est engagé dans une réforme budgétaire transversale depuis juillet 2009, qui prévoit notamment la révision des redevances sur l'utilisation des terres et des impôts fonciers et la mise en place d'un régime simplifié pour les petites entreprises.

Le Botswana a modifié sa taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour favoriser l'agriculture à petite échelle, une disposition effective depuis début 2012.

L'Afrique du Sud a renouvelé les incitations fiscales pour l'investissement dans le secteur manufacturier, en privilégiant la création d'emplois et le développement des petites industries. En 2012, le pays s'attaquera aussi au développement d'incitations pour des projets intensifs en main-d'œuvre dans les zones de développement industriel.

Coordonner la réforme des politiques d'investissement à travers les groupes de travail nationaux

En octobre 2011, Maurice a constitué un groupe de travail conjoint secteurs public-privé pour faciliter les affaires (*Joint Public-Private Sector Business Facilitation Task Force*), qui réfléchit à des solutions pour lever les obstacles aux investissements et aux exportations. Ce groupe de travail mettra la priorité sur le tourisme, le commerce international et le développement des services publics et facilitera la conversion des terres et l'accès aux permis de construire et aux autorisations de jouissance du sol.

En Tanzanie, le comité de pilotage de l'investissement national a supervisé l'adoption de la feuille de route 2009 sur l'amélioration de la pratique des affaires en Tanzanie et joue un rôle d'orientation dans sa mise en œuvre.

Coordination régionale de la réforme des politiques d'investissement

En janvier 2012, la SADC a lancé son plan d'action régional pour l'investissement (*Regional Action Plan for Investment – RAPI*), dont l'un des composants clé est le cadre régional pour la politique d'investissement. Ce cadre s'efforcera d'harmoniser les politiques d'investissement des États membres de la SADC, en concertation avec l'Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique, en prenant pour référence le CAI de l'OCDE.

La CAE a appelé ses États partenaires à harmoniser leurs législations nationales conformément au protocole de marché commun de la CAE d'ici décembre 2012. Cela devrait faciliter la libre circulation de la main-d'œuvre et renforcer l'intégration des marchés financiers régionaux.

La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) travaille depuis 2008 sur son Marché commun d'investissement (ECIM). En septembre 2010, la Cédéao a officiellement lancé le processus de création d'un code d'investissement régional dans le cadre de l'ECIM, qui comportait des références au CAI de l'OCDE.

Les apports d'IDE à l'Afrique augmentent rapidement : ils ont représenté 415 milliards USD sur la période 2001-10, soit cinq fois le volume de la décennie précédente. Alors que ces flux ont pris le pas sur l'APD depuis 2005, il importe que les pays africains conçoivent des politiques d'investissement garantissant que les IDE contribuent à alimenter la croissance et le développement – notamment en relançant la création d'emplois, le transfert de technologies et de savoir et la diversification des exportations. L'acheminement des IDE vers les industries manufacturières et les services – et non plus seulement vers les industries extractives (qui ont capté 43 % des IDE à l'Afrique en 2010) – sera crucial. De fait, les dividendes sociaux et économiques des IDE n'ont rien d'automatique. Les gouvernements devront continuer à conforter les cadres d'investissement en gardant ces objectifs à l'esprit. À cet égard, les tendances mises en évidence ici sont encourageantes : en plus de vouloir renforcer l'attractivité des IDE, les dernières réformes de l'investissement et de la fiscalité s'efforcent de capitaliser les retombées des investissements pour la création d'emplois, la diversification et le développement des petites entreprises. Mais ces efforts devront être considérablement généralisés. Les plateformes régionales peuvent doper cette dynamique, en coordonnant la réforme des politiques d'investissement entre États membres.

Source : Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique.



Transferts des migrants

Selon la Banque mondiale, les transferts de fonds des migrants vers les pays en développement ont progressé de 8 % en 2011, à 351 milliards USD, pour un volume total d'APD en 2010 de 209 milliards USD. Ces apports sont probablement sous-évalués, puisqu'une grande partie transite par des canaux informels ou sont effectués en nature. Certaines estimations tablent sur un volume deux fois supérieur aux données officielles (FMI, 2005a ; Banque mondiale, 2005a ; Docquier et Rapoport, 2004). Jusqu'à 75 % des transferts totaux vers l'Afrique empruntent des voies officieuses – une proportion nettement plus forte que sur les autres continents (Freund et Spatafora, 2005).

La nature des transferts est différente des autres apports extérieurs et vient les compléter. Leur importance pour la consommation et, conjointement, pour la réduction de la pauvreté, fait l'objet d'un vaste consensus (Ratha, 2003). Mais, sur un plan plus général, leur impact reste incertain. Chami *et al.* (2003) ont observé que les transferts n'augmentaient pas systématiquement la production économique puisqu'ils ont habituellement une vocation compensatoire et ne sont pas destinés à des investissements productifs. Mais ils peuvent contribuer à la création de micro-entreprises informelles qui fournissent des emplois (Gupta *et al.*, 2007).

Les transferts totaux vers l'Afrique auraient retrouvé en 2011 leur niveau d'avant la crise, autour de 41.6 milliards USD – en progression de 5.9 % par rapport à 2010. Leur part dans le PIB du continent est restée stable en 2011, à 2.3 %, même si l'on note de profonds écarts régionaux. L'Afrique de l'Ouest a été le premier bénéficiaire de ces transferts en proportion du PIB, avec un taux de 3.8 % en 2011. Les transferts en Afrique australe et centrale sont ressortis à moins de 0.5 % de leurs PIB respectifs. En part du PIB, ils sont particulièrement importants au Lesotho (28 % en 2011), devant la Gambie (11 %), le Sénégal (10 %), le Togo (9 %) et le Cap-Vert (8 %). Après le Tadjikistan, le Lesotho est le principal destinataire de transferts au monde en proportion de son PIB, une situation qui tient au nombre de ses travailleurs ayant émigré en Afrique du Sud.

Entre 2000 et 2011, les transferts par habitant à l'Afrique ont été multipliés par trois. Les différents pays ne dépendent pas tous de la même manière de ces apports. Le Cap-Vert a reçu 306 USD par habitant en 2011, suivi par le Lesotho (291 USD), le Maroc (220 USD), Maurice (193 USD) et la Tunisie (175 USD). Une comparaison régionale plus fine est difficile, étant donné l'absence de données officielles sur ces flux, en particulier pour les pays d'Afrique centrale.

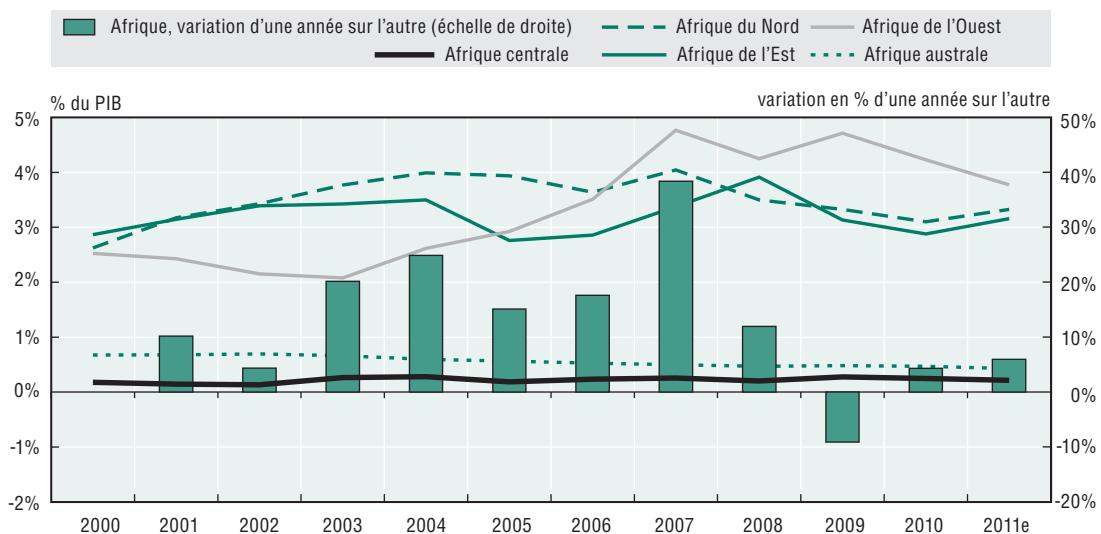
La part des transferts dans le PIB de l'Afrique est restée stable tout au long de la décennie, avec un taux moyen de 2.4 %. La figure 2.7 illustre une augmentation des transferts vers l'Afrique de l'Ouest sur la période, de 2.5 à 4.8 % du PIB. Pour les pays importateurs de pétrole, les transferts ont été pratiquement deux fois supérieurs, s'établissant en moyenne à 3.7 % du PIB ces dix dernières années, contre 2.0 % pour les pays exportateurs. L'Afrique du Nord reste la destination privilégiée, avec 19 milliards USD en 2011, suivie par l'Afrique de l'Ouest (14 milliards). Par habitant, cela correspond à respectivement 117 et 46 USD. Les deux régions accumulent 80 % du total des transferts au continent – une proportion qui est restée pratiquement identique au cours de la dernière décennie, à ceci près que l'Afrique de l'Ouest a vu sa part pratiquement doubler. Les deux régions les plus touchées par la crise sont l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Est, où les transferts ont reculé de respectivement 12 et 16 % en 2009.

Les trois premiers bénéficiaires ont absorbé plus de 60 % du total des transferts vers l'Afrique en 2011. Avec 10.7 milliards USD, le Nigeria se classe en tête, suivi par l'Égypte



(8 milliards) et le Maroc (7.1 milliards). De nombreux ressortissants de ces pays ont émigré vers des pays plus développés. Le Nigeria et l'Égypte font partie des dix premiers pays au monde en termes de transferts des migrants pour l'année 2011. Les transferts vers l'Égypte auraient augmenté de 30 % cette année-là, dopés par l'impact du renchérissement du pétrole

Figure 2.7. Transferts des migrants en Afrique, par sous-région



Source : Banque mondiale 2012.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603148>

pour les pays du Conseil de coopération des États du Golfe (CCG). L'affaiblissement du shilling kenyan en 2011 a entraîné une montée temporaire des transferts, qui sont passés de 1.78 milliard USD en 2010 à un niveau estimé de 2.24 milliards en 2011. En augmentant le pouvoir d'achat des fonds expédiés dans le pays d'origine, la dépréciation de la monnaie locale peut inciter les migrants à augmenter leurs transferts.

Les principales sources varient légèrement d'une sous-région à l'autre : les États-Unis et l'Europe occidentale ont représenté pratiquement 70 % des transferts vers les pays d'Afrique subsaharienne en 2010 (respectivement 28 et 41 %), devant les pays du CCG (9 %). À l'inverse, pratiquement 40 % des transferts reçus dans les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) provenaient cette année-là de pays du CCG.

Malgré la reprise des transferts à l'échelle mondiale, la Banque mondiale estime que leur croissance restera deux fois moindre que leur niveau moyen d'avant la crise (17.3 % sur la période 2000-08), ressortant à 441 milliards USD en 2014. Les risques de baisse les plus forts concernent les transferts en provenance d'Europe et des États-Unis, à cause de leur situation économique. Toujours selon la Banque mondiale, les transferts vers le Cap-Vert, le Sénégal et la Guinée-Bissau sont les plus exposés à une aggravation de la situation en Europe. L'impact du printemps arabe est encore flou. Les migrants originaires d'Égypte, de Tunisie, du Niger et du Tchad ayant fui en masse la Libye, à cause de l'insécurité, cela devrait rejaillir sur les transferts de fonds en 2012.



APD

D'après les chiffres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, le volume total de l'APD a progressé de 6.3 % en 2010, à 128.5 milliards USD –une tendance contraire à la chute observée en 2009 sous l'effet de la crise financière internationale. L'APD n'avait jamais atteint un tel niveau. En part du revenu national brut (RNB), la tendance haussière des années précédentes est confirmée pour 2010, l'APD totale nette ressortant à 0.32 % (contre 0.31 % en 2009). À l'inverse, l'aide bilatérale affectée à des programmes et projets de développement (abstraction faite des allégements de dette et de l'aide humanitaire) s'est accrue de seulement 4.6 % en 2009, contre 9.0 % l'année précédente. Cette hausse de l'APD reflète les efforts de la communauté internationale pour soutenir les économies des pays en développement pendant la crise financière.

Alors que l'augmentation de l'APD n'a jamais été aussi forte que sur la période 2004-10, les donneurs n'ont toujours pas atteint la cible de 0.7 % du RNB fixée en 1970 par l'Assemblée générale des Nations Unies. En 2010, les premiers donneurs en volume sont les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et le Japon. Le rapport APD/RNB des États-Unis s'établit à 0.21 %, contre un effort moyen des pays donneurs de 0.49 %. Seuls le Danemark, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède ont à nouveau dépassé l'objectif de 0.7 %. L'Afrique subsaharienne a bénéficié de 33 % des apports totaux sur la période 2000-09, contre 29 % entre 1990 et 1999. En 2009-10, la Belgique, le Danemark, la France, l'Irlande et le Portugal ont alloué la moitié de leur APD à l'Afrique.

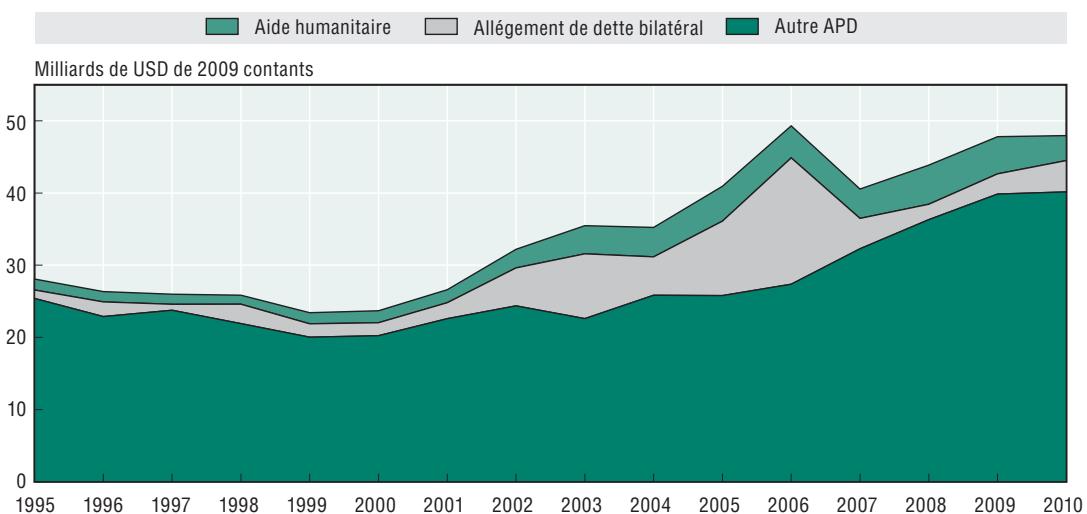
Cette augmentation de l'aide financière fait suite au sommet du G8 de Gleneagles, en 2008, où les donneurs se sont engagés à porter leurs efforts à un niveau précis. Le CAD/OCDE estime que ces engagements ont fait progresser l'aide totale de 37 % en termes réels depuis 2004 – soit environ 30 milliards USD (aux prix de 2004). Malgré le niveau de l'APD en 2010, il manque toujours environ 19 milliards USD par rapport aux engagements de 2005, même si l'Afrique a reçu 11 milliards USD supplémentaires sur les 25 milliards prévus à la fin de l'année 2010. Certains des engagements ont été honorés, en particulier par les États-Unis qui entendaient doubler le niveau de leur aide de 2004 à l'Afrique subsaharienne d'ici 2010. En 2011, soucieux de renforcer la responsabilité et la transparence, le CAD a adopté une Recommandation sur les bonnes pratiques pour la prise d'engagements pour l'adoption de cibles claires, réalisables en matière d'aide. Malgré la poursuite des efforts pour accroître l'efficacité de l'aide, les perspectives d'augmentation de l'APD à court terme restent médiocres, sur toile de fond de l'austérité budgétaire accrue et des problèmes que rencontrent les pays développés avec leur dette souveraine.

La quatrième enquête sur les plans prospectifs de dépense des donneurs du CAD/OCDE laisse augurer un ralentissement de la croissance de l'aide : globalement, l'aide programmable par pays (APP) devrait progresser en termes réels à un rythme de 2 % par an entre 2011 et 2013, contre 8 % par an en moyenne ces trois dernières années. Si l'on ne tient compte que de l'APP des pays donneurs à la seule Afrique, le taux de croissance devrait même être inférieur, à 1.3 % par an. Ces prévisions traduisent des préoccupations quant à la capacité des pays développés à maintenir les volumes d'aide actuels.

L'APD nette à l'Afrique est restée stable en 2010, à 48 milliards USD, comme l'indique la figure 2.8. Les allégements de dette sont passés de 2.8 milliards USD en 2009 à 4.2 milliards en 2010 alors que l'aide humanitaire a chuté de 32.9 %, de 5.2 à 3.5 milliards USD. L'Éthiopie, la RDC, la Tanzanie, le Nigeria et le Soudan ont été les principaux bénéficiaires de l'APD, représentant ensemble 29 % des dépenses nettes sur le continent en 2010.



Figure 2.8. Les flux d'APD vers l'Afrique ont conservé leurs niveaux tout au long de la crise internationale



Source : CAD/OCDE (2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603167>

En proportion du RNB, le Liberia est le pays d'Afrique le plus dépendant de l'aide, puisque le rapport APD/RNB y est de 177 %, devant le Burundi, la RDC, la Sierra Leone et São Tomé-et-Principe, où l'APD ressort à plus de 20 % du RNB. Globalement, les taux de dépendance à l'aide se sont renforcés au cours de la dernière décennie. En 2000, 19 pays affichaient un rapport APD/RNB supérieur à 10 %, contre 25 en 2010 – soit pratiquement la moitié des pays du continent. La dépendance vis-à-vis de l'aide ainsi mesurée s'est accrue pour les pays à faible revenu, le taux moyen de 13.5 % en 2000 étant passé à 19.6 % en 2010.

Le ralentissement de l'APP totale à l'Afrique sera vraisemblablement plus prononcé au cours des trois prochaines années, avec une augmentation annuelle de l'ordre de 1 % en termes réels, contre 12 % entre 2008 et 2010. D'après la Banque mondiale, l'APD nette par habitant en Afrique subsaharienne est restée stable en 2008 et 2009, à 19 USD. Mais ce chiffre devrait considérablement diminuer à terme, les Nations Unies tablant sur une évolution démographique en Afrique de 25 % d'ici 2020, à 1.5 milliard d'habitants. Dans un environnement aussi tendu, les gouvernements africains doivent mobiliser des sources alternatives de financement et mettre davantage l'accent sur l'efficacité et l'impact des ressources allouées par les donneurs. Cette tendance au fléchissement de l'APD n'ayant guère de chance de s'inverser dans les années à venir, les pays donneurs aux prises avec leurs propres difficultés budgétaires doivent eux aussi œuvrer pour une efficacité et un impact accrus de l'aide.

L'apparition de nouveaux donneurs et de formes alternatives de coopération, mise en évidence dans l'édition 2011 des *Perspectives économiques en Afrique*, est l'occasion pour les pays africains de diversifier leurs sources de financement. Zimmermann et Smith (2011) ont estimé que les flux bruts d'aide au développement d'un certain nombre de pays en dehors du CAD/OCDE avaient atteint pratiquement 11 milliards USD en 2009, soit approximativement 8 % de l'APD brute totale. Les apports des donneurs émergents ont même surpassé les contributions de certains membres du CAD. C'est particulièrement vrai



de l'Arabie saoudite (3.2 milliards USD d'APD brute), de la Chine (1.9 milliard) et des Émirats arabes unis (EAU) (plus de 1 milliard). Selon l'édition 2011 des *Perspectives économiques en Afrique*, les partenaires émergents devancent les partenaires traditionnels pour les formes alternatives de financement – comme les crédits à l'exportation ou les lignes de crédit garanties par les ressources naturelles – même s'ils ne jouent pas encore un rôle majeur dans les investissements étrangers ou l'aide publique.

Les quatre principaux pourvoyeurs de coopération Sud-Sud – le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud – sont de plus en plus présents en Afrique. En 2011, la coopération brésilienne au développement a atteint 362.2 millions USD (IPEA et ABC, 2011), dont l'essentiel à travers des opérations multilatérales. L'assistance du Brésil à l'Afrique monte rapidement en puissance avec les pays lusophones et le Ghana. En 2009, la Chine a alloué 1.9 milliard USD au titre de la coopération au développement (ministère chinois des Finances, 2010), pratiquement quatre fois plus qu'en 2000. Son engagement en Afrique est appelé à croître. Lors de la dernière édition du Forum sur la coopération Chine-Afrique, les autorités chinoises se sont engagées à octroyer 10 milliards USD de prêts à conditions libérales à leurs homologues africains et 1 milliard de prêts spéciaux aux petites et moyennes entreprises (PME). La coopération de l'Inde avec l'Afrique progresse également, comme en témoignent les 5.4 milliards USD de prêts et les 500 millions de dons promis lors du premier sommet du Forum Inde-Afrique, en 2008. L'Afrique du Sud a annoncé en 2011 la création de l'Agence sud-africaine pour le partenariat et le développement (African Development Partnership Agency – SADPA), qui améliorera la coordination entre ses différentes initiatives pour le développement (Ramachandran, 2011). Les apports sud-africains au titre de la coopération au développement ont reculé entre 2009 et 2010, de 112.6 millions USD à 108.7 millions. Ils concernent essentiellement les autres pays d'Afrique australe (Zimmermann et Smith, 2011). Le 6 avril 2011, le CAD/OCDE a publié une annonce officielle formalisant ses efforts pour nouer des partenariats avec d'autres acteurs clés de la coopération au développement.

Selon l'enquête 2011 sur l'efficacité de l'aide, qui suit les progrès de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris de 2005, seulement une cible sur les 13 fixées pour 2010 a été atteinte : celle qui porte sur l'augmentation de la « coordination des apports de coopération technique ». Le sens et le rythme des progrès observés depuis 2005 varient considérablement. Plusieurs pays en développement ont nettement progressé en termes de qualité des instruments de planification et de gestion financière. La part des pays en développement dotés de solides stratégies de développement a plus que triplé depuis 2005. À l'inverse, les progrès restent médiocres pour réduire la fragmentation de l'aide et en améliorer la prévisibilité. Les avancées sont minimes également pour des questions particulièrement sensibles comme la conditionnalité de l'aide et la coordination entre donneurs. Le CAD/OCDE estime entre 30 et 40 % du total des ressources déployées le coût de la fragmentation de l'aide, mesuré par des coûts de transaction inutiles, la duplication des efforts ou des opportunités ratées de constituer des partenariats efficaces.

Augmenter les recettes fiscales au service du développement

La fiscalité joue un rôle central dans un État efficace mais elle ne doit pas être une fin en soi (Kaldor, 1980 ; Toye, 1978). Un système de finances publiques sain est indispensable pour assurer une croissance rapide, équitable et durable : les recettes gouvernementales doivent financer à juste proportion la sécurité, l'éducation, la santé et les investissements publics sans sombrer dans une spirale inflationniste (Di John, 2009). Une fiscalité juste et efficace oblige l'État à rendre des comptes aux contribuables et alimente ce faisant le processus d'instauration d'un contrat social équilibré et équitable.



Encadré 2.2. Conclusions du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide

Le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement, adopté lors du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, organisée à Busan (Corée) en 2011, est le premier accord aussi complet jamais trouvé à ce jour en la matière. Donneurs, partenaires de la coopération Sud-Sud, pays en développement, OSC, représentants du secteur privé et bien d'autres acteurs ont participé à la formulation de cet accord – sous les auspices du Groupe de travail du CAD/OCDE sur l'efficacité de l'aide – et ont soutenu la déclaration finale. Le partenariat de Busan va bien au-delà du clivage traditionnel entre « donneurs » et « bénéficiaires » : les principaux partenaires Sud-Sud se réfèrent à ce document pour leurs activités de coopération et les acteurs privés ont admis qu'il pourrait déboucher sur des instruments innovants de financement ainsi que sur des méthodes originales pour réduire les risques dans les pays en développement.

Du point de vue africain, cinq aspects du partenariat semblent particulièrement pertinents :

- un engagement ferme à continuer de collaborer pour la mise en œuvre des principes de l'efficacité de l'aide définis par la Déclaration de Paris (2005) et le Plan d'action d'Accra (2008). Ces principes insistent notamment sur l'appropriation par les pays bénéficiaires et appellent les donneurs à harmoniser leur soutien en l'alignant sur les priorités nationales. Des engagements durables à l'égard de ces principes faisaient partie des principales revendications des délégations africaines pendant le processus de négociation ;
- la reconnaissance de l'APD comme l'une des nombreuses sources de financement du développement qui doit, en tant que telle, être intégrée dans un cadre cohérent de développement. L'APD peut jouer un rôle déterminant pour lever d'autres financements et soutenir la mobilisation des ressources intérieures ;
- le fait que cet accord ait été avalisé par la plupart des grands pourvoyeurs de la coopération Sud-Sud, à savoir les économies émergentes, plutôt réticentes jusqu'ici à participer activement aux discussions internationales sur l'efficacité de l'aide. Tout en rappelant qu'ils étaient libres d'appliquer ou non ces principes, des pays comme la Chine et le Brésil sont désormais engagés dans des efforts collectifs pour optimiser la coopération au développement ;
- par la priorité accordée à la mise en œuvre à l'échelle des pays, l'accord de Busan appelle à la création de cadres nationaux de suivi de l'efficacité de la coopération. Cela implique la participation d'un large éventail d'acteurs. Les députés, les collectivités locales, les OSC et le secteur privé sont tous parties prenantes à ce projet de responsabilisation ;
- au plan mondial, cet accord instaure le Partenariat pour une coopération efficace au service du développement afin d'étayer les engagements et de garantir la responsabilité de leur mise en œuvre à travers un ensemble d'indicateurs et de cibles internationaux pertinents qui mesurent les progrès accomplis.

La participation des pays africains a été déterminante pour le succès des négociations qui ont débouché sur l'accord de Busan et restera cruciale pour sa mise en œuvre. Des initiatives régionales comme la Plateforme africaine pour l'efficacité du développement, coordonnée par la Commission de l'Union africaine (CUA) et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), pourront jouer un rôle clé dans ce processus.

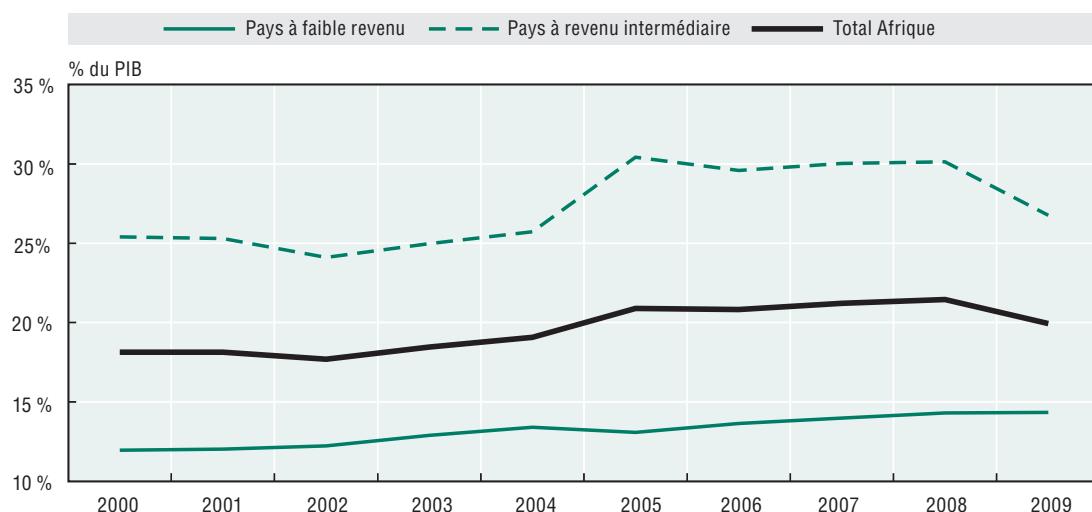
Source : Direction de la coopération pour le développement/OCDE.



Selon les données 2012 des *Perspectives économiques en Afrique*, les recettes fiscales collectées entre 2000 et 2010 ont augmenté, de 141 à 416.3 milliards USD, représentant une part moyenne non pondérée de 20.3 % du PIB. En 2010, le total des impôts a été plus de huit fois supérieur au volume d'APD allouée à l'Afrique. Les capacités des pays à assurer des services publics uniquement financés par l'impôt varient grandement : la RDC, le Burundi, la Sierra Leone, l'Éthiopie ou la Guinée-Bissau perçoivent moins de 35 USD d'impôts annuels par habitant – une situation en opposition avec celle de la Guinée équatoriale (3 806 USD), des Seychelles (2 810 USD), du Botswana (2 101 USD) ou du Gabon (1 755 USD).

La figure 2.9 retrace l'évolution de la pression fiscale moyenne non pondérée en Afrique et sa ventilation par catégorie de revenu. Le fait de classer les pays africains selon leur revenu révèle deux tendances différentes dans le niveau de pression fiscale : les pays africains à revenu intermédiaire ont, en moyenne, un niveau de taxation comparable à celui des autres pays de la même catégorie de revenu. Au contraire, dans les pays africains à faible revenu, le niveau de taxation est passé de 11.8 % en 2000 à 15.1 % en 2010. Cette année-là, le niveau de la fiscalité des pays à revenu intermédiaire a reflété la chute des cours des ressources, alors que le niveau moyen dans les pays à faible revenu a continué d'augmenter graduellement, les régimes fiscaux ayant été réformés en profondeur.

Figure 2.9. Les recettes fiscales en Afrique représentent une part grandissante du PIB depuis dix ans



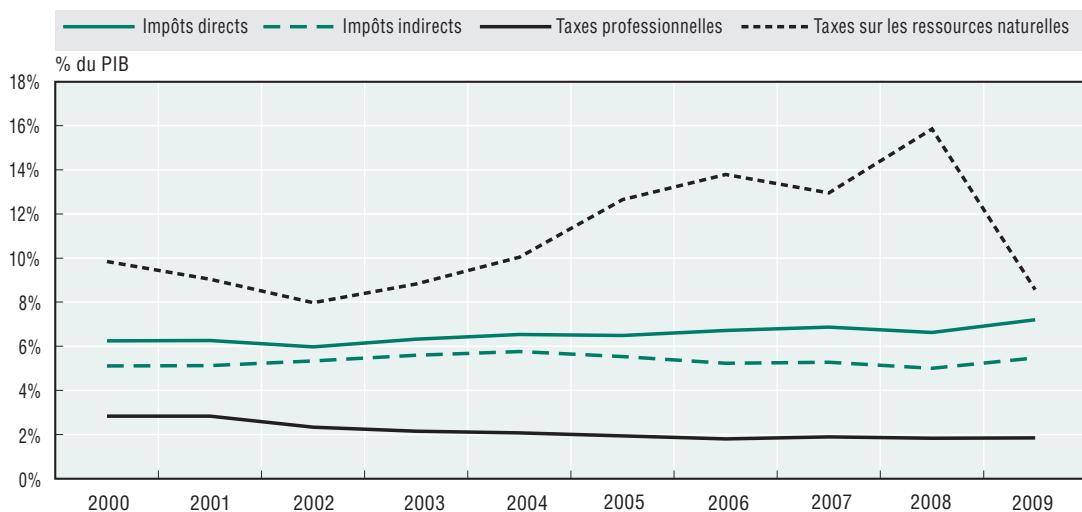
Source : Calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603186>

Comme l'avait montré l'édition 2010 des *Perspectives économiques en Afrique*, la performance budgétaire des pays africains à revenu intermédiaire, souvent bien dotés en ressources naturelles, est étroitement liée aux cours internationaux des matières premières. L'impact de leur fluctuation à partir de 2008 et tout au long de la crise internationale transparaît clairement dans la figure 2.10. Les impôts directs et indirects et les taxes professionnelles en pourcentage du PIB sont restés pratiquement constants alors que les impôts sur les ressources ont représenté la quasi-totalité de l'augmentation de la pression fiscale. Les recettes fiscales avaient atteint un pic en 2008, à 458.5 milliards USD, à la suite de la flambée des cours des matières premières cette année-là, avant de chuter de 26 % en 2009. Ce manque à gagner de 119 milliards USD était grossièrement équivalent au volume d'APD et d'IDE pour l'année 2009, ce qui souligne bien l'importance d'une fiscalité plus transparente et plus juste dans les industries extractives pour assurer un développement plus inclusif dans les pays riches en ressources.



Figure 2.10. L'augmentation des recettes fiscales est principalement due aux taxes sur les ressources naturelles



Source : Calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603205>

L'adoption par le Congrès américain, en juillet 2010, de la loi Dodd-Frank sur la réforme financière devrait conduire à une transparence accrue quant au volume et à l'utilisation des versements des multinationales aux gouvernements nationaux dans le cadre des concessions minières. Ce texte oblige toutes les entreprises répertoriées par la Commission des opérations de bourse (SEC) à faire état des paiements effectués aux gouvernements nationaux, pays par pays et projet par projet. Cette disposition devrait permettre aux citoyens et à la société civile en Afrique d'exiger davantage de comptes de leurs dirigeants quant à l'utilisation des rentes liées aux ressources naturelles. Dans le sillage de cette nouvelle loi, la Commission européenne (CE) s'est lancée en 2011 dans l'élaboration de son propre texte, qui devrait imposer la publication des profits des multinationales opérant en Afrique.

Bon nombre de pays sont confrontés à de grosses difficultés pour augmenter leurs recettes fiscales. La plupart des nations africaines sont caractérisées par de vastes secteurs informels et une assiette fiscale limitée. Celle-ci est en outre souvent grignotée par l'octroi excessif d'avantages fiscaux, une fiscalité inopérante sur les industries extractives et l'incapacité de l'administration fiscale à contrer les pratiques abusives des multinationales en termes de prix de transfert. Les contraintes de capacités des administrations fiscales conjuguées au manque de légitimité budgétaire de l'État contribuent à une structure de la fiscalité déséquilibrée qui dépend pratiquement exclusivement d'un arsenal réduit d'impôts pour collecter des ressources. Les recettes tirées de l'extraction découragent en général les pouvoirs publics d'adopter des taxes qui auraient un prix politique supérieur, comme les impôts sur les sociétés appartenant à d'autres secteurs, l'impôt sur le revenu des personnes physiques, la TVA ou les droits d'accise.

L'édition 2010 des *Perspectives économiques en Afrique* avait souligné l'importance de la progressivité des réformes. À court terme, l'assiette doit être élargie en réduisant les priviléges fiscaux et en négociant une fiscalité plus équitable avec les multinationales. À moyen terme, les capacités des administrations fiscales doivent être renforcées. À long terme, les pays africains doivent améliorer l'équilibre entre les différents impôts. Il s'agit de renforcer la



légitimité budgétaire de l'État, qui doit aller de pair avec un débat public sur une meilleure gouvernance, la transparence et l'utilisation des recettes publiques supplémentaires par le gouvernement.

Le potentiel de recettes fiscales en Afrique dépend fortement de la situation de chaque pays, mais plusieurs tendances générales se dessinent. Dans les pays riches en ressources, elles resteront fortement tributaires de l'évolution des cours du pétrole et des matières premières. Elles continueront d'être volatiles et inférieures à leur niveau optimal, sauf si les pays parviennent à mieux imposer les multinationales opérant dans ces secteurs. Les cours internationaux des matières premières tendent à se conformer au cycle des autres apports liés aux ressources, à l'image des IDE.

À l'inverse, les recettes fiscales dans les pays à faible revenu et pauvres en ressources devraient augmenter de manière plus progressive mais plus durable. Les réformes engagées ces dix dernières années dans les pays africains pauvres en ressources, mises en évidence dans l'édition 2010 des *Perspectives économiques en Afrique*, devraient leur permettre de consolider leurs recettes fiscales à proportion de leur croissance économique prévue.

Notes

1. McKinsey & Company (2010), "Lions on the move: The progress and potential of African economies", The McKinsey Global Institute.

Références

- Abdih Y., R. Chami, J. Dagher et P. Montiel (2008), "Remittances and Institutions: Are Remittances a Curse?", FMI (Fonds Monétaire International), Working Paper 08/29, IMF, Washington, DC.
- BAD, OCDE (Organisation de Coopération et Développement Economiques), PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) et CEA (Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies) (2010), *African Economic Outlook: Public Resource Mobilisation and AID*, OECD Publishing, Paris.
- Anyanwu J.C. (2011), "Determinants of Foreign Direct Investment Inflows to Africa, 1980-2007", Working Paper series, Groupe Banque africaine de développement, Tunis.
- Birdsall N., H. Kharas et R. Perakis (2011), "Measuring the quality of Aid, Quoda second edition", Center for Global Development, Washington, DC.
- Chami R. et al. (2008), "Macro-Economic Consequences of Remittances", IMF Occasional Paper 259, FMI, Washington, DC.
- Chami R., C. Fullenkamp et S. Jahjah (2003), "Are Immigrant Remittance Flows a Source of Capital for Development?", IMF Working Paper 03/189, FMI, Washington, DC.
- Docquier F. et H. Rapoport, (2004), Skilled Migration: the Perspective of Developing Countries, World Bank Policy Research Working Paper series 3382, Banque mondiale, Washington, DC.
- Ernst And Young's (2011), Africa Attractiveness Survey – It's time for Africa, [http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/2011_Africa_Attractiveness_Survey/\\$FILE/11EDA187_attractiveness_africa_low_resolution_final.pdf](http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/2011_Africa_Attractiveness_Survey/$FILE/11EDA187_attractiveness_africa_low_resolution_final.pdf)
- Freund, C. et N. Spatafora, (2005), "Remittances: Transaction Costs, Determinants, and Informal Flows", World Bank Policy Research Working Paper No. 3704, Banque mondiale, Washington, DC.
- Gagnon J. et D. Khoudour (2011), *Tackling the Policy Challenges of Migration: Regulation, Integration, Development*, Etudes du Centre de développement de l'OCDE, Publications de l'OCDE, Paris.
- Gupta S. et al., (2007), "Impact of Remittances on Poverty and Financial Development in Sub-Saharan Africa", IMF Working Paper No. 07/38, FMI, Washington, DC.
- FMI (2011), *World Economic Outlook: Slowing Growth, Rising Risks*, FMI, Washington, DC.
- FMI (2011), "FDI from BRICS to LICS: emerging growth driver?", texte préparé par Montfort Mlachila et Misa Takebe pour le Département Afrique du FMI, FMI, Washington, DC.
- Jonathan Di John (2009), "Taxation, Governance and Resource Mobilisation in Sub Saharan Africa: A Survey of Key Issues", Elcano Royal Institute Working Paper 49/2009, Madrid, Espagne, 30/9/2009.
- Kaldor, N. (1980), "Reports on Taxation", Vol. 1 et 2, Londres, Gerald Duckworth.



- Kemegue F., E. Owusu-Sekyere et R. van Eyden (2011), "What drives Remittance Inflows to Sub-Saharan Africa: A Dynamic Panel Approach", University of Pretoria, Working Paper 262.
- Mckinsey&Company (2010), "Lions on the move: The progress and potential of African Economies", The McKinsey Global Institute, http://www.mckinsey.com/Insights/MGI/Research/Productivity_Competitiveness_and_Growth/Lions_on_the_move
- OCDE (2011), *Development Co-operation Report*, OCDE, Paris.
- OCDE (2011), *OECD Report on Aid Predictability: survey on donors' forward spending plans 2011-2013*, OCDE, Paris.
- OCDE (s/d), International Direct Investment Database, accessed through OECD.StatExtracts in February 2012, OCDE, Paris.
- Ratha D. (2003), "Workers' Remittances: An Important and Stable Source of External Development Finance", Prepared for Global Development Finance 2003, Banque mondiale, Washington, DC.
- Reisen, H. et J. Rielaënder, (2011), "FDI in Africa, Development Aid or Sell Out?", Centre de développement de l'OCDE pour la Bertelsmann Foundation, Paris.
- Reisen, H. et M. Soto, (2001), "Which Types of Capital Inflows Foster Developing-Country Growth?", *International Finance*, 4(1), Spring, 1-14.
- Smith K. et F. Zimmermann (2011), "More Actors, More Money, More Ideas or International Development Co-operation", *Journal of International Development* 23, 722-738.
- Toye, J., ed. (1978), "Taxation and Economic Development", Frank Cass.
- CNUCED (2010), *World Investment Prospects Survey 2010-2012*, CNUCED, Genève.
- CNUCED (2011), *World Investment Report: Non-equity modes of international investment*, CNUCED, Genève.
- CNUCED (2011), *Foreign Direct Investments in LDC's: lessons learned from the decade 2001-2010 and the way forward*, CNUCED, Genève.
- CNUCED (2012), *Global investment Trends Monitor N°8*, January 2012, CNUCED, Genève.
- Banque mondiale (2009), *Africa's Infrastructure: A Time for Transformation*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Banque mondiale(2010), *Migration and Remittances Factbook 2011*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2011), *Doing Business Report 2012*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2011), *Outlook for Remittances 2012-2014, Migration and Development Brief N°17*, World Bank, Washington, DC.
- World Bank, *Global Development Finance Database* accesed February 2012, World Bank, Washington, DC.



Chapitre 3

Politiques commerciales et intégration régionale

Bilan des négociations de Doha en 2011

Tous les pays semblent redoubler d'efforts pour conclure des accords régionaux et bilatéraux en faveur du commerce et du développement. La participation à des accords commerciaux préférentiels (ACP) sous différentes formes ne cesse d'augmenter depuis 20 ans, le nombre d'ACP en vigueur étant passé de 70 en 1990 à pratiquement 300 en 2011. Entre eux, les pays africains ont signé un nombre considérable d'accords (24 ACP actifs) mais les ACP avec des partenaires émergents sur le continent américain ou en Asie ne semblent guère évoluer (même si quatre ont été conclus avec l'Asie de l'Ouest et trois avec l'Asie de l'Est en 2010). Certains pays africains membres du groupe Afrique, Caraïbes et Pacifique ont signé des accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne (UE), plaçant l'Europe en tête des régions (hors Afrique) ayant conclu le plus grand nombre d'accords (16) avec des pays africains (OMC, 2011).

Les avancées sur le front des APE sont restées limitées tout au long de 2011 même si en septembre, la Commission européenne a annoncé son intention d'annuler les préférences commerciales liées au Règlement d'accès au marché pour les pays qui n'auraient pas ratifié et mis en œuvre leurs APE respectifs d'ici janvier 2014, les privant ainsi potentiellement d'une partie de leur accès préférentiel aux marchés de l'UE. À l'heure actuelle, seule la moitié des 36 pays engagés dans un processus APE ont ratifié les accords¹. Les pays les moins avancés (PMA) continueront de bénéficier d'un accès en franchise de droits et de quotas dans le cadre de l'Initiative « Tout sauf les armes » ; les pays à faible revenu (PRI) et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure profiteront toujours du système de préférences généralisées (SPG) mais le Botswana et la Namibie appartenant à la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire seront exclus de ces initiatives faute d'avoir ratifié les accords (ICSTD et ECDPM, 2011). Certaines questions en suspens suscitent toujours des litiges, l'Afrique insistant sur l'intérêt des APE pour le développement et revendiquant un espace politique suffisant pour accélérer son industrialisation et satisfaire aux impératifs de la transformation structurelle. Surtout, certains s'inquiètent que des accords conclus à la va-vite ne freinent l'intégration régionale du continent, du fait en partie du manque de positions communes dans les différents groupements régionaux. Le risque d'un rejaillissement négatif d'un tel processus sur l'intégration des économies africaines mérite réflexion puisque seule la relance du commerce intra-africain exploitant les économies d'échelle pour renforcer l'avantage comparatif du continent permettra à l'Afrique de déployer tout son potentiel et de s'imposer comme un acteur solide et concurrentiel de l'économie mondiale. Tout atermoiement dans le processus APE pourrait profiter aux relations Sud-Sud entre l'Afrique et les économies émergentes, qui gagnent déjà du terrain ne serait-ce que par de moindres conditionnalités associées.



Encadré 3.1. APE : progrès des négociations dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao)

En général, les négociations pour les APE tournent autour de l'accès aux marchés, de la pêche, des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS), de l'agriculture, des services, des investissements et de la concurrence. Dans la région de l'Afrique de l'Ouest (AO) représentée par la Cédéao², elles se concentrent sur plusieurs domaines thématiques, et notamment la libéralisation des échanges de biens et de services entre l'AO et l'UE, l'aide au développement, les structures de gestion de l'accord et les mécanismes de règlement des différends.

En 2007 et 2008, l'AO a exprimé 21 désaccords avec le texte, liés en particulier à la flexibilité du tarif extérieur commun (TEC) de la Cédéao, à la mise en place d'institutions réunissant toutes les parties pour gérer et appliquer l'APE, aux changements apportés aux droits et taxes à l'exportation et à l'agriculture. Depuis la mini-conférence ministérielle d'Accra (Ghana) en décembre 2011, il ne reste plus que quatre points de divergence : les subventions ; la clause de la nation la plus favorisée (NPF) ; la clause de non-exécution ; et l'engagement à négocier des zones de libre-échange (ZLE) avec d'autres pays. S'agissant des subventions, l'UE campe sur l'idée d'une solution uniquement multilatérale, à travers des négociations dans l'enceinte de l'OMC. Pour la clause de non-exécution, la Cédéao réitère sa demande d'espace politique pour permettre à la région de promouvoir et de renforcer les échanges Sud-Sud. Les négociateurs européens continuent par ailleurs d'insister sur l'intégration de cette clause dans les conditions posées par l'UE. La Cédéao s'y oppose, estimant que ces aspects du partenariat ACP-UE sont politiques et relèvent des dispositions prévues à cet effet dans l'accord de Cotonou. Enfin, pour ce qui est de l'engagement à négocier des ZLE avec d'autres pays, les négociateurs de la Cédéao rappellent avec insistance que leur mandat se limite aux négociations avec les seuls membres de l'UE.

D'autres sujets de divergence ont trait à l'addition des ressources (programme de l'APE pour le développement – PAPED), à la contractualisation des sommes à allouer au PAPED et au mandat du conseil conjoint de l'APE sur les questions de développement. On voit qu'en dépit de réelles avancées dans la région AO, l'APE est loin d'être finalisé. Des pays comme la Côte d'Ivoire et le Ghana, qui ont signé des accords intérimaires avec l'UE, sont sous pression pour les ratifier alors même que cela pourrait compromettre les efforts d'intégration régionale. L'absence de concessions de la part de l'UE conforte l'Afrique dans la recherche de solutions alternatives, notamment par la relance des échanges intra-africains et ses relations avec les économies émergentes. Quoi qu'il arrive, une décision politique doit impérativement intervenir pour orienter les futures négociations autour de l'APE.

Malgré la volonté affichée de conclure le programme de Doha pour le développement (PDD) à la fin de l'année 2011, celle-ci n'aura pas vu d'avancées significatives des négociations. La huitième conférence ministérielle de l'OMC a évoqué la nécessité de définir une nouvelle stratégie pour les futures négociations reposant sur le principe de la « récolte précoce ». Pour l'Afrique, cela couvre entre autres l'accès en franchise de droits et de quotas et les règles d'origine, le coton, le traitement spécial et différencié (TSD) et un meilleur accès aux marchés pour ses produits et services agricoles et non agricoles. Faute d'un consensus sur l'équilibre idéal des contributions et des responsabilités entre économies émergentes et avancées, on voit mal comment les nations engagées dans ces négociations vont pouvoir se sortir de l'impasse actuelle. Sur la question cruciale du coton, le groupe C4 des pays africains producteurs de coton (Bénin, Burkina Faso, Mali et Tchad) a profité de la conférence ministérielle pour soumettre une proposition de gel des subventions des pays développés à leurs niveaux actuels – qui n'a finalement pas été acceptée. S'agissant de l'accès au marché



pour les produits non agricoles (AMNA), les discussions autour des obstacles tarifaires ont repris en mars 2012, un signe révélateur de l'engagement des membres en faveur des échanges multilatéraux. Comme toujours, les négociateurs africains continueront de minimiser les risques et de maximiser les avantages du consensus qu'ils recherchent, afin de s'assurer que de nouvelles thématiques ne sont pas réintroduites tant que les domaines actuels de négociation n'ont pas abouti et que le développement au sens large, en particulier le TSD, reste bien au cœur des discussions.

Encadré 3.2. Une sophistication croissante des exportations dans les échanges intra-africains

Un examen des flux commerciaux intra-africains révèle la sophistication supérieure des produits échangés sur le continent par rapport aux produits échangés avec le reste du monde. Le tableau suivant illustre ce phénomène à partir des principales exportations du Ghana et du Kenya : les exportations destinées aux marchés africains renferment davantage de valeur ajoutée que celles qui partent ailleurs. L'existence d'une relation mutuellement bénéfique entre l'intégration régionale et la sophistication des exportations vient conforter tous ceux qui plaident pour le développement du commerce intra-africain.

Ghana et Kenya : cinq principales exportations à destination de l'Afrique et du reste du monde, en valeur (2008)

- | | |
|--|--|
| • Cinq principales exportations du Ghana à destination du monde entier | • Cinq principales exportations du Ghana à destination du continent africain |
| Or, sous formes semi-ouvrées | Or, sous formes semi-ouvrées |
| Cacao en fèves et brisures de fèves, brutes ou torréfiées | Pièces mécaniques, non électriques |
| Noix de cajou, fraîches ou sèches | Bois contreplaqué, tous conifères |
| Or, sous formes brutes | Panneaux, bois stratifiés |
| Bois d'œuvre, non résineux | Plaques, feuilles et lames d'alliages d'aluminium |
| • Cinq principales exportations du Kenya à destination du monde entier | • Cinq principales exportations du Kenya à destination du continent africain |
| Thé, noir en paquets | Thé, noir en paquets |
| Fleurs et boutons de fleurs coupés, frais | Huiles, pétrole, produits de la distillation de matières bitumineuses |
| Légumes, frais ou réfrigérés | Ciments hydrauliques, autres que ciment blanc |
| Fleurs et boutons de fleurs coupés, séchés | Cigarettes contenant du tabac |
| Café, non torréfié, non décaféiné | Médicaments, sous forme de doses |

Source : Nations Unies (2011).

Le niveau moyen de protection entre pays africains reste assez élevé, à 8.7 %. Mais la sixième session ordinaire des ministres du Commerce de l'Union africaine à Kigali (29 octobre-2 novembre 2010) a décidé d'accélérer la mise en place d'une zone de libre-échange continentale (ZLEC) pour supprimer les barrières tarifaires frappant les biens et les services échangés entre pays africains. Le modèle d'équilibre général calculable de la CEA évoque un scénario d'augmentation de la part du commerce intra-africain de 51.7 % entre 2010 et 2022 dans l'hypothèse de la création d'une ZLEC. Si la ZLEC parvenait à doubler l'efficacité des procédures douanières et des opérations de manutention portuaire, la part du commerce intra-africain serait multipliée par deux sur cette même période de douze ans, soulignant un peu plus la nécessité de s'attaquer à la question de la facilitation des échanges (CEA, à paraître).



L'Afrique ressert ses liens économiques avec les pays émergents

La place d'économies émergentes comme la Chine, l'Inde et le Brésil dans le commerce et l'investissement africains n'a cessé d'augmenter en 2011 et leur ascendant se confirme. Cette évolution ouvre de multiples perspectives pour une coopération Sud-Sud plus étroite en vue d'accélérer la diversification du marché africain et l'investissement, alors même que les États-Unis et l'Europe traversent une passe délicate (CEA, 2011 ; Cheru et Obi, 2010 ; Eichengreen et al., 2010 ; Ajakaiye, 2006). Un tel changement est à la fois porteur d'opportunités et de défis. Face à cette nouvelle donne, l'Afrique doit absolument s'affirmer. Seule une stratégie nationale et régionale de long terme permettra de mieux définir son engagement avec ses partenaires du Sud et d'instaurer ce faisant des rapports mutuellement bénéfiques. Si l'on a encore du mal à voir ce que les nations africaines comptent retirer de ce rapprochement avec les économies émergentes, celles-ci semblent nourrir des attentes très précises (Cheru et Obi, 2010). C'est là où un engagement stratégique pour canaliser les IDE des pays du Sud vers le renforcement des capacités productives, la remise en état des infrastructures et l'approfondissement de la coopération agricole afin de doper la production de produits à plus forte valeur ajoutée paraît absolument vital. La tendance aux relations « ressources contre infrastructures » que l'on a pu observer dans bon nombre de pays africains ces dix dernières années doit dépasser cette forme d'échange pour intégrer le relèvement des qualifications de la main-d'œuvre nationale, les prescriptions relatives à la teneur en produits locaux et, surtout, le transfert de technologies. L'aptitude de l'Afrique à innover et à progresser sur l'échelle du développement dépend avant tout de ses capacités technologiques lesquelles, en lui faisant défaut, ont sapé sa compétitivité et freiné la transformation structurelle comme la croissance économique. L'Afrique doit donc saisir cette occasion et s'efforcer de maximiser les avantages potentiels qu'elle peut retirer d'un resserrement des liens avec les pays du Sud. Un consensus politique entre gouvernements, chefs d'entreprise, investisseurs étrangers et institutions du savoir doit par-dessus tout préside à la conception d'une stratégie réussie en matière de technologie et d'innovation. Le secteur privé a un rôle à jouer aussi important que l'État dans ce domaine et doit devenir un partenaire à part entière pour l'atteinte des objectifs stratégiques de développement. Il doit pouvoir parier sur l'innovation, afin de ne pas se retrouver démunis, comme cela a été longtemps le cas, face à des marchés régionaux et mondiaux régis par une concurrence féroce. Les gouvernements africains devraient multiplier les incitations en faveur de l'innovation et aider les entreprises locales à acquérir un avantage concurrentiel dynamique puisque seuls les secteurs en progression, où la productivité du travail augmente avec le progrès technique grâce à des compétences renforcées et à l'innovation, peuvent enclencher une croissance durable.

Aide pour le commerce

Les effets de l'initiative de l'aide pour le commerce (ApC) sont de plus en plus manifestes. L'ApC à l'Afrique a augmenté de 21.2 % en 2009, après huit années de hausse régulière, et s'impose ainsi comme le vecteur le plus fiable de réforme des politiques commerciales en Afrique par rapport aux autres régions en développement. En 2009, près de 37 % des versements totaux au titre de l'ApC (41 % des engagements) ont concerné l'Afrique – même si le niveau varie grandement d'un pays bénéficiaire à l'autre. Des recherches récentes confirment par ailleurs l'impact de l'initiative sur les échanges (Helble et al., 2009) et la réduction des coûts de transaction dans les pays en développement (Busse et al., 2011). Mais Busse et al. (2011) montrent également que les apports au titre de l'ApC doivent être suffisamment importants pour abaisser le coût des échanges dans les PMA. En Afrique, l'ApC participe à la diversification des exportations et à l'amélioration de la compétitivité (Karingi et Leyaro, 2009).

La CEA a été mandatée pour suivre et évaluer l'initiative ApC. Elle a donc collecté des



données tirées d'études de cas présentées lors du troisième examen global de l'ApC par l'OMC en juillet 2011 (CEA, 2011). Sur les 37 études de cas soumises par des États membres africains, 14 se rangent dans la catégorie « politique et réglementation commerciales ». Trois (Nigeria, Zambie et Zimbabwe) abordent explicitement des questions de facilitation des échanges, avec une dimension régionale dans les trois cas. L'étude du Nigeria couvre les activités réalisées le long du couloir de transit commun avec le Bénin qui s'inscrivent dans les initiatives plus larges de la Cédéao pour améliorer les échanges dans le couloir Lagos-Abidjan. Cela a nécessité la constitution d'un forum ouvert à tous (le groupe de travail sur la facilitation des échanges) qui rassemble toutes les parties prenantes et renforce l'appropriation du projet. La Zambie et le Zimbabwe ont chacun soumis une étude sur leurs expériences respectives depuis l'ouverture du poste frontière à guichet unique de Chirundu – dans le cadre de l'accord entre le Marché commun de l'Afrique orientale et austral (Comesa), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) pour améliorer leurs échanges inter et intra-CER. Il s'agit dans les trois cas d'efforts pour abaisser les coûts de transaction transfrontaliers à travers des objectifs concrets comme la limitation des documents et des délais requis pour le transit ou la rationalisation des procédures et des systèmes. Ces approches peuvent inspirer de nombreux autres pays africains voulant introduire des mécanismes de facilitation des échanges. Face à la volonté récente de l'Afrique de relancer le commerce intracontinental, il est impératif d'identifier les domaines où les fonds ApC peuvent exercer une contribution directe.

Une coordination ou des mécanismes de mise en œuvre nationaux efficaces, la participation du secteur privé, l'appropriation par les pays partenaires et l'engagement des donneurs font partie des meilleures pratiques identifiées lors de ce troisième examen global. Mais des problèmes ont aussi été repérés, des difficultés de gestion des projets aux obstacles dans les pays partenaires en passant par des financements inadéquats ou l'absence de projets d'ApC potentiellement lucratifs et conformes aux critères de l'initiative, ce qui compromet le financement de projets au niveau national et régional. Le suivi et l'évaluation – deux aspects fondamentaux pour l'efficacité de l'ApC – sont visiblement en progrès. Mais des améliorations sont attendues : responsabilisation accrue, identification des inefficiencies et renforcement de l'impact potentiel de l'ApC à travers l'introduction d'instruments adaptés pour évaluer et suivre l'avancement des projets d'ApC et leur pérennité.

Progression de l'intégration régionale en Afrique

Les pays africains essaient depuis longtemps de constituer des groupements, au niveau régional et continental. Depuis les années 1960, de nombreuses associations ont vu le jour avant de replonger dans l'oubli. Le Marché commun africain, qui réunit l'Algérie, l'Égypte, le Ghana, la Guinée, le Mali et le Maroc, a été créé en 1962. L'Union douanière équatoriale (Cameroun, Congo, Gabon, RCA, Tchad) a elle aussi vu le jour en 1962, avant de donner naissance à l'actuelle Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). La CAE a un temps été le groupement régional le plus développé d'Afrique. Mais de nouveaux forums ont fait leur apparition, signe de l'engagement politique des leaders africains en faveur de l'intégration régionale.

Grâce à l'intégration régionale, les pays africains étofferont sans aucun doute les échanges infra-africains et domestiques, encore embryonnaires. La situation actuelle de nombreuses petites économies isolées pose un défi au développement commercial de l'Afrique. L'intégration régionale accélère la croissance économique et le développement durable en Afrique. En dépit des différentes occasions d'intégration, l'Afrique n'a pas encore obtenu les résultats attendus, freinée par des difficultés de mise en œuvre des activités et des programmes.



Réalisations en matière d'intégration régionale

Les communautés économiques régionales (CER) contribuent à faire avancer les choses, mais leur action au niveau régional et continental doit être renforcée.

En 1991, le traité d'Abuja a fixé des cibles ambitieuses pour la constitution d'une Communauté économique africaine dotée d'une monnaie unique d'ici 2023. Le processus en est à la troisième étape – avec l'introduction de zones de libre-échange régionales et d'unions douanières d'ici 2017. Le Marché commun de l'Afrique orientale et australie (Comesa), la CAE, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Cédéao et la SADC ont atteint le statut de zone de libre-échange et lancé des programmes d'union douanière dans la perspective de l'échéance de 2017. L'union douanière de la CAE, entrée en vigueur en 2005, est la seule à exister à ce jour. La CAE a lancé un marché commun en 2010. De leur côté, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Communauté des États sahéli-sahariens (CEN-SAD) en sont à la deuxième phase, de coordination et d'harmonisation des activités entre États membres.

En Afrique de l'Ouest, les relations ont été consolidées entre la Cédéao et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Les deux ont un programme commun de libéralisation des échanges et de convergence des politiques macroéconomiques. En Afrique centrale, la CEEAC et la CEMAC sont en train de resserrer leurs liens pour harmoniser elles aussi leur programme. La CAE et le Comesa ont signé un protocole d'entente pour favoriser l'harmonisation de leurs politiques et de leurs programmes. Le Comesa et la SADC ont également lancé des activités conjointes, dont la création d'un groupe de travail autour d'enjeux communs.

Les ministres du Commerce de l'UA ont décidé, lors d'une réunion à Kigali en 2010, d'accélérer les efforts pour lever les obstacles restants à la création d'une zone de libre-échange couvrant l'ensemble du continent⁴. La CUA et d'autres organisations ont depuis fait des recommandations pour doper le commerce intra-africain et accélérer la constitution de cette zone de libre-échange, qui ont été avalisées lors d'un sommet de l'UA en janvier 2012.

Les initiatives prises par les dirigeants africains

L'intégration régionale est retardée par le manque de moyens financiers et d'expertise, le fait que les pays appartiennent à plus d'une organisation, des mandats qui se recoupent, une coordination et une harmonisation médiocres des politiques entre organisations, la faiblesse des infrastructures et l'incohérence des politiques des institutions panafricaines.

L'UA, la CEA, la BAfD et divers comités régionaux s'efforcent tous de résoudre ces problèmes, par la suppression des barrières commerciales, l'amélioration de l'intégration économique, la promotion de la libre-circulation des personnes, cruciale pour le commerce transfrontalier, et l'harmonisation des politiques et des programmes.

L'élimination des barrières commerciales : les produits africains ne sont pas compétitifs sur les marchés mondiaux à cause de facteurs tels que des prix de transport et des frais de stockage et de manutention trop élevés ou les procédures douanières. En outre, les négociants africains sont confrontés à des difficultés de transport, des prélèvements illicites ou à des situations de harcèlement et de corruption dans les corridors commerciaux et de transit. Les comités régionaux que sont le Comesa, la Cédéao, la CAE et la SADC tentent, avec différentes institutions administratives, d'harmoniser, de simplifier et d'automatiser les procédures et la documentation douanières, de renforcer les services de transport et de logistique et d'améliorer les infrastructures.



L'amélioration de l'intégration économique : l'UA, les groupements régionaux et les gouvernements nationaux s'efforcent d'améliorer et de renforcer les marchés financiers. À l'échelle du continent, l'UA œuvre à la création de la Banque africaine d'investissement, de la Banque centrale africaine et du Fonds monétaire africain.

À travers la Banque de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe pour le commerce et le développement (Banque de la ZEP), le Comesa apporte 2 milliards USD d'assistance technique pour promouvoir l'investissement et fournir des mécanismes de financement des échanges. La Banque de développement de l'Afrique de l'Est (BDAE) s'efforce elle aussi de renforcer son rôle financier dans la CAE. Pour les pays de la Cédéao, Ecobank fournit des services d'intermédiation bancaire et financière au sein de la région et au-delà. La Banque africaine d'import-export (Afrexim), basée au Caire, relève d'une autre initiative du continent conçue pour promouvoir et soutenir le financement du commerce en Afrique.

La promotion de la libre circulation des personnes : le traité d'Abuja de 1991 recommandait aux pays signataires d'adopter des politiques autorisant la libre circulation des personnes au sein de la future Communauté économique africaine. Des comités régionaux sont censés organiser le franchissement des étapes nécessaires à cette libre circulation, mais aussi pour les droits de résidence et d'établissement. Certains protocoles et cadres ont été adoptés, mais les progrès sont mitigés. Plusieurs groupements régionaux ont pris des dispositions concrètes à travers des accords de simplification des règles de visa, des visas touristiques uniques et des passeports régionaux. D'autres groupements et pays, qui ne tiennent pas leurs engagements pour la mise en place de protocoles visant à libéraliser la circulation des personnes, sont pressés de redoubler d'efforts.

L'harmonisation des politiques et des programmes dans les CER : avec son Programme minimum d'intégration (MIP), l'UA fixe des domaines prioritaires de préoccupation où les CER pourraient resserrer leur collaboration et bénéficier des avantages comparés de l'intégration. Le MIP reprend des objectifs du Plan stratégique de l'UA (2009-12) et comporte un dispositif de suivi et d'évaluation.

Les CER, les États membres de l'UA et les partenaires au développement comme la CEA et la BAfD travaillent ensemble sur ce programme. Mais sa mise en œuvre et les différents projets qu'il implique se heurtent à des obstacles, comme le manque de véritable coordination par la CUA ou l'absence de compatibilité entre politiques nationales et approches régionales. Dans une moindre mesure, l'appartenance des pays à différents groupements régionaux, l'insuffisance de moyens financiers pour les projets et l'existence de priorités conflictuelles entre groupements régionaux contrarient aussi les progrès. Les chefs d'État africains sont convenus de créer un Fonds d'intégration pour financer le MIP et ont adopté un plan d'action pour donner un nouvel élan aux activités du programme.

Infrastructures régionales

L'inadéquation des infrastructures est un obstacle majeur aux échanges, à la compétitivité et au développement durable dans la plupart des pays africains, surtout dans le cas de pays enclavés ou de petits États insulaires. Les coûts de transport en Afrique restent parmi les plus élevés du monde, ce qui nuit évidemment à la compétitivité sur les marchés locaux et internationaux. Selon des études récentes, les coûts de transport en part de la valeur des exportations africaines s'échelonnent entre 30 et 50 %. Dans les pays enclavés, ils peuvent atteindre jusqu'à trois quarts de la valeur des exportations. La moyenne pour les autres pays en développement s'établit autour de 17 %.



L'approfondissement de l'intégration est fortement conditionné à la capacité du continent à déployer les infrastructures et les réseaux d'énergie requis pour réduire le coût de la pratique des affaires et accroître la compétitivité. Des efforts considérables sont consentis pour améliorer les infrastructures routières. Mais le réseau ferroviaire laisse beaucoup à désirer. Sans compter qu'il faut redoubler d'efforts pour moderniser les ports, les lignes aériennes, les technologies de l'information et l'approvisionnement énergétique. L'UA et la BAfD sont à l'origine du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) qui cherche à mobiliser 80 milliards USD sur les dix prochaines années pour accélérer les progrès sur le front des super-infrastructures et des liaisons intracontinentales.

Avancement du développement des infrastructures

Le commerce d'un pays africain à l'autre est une opération laborieuse, du fait de la multitude des contrôles douaniers, des différences dans les normes techniques et de la présence, dans certains cas, de postes de contrôle informels. Le réseau routier et ferroviaire reste parcellaire et, dans de nombreux pays, les aéroports et les ports auraient besoin d'être modernisés et agrandis. La plupart des pays africains doivent améliorer l'efficacité de leurs douanes, mais aussi les services de manutention du fret et de logistique. Selon l'édition 2009 du rapport de la Banque mondiale sur la pratique des affaires, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne se retrouvent dans les 40 % en bas de classement en ce qui concerne le commerce transfrontalier.

L'amélioration des infrastructures a considérablement dopé les exportations africaines. Mais la proportion de routes revêtues sur l'ensemble du continent est environ cinq fois moindre que celle des pays de l'OCDE à haut revenu. La couverture téléphonique est également bien plus mauvaise en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne que dans les pays de l'OCDE. Ce qui explique pourquoi les coûts de transport sont supérieurs de 63 % dans les pays africains par rapport aux pays développés.

Le réseau ferroviaire devrait constituer l'épine dorsale du réseau de transport sur le continent. Mais le plus souvent, il se résume à des lignes uniques allant de l'intérieur des terres vers la côte, avec peu de tronçons secondaires. Les voies ferrées n'ont pas toutes le même écartement et doivent être remises en état.

L'Afrique est la première région du monde en termes de développement du transport aérien, surtout depuis la libéralisation découlant de la décision de Yamoussoukro, approuvée en 1999 par les dirigeants africains. Malgré la lente mise en œuvre de cette décision, un certain nombre de pays se sont concédés des droits bilatéraux mutuels permettant aux compagnies aériennes de transporter des passagers vers des pays tiers.

Le développement des infrastructures d'énergie sera crucial pour promouvoir l'activité industrielle et la création d'emplois, surtout dans les zones rurales. Le cadre du PIDA en a fait l'une de ses priorités. Ces infrastructures sont aussi les plus coûteuses à mettre en place et à moderniser. Le continent, et notamment l'Afrique subsaharienne, a le plus faible taux d'accès à l'électricité de toutes les autres régions en développement. Or, il regorge de ressources naturelles (pétrole, gaz, charbon et énergie hydraulique), pour l'essentiel sous-exploitées. La capacité de l'Afrique à améliorer concrètement l'accès à l'énergie et à construire des infrastructures dépend de l'intégration régionale, qui seule simplifiera le négocié transfrontalier de produits énergétiques.

L'inaptitude de l'Afrique à mobiliser le financement et le dynamisme du secteur privé freine le développement de l'énergie et des infrastructures. Une récente étude sur les



perspectives énergétiques du continent à l'horizon 2040 (NEPAD *et al.*, 2011) estime à 43.6 milliards USD le besoin annuel de financement pour satisfaire aux besoins énergétiques prévus en Afrique jusqu'à cette date⁵. Selon une recherche conjointe BAfD/UA, les réserves connues de pétrole du continent ont progressé de plus de 25 % au cours des 20 dernières années et les réserves connues de gaz ont plus que doublé. L'Algérie, l'Angola, le Nigeria, le Soudan et le Sud-Soudan disposent ensemble de près de 90 % des réserves africaines.

Combler le besoin d'infrastructures

L'importance des routes, des ponts, des aéroports et des autres infrastructures est de plus en plus reconnue, cependant. Pour répondre à ce besoin d'infrastructures, les dirigeants africains ont adopté plusieurs plans, au nombre desquels le Plan d'action UA/NEPAD pour les infrastructures africaines pour la période 2010-15, la Facilité pour les projets de développement des infrastructures (IPPF) ou le Fonds panafricain de développement des infrastructures (PAIDF). La BAfD dépense désormais davantage pour les infrastructures que pour tout autre secteur du développement et l'on observe l'accélération de la coopération régionale sur des projets tels que l'autoroute transafricaine et le pool d'énergie de l'Afrique de l'Ouest. Les institutions panafricaines œuvrent toutes avec leurs États membres pour améliorer les réseaux d'infrastructure.

Les groupements régionaux font des efforts pour moderniser le transport ferroviaire, maritime et aérien, les réseaux d'énergie et les communications. Les dirigeants africains déploient une vision stratégique pour l'intégration du continent dans laquelle les infrastructures contribuent au développement économique et social. Mais de nombreux pays africains ont du mal à mobiliser des ressources pour construire ou rénover leurs routes, leurs ponts, leurs ports, leurs aéroports et leurs voies ferrées et les installations connexes.

Notes

1. Selon la Commission européenne (2011), le Burundi, les Comores, le Ghana, le Kenya, la Namibie, l'Ouganda, le Rwanda, la Tanzanie et la Zambie ont conclu les négociations mais n'ont pas signé leurs accords respectifs. Le Botswana, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Lesotho, le Mozambique, le Swaziland et le Zimbabwe ont signé les APE mais ne les ont pas ratifiés.
2. La Cédéao est la seule communauté économique régionale (CER) où les négociations APE ont quelque peu progressé en 2011.
3. Base de données MacMapHS6v2. Calculs effectués avec le logiciel TASTE et des pondérations des groupes de référence. Le modèle d'analyse mondiale des politiques commerciales (Global Trade Analysis Project – GTAP) a permis d'agréger les données. Pour plus d'informations, voir Boumellassa *et al.* (2009).
4. Les trois institutions panafricaines sont la Banque africaine d'investissement, le Fonds monétaires africain et la Banque centrale africaine.
5. Conférence ministérielle sur l'eau pour l'agriculture et pour l'énergie en Afrique : le défi du changement climatique, Sirte (Libye), 15-17 décembre 2008.

Références

- Ajakaiye, O. (2006), "China and Africa: Opportunities and Challenges", *African Economic Research Consortium Coping Paper No. SSC_1*.
- Anand, R., S. Mishra et N. Spatafora (2011), "Economic Growth and the Sophistication of Production", IMF Working Paper, FMI, Washington, DC.
- BAfD, OCDE et CEA (2010), *Perspectives économiques en Afrique 2010*, OCDE, Paris.
- BAfD, OCDE, PNUD et CEA (2011), *Perspectives économiques en Afrique 2011*, OCDE, Paris.
- Banque mondiale (2011), *Doing Business: Trading Across Borders*, base de données (<http://www.doingbusiness.org/data/exploretopics/trading-across-borders>)



- Boumellassa, H. D. Laborde and C. Mitaritonna, 2009. "A Picture of Tariff Protection across the World in 2004, MAcMap-HS6, version 2." IFPRI Discussion Paper No. 00903.
- Busse, M., R. Hoekstra and J. Koeniger, 2011. "The Impact of Aid for Trade Facilitation on the Costs of Trading." Working paper.
- CEA (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique) et CUA (Commission de l'Union africaine) (2011), *Rapport économique sur l'Afrique 2011 : gérer le développement – le rôle de l'État dans la transformation économique*, CEA, Addis-Abeba.
- CEA (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique), BAfD (Banque africaine de développement) et CUA (Commission de l'Union africaine) (2006), *État de l'intégration régionale en Afrique II : rationalisation des communautés économiques régionales*, CEA, Addis-Abeba.
- CEA, BAfD et CUA (2008), *État de l'intégration régionale en Afrique III : vers l'intégration monétaire et financière en Afrique*, CEA, Addis-Abeba.
- CEA, BAfD et CUA (2010), *État de l'intégration régionale en Afrique : développer le commerce intra-africain*, CEA, Addis-Abeba.
- CEA (2011), *Global Review on Aid for Trade 2011, African Case Stories: A Snapshot of Aid for Trade on the Ground in Africa*. CEA, Addis-Abeba.
- Cheru, F. et C. Obi (2010), *The Rise of China and India in Africa: Challenges, Opportunities and Critical Interventions*, Zed Books, Londres.
- Cnuced (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) (2010), *Rapport sur le commerce et le développement 2011*, Cnuced, Genève.
- Cnuced (2011a), UNCTAD.stat. (<http://unctadstat.unctad.org/ReportFolders/reportFolders.aspx>).
- Cnuced (2011b), *Rapport 2011 sur les pays les moins avancés : contribution potentielle de la coopération Sud-Sud à un développement équitable et durable*, Cnuced, Genève.
- Cnuced (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) et Onudi (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel) (2011), *Le développement économique en Afrique : promouvoir le développement industriel en Afrique dans le nouvel environnement mondial*, Nations Unies, New York, NY & Genève.
- Commission européenne (2011), *Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant l'annexe I du règlement (CE) n° 1528/2007 du Conseil en vue d'exclure un certain nombre de pays de la liste des régions ou États ayant conclu des négociations*, COM(2011) 598 final, 2011/0260 (COD), Bruxelles.
- CREA (Consortium pour la recherche économique en Afrique) (2010), *Proceedings from the Conference on Africa-China Relations*, Hilton, 28-30 septembre, Addis-Abeba.
- CUA (Commission de l'Union africaine) (2004), *The Mission, Vision and Strategic Framework of the African Union Commission (2004-2007)*, CUA, Addis-Abeba.
- CUA (2006), *The Review of millennium Development Goals and the millennium Declaration: An African Common Position*, CUA, Addis-Abeba.
- Eichengreen, B., P. Gupta et R. Kumar (2010), *Emerging Giants: China and India in the World Economy*, Oxford University Press, New York, NY.
- FEM (Forum économique mondial) (2011), *The Africa Competitiveness Report 2011*, FEM, Genève (http://www3.weforum.org/docs/WEF_GCR_Africa_Report_2011.pdf).
- Hausmann, R., J. Hwang et D. Rodrik (2007), "What You Export Matters", *Journal of Economic Growth* 12(1), 1-25.
- Helble, M., C. Mann and J. S. Wilson, 2009. "Aid for Trade Facilitation." *World Bank Policy Research Working Paper 5064*
- Hidalgo, C.-A., B. Klinger, A.-L. Barabasi et R. Hausmann (2007), "The Product Space Conditions the Development of Nations", I317(5837), 482-487.
- Karingi, S. N. and V. Leyaro, 2009. "Monitoring aid for trade in Africa: an assessment of the effectiveness of Aid for Trade." *African Trade Policy Centre No. 83*, UNECA, Addis Ababa, Ethiopie
- Mkwezalamba, M. et E. Chinyama (2007), "Implementation of Africa's Integration and Development Agenda: Challenges and Prospects", *African Integration Review*, Vol. 1.
- Organisation Mondiale du Commerce (2011), *Rapport sur le commerce mondial 2011: L'OMC et les accords commerciaux préférentiels : de la coexistence à la cohérence*. OMC, Genève



OUA (Organisation de l'Unité africaine) (1991), *Traité d'Abuja instituant la Communauté économique africaine*, OUA, Addis-Abeba.

OUA (2000), *Acte constitutif de l'Union africaine*, OUA, Addis-Abeba.

Páez, L. et al. (2010), "A Decade (2000-2010) of African-U.S. Trade Under the African Growth and Opportunity Act (AGOA): Challenges, Opportunities and a Framework for Post AGOA Engagement", intervention lors de la conférence sur l'économie africaine, 27-29 octobre, Tunis, www.uneca.org/aec/2010/papers.htm.

UA (Union africaine) (2010a), "African Union Commission-Regional Economic Communities Common Position Paper on EPAs", conférence des ministres du Commerce de l'UA, 6^e session ordinaire, 29 octobre-2 novembre, Kigali.

UA (2010b), "EPA Negotiations Coordination Meeting Report", conférence des ministres du Commerce de l'UA, 6^e session ordinaire, 29 octobre-2 novembre, Kigali.

Wolf, S. (2007), "Encouraging Innovation for Productivity Growth in Africa", ATPC Work in Progress, No. 54, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba.



Chapitre 4

Développement humain

Améliorer la qualité de la vie en Afrique subsaharienne reste un combat quotidien. En 2011, la région se classe à nouveau en queue de peloton pour les indicateurs agrégés de développement humain – espérance de vie, éducation et niveau de vie – même si elle se situe en deuxième position sur la période 2000-11 pour le rythme de progression annuelle.

Les cinq pays affichant les meilleurs taux d'amélioration sur la période – le Rwanda, la Sierra Leone, l'Éthiopie, le Mozambique et le Mali – sont des pays pauvres ou sortant d'un conflit. Ils ont prouvé que l'introduction de politiques adaptées permettait d'accroître considérablement les capacités des habitants même sans disposer de moyens financiers abondants. Mais les politiques, à elles seules, ne suffisent pas. L'optimisation des écoles, des hôpitaux, des services publics et des routes exige d'immenses moyens financiers qui, traditionnellement, sont fournis par l'APD, les IDE et les transferts des migrants. La lutte contre les fuites de capitaux pourrait constituer une importante source de fonds, qui viendraient renforcer davantage le développement humain en Afrique.

Entre 1970 et 2008, les fuites de capitaux auraient dépossédé le continent de quelque 700 milliards USD. Si les capitaux enfuis avaient été réinvestis en Afrique avec le même niveau de productivité que les investissements effectivement réalisés, les estimations présentées dans ce rapport suggèrent que le taux de réduction de la pauvreté aurait progressé de 4 à 6 points de pourcentage par an, en moyenne, sur la période 2000-08. Les pays africains auraient pu, collectivement, atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) qui impose de réduire de moitié d'ici 2015 le niveau de pauvreté de 1990 – un objectif impossible à réaliser au rythme actuel de la lutte contre la pauvreté. Les capitaux enfuis auraient aussi pu contribuer à accroître les investissements dans les infrastructures économiques et sociales.

La coopération internationale sera indispensable pour organiser le rapatriement des capitaux enfuis sur le continent africain. L'Afrique doit poursuivre ses efforts pour améliorer la gouvernance intérieure et éradiquer les pratiques qui favorisent cette évasion des capitaux. La communauté internationale doit aider le continent à retrouver et à rapatrier les biens soustraits en faisant notamment appel aux mécanismes internationaux tels que l'Initiative pour la restitution des avoirs volés (StAR). L'Afrique seule ne peut surmonter la réticence de certains pays qui profitent de ces pratiques et doit pouvoir compter sur une alliance internationale pour y mettre fin.

Bilan du développement humain en Afrique

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a élaboré l'indice de développement humain (IDH) en 1990 afin de suivre l'évolution globale du développement humain dans toutes les régions du monde, en s'attachant à trois critères : l'accès à l'éducation, une vie saine et un niveau de vie décent (PNUD, 2011 ; BAfD et al., 2011b). Les derniers chiffres de l'indice IDH (tableau 4.1) révèlent qu'en 2011, l'Afrique subsaharienne reste globalement dans le peloton de queue. Mais le rythme des progrès obtenus sur la période 2000-11 est équivalent à celui de la région Asie de l'Est et Pacifique.



Tableau 4.1. Indice de développement humain (1990-2011)

	1990	2000	2011	Croissance annuelle % 1990-2011	Croissance annuelle % 2000-2011
Afrique du Sud	0.615	0.616	0.619	0.031	0.05
Algérie	0.551	0.624	0.698	1.13	1.026
Angola	..	0.384	0.486	..	2.18
Bénin	0.316	0.378	0.427	1.444	1.105
Botswana	0.594	0.585	0.633	0.297	0.714
Burkina Faso	0.331
Burundi	0.25	0.245	0.316	1.123	2.333
Cameroun	0.427	0.427	0.482	0.578	1.11
Cap - Vert	..	0.523	0.568	..	0.755
Comores	0.433
Congo, Rép.	0.502	0.478	0.533	0.283	0.992
Congo, Rép. dem.	0.289	0.224	0.286	-0.043	2.249
Côte d'Ivoire	0.361	0.374	0.4	0.496	0.613
Djibouti	0.43
Égypte	0.497	0.585	0.644	1.241	0.883
Eritrea	0.349
Éthiopie	..	0.274	0.363	..	2.571
Gabon	0.605	0.621	0.674	0.516	0.746
Gambie	0.317	0.36	0.42	1.351	1.405
Ghana	0.418	0.451	0.541	1.232	1.662
Guinée	0.344
Guinée-Bissau	0.353
Guinée équatoriale	..	0.488	0.537	..	0.878
Kenya	0.456	0.443	0.509	0.522	1.272
Lesotho	0.47	0.427	0.45	-0.215	0.475
Liberia	..	0.306	0.329	..	0.64
Libye	0.76
Madagascar	..	0.427	0.48	..	1.07
Malawi	0.291	0.343	0.4	1.52	1.408
Mali	0.204	0.275	0.359	2.742	2.469
Maroc	0.435	0.507	0.582	1.391	1.256
Maurice	0.618	0.672	0.728	0.782	0.732
Mauritanie	0.353	0.41	0.453	1.196	0.922
Mozambique	0.2	0.245	0.322	2.279	2.491
Namibie	0.564	0.577	0.625	0.494	0.724
Niger	0.193	0.229	0.295	2.047	2.332
Nigeria	0.459
Ouganda	0.299	0.372	0.446	1.928	1.653
Rép. centrafricaine	0.31	0.306	0.343	0.475	1.046
Rwanda	0.232	0.313	0.429	2.967	2.917
São Tomé - et - Principe	0.509
Sénégal	0.365	0.399	0.459	1.103	1.281
Seychelles	..	0.764	0.773	..	0.106
Sierra Leone	0.241	0.252	0.336	1.609	2.649
Soudan	0.298	0.357	0.408	1.516	1.228
Swaziland	0.526	0.492	0.522	-0.029	0.538
Tanzanie	0.352	0.364	0.466	1.346	2.266
Tchad	..	0.286	0.328	..	1.258
Togo	0.368	0.408	0.435	0.799	0.579
Tunisie	0.542	0.63	0.698	1.214	0.94
Zambie	0.394	0.371	0.43	0.425	1.366
Zimbabwe	0.425	0.372	0.376	-0.585	0.106
Afrique subsaharienne	0.383	0.401	0.463	0.907	1.316
Afrique	0.397	0.415	0.467	0.78	1.079
Asie de l'Est et Pacifique	0.498	0.581	0.671	1.43	1.318
Asie du Sud	0.418	0.468	0.548	1.298	1.445
Amérique latine et Caraïbes	0.624	0.68	0.731	0.756	0.66

Source : PNDU (2011).



Les progrès de l'Afrique subsaharienne pour relever le niveau de vie des habitants semblent concerter les trois dimensions du développement humain. L'universalisation de l'accès à l'enseignement primaire dans des pays comme le Lesotho et l'Ouganda a donné un coup de fouet à la scolarisation. L'espérance de vie s'est améliorée avec l'adoption de politiques novatrices pour élargir l'accès aux services de santé et relever la qualité des soins prodigués. Ainsi au Rwanda, le gouvernement a introduit un programme communautaire d'assurance maladie (*Community-Based Health Insurance – CBHI*) qui permet de fournir des services sanitaires de qualité accessibles à tous et à faible coût. Une amélioration de la gestion du dispositif a provoqué une augmentation des taux d'adhésion, qui sont passés de 7 % de la population en 2003 à 93 % en juin 2010. Une étude récente sur l'impact de la politique de paiement à la performance (P4P) introduite dans le dispositif de soins primaires du Rwanda atteste d'une amélioration du recours aux services de santé maternels et infantiles et de leur qualité. Vingt-trois mois après le lancement de l'étude pilote sur la politique P4P, les installations sanitaires du groupe d'intervention avaient enregistré une progression de 23 % des accouchements en maternité, de 56 % des visites préventives pour les enfants jusqu'à 23 mois et de 132 % des visites pour les enfants de 24 à 59 mois (Basinga et al., 2011).

Cela souligne bien l'importance de mettre en œuvre des politiques adaptées. Si le taux de progression en termes de développement humain du Rwanda pouvait devenir la moyenne de l'Afrique subsaharienne au cours des 16 prochaines années, alors la région rejoindrait le niveau de développement humain de l'Amérique latine et des Caraïbes, actuellement le plus élevé de toutes les régions en développement.

Un autre facteur ayant contribué aux progrès de l'Afrique est lié à l'augmentation des revenus. La progression récente du développement humain intervient alors que la plupart des pays africains bénéficient d'un taux de croissance économique soutenu. Les *Perspectives économiques en Afrique* ont montré comment le continent avait connu sa plus longue période de croissance ininterrompue depuis ces 30 dernières années. Avec un PIB qui a gagné en moyenne 5 % par an au cours de la décennie écoulée, l'Afrique est désormais l'une des économies régionales du monde à progresser le plus vite. Cet enrichissement signifie que des ressources additionnelles sont allouées à des projets ou des activités qui facilitent la vie quotidienne. C'est le cas par exemple des dépenses d'éducation ou de santé. Un deuxième canal, plus indirect, est lié aux investissements. Les économies se développant, elles attirent davantage d'investissements et produisent des ressources supplémentaires qui sont réintroduites dans l'économie et contribuent à relever le revenu par habitant. Entre 2003 et 2009, le PIB par habitant de l'Afrique a progressé de 2.7 % par an. Si l'on ne tient pas compte du plongeon de 2009, lié à la crise économique et financière mondiale, ce taux de croissance s'établit à 3.1 %. Cette augmentation renforce le pouvoir d'achat des populations et permet aux consommateurs de s'offrir des biens et des services jusque-là inaccessibles. La progression du PIB par habitant a accéléré la réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne. On estime qu'en moyenne, un point de pourcentage supplémentaire entraîne un recul approximatif de la pauvreté de 1.5 % (Fosu, 2011). En 1999, le taux de pauvreté de l'Afrique subsaharienne était de 58 %. Il est passé à 52 % en 2005 avant de tomber à 48 % en 2008¹. Le taux annuel de recul de la pauvreté entre 1990 et 2008 a été de 2.2 %, un résultat sans précédent depuis le début des années 1980, date des premières données comparatives disponibles. Comme le suggèrent les simulations présentées dans la section suivante, le maintien d'un tel rythme dans les années à venir permettra à certains pays africains d'atteindre l'OMD relatif à la réduction de moitié de la pauvreté. Mais ce ne sera pas le cas partout.

La réduction de la pauvreté et l'amélioration des niveaux de vie requises par les objectifs de développement humain fixés pour l'Afrique exigeront une mobilisation massive de ressources. Parmi les moyens non financiers à solliciter, un engagement politique de tous les instants en faveur du développement humain, qui doit se traduire par une vision et des



objectifs précis de mise en œuvre, ainsi que l'a démontré l'expérience du Rwanda. La présence de personnel qualifié pour appliquer ces politiques est elle aussi importante. Pour assurer des services, il faut avoir des hôpitaux, des écoles, du courant électrique, des routes, etc. Tout cela coûte cher à mettre en place et à entretenir. Selon certaines estimations, la réalisation des OMD relatifs à l'égalité des sexes et l'éducation d'ici 2015 exigerait de mobiliser chaque année entre 1.8 et 2.3 milliards USD. De la même façon, les dépenses de santé pour atteindre les OMD en la matière nécessiteraient entre 16.4 et 19.5 milliards USD par an. L'Afrique subsaharienne aurait besoin de 72 à 89 milliards USD de ressources additionnelles par an pour atteindre le niveau de croissance économique nécessaire si elle entend réduire de moitié le niveau de pauvreté de 1990 en 2015 (Atisophon et al., 2011).

Dans l'agriculture, le développement des systèmes d'irrigation indispensables dans les zones où ils sont économiquement viables pourrait coûter au continent quelque 54 milliards USD, compte non tenu des dépenses de remise en état des dispositifs existants (You et al., 2009). Une autre estimation table sur un besoin annuel d'investissement de 40 milliards USD dans de nouvelles infrastructures, en plus de 40 milliards USD par an pour entretenir celles qui existent déjà (Gijon, 2008). Ces pays ne pourront pas obtenir de tels progrès sans consacrer des moyens additionnels au développement humain. Jusqu'ici, l'essentiel de ces services supplémentaires ont été assurés par l'État, rendant leur existence sensible à la variation des recettes publiques. La plupart des pays africains ne collectent pas suffisamment de ressources intérieures pour satisfaire tous leurs besoins. Dans le passé, l'aide a joué un rôle capital mais les besoins sont tels qu'une seule source de capitaux ne peut les satisfaire. Il faut donc conjuguer différentes sources de financement du développement – de l'APD traditionnelle aux IDE en passant par les transferts des migrants et les ressources intérieures, privées et publiques.

De nouvelles sources de financement pour les services pourraient provenir de la lutte contre la fuite de capitaux et le rapatriement des importants stocks déposés à l'étranger. Si les milliards de dollars qui sortent ainsi du continent chaque année étaient consacrés au développement humain de l'Afrique, la région serait en meilleure posture pour réaliser ses objectifs de développement. Entre 1970 et 2008, on estime autour de 700 milliards USD le volume de capitaux ayant fui l'Afrique (Ndikumana et Boyce, 2011). Ironie de l'histoire, parmi les huit pays dont les fuites de capitaux ont représenté plus de 1 milliard USD par an entre 2000 et 2008, cinq se retrouvent en queue du classement du développement humain (PNUD, 2011) et ont du mal à trouver les ressources financières pour améliorer le niveau de vie de leurs populations.

Étant donné la nature des flux financiers illicites et les difficultés entourant leur estimation, les études n'avancent pas toutes les mêmes chiffres. Global Financial Integrity estime ainsi le volume des capitaux sortis d'Afrique sur la période 1970-2008 à 854 milliards USD tout en soulignant que ce chiffre pourrait atteindre jusqu'à 1 800 millions USD si les calculs n'étaient pas compromis par des données inexistantes ou peu fiables pour un certain nombre de pays (Global Financial Integrity, 2010). Rappelons que l'estimation des fuites de capitaux recouvre les actifs financiers acquis légalement et illégalement et qui quittent un pays de manière illicite. Dès qu'ils sortent d'un pays illégalement, les flux de capitaux sont donc assimilés à des capitaux enfuis.



Fuite de capitaux et développement humain en Afrique

Ces derniers temps, les fuites de capitaux en provenance d'Afrique sont au cœur des discussions sur les politiques de développement. En plus des travaux récents de Ndikumana et Boyce (2011), de *Global Financial Integrity* (2010) et de la Banque mondiale (2011), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) vient de créer un Panel de haut niveau sur les flux financiers illicites pour l'Afrique, dont la présidence a été confiée à Thabo Mbeki, ancien président de l'Afrique du Sud. Ce panel sera chargé de « déterminer la nature, les modalités, l'ampleur et les canaux empruntés par les sorties illégales de capitaux d'Afrique ; de sensibiliser les gouvernements africains, les citoyens, les décideurs, les responsables politiques et les partenaires au développement à cette question ; de mobiliser un soutien en introduisant les règles, réglementations et politiques permettant d'endiguer les sorties illégales de capitaux ; et de peser sur les politiques et les programmes engagés à l'échelon national, régional et international pour lutter contre le problème des sorties illicites de capitaux en provenance d'Afrique² ».

Les fuites de capitaux sont souvent considérées comme résultant de l'écart entre les taux de rendement du capital ajustés en fonction du risque (Collier et al., 2001). Les fuites correspondent alors aux importants flux financiers, licites ou illicites, qui quittent le pays d'origine du fait d'une forte instabilité politique ou économique ou à cause d'un retour sur investissement supérieur dans le pays d'accueil³. Cette vision des choses passe à côté d'un facteur important, pertinent pour la situation africaine : les sorties de fonds provoquées par l'appropriation illicite de ressources par le vol, la spoliation de biens publics, la corruption ou des prix de transfert sous-évalués.

Les fuites de capitaux affectent le développement humain par le biais de plusieurs canaux. Premièrement, on observe un lien étroit entre ces mouvements et l'endettement. Pour chaque dollar de dette extérieure de l'Afrique, plus de 50 cents quittent le pays la même année, sous forme de capitaux enfuis (Ndikumana et Boyce, 2011). Le remboursement de cette dette publique par les populations africaines réduit leurs capacités à accroître leurs dépenses de santé, d'éducation et d'infrastructures ou pour d'autres services facilitant leur quotidien. Si les sommes consacrées chaque année au remboursement de cette dette extérieure allaient à des programmes et des projets de réduction de la mortalité infantile, 70 000 décès par an pourraient être évités (*ibid.*).

Les fuites de capitaux agravent aussi les inégalités. Les gens qui en profitent sont les élites qui trichent sur la valorisation des importations et des exportations ou ceux qui ont les moyens de s'approprier illégalement des ressources pour les transférer à l'étranger. Pratiquement tous les acteurs de cette forme d'évasion appartiennent aux 10 % les plus riches de la population (Ngaruko, 2012). Même là où la fuite de capitaux est surtout motivée par des considérations de portefeuille, ce sont les riches qui en bénéficient puisqu'ils ont accès aux instruments de l'investissement étranger qui échappent au citoyen lambda (Rodriguez, 2004 ; Vespiagnani, 2008). Les fuites de capitaux en Afrique sont aussi associées à une mauvaise gouvernance. La corruption accroît le phénomène en décourageant l'investissement intérieur parce qu'elle renforce le risque et l'incertitude de l'économie locale. Résultat, les agents nationaux s'en sortent mieux s'ils investissent à l'étranger, ce qui renforce la fuite des capitaux et prive les pays d'emplois et d'autres retombées sociales liées aux investissements intérieurs (Le et Rishi, 2006). La corruption aide les élites à s'accaparer contre toute règle de droit des actifs publics et privés, et à les transférer à l'étranger. Les dirigeants du pays ne sont guère incités à développer l'économie nationale et les services sociaux. L'accès à des soins de santé et à des services d'éducation à l'étranger rend les élites insensibles aux dangers découlant de services sociaux locaux déficients dont la majorité de la population doit se contenter. De sorte qu'en améliorant la gouvernance et l'État de droit, on parvient à limiter les pratiques propices à la fuite des capitaux.



L'investissement est l'un des premiers canaux à travers lesquels la fuite de capitaux affecte le développement humain. Si ces sommes étaient épargnées et investies dans l'économie nationale du pays d'origine, elles feraient progresser le revenu par habitant et contribueraient à lutter contre la pauvreté. En Angola et au Nigeria par exemple, cela aurait représenté un investissement supplémentaire de respectivement 3.6 et 10.7 milliards USD par an sur la période 2000-08. Si ne serait-ce qu'un quart du stock des capitaux enfuis d'Afrique était rapatrié à des fins d'investissement, le rapport investissement intérieur/PIB du continent passerait de 19 à 35 %, l'un des taux les plus élevés du monde (Fofack et Ndikumana, 2010). La croissance du revenu résultant de ces investissements supplémentaires réduirait la pauvreté, comme le démontre la suite de ce chapitre.

Les capitaux manquants pourraient avoir un impact plus direct sur les niveaux de vie s'ils étaient investis dans les infrastructures qui font partie des premières priorités de l'Afrique : une utilisation plus judicieuse des capitaux dans les infrastructures pourrait contribuer à la création d'emplois, à un meilleur accès à l'éducation, aux soins de santé et à une eau salubre, à la diffusion d'informations ou encore à l'insertion sociopolitique. Si tous les capitaux qui ont fui l'Afrique en 2008 avaient été investis dans des projets liés aux OMD, les dirigeants auraient pu couvrir entre 55 et 68 % des ressources additionnelles requises cette année-là pour combler le déficit financier et atteindre les cibles de réduction de moitié de la pauvreté, d'égalité entre les sexes et celles liées à l'éducation et à la santé (Atisophon et al., 2011).

Le tableau 4.2 propose quelques chiffres qui illustrent l'ampleur des fuites de capitaux et indique les niveaux de revenu et de pauvreté dans trois groupes de pays : ceux qui sont riches en pétrole, tous les pays riches en ressources et ceux qui sont pauvres en ressources⁴. Du fait de nombreuses valeurs aberrantes, les médianes ont été préférées aux moyennes⁵.

Tableau 4.2. Statistiques descriptives (annuelles, 2000-08)

	Pays riches en pétrole	Pays riches en ressources	Pays pauvres en ressources	Échantillon complet
Total des flux de capitaux enfuis (millions USD)*	1291	613	134	230
Total des flux de capitaux enfuis par habitant (USD)*	94	66	19	26
Fuite de capitaux (sorties) en millions USD	2292	1023	300	447
Fuite de capitaux (sorties) par habitant en USD	186	130	37	55
PIB par habitant effectif en USD	1101	993	399	604
Niveau de pauvreté en 1999 (% population)	57.24	54.31	62.37	57.93
Niveau de pauvreté en 2008 (% population)	44.86	43.52	44.75	44.58
Élasticité-revenu de la pauvreté	-1.35	-1.37	-1.4	-1.37

Note : Les deux premières variables repérées par une astérisque incluent des flux négatifs..

Source : PNUD.

Les pays riches en ressources pétrolières sont les plus confrontés aux fuites de capitaux – qui représentent pratiquement dix fois le volume des capitaux enfuis dans les pays pauvres en ressources.

De fait, les fuites de capitaux dans les années 2000 ont été environ trois fois supérieures dans ce groupe de pays aux niveaux des années 1990 et 1980⁶. Il faut souligner que le niveau de pauvreté dans les pays riches en ressources est le même que dans les pays pauvres en ressources où, en revanche, la réduction de la pauvreté est plus rapide.



Controverse sur les investissements en Afrique

L'argument selon lequel l'investissement des capitaux rapatriés dope le développement humain repose sur l'hypothèse qu'un volume accru de capitaux entraînerait une augmentation des revenus et, aussi, une réduction de la pauvreté et une amélioration du développement humain. Bien que cette opinion soit aujourd'hui largement partagée, cela n'a pas toujours été le cas. Dans le passé (voir par exemple Devarajan *et al.*, 2001 et 2003), certains affirmaient que les investissements en Afrique, qu'ils soient publics ou privés, ne pouvaient pas être productifs du fait de la médiocrité des politiques économiques, comme ces marchés de change biaisés qui octroient des primes au marché noir, et de l'ampleur des déficits publics. Des facteurs tels que la forte instabilité politique expliquent aussi la faiblesse de la relation entre investissements et croissance économique. Étant donné la piètre productivité des investissements en Afrique par le passé, ces auteurs estimaient également que le niveau d'investissement sur le continent, loin d'être trop bas, était en fait trop élevé. Ils suggéraient donc que les fuites de capitaux pouvaient être une réponse rationnelle à ces médiocres rendements dans les économies locales provoqués par ces facteurs négatifs (Devarajan *et al.*, 2001)⁷. Les faits économiques sur le terrain confirment-ils cette opinion ?

Même si la faible productivité des investissements a pénalisé la croissance économique en Afrique, de nouvelles données invitent à avoir une vision plus nuancée de la relation investissement/croissance sur le continent. Pour commencer, la méthodologie employée par les études qui étaient la conclusion controversée, selon laquelle l'Afrique n'aurait pas besoin d'investissements supplémentaires, a été remise en cause (Jomo *et al.*, 2011). Par ailleurs, au cours des dix dernières années, le continent a affiché des taux moyens de croissance du PIB aux alentours de 5 % (BAfD *et al.*, 2011b). Il semble difficile d'imaginer qu'un niveau supérieur d'investissement, y compris à travers les IDE en provenance d'économies émergentes, n'a pas joué un rôle dans ces bons résultats. Des données récentes montrent que des changements structurels internes – dont une plus grande stabilité politique – et des réformes économiques macro et micro sont à l'origine d'une « révolution de la productivité africaine », laquelle explique en grande partie la croissance affichée depuis quelque temps par le continent. Entre 2000 et 2007, la productivité totale a progressé de 2.7 % par an en moyenne (McKinsey & Company, 2010). Sans compter que l'efficience des investissements en Afrique aurait même pu être supérieure si le continent avait pu lever les ressources substantielles dont il a besoin pour investir dans des secteurs qui, comme la production d'énergie, dopent la productivité des investissements. L'Afrique continuant d'investir dans la modernisation économique, en particulier dans ses infrastructures, la croissance devrait rester soutenue. Le fait d'investir les capitaux rapatriés pourrait contribuer à accélérer cette modernisation économique. On voit par là que l'Afrique a besoin d'un surcroît d'investissements et non l'inverse (Fosu *et al.*, 2011).



Encadré 4.1. Méthodologie et source des données

La principale hypothèse sous-tendant l'analyse des effets potentiels de la fuite de capitaux sur la pauvreté est la suivante : l'Afrique a besoin d'investissements supplémentaires pour atteindre les OMD et d'autres objectifs de développement. Mais elle table aussi sur le fait que la productivité de ces investissements additionnels serait au moins aussi bonne que celle des investissements effectivement réalisés. La simulation de l'impact de la fuite des capitaux sur la pauvreté s'appuie sur deux approches : la première fait appel à la méthode du ratio de productivité marginale du capital (ICOR) pour déterminer le niveau additionnel de production qui serait obtenu si tous les capitaux qui fuient chaque année l'Afrique étaient investis localement cette même année. Les études établissent un ICOR moyen pour l'Afrique subsaharienne de 4 et c'est donc cette valeur qui est utilisée pour simuler le PIB additionnel (Nkurunziza, 2010). Le fait de retenir un ICOR de 4 au lieu d'une valeur inférieure répond en partie aux critiques selon lesquelles toute augmentation du niveau d'investissement n'entraîne pas une augmentation du PIB (Easterly, 1997). Quoi qu'il en soit, faute de modèle meilleur pour capturer la relation entre investissement et PIB, la méthode ICOR reste populaire. Une fois établi le PIB additionnel dû à un investissement additionnel, on peut déterminer sans difficultés le potentiel de croissance du PIB par habitant associé, qui est multiplié par l'élasticité de la pauvreté à la croissance du revenu pour en déduire l'impact sur la pauvreté.

La seconde approche s'attache au stock net de capital et non d'investissement en tant que variable déterminant le PIB additionnel produit par l'investissement des capitaux rapatriés. Le calcul du stock de capital repose sur la méthode d'inventaire permanent (MIP) qui, dans la plupart des études, s'appuie sur un processus géométrique d'amortissement et un taux annuel de 5 % (Weisbrod et Whalley, 2011 ; Bosworth et Collins, 2003). Le coefficient médian du stock de capital par rapport au PIB indique combien d'unités de capital sont nécessaires pour produire une unité de PIB. En posant le principe d'une stabilité de ce coefficient, il est appliqué au stock additionnel de capital pour estimer la croissance potentielle du PIB. Comme avec la méthode précédente, l'impact possible des capitaux enfuis sur la pauvreté est le résultat du taux de croissance annuel potentiel du PIB par habitant et de l'élasticité de la pauvreté à la croissance du revenu.

Les données sur le PIB, la population et l'investissement (mesuré par la formation brute de capital fixe) sont celles des Nations Unies (<http://data.un.org/Default.aspx>). Les séries sur les fuites de capitaux par pays correspondent aux données de référence utilisées dans Ndikumana et Boyce (2011). Pour les détails méthodologiques sur le calcul des fuites de capitaux, voir Ndikumana et Boyce (2010). Les données sur la pauvreté sont celles de la base POVCALNET de la Banque mondiale (<http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/povDuplic.html>). Faute de données complètes pour calculer les fuites de capitaux, la couverture de cette variable et toutes celles qui reposent sur elle est inégale d'un pays à l'autre mais la plupart des pays ont une couverture complète entre 1970 et 2008. Toutes les variables monétaires sont exprimées en dollars de 2008. Le fait que 23 % des observations sur les fuites de capitaux soient négatives signifie qu'un pays bénéficie d'apports nets de capitaux. Sauf mention contraire, l'analyse de ce chapitre s'appuie sur les valeurs positives des fuites de capitaux puisqu'elles représentent des sorties de capitaux. Les données sur l'élasticité de la pauvreté à la croissance du revenu sont tirées de Fosu (2011).

La discussion porte sur la période 2000-08 afin de s'attacher à la situation la plus récente, de pallier les difficultés liées à des couvertures inégales de données pendant les premières années de l'échantillon mais aussi de minimiser l'impact de l'exclusion du stock initial de capital sur le stock actuel (voir également Weisbrod et Whalley, 2011). Avec le temps, l'exclusion du stock initial de capital n'en affecte pas de manière substantielle les valeurs actuelles.



Fuites de capitaux et lutte contre la pauvreté

Les simulations qui suivent illustrent la manière dont une bonne part de la pauvreté additionnelle pourrait être réduite si tous les capitaux enfuis étaient réinvestis et les effets sur l'objectif qui vise à réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015. Le tableau 4.3 résume les résultats obtenus dans un premier temps avec la méthode ICOR puis la méthode du stock de capital (voir l'encadré 4.1 pour un aperçu de la méthodologie). Les deux approches montrent que le rapatriement en Afrique des capitaux enfuis à des fins d'investissement accélérerait la réduction de la pauvreté.

Tableau 4.3. Impact de la fuite des capitaux sur le PIB par habitant et la pauvreté (données annuelles, 2000-08)

	Pays riches en pétrole	Pays riches en ressources	Pays pauvres en ressources	Échantillon complet
PIB par habitant effectif (a)	1101	993	399	604
Elasticité-revenu de la pauvreté (b)	-1.35	-1.37	-1.4	-1.37
Simulations réalisées avec la méthode ICOR				
PIB par habitant (c)	1156	1018	423	621
Croissance annuelle du PIB par habitant en % (d)	5	2.52	6.02	2.81
Effets sur la pauvreté [(b) * (d)]	-6.74	-3.45	-8.42	-3.86
Simulations réalisées à partir du stock de capital				
PIB par habitant (e)	2174	1518	582	858
Croissance annuelle du PIB par habitant en % (f)	8.88	5.45	4.83	4.49
Effets sur la pauvreté [(b) * (f)]	-11.98	-7.46	-6.76	-6.15

Le tableau 4.3 semble indiquer que l'investissement des capitaux enfuis dans leurs pays d'origine pourrait augmenter le revenu par habitant de tous les pays de l'échantillon dans une proportion allant de 3 à 5 points de pourcentage par an. Certains groupes de pays connaîtraient même une croissance supérieure du revenu. Cette augmentation de la richesse aurait un effet très sensible sur la réduction de la pauvreté. L'indice numérique de la pauvreté aurait pu reculer de 4 à 6 points de pourcentage supplémentaires en Afrique subsaharienne entre 2000 et 2008. Un des enseignements du tableau 4.3 est que le schéma d'accumulation du capital importe plus pour le processus de croissance que les seuls investissements. Plusieurs pays, parmi lesquels le Burundi, la Côte d'Ivoire, la RCA et la RDC, ont ainsi été incapables d'améliorer leur développement humain notamment parce que, au fil des années, ils ont détruit une partie de leur stock de capital au lieu de le renforcer. Lorsque des fuites importantes de capitaux se conjuguent à une lente accumulation du capital, cela limite encore plus les efforts du pays en faveur de la lutte contre la pauvreté et du développement humain.

Tableau 4.4. Impact de l'investissement des capitaux rapatriés sur l'OMD 1 (données annuelles, 2000-08)

	Pays riches en pétrole	Pays riches en ressources	Pays pauvres en ressources	Échantillon complet
Taux de réduction effective de la pauvreté	-2.67	-2.43	-3.62	-2.87
Pauvreté projetée en 2015 (% population)	34.22	34.03	30.94	33.32
Niveau cible de pauvreté en 2015 (OMD 1)	24.10	24.54	34.26	30.96
Distance par rapport à la cible (points de pourcentage)	10.12	9.49	-3.31	2.36
Simulation de l'impact des capitaux rapatriés				
Pauvreté projetée en 2015 (ICOR)	27.52	34.04	24.18	33.84
Distance par rapport à la cible (points de pourcentage)	3.43	9.50	-10.08	2.88
Pauvreté projetée en 2015 (stock de capital)	18.36	25.29	27.42	28.59
Distance par rapport à la cible (points de pourcentage)	-5.73	0.76	-6.84	-2.37

Note : Le taux effectif annuel de pauvreté est calculé en fonction de l'évolution de l'indice numérique de pauvreté entre 1999 et 2008. Il sert à estimer l'indice numérique de pauvreté prévu en 2015.



Le tableau 4.4 compare le niveau de pauvreté en 2015 avec le maintien du rythme de réduction de la pauvreté observé entre 1999 et 2008 et la diminution possible de ce niveau si les capitaux enfuis avaient été réinvestis dans l'économie. Sous réserve du maintien des tendances actuelles, les pays de l'échantillon en tant que groupe n'atteindront pas la cible de réduction de moitié des niveaux de pauvreté de 1990 en 2015. Cette année-là, le taux de pauvreté sera de 8 % supérieur au niveau attendu par les OMD. Les pays pauvres en ressources réaliseront l'objectif et le dépasseront même de 3 points de pourcentage⁸. Si les capitaux enfuis étaient réinvestis, les pays de l'échantillon en tant que groupe et chacun des trois groupes parviendraient à réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015. Les pays pauvres en ressources afficheront les meilleurs résultats, en dépassant l'objectif de pratiquement 7 points de pourcentage.

Le fait que les pays pauvres en ressources parviendraient à réduire leur niveau de pauvreté plus vite que les pays riches en ressources, alors même que ceux qui ont du pétrole et d'autres matières premières ont des finances en meilleur état, indique que la réduction de la pauvreté et le développement humain en général ne dépendent pas uniquement des moyens financiers disponibles – même si cela contribue à l'obtention de résultats positifs. D'autres facteurs, comme des politiques en faveur du développement humain, sont déterminants pour réussir. Comme le montrent les données du prochain chapitre, les progrès sur le front du développement humain ont été plus rapides dans certains pays d'Afrique parmi les plus pauvres comparé à des pays relativement riches.

Conclusion

Alors même que l'Afrique subsaharienne reste la lanterne rouge du classement de l'IDH, les progrès observés doivent être soutenus et même accélérés. Le Rwanda, où le développement humain a progressé le plus rapidement, a démontré que des politiques appropriées pouvaient considérablement améliorer le quotidien des populations. Plusieurs autres pays, comme l'Éthiopie, le Ghana ou l'Ouganda, ont eux aussi connu des avancées rapides. Mais les politiques seules ne peuvent pas tout résoudre. Un gros effort financier est indispensable pour parvenir à des taux de croissance du développement humain soutenus et durables. Vu l'ampleur des besoins, les pays doivent s'appuyer sur plusieurs sources de financement : APD, transferts des migrants, IDE et recettes fiscales. Les capitaux enfuis n'ont pas encore été mobilisés, alors même que les sommes en jeu sont considérables. Si l'Afrique parvenait à stopper les fuites de capitaux pour les rapatrier et investissait ne serait-ce qu'une portion des quelque 700 milliards USD détenus à l'étranger, elle parviendrait à accélérer les progrès sur le front du développement humain.

Ce chapitre a montré que les fuites de capitaux depuis l'Afrique sapent les efforts du continent pour réduire la pauvreté. Si l'absence de ressources financières était le seul obstacle au développement humain, le fait de réinvestir les capitaux enfuis avec la même efficience que les investissements effectivement réalisés aurait permis de réduire l'indice numérique de pauvreté de 4 à 6 points de pourcentage supplémentaires. Ce faisant, les pays africains dans leur ensemble parviendraient à réduire l'extrême pauvreté d'ici 2015, conformément aux OMD. L'utilisation des capitaux enfuis aiderait aussi les pays africains à faire des avancées substantielles en matière d'éducation et d'infrastructures de santé. Endiguer les fuites de capitaux et encourager le rapatriement des fonds devraient faire partie des stratégies des pays africains pour promouvoir la qualité de vie des populations. La situation est quand même paradoxale : ces pays africains pauvres qui luttent pour mobiliser des ressources disposent de vastes réserves financières auxquelles ils n'ont pas accès parce qu'elles sont dissimulées à l'étranger. Les acteurs organisant cette fuite des capitaux ayant à la fois un pied en Afrique et un autre ailleurs, toute solution durable à ce problème passe inévitablement par



la coopération internationale. Les efforts actuels de l'Europe et des États-Unis pour enrayer l'évasion fiscale ont mis en évidence la réticence de certains pays à éradiquer des transferts financiers illicites qui leur profitent. L'Afrique doit donc s'attendre à voir ses efforts de rapatriement de capitaux contrariés. Le continent devrait profiter du consensus international qui prévaut actuellement quant à la nécessité de mettre fin à l'extrême pauvreté pour accroître les pressions en faveur du rapatriement des capitaux illicites enfuis aux fins de la lutte contre la pauvreté. L'amélioration du climat politique et de l'investissement en Afrique est un signe que ces ressources seront plus judicieusement utilisées que par le passé.

Sous réserve d'une volonté politique adaptée des dirigeants africains, un certain nombre d'actions pourraient être engagées pour endiguer ces fuites de capitaux. Dans un premier temps, il serait utile d'étudier de manière approfondie le cas de chaque pays afin d'apprécier l'ampleur, les causes et les destinations préférées des capitaux enfuis, y compris le volume de flux illicites. Une fois le phénomène mieux compris, les pays pourraient alors adopter des politiques spécifiques pour le combattre. Le fait par exemple de systématiser les inspections des cargaisons dans le cadre des procédures d'import-export permettrait de réduire les fuites de capitaux liées à des prix de transfert sous-évalués. Mais des audits de la dette publique extérieure permettraient aussi de déterminer la part odieuse de cet endettement et contribueraient à faciliter les décisions sur une répudiation sélective. Troisièmement, l'amélioration de la gouvernance et de l'État de droit, surtout en matière de transparence publique sur les apports financiers et leur utilisation, mettrait fin au secret entourant les capitaux qui entrent et sortent d'Afrique et qui a favorisé la banalisation des fuites de capitaux. À cet égard, la communauté internationale devrait faire du principe « publiez ce que vous payez » l'un des axes de la gouvernance des entreprises que devront respecter les multinationales qui négocient d'importants contrats d'investissement avec les pays africains. Quatrièmement, les États africains devraient, avec l'aide de la communauté internationale, profiter de l'Initiative pour la restitution des avoirs volés pour agir en ce sens. Enfin, les pays africains pourraient envisager d'accorder une amnistie temporaire aux citoyens disposés à rapatrier les actifs détenus illégalement à l'étranger. Un certain nombre de pays, dont l'Italie, ont testé avec succès un tel dispositif.

Notes

1. Données de la base POVCALNET de la Banque mondiale : <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/index.htm?1>
2. <http://taxjustice.blogspot.com/2012/02/communiqué-on-inauguration-of-high.html>
3. Voir par exemple http://www.investorwords.com/704/capital_flight.html. Une définition plus large assimile la fuite de capitaux aux mouvements de n'importe quelle ressource productive entre un pays pauvre et un pays riche (Tornell et Velasco, 1992). Une acception plus générale renvoie à la différence (ou « résidu ») entre toutes les ressources pénétrant dans un pays et les sorties enregistrées pour une année donnée.
4. Les pays riches en pétrole de l'échantillon sont les suivants : Angola, Cameroun, Gabon, Nigeria, république du Congo, Soudan et Tchad. Les pays pauvres en ressources analysés sont : l'Afrique du Sud, le Burkina Faso, le Burundi, le Cap-Vert, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, la Mauritanie, le Mozambique, l'Ouganda, la RCA, la RDC, le Rwanda, São Tomé-et-Principe, les Seychelles, le Swaziland, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe. Cette classification reprend celle utilisée par le FMI dans ses Perspectives économiques.
5. Ainsi, les fuites de capitaux moyennes (y compris les flux négatifs) s'élèvent à 639 millions USD par pays et par an, alors que cette valeur correspond au 74e percentile de la distribution des fuites de capitaux. Si l'on ne tient compte que des flux positifs, les fuites de capitaux moyennes s'élèvent à 1 037 millions USD par pays et par an, soit le 77e percentile de la distribution des valeurs positives de capitaux enfuis.
6. Dans les pays pauvres en ressources, les fuites de capitaux dans les années 2000 n'étaient que de 38 % supérieures au volume des années 1990 et 80 % supérieures à celui des années 1980. Les raisons sous-tendant la forte corrélation entre fuites de capitaux et exportation de pétrole exigeraient des recherches qui dépassent le champ de ce chapitre.
7. Des données statistiques sur les fuites de capitaux depuis l'Afrique subsaharienne ne corroborent pas cette motivation liée au portefeuille conventionnel. Des études économétriques n'ont pas repéré de relation statistiquement significative entre les fuites de capitaux et le différentiel de taux d'intérêt entre l'Afrique et les économies avancées – la principale destination des capitaux qui quittent l'Afrique (Ndikumana et Boyce, 2003).
8. Il s'agit de résultats agrégés, de sorte que l'on ne peut pas dire si tel ou tel pays atteindra ou non l'objectif.



Références

- Atisophon, V., J. Bueren, G. De Paepe, C. Garroway et J.-P. Stijns (2011), "Revisiting MDG Cost Estimates from a Domestic Resource Mobilization Perspective", *Working Paper No. 306*, Centre de développement de l'OCDE, OCDE, Paris.
- BAfD (Banque africaine de développement), CEA (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique), UA (Union africaine) et PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) (2011a), *Évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement – Rapport OMD 2011*, New York, NY.
- BAfD (Banque africaine de développement), OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), CEA (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique) et PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) (2011b), *Perspectives économiques en Afrique : l'Afrique et ses partenaires émergents*, OCDE, Paris.
- Banque mondiale (2011), *Barriers to Asset Recovery: An Analysis of the Key Barriers and Recommendations for Action*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Basinga, P., P.-J. Gertler, A. Binagwaho, A. Soucat, J. Sturdy et C. Vermeersch (2011), "Effect on Maternal and Child Health Services in Rwanda of Payment to Primary Health-care Providers for Performance: An Impact Evaluation", *The Lancet*, 377 (9775), pp. 1421-1428.
- Bosworth, B et S. Collins (2003), "The Empirics of Growth: An Update", *Brookings Papers on Economic Activity*, 2, pp. 113-179.
- Collier, P., A. Hoeffler et C. Pattillo (2001), "Flight Capital as a Portfolio Choice", *The World Bank Economic Review* 15 (1), pp. 55-80.
- Devarajan, S., W. Easterly et H. Pack (2001), "Is Investment in Africa too High or too Low? Macro and Micro Evidence", *Journal of African Economies*, 10, pp. 81-108.
- Devarajan, S., W. Easterly et H. Pack (2003), "Low Investment is not the Constraint on African Development", *Economic Development and Cultural Change*, 51 (3), pp. 547-571.
- Easterly, W. (1997), "The Ghost of Financing Gap: How the Harrod-Domar Growth Model Still Haunts Development Economics", *Policy Research Working Paper*, WPS 1807, Banque mondiale, Washington, DC.
- Fofack, H. et L. Ndikumana (2010), "Capital Flight Repatriation: Investigation of its Potential Gains for Sub-Saharan African Countries", *African Development Review*, 22(1), pp. 4-22.
- Fosu, A.-K. (2011), "Growth, inequality, and poverty reduction in developing countries: Recent global evidence", *Working Paper No. 2011/01*, UNU-WIDER, Helsinki.
- Fosu, A.-K., Y.-Y. Getachew et T. Ziesemer (2011), "Optimal public investment, growth, and consumption: Evidence from African countries", *Working Paper No. 2011-051*, UNU-MERIT, Maastricht.
- Gijon, J (2008), *SWF and Infrastructure Investment in Africa: Challenges and Perspectives*, Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique, Entebbe (présentation PowerPoint).
- Global Financial Integrity (2010), *Illicit Financial Flows from Africa: Hidden Resource for Development*, Washington, DC.
- Jomo, K.-S., O. Schwank et R. von Arnim (2011), "Globalization and development in sub-Saharan Africa", *DESA Working Paper No. 102*. ST/ESA/2011/DWP/102, Nations Unies, New York, NY.
- Le, Q.-V. et M. Rishi (2006), "Corruption and Capital Flight: An Empirical Assessment", *International Economic Journal*, 20 (4), pp. 523-540.
- McKinsey & Company (2010), "What's Driving Africa's Growth?", disponible sur : http://www.mckinseyquarterly.com/Economic_Studies/Productivity_Performance/Whats_driving_Africas_growth_2601.
- Ndikumana, L. et J. Boyce (2003), "Public Debts and Private Assets: Explaining Capital Flight from Sub-Saharan African Countries", *World Development*, 31 (1), pp. 107-130.
- Ndikumana, L. et J. Boyce (2010), "Measurement of Capital Flight: Methodology and Results for Sub-Saharan African Countries", *African Development Review*, 22 (4), pp. 471-481.
- Ndikumana, L. et J. Boyce (2011), *Africa's Odious Debts. How Foreign Loans and Capital Flight Bleed a Continent*, African Arguments, Zed Books, Londres.
- Ngaruko, F. (2012), *Size and Dynamics of the Middle Class in Africa*, Banque africaine de développement, Tunis.



- Nkurunziza, J. (2010), "Civil War and Post-Conflict Physical Capital Reconstruction in Africa", in BAfD (Banque africaine de développement) et CEA (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique) (dir. pub.), *Globalisation, Institutions and African Economic Development – Proceedings of the African Economic conference 2008*, chapitre 14, Economica, Paris, pp. 337-365.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) (2011), *Durabilité et équité : un meilleur avenir pour tous – Rapport sur le développement humain 2011*, PNUD, New York, NY.
- Rodriguez, F. (2004), "Factor Shares and Resource Booms: Accounting for the Evolution of Venezuelan Inequality", in Cornia, G.-A. (dir. pub.), *Inequality, Growth and Poverty in an Era of Liberalization and Globalization*, Oxford University Press, Oxford, pp. 327-354.
- Tornell, A. et A. Velasco (1992), "The Tragedy of the Commons and Economic Growth: Why Does Capital Flow from Poor to Rich Countries", *Journal of Political Economy* 100, pp. 1208-1231.
- Vespignani, J.-L. (2008), "Capital Flight, Saving Rule and the Golden Rule Level of Capital: Policy Recommendations for Latin American Countries", *American Review of Political Economy*, 6 (2), pp. 1-15.
- Weisbrod, A. et J. Whalley (2011), "The Contribution of Chinese FDI to Africa's Pre-Crisis Growth Surge", NBER Working Paper Series No. 17544, Cambridge, MA.
- You, L., C. Ringler, G. Nelson, U. Wood-Sichra, R. Robertson, S. Wood, G. Zhe, T. Zhu et Y. Sun (2009), "Torrents and Trickles: Irrigation Spending Needs in Africa. Summary – Africa Infrastructure Country Diagnostic", *Background Paper 9*, Banque mondiale, Washington, DC.



Chapitre 5

Gouvernance politique et économique

Le monde se souviendra de l'année 2011 comme celle du « printemps arabe » qui a vu les peuples d'Afrique du Nord se lever contre l'oppression politique, les inégalités sociales et l'absence de perspectives économiques. Les révoltes contre des régimes autoritaires ont conduit à l'avènement de gouvernements et de parlements islamistes démocratiquement élus en Égypte, en Tunisie et au Maroc. Les nouvelles autorités doivent désormais s'attaquer aux racines de ces révoltes, pour satisfaire à court terme des attentes légitimes mais immenses tout en offrant aux citoyens, à long terme, une véritable alternative démocratique.

D'autres pays africains sont eux aussi sous pression, les populations réclamant des droits civils et de meilleures politiques sociales. Les Africains sont de plus en plus exaspérés par la corruption, l'absence d'emplois décents et le fait qu'ils ne profitent pas des richesses grandissantes que leur procure une décennie de croissance soutenue. Comme en 2006-07, la flambée des prix alimentaires et des carburants a mis le feu aux poudres en 2011, provoquant un mécontentement populaire et des grèves pour obtenir de meilleurs salaires et conditions de travail.

La hausse de l'indice PEA des protestations civiles traduit une tendance positive des gouvernements africains à tolérer une ouverture progressive et une liberté d'expression accrue, les Africains se convertissant peu à peu à des modes de revendication politiques, sociaux ou économiques plus pacifiques. Lorsque l'ampleur et la fréquence des manifestations augmentent, la probabilité de heurts entre les autorités et les manifestants s'accroît, comme en témoigne l'indice PEA des violences civiles. Pourtant en 2011, la hausse des violences civiles aura été modérée par rapport à la recrudescence nettement plus marquée des protestations civiles. Dans la plupart des pays africains, le débat politique public gagne en maturité, en sérénité et en ouverture.

Ces conclusions sont cohérentes avec l'évolution de l'indice PEA de durcissement du régime au pouvoir, lequel révèle que pratiquement la moitié des pays africains ont réussi à gérer des demandes sociales grandissantes de manière moins violente. D'autres recourent pourtant toujours à la répression face à l'agitation sociale et l'opposition politique, surtout en période électorale. Les dirigeants qui s'accrochent au pouvoir tendent à attiser les rivalités entre les factions et les violences entre leurs partisans et leurs opposants.

Cela étant, les tensions préélectorales ont tendance à devenir plutôt l'exception que la règle, comme en attestent les nombreux scrutins organisés avec succès en 2010 et 2011. L'année 2012 devrait voir la tenue de huit élections présidentielles et de 17 élections législatives.

Le Sénégal a passé avec succès un test démocratique en mars 2012 avec le départ du président sortant Abdoulaye Wade, battu aux élections. Mais le pays avait été le théâtre de manifestations violentes en janvier lorsqu'un tribunal a reconnu à M. Wade le droit de se présenter à un troisième mandat présidentiel alors que lui-même avait introduit la règle de deux mandats maximum.



Malgré ce tableau globalement positif, certaines préoccupations demeurent. Depuis mars 2012 le Mali connaît une impasse politique prolongée suite à un coup d'état militaire. En même temps le nord du pays est tombé entre les mains des rebelles touaregs, dont nombreux sont d'anciens combattants retournant au Mali avec des armes puissantes après la fin du régime de Kadhafi en Libye.

L'analyse de ce chapitre est basée sur un ensemble de données couvrant les tensions civiles sur une période de 16 ans dans 25 pays africains¹ (grèves, manifestations et violences par des acteurs non gouvernementaux), les réponses du gouvernement (violences, arrestations, interdictions, couvre-feux, états d'urgence) et les mesures d'assouplissement (levée des interdictions ou libération de prisonniers politiques). L'analyse se fonde également sur les mesures de la liberté et de la démocratie données par Freedom House et Reporters sans frontières (RSF).

Protestations et violences civiles

En 2011, l'indice des protestations civiles a battu tous les records, atteignant le double du pic de l'année 2006 quand les Africains étaient descendus en masse dans les rues pour protester contre la flambée des prix alimentaires (figure 5.1). Exception faite de cinq pays (Cap-Vert, Gabon, Lesotho, RDC et Seychelles), l'indice a augmenté partout en 2011 par rapport à 2010. Pour 31 pays, il s'agissait d'un niveau sans précédent depuis 1996. Cette progression traduit une attente croissante des populations pour de meilleures conditions de vie, la liberté politique et des emplois, catalysée par l'aptitude grandissante de la société civile à mobiliser à travers les réseaux sociaux.

Ces manifestations sont le résultat de décennies de privation des droits civils et d'une colère face au manque d'opportunités pour les jeunes en Afrique du Nord. En Égypte, en Libye et en Tunisie, elles ont tourné à la révolution et entraîné la chute de régimes autoritaires installés de longue date. En Tunisie, selon une enquête du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, les heurts entre les milliers de manifestants et les forces de l'ordre de janvier 2011 auraient provoqué la mort de 200 personnes. En Égypte, des centaines de milliers de personnes sont descendues dans les rues à travers le pays et l'on déplore plus de 800 victimes. Les tensions sont restées vives tout au long de l'année 2011, avec des heurts récurrents entre manifestants et forces armées place Tahrir, au Caire, sur toile de fond de revendications pour une accélération de la transition démocratique par le SCAF. À l'issue du référendum pour la constitution de mars 2011, des élections législatives et sénatoriales ont été organisées entre novembre 2011 et février 2012. Un scrutin présidentiel est attendu en mai 2012.

Au Maroc, les manifestations ont débouché sur un référendum pour modifier la constitution. En Algérie, des milliers de personnes ont protesté contre le coût de la vie et réclamé davantage de libertés politiques. Le mouvement s'est transformé en grève nationale à laquelle le gouvernement a répondu par des augmentations de salaires et des subventions. Au Soudan et au Nigeria, des milliers de citoyens ont manifesté contre le coût de la vie, les conditions sociales et le non-respect des droits civils.

Galvanisés par le printemps arabe, les citoyens s'affirment un peu partout et tiennent leurs dirigeants responsables de leurs difficultés économiques et sociales. Même des pays traditionnellement moins frondeurs ont été touchés. Au Botswana, pratiquement 90 000 personnes ont participé à une marche réclamant des augmentations de salaires dans la fonction publique. En Ouganda, des milliers d'habitants sont descendus dans les rues après la prestation de serment du président Yoweri Museveni, pour un quatrième mandat, en mai 2011. Alors qu'elle avait connu quelques années de relative stabilité, la Guinée-



Bissau a été le théâtre en juillet et août 2011 de plusieurs manifestations réunissant plus de 10 000 personnes qui réclamaient la dissolution du gouvernement. Le Swaziland a connu son lot de manifestations contre les extravagances de la monarchie et pour réclamer davantage de dépenses sociales et des réformes politiques. En Namibie, les travailleurs de la mine d'uranium de Rio Tinto ont fait grève pour obtenir de meilleurs salaires et retraites. Enfin en Angola, l'année préélectorale, tendue, a été émaillée de manifestations pour une meilleure répartition des richesses et contre la corruption des élites au pouvoir.

Certains gouvernements ont déclenché des protestations en se montrant incapables de rétablir la stabilité ou d'imposer leur légitimité après des élections. Le Gabon a été le théâtre de plusieurs rassemblements pacifiques de l'opposition en 2011 pour dénoncer les résultats du scrutin présidentiel de 2009 et réclamer le report des législatives de décembre 2011 à cause de procédures obsolètes pour inscrire les électeurs. Début 2011, dans le sillage du printemps arabe et d'une mutinerie, le Burkina Faso a été secoué par une vague de violences et de manifestations pour obliger le président Blaise Compaoré, en poste depuis 25 ans, à engager des réformes. Les changements mis en œuvre ont été considérés par l'opposition comme une stratégie dilatoire. En Guinée, l'opposition a contesté les résultats du scrutin présidentiel, ce qui a entraîné le report des législatives, prévues en décembre 2011.

À l'inverse, le Ghana et le Cap-Vert ont connu des transitions politiques pacifiques en 2011, à l'issue de leurs élections présidentielles. L'ancien président du Cap-Vert, M. Pedro Pires, s'est vu remettre le prix Ibrahim 2011 pour s'être retiré de la course présidentielle à l'issue de son second mandat, comme le prévoit la constitution. Les événements au Ghana sont encore plus encourageants, étant donné la pression politique grandissante liée à la future manne pétrolière. Ce pays illustre bien par ailleurs la manière dont la société civile peut assurer, grâce à la loi encadrant la gestion des recettes pétrolières, le contrôle de ces fonds.

D'autres pays ont également réussi à maintenir le calme pendant cette année d'élections et de flambée des prix alimentaires. Mais les manifestations face à l'augmentation du coût de la vie ont provoqué d'importantes grèves, dans le public comme dans le privé, sur tout le continent. En Afrique du Sud, jusqu'à 180 000 travailleurs syndiqués ont débrayé pendant pratiquement tout le mois de juillet, pour ce qui commence à s'apparenter à un rendez-vous annuel en vue de négocier de meilleurs salaires au moment de la clôture de l'exercice financier. Ces grèves pourraient fragiliser la faible reprise économique attendue pour 2012. En Zambie, le président Michael Sata a fait campagne pour les élections sur le thème de la redistribution de la manne minière en réponse aux grèves de travailleurs dans plusieurs groupes chinois qui réclamaient de meilleurs salaires et conditions de travail. La flambée des prix alimentaires et des carburants fait flotter sur le gouvernement kenyan le spectre de grèves dans le secteur public en 2012, année d'élections.

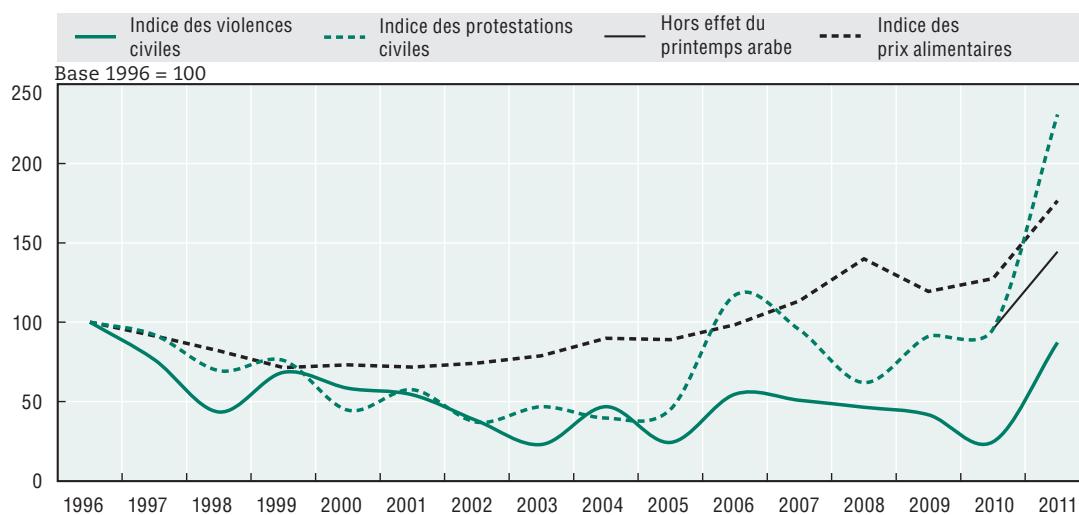
En 2011, l'indice PEA des violences civiles a progressé sous l'effet de la généralisation des tensions interethniques, des actes de terrorisme et des heurts politiques pendant les campagnes électorales. En Côte d'Ivoire, 3 000 personnes auraient perdu la vie après les élections présidentielles lorsque le président sortant, Laurent Gbagbo, a refusé de reconnaître sa défaite et de transmettre le pouvoir au vainqueur des élections, désigné comme tel par la communauté internationale, Alassane Ouattara. Le pays a failli sombrer dans la guerre civile jusqu'au départ forcé de Laurent Gbagbo, en avril 2011. Le président Ouattara doit désormais s'atteler à la délicate tâche de la réconciliation entre ses partisans et son opposition, pour restaurer la stabilité et reconstruire l'économie.

Les conflits religieux prennent aussi des proportions inquiétantes, notamment en Égypte, au Nigeria et au Soudan. Tout au long de l'année 2011, la communauté copte d'Égypte a été la cible d'attaques qui ont fait plus de 50 morts et pratiquement 400 blessés. Ces attentats visaient surtout les églises des deux grandes villes du pays, le Caire et Alexandrie.



En avril 2011, des violences électoralles au Nigeria auraient fait environ 200 victimes. Le pays est aussi le théâtre de luttes armées. Des attaques attribuées à la secte islamique Boko Haram – dont des attentats à la bombe contre des édifices publics en décembre 2011 et un attentat-suicide visant le bureau des Nations Unies à Abuja en août 2011 – ont tué 150 personnes. Le groupe a fait son lit des inégalités économiques et sociales qui ravagent le Nord du pays, pauvre, pour asseoir sa popularité. Malgré une présence militaire accrue dans la région, les autorités ne marquent guère de points contre la secte, au point que certains observateurs se demandent s'il n'y aurait pas des complicités au sein du gouvernement. Le pays a aussi été secoué par des heurts entre communautés chrétiennes et musulmanes autour de la ville de Jos, dans le centre, qui ont fait des dizaines de victimes. Près de 90 000 personnes ont fuit les zones troublées. Le gouvernement nigérian a déclaré l'état d'urgence dans les zones touchées et le Niger a fermé sa frontière pour tenter d'endiguer une contamination par ce mouvement sectaire. Cette situation frappe de plein fouet l'économie locale, le Nord du Nigeria étant le principal débouché pour les agriculteurs du Niger.

Figure 5.1. Indices des protestations et des violences civiles et indice des prix alimentaires



Source : Indices des protestations et des violences civiles : Calculs des auteurs (basés sur des informations AFP) ; indice des prix alimentaires : FMI.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603224>

Réactions des États et liberté politique

L'indice PEA de durcissement du régime a regagné des points par rapport à son niveau plancher historique de 2010, reflétant les interventions des pouvoirs publics pour mettre un frein aux manifestations de masse en Afrique du Nord. En Tunisie, en Égypte, en Libye et en Algérie, les gouvernements ont réagi violemment. Mais deux tendances distinctes se dessinent : 14 pays affichent un indice record en dix ans alors que 18 autres ont continué à faire preuve d'une ouverture politique accrue. L'interprétation de l'indice 2011 requiert donc la plus grande prudence.

L'absence de perspectives d'emplois, la corruption perçue des pouvoirs publics et le recul du pouvoir d'achat ont déclenché les mouvements de protestation. Les craintes de voir le printemps arabe déferler ailleurs ont incité les autorités à prendre des mesures particulièrement répressives. L'Angola, la Guinée, Madagascar, le Malawi, l'Ouganda et

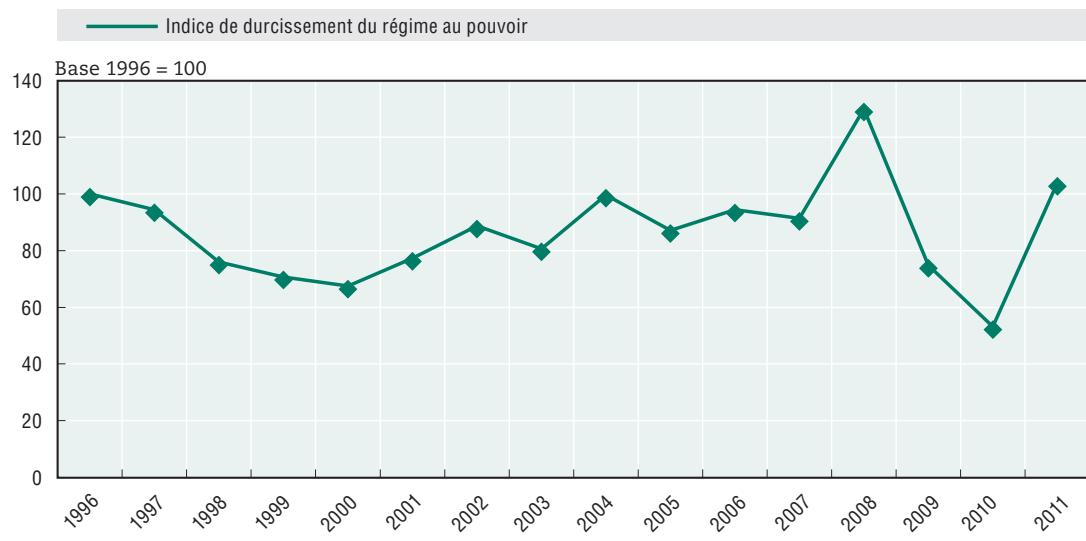


le Soudan ont tous recouru à la violence pour disperser les manifestants. Au Nigeria, une manifestation contre la fin des subventions aux carburants, en janvier 2012, a fait une victime.

À l'inverse, plusieurs pays ont pris des mesures pour satisfaire les demandes de citoyens devenus rétifs. Face aux vastes rassemblements en faveur de réformes politiques, le Maroc a organisé un référendum sur la constitution et des élections législatives. Les autorités du Botswana ont accordé une augmentation de salaires de 3 % à l'issue d'une grève de huit semaines qui a mobilisé 90 000 fonctionnaires. Le Niger a connu plusieurs coups d'État mais le nouveau gouvernement civil et l'armée ont signé un « pacte républicain » par lequel ils s'engagent l'un et l'autre à respecter la constitution. Le Tchad a fait preuve d'une certaine ouverture politique en autorisant le retour d'exil d'un porte-parole des rebelles ainsi que la libération du responsable d'un groupe de défense des droits de l'homme. La Gambie a durci la répression du trafic de drogue.

Selon l'indice de liberté politique de *Freedom House*, l'Afrique n'a guère progressé en matière d'ouverture et de libéralisation de la société. La Tunisie est le seul pays dont le statut a connu un changement positif, de « non libre » à « partiellement libre », à l'issue de la désignation d'une Assemblée constituante en octobre 2011. A contrario, la Gambie est la seule à avoir été dégradée, de « partiellement libre » à « non libre », à la suite de la suspension, par le président Yahya Jammeh, de la liberté de la presse, des mouvements d'opposition et de la société civile à la veille du scrutin présidentiel de novembre 2011. Si elles veulent changer de statut, l'Egypte et la Libye devront consolider le tout nouveau pluralisme politique et les libertés civiles. L'Afrique du Sud risque de perdre sa bonne notation à cause d'une nouvelle loi, très stricte, sur la presse et le secret des sources et d'une augmentation de la corruption perçue parmi les dirigeants du parti au pouvoir, l'ANC. Malgré les améliorations observées, plus de 400 millions de citoyens dans 23 pays africains vivent toujours dans des conditions considérées comme « non libres » par *Freedom House*.

Figure 5.2. Indice de durcissement du régime au pouvoir, 1996-2011



Source : Calculs des auteurs (basés sur des informations AFP).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603243>

Le rapport 2011 de *Freedom House* fait état d'un écart grandissant entre la liberté de la presse dans les pays ayant de bons résultats et ceux situés en bas du classement parce qu'ils restreignent les droits des journalistes. La Côte d'Ivoire, l'Ouganda et le Soudan ont réprimé



la presse alors que l'Afrique du Sud et le Malawi ont adopté des lois plus restrictives en la matière. L'Égypte recourt de plus en plus aux méthodes de l'ancien régime pour intimider les journalistes et il est encore trop tôt pour dire si les nouvelles autorités en Libye respecteront la liberté de la presse fraîchement acquise. À l'inverse, le Cap-Vert et la Namibie font pour la première fois partie des 20 pays les plus performants, aucun cas d'entrave à la liberté de la presse n'ayant été rapporté. Grâce à sa transition politique réussie, le Niger est le pays qui a le plus progressé dans le classement. Le Botswana, les Comores, le Ghana et le Mali appartiennent aussi au groupe de tête.

Le mouvement de protestation démocratique

Des élections présidentielles ont été organisées dans 15 pays africains en 2011 : Bénin, Cameroun, Cap-Vert, Djibouti, Gambie, Liberia, Niger, Nigeria, Ouganda, RCA, RDC, São Tomé-et-Principe, Seychelles, Tchad et Zambie. Par ailleurs, 15 scrutins législatifs ont également eu lieu : Bénin, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Égypte, Gabon, Liberia, Maroc, Niger, Nigeria, Ouganda, RCA, RDC, Tchad, Tunisie et Zambie. Le Sud-Soudan a organisé un référendum sur la sécession avec le Soudan. L'Égypte, le Maroc et la Tunisie ont tous les trois organisé des référendums sur la réforme de la constitution dans le sillage du printemps arabe.

Les révolutions en Afrique du Nord ont profondément modifié le paysage politique de la région, confirmant la montée en puissance des partis islamiques. Les nouveaux parlements et gouvernements en Égypte, au Maroc et en Tunisie sont confrontés au double défi de satisfaire rapidement les fortes aspirations économiques et sociales de la population alors même que la conjoncture économique est tendue et de trouver un équilibre dans leur positionnement politique entre leurs valeurs religieuses et l'obligation de gagner la confiance de l'ensemble de la population comme de la communauté internationale.

Le gouvernement démocratiquement élu de Tunisie qui a pris ses fonctions en décembre 2011 est une coalition entre le parti islamiste modéré Ennahda et deux partis de gauche – le Congrès pour la République (CPR) et le Forum démocratique pour le travail et les libertés (FDTL). Élu président, le leader du CFR, Moncef Marzouki, a nommé comme Premier ministre le numéro 2 du parti Ennahda, Hamadi Jebali. Au Maroc, les autorités ont ordonné des changements après le début des manifestations, en février 2011. La réforme de la constitution octroyant davantage de droits au parlement a été approuvée par 94 % des votes exprimés lors du référendum de juillet 2011. Des élections législatives ont été tenues en novembre, le Parti de la justice et du développement (PJD) (islamique) obtenant 107 sièges sur 395. Le Premier ministre Abdelilah Benkirane est issu de ses rangs.

En Zambie, le leader de l'opposition Michael Sata a remporté l'élection présidentielle du 20 septembre 2011 après avoir promis de redistribuer les profits tirés de l'extraction du cuivre par une fiscalité plus juste. Le scrutin a été jugé équitable et transparent. Le Cap-Vert a lui aussi connu une transition politique pacifique et stable. Le scrutin législatif de février 2011 a été remporté par le *Partido Africano da Independencia de Cabo Verde*. L'élection présidentielle de juillet a porté au pouvoir Jorge Carlos Fonseca, du parti d'opposition *Movimento para a Democracia*, mais avec un taux d'abstention de 48 %. La coalition qui dirige le pays dispose d'une majorité d'un siège, ce qui jette des doutes sur l'aptitude du gouvernement à aller au terme de son mandat. En Afrique du Sud, l'ANC a remporté 62 % des suffrages aux élections locales de mai 2011, en recul par rapport à celles de 2006 (64 %).

Au Niger, l'opposant de longue date Mahamadou Issoufou a remporté les présidentielles avec 58 % des voix, le pays cherchant à mettre fin aux années d'instabilité et de coups d'État militaires. Des élections législatives ont également eu lieu.



Tableau 5.1. Liberté en Afrique en 2011

Country	Freedom Status	Political Rights	Civil Liberties	Change over 2010
Algérie	Pays non libre	6	5	
Angola	Pays non libre	6	5	
Bénin*	Pays libre	2	2	
Botswana*	Pays libre	3	2	
Burkina Faso	Pays partiellement libre	5	3	
Burundi	Pays partiellement libre	5	5	En recul
Cameroun	Pays non libre	6	6	
Cap-Vert*	Pays libre	1	1	
République centrafricaine	Pays partiellement libre	5	5	
Tchad	Pays non libre	7	6	
Comores*	Pays partiellement libre	3	4	
République du Congo	Pays non libre	6	5	
RDC	Pays non libre	6	6	
Côte d'Ivoire	Pays non libre	6	6	En recul
Djibouti	Pays non libre	6	5	En recul
Égypte	Pays non libre	6	5	
Guinée équatoriale	Pays non libre	7	7	
Érythrée	Pays non libre	7	7	
Éthiopie	Pays non libre	6	6	En recul
Gabon	Pays non libre	6	5	
Gambie	Pays non libre	6	5	En recul
Ghana*	Pays libre	1	2	
Guinée	Pays partiellement libre	5	5	En progrès
Guinée-Bissau	Pays partiellement libre	4	4	
Kenya	Pays partiellement libre	4	3	En progrès
Lesotho*	Pays partiellement libre	3	3	
Liberia*	Pays partiellement libre	3	4	
Libye	Pays non libre	7	6	En progrès
Madagascar	Pays partiellement libre	6	4	
Malawi*	Pays partiellement libre	3	4	
Maldives*	Pays partiellement libre	3	4	
Mali*	Pays libre	2	3	
Mauritanie	Pays non libre	6	5	
Maurice*	Pays libre	1	2	
Maroc	Pays partiellement libre	5	4	
Mozambique	Pays partiellement libre	4	3	
Namibie*	Pays libre	2	2	
Niger	Pays partiellement libre	3	4	En progrès
Nigeria	Pays partiellement libre	4	4	En progrès
Rwanda	Pays non libre	6	5	
São Tomé-et-Príncipe*	Pays libre	2	2	
Sénégal*	Pays partiellement libre	3	3	
Seychelles*	Pays partiellement libre	3	3	
Sierra Leone*	Pays partiellement libre	3	3	
Somalie	Pays non libre	7	7	
Afrique du Sud*	Pays libre	2	2	
Sud-Soudan	Pays non libre	6	5	
Soudan	Pays non libre	7	7	
Swaziland	Pays non libre	7	5	
Tanzanie*	Pays partiellement libre	3	3	En progrès
Togo	Pays partiellement libre	5	4	
Tunisie	Pays partiellement libre	3	4	En progrès
Ouganda	Pays partiellement libre	5	4	
Zambie*	Pays partiellement libre	3	4	
Zimbabwe	Pays non libre	6	6	

Source : Freedom in the world 2012, indice de liberté politique de Freedom House. Les notations reflètent les événements du 1er janvier au 31 décembre 2011. Une valeur de 1 représente le maximum de liberté et une valeur de 7 le minimum ; l'astérisque (*) signale un pays considéré comme une démocratie électorale ; les commentaires « en progrès » ou « en recul » font état d'un enchaînement d'événements insuffisants pour enclencher un changement de notation ou de statut depuis la dernière enquête.



Après quelques inquiétudes initiales, le scrutin présidentiel du Sénégal a été unanimement salué. Le pays avait été le théâtre de manifestations violentes en janvier lorsqu'un tribunal a reconnu à M. Wade le droit de se présenter à un troisième mandat alors que lui-même avait introduit la règle de deux mandats maximum. Des tensions ont aussi émaillé le premier tour. Mais le président sortant s'est retiré à l'issue du second tour, le 25 mars 2012, quand la victoire de son ancien Premier ministre, Macky Sall, est devenue incontestable. La communauté internationale l'a félicité pour avoir su tirer sa révérence.

Au Bénin, le président Boni Yayi a été réélu à l'issue d'un scrutin jugé libre et équitable par les observateurs internationaux. Aux élections législatives qui ont suivi, en avril 2011, le parti présidentiel a conforté sa majorité. À São Tomé-et-Principe, les élections présidentielles d'août 2011 ont vu l'ancien président Costa da Pinto l'emporter au second tour avec 58.9 % des voix.

Dans l'archipel des Comores qui avait vu se succéder les coups d'État, le candidat du parti au pouvoir Ikililou Dhoinine a remporté le scrutin présidentiel. Ancien vice-président du président sortant, Ahmed Abdallah Mohamed Sambi, il était son candidat désigné pour les élections du 26 décembre. Son principal challenger, Mohamed Said Fazul, a obtenu 33 % des suffrages.

Le 11 octobre 2011, le Liberia a voté pour les législatives et le premier tour des présidentielles. Neuf partis d'opposition ont contesté les résultats, invoquant des fraudes, et boycotté le second tour, remporté par la présidente sortante, Ellen Johnson Sirleaf. Le projet d'amendement de la constitution, soutenu par le gouvernement, n'a pas rassemblé les deux tiers requis pour être validé. Il prévoyait de modifier les dispositions relatives à la nomination des juges, la programmation des élections, les critères pour se présenter à la présidentielle et le système électoral. Mme Johnson Sirleaf a par ailleurs obtenu le prix Nobel de la paix 2011.

Mais un certain nombre de scrutins ont aussi montré à quel point la démocratie était encore superficielle dans certains pays. Sans surprise, le président du Cameroun Paul Biya a été élu pour un sixième mandat de sept ans en octobre, même si les observateurs internationaux ont fait état d'irrégularités. De la même manière, le parti au pouvoir au Tchad a remporté les législatives de février haut la main, alors que le président Idris Deby était réélu pour la cinquième fois, pour un mandat de cinq ans. En novembre, le président de la Gambie Yahya Jammeh, au pouvoir depuis 17 ans, a été réélu avec 72 % des voix. Les observateurs de la Cédéao ont noté le manque de transparence du scrutin.

En avril, le président de Djibouti, Ismaïl Omar Guelleh, a été réélu pour un troisième mandat avec pratiquement 80 % des suffrages. Le scrutin, jugé libre et équitable par les observateurs de l'UA, avait été précédé par des manifestations violentes qui ont débouché sur l'arrestation de chefs de l'opposition. Tout au long de l'année 2011, l'opposition du Gabon a contesté la victoire du président Ali Bongo Ondimba aux élections de 2009. Elle a appelé à l'adoption d'un système de vote biométrique pour améliorer la transparence des prochains scrutins. Le gouvernement a rejeté cette demande et tous les partis d'opposition sauf un ont boycotté les élections législatives de décembre 2011. Faute d'opposants, le Parti démocratique gabonais, au pouvoir, a remporté les élections avec 95 % des voix.

Au Nigeria, des élections locales, législatives et présidentielles ont déclenché une vague de violences en 2011. Goodluck Jonathan, un chrétien du delta du Niger, dans le Sud, a remporté les présidentielles avec 57 % des voix, contre 31 % pour Muhammadu Buhari, un musulman du Nord membre de la junte qui avait dirigé le pays dans les années 1980. Malgré un processus électoral jugé équitable et libre par les observateurs de l'UA, les partisans de Buhari ont rejeté les résultats, criant à la fraude. Cette situation a révélé au grand jour le clivage entre le Sud du pays, chrétien et riche grâce au pétrole, et le Nord musulman.



En RDC, la commission électorale nationale a entériné la réélection du président Joseph Kabila en novembre, contre le leader de l'opposition Étienne Tshisekedi. Selon une mission d'observation de l'UE, des irrégularités jettent un doute sur « la fiabilité et la crédibilité des résultats annoncés ». L'Ouganda a connu une année d'élections locales, législatives et présidentielles. Le président Museveni, au pouvoir depuis 25 ans, a été reconduit, ce que conteste l'opposition.

La Guinée-Bissau a organisé le premier tour de sa présidentielle le 18 mars 2012, après la disparition du président Malam Bacai Sanha, en janvier 2012. L'ancien Premier ministre Carlos Gomes a obtenu 49 % des suffrages au cours d'un scrutin jugé libre et équitable par des observateurs internationaux, de l'UA notamment. Mais l'opposition parle de fraudes et a appelé à boycotter le second tour, prévu le 29 avril 2012. L'opposant Kumba Yala est arrivé deuxième avec environ 23 %. Un ancien responsable des services secrets a été tué le jour même de l'élection, suivie par une tentative de coup d'État par l'armée le 12 avril 2012, indiquant que les vieilles tensions entre l'armée et le pouvoir persistent. Cette instabilité politique latente ralentit l'urgente et complexe réforme du secteur de la sécurité et entrave le développement durable.

De nouvelles élections présidentielles devraient se dérouler en 2012 en Égypte, au Ghana, en Libye et à Madagascar. Des élections législatives sont prévues en Angola, au Cameroun, en Égypte, en Gambie, en Guinée, en Guinée équatoriale, au Lesotho, en Libye, à Madagascar, en Mauritanie, en République du Congo, au Sénégal, en Sierra Leone, au Togo et, potentiellement, au Zimbabwe. Les enjeux de la présidentielle au Ghana et en Sierra Leone sont énormes, les perspectives d'une croissance économique soutenue grâce aux recettes tirées des ressources naturelles perturbant le jeu politique. À la veille des élections en Sierra Leone, les partisans du parti au pouvoir et de l'opposition se sont affrontés et tout rassemblement politique a été interdit pour trois mois.

Le Kenya organisera des élections en 2013. Les autorités cherchent à bloquer le procès intenté par la Cour pénale internationale (CPI) à l'encontre de quatre dirigeants kenyans pour leur rôle dans les événements meurtriers qui ont suivi l'élection présidentielle de 2007, vivement contestée. Pour les observateurs, ces manœuvres pourraient s'inscrire dans une stratégie plus vaste visant à peser sur les résultats du prochain scrutin présidentiel alors même que les deux principaux groupes ethniques continuent à lutter pour le pouvoir.



5. Gouvernance politique et économique

Tableau 5.2. Élections nationales en Afrique en 2011-12

	2011	2012
Algérie		
Angola		
Bénin	Présidentielles (13 mars) et législatives (30 avril)	Législatives (fin 2012)
Botswana		
Burkina Faso		
Burundi		
Cameroun	Présidentielles (9 octobre)	Législatives (juillet)
Cap-Vert	Législatives (6 février) et présidentielles (1er tour : 7 août ; 2e tour : 21 août)	
RCA	Présidentielles (23 janvier)	
	Législatives (1er tour : 23 janvier ; 2e tour : 27 mars)	
Tchad	Législatives (13 février) et présidentielles (14 avril)	
Comores		
République du Congo		Législatives (juin)
RDC	Législatives et présidentielles (28 novembre)	
Côte d'Ivoire	Législatives (11 décembre)	
Djibouti	Présidentielles (8 avril)	
Égypte	Référendum (19 mars) et législatives (1ère étape : 28 novembre ; 2e étape: 14 décembre)	Législatives (3e étape : 3 janvier), sénatoriales (1ère étape : 29 janvier ; 2e étape : 14 février) et présidentielles (avril)
Érythrée		
Éthiopie		
Guinée équatoriale		Législatives (date à fixer)
Gabon	Législatives (17 décembre)	
Gambie	Présidentielles (24 novembre)	
Ghana		Législatives (29 mars)
Guinée		Présidentielles et législatives (déc.)
Guinée-Bissau		Législatives (date à fixer)
Kenya		Présidentielles et législatives (date à fixer)
Lesotho		Présidentielles et élections pour l'Assemblée nationale (2013)
Liberia	Référendum (23 août), législatives et présidentielles (1er tour : 11 octobre), présidentielles (2e tour : 8 novembre)	Législatives (mai)
Libye		
Madagascar		Présidentielles et législatives (juin)
Malawi		Législatives et présidentielles (mai)
Mali		
fixer)		Présidentielles et législatives (dates à fixer)
Mauritanie		
Maurice		Législatives (31 mars)
Maroc	Référendum (1er juillet) et législatives (25 novembre)	
Mozambique		
Namibie		
Niger	Présidentielles et législatives (1er tour : 31 janvier) et présidentielles (2e tour : 12 mars)	
Nigeria	Législatives (9 avril) et présidentielles (16 avril)	
Rwanda		
São Tomé-et-Príncipe	Présidentielles (1er tour : 17 juillet ; 2e tour : 7 août)	
Sénégal		Présidentielles (26 février) et législatives (17 juin)
Seychelles	Présidentielles (19 mai)	
Sierra Leone		Législatives (août) et



Tableau 5.2. Élections nationales en Afrique en 2011-12 (Cont.)

	2011	2012
Somalie		présidentielles (novembre)
Afrique du Sud		
Soudan	Référendum (9 janvier)	Référendum (date à fixer)
Sud-Soudan	Sécession officielle (9 juillet)	
Swaziland		
Tanzanie		
Togo		Législatives (octobre)
Tunisie	Législatives (23 octobre)	
Ouganda	Législatives et présidentielles (18 février)	
Zambie	Présidentielles et législatives (20 septembre)	Référendum (date à fixer)
Zimbabwe		Législatives et référendum (projet)

Source : <http://electionguide.org/> ; "Africa Macro, Insight and Strategy", article de Simon Freemantle consacré aux élections africaines 2011/12.

La paix et la sécurité

Dans le sillage des soulèvements en Égypte et en Tunisie, des manifestations ont débuté dans la ville de Benghazi, en Libye, dès le 15 février 2011. Le mouvement s'est transformé en guerre civile, faisant entre 10 000 et 50 000 victimes. Après des mois d'affrontements et le soutien de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan), les Nations Unies ont officiellement installé au pouvoir, en septembre 2011 et à titre provisoire, le Conseil national de transition (CNT). Le CNT a désigné son Premier ministre par intérim, l'homme d'affaires Abdel Rahim al-Kib, qui a pris la tête d'un conseil national constitué d'anciens rebelles et d'autres représentants, et chargé d'organiser les élections dans les huit mois suivants. Les autorités par intérim rencontrent de graves difficultés pour préserver l'unité nationale. En mars 2012, les provinces de l'Est ont proclamé leur semi-autonomie.

Le 9 juillet 2011, sept mois après un référendum sans ambiguïté, le Sud-Soudan a fait sécession avec le Soudan et est ainsi devenu la 54^e nation africaine. S'il dispose d'abondantes réserves de pétrole, ses exportations sont tributaires d'un oléoduc qui traverse le Soudan, pour déboucher au Nord. Après des mois de discussions, les deux pays n'ont toujours pas trouvé d'accord sur les redevances de transit que le Sud-Soudan doit verser à Khartoum. Privé de sa manne pétrolière, le Soudan est dans une situation potentiellement explosive. Chaque État accuse l'autre de soutenir les forces rebelles opérant sur leur territoire. Le Sud-Soudan a aussi été confronté à des heurts ethniques dans l'État de Jonglei, qui ont fait plusieurs centaines de morts depuis l'indépendance.

En 2011, l'Afrique a été le théâtre de quatre tentatives avortées de coups d'État. En Guinée, trois gardes du corps du président Alpha Condé ont été tués après une tentative d'assassinat sur la personne du dirigeant, le 19 juillet, perpétrée par des militaires. En réaction, le président Condé a incarcéré 59 opposants politiques, malgré les critiques des défenseurs des droits. En Guinée-Bissau voisine, une faction militaire a attaqué le siège de l'armée et forcé le Premier ministre à se refugier dans l'ambassade d'Angola. Le pays est instable depuis l'assassinat du président Vieira en 2009. La troisième tentative de coup d'État a eu lieu au Niger, où les autorités récemment élues ont arrêté, fin juillet, des officiers. Enfin, en mars 2011, le président malgache Andry Rajoelina, lui-même arrivé au pouvoir à l'issue d'un coup d'État en 2009, est sorti indemne d'un attentat à la bombe visant sa voiture.

En 2012 l'Afrique n'a jusqu'ici vu qu'un coup d'état et un présumé coup d'état. Déçu par la façon dont les autorités ont géré un soulèvement des rebelles touaregs séparatistes au



nord du Mali, un groupe de jeunes officiers de l'armée a pris le contrôle du gouvernement le 22 mars 2012. Suite à des négociations et la médiation de la CEDEAO, les putschistes ont convenu de remettre le pouvoir au Président de l'Assemblée nationale, Diouncounda Traoré. La probabilité que le Président par intérim Traoré sera en mesure de mettre en place des élections présidentielles et de préserver l'intégrité territoriale de l'ensemble du pays reste très incertaine. S'appuyant sur le succès militaire qui précédait le coup d'état, les rebelles touaregs, connu comme le Mouvement National pour la Libération de l'Azawad (MNLA), ont exploité l'impasse politique pour s'avancer rapidement vers le sud. Les rebelles sont équipés avec des armes et soutenus par des mercenaires venus de Libye après la chute du régime de Kadhafi. Le 13 avril, ils ont proclamé l'indépendance du nord du Mali «Azawad». Bien qu'aucun pays n'ait reconnu l'indépendance, cela menace l'intégrité territoriale du Mali. L'Organisation Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) a également été active au Mali et semble être impliquée dans certains des combats. Sa relation au MNLA n'est cependant pas claire.

Le groupe AQMI étend toujours plus son rayon d'action, autour de la Mauritanie, de l'Algérie, du Niger et du Mali. Douze Européens étaient retenus en otage début 2012, la France et d'autres pays européens aidant les autorités régionales à constituer un groupe d'intervention conjoint dont la mise en place a pris du retard. AQMI a profité de la fin du conflit libyen, avec des milliers d'armes en circulation. L'édition 2011 du rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime révèle l'ampleur des trafics de stupéfiants et d'êtres humains à travers les frontières poreuses de l'Afrique de l'Ouest. Le secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-Moon a mis en garde dans un rapport de février 2012 contre l'impact déstabilisateur sur la région des liens de plus en plus étroits entre les organisations terroristes et les flux financiers illicites provenant du crime organisé.

Plusieurs conflits frontaliers sont toujours d'actualité. En 2011, des troupes kenyanes ont pénétré en Somalie après l'enlèvement de plusieurs touristes dans le Nord par des groupes armés installés en territoire somalien. Le Kenya a rejoint la force internationale qui combat les Shebab en Somalie tout en essayant d'arrêter les groupes qui s'enracinent dans les régions frontalières pauvres du Nord du Kenya. Le chef présumé d'Al-Qaïda pour l'Afrique de l'Est, Fazul Abdullah Mohamed, a été tué à Mogadiscio en juin 2011.

Au Sénégal, des heurts entre rebelles de Casamance et l'armée freinent le développement touristique de la région. Les Nations Unies ont organisé de nouvelles négociations informelles entre les autorités marocaines et le Front Polisario autour de l'avenir du Sahara occidental. Mais les discussions sont au point mort, une situation qui empoisonne les relations du royaume avec l'Algérie. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a durci les sanctions à l'encontre de hauts dirigeants érythréens en septembre 2011, accusés de prendre part aux complots terroristes visant l'Éthiopie. En RCA, des rebelles de la Convention des patriotes pour la justice et la paix ont signé en juillet un cessez-le-feu avec les autorités – une condition préalable à un accord de paix et à la démobilisation de plus de 1 400 combattants.

Le 14 mars 2012, la CPI a rendu un premier verdict historique, en condamnant Thomas Lubanga pour l'enrôlement d'enfants soldats pendant la guerre civile en Ituri, dans le Nord-est de la RDC, en 2002 et 2003. Ce jugement est un message sans ambiguïté à l'intention d'autres chefs de groupes rebelles, comme l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). En octobre 2011, les États-Unis ont déployé 100 hommes des troupes spéciales et des moyens techniques pour aider les forces africaines à traquer le leader de la LRA, Joseph Kony.

Cinq opérations de maintien de la paix des Nations Unies étaient en place en Afrique subsaharienne en 2011, la Mission des Nations Unies en RCA et au Tchad (Minurcat) ayant pris fin en décembre 2010. Avec l'indépendance du Sud-Soudan en juillet 2011, la Mission des Nations Unies au Soudan (Minus) est devenue la Mission des Nations Unies au Sud-



Soudan (Minuss). Elle aide les autorités sur le plan des politiques et de la sécurité. La Mission conjointe des Nations Unies et de l'UA au Darfour (Unamid) se poursuit et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation de la RDC (Monusco) reste la plus importante opération de ce type jamais organisée. L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (Onuci) perdure, de même que la Mission de l'UA en Somalie (Amisom), soutenue par les Nations Unies. L'Éthiopie et le Nigeria ont respectivement fourni un contingent de 6 224 et 5 749 hommes pour les missions de maintien de la paix des Nations Unies, devenant ainsi les deux principaux contributeurs africains. L'Ouganda a dépêché plus de 5 000 soldats pour l'Amisom. Fin 2011, les Nations Unies comptaient six comités des sanctions, pour la Côte d'Ivoire, l'Érythrée le Liberia, la RDC, la Somalie et Soudan.

L'Otan et l'UE jouent un rôle de premier plan dans la flotte internationale déployée au large des côtes somaliennes et dans l'océan Indien pour lutter contre les actes de piraterie. D'après le Centre de surveillance de la piraterie du Bureau international maritime, il y a eu 237 attaques de pirates somaliens en 2011, en hausse par rapport à 2010 (219 cas). La fondation *One Earth Future* a estimé le coût économique total de ces opérations pour 2011 entre 6.6 et 6.9 milliards USD. La recrudescence d'actes de piraterie au large des côtes de l'Afrique de l'Ouest est une source d'inquiétude. Selon la Cédéao, on aurait dénombré au bas mot 45 attaques en 2011, visant essentiellement des pétroliers et des chimiquiers. Les primes d'assurance flambent pour le trafic maritime dans l'Atlantique, en particulier les ports de Cotonou (Bénin) et Lagos (Nigeria). Ces deux pays organisent des patrouilles conjointes mais réclament une aide internationale.

Corruption

La nécessité de lutter de toute urgence contre la corruption a pris un sens nouveau en 2011 avec le printemps arabe et les mouvements *Occupy*, qui relaient à leur manière la campagne contre toute forme de concussion. Selon l'indice 2011 de perception de la corruption (IPC) de *Transparency International*, qui classe les pays selon la perception de la corruption, le score moyen de l'Afrique n'a guère évolué, à 2.93 (contre 2.89 en 2010). Le continent reste dans la catégorie « corruption endémique » (note inférieure à 3.0). Une approche par pays s'impose pour une analyse plus fine : en effet, 21 pays sur 53 ont progressé. Par ailleurs, 15 pays sont restés au même niveau et 17 ont vu leur situation se dégrader.

Pour la première fois, quatre pays – le Botswana, le Cap-Vert, Maurice et le Rwanda – ont obtenu une note supérieure à 5.0. Le Botswana renoue avec son record de 2000, à 6.1, et reste le seul pays d'Afrique à avoir dépassé la note de 6.0. La situation de Maurice, perçu comme l'un des pays africains les moins corrompus, pourrait se dégrader avec l'incarcération d'un ministre en 2011 et une enquête pour corruption à l'encontre de hauts dirigeants de l'ancien parti de coalition, le Mouvement socialiste militant. Cette nouvelle a déclenché d'importantes marches de protestation en septembre. Des affaires de corruption impliquant l'ANC ont fait reculer la note de l'Afrique du Sud à 4.1, loin du record de 5.1 en 2007. Mais le Burundi, les Comores, le Gabon, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal ont tous fait des avancées sans précédent.

Pour autant, les quatre meilleurs pays d'Afrique ne représentent que 1.4 % de la population du continent. Près des trois quarts des Africains vivent dans des pays où la corruption reste endémique, parmi lesquels des États très peuplés comme l'Égypte, le Nigeria et la RDC sont en queue de peloton. Le groupe en bas du classement a vu sa situation s'améliorer légèrement : 30 pays obtiennent une note inférieure à 3.0 en 2011, contre 34 en 2010. Environ un quart de la population africaine vit dans des pays dont la note se situe entre 3.0 et 5.0, signe que la corruption reste un problème de taille pour les hommes d'affaires, la fourniture de services publics décents et la gestion des deniers de l'État.



Tableau 5.3. L'indice de perception de la corruption pour 2010-2011

Pays	Rang mondial en 2011	IPC 2011	Rang mondial en 2010	IPC 2010
Botswana	32	6.1	33	5.8
Cap - Vert	41	5.5	45	5.1
Maurice	46	5.1	39	5.4
Rwanda	49	5	66	4
Seychelles	50	4.8	49	4.8
Namibie	57	4.4	56	4.4
Afrique du Sud	64	4.1	54	4.5
Ghana	69	3.9	62	4.1
Tunisie	73	3.8	59	4.3
Lesotho	77	3.5	78	3.5
Gambie	77	3.5	91	3.2
Maroc	80	3.4	85	3.4
Liberia	91	3.2	87	3.3
Zambie	91	3.2	101	3
Swaziland	95	3.1	91	3.2
Malawi	100	3	85	3.4
Djibouti	100	3	91	3.2
Burkina Faso	100	3	98	3.1
São Tomé - et - Principe	100	3	101	3
Benin	100	3	110	2.8
Gabon	100	3	110	2.8
Tanzanie	100	3	116	2.7
Madagascar	100	3	123	2.6
Égypt	112	2.9	98	3.1
Algérie	112	2.9	105	2.9
Senegal	112	2.9	105	2.9
Mali	118	2.8	116	2.7
Éthiopie	120	2.7	116	2.7
Mozambique	120	2.7	116	2.7
Erythrée	134	2.5	123	2.6
Niger	134	2.5	123	2.6
Sierra Leone	134	2.5	134	2.4
Cameroun	134	2.5	146	2.2
Ouganda	143	2.4	127	2.5
Nigeria	143	2.4	134	2.4
Togo	143	2.4	134	2.4
Mauritanie	143	2.4	143	2.3
Comores	143	2.4	154	2.1
Zimbabwe	154	2.2	134	2.4
Côte d'Ivoire	154	2.2	146	2.2
Rép. centrafricaine	154	2.2	154	2.1
Congo, Rép.	154	2.2	154	2.1
Guinée - Bissau	154	2.2	154	2.1
Kenya	154	2.2	154	2.1
Guinée	164	2.1	164	2
Libye	168	2	146	2.2
Congo, Rép. dém.	168	2	164	2
Angola	168	2	168	1.9
Tchad	168	2	171	1.7
Guinée équatoriale	172	1.9	168	1.9
Burundi	172	1.9	170	1.8
Soudan	177	1.6	172	1.6
Somalie	182	1	178	1.1

Source : Transparency International. L'indice de perception de la corruption classe les pays à partir de la perception de la corruption dans le secteur public, sur une échelle de 10 (très transparent) à 0 (très corrompu).



Gouvernance économique

Selon l'enquête *Doing Business 2012* de la Banque mondiale, des réformes réglementaires qui simplifient la pratique des affaires ont été engagées dans 36 des 46 pays africains couverts par l'évaluation entre juin 2010 et mai 2011 – soit 78 % des économies du continent (par rapport à une moyenne de 56 % pendant les six années précédentes). Le rapport indique qu'il y a six ans, un tiers seulement des économies d'Afrique subsaharienne avaient amélioré leur environnement réglementaire pour les entreprises locales. Mais entre juin 2010 et mai 2011, 36 des 46 gouvernements de la région ont mené à bien des réformes dans au moins un des dix domaines étudiés par le rapport.

Pour la quatrième année consécutive, Maurice est le pays d'Afrique subsaharienne où la pratique des affaires est la plus aisée. Avec un 23^e rang au classement général, l'île devance l'Afrique du Sud (35^e rang), le Rwanda (45^e), le Botswana (54^e) et le Ghana (63^e).

D'autres pays ont également fait des progrès significatifs : São Tomé-et-Principe rejoint le Liberia, le Mali et la Mauritanie dans le groupe de pays ayant mis en place un guichet unique pour créer une entreprise ou obtenir un permis de construire. La Gambie, les Seychelles et le Togo ont baissé l'impôt sur les entreprises et la Côte d'Ivoire a supprimé un impôt national pour la reconstruction. Au Liberia, aux Seychelles et en Tanzanie, les déclarations en douane peuvent désormais être effectuées par voie électronique.

Les pays d'Afrique de l'Est qui tentent d'harmoniser leurs cadres réglementaires à travers la CAE, ont introduit des réformes significatives. Le rapport sur la région, *Doing Business in the East African Community 2011*, souligne les évolutions et les bienfaits potentiels suivants :

- la pratique des affaires est devenue plus aisée en Afrique de l'Est depuis 2005 ;
- le partage des bonnes pratiques pourrait rapprocher l'Afrique de l'Est des régions en tête du classement ;
- si chaque économie d'Afrique de l'Est adoptait la meilleure pratique de la région dans chacun des indices de *Doing Business*, l'Afrique de l'Est serait classée 18^e et non plus 117^e ;
- si les meilleures réglementations et procédures est-africaines étaient introduites à tous les niveaux, alors l'environnement réglementaire des entreprises en Afrique de l'Est mesuré par le rapport serait comparable à celui du Japon ;
- les États membres de la CAE cherchent déjà à tirer les enseignements de leurs réformes respectives des pratiques, à travers le Réseau des réformateurs (*Network of Reformers*), parrainé par la Banque mondiale.

Selon le rapport, les pays de la CAE ont mis en place entre juin 2009 et mai 2010 huit réformes qui ont simplifié la pratique des entreprises – dont trois au Rwanda, deux au Kenya, deux en Ouganda et une au Burundi – ce qui porte le total de la région à 54 depuis 2004.

La plupart des gouvernements africains reconnaissent que la crise financière internationale a créé des opportunités économiques inédites. Le continent bénéficie désormais d'une attention accrue de la part des pays en développement et des économies émergentes, qui affichent d'importants excédents budgétaires. Plusieurs ont déjà investi lourdement dans les industries d'extraction, les infrastructures et d'autres secteurs critiques de l'économie africaine. En 2012, les puissances émergentes devraient augmenter leurs investissements sur le continent, à condition que les pays africains poursuivent la mise en place de politiques et de réglementations propices qui leur donneraient un avantage concurrentiel sur d'autres régions.



Les pays africains vont de toute évidence dans la bonne direction sur le front des réformes réglementaires de l'environnement des affaires. Mais des efforts sont encore nécessaires pour éléver le continent au niveau des normes internationales. L'introduction d'une gouvernance économique solide n'est pas une opération ponctuelle mais un processus de longue haleine et le fruit d'arbitrages politiques délibérés. Les dirigeants africains semblent déterminés à introduire des changements concrets et durables.

Notes

1 Les pays suivants font parti de cet échantillon : Afrique du Sud, Algérie, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Kenya, Mali, Maurice, Maroc, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

References

- Freedom House (2011), *Freedom in the World* 2011.
- Heidelberg Institute of International Conflict Research (2011), *Conflict Barometer* 2011, Department of Political Science, Universidade de Heidelberg, www.hiik.de/en/konfliktbarometer.
- One Earth Future Foundation, "The economic Cost of Somali Piracy 2011", Working Paper, <http://oceansbeyondpiracy.org/cost-of-piracy/economic>.
- Reporters without Borders (2011), *Press Freedom Index* 2011.
- Transparency International (2011), *Corruption Perception Index* 2011, Berlin.
- UNODC (United Nations Office on Drugs and Crime) (2011), *Estimating Illicit Financial flows resulting from drug trafficking and other transnational organized crimes*, Research Report, United Nations, New York;
- UNODC (2011), *World Drug Report*, United Nations, New York.



Deuxième
partie

Thème spécial



Chapitre 6

Promouvoir l'emploi des jeunes

Pourquoi consacrer ces Perspectives économiques en Afrique à l'emploi des jeunes ?

Comme l'ont montré les éditions successives des *Perspectives économiques en Afrique*, ce continent affiche depuis une dizaine d'années une croissance supérieure au taux mondial. Cependant, une forte croissance ne suffit pas à garantir un emploi productif à tous. De vastes pans de la population, en particulier les jeunes, peuvent se retrouver laissés-pour-compte et frustrés. En l'absence de processus politique qui leur permette de s'exprimer et d'influer sur l'action publique, c'est l'instabilité qui menace, comme ce fut le cas l'an dernier dans plusieurs pays d'Afrique du Nord. Le moment est venu de réorienter l'agenda des pays africains vers une stratégie de croissance inclusive, créatrice d'emplois et durable, dont l'objectif premier est de répondre aux besoins spécifiques des jeunes.

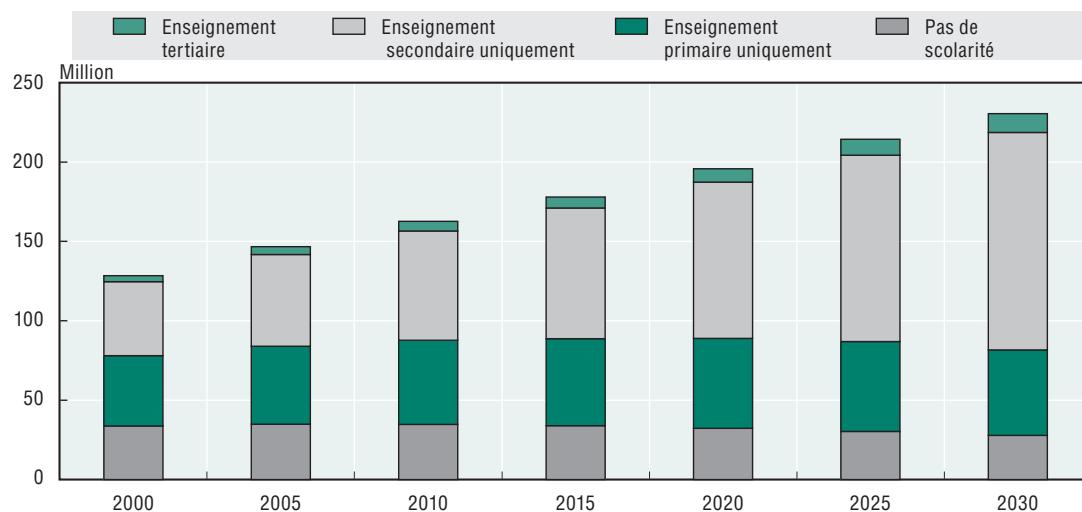
L'Afrique enregistre une croissance économique rapide. Entre 2001 et 2010, six des dix économies enregistrant le rythme de croissance le plus rapide se trouvaient en Afrique subsaharienne. L'Afrique a bien résisté à la crise financière de 2008 : nombre d'économies ont déjà renoué avec leur moyenne de croissance d'avant la crise. Si l'on suppose que les turbulences actuelles sur les marchés des pays développés n'auront pas de conséquences majeures pour l'Afrique, les perspectives de la prochaine décennie semblent tout aussi prometteuses. Selon les estimations de ce rapport, la croissance du produit intérieur brut (PIB) s'est établie à 5.5 % pour 2011, en hausse par rapport aux 4.5 % de 2010 (Chapitre 1).

Avec près de 200 millions d'habitants âgés de 15 à 24 ans, l'Afrique possède la population la plus jeune du monde. Et celle-ci s'accroît à vive allure. Le nombre de jeunes en Afrique aura doublé d'ici 2045. De 2000 à 2008, la population en âge de travailler (15-64 ans) est passée de 443 millions à 550 millions, soit une hausse de 25 %. Sur une année, cela équivaut aussi à une augmentation de 13 millions, soit 2.7 % (Banque mondiale, 2011a). Si cette tendance se poursuit, la main-d'œuvre du continent sera d'un milliard de personnes en 2040. Ce sera la plus nombreuse au monde, dépassant celle de la Chine et de l'Inde (McKinsey, 2010).

Les jeunes sont non seulement de plus en plus nombreux en Afrique, mais leur niveau d'instruction progresse également. D'après les tendances actuelles, en 2030, 59 % des 20-24 ans auront reçu un enseignement secondaire, contre 42 % actuellement. On aura donc, pour cette tranche d'âge, 137 millions de jeunes diplômés du secondaire et 12 millions du tertiaire (figure 6.1). Même si de graves problèmes de qualité demeurent, si l'on arrive à juguler les talents de ce réservoir de capital humain en pleine croissance et à les orienter vers les secteurs productifs de l'économie, cette tendance créera des opportunités uniques pour le développement économique et social. Toutefois, si l'Afrique ne parvient pas à créer des opportunités économiques et d'emploi suffisantes pour offrir des conditions de vie décentes à ce pan de la population, cette tendance peut aussi induire un risque non négligeable et menacer la cohésion sociale et la stabilité politique.



Figure 6.1. En Afrique, la proportion de jeunes ayant fait des études s'accroît rapidement (cohortes de 20-24 ans selon le niveau d'instruction, 2000-30)



Source : EdStats (Banque mondiale), calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603262>

Même si de nombreux emplois ont été créés, ils ne sont pas suffisants pour répondre à la demande des jeunes en recherche d'emploi. Selon les estimations de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de 2000 à 2008, quelque 73 millions d'emplois ont été créés en Afrique, mais seulement 16 millions pour les 15-24 ans. En conséquence, de nombreux jeunes Africains se retrouvent sans emploi ou, plus fréquemment, en sous-emploi dans le secteur informel, où la productivité et la rémunération sont faibles. Quelque 60 % des chômeurs africains sont des jeunes et, dans la plupart des pays africains, le taux de chômage des jeunes est deux fois plus élevé que celui des adultes. Le problème est particulièrement aigu dans les pays à revenu intermédiaire (PRI). En 2009, en Afrique du Nord, le chômage des jeunes ressortait à 23.4 % et le ratio du chômage des jeunes par rapport à celui des adultes à 3.8 selon les estimations. En Afrique du Sud, le chômage des jeunes s'établissait à 48 % et le ratio du chômage des jeunes par rapport à celui des adultes à 2.5. En proportion, les jeunes sont nettement plus nombreux que les adultes à travailler dans le secteur informel.

Le coût de l'inadéquation de l'emploi est élevé. La pauvreté en est la conséquence la plus manifeste. En moyenne, 72 % des jeunes Africains vivent avec moins de 2 dollars (USD) par jour. L'incidence de la pauvreté chez les jeunes au Nigeria, en Éthiopie, en Ouganda, en Zambie et au Burundi dépasse les 80 % (Banque mondiale, 2009). Les taux de pauvreté les plus élevés s'observent chez les jeunes femmes et les jeunes vivant en zone rurale. Mais ce n'est pas là le seul coût. Les premières années passées sur le marché du travail, les compétences développées et l'expérience accumulée sont déterminantes pour le développement professionnel futur des jeunes. De longues périodes d'inactivité ou de sous-emploi dans le secteur informel peuvent grever à jamais le potentiel productif et, partant, les opportunités d'emploi (Guarcello et al., 2007). Pour les rares individus qui parviennent à obtenir un emploi dans le secteur formel, où les salaires augmentent, la période d'inactivité initiale peut avoir des effets délétères significatifs sur les revenus acquis tout au long de leur vie (OCDE, 2010). Dans les États fragiles, l'absence d'emploi adéquat figure parmi les principaux risques qui menacent la stabilité (encadré 6.1).



Encadré 6.1. L'emploi et le chômage des jeunes dans les États fragiles

Pourquoi le chômage des jeunes constitue-t-il un problème critique dans les États fragiles ? Si les instruments politiques non violents ne sont pas adaptés ou pas réactifs, les jeunes risquent d'exprimer leurs griefs avec violence (USAID, 2006). Ces griefs concernent le chômage, et ses répercussions sur le revenu et la cohésion sociale. Parmi les jeunes qui rejoignent un mouvement d'insurgés, un sur deux déclare que le chômage constitue sa principale motivation (Banque mondiale, 2011b). Ainsi, le Liberia a connu deux guerres civiles depuis 1989, alimentées par un mélange explosif de divisions ethniques, d'élites prédatrices, de corruption et de course aux profits issus des ressources naturelles. Mais aujourd'hui, c'est le chômage qui est considéré comme le principal risque pour la stabilité de ce pays (International Crisis Group, 2011). Et, lorsqu'un conflit fait rage dans un pays, le taux de croissance annuel des pays voisins se retrouve amputé de 0.5 point de pourcentage (Collier et al., 2003). Le conflit peut générer une population de réfugiés, perturber les échanges commerciaux, provoquer une course à l'armement, procurer un refuge aux insurgés et devenir lui-même le théâtre d'une nouvelle guerre.

Source : Réseau international sur les situations de conflit et de fragilité (Incaf), Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE.

S'ils ne modernisent pas rapidement leur économie, les pays africains risquent de gaspiller l'immense potentiel qu'offre leur population jeune. Malik et Awadallah (2011) soulignent l'« échec singulier » du monde arabe à mettre sur pied un secteur privé qui soit indépendant, compétitif et intégré aux marchés mondiaux. Même si l'on ne peut pas porter un jugement aussi sévère sur tous les pays d'Afrique, ces auteurs soulignent un point qui vaut pour tous : avec la forte croissance démographique de l'Afrique et la compression nécessaire du secteur public dans de nombreux pays, un secteur privé vigoureux constitue la principale source d'emplois pour les jeunes. Cependant, la présente analyse de 53 pays africains montre qu'une création d'emplois insuffisante constitue de loin le plus grand obstacle auquel sont confrontés les jeunes Africains aujourd'hui.

Pour maximiser l'impact sur l'emploi des jeunes d'une croissance plus vigoureuse du secteur privé et de l'économie, il faut mettre en œuvre des mesures intelligentes reposant sur une bonne compréhension des problèmes que rencontrent les jeunes qui veulent trouver un emploi décent et le conserver. Ce chapitre cherche à décrire la situation des jeunes qui travaillent et de ceux qui sont sans emploi, ainsi que leurs besoins et les obstacles qu'ils rencontrent.

Guide de lecture

Les problèmes d'emploi des jeunes présentent une diversité aussi grande que le continent lui-même. Les pays les plus pauvres ont des taux de chômage très faibles et un vaste secteur informel, qui emploie jusqu'à 90 % de la population en âge de travailler. La plupart des pays africains à revenu intermédiaire (PRI), en revanche, pâtissent d'un taux de chômage des jeunes très élevé. Le secteur formel y est plus important que dans les pays les plus pauvres et emploie une grande partie de la population. Dans le même temps, le secteur informel y est relativement restreint et n'absorbe pas les jeunes travailleurs, contrairement à ce qu'il se passe dans les pays pauvres. Pour tenir compte de ces différences, ce rapport utilise dans son analyse, autant que possible, les catégories suivantes : « pays à faible revenu » (PFR), « pays



à revenu intermédiaire tranche inférieure » (PRITI) et « pays à revenu intermédiaire tranche supérieure » (PRITS). Lorsque les données sont insuffisantes ou les différences minimes, les « pays à revenu intermédiaire tranche supérieure et tranche inférieure » sont considérés comme appartenant à une seule et même catégorie, celle des « pays à revenu intermédiaire ».

De nombreux concepts servent à analyser l'emploi des jeunes, ce qui peut être source de confusion. La figure 6.2 sera la « pierre de Rosette » de ce rapport, un outil de traduction qui permettra la comparabilité des différentes définitions utilisées dans l'étude du marché du travail. Les définitions sont ensuite détaillées pour chaque concept du marché du travail utilisé dans le présent rapport, lequel se conclut par une explication des données utilisées.

Figure 6.2. La pierre de Rosette du marché du travail

1. Situation des travailleurs	2. Utilisation du temps	3. Situation vis-à-vis de l'emploi		4. Travaille?	5. Qualité de l'emploi	6. Travail formel
Population active	Salarié plein-temps	Salarié		Travailleur	Emploi salarié	Formel
		Indépendant			Emploi précaire ¹	
		Travailleur familial/non rémunéré				
	Temps partiel	Travail à temps partiel choisi				Informel
		Subi = sous-emploi				
Non partie de la population active	Demandeur d'emploi	Chômeur	Chômage au sens large	NEET*		
	Inactivité ou travail à domicile	Découragé				
		Inactif				
	Étudiant	Étudiant		Étudiant		

*NEET : “Not in Employment, Education, or Training” (sans emploi, ne suivant pas d'études ni de formation).
Source : Illustration des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603281>

Définitions du marché du travail¹

Aux fins de l'analyse du marché du travail, on considérera comme **jeunes** les individus de 15 à 24 ans. Les personnes de moins de 15 ans relèvent de la Convention de l'OIT sur le travail des enfants et ne doivent pas travailler. Les plus de 24 ans sont considérés comme des adultes. Dans la plupart des systèmes, à cet âge, les jeunes ont généralement achevé le cycle d'enseignement secondaire, et passé un maximum de quatre années dans l'enseignement supérieur et ils ont rejoint la population active.

Pour la plupart des pays africains, les indicateurs relatifs aux jeunes qui travaillent sont plus pertinents que ceux concernant les jeunes qui ne travaillent pas. Parmi les pauvres, rares sont ceux qui peuvent se permettre de ne pas travailler. En revanche, le sous-emploi, l'emploi précaire et la pauvreté des travailleurs sont monnaie courante. Si l'on ne s'intéresse qu'au taux de chômage, on ne tient pas compte de cette réalité. On suppose implicitement que ceux qui



travaillent sont mieux lotis que les sans-emploi. Or, dans la plupart des pays africains, ce n'est pas vrai. En réalité, les sans-emploi sont moins susceptibles de souffrir de pauvreté que nombre de ceux qui travaillent à leur compte ou sont sous-employés.

De plus, il convient de se garder de considérer le taux de chômage comme le principal indicateur des mauvais résultats sur le marché du travail. En effet, ce taux ne tient pas compte des nombreux jeunes qui ne travaillent pas car ils ont renoncé à chercher un emploi, alors qu'ils seraient prêts à travailler. Ces jeunes *découragés* sont souvent plus mal lotis que les sans-emploi et doivent faire l'objet d'une attention prioritaire de la part des décideurs. Nous proposons donc d'utiliser le taux NEET, qui comptabilise tous les jeunes qui sont sans emploi, ne suivant pas d'études ou de formation en proportion de la population totale des jeunes.

Comment mesurer la proportion de jeunes inactifs ?

Le taux de chômage des jeunes mesure l'offre de main-d'œuvre non employée et la difficulté à trouver un emploi. Il est calculé sur la base du nombre de personnes qui, au cours de la période de référence, sont simultanément : a) sans travail, b) disponibles pour travailler et c) à la recherche d'un travail, en pourcentage de la main-d'œuvre totale (OIT). C'est un indicateur utile dans les pays à revenu élevé et intermédiaire, mais moins dans les pays pauvres, où rares sont les jeunes qui peuvent se permettre de ne pas travailler. Même dans les pays mieux lotis, le taux de chômage des jeunes ne reflète pas pleinement la situation des jeunes sans emploi car il ne tient pas compte des découragés, c'est-à-dire de ceux qui ont cessé de chercher un emploi. Ces jeunes se trouvent souvent dans une situation plus précaire que les sans-emploi qui cherchent encore du travail.

Le taux de travailleurs découragés parmi les jeunes est analogue au taux de chômage des jeunes, mais il rend compte des jeunes qui ont renoncé à chercher un emploi. Il mesure la difficulté à trouver un travail et la sous-utilisation de l'offre de main-d'œuvre. Il est calculé sur la base du nombre de personnes qui, au cours de la période de référence, sont simultanément : a) sans travail, b) disponibles pour travailler mais c) pas en recherche active de travail, en pourcentage de la main-d'œuvre jeune. La comptabilité du travail ne considère généralement pas les découragés comme faisant partie de la main-d'œuvre. C'est un tort. Bien souvent, les jeunes découragés sont pauvres et coupés du marché du travail. D'autres ont fait des études mais ont cessé de chercher un travail à la hauteur de leurs qualifications. Pour l'Afrique du Sud, on a constaté que le taux de découragement était positivement corrélé au taux de chômage (Kingdon et Knight, 2004). Les régions présentant les taux de chômage les plus élevés sont aussi celles qui affichent des taux de découragement élevés, car les jeunes n'y ont aucun espoir de trouver un emploi.

Le taux de chômage global des jeunes additionne le taux de travailleurs découragés chez les jeunes au taux de chômage des jeunes, ce qui ajoute les jeunes découragés à la population active. C'est un indicateur plus global du nombre de jeunes sans emploi et de la sous-utilisation de l'offre de travail que le taux classique de chômage des jeunes.

Le taux de participation des jeunes à la population active mesure le niveau d'activité économique des jeunes. Il s'agit du total des jeunes qui travaillent et des jeunes qui ne travaillent pas mais cherchent un emploi, en pourcentage de la population jeune. Les jeunes qui ne font pas partie de la population active sont soit étudiants soit inactifs, c'est-à-dire qu'ils ne cherchent pas un travail. Le taux de participation des jeunes à la population active est plus faible dans les pays à revenu élevé, où de nombreux jeunes font des études. Il est aussi le reflet de la culture dans les pays où le taux de participation des jeunes femmes est très faible. Il a tendance à être plus élevé dans les pays pauvres, où peu de jeunes font



des études et où nombre d'entre eux doivent contribuer au revenu de leur famille par une activité économique. Il souffre des mêmes lacunes que le taux de chômage des jeunes car les découragés ne sont pas comptabilisés dans la population active.

Le taux de jeunes ne faisant pas partie de la population active (ou taux de jeunes inactifs) est la proportion totale de jeunes qui ne sont ni en activité ni au chômage, en pourcentage de la population jeune, à l'exception des étudiants. Cet indicateur inclut les jeunes découragés et ceux qui ne sont pas en mesure de travailler pour des raisons de santé ou familiales.

Le taux de jeunes NEET constitue un autre indicateur du taux de chômage des jeunes. Il calcule le nombre total de jeunes sans emploi, ne suivant pas d'études ou de formation (NEET) en proportion de la catégorie d'âge. Un jeune est considéré comme NEET s'il a quitté le système scolaire, ne travaille pas et ne suit pas de formation. Ainsi, les NEET englobent les jeunes chômeurs et les jeunes découragés, ainsi que ceux qui ne font pas partie de la population active et les inactifs (OCDE, 2010).

Comment mesurer la proportion de jeunes qui travaillent ?

Le taux d'emploi des jeunes constitue un indicateur de la population jeune économiquement productive et de la facilité à trouver un travail. Il est calculé comme la proportion totale de jeunes dans tous les types d'emploi, en pourcentage de la population active.

La distribution des jeunes selon leur situation vis-à-vis de l'emploi mesure la composition des types d'emploi au sein de la population jeune qui travaille. Les catégories se distinguent en fonction des risques économiques qu'elles représentent et du volume de temps passé à travailler. Les données sur l'emploi issues du Sondage mondial de Gallup permettent de mesurer les situations suivantes :

- Emploi salarié à temps plein
- Emploi indépendant à temps plein
- Emploi non rémunéré à temps plein (en général dans l'entreprise familiale)
- Emploi à temps partiel (choisi)
- Sous-emploi (emploi à temps partiel subi)

Le taux de jeunes ayant un emploi précaire mesure la proportion de jeunes travaillant à leur compte et de travailleurs familiaux dans l'emploi total des jeunes. L'emploi précaire permet de dénombrer les individus qui travaillent dans des conditions relativement précaires comme l'indique leur situation vis-à-vis de l'emploi. Étant donné que les travailleurs familiaux et les travailleurs indépendants sont moins susceptibles que les autres catégories de travailleurs de bénéficier d'un contrat formel, d'avoir accès aux prestations ou aux programmes de protection sociale, et qu'ils sont plus vulnérables face aux cycles économiques, ils sont classés dans la catégorie « précaires ». Il existe un lien fort entre l'emploi précaire et la pauvreté : si la proportion de travailleurs précaires est considérable, cela peut être le signe que la pauvreté est très répandue. Ce lien s'explique par le fait que ces travailleurs précaires n'ont ni protection sociale ni filets de sécurité qui les protègent en période de faible demande économique et qu'ils sont souvent dans l'impossibilité d'épargner suffisamment pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille pendant ces périodes difficiles. Il convient de rappeler que cet indicateur comporte toutefois des limites. En effet, certains travailleurs salariés peuvent eux aussi être vulnérables face aux risques économiques, tandis que certains travailleurs indépendants peuvent être relativement aisés et absolument pas en situation de précarité.



Le taux de sous-emploi des jeunes mesure l'exclusion et la difficulté à trouver un travail. Il représente la proportion de jeunes qui travaillent à temps partiel sans l'avoir choisi, c'est-à-dire qui souhaiteraient travailler à plein temps mais ne trouvent pas d'emploi. Cet indicateur renseigne non seulement sur les inefficiences du marché du travail, mais aussi sur l'exclusion et la pauvreté, car nombre de travailleurs sous-employés sont pauvres. Les jeunes mieux lotis restent généralement plus longtemps au chômage, et investissent davantage dans la recherche d'un emploi de meilleure qualité et à temps plein. La plupart des jeunes en sous-emploi gagnent moins que ceux qui occupent un emploi à temps plein.

Le taux de pauvreté des jeunes travailleurs mesure le dénuement et le travail indigent. Il représente le taux de jeunes qui travaillent et qui vivent en deçà d'un certain seuil de pauvreté. L'OIT recourt au seuil de pauvreté international, fixé à 1.25 USD par personne et par jour. Pour les données du Sondage mondial de Gallup, le seuil de l'insécurité alimentaire est construit à partir de la réponse à la question : « Au cours des douze derniers mois, combien de fois, le cas échéant, vous est-il arrivé à vous ou à votre famille de ne pas avoir assez à manger ? ». Les sondés qui répondent « plusieurs fois » sont considérés comme souffrant d'insécurité alimentaire modérée, ceux qui indiquent « souvent » ou « toujours » sont considérés comme souffrant d'insécurité alimentaire sévère. La pauvreté des travailleurs mesurée sur la base de l'insécurité alimentaire correspond alors à la proportion de salariés qui déclarent souffrir d'insécurité alimentaire modérée ou sévère.

Les données

Tout le monde sait qu'en Afrique, il est difficile d'obtenir des données sur le marché du travail. Dans certains pays, il existe des registres du chômage, mais ils ne concernent souvent que les zones urbaines et sont incomplets. Selon une enquête par pays menée pour les besoins du présent rapport, dans 23 pays sur 33, les jeunes peuvent se faire inscrire sur la liste des sans-emplois, mais ce service est disponible pour (ou utilisé par) plus de 50 % des jeunes chômeurs dans dix pays seulement. Seuls quelques pays proposent des allocations de chômage à ceux qui se font inscrire. Étant donné la faible couverture de ce système, les enquêtes constituent la seule source fiable et complète d'informations sur le marché du travail dans les pays africains.

Les enquêtes sur la population active (EPA) sont rares en Afrique. Cependant, certains pays en font régulièrement comme l'Afrique du Sud, l'Égypte, la Tunisie ou le Maroc. Ces enquêtes sont très détaillées et rendent bien compte de la situation des jeunes sur le marché du travail du pays en question. Dans les autres pays, les EPA sont plus sporadiques. Un document de référence élaboré pour le présent rapport analyse 16 EPA datant de 2002 à 2007. Les bases de données les plus complètes sur le marché du travail sont LABORSTA et les Indicateurs clés du marché du travail (ICMT) de l'OIT, qui compilent des informations issues de sources nationales pour tous les pays pour lesquels on dispose de données. Les ICMT donnent également des estimations pour une large plage d'indicateurs, pour lesquels on ne dispose pas de données nationales, sur la base du modèle des Tendances mondiales de l'emploi². Ce modèle a été élaboré pour les rapports sur les tendances de l'emploi, rédigés chaque année par le BIT. Pour les besoins du présent rapport, les données proviennent des EPA disponibles et du modèle des Tendances mondiales de l'emploi.

En plus de ces sources dont on dispose depuis longtemps, l'analyse repose sur un sous-échantillon du Sondage mondial de Gallup. Depuis 2005, Gallup réalise des sondages dans plus de 150 pays et l'Afrique est assez bien couverte depuis le début de ce projet. Ainsi, de 2008 à 2010, 39 pays et territoires africains ont été examinés. Les données sur le marché du travail collectées dans le cadre du sondage présentent plusieurs avantages : leur couverture



est vaste, fréquente et très récente. Leur limite tient à la petite taille de l'échantillon : environ 1 000 répondants par pays ou territoire. Tous les échantillons reposent sur des probabilités et sont représentatifs de la population résidente de 15 ans et plus au niveau national, mais ils ne sont pas aussi précis que les EPA, dont les échantillons comptent au moins 20 000 répondants. Néanmoins, les résultats pour les sous-échantillons de jeunes gens (15-24 ans) sont indicatifs au niveau des pays et représentatifs au niveau des groupes de pays. De plus, le Sondage mondial de Gallup conjugue des données sur le marché du travail et des informations sur les opinions et le bien-être subjectif qui permettent d'explorer la relation entre la situation vis-à-vis de l'emploi et le bien-être, ainsi que la perception d'obstacles et d'opportunités en matière de recherche d'emploi et de réussite.

Le Sondage mondial de Gallup utilise le même module du marché du travail dans tous les pays, ce qui permet de distinguer les individus qui travaillent à temps plein pour un employeur, ceux qui travaillent à temps plein à leur compte, ceux qui ont une activité non rémunérée (essentiellement des personnes travaillant dans l'entreprise familiale), ceux qui ont un travail à temps partiel et qui ne veulent pas travailler davantage, les sous-employés (c'est-à-dire les travailleurs à temps partiel qui veulent travailler davantage), les sans-emploi, les découragés et ceux qui ne font pas partie de la population active. Les autres dimensions disponibles sont la catégorie professionnelle, le niveau d'études et la région dans laquelle vivent les répondants (zone rurale, petite localité, ville ou banlieue). Le module est bien développé et permet, grâce à un ensemble de questions précises, de distinguer le travail effectué pour la famille du travail effectué pour un employeur extérieur et le travail agricole des autres activités familiales.

Contrairement aux EPA, le Sondage mondial de Gallup ne collecte pas d'informations standard sur le secteur informel, c'est-à-dire des informations sur le statut contractuel des salariés, la taille de l'entreprise dans laquelle ils travaillent ou, s'ils travaillent à leur compte, s'ils payent des impôts sur leur chiffre d'affaires. La catégorie « emploi précaire » (travailleurs indépendants³, travailleurs familiaux, travailleurs à temps partiel et travailleurs sous-employés) donne alors une approximation de l'emploi informel. Même si la relation entre ces deux concepts n'est pas parfaite, le principe qui les sous-tend est analogue : ils rendent compte des travailleurs qui occupent des formes d'emploi non protégées, qui affichent une productivité faible et dont le risque de pauvreté est élevé.

L'emploi des jeunes en Afrique

Une qualité insuffisante dans les pays pauvres, une quantité insuffisante dans les pays à revenu intermédiaire

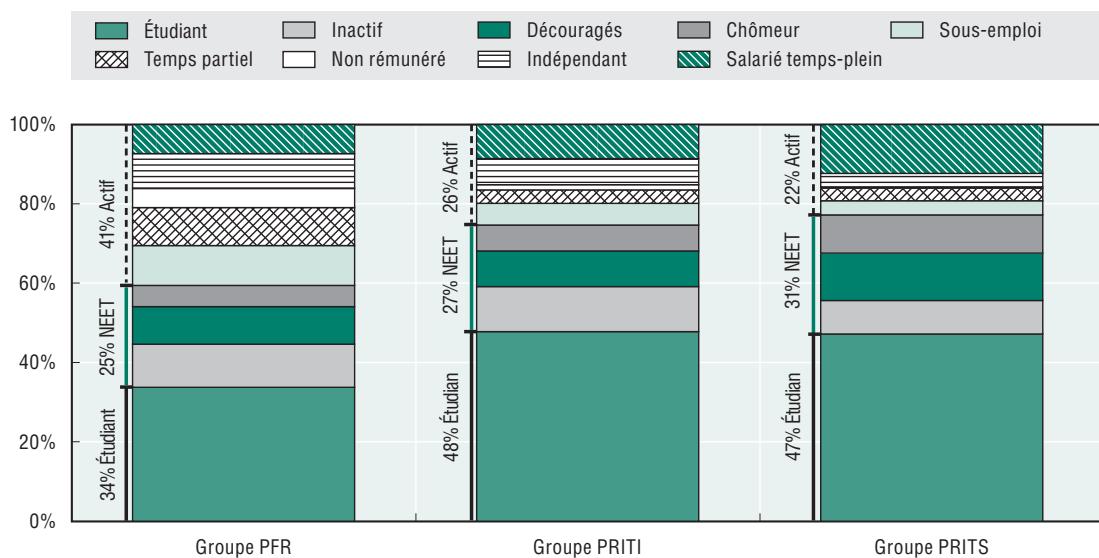
L'Afrique rencontre plusieurs problèmes en matière d'emploi des jeunes. Dans les pays pauvres, la plupart des jeunes travaillent ; dans les pays plus riches, les jeunes sont plus nombreux à être sans emploi qu'à travailler. La figure 6.3 montre que dans les PFR, 41 % des jeunes travaillent et environ un tiers seulement étudient à plein temps. Dans les PRI, environ la moitié des 15-24 ans sont étudiants et beaucoup moins de jeunes travaillent que dans les PRI. Cependant, le taux des jeunes NEET est plus élevé dans les pays plus riches. Dans les PRITS, 31 % des jeunes appartiennent à la catégorie NEET, contre 22 % seulement de ceux qui travaillent. Dans les PRITI, la part des jeunes NEET et celle des jeunes qui travaillent sont quasiment identiques (27 % et 26 %). Dans les PRI, environ un quart des jeunes (26 %) appartiennent à la catégorie NEET, ce qui en fait la catégorie la plus petite dans ces pays.

Néanmoins, pour les jeunes qui ont un emploi, la qualité de celui-ci est nettement meilleure dans les PRI. Dans les PFR, seuls 17 % des jeunes qui travaillent (7 % du total des



jeunes) sont employés à temps plein, et travaillent pour un employeur. Les autres jeunes qui travaillent ont un emploi précaire : ils sont à leur compte, travailleurs familiaux non rémunérés, employés à temps partiel ou sous-employés, c'est-à-dire qu'ils ne travaillent pas à temps plein alors qu'ils le voudraient. La proportion de jeunes occupant un emploi précaire est beaucoup plus faible dans les PRI, tandis que la proportion de jeunes qui travaillent pour un employeur est plus élevée. Dans les PRITI, 36 % des jeunes qui travaillent (9 % du total des jeunes) travaillent à temps plein pour un employeur. Dans les PRITS, cette proportion ressort à 52 % (12 % du total).

Figure 6.3. Utilisation du temps par les jeunes selon le niveau de revenu du pays (2010)



Source : Calculs des auteurs sur la base du Gallup World Poll (2010). Voir Note Figures (page 186).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603300>

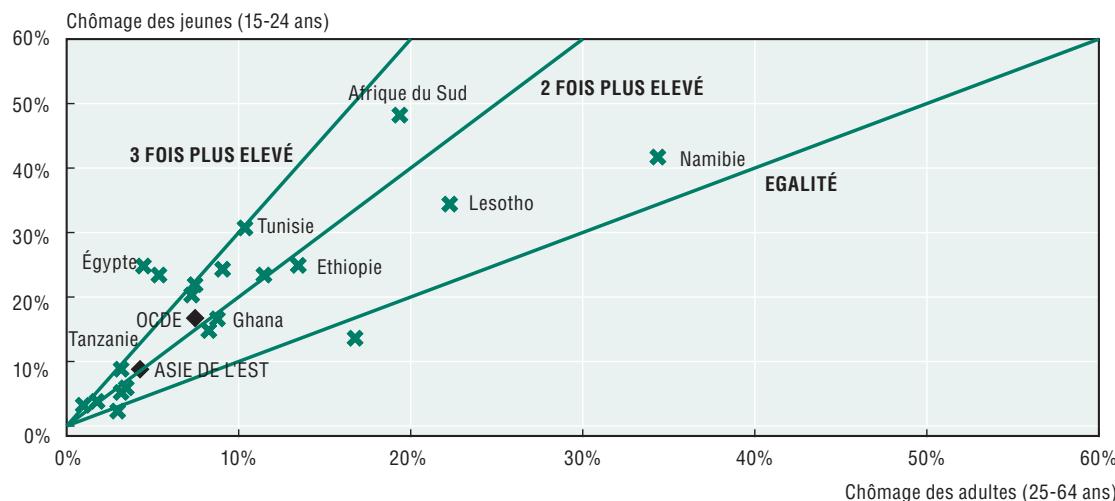
Dans toutes les catégories de pays, on compte davantage de jeunes découragés que de jeunes sans emploi, ce qui montre que le problème de l'emploi des jeunes est sous-estimé. La plupart des analyses du marché du travail ne considèrent pas que les découragés font partie de la population active. Ces individus ne sont donc pas comptabilisés parmi ceux qui ont besoin de travailler. Cependant, la figure 6.3 montre qu'en ne tenant compte que de ceux qui sont comptabilisés comme sans-emploi parce qu'ils sont toujours en recherche d'emploi, on sous-estime les problèmes que rencontrent les jeunes sur le marché du travail. Cette approche exclut tous ceux qui ont renoncé à chercher un emploi, mais qui sont néanmoins inactifs et n'améliorent ni leurs compétences ni leur expérience. Le taux élevé de découragement indique la gravité de l'exclusion du marché du travail dont pâtissent de nombreux jeunes en Afrique. Comme indiqué ci-dessous, les jeunes sans-emploi s'en sortent en moyenne bien mieux, font davantage d'études et ont plus de chances de trouver un emploi que ceux qui sont découragés.

Par rapport aux adultes, les jeunes sont surreprésentés parmi les sans-emploi et les découragés. Même s'ils constituent environ les deux tiers de la population en âge de travailler du continent, les jeunes représentent les trois cinquièmes du total des sans-emploi. Ce phénomène n'est pas propre à l'Afrique. Dans tous les pays, les jeunes rencontrent des problèmes, par exemple pour passer des études à la vie professionnelle. Cependant, dans



les PRI africains, le ratio du taux de chômage des jeunes par rapport à celui des adultes est souvent plus élevé que dans d'autres régions du monde (figure 6.4). Parmi ces pays, ce sont ceux d'Afrique australe qui affichent les taux de chômage les plus élevés tant pour les jeunes que pour les adultes, tandis que les PRI d'Afrique du Nord présentent les ratios du taux de chômage jeunes/adultes les plus élevés. En 2009, en Afrique du Sud, le taux de chômage des jeunes ressortait à 48 %, contre 19 % pour les adultes. En 2007, l'Égypte affichait, de son côté, un taux de chômage des jeunes de 25 %, contre 4 % seulement pour les adultes. Les pays pauvres du monde entier font exception, car ils ont généralement des taux bien inférieurs tant pour les jeunes que pour les adultes. C'est vrai dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, où le chômage des adultes est très faible et n'est pas significativement différent du chômage des jeunes.

Figure 6.4. Chômage des jeunes, chômage des adultes⁴



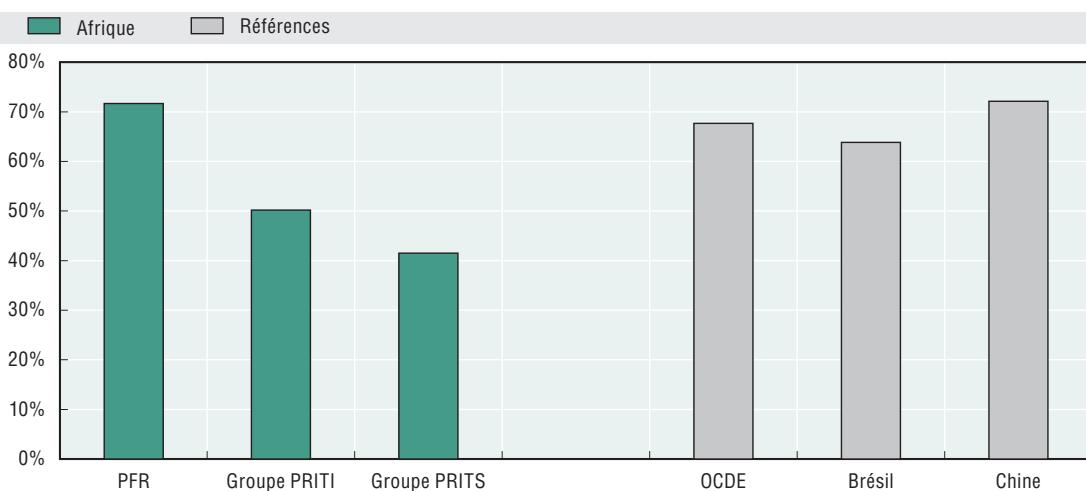
Sources : ICMT du BIT, 7e édition, 2011; OCDE; calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603319>

Néanmoins, dans les PRI, les jeunes ne sont pas les seuls à rencontrer des problèmes liés à l'emploi, car la capacité d'emploi est insuffisante tant dans le secteur formel que dans le secteur informel. La figure 6.4 fait apparaître l'ampleur du chômage des jeunes, mais aussi une forte corrélation entre le chômage des jeunes et celui des adultes. Les pays présentant un niveau élevé de chômage des jeunes ont aussi un niveau élevé de chômage des adultes. La figure 6.5 montre que le taux d'emploi de la population en âge de travailler recule fortement lorsqu'un pays s'enrichit. Ce schéma est propre à l'Afrique, car d'autres PRITS, comme le Brésil et la Chine, affichent des taux d'emploi nettement plus élevés. Même si la démographie galopante de l'Afrique joue à l'évidence un rôle majeur dans ces résultats, la comparaison fait apparaître un schéma de croissance « sans emplois » propre à l'Afrique. Étant donné que l'emploi formel est plus élevé dans les PRI que dans les PFR, mais que l'emploi total y est nettement plus faible, la figure 6.5 fait apparaître l'obstacle que constitue l'absence d'opportunités d'emplois informels dans les PRI.



Figure 6.5. Taux d'emploi (population en âge de travailler, 15-64 ans)



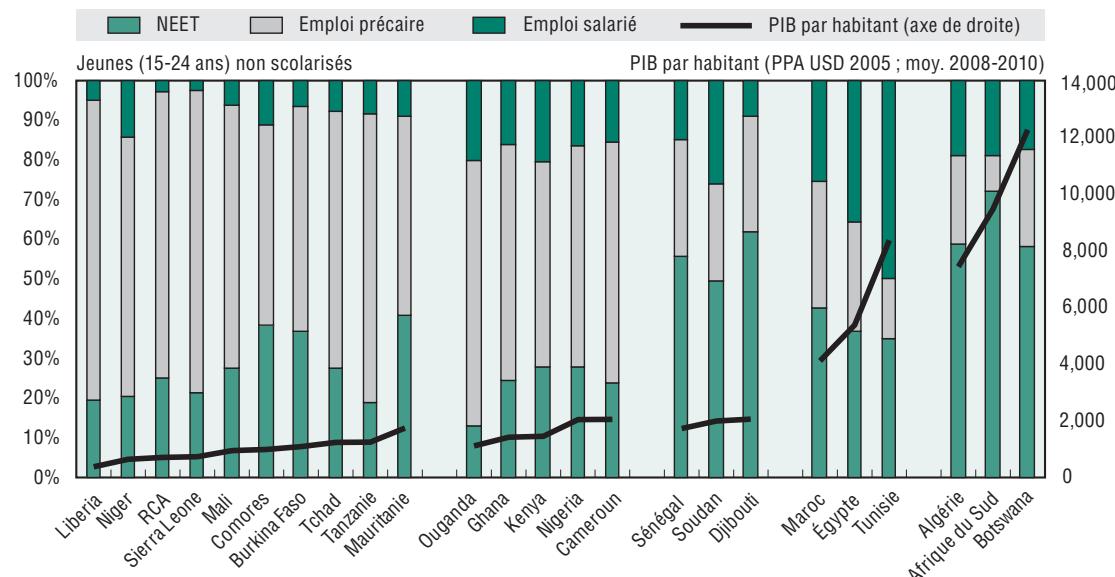
Sources : ICMT du BIT, 7e édition , 2011 ; OCDE ; calculs des auteurs. Voir Note Figures (page 186).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603338>

D'après les données par pays, l'emploi des jeunes se heurte essentiellement à un problème de qualité dans les PFR et de quantité dans les PRI. La figure 6.6 présente les cinq types de marché du travail qui existent pour les jeunes en Afrique, en fonction du PIB par habitant, du niveau de l'emploi salarié (variable indicative de l'emploi dans le secteur formel), de l'emploi précaire (variable indicative de l'emploi dans le secteur informel) et de la proportion de NEET. Les pays les plus pauvres affichent un faible niveau d'emploi salarié, un pourcentage élevé d'emploi précaire et peu de jeunes NEET. Cette catégorie de pays regroupe des États en situation de post-conflit, comme le Liberia et la Sierra Leone, où, en 2010, moins de 5 % des jeunes qui avaient quitté l'école travaillaient à temps plein pour un employeur, et des pays comme le Burkina Faso, la Mauritanie et la Tanzanie, où ce taux était légèrement supérieur, tout en restant inférieur à 10 %. La pauvreté des travailleurs dont sont victimes les jeunes qui occupent un emploi précaire constitue le principal obstacle à surmonter pour ces pays. À l'autre extrême, l'Afrique du Sud, le Botswana et l'Algérie se distinguent par leur faible taux d'emploi précaire et des taux NEET très élevés. La Namibie fait probablement aussi partie de cette catégorie, mais elle n'est pas incluse dans notre échantillon. Le Maroc, la Tunisie et l'Égypte suivent une tendance générale analogue, mais affichent globalement un meilleur profil, avec moins de NEET et davantage d'emplois salariés que le groupe situé à droite sur la figure, malgré un PIB par habitant inférieur. Le Sénégal, le Soudan et Djibouti sont les seuls pays à s'écartez fortement de la tendance. Leurs taux NEET sont élevés et l'emploi précaire est faible à un niveau de PIB par habitant qui est corrélé à un taux NEET nettement inférieur et à davantage d'emplois précaires par rapport à d'autres pays.



Figure 6.6. Cinq types de marchés du travail pour les jeunes en Afrique



Source : Calculs des auteurs à partir du Gallup World Poll (2010) et Banque Mondiale (2011a).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603357>

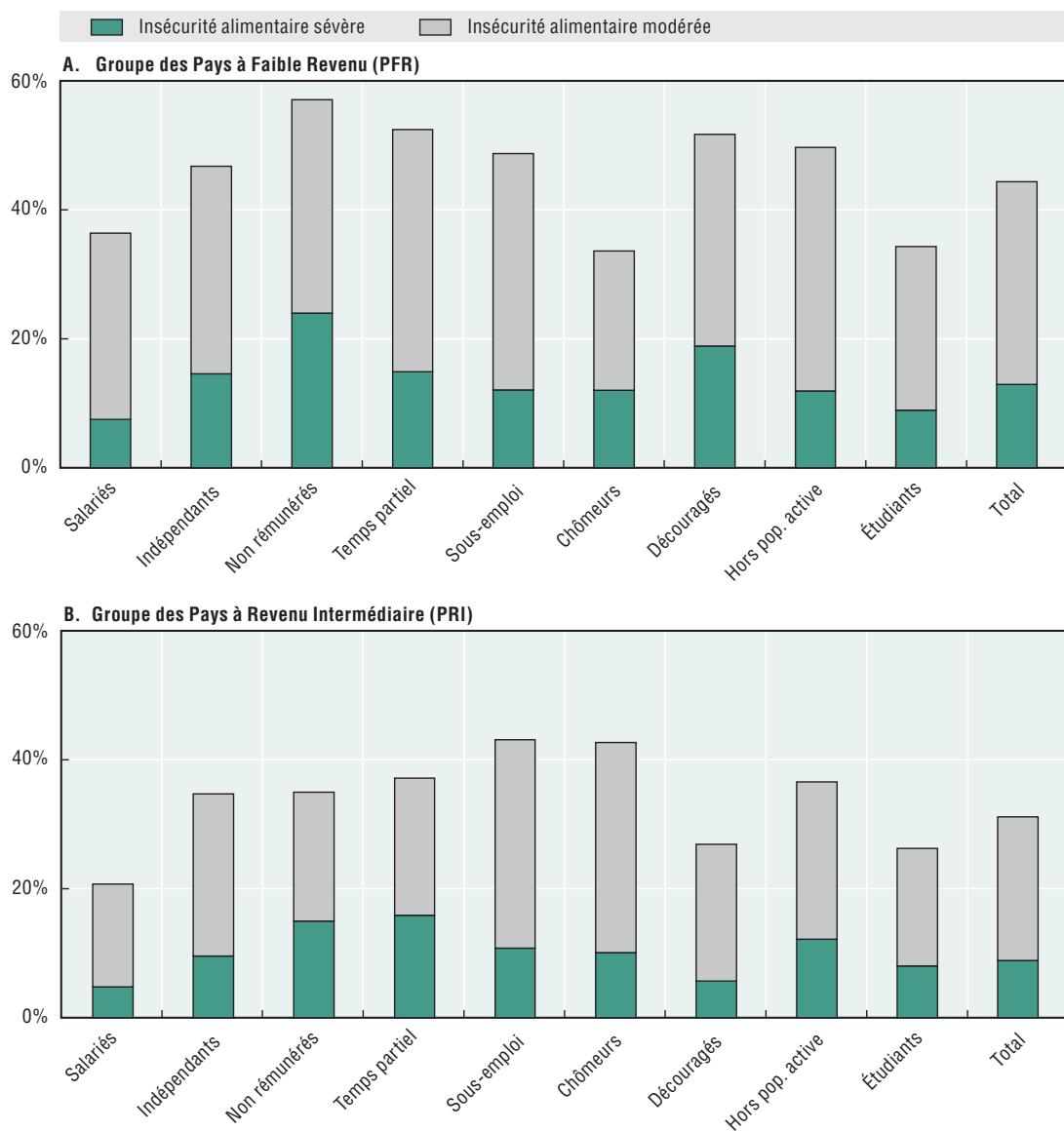
Selon la théorie, lorsque l'emploi souffre de problèmes de qualité (des emplois existent, mais ils ne sont pas de qualité), nombre de ceux qui peuvent se le permettre choisiront d'être au chômage. Toutefois, lorsque l'emploi pâtit de problèmes de quantité (il n'y a pas de travail), l'hypothèse du chômage « bourgeois » ne tient plus. Lorsqu'il y a pléthore d'opportunités d'emploi, le chômage serait, selon cette théorie, volontairement choisi par ceux qui peuvent se permettre de renoncer à une possibilité d'emploi immédiate, mal rémunérée ou de mauvaise qualité, et d'investir du temps à rechercher ou à attendre un meilleur emploi. C'est à propos de ce type de chômage que Myrdal (1968) écrit : « Le chômage est essentiellement un problème bourgeois et il frappe davantage les personnes habituées à se faire entretenir par leur famille, en l'occurrence celles qui jouissent d'une certaine instruction et les nouveaux venus au sein de la population active ». Cette vision du chômage repose à l'évidence sur le présupposé que la demande de travail ne souffre pas d'une limite de quantité. Ceux qui n'ont pas les moyens d'être au chômage n'auront aucun mal à trouver un emploi dans le vaste secteur informel qui agit comme une éponge absorbant les bas revenus (Turnham et Erocal, 1990) et n'érige aucune barrière à l'entrée. Lorsque la demande de travail est inférieure à l'offre, toutefois, les jeunes en recherche d'emploi ne seront pas en mesure de trouver du travail, car il n'y en a pas, et resteront donc au chômage. Ce chômage sera un chômage subi et non souhaité, et absolument pas un chômage « bourgeois ».

L'utilisation de données sur le bien-être matériel des individus se justifie tant pour les problèmes de qualité que de quantité. Les données du Sondage mondial de Gallup sur l'insécurité alimentaire peuvent servir d'indicateur du bien-être matériel. Ceux qui déclarent s'être retrouvés plusieurs fois sans nourriture pendant les douze derniers mois sont considérés comme souffrant d'insécurité alimentaire modérée. Les répondants qui se sont trouvés de nombreuses fois ou constamment en manque de nourriture sont considérés comme souffrant d'insécurité alimentaire sévère. La figure 6.7 fait apparaître le niveau d'insécurité alimentaire (modérée ou sévère) en fonction de la situation des jeunes vis-à-vis de l'emploi dans les PFR et les PRI. Dans les PFR, les jeunes salariés, étudiants et chômeurs



affichent les taux les plus faibles. C'est dans le cas des jeunes ayant un emploi précaire que l'insécurité alimentaire est la plus grande. Les jeunes découragés et inactifs ont des taux de pauvreté nettement plus élevés que les chômeurs, mais ces taux restent inférieurs à ceux des travailleurs familiaux. Dans les pays affichant un revenu par habitant élevé, le classement des mieux lotis est très différent. Dans les PRI, les jeunes sans emploi affichent le taux d'insécurité alimentaire le plus élevé, aux côtés des sous-employés. Les jeunes chômeurs sont plus susceptibles de souffrir de pauvreté alimentaire dans les PRI que dans les PFR.

Figure 6.7. Insécurité alimentaire modérée et sévère selon la situation vis-à-vis de l'emploi et le niveau de revenu du pays



Source : Calculs des auteurs à partir du Gallup World Poll (2010).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603376>



L'incidence moindre de la pauvreté chez les jeunes NEET tient en partie au fait que les plus pauvres ne peuvent pas se permettre de rester inactifs. Nombre des jeunes les plus pauvres doivent travailler pour subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leur famille. Ils ne peuvent pas se permettre de ne pas avoir de revenu pendant qu'ils recherchent de meilleures opportunités d'emploi ou qu'ils restent inactifs. En Afrique, le taux de pauvreté des travailleurs et le taux de chômage entretiennent une corrélation négative forte, ce qui montre que nombre de jeunes préfèrent être des chômeurs que des travailleurs pauvres et choisiront le chômage dans l'espoir de trouver un meilleur travail quand ils pourront se le permettre.

Cependant, des liens structurels sont également à l'œuvre. À mesure que les pays s'enrichissent, les emplois peu qualifiés disparaissent et le secteur informel rencontre de plus en plus de problèmes de demande. Lorsque les pays prospèrent, leur économie gagne souvent en compétitivité et a davantage besoin de capital, ce qui fait basculer l'emploi vers les professions semi-qualifiées et très qualifiées, aux dépens des emplois non qualifiés. Dans le même temps, une classe moyenne en pleine croissance exige de plus en plus des biens de qualité, ce qui exerce des pressions sur de nombreux fabricants du secteur informel qui proposent souvent des produits de faible qualité. Il devient donc plus difficile de survivre dans le secteur informel (davantage de personnes en sortent et se retrouvent sans emploi), mais, pour ceux qui réussissent, les gains sont plus avantageux.

Les sections suivantes analysent plus en détail le profil des jeunes qui travaillent et des jeunes sans emploi.

Qui sont les jeunes qui travaillent en Afrique ?

Cette section s'intéresse aux principales caractéristiques des jeunes qui travaillent et à ce qui distingue les jeunes qui occupent un emploi salarié et ceux qui ont un emploi précaire.

« Bons » et « mauvais » emplois

Les emplois de qualité doivent servir à transformer la croissance économique en bien-être matériel. Mais, en Afrique, pour la plupart des jeunes qui travaillent, ce lien est rompu. La préoccupation suscitée par l'emploi provient essentiellement d'inquiétudes pour le bien-être matériel des jeunes. Lorsque l'on souhaite que les jeunes Africains aient un emploi, on part du principe qu'il s'agit d'un emploi de qualité qui leur permettra de vivre, de subvenir aux besoins de leur famille et de bâtir un socle stable pour leur développement professionnel. Cependant, lorsque l'on analyse de plus près la plupart des types d'emploi des jeunes, et le chômage en Afrique en général, on s'aperçoit que très rares sont les emplois qui correspondent à cette définition. La pauvreté des travailleurs, l'emploi précaire et le sous-emploi sont monnaie courante pour les jeunes Africains et dans toutes les branches d'activité. Selon les estimations de l'OIT, sur un échantillon de 24 pays africains, 49 % des jeunes qui travaillent vivent avec moins de 1.25 USD par jour et 73 % avec moins de 2 USD par jour. Si l'on se fonde sur l'insécurité alimentaire pour mesurer le bien-être matériel, on obtient des résultats analogues (figure 6.7). Dans 22 pays étudiés, 41 % des jeunes qui travaillent souffrent de pauvreté alimentaire. Dans les PFR, le taux passe à 50 % pour les jeunes qui occupent un emploi précaire, et il est même de 15 % pour la pauvreté alimentaire sévère (individus qui n'ont, à plusieurs reprises, rien eu à manger au cours des douze derniers mois). Il ressort aussi de la figure 6.7 que nombre de jeunes qui travaillent sont plus mal lotis que ceux qui font encore des études ou sont des NEET.



La qualité de l'emploi est étroitement liée à la situation vis-à-vis de l'emploi. Elle est élevée pour l'emploi salarié à temps complet et faible pour l'emploi précaire et le sous-emploi. Un emploi salarié à temps plein est ce qu'il y a de mieux en termes de bien-être matériel, de conditions de travail et de sécurité. Les jeunes qui occupent ce type d'emploi affichent le taux d'insécurité alimentaire le plus faible et le taux de satisfaction de vie le plus élevé. Le travail indépendant et le travail familial, par exemple, sont beaucoup plus précaires, et assortis de taux de pauvreté plus élevés et de conditions de travail plus défavorables. C'est pourquoi ils entrent dans la catégorie « emploi précaire ». Les jeunes qui ont un emploi précaire ne bénéficient pas de la protection sociale et des filets de sécurité qui les protègeraient en période de faible demande économique. Ils sont, en outre, souvent incapables d'épargner suffisamment pour subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leur famille en cas de difficultés. Le sous-emploi constitue la troisième situation vis-à-vis de l'emploi. Les individus en sous-emploi sont exclus du marché du travail, et ne peuvent pas utiliser pleinement leur capacité de travail. Ils occupent un emploi à temps partiel, alors qu'ils voudraient travailler à temps plein, mais ne trouvent pas d'emploi à temps plein. Il est possible que les jeunes mieux lotis passent un certain temps au chômage, et consacrent cette période à chercher un emploi de meilleure qualité à temps plein. La plupart des jeunes en sous-emploi gagnent moins que ceux qui travaillent à temps plein.

Dans la plupart des pays d'Afrique, emploi précaire et travail informel sont étroitement liés. Le travail informel revêt deux formes : l'emploi informel dans le secteur informel (dans des microentreprises et autres entreprises non immatriculées⁵) et le travail informel dans une entreprise du secteur formel (sans contrat de travail ni protection sociale dans des entreprises employant au moins cinq personnes). Le travail dans le secteur informel est prédominant dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. Heintz et Valodia (2008) observent que c'est le travail indépendant, sous diverses formes, qui prédomine : il représente les quatre cinquièmes de l'emploi informel au Kenya, au Ghana, au Mali et à Madagascar. L'emploi précaire et l'emploi informel sont donc étroitement liés.

Malgré le lien étroit entre emploi précaire et travail informel, l'informalité doit être considérée indépendamment de la situation vis-à-vis de l'emploi. En effet, certains travailleurs informels indépendants peuvent être assez bien lotis et absolument pas vulnérables. Une petite proportion d'entreprises informelles parviennent à prospérer, affichant une productivité et des taux de croissance élevés. Ces entrepreneurs choisissent délibérément le secteur informel pour éviter de devoir payer des impôts et des taxes, respecter la réglementation, acquitter des cotisations sociales et payer pour des services publics qu'ils jugent de mauvaise qualité (Jütting et Huitfeldt, 2009 ; Perry et al., 2007 ; Maloney, 2004 ; Jütting et al., 2008). Même si l'appartenance au secteur formel et la contribution à la protection sociale doivent généralement être encouragés, les entrepreneurs informels qui réussissent, en particulier parmi les jeunes, peuvent nous enseigner de nombreuses choses sur la création d'emploi pour les jeunes. En revanche, lorsque l'emploi informel dans le secteur formel est une pratique courante, les travailleurs salariés peuvent courir un risque économique élevé et l'emploi salarié ne correspond plus à un emploi de qualité. C'est le cas dans certains pays à revenu intermédiaire : Charmes (2009) observe que, pendant les années 2000, l'emploi rémunéré a représenté 65 % de l'emploi informel en Égypte et 79 % en Afrique du Sud, contre respectivement 50 % et 75% pendant les années 90. De Vreyer et Roubaud (2012) ont abouti à des constats analogues pour les zones urbaines d'Afrique de l'Ouest au début des années 2000, où l'emploi informel représentait 40 % de l'emploi salarié. Dans les PRI et certaines zones urbaines, l'emploi précaire reste donc un bon indicateur de l'emploi de mauvaise qualité, mais il a tendance à sous-estimer l'ampleur des emplois de mauvaise qualité au sein de l'économie.



L'emploi précaire est la forme d'emploi prédominante pour les jeunes dans la plupart des pays africains. Seuls les pays à revenu intermédiaire tranche supérieure affichent un taux d'emploi salarié plus élevé. Selon les données du Sondage mondial de Gallup, en 2010, 75 % des jeunes qui travaillaient avaient un emploi précaire dans les pays à faible revenu, 57 % dans les PRITI et 26 % dans les PRITS. Parmi les pays couverts par l'EPA, le Mali est celui qui présente la part la plus élevée d'emplois précaires pour les jeunes (95 %), tandis que l'Afrique du Sud affiche la plus faible, à 12 % (tableau 6.1 et figure 6.3).

Tableau 6.1. Emploi salarié et emploi précaire chez les jeunes travailleurs africains

Pays	Emploi salarié	Travail indépendant	Travail familial	Autres	Total	Emploi précaire ⁶	
						Temps plein ou temps partiel choisi	Sous-emploi
Sondage mondial de Gallup (2009/10)							
PFR	24.7	43.2	32.1	0	100	49.9	25.4
PRITS	43.0	43.2	13.8	0	100	35.1	21.9
PRITI	73.6	23.3	3.1	0	100	10.3	16.1
EPA (2002-07)							
Botswana	62.8	7.2	29.9	0.1	100	35.7	
Congo	20.1	55.3	17.8	7.5	100	72.5	
DR Congo	10.1	49.1	36.3	4.2	100	85.4	
Égypte	64.9	4.1	31.0	0	100	35.1	
Éthiopie	17.9	24.1	58.0	0	100	82.1	
Ghana	13.3	26.2	50.4	10.2	100	75.6	
Malawi	14.9	18.9	56.0	10.3	100	74.9	
Mali	5.4	41.6	53.0	0	100	94.6	
Nigeria	72.6	17	8.5	1.9	100	25.5	
Rwanda	27.7	16.8	55.5	0	100	72.3	
Senegal	12.3	41.7	46.0	0	100	88	
Afrique du Sud	84.8	7.09	5.9	2.1	100	11.8	
Tanzanie	8.0	9.0	20.2	62.8	100	28.5	
Ouganda	14.0	20.9	63.6	1.6	100	84.4	

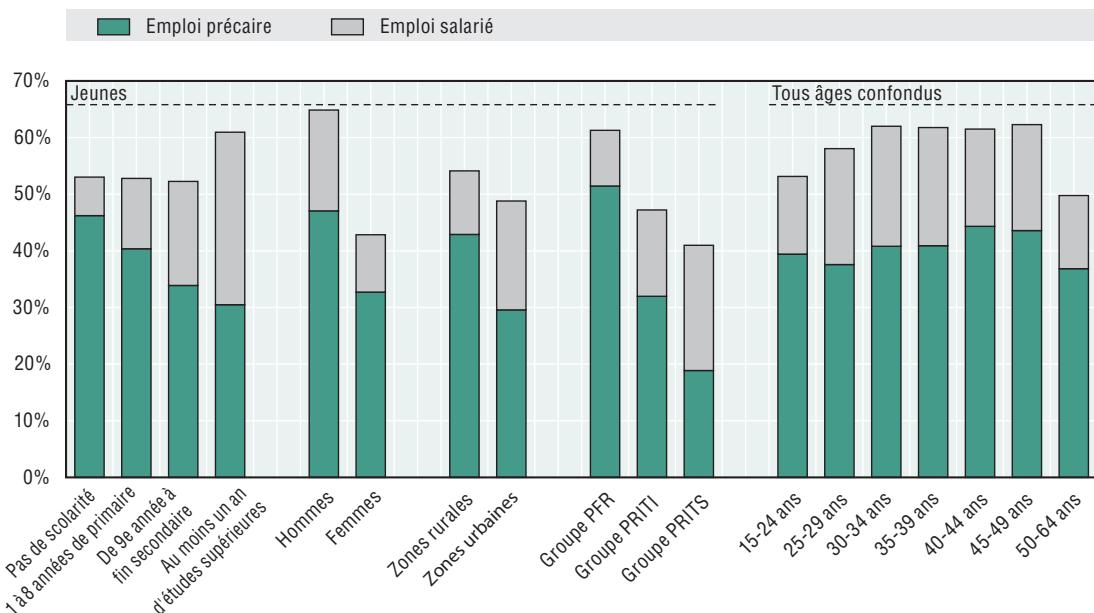
La figure 6.8 présente la distribution de l'emploi salarié et précaire chez les jeunes qui travaillent ou NEET, hors étudiants, selon leur niveau d'instruction, leur sexe, le fait qu'ils vivent en zone rurale ou urbaine et le niveau de revenu du pays. Sur la droite, la figure fait aussi apparaître la distribution de l'emploi par cohorte d'âge.

La figure 6.8 présente la distribution de l'emploi salarié et précaire chez les jeunes qui travaillent ou NEET, hors étudiants, selon leur niveau d'instruction, leur sexe, le fait qu'ils vivent en zone rurale ou urbaine et le niveau de revenu du pays. Sur la droite, la figure fait aussi apparaître la distribution de l'emploi par cohorte d'âge.

Le fait de vivre en zone rurale et la faiblesse du niveau d'instruction constituent de bonnes variables explicatives de l'emploi précaire. En moyenne, le jeune travailleur africain vit en zone rurale et travaille dans la ferme familiale. Quelque 79 % des jeunes ruraux occupent un emploi précaire, contre 61 % des jeunes urbains, et 72 % ne sont jamais allés à l'école primaire ou très peu. Quelque 90 % des jeunes travailleurs qui n'ont aucune instruction occupent un emploi précaire. La proportion est de 70 % pour ceux qui ont fait des études secondaires et de 55 % pour ceux qui ont fait au moins un an d'études supérieures⁷.



Figure 6.8. L'emploi et ses moteurs



Source : Calculs des auteurs sur la base du Gallup World Poll (2010). Voir Note Figures (page 186).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603395>

Encadré 6.2. Travail des enfants et pauvreté des travailleurs

Le travail des enfants reste un phénomène courant qui conditionne la vie des générations à venir. On estime que 60 % des enfants qui travaillent dans le monde sont employés dans l'agriculture, et en particulier sous ses formes les plus dangereuses. Les enfants qui travaillent aujourd'hui risquent de devenir les jeunes sans qualifications de demain. Ils auront du mal à trouver un emploi, à créer leur propre entreprise ou à gérer une exploitation agricole productive. Ils seront moins à même de subvenir aux besoins de leur famille, et risquent de faire travailler leurs propres enfants pour satisfaire aux besoins élémentaires du foyer, ce qui perpétuera le cycle de la pauvreté. Il est fondamental de mettre fin au travail des enfants si l'on veut améliorer les perspectives d'emploi des jeunes. Les enfants ont besoin de temps et d'énergie pour suivre pleinement à une scolarité pertinente et de qualité afin de devenir des jeunes qualifiés, capables de satisfaire aux exigences du marché du travail, ou des entrepreneurs prospères. Ils auront ainsi davantage de chances de gagner un revenu correct car ils seront des jeunes et des adultes productifs. En effet, les gens instruits sont mieux à même et plus susceptibles d'innover, d'adopter des technologies nouvelles et de répartir les ressources avec efficience.

Source : OIT, 2011a.



Les principales variables explicatives de la qualité de l'emploi et du niveau de salaire sont l'instruction et le niveau de revenu du pays. L'analyse multidimensionnelle du Sondage mondial de Gallup (annexe 2) et les données de l'EPA (BAfD, 2012) révèlent que la solidité de l'économie d'un pays et le niveau d'instruction de la population déterminent en grande partie si un individu aura un emploi salarié, plutôt qu'un emploi précaire, ainsi que son niveau de salaire. La part de l'emploi salarié augmente avec l'instruction et elle est nettement plus élevée chez les jeunes et les adultes qui sont allés à l'université que chez ceux qui n'ont pas ou peu fréquenté l'école.

La variable explicative la plus puissante concernant l'emploi précaire est le travail dans l'agriculture. Toutes choses étant égales par ailleurs, le fait de ne pas travailler dans l'agriculture influe plus fortement sur la probabilité d'avoir un emploi salarié que le fait d'avoir suivi des études supérieures. Ce résultat souligne le rôle très marginal que l'agriculture commerciale joue dans l'emploi par rapport à l'agriculture traditionnelle, dans la plupart des pays d'Afrique.

Les femmes sont moins susceptibles de travailler que les hommes, mais celles qui travaillent occupent plus souvent un emploi précaire. L'instruction exerce un impact positif plus fort sur les femmes que sur les hommes.

L'emploi des jeunes par secteur d'activité

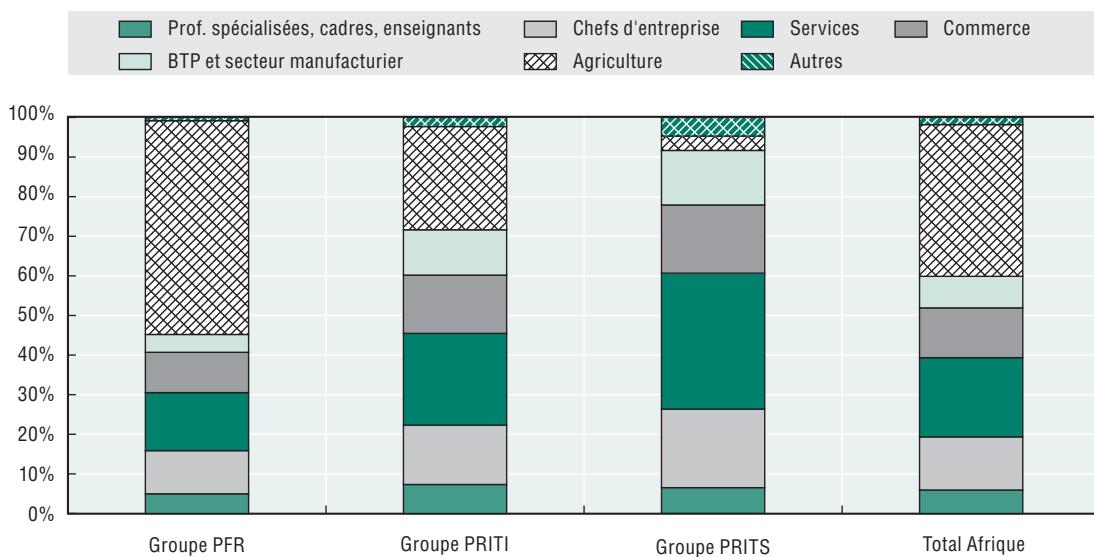
Pour déterminer le rôle que jouent les jeunes dans l'économie et les solutions qui permettront de les aider le mieux possible, il faut comprendre les types d'emploi qu'ils occupent. Nombre de problèmes et d'obstacles que rencontrent les jeunes sont spécifiques à la nature de leurs emplois. Par exemple, les jeunes qui travaillent dans l'agriculture pourraient être beaucoup plus productifs s'ils connaissaient de meilleures techniques de production ou s'ils avaient accès à des intrants essentiels, tels que des outils ou des engrains. L'amélioration de l'accès au marché est tout aussi importante pour leur permettre de vendre leur production. Or, cet accès est souvent très difficile dans les zones rurales. Dans les zones urbaines, beaucoup de jeunes sont vendeurs de rue ou colporteurs (voir également encadré 6.3). Ils se heurtent à des problèmes très spécifiques, tels que des conditions de crédit restrictives, dont profitent leurs fournisseurs pour empocher l'essentiel des bénéfices, ou des pressions de la part des fonctionnaires qui entendent, eux aussi, s'arroger une part des bénéfices. Si les pouvoirs publics savent où les jeunes travaillent, ils pourront les aider efficacement.

En Afrique, les jeunes travaillent généralement sur l'exploitation agricole familiale, mais ils sont également nombreux dans les services ou le commerce ; 13 % ont même créé leur propre entreprise. Si les industries manufacturières sont peu répandues dans les PFR, elles tiennent en revanche une place non négligeable dans les PRITS. D'après le Sondage mondial de Gallup, le plus souvent, les jeunes Africains vivent dans une zone rurale et travaillent sur l'exploitation agricole de leur famille. C'est le cas de 38 % d'entre eux dans cette région du monde. Néanmoins, cette moyenne varie nettement en fonction du niveau de revenu du pays : dans les pays à revenu intermédiaire tranche supérieure, seulement 4 % des jeunes travaillent dans l'agriculture, une proportion proche de la moyenne OCDE (2 %) ; 20 % des jeunes Africains travaillent dans les services (travail de bureau, services de transport, services de réparation ou d'installation, notamment) et 13 % dans le commerce, tandis que 13 % déclarent être chefs d'entreprise. La proportion de chefs d'entreprise parmi les jeunes augmente sensiblement avec le niveau de développement économique du pays, ce qui reflète, selon toute probabilité, une amélioration des conditions pour les entrepreneurs. Dans les pays à revenu intermédiaire tranche supérieure, 20 % des jeunes qui travaillent possèdent leur propre entreprise, contre 11 % dans les pays à faible revenu (figure 6.9). En



Afrique, le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) et les industries manufacturières n'emploient que 8 % des jeunes, et seulement 5 % dans les pays à faible revenu. Dans les pays à revenu intermédiaire tranche supérieure, 14 % des jeunes travaillent dans ces deux secteurs.

Figure 6.9. Dans quels secteurs travaillent les jeunes Africains ?



Source : Calculs des auteurs à partir du Gallup World Poll (2010). Voir Note Figures (page 186).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603414>

Encadré 6.3. Le commerce de rue en Afrique, un emploi urbain typique

En Afrique subsaharienne, le commerce de rue informel représente une forte proportion des nouveaux emplois urbains. Ce phénomène résulte de plusieurs facteurs, tels que l'urbanisation, les migrations et le développement économique (Skinner, 2008). Les vendeurs de rue ont deux principales préoccupations : leur droit à un emplacement pour leur étal et les tracasseries qu'ils subissent de la part de la police, des autorités municipales ou des commerçants. Les vendeurs de rue se disent également préoccupés par la puissance des grossistes et par les difficultés d'accès au capital. Ils sont souvent contraints d'emprunter aux grossistes à des taux d'intérêt très élevés.

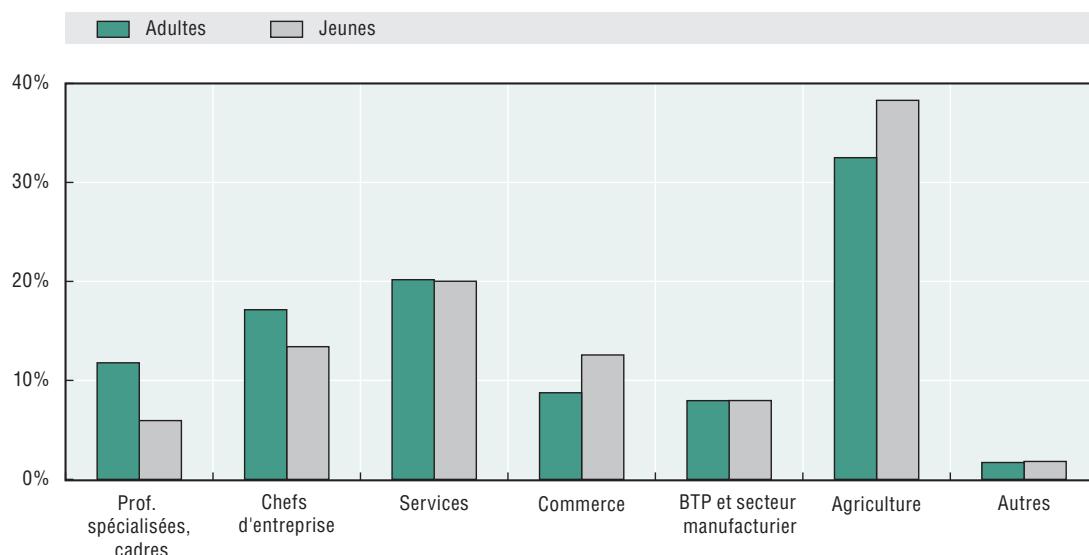
Pour répondre à ces préoccupations, il est fondamental de renforcer les organisations de vendeurs de rue et de les faire participer à l'aménagement urbain. C'est à Dar es Salaam (Tanzanie) et à Durban (Afrique du Sud) que l'on trouve les pratiques les plus exemplaires. Dans ces deux villes, les vendeurs de rue doivent obtenir un permis d'activité. Leurs associations ont établi de bonnes relations avec les autorités municipales et une infrastructure spécifique a été mise en place à leur intention dans les quartiers du centre. Cependant, à ce jour, beaucoup de vendeurs de rue ne sont affiliés à aucune organisation.

Source : Jütting et Huitfeldt, 2009.



Les travailleurs adultes ont davantage de probabilités de faire partie des professions spécialisées ou d'être chefs d'entreprise, ce qui témoigne de conditions d'accès plus difficiles à ces deux catégories professionnelles, ainsi que de la rareté des opportunités pour les jeunes. Les professions spécialisées sont la catégorie qui affiche les meilleurs revenus, le meilleur statut et le meilleur niveau d'études est celle des professions spécialisées. Elle englobe toutes les professions intellectuelles (médecins, avocats, enseignants, comptables, etc.), ainsi que les salariés qui exercent des fonctions de direction dans le secteur privé ou public. En Afrique, 12 % des adultes qui travaillent font partie de cette catégorie, contre seulement 6 % des jeunes. Cet écart reflète en partie les conditions d'accès plus difficiles à cette catégorie : souvent, en effet, il faut avoir fait des études supérieures ou disposer de plusieurs années d'expérience professionnelle. Mais il montre aussi que ces « bons » emplois sont plus rares pour les jeunes que pour les adultes, en raison des compressions d'effectifs dans un secteur public qui recrute de moins en moins. En général, on trouve aussi davantage de chefs d'entreprise parmi les adultes que parmi les jeunes (17 %, contre 13 %). Même si ces entrepreneurs sont en majorité des travailleurs indépendants qui ont une activité informelle et sont peu productifs, la proportion plus grande d'adultes est le signe d'obstacles au niveau de l'accès à cette catégorie. Ces obstacles sont notamment le capital requis et la nécessité de bien connaître le monde des affaires et d'avoir certaines compétences ainsi qu'un réseau de contacts qui ne s'acquièrent généralement que grâce à l'expérience professionnelle.

Figure 6.10. Répartition des jeunes et des adultes par secteur d'activité



Source : Gallup World Poll (2010), calculs des auteurs. Voir Note Figures (page 186).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603433>



Qui sont les jeunes au chômage, découragés et inactifs en Afrique ?

La catégorie NEET (sans emploi, ne suivant pas d'études ni de formation) est composée des personnes au chômage, découragées ou inactives, ou qui ne font plus partie de la population active. L'analyse traditionnelle du marché du travail inclut dans la population active les personnes au chômage, mais pas les personnes découragées et inactives.

- Les personnes *au chômage* sont les personnes sans travail qui cherchent activement un emploi et peuvent et souhaitent commencer à travailler.
- Les personnes *découragées* sont elles aussi sans travail et peuvent et souhaitent commencer à travailler mais elles ne sont pas à la recherche d'un emploi. La plupart ont en effet renoncé à en chercher un, voire n'ont jamais tenté d'en chercher un, car elles considèrent que c'est peine perdue. Lorsqu'on les interroge sur la raison principale pour laquelle ils ne travaillent pas, près d'un tiers de ces jeunes découragés répondent qu'ils sont au chômage (figure 6.14), ignorant manifestement comment les analystes définissent le chômage.
- Enfin, les personnes *inactives* sont les personnes qui n'exercent aucune activité ou qui ne contribuent pas directement à l'activité économique, par exemple en travaillant dans l'entreprise familiale ou sur l'exploitation agricole familiale.

La figure 6.11 représente la proportion de jeunes au chômage, découragés et inactifs parmi les jeunes NEET, hors élèves et étudiants, par niveau d'études, sexe, type de zone (rurale ou urbaine) et niveau de revenu du pays. Cette figure fait également apparaître, à droite, la répartition de l'emploi par cohorte d'âge⁸. Trois constats importants s'en dégagent :

- Premièrement, le chômage augmente avec le niveau d'études, tandis que le découragement et l'inactivité diminuent.
- Deuxièmement, les femmes affichent des taux d'inactivité nettement plus élevés que ceux des hommes (elles ne contribuent pas activement à l'économie en travaillant, par exemple, dans l'agriculture ou dans l'entreprise familiale), mais des taux analogues de chômage et de découragement.
- Troisièmement, les taux de chômage et de découragement sont plus élevés dans les cohortes jeunes que dans les cohortes âgées, mais la proportion d'inactifs s'accroît avec l'âge.

Les trois sous-sections qui suivent examinent de plus près chacune de ces sous-catégories NEET et observations.

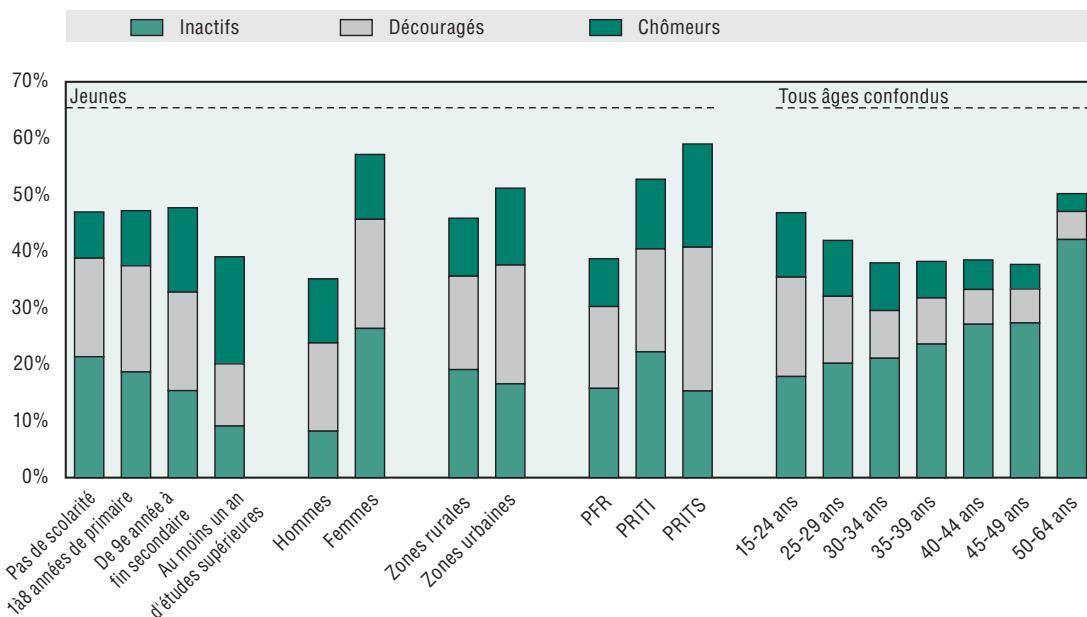
Les jeunes au chômage

Cette section se penche de plus près sur les chômeurs en s'intéressant à un certain nombre de leurs caractéristiques : le type de zone (rurale ou urbaine) où ils vivent, leur niveau d'études et leur sexe, notamment. Il importe en effet de mieux connaître les caractéristiques des jeunes chômeurs pour déterminer l'aide dont ils ont besoin.

Le chômage touche davantage les jeunes urbains. La plupart des Africains vivent dans une zone rurale et c'est donc aussi le cas de la plupart des jeunes Africains et des chômeurs. Cependant, les jeunes urbains affichent un taux de chômage supérieur à celui des jeunes qui vivent en zone rurale. On estime en effet que, dans certains pays, ce taux est six fois plus élevé que dans les zones rurales (BAFD, 2012, figure 6.14). L'analyse multivariée des déterminants du chômage fait presque toujours apparaître un coefficient urbain positif et significatif



Figure 6.11. Répartition des NEET parmi les jeunes, en fonction de leurs caractéristiques de base



Source : Calculs des auteurs à partir du Gallup World Poll (2010). Voir notes des figures (page 184).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603452>

(annexe 2 et BAfD, 2012). Il semble que ce taux de chômage supérieur des jeunes citadins soit dû à l'exode rural des jeunes, qui migrent vers les villes dans l'espoir d'y trouver de meilleures opportunités. Ce phénomène accroît la population urbaine jeune, ainsi que la concurrence sur le marché du travail urbain. La proportion de jeunes dans la population urbaine totale tend à être légèrement supérieure à la proportion de jeunes dans la population rurale. Ainsi, au Rwanda, 26 % de la population urbaine est jeune, contre 23 % de la population rurale. Au Mali, les chiffres correspondants sont 19 % et 13 %.

On observe un schéma analogue en ce qui concerne le niveau d'études : la plupart des jeunes chômeurs ont un niveau d'études faible, mais les jeunes qui ont fréquenté l'école sont davantage susceptibles d'être au chômage. Certes, la plupart des jeunes chômeurs ont un niveau d'études peu élevé étant donné le faible niveau d'études global en Afrique, mais les jeunes qui ont fait des études affichent généralement un taux de chômage supérieur à celui des jeunes qui ne sont pas allés à l'école. Les jeunes qui n'ont jamais été scolarisés sont davantage susceptibles d'être découragés ou de travailler. Même si ce constat vaut pour la quasi-totalité des pays d'Afrique⁹, le taux de chômage des jeunes instruits a néanmoins tendance à être plus élevé dans les PRI que dans les PFR (tableau 6.2). C'est dans les pays d'Afrique du Nord et en Afrique du Sud que le taux de chômage des diplômés de l'université est le plus élevé. Ainsi, il atteignait 33 % pour les hommes et 46 % pour les femmes en Tunisie en 2008 (Stampini et Verdier-Chouchane, 2011), 34.2 % au total en Égypte en 2006 et 34.9 % en Afrique du Sud en 2007 (tableau 6.2). Ces taux élevés témoignent des graves problèmes d'inadéquation entre l'offre et la demande de qualifications et de transition école-travail. Ces problèmes sont détaillés plus loin dans ce rapport.



Tableau 6.2. Le chômage des jeunes, par niveau d'études (%)

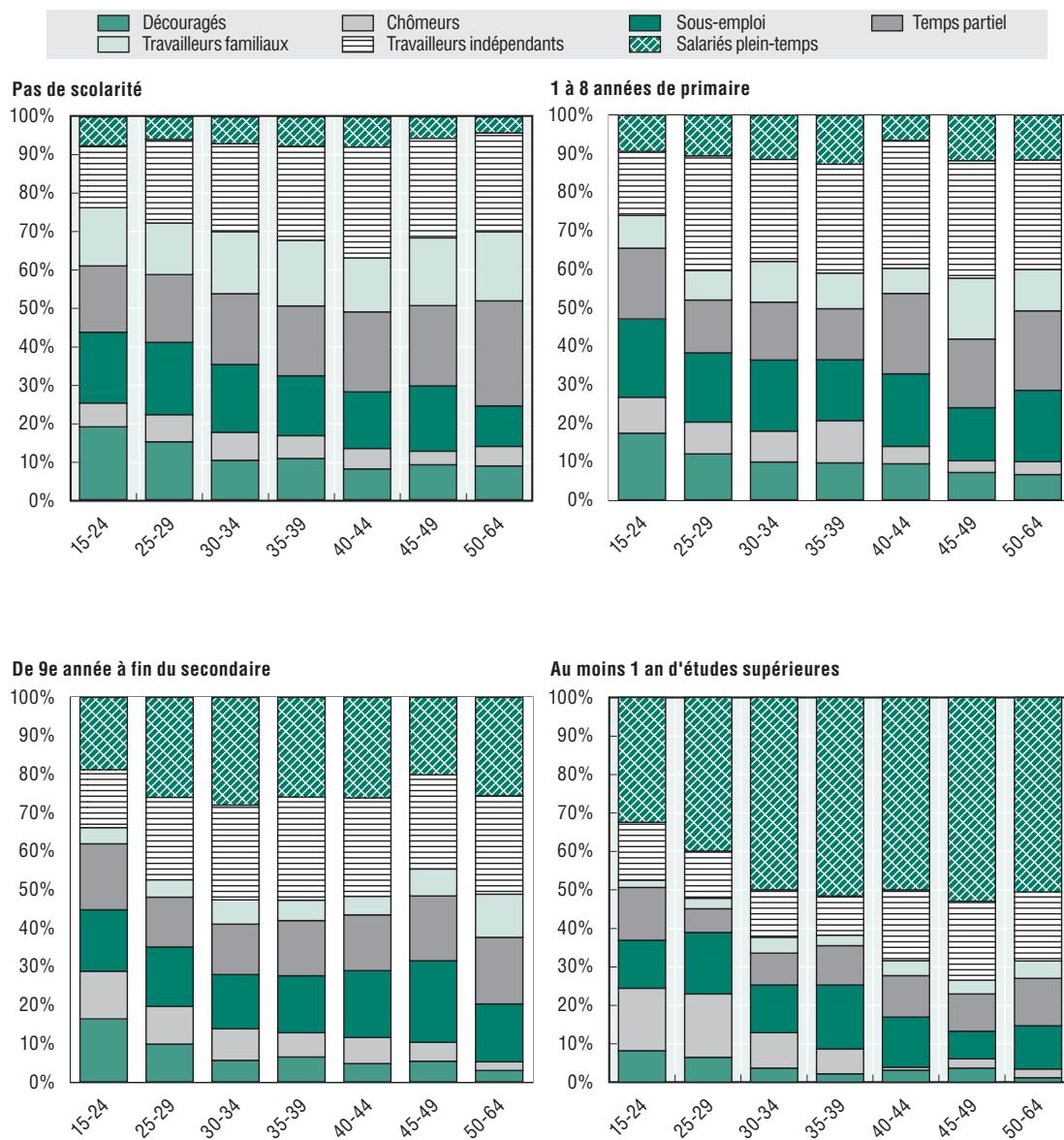
Source des données	Pays	Pas de scolarité	École primaire	Études secondaires	Formation professionnelle	Université/Enseignement supérieur
Gallup (2009/10)						
	Faible revenu	7.9	12.1	15.9	..	18.8
	Revenu intermédiaire	22.7	17.5	29.5	..	34.6
Enquêtes nationales (2002-07)						
	Botswana	24.4	33.7	37.8	29.7	33.0
	Congo, Rép.	0.0	39.7	43.4	0.0	47.8
	Congo, Dém. rép.	0.0	0.0	0.1		4.8
	Égypte	4.9	9.7	51.2		34.2
	Éthiopie	1.9	6.9	37.0	21.6	13.5
	Ghana	3.2	6.2	14.6	17.2	46.1
	Malawi	1.3	0.6	4.5	11.7	23.2
	Mali	10.2	18.5	54.1	65.1	85.3
	Niger	7.9	16.9		16.1	
	Nigeria	11.7	15.6	19.7	14.7	21.1
	Rwanda	4.6	5.1	20.2	10.7	
	Afrique du Sud	31.4	54.9	54.3	49.7	34.9
	Sénégal	14.1	25.2	30.2	14.3	6.8
	Tanzanie	2.3	8.1	32.8	23.4	23.2
	Ouganda	0.9	2.1	6.3	6.6	19.0

Sources : Gallup World Poll (2009-10) et enquêtes nationales auprès des ménages (2002-07), calculs des auteurs.

Malgré leur taux de chômage plus élevé, les jeunes qui ont fait des études supérieures ont davantage de chances d'échapper au chômage que ceux qui sont peu qualifiés. Comme noté dans la section précédente, les jeunes qui ont fréquenté l'université affichent le taux de chômage le plus élevé mais aussi le taux d'emploi salarié le plus élevé. De surcroît, l'analyse des rémunérations atteste que, plus les jeunes sont qualifiés, plus leur rémunération est substantielle lorsqu'ils ont un emploi (annexe au rapport de la BAfD). Des travaux de recherche antérieurs (Banque mondiale, 2008) montrent qu'à mesure que les jeunes acquièrent de l'expérience, le fait qu'ils aient fréquenté l'enseignement supérieur accroît l'incidence de l'emploi et leur mobilité professionnelle. Il ressort des figures 6.12 et 6.13 que, parmi ceux qui ont fait des études secondaires et supérieures, les plus de 30 ans affichent des taux de chômage et de découragement nettement plus faibles par rapport aux cohortes plus jeunes, ce qui laisse à penser que le chômage, et même le découragement, est temporaire pour la plupart des jeunes instruits.



Figure 6.12. Situation par rapport à l'emploi, par niveau d'études et par cohorte d'âge, dans les pays à faible revenu

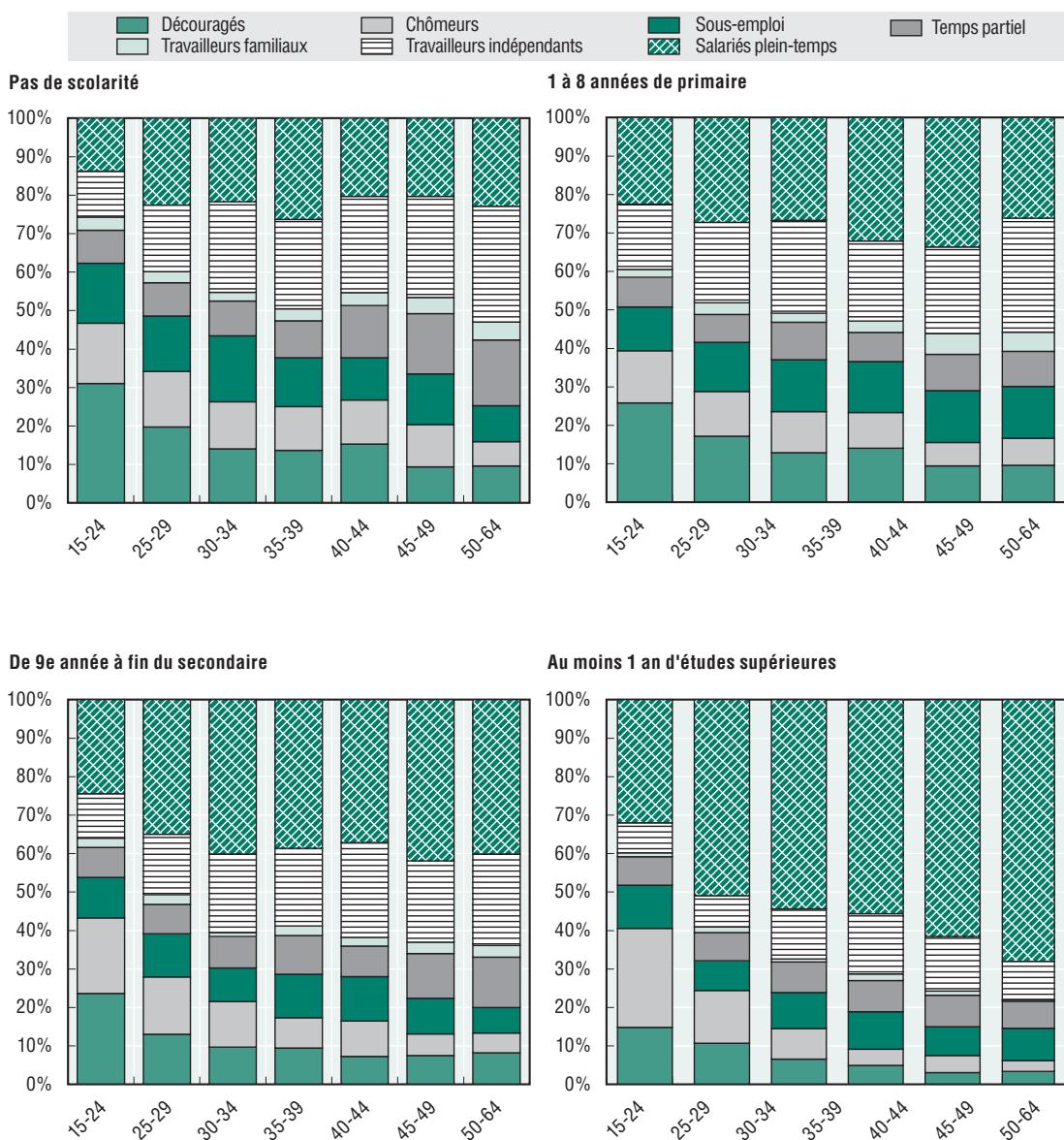


Source : Calculs des auteurs à partir du Gallup World Poll (2010). Voir notes des figures (page 184).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603471>



Figure 6.13. Situation par rapport à l'emploi, par niveau d'études et par cohorte d'âge, dans les PRI



Source : Calculs des auteurs à partir du Gallup World Poll (2010). Voir notes des figures (page 184).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603471>



Un examen plus attentif de la situation des jeunes chômeurs instruits révèle que le taux de chômage varie en fonction du diplôme obtenu. En Tunisie, par exemple, chez les jeunes diplômés de l'université, le taux de chômage est le plus faible parmi les ingénieurs (24.5 %), et le plus élevé parmi les diplômés en économie, gestion ou droit (47.1 %) ainsi qu'en sciences sociales (43.2 %) (Stampini et Verdier-Chouchane, 2011). Dans l'hypothèse où des schémas analogues existent dans d'autres pays, il est surprenant de voir autant d'étudiants opter pour ces disciplines qui débouchent sur un taux de chômage substantiel. Nous y revenons plus bas.

Le chômage des jeunes instruits correspond donc au chômage « bourgeois » décrit par Myrdal, mais il résulte aussi de profondes asymétries entre l'offre éducative et la demande des employeurs. Souvent, les plus instruits viennent des familles les plus nanties et peuvent donc se permettre de rester au chômage en attendant un bon emploi, c'est-à-dire, en général, un emploi dans le secteur public. C'est une attitude fréquemment observée dans les pays d'Afrique du Nord, mais aussi en Éthiopie (Serneels, 2004) et au Sénégal). La forte relation entre la discipline étudiée et le taux de chômage est toutefois le signe d'une forte asymétrie.

Le chômage touche un peu plus les femmes que les hommes. On constate en outre des variations considérables d'un pays à l'autre. Dans l'échantillon du Sondage mondial de Gallup, le taux de chômage des jeunes femmes est de 18 %, contre 15 % pour les hommes, mais ce taux global masque de grandes différences entre pays et entre régions. En Afrique subsaharienne, il atteint respectivement 16 % et 14 %, tandis que dans le nord de l'Afrique, il ressort à 31 % pour les femmes et à 19 % pour les hommes. Dans certains pays, en revanche, le chômage touche beaucoup moins les femmes que les hommes. Ainsi, d'après les enquêtes sur la population active, le taux de chômage des femmes ne représente que 60 % de celui des hommes au Rwanda, et 50 % au Niger. Cependant, comme le montrent les sections suivantes, les femmes sont davantage susceptibles que les hommes d'être découragées ou de quitter le monde du travail.

Les jeunes découragés

Les jeunes découragés sont dans une situation plus défavorisée que les jeunes au chômage, leur niveau d'études est plus faible, leur précarité alimentaire plus grande et les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes dans cette catégorie. Dans l'échantillon du Sondage mondial de Gallup, 71 % des jeunes découragés n'ont jamais été scolarisés ou n'ont fréquenté que l'école primaire. L'éducation produit sur le découragement un effet inverse à celui de l'éducation sur le chômage. Dans de nombreux pays d'Afrique, plus les jeunes sont instruits, plus ils ont de chances de ne pas être découragés (figures 6.12 et 6.13). Cet effet est même légèrement plus marqué pour les femmes. Dans les PFR, le taux de précarité alimentaire est de 52 % parmi les jeunes découragés, contre 34 % parmi les jeunes au chômage (figure 6.7). À l'instar du chômage, le découragement est plus fréquent chez les femmes, et les jeunes femmes sont davantage susceptibles que les jeunes hommes d'être découragées : dans l'échantillon du Sondage mondial de Gallup, cette probabilité est, en moyenne, supérieure de 20 %.

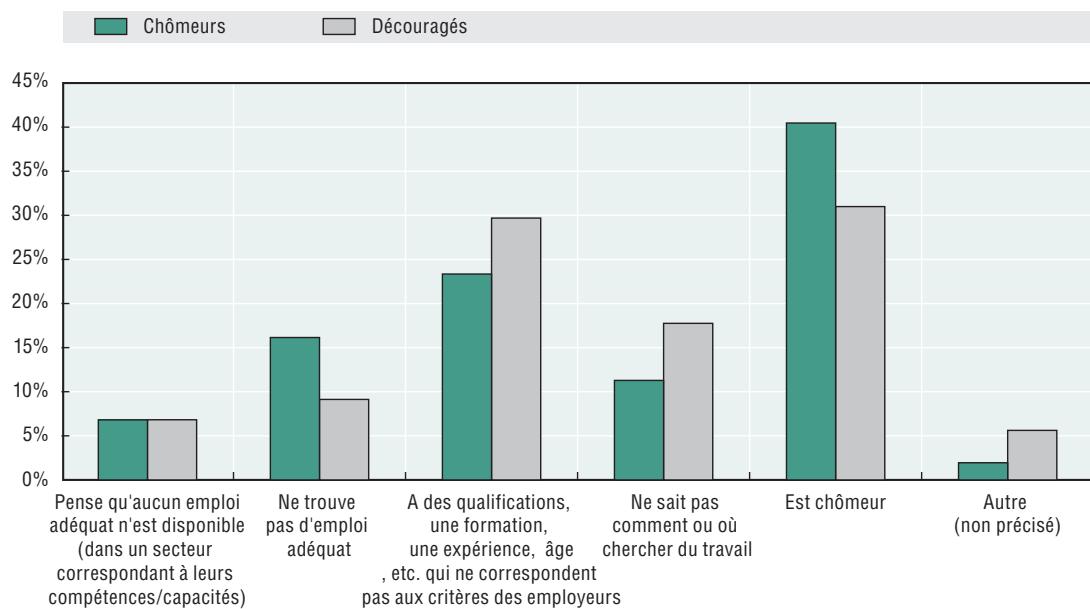
Le découragement résulte généralement de l'exclusion du marché du travail. En effet, les découragés sont davantage susceptible que les chômeurs d'affirmer qu'ils ne savent pas où trouver du travail, ou comment, ou qu'ils ne peuvent pas satisfaire aux critères des employeurs (figure 6.14). On peut donc penser qu'ils ont cessé de chercher un emploi parce qu'ils étaient rejetés, ou qu'ils n'ont jamais cherché activement un emploi parce qu'ils considéraient qu'ils avaient peu de chances de réussir. Kingdon et Knight (2000) constatent qu'en Afrique du Sud, le découragement est négativement corrélé à la probabilité de trouver un emploi, étant



donné des caractéristiques comme l'instruction ou le lieu de résidence. Plus les perspectives de trouver un emploi sont faibles, plus le taux de découragement est élevé. Il en va de même dans l'échantillon du Sondage mondial de Gallup. L'analyse multivariée des déterminants du découragement plutôt que de ceux du chômage aboutit à des coefficients négatifs pour l'instruction, ainsi que pour la proportion de salariés, étant donné le niveau d'études et le lieu de résidence. En d'autres termes, plus les jeunes sont instruits, plus leur probabilité de trouver un emploi salarié s'accroît et moins ils sont susceptibles d'être découragés.

Le découragement est plus grand parmi les jeunes urbains. Comme tous les jeunes Africains, les jeunes découragés sont davantage susceptibles de vivre dans une zone rurale. En revanche, lorsque l'impact de l'instruction est pris en compte, les jeunes urbains sont davantage susceptibles d'être découragés que les jeunes vivant dans une zone rurale, ce qui semble s'expliquer par deux facteurs : une concurrence plus forte sur les marchés du travail urbains et un revenu moyen plus élevé dans les zones urbaines. Premièrement, nombre de jeunes migrent vers les villes dans l'espoir d'y trouver du travail. En conséquence, la concurrence s'accentue sur les marchés du travail urbains et il est plus difficile d'obtenir un emploi. Il en découle un plus grand découragement chez les jeunes qui ne parviennent pas à trouver un emploi malgré leurs recherches. Deuxièmement, le revenu moyen est significativement plus élevé dans les zones urbaines que dans les zones rurales. D'après la corrélation entre hausse du revenu et hausse du taux d'inactivité décrite dans les sections qui précèdent, les taux de chômage et d'inactivité sont plus élevés dans les zones urbaines car, dans les villes, davantage de jeunes peuvent financièrement se permettre d'être chômeurs ou inactifs.

Figure 6.14. Chômeurs ou NEET : les raisons avancées par les jeunes pour justifier qu'ils ne travaillent pas



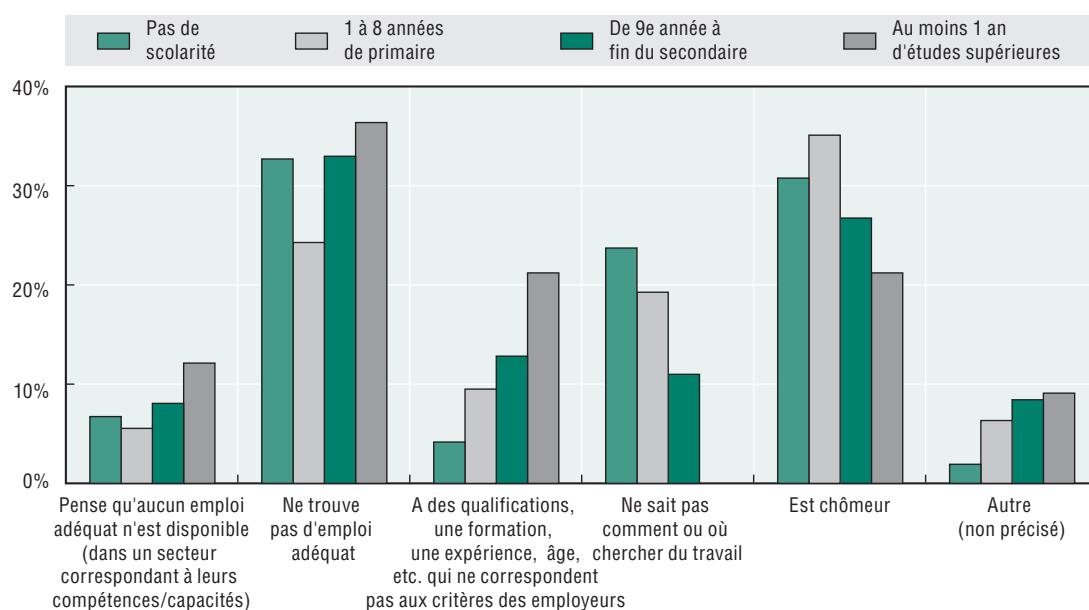
Source : Calculs des auteurs à partir du Gallup World Poll (2010). Voir notes des figures (page 184).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603509>



Bien que les jeunes qui ont fait des études supérieures soient moins susceptibles que les autres d'être découragés, un problème important se pose. Dans la plupart des pays, seuls 3 % des découragés ont fréquenté l'enseignement supérieur. Néanmoins, sur le marché du travail, les découragés représentent plus de 10 % des jeunes qui ont fait des études universitaires. Les jeunes qui ont fréquenté l'enseignement supérieur sont encore plus nombreux que les jeunes découragés --dont le niveau d'études est plus faible-- à indiquer qu'ils n'ont pas de travail parce qu'ils n'ont pas les compétences qui correspondent aux besoins des employeurs (figure 6.15). A l'évidence, les jeunes qui ont étudié à l'université ont des attentes plus fortes à l'égard d'un emploi que ceux qui n'ont jamais été scolarisés. Mais l'inefficacité de l'éducation, qui n'apporte pas aux jeunes les compétences demandées par les employeurs, semble être un problème important à tous les niveaux d'enseignement. Les jeunes découragés qui ont fait des études supérieures ont besoin d'une aide spécifique pour acquérir les qualifications requises pour tel ou tel emploi et pour mettre en pratique l'enseignement qu'ils ont reçu, d'une manière qui leur sera utile sur le marché du travail ou en tant qu'entrepreneurs. Même si ce sont souvent eux qui aspirent le moins à créer une entreprise, nombre de ces jeunes très instruits peuvent devenir d'excellents chefs d'entreprise pour peu qu'ils aient la motivation et les moyens financiers nécessaires. Ce chapitre se penchera plus loin sur la question de l'entrepreneuriat.

Figure 6.15. Raisons pour lesquelles les jeunes découragés ne travaillent pas, par niveau d'éducation



Source : Calculs des auteurs à partir du Gallup World Poll (2010). Voir notes des figures (page 184).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603528>

Les jeunes inactifs

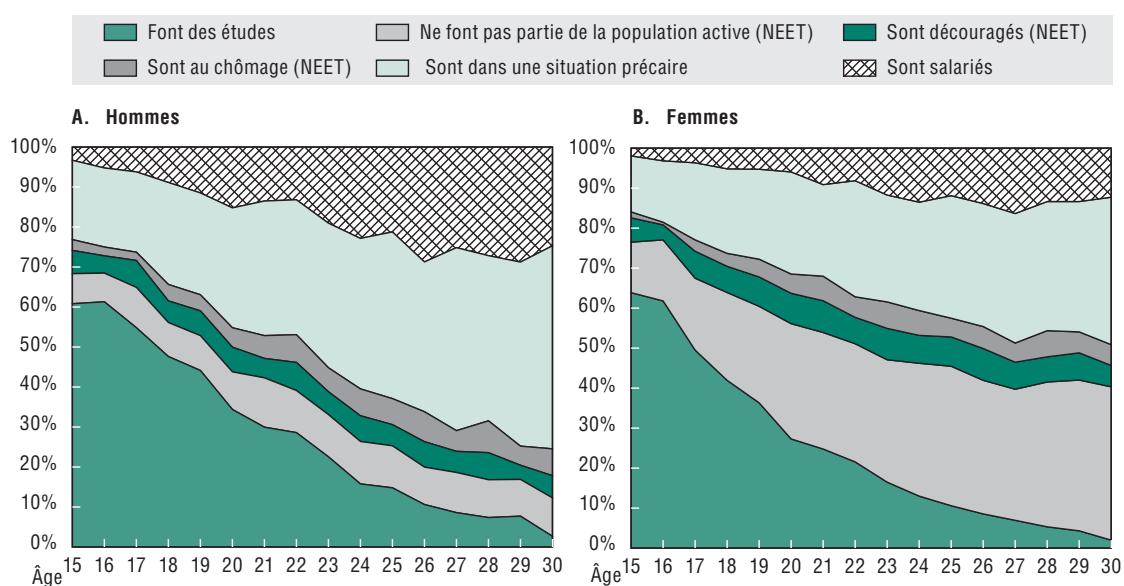
Dans la catégorie NEET, les jeunes inactifs sont les plus mal lotis. Ils affichent le niveau d'études moyen le plus faible de tous les NEET : 38 % n'ont jamais été scolarisés et 40 % n'ont fréquenté que l'école primaire (et ont terminé ou non ce cycle d'enseignement). Quelque 47 % des jeunes inactifs déclarent n'avoir pas eu de quoi se nourrir plusieurs fois, voire à maintes reprises, au cours de l'année passée. Par rapport à la moyenne des jeunes Africains, ils ont



une probabilité de 40 % de vivre dans une zone rurale. Néanmoins, seuls ceux qui travaillent dans l'entreprise familiale sans être rémunérés cumulent ces désavantages.

On trouve parmi les jeunes inactifs beaucoup plus de femmes que d'hommes. En moyenne, on dénombre trois femmes inactives pour un homme inactif. La figure 6.16 présente la répartition des sous-catégories de jeunes NEET par âge et par sexe. La proportion de femmes quittant le monde du travail semble expliquer les différences observées dans les autres catégories d'emploi. Les jeunes inactifs ont peu de chances de revenir sur le marché du travail. L'inactivité commence souvent immédiatement après la fin de la scolarité et s'accroît avec l'âge. C'est la seule sous-catégorie NEET dans laquelle les adultes sont plus nombreux que les jeunes.

Figure 6.16. Schémas de transition des jeunes (15-30 ans), par sexe



Source : Calculs des auteurs à partir du Gallup World Poll (2010). Voir notes des figures (page 184).

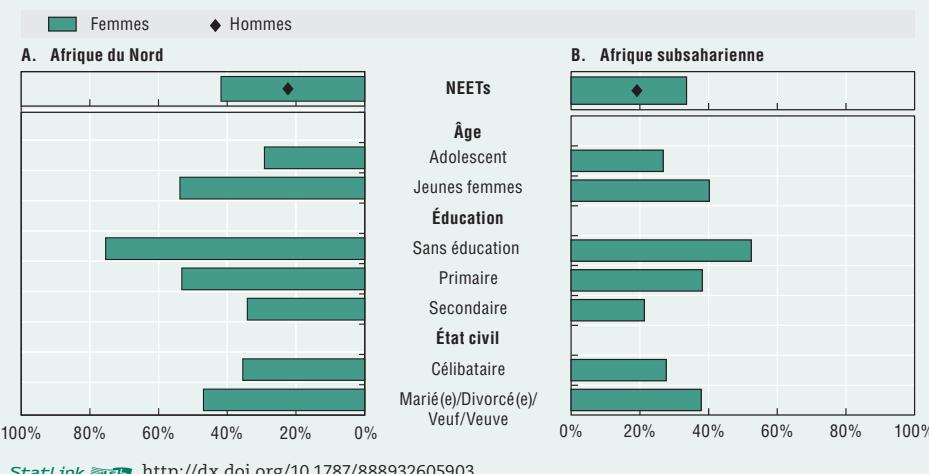
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603547>



Encadré 6.4. Le combat des femmes pour accéder au marché du travail

Malgré une féminisation de la population active depuis quelques décennies, les femmes se heurtent encore à des obstacles considérables pour accéder au marché du travail. En général, dans les pays les moins avancés, les jeunes femmes sont beaucoup plus nombreuses que les jeunes hommes dans la catégorie NEET : en Afrique, 20 % des jeunes hommes âgés de 15 à 24 ans font partie de cette catégorie, contre 35 % des femmes de la même tranche d'âge. Même si, parmi les NEET, la proportion de femmes est plus faible en Afrique que dans d'autres pays, tels que l'Inde ou la Turquie, où elle atteint, respectivement, 60 % et 50 %, elle reste supérieure à celle observée dans d'autres pays, notamment au Brésil et au Mexique, et elle est plus élevée qu'en Europe.

Dans de nombreux pays africains, le manque de qualifications constitue toujours un obstacle majeur à l'emploi des femmes, surtout en ce qui concerne les emplois de bonne qualité. Malgré des améliorations significatives à travers le monde, les pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique de l'Est et d'Afrique centrale affichent encore les taux de scolarisation les plus faibles dans l'enseignement primaire et secondaire, ainsi que les écarts de niveaux d'études les plus substantiels entre hommes et femmes (OCDE, 2012b). La figure ci-dessous montre que les femmes instruites ont moins de probabilités que les femmes peu instruites de faire partie des NEET, toutes régions d'Afrique confondues.



Les institutions sociales qui induisent une discrimination exercent une grande influence sur l'emploi des femmes. Les nombreuses jeunes filles mariées très jeunes dans certains pays d'Afrique ont peu de chances de continuer à aller à l'école ou de participer à l'activité économique. En effet, elles doivent s'occuper de leur maison et de leurs enfants (UNICEF, 2005). Il ressort de la figure de cet encadré que, dans toutes les régions de ce continent, les femmes mariées risquent davantage de faire partie des NEET que les femmes non mariées. De plus, les jeunes filles sont davantage susceptibles que les jeunes garçons de se marier tôt et, donc, de chercher un emploi plus flexible, qu'elles trouveront généralement dans le secteur informel. Dans plusieurs régions, notamment en Afrique subsaharienne, la proportion de femmes dans l'emploi informel est ainsi plus élevée que celle des hommes. Elle est particulièrement élevée dans les catégories d'emploi informelles où les salaires sont plus bas. La segmentation des femmes dans les catégories d'emploi informelles situées au bas de l'échelle des revenus accroît leur risque de pauvreté et, en l'absence de protection sociale, leur vulnérabilité (OCDE, 2012b). Les inégalités entre hommes et femmes dans l'éducation et dans l'emploi peuvent aussi avoir un impact intergénérationnel négatif. Il est en effet avéré que les enfants dont la mère n'a pas fréquenté l'école ou ne travaille pas ont moins de chances que les autres enfants d'être scolarisés ou vaccinés (UNICEF, 2006).

La figure ci-dessus montre que la probabilité que les filles continuent d'aller à l'école ou de participer à l'activité économique décroît lorsqu'elles ont une vingtaine d'années. L'adolescence est une période décisive pour les garçons et les filles, partout dans le monde. Cependant, dans la plupart des pays d'Afrique, quand les garçons adolescents arrivent sur le marché du travail, les adolescentes qui quittent l'école n'ont pas la possibilité de travailler. Ainsi, une étude menée au Kenya sur la transition école-travail parmi les 15-24 ans révèle que les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à se retrouver parmi les NEET à mesure qu'elles vieillissent (OCDE, 2012b).

Les pays d'Afrique doivent agir pour éliminer les obstacles spécifiques que rencontrent les femmes sur le marché du travail. Ils doivent aussi prendre des mesures pour supprimer les institutions sociales qui induisent une discrimination empêchant les femmes de mettre à profit tout leur potentiel. L'incapacité à lever ces obstacles qui entravent l'accès des femmes au marché du travail peut exercer des effets durables sur la pauvreté et sur l'exclusion sociale des femmes tout au long de leur vie.



Les perspectives d'emploi pour les jeunes

Le secteur formel public et privé n'embauche pas assez

Vu les tendances actuelles, les perspectives d'emploi sont peu encourageantes pour les jeunes en Afrique, malgré une croissance vigoureuse de l'emploi avant la crise. L'arithmétique de l'expansion de la population et de l'emploi illustre bien le problème : bien que l'emploi ait fortement progressé au cours de la décennie qui a précédé la crise économique mondiale, cette hausse a été loin d'être suffisante pour absorber une population active de plus en plus nombreuse. La capacité d'emploi est simplement trop faible dans les secteurs privé et public. L'OIT (2011b) estime que la population en âge de travailler a augmenté de 21 % (2.6 % par an) en Afrique sur 2000-07. Sur la même période, la croissance de l'emploi a augmenté encore plus, de 23 %, soit 2.9 % par an. Cependant, en valeur absolue, alors que la population en âge de travailler a gonflé de 96 millions de personnes, le nombre d'emplois ne s'est accru que de 63 millions. Étant donné que, chaque année, 10 à 12 millions de jeunes arrivent sur le marché du travail en Afrique, il faudrait que la croissance de l'emploi soit beaucoup plus substantielle pour que le nombre de jeunes au chômage et découragés diminue sensiblement.

La croissance des emplois salariés de bonne qualité est encore plus limitée. Les estimations présentées dans le paragraphe précédent se rapportent au total des emplois créés, c'est-à-dire non seulement aux emplois salariés de bonne qualité, mais également aux emplois précaires. Il est bien plus difficile d'estimer la création d'emplois salariés, car les données sont rares. Dans l'hypothèse où les emplois salariés sont créés aussi rapidement, voire plus rapidement, que les emplois précaires, leur croissance globale restera très limitée en raison du faible taux d'emploi salarié dans la plupart des pays d'Afrique (figure 6.6). En Ouganda, par exemple, bien qu'ayant progressé au rythme de 13 % par an entre 2003 et 2006, les emplois salariés n'ont représenté qu'un nouvel emploi sur cinq créés (Banque mondiale, 2011c).

Ce constat vaut tout particulièrement pour le secteur public, dont les effectifs ont été significativement réduits dans nombre de pays d'Afrique au cours des deux dernières décennies. D'après le Sondage mondial de Gallup, 21 % seulement des moins de 30 ans qui ont au moins fréquenté l'enseignement secondaire travaillent pour l'État, contre 37 % des adultes âgés de 30 ans et plus, soit près du double. Et cet écart est encore plus grand dans beaucoup de pays. Ainsi, en Égypte, au Maroc et en Ouganda, la proportion de fonctionnaires parmi les jeunes ne représente qu'un tiers de celle des adultes. Elle avoisine 40 % en Afrique du Sud, au Nigeria et en Tanzanie, et 50 % au Kenya et en Tunisie. Plus précisément, la fonction publique fournit plus de 50 % des emplois pour les plus de 30 ans en Égypte, 35 % en Tunisie, 25 % en Afrique du Sud et 16 % au Kenya.

Étant donné la forte expansion démographique, le secteur public sera un employeur de moins en moins important. Le Sondage mondial de Gallup indique que, dans les pays africains, l'État emploie actuellement quelque 25 millions de personnes âgées de 30 à 64 ans et 14 millions de personnes âgées de 15 à 29 ans, soit, respectivement, environ 10 % et 5 % de la population de l'Afrique dans ces deux tranches d'âge¹⁰. Compte tenu de la forte croissance de leur population, il faudrait que les pays de cette région créent 29 millions d'emplois dans le secteur public, c'est-à-dire 1,9 million par an, pour que ces ratios restent inchangés jusqu'en 2025, ce qui est improbable. Les pays d'Afrique du Nord affichent des ratios d'emploi public particulièrement élevés. D'après le même calcul, il faudrait que l'Égypte crée 230 000 emplois publics par an, et la Tunisie 25 000, jusqu'en 2025.



Le secteur privé formel est trop restreint pour pouvoir absorber une population active toujours plus nombreuse, et les possibilités de transition entre travail informel et travail formel semblent limitées. Pour la plupart des jeunes, un emploi salarié formel reste un rêve lointain, surtout dans les pays où le secteur public a comprimé ses effectifs au cours des deux dernières décennies. Les jeunes qui ne peuvent pas se permettre d'être au chômage et de chercher longtemps un emploi n'ont pas d'autre choix que de travailler dans l'économie informelle et d'occuper des emplois de faible qualité. Dès lors, leur accès au secteur formel autrement que via le travail indépendant devient difficile. En analysant des données de panel relatives aux jeunes et aux adultes en Éthiopie, au Ghana et en Tanzanie, Falco *et al.* (2010), ainsi que Sandefur *et al.* (2007), constatent de très faibles taux de transition entre le travail indépendant et l'emploi salarié privé ou l'emploi public. Dans ces trois pays, plus de 80 % des travailleurs indépendants ou des chômeurs se trouvent encore dans cette catégorie deux ans plus tard (2004-06). Les figures 12 et 13 font également apparaître un degré significatif de segmentation du marché du travail, la part de l'emploi salarié et celle de l'emploi précaire restant identiques parmi les cohortes âgées de 30 ans et plus. Malheureusement, seules de très rares études suivent les individus sur la durée afin de mieux comprendre la dynamique de transition entre les différents segments du marché du travail.

Encadré 6.5. Le Sénégal, un pays où les capacités d'emploi sont insuffisantes dans le secteur

Le taux élevé de chômage et de sous-emploi suggère un déficit de création d'emplois : environ 100 000 diplômés de l'enseignement supérieur arrivent sur le marché du travail chaque année et moins de 30 000 contrats d'embauche sont enregistrés par le service des statistiques de l'emploi.

Selon l'enquête réalisée dans le cadre de l'étude YEN/YIF (2009) auprès de 378 entreprises privées de 26 secteurs clés, 10 264 emplois ont été créés pour les jeunes entre 2010 et 2014, dont 6 183 emplois temporaires. L'importance de ces derniers reflète la tendance des employeurs à externaliser les services pour plus de flexibilité.

Ainsi, le secteur privé formel n'offre pas d'opportunités d'emplois significatives. D'après le FMI (2010), le volume d'emploi dans le secteur formel a stagné ces 15 dernières années : le secteur informel reste le principal créateur d'emplois. La Banque mondiale (2007b), l'étude YEN/YIF (2009) et le Rapport national sur la compétitivité du Sénégal (2011) évaluent entre 80 à 97 % la part du secteur informel dans les emplois créés. Le commerce est le principal secteur d'activité du secteur informel urbain au Sénégal et la principale source d'emploi dans la banlieue avec une forte population de marchands ambulants. L'USAID (2011) montre que la grande majorité des jeunes sénégalais considèrent que le secteur informel ne pouvait être une meilleure option définitive et acceptent une activité temporaire en attendant un emploi formel.

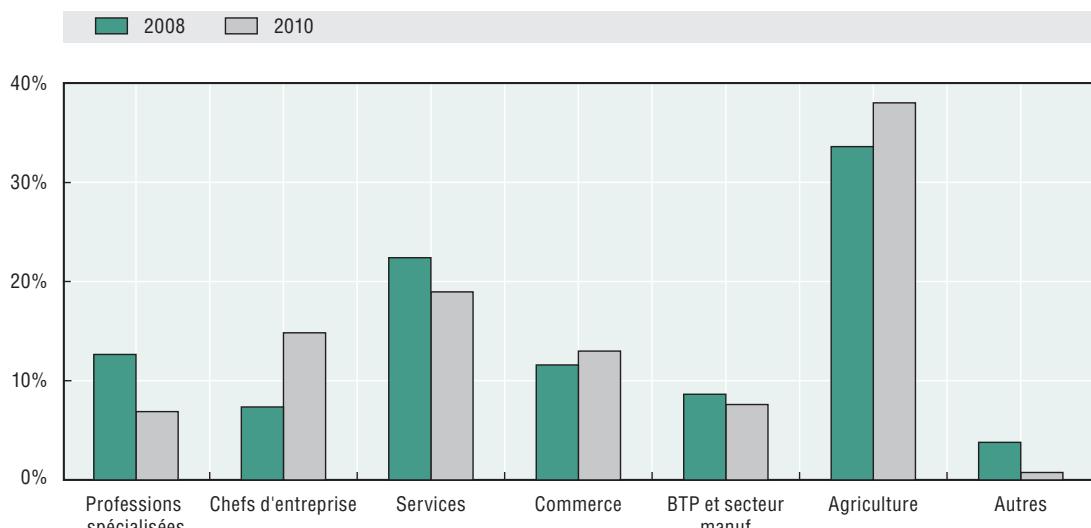
Source : Note pays du Sénégal.

La récente crise économique a eu de graves répercussions sur les perspectives d'emploi des jeunes travailleurs. Dans un échantillon de 19 pays où le Sondage mondial de Gallup a été réalisé en 2008 et 2010, le profil professionnel des jeunes s'est nettement dégradé sur cette période. La figure 6.17 fait apparaître un recul significatif de la proportion de jeunes salariés parmi les professions spécialisées et dans le secteur des services, les deux branches qui affichent les niveaux d'études et de revenu les plus élevés. À l'inverse, on constate une expansion du nombre de chefs d'entreprise, qui comptent dans leurs rangs un grand nombre d'indépendants travaillant dans l'économie informelle, ainsi qu'un essor du commerce et des



activités agricoles, les deux catégories qui affichent les plus faibles niveaux d'études et de revenu. Même si l'on peut espérer que cette tendance s'inversera dans une certaine mesure lorsque la croissance redémarrera, elle s'inscrit dans une tendance plus large : la rigidification du marché du travail pour les jeunes en Afrique¹¹.

Figure 6.17. L'emploi des jeunes par type d'activité, 2008 et 2010 : le secteur informel et l'agriculture ont absorbé l'impact de la crise



Source : Gallup World Poll (2010), calculs des auteurs. Voir notes des figures (page 184).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603566>

L'emploi des jeunes dans le secteur informel : une opportunité, et non un problème

L'analyse qui précède aboutit à trois conclusions :

- Premièrement, le secteur formel n'est pas à même d'absorber les nombreux nouveaux arrivants sur le marché du travail.
- Deuxièmement, l'activité informelle et l'emploi précaire sont la norme pour beaucoup de jeunes africains et ils offrent une solution permettant d'éviter le chômage et l'inactivité.
- Troisièmement, étant donné les obstacles quantitatifs à l'emploi dans le secteur formel, le secteur informel continuera de jouer un rôle essentiel en absorbant les jeunes qui arrivent sur le marché du travail et doit faire partie intégrante de toute politique publique axée sur l'emploi des jeunes.

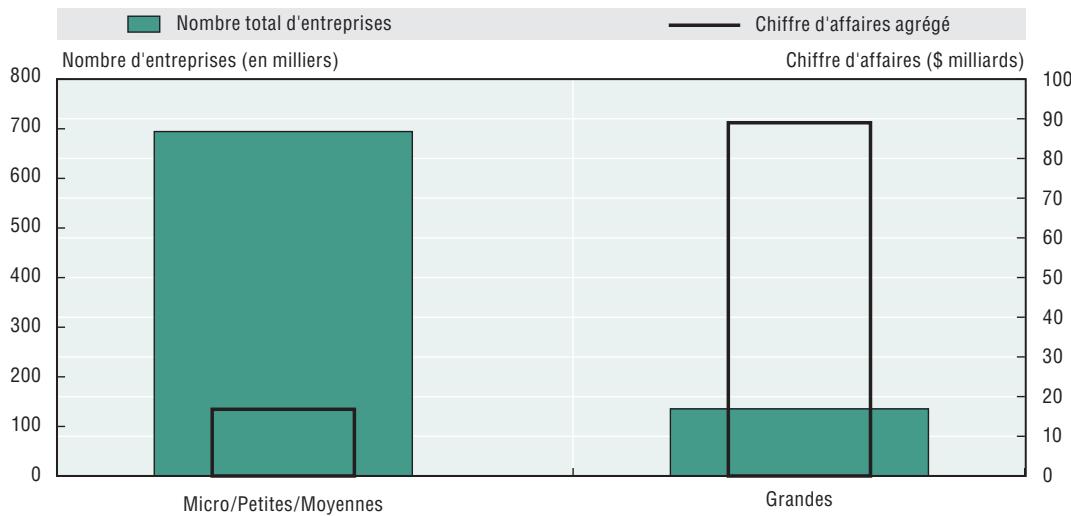
Les économistes du développement ont constaté très tôt que le marché du travail était fragmenté et qu'il était fréquent, dans les pays en développement, que plusieurs secteurs opérant avec des niveaux de productivité très différents coexistent. Même si c'est une réalité, un tel constat a amené à négliger le potentiel offert par les emplois ruraux et informels. Pour Lewis (1954), le processus de développement repose sur la migration de la main-d'œuvre de l'agriculture improductive vers le secteur industriel productif. Une fois que la plupart des travailleurs agricoles ont rejoint l'industrie et que la population active rurale s'est réduite à



un niveau qui lui permet d'être très productive, les salaires commencent à progresser dans l'ensemble de l'économie, selon un phénomène qui s'apparente à la marée montante qui soulève les embarcations. Ainsi, le secteur rural ou « traditionnel » a toujours été considéré comme le principal gisement d'excédent de main-d'œuvre agricole improductive, et les zones urbaines comme les pôles de la croissance industrielle. Le secteur informel a pâti du même sort dans le débat sur le développement. D'après la théorie traditionnelle, il se compose de nombreux « entrepreneurs de subsistance » et d'une proportion relativement faible d'entreprises en croissance. C'est pourquoi on s'intéresse peu au potentiel que renferment le secteur rural et le secteur informel en tant que moteurs de la croissance.

À première vue, il semble que le secteur rural et le secteur informel contribuent peu au développement et à la croissance. La plupart des entreprises de ces deux secteurs fonctionnent avec très peu de capital et sont très peu productives. La figure 6.18, qui provient de Yoshino (2011) montre le dilemme auquel sont confrontées les microentreprises et les petites entreprises africaines : elles absorbent la main-d'œuvre mais les rendements qu'elles dégagent avec cette main-d'œuvre sont très faibles. La situation n'apparaît guère plus favorable dans le secteur rural : les jeunes qui vivent dans une zone rurale ont davantage de probabilités d'être pauvres et moins de probabilités de fréquenter l'école. Seulement 37 % d'entre eux suivent une scolarité à temps plein, contre 49 % dans les zones urbaines. Leur profil d'emploi est aussi nettement plus défavorable que celui des jeunes urbains : les emplois précaires et la pauvreté alimentaire y sont plus répandus que parmi ces derniers.

Figure 6.18. Chiffre d'affaires agrégé et nombre total d'entreprises en Afrique subsaharienne, par taille



Source : Yoshino (2011), d'après les enquêtes auprès des entreprises dans 17 pays d'Afrique.

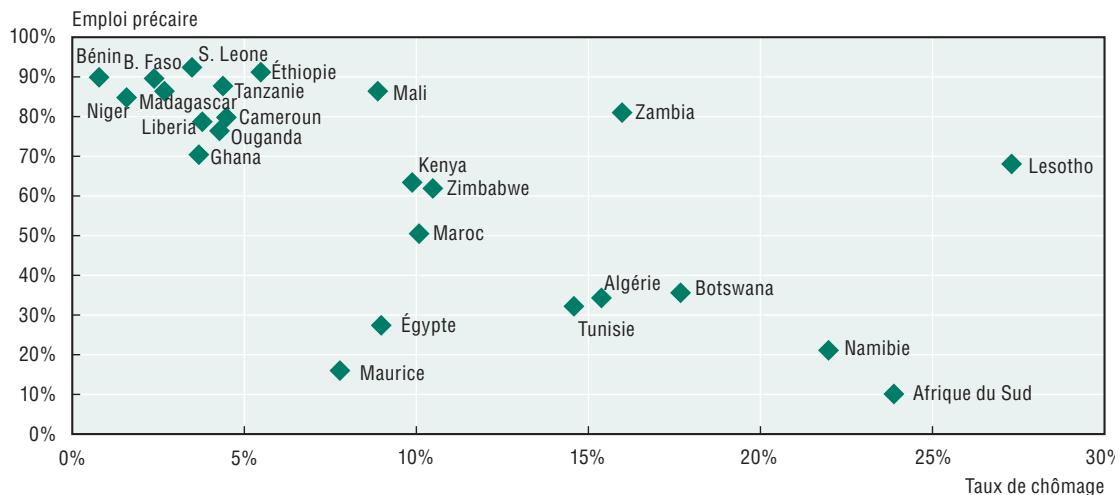
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603585>

Les autorités des pays d'Afrique sont confrontées à un dilemme : le vaste secteur informel souffre de sa très faible productivité et de ses très bas niveaux de salaires mais absorbe tous ceux qui ne peuvent pas trouver des emplois de bonne qualité ailleurs, et il procure des moyens de subsistance à la grande majorité des jeunes. L'activité informelle et le chômage résultent tous deux d'un mode de développement qui ne parvient pas à produire assez d'emplois de bonne qualité pour tous. Ce phénomène est accentué par l'incapacité des secteurs privé et public de faire face à la croissance rapide de la population en général et de la population active, et il est aggravé par la discrimination et la ségrégation qui s'exercent sur le



marché entre hommes et femmes, entre catégories sociales et entre types d'emplois (Jütting et Huitfeldt, 2009). La figure 6.19 illustre l'important arbitrage opéré entre emploi précaire et chômage. Étant donné l'ampleur du secteur informel dans la plupart des pays d'Afrique, et le fait que ce secteur soit apparu faute d'autres opportunités, il faut le considérer comme une partie de la solution, et non comme le problème.

Figure 6.19. L'arbitrage entre emploi précaire et chômage



Source : Calculs des auteurs sur la base des enquêtes nationales.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603604>

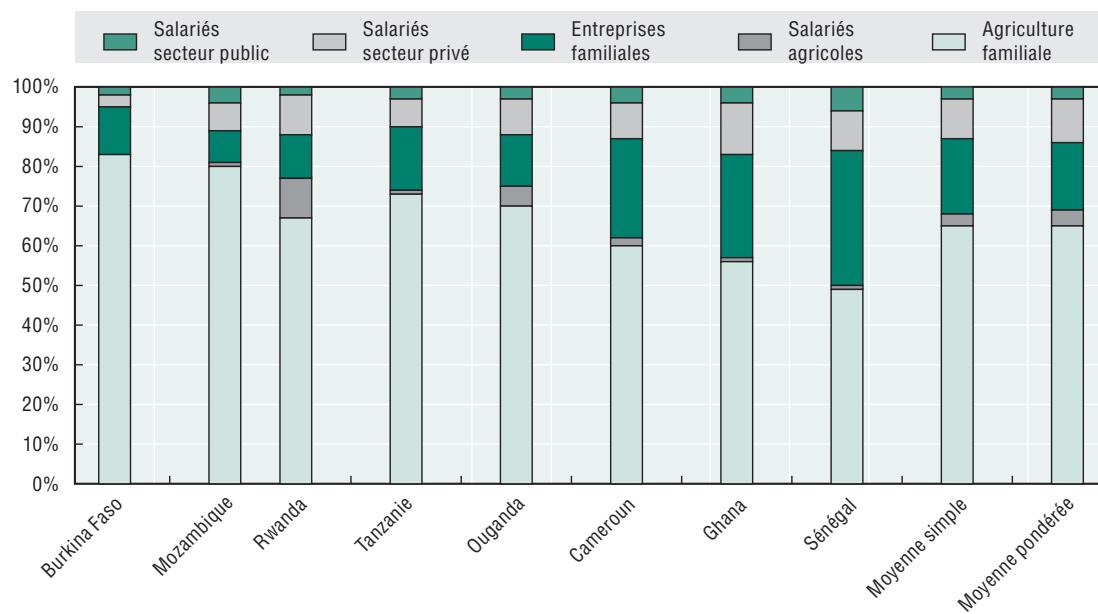
Le secteur informel offre des opportunités et constitue une partie de la solution au problème de l'emploi des jeunes en Afrique. Des données récentes portant sur plusieurs pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie montrent que les rendements du capital sont élevés dans le secteur informel urbain, souvent autour de 60-70 % par an, en particulier pour de très faibles niveaux de capital (Banerjee et Duflo, 2004 ; McKenzie et Woodruff, 2006 ; De Mel et al., 2008 ; McKenzie et Woodruff, 2008 ; Kremer et al., 2010 ; Fafchamps et al., 2011 ; Göbel et al., 2011 ; Grimm et al., 2011a). Ce constat contredit la théorie généralement admise, selon laquelle les activités de subsistance renferment peu de potentiel et c'est simplement l'absence de choix qui conduit la plupart des travailleurs indépendants à décider de travailler à leur compte. En fait, bien au contraire, il semble qu'il existe un important potentiel de croissance parmi les microentrepreneurs, mais que ce sont en grande partie des obstacles économiques, institutionnels et sociaux qui les empêchent de dégager des rendements élevés (Grimm et al., 2011a ; Grimm et al., 2011b). L'élimination de ces obstacles permettrait aux entrepreneurs de développer leur activité, de mettre pleinement à profit leur potentiel productif et de créer des emplois de bonne qualité pour eux-mêmes et pour d'autres. Nous analysons plus loin les obstacles rencontrés par les entrepreneurs dans les secteurs formel et informel, et les moyens d'y remédier.

De même, le secteur rural offre un potentiel en tant que moteur de la croissance inclusive et de l'emploi des jeunes. Dans plusieurs pays, même si les jeunes ruraux sont confrontés à des conditions plus difficiles que les jeunes urbains et sont plus nombreux que ces derniers à avoir un emploi précaire et à être des travailleurs pauvres, l'économie rurale offre de grandes possibilités pour dynamiser la croissance économique et lutter contre la pauvreté. De nombreux ménages tirent l'essentiel de leurs moyens de subsistance de



l'agriculture, un secteur qui compte une forte proportion de jeunes. Aujourd'hui, cependant, de plus en plus de ménages ruraux ont aussi une activité dans un autre secteur, dans un premier temps pour compléter le revenu de leur activité agricole, puis pour le suppléer grâce à une activité économique plus rentable. Fox et Pimhidzai (2011) montrent ainsi qu'en Ouganda, l'évolution des revenus des ménages s'explique par la croissance phénoménale des entreprises familiales informelles ; le fait d'être propriétaire d'une entreprise non agricole constitue un important prédicteur de prospérité. L'amélioration du niveau de revenu des pays d'Afrique subsaharienne est associée à la multiplication des entreprises familiales et au recul de l'agriculture de subsistance, plutôt qu'à une hausse significative des emplois salariés (figure 6.20). La figure 6.9, plus haut, fait apparaître le même schéma, quel que soit le niveau de revenu du pays : dans les PRI, les jeunes sont moins nombreux dans l'agriculture et sont plus souvent chefs d'entreprise (ce sont en majorité des microentrepreneurs). Dans les PRITS, cette tendance est encore plus marquée. Cependant, la proportion de jeunes faisant partie de la catégorie des professions spécialisées, la catégorie de salariés la mieux lotie, n'est que légèrement plus élevée dans les PRI par rapport aux PFR.

Figure 6.20 Répartition des ménages par type d'emploi principale



Source : Banque mondiale, Africa's Pulse, numéro 4, 2011 ; données relatives aux années suivantes : 2003 pour le Burkina Faso, 2008/09 pour le Mozambique, 2005/06 pour la Tanzanie, 2005/06 pour l'Ouganda, 2005/06 pour le Rwanda, 2005 pour le Ghana, 2001 pour le Cameroun et 2005 pour le Sénégal.

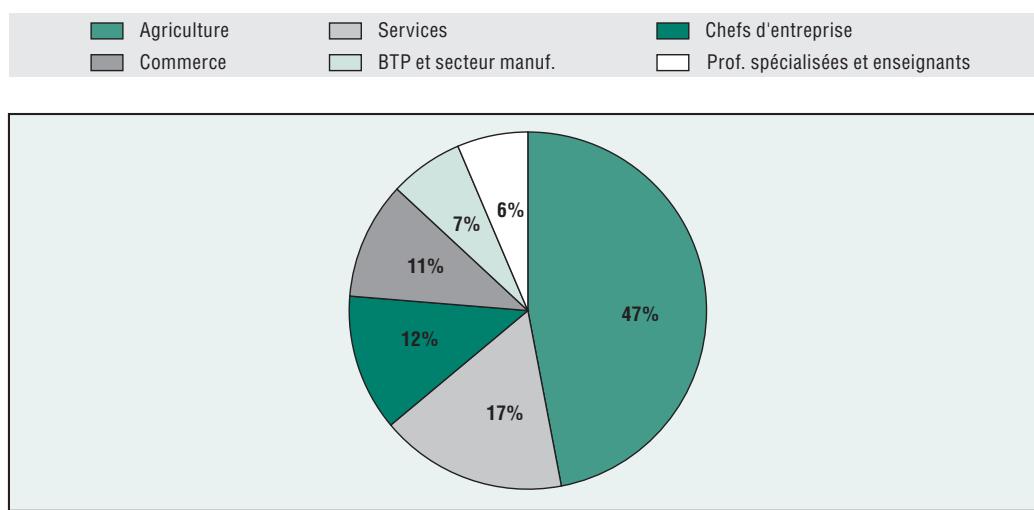
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603623>

Aujourd'hui, dans les zones rurales, plus de la moitié des jeunes travailleurs ont une activité autre que l'agriculture. Ils sont 47 % à travailler principalement dans l'agriculture, qui est le secteur le plus vaste, mais plus de la moitié ont une activité non agricole qui leur procure des moyens de subsistance (figure 6.21) : 17 % travaillent dans les services, notamment dans les services au public, les services d'installation ou de réparation ou dans le secteur du transport, ou ont un emploi de bureau, 11 % travaillent dans le commerce, 7 % dans l'industrie manufacturière ou dans le BTP, 7 % ont une profession intellectuelle ou sont fonctionnaires ou enseignants, et 12 % ont leur propre entreprise. Malgré une rémunération faible, les jeunes qui travaillent dans le secteur rural non agricole sont, en moyenne, beaucoup mieux lotis que ceux qui travaillent dans l'agriculture, et leur profil d'emploi et de pauvreté est proche de celui des jeunes urbains (figure 6.22). Quelque 34 % des jeunes qui habitent



dans une zone rurale et ont une activité non agricole sont salariés, contre seulement 10 % des jeunes qui habitent dans une zone rurale et travaillent dans l'agriculture. Dans la première catégorie, 5 % ne sont pas rémunérés et 37 % ont un emploi à temps partiel (subi ou choisi), 18 % travaillent dans l'entreprise familiale sans être rémunérés et 50 % n'ont pas un emploi équivalant à un temps plein. En revanche, la proportion de travailleurs indépendants parmi les jeunes vivant en zone rurale et parmi les jeunes vivant en zone urbaine est comparable : elle est respectivement de 22 % et de 24 %.

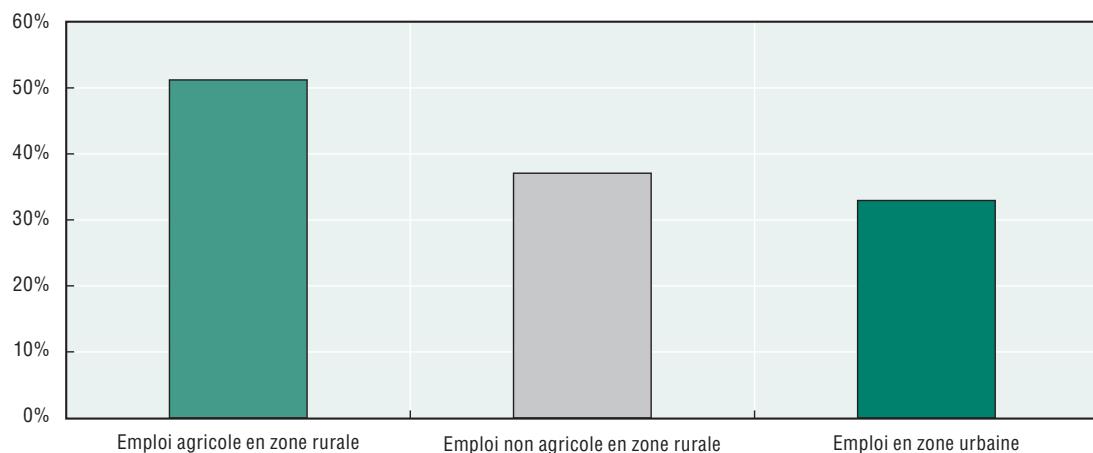
Figure 6.21. Plus de la moitié des jeunes vivant en zone rurale travaillent hors de l'agriculture



Source : Gallup World Poll (2010), calculs des auteurs. Voir notes des figures (page 184).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603642>

Figure 6.22. L'insécurité alimentaire chez les jeunes travailleurs, par activité



Source : Calculs des auteurs sur la base du Gallup World Poll (2008-10). Voir notes des figures (page 184).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603661>



Ce sont les jeunes vivant en zone rurale qui aspirent le plus à créer leur propre entreprise. Dans l'échantillon du Sondage mondial de Gallup, 23 % des jeunes qui vivent dans une zone rurale ont le projet de créer leur entreprise, contre 19 % des jeunes urbains. De même, ce sont les jeunes les moins instruits qui souhaitent créer une entreprise. C'est le cas de 28 % des jeunes qui n'ont fréquenté que l'école primaire ou qui n'ont pas été scolarisés, contre 22 % des jeunes qui ont fréquenté l'enseignement secondaire ou fait des études supérieures.

Il existe des liens étroits entre l'économie rurale agricole et l'économie rurale non agricole. En effet, une hausse de la productivité agricole se traduit par une expansion des activités non agricoles, et l'amélioration du revenu non agricole tire la demande de produits agricoles. À mesure que la productivité agricole s'accroît, les ménages peuvent épargner et disposer d'une capacité de travail qui leur permet de se diversifier et d'investir dans des activités non agricoles à petite échelle, par exemple dans des services simples (réparation, coiffure...), dans le secteur de la fabrication (artisanat, couture, textile, etc.) ou dans le commerce. L'amélioration du revenu rural génère aussi une plus forte demande de produits non agricoles, ce qui crée des opportunités permettant à ces produits de devenir viables et rentables. Haggblade *et al.* (2009) estiment qu'une hausse d'un dollar de la valeur ajoutée agricole fait progresser de 30 à 50 cents la valeur ajoutée dans l'économie rurale non agricole. Si la plupart des ménages peuvent diversifier leurs moyens de subsistance grâce à une activité informelle non agricole, non seulement la croissance sera plus vigoureuse, mais la majeure partie de la population du pays en bénéficiera (Fox et Pimhidzai, 2011). L'encadré 6.6 analyse le lien entre la création d'emplois en zone rurale et la création d'emplois en zone urbaine.

Afin que les jeunes qui ont un emploi informel dans les zones urbaines ou rurales puissent exploiter tout leur potentiel, il faut des aides spécifiques et un environnement qui leur permettront de développer leurs capacités professionnelles. Des aides ciblées pourraient être très utiles aux jeunes créateurs d'entreprise qui rencontrent des difficultés mais qui disposent d'un potentiel sous la forme de compétences managériales. Les conditions d'accès aux marchés des capitaux et le risque apparaissent comme des obstacles importants (Grimm *et al.*, 2011b). Les jeunes qui vivent en zone rurale se heurtent souvent aux mêmes problèmes. De plus, ils sont particulièrement désavantagés par les programmes publics, lesquels ne ciblent que les jeunes urbains et les emplois urbains. En adaptant la scolarité et les formations, on pourrait grandement aider les jeunes qui vivent dans des zones rurales.

Encadré 6.6. Dynamique de peuplement et création d'emplois dans les zones rurales de l'Afrique de l'Ouest

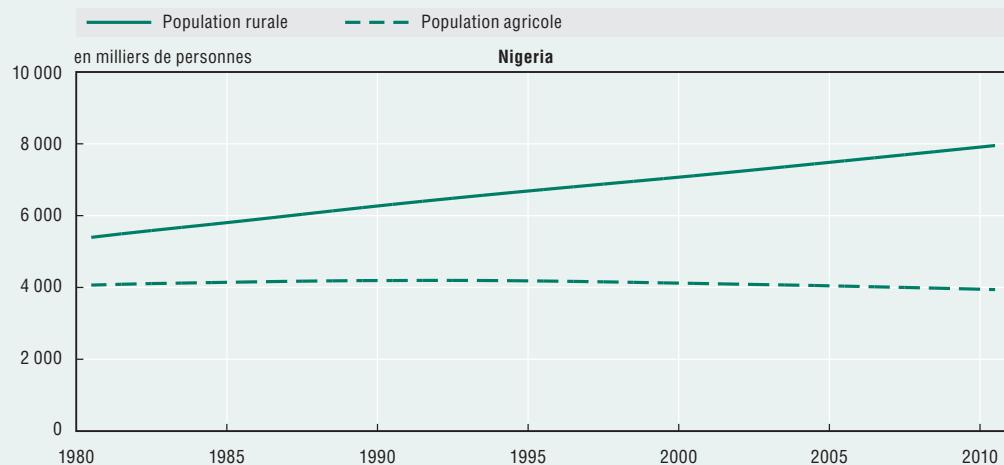
En 1950, l'Afrique de l'Ouest était une région très peu peuplée et principalement rurale. On y dénombrait seulement six centres urbains où vivaient plus de 100 000 personnes et le taux d'urbanisation n'était que de 7.5 %. De nos jours, cette région compte près de 300 millions d'habitants, 122 villes de plus de 100 000 habitants et son taux d'urbanisation atteint 40 %. Ces évolutions rapides ont profondément transformé l'économie de cette région : hier, la population locale tirait sa subsistance des activités agricoles et vivait essentiellement en semi-autarcie ; aujourd'hui, l'Afrique de l'Ouest voit émerger une économie non agricole à la fois dans les zones urbaines et les zones rurales. Cette mutation complexe est due à l'urbanisation et à la division croissante du travail dont elle s'accompagne.

Cette mutation a aussi beaucoup de répercussions sur l'économie rurale. Aujourd'hui, dans les zones rurales densément peuplées et bien reliées aux marchés, l'économie est beaucoup plus diversifiée que ne le laisse supposer la simple distinction entre zones rurales et zones urbaines. Il ressort des études que, dans certaines zones rurales, la moitié seulement de la population participe à la production agricole. La population de ces zones travaille en effet principalement dans des activités amont et aval : services



de vulgarisation, services de commercialisation, banque et autres services de base tels que la santé ou l'éducation (figure ci-dessous). Cette diversification reflète une intégration de plus en plus poussée de l'agriculture dans l'économie de marché. Ce processus s'est amorcé avec le développement rapide des cultures d'exportation, puis s'est accéléré sous l'effet de la demande découlant de la forte expansion des marchés de l'alimentation urbains.

Dynamique de peuplement et création d'emplois dans les zones rurales d'Afrique de l'Ouest



Source : FAO Stat.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605922>

Pour mettre en évidence la diversification de l'économie rurale et la transformation structurelle de l'agriculture, on peut notamment examiner les variations du ratio producteurs non agricoles/producteurs agricoles (PNA/PA). Cette relation exprime une division du travail entre producteurs agricoles et consommateurs. Elle permet également d'estimer la taille du marché de la production de denrées alimentaires. C'est seulement à partir d'une certaine taille critique que les techniques agricoles évoluent via les investissements dans le travail et le capital. Le ratio PNA/PA est fortement corrélé au ratio population urbaine/population rurale (U/R), et la progression du taux d'urbanisation a pour effet d'accélérer la transformation de l'agriculture. Ainsi, au Nigeria, entre 1960 et 2000, le ratio PNA/PA a augmenté deux fois plus vite que le taux d'urbanisation.

Cette transformation des zones rurales n'est pas un processus géographique neutre. Les zones rurales proches et bien reliées aux grands marchés urbains affichent une productivité supérieure, ainsi qu'une diversification des produits et une division du travail plus marquées. Aujourd'hui, au Nigeria, au Ghana et en Côte d'Ivoire, nombre d'exploitations agricoles sont de véritables entreprises et créent une demande pour divers produits et services non agricoles. En revanche, les techniques agricoles et les moyens de subsistance des populations rurales éloignées des opportunités commerciales n'ont guère évolué. La dynamique du peuplement continuera d'influer sur la géographie économique en Afrique de l'Ouest. L'urbanisation et l'accroissement de la demande de denrées alimentaires génèreront des opportunités pour l'emploi agricole et non agricole en zone rurale. L'efficacité et la rapidité de cette transformation dépendront de l'adoption de pratiques plus intensives concernant le travail, le capital et les services. Cependant, les zones n'auront pas toutes les mêmes opportunités en termes de dotation en facteurs et de développement des marchés. Il faut donc que les politiques publiques tiennent compte des interactions économiques entre zones urbaines et rurales, ainsi que des disparités géographiques.

Source : Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, www.oecd.org/swac/waf



Problèmes et besoins des jeunes sur le marché du travail en Afrique

Cette section décrit les obstacles que rencontrent les jeunes africains sur le marché du travail, et ce dont ils ont besoin pour les surmonter. L'analyse sous-jacente repose sur un cadre simple défini par la demande de main-d'œuvre, l'offre de main-d'œuvre et les institutions du marché du travail. À partir de ce cadre, une enquête a été menée spécialement pour ce rapport auprès de 36 experts-pays leur demandant d'identifier les principales difficultés auxquelles les jeunes sont confrontés sur le marché du travail. En outre, le Sondage mondial de Gallup comporte des questions sur les obstacles rencontrés par les jeunes qui recherchent un emploi, ainsi que sur leur positionnement et leurs aspirations vis-à-vis de l'emploi et de l'entrepreneuriat. La figure 6.23 présente les résultats de cette enquête. La présente section commence par comparer les points de vue des experts aux réponses des jeunes, après quoi elle examine successivement les obstacles dans l'ordre du classement des experts.

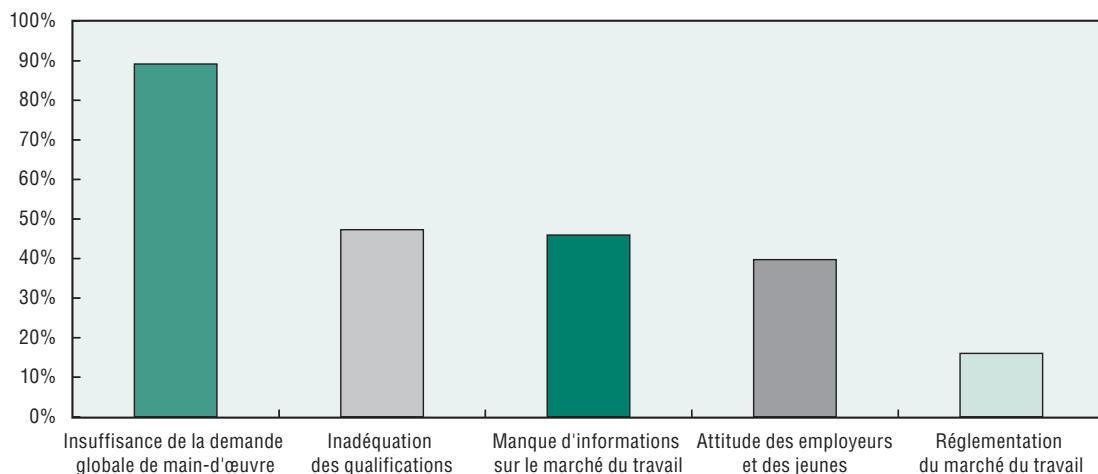
Les jeunes se heurtent à des barrières à l'entrée spécifiques, mais la principale difficulté tient à l'insuffisance de la demande de travailleurs jeunes. Cette difficulté englobe la discrimination à l'encontre de ceux qui recherchent un premier emploi, la nette préférence dont témoignent les employeurs pour l'expérience professionnelle, la nécessité de passer par des réseaux pour obtenir un emploi et la réglementation du travail, qui conduit à une partition du marché du travail selon laquelle ceux qui ont un emploi (les adultes) sont protégés et ceux qui en cherchent un (les jeunes) pâtissent d'une forte réticence de la part des employeurs, lesquels craignent que l'embauche n'indue des coûts et des obligations substantiels. Néanmoins, le plus gros problème que rencontrent les jeunes est que leur main-d'œuvre n'est pas assez demandée. Comme on pouvait s'y attendre, compte tenu des perspectives générales d'emploi des jeunes en Afrique, les experts-pays ont identifié l'« insuffisance de la demande globale de main-d'œuvre » comme un obstacle majeur à la participation des jeunes au marché du travail dans 89 % des pays. Ainsi, les pauvres qui ont un emploi conservent cet emploi peu productif et peu rémunérateur, parce qu'il n'y a pas de demande pour leur offre de travail (généralement caractérisée par un faible niveau de qualification) dans des secteurs plus rémunérateurs, tandis que les chômeurs et les découragés sont confrontés à une demande insuffisante pour leur offre de travail, et restent sans emploi. Le caractère crucial du manque général d'emploi transparaît dans le fait que le taux d'inactivité est élevé à tous les niveaux d'éducation : il constitue le problème le plus pressant pour les jeunes sur les marchés du travail d'Afrique.

Le manque de qualifications, l'absence d'informations sur le marché du travail, l'attitude des employeurs et la réglementation du travail représentent d'autres obstacles, nettement moins substantiels toutefois. L'inadéquation des qualifications, le manque d'informations sur le marché du travail et l'attitude des employeurs ont été identifiés comme des obstacles majeurs dans moins de la moitié des pays de l'enquête (figure 6.23). La réglementation du marché du travail ne constitue un obstacle que dans 16 % des pays. Comme le montrera la section suivante, cette proportion fait écho aux perceptions des entreprises africaines, pour lesquelles la réglementation du marché du travail et le niveau d'instruction insuffisant de la main-d'œuvre arrivent en bas d'une longue liste de freins qui entravent bien davantage le développement de leur activité, et donc leur capacité à créer des emplois (figure 6.26).

Des interventions axées sur l'offre de main-d'œuvre, et non sur la demande, n'auront qu'un impact limité. Nous verrons que la plupart des États qui cherchent à remédier au chômage des jeunes optent pour des mesures axées sur les compétences.



Figure 6.23. Difficultés rencontrées par les jeunes sur le marché du travail



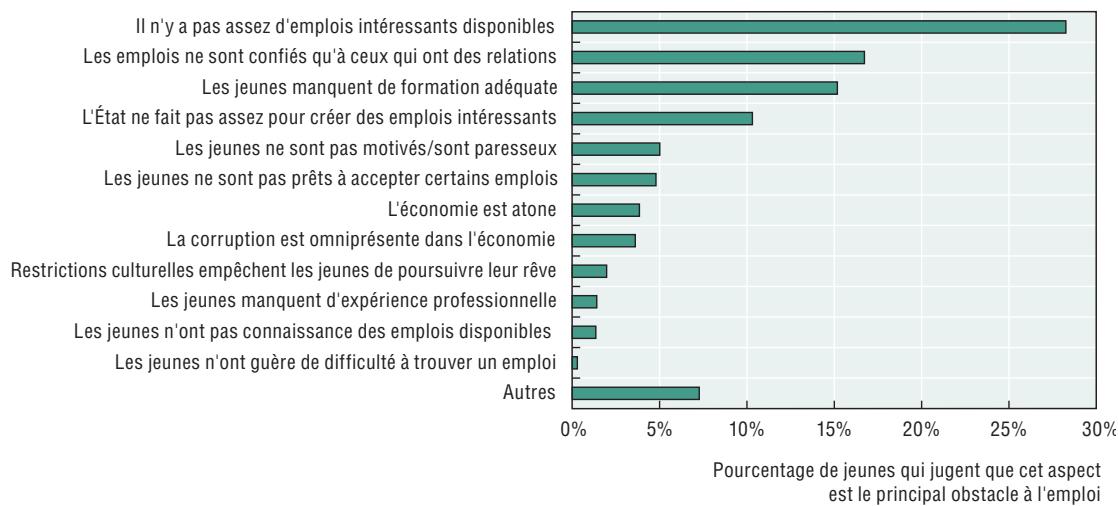
Source : Enquête auprès des experts-pays des PEA 2012; 37 pays.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932600697>

Les jeunes estiment que le manque d'emploi constitue le problème le plus pressant, mais ils ne se font guère d'illusions : il est nécessaire de connaître des personnes bien placées. Il a été demandé à des jeunes dans dix pays d'Afrique du Nord : « Quel est le principal obstacle qui empêche les jeunes de trouver un travail ? ». La figure 6.24 détaille leurs réponses : la proportion la plus importante de répondants (28 %) désigne la non-disponibilité d'emplois intéressants. Le deuxième groupe le plus nombreux estime, pour sa part, que « les emplois ne sont confiés qu'à ceux qui ont des relations », exprimant leur déception vis-à-vis d'un système jugé injuste, parce que les relations dépendent essentiellement du milieu d'où l'on vient et d'un accès à des cercles privilégiés que la plupart des jeunes n'ont pas et qu'ils ne peuvent obtenir. En même temps, la pratique consistant à distribuer des postes à des connaissances signale clairement que les emplois intéressants sont rares. Sur un marché du travail solide, les employeurs s'arrachent les travailleurs, et doivent déployer les moyens les plus variés pour attirer la main-d'œuvre dont ils ont besoin. Il n'y a que dans un contexte d'offre excessive de jeunes entrants sur le marché du travail que les employeurs peuvent s'appuyer sur leur réseau de connaissances pour pourvoir les postes. Les jeunes perçoivent le manque d'information permettant de savoir où trouver des emplois comme un problème de bien moindre importance.



Figure 6.24. Obstacles à l'emploi tels que perçus par les jeunes



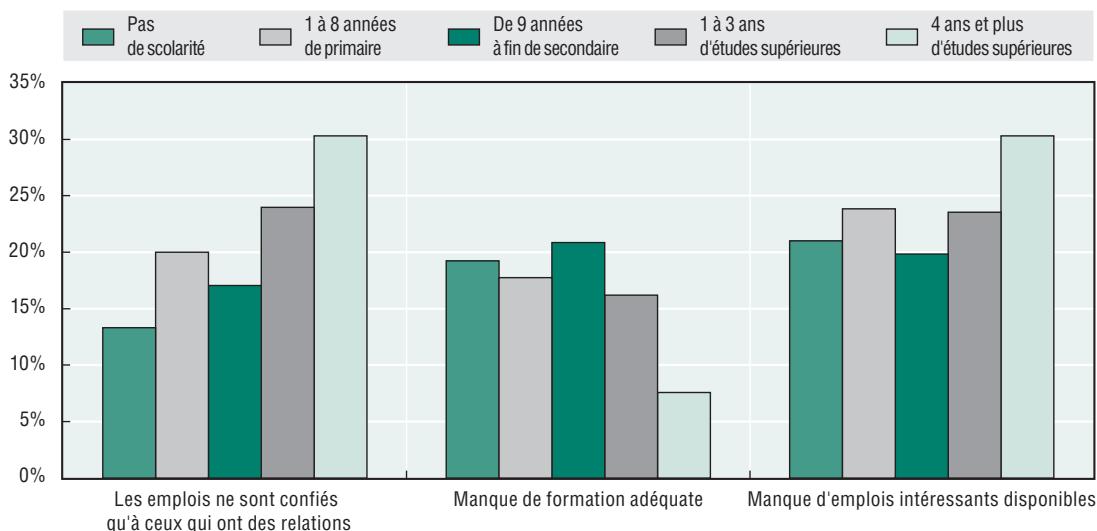
Source : Gallup World Poll, calculs des auteurs. Voir notes des figures (page 184).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603699>

Le découragement vis-à-vis du marché du travail est bien plus marqué parmi les jeunes au niveau d'éducation élevé. Les jeunes moins instruits estiment que leur manque de qualifications constitue un problème plus handicapant. Parmi les diplômés de l'université, 30 % pensent que les relations sont capitales, contre 13 % des jeunes sans instruction. Les jeunes ayant fait moins d'études considèrent au contraire que le « manque de formation adéquate » est le principal obstacle les empêchant de trouver un emploi. Tous les jeunes qui n'ont pas suivi d'enseignement supérieur jugent que leur manque de formation constitue un obstacle important. À cet égard, les disparités entre les jeunes sans instruction, ceux ayant été à l'école primaire et ceux ayant suivi un cursus secondaire sont minimes (19 % pour ceux n'ayant pas été à l'école contre 21 % pour ceux ayant suivi un enseignement secondaire). Ces résultats soulignent qu'indépendamment du niveau d'enseignement reçu, les jeunes pâtissent d'une pénurie d'emplois. Les jeunes les moins instruits supposent que c'est leur manque d'éducation qui est en cause. Il est intéressant de noter que les jeunes ayant suivi un enseignement secondaire sont les plus susceptibles de penser que l'inadéquation de leur formation est le principal obstacle à l'emploi, davantage que les jeunes qui ne sont pas du tout allés à l'école. Les jeunes ayant suivi un cursus universitaire souffrent, comme les autres catégories de jeunes, d'une pénurie d'emplois. Toutefois, ayant suivi tout le cycle d'enseignement disponible, ils ne considèrent pas que c'est leur manque de formation mais l'injustice du marché du travail (de par la nécessité d'avoir des relations) et son inefficacité (manque d'emplois intéressants disponibles) qui constituent l'obstacle le plus handicapant. Cette dynamique pourrait expliquer en partie la relation entre le fort taux de chômage des jeunes issus de l'université dans beaucoup de pays d'Afrique du Nord et les soulèvements de la jeunesse en Égypte et en Tunisie début 2011.



Figure 6.25. Le découragement face à la nature injuste du marché du travail augmente avec le niveau d'éducation



Note : Seuls les 3 premières réponses sont affichées, voir la figure précédente pour les autres réponses.

Source : Gallup World Poll (2010), calculs des auteurs. Voir notes des figures (page 184).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603718>

Les sections suivantes décrivent plus en détail chacun des obstacles rencontrés par les jeunes sur le marché du travail d'Afrique, et le besoin d'aide qui en découle.

Pénurie d'emplois : les jeunes ont besoin que les entreprises se développent et proposent des emplois

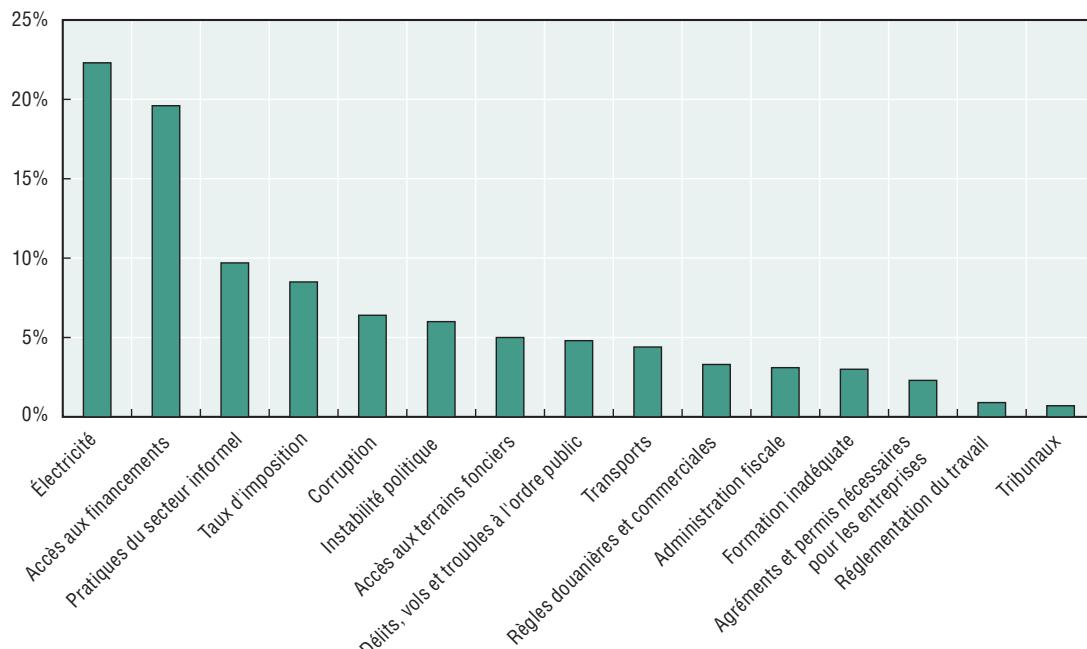
Un secteur privé vigoureux constitue le véhicule de création d'emplois le plus puissant pour les jeunes africains. Les pouvoirs publics doivent en priorité remédier aux obstacles que rencontrent les entreprises. Les maigres perspectives d'emploi, l'évaluation des experts et les perceptions des jeunes nord-africains convergent toutes : le principal obstacle à l'emploi des jeunes est la demande insuffisante de main-d'œuvre jeune. On a vu que le secteur public joue un rôle de moins en moins important et que la seule option viable pour une création massive d'emplois en Afrique consiste à en permettre la création dans le secteur privé, aussi bien dans les petites que dans les grandes entreprises. Comme l'a indiqué plus haut, l'emploi dans le secteur privé est principalement dominé par les petites et microentreprises, alors que la productivité se trouve essentiellement dans les grandes entreprises. Il faut donc aider ces deux segments à se développer et à créer des emplois.

En Afrique subsaharienne, les principaux obstacles sont non pas la réglementation ou l'éducation, mais l'électricité et la finance. Si le niveau d'éducation assez peu élevé de la population active en Afrique et la réglementation du travail excessivement rigide sont souvent présentés comme les principaux obstacles au développement économique, tel n'est pas l'avis des entreprises africaines. Selon des enquêtes de la Banque mondiale auprès des entreprises, seulement 0.9 % des entreprises d'Afrique subsaharienne estiment que la réglementation du travail est l'obstacle qui entrave le plus leur activité, et 3 %, que c'est la formation inadéquate de la main-d'œuvre. En revanche, le manque d'accès à l'électricité (pour 22 % des entreprises) et aux financements (20 %) sont de loin les freins les plus gênants (figure 6.26).



Le raccordement à l'électricité coûte, en moyenne, plus cher en Afrique subsaharienne que partout ailleurs dans le monde : 5 429 % du revenu par habitant, alors que la moyenne dans les économies à revenu élevé de l'OCDE se situe à 93 %. Les entreprises doivent attendre 137 jours pour obtenir un raccordement à l'électricité en Afrique subsaharienne, soit le double du temps nécessaire en Amérique latine et dans les Caraïbes (65 jours) mais moins qu'en Europe centrale et orientale ou en Asie du Sud.

Figure 6.26. Obstacles auxquels se heurtent les entreprises



Note : En pourcentage des entreprises pour lesquelles c'est le principal obstacle.

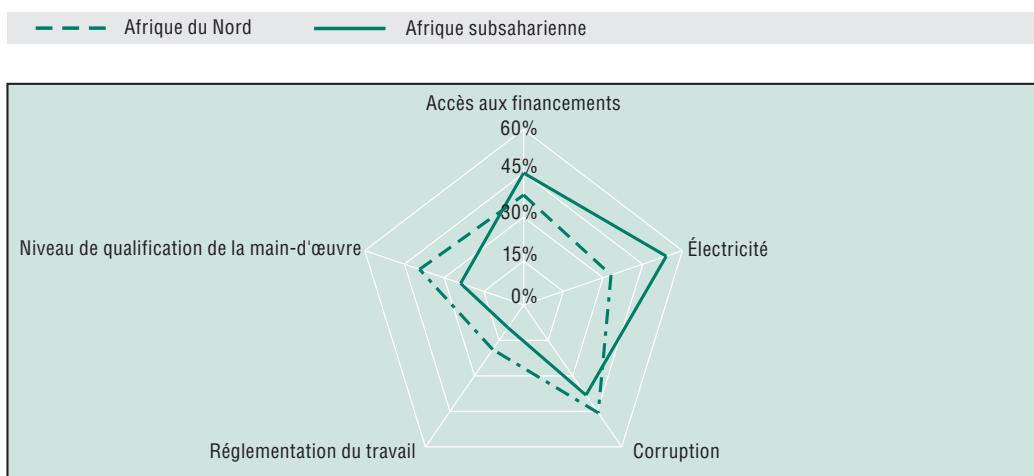
Source : Banque Mondiale (2006-2011).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603737>

La complexité des obstacles augmente avec le niveau de revenu d'un pays. Gelb et al. (2007a) observent que les contraintes les plus fondamentales (stabilité macroéconomique, électricité, accès aux financements, notamment) sont d'autant plus handicapantes que le niveau de revenu est faible. Ensuite, quand le pays se développe, les entreprises doivent faire face à d'autres problèmes, en particulier une piétre gouvernance et une faible capacité administrative (corruption, niveau d'imposition, qualité des administrations). Enfin, à mesure que le pays progresse sur l'échelle des revenus, la réglementation du travail devient un déterminant plus puissant de l'environnement d'affaires, surtout parce que l'État a davantage de capacités pour la mettre en œuvre. Le rôle de la réglementation du travail dans l'emploi des jeunes est examiné plus loin. La figure 6.27 compare les réponses apportées par les entreprises d'Afrique subsaharienne et celles d'Afrique du Nord concernant les principaux obstacles auxquels elles se heurtent. En Afrique du Nord, la corruption constitue l'aspect le plus handicapant. Le niveau de compétences de la main-d'œuvre y est un frein bien plus puissant qu'en Afrique subsaharienne, signe d'une structure économique à plus forte intensité de main-d'œuvre et de l'existence de profondes inadéquations des qualifications.



Figure 6.27. **Obstacles auxquels se heurtent les entreprises en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne**



Source : Banque Mondiale (2006-2011).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932603756>

L'emploi dans le secteur privé est dominé par les petites et microentreprises, alors que la productivité se trouve essentiellement dans les grandes entreprises (cf. *supra*). Il faut soutenir ces deux segments pour qu'ils se développent et créent des emplois, mais leurs besoins sont différents.

Pour ce qui concerne les grandes entreprises, une participation accrue aux marchés internationaux revêt une importance considérable pour la croissance à long terme des emplois. Bigsten et Söderbom (2005) examinent le secteur manufacturier africain et y voient peu de perspectives d'une expansion des emplois dans les pays où la plupart des entreprises de ce secteur ont pour seul débouché le marché intérieur. À l'inverse, les entreprises qui, ayant adopté des technologies modernes et recherchant de nouveaux marchés, opèrent à l'international renferment un potentiel intéressant. Toutefois, dans la plupart des pays d'Afrique, les conditions sont difficiles pour rivaliser à l'international. Gelb et al. (2007b) établissent que les coûts indirects (électricité, transport, communications, sécurité, loyer, services aux entreprises, pots-de-vin) forment une part des coûts pour les entreprises plus importante en Afrique qu'ailleurs. Au Kenya, par exemple, la productivité totale des facteurs (PTF) brute moyenne (au niveau des entreprises) est égale à environ 70 % de celle de la Chine. Cependant, la PTF nette (sur le marché international) du Kenya n'est que de 40 % de celle de la Chine (Eifert et al., 2005). Les coûts de transport demeurent un obstacle particulièrement gênant pour les entreprises désireuses de se développer au-delà des marchés locaux, et ils sont loin de se limiter aux contraintes liées à l'infrastructure : la corruption y tient également une place cruciale. D'après une étude récemment menée par le gouvernement rwandais, par exemple, pour aller du port de Mombasa à Kigali via Kampala, un camion doit payer 864 USD de pots-de-vin et s'arrêter à 36 barrages routiers (*The Economist*, 2012b).

La création d'emplois dans les petites entreprises appelle une double stratégie : 1) supprimer les barrières qui entravent les petites et microentreprises, afin qu'elles puissent se développer et combler le chaînon manquant, et 2) aider les jeunes à devenir entrepreneurs et à créer leur propre emploi. Très peu de petites et microentreprises parviennent à croître au point de devenir de grandes entreprises. On peut remarquer une dynamique de forte



création d'emplois au niveau de l'entrée sur le marché de nouvelles microentreprises, mais aussi un niveau élevé de destruction d'emplois dû à des faillites d'entreprises. La contribution à l'emploi via une expansion postérieure à l'entrée est très maigre (Shiferaw et Bedi, 2009, par exemple, le démontrent à l'aide de données sur les entreprises manufacturières éthiopiennes). On observe plutôt un marché segmenté constitué de grandes entreprises déjà en place et de nombreuses petites entreprises en difficulté qui restent petites. Elhiraika et Nkurunziza (2007) constatent qu'aucun pays de leur analyse ne dispose durablement d'une concentration d'entreprises de taille moyenne. Afin de favoriser la création d'emplois, les pouvoirs publics doivent s'attacher à éliminer les barrières qui entravent spécifiquement les petites et microentreprises, et aider ces dernières à devenir productives. Dans le même temps, pour de nombreux jeunes, la création d'un emploi indépendant est la seule solution viable étant donné la rareté des opportunités d'emploi salarié. Les jeunes rencontrent des difficultés qui leur sont propres, et ont besoin d'un soutien spécifique pour développer leur activité.

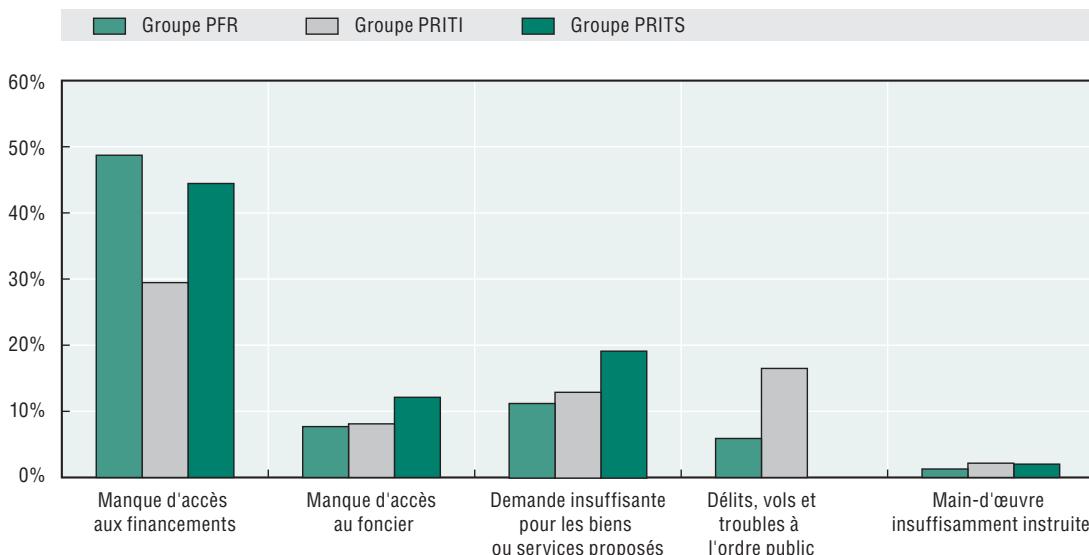
Petites et microentreprises, qui appartiennent, pour une grande partie d'entre elles, au secteur informel, sont essentiellement entravées par le manque d'accès aux financements et au foncier, ainsi que par des niveaux de risques élevés. La figure 6.28 explore les obstacles auxquels se heurtent les entreprises informelles dans un petit échantillon de pays à revenu faible et intermédiaire. Leur activité étant informelle, ces petites et microentreprises n'ont guère de possibilité d'obtenir les financements nécessaires auprès des banques. Une comptabilité élémentaire leur fait souvent défaut et elles ne peuvent présenter aucune sûreté, d'autant que les droits de propriété, en particulier les droits fonciers, sont au mieux ténus. En outre, dans la plupart des pays, les banques sont peu nombreuses. Celles qui existent tirent des profits substantiels de leur clientèle de grandes entreprises en place, et elles sont peu incitées à consentir des crédits aux petites et moyennes entreprises (PME). Bigsten et al. (2003) signalent que la probabilité qu'un prêt demandé soit effectivement accordé est bien plus élevée pour les grandes entreprises que pour les petites. Dans beaucoup de pays sont apparus des établissements de microcrédit, qui proposent leurs services aux microentrepreneurs. Cependant, les PME qui sont trop grosses pour remplir les critères d'éligibilité à un microcrédit sont confrontées à une quasi-absence d'établissements susceptibles de leur octroyer un crédit, et à un système financier souvent entièrement focalisé sur les grandes entreprises¹². Les risques jouent aussi un rôle important dans l'accumulation de capital : même dans les pays d'Afrique de l'Ouest où le capital est rare, il semble que les PME opérant dans des activités risquées surinvestissent au démarrage et ajustent à la baisse leur stock de capital par la suite (Grimm et al., 2011a). Les dispositifs d'épargne et d'assurance pourraient constituer des outils importants pour permettre aux petits entrepreneurs de prendre des risques et d'investir dans la croissance de leur entreprise.

La corruption et la réglementation ne figurent pas parmi les principales préoccupations des petites et microentreprises, mais elles les dissuadent de grossir. Le harcèlement pose problème. Des recherches menées sur des capitales ouest-africaines montrent que, contrairement à ce que l'on croit généralement, les unités de production informelles ne sont pas massivement victimes de corruption de la part de fonctionnaires (Lavallée et Roubaud, 2011). Des enquêtes auprès des entreprises formelles et informelles indiquent que l'exposition à des décisions arbitraires abusives d'instances de réglementation augmente avec la taille et la visibilité de l'entreprise (Gelb et al., 2007a). Les questions de gouvernance préoccupent davantage les grandes entreprises, peut-être en raison de leur visibilité et de la nécessité de faire des paiements informels afin d'alléger le poids de la réglementation. Aterido et Hallward-Driemeier (2010) constatent également que les grandes entreprises passent considérablement plus de temps à traiter avec les représentants de l'État et à gérer les lourdeurs administratives. Même si elles ne sont pas une cible primaire des fonctionnaires corrompus qui exigent des pots-de-vin et des rétributions spéciales pour faciliter les procédures, les microentreprises



informelles sont souvent la cible du harcèlement de certains fonctionnaires. Le cas le plus célèbre en est certainement celui de Mohamed Bouazizi, qui s'est immolé par le feu afin de protester contre la confiscation de ses biens et contre le harcèlement et les humiliations qu'il affirmait avoir subis de la part d'une représentante des forces de l'ordre municipales et de ses collègues. C'est son immolation qui a déclenché la révolution tunisienne.

Figure 6.28. Principaux obstacles rencontrés par les entreprises informelles



Source : Banque Mondiale (2008-10), calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603775>

De plus, les entreprises informelles pâtissent d'une demande limitée, et plus encore à mesure que le pays s'enrichit. La figure 6.28 montre que la pénurie de demande est plus forte pour les entreprises informelles dans les PRITI et les PRITS. À mesure que le niveau de revenu progresse et que la classe moyenne s'étoffe, la demande de produits de meilleure qualité augmente, tandis que celle de produits issus du secteur informel, généralement de moindre qualité et moins prestigieux, recule¹³. C'est peut-être ce qui explique la part relativement faible du secteur informel dans certains PRI.

Bien que le secteur informel soit important pour la création d'emplois et la croissance, les pouvoirs publics doivent s'attacher à renforcer la transition vers le secteur formel. Ils doivent reconnaître l'importance du rôle que joue le secteur informel dans la création d'emplois et instaurer un environnement propice à la croissance de ces entreprises. Toutefois, le secteur informel représente aussi un manque à gagner en termes de recettes fiscales et, par nature, ne se plie pas à la réglementation, même si elle ne lui est pas particulièrement défavorable. L'État a donc tout intérêt à ce que ces entreprises deviennent formelles. Tel est aussi le cas de nombreuses entreprises informelles : 57 % d'entre elles considèrent que passer dans le secteur formel est le moyen d'accéder plus facilement aux financements (enquêtes auprès des entreprises). Malgré tout, les entreprises ont de nombreuses bonnes raisons de rester dans le secteur informel (voir encadré 6.7). Les mesures destinées à renforcer la formalisation doivent donc viser à procurer des incitations et de l'information, et non pas à pénaliser le secteur informel. Jüttig et de Laiglesia (2009) proposent une stratégie qui consiste à la fois à inciter celles qui se trouvent à la limite de l'informalité à passer dans le secteur formel, et à donner à celles qui sont exclues du marché du travail formel les moyens nécessaires pour devenir plus productives et améliorer leur gestion des risques.



Encadré 6.7. Pourquoi la plupart des entreprises d'Afrique sont-elles informelles ?

Contrairement à ce que beaucoup pensent, la raison première pour laquelle tant d'entreprises opèrent dans le secteur informel est le manque d'informations sur ce qui est requis pour s'enregistrer (33 % des entreprises ont choisi cette réponse). Les autres raisons sont les taxes que doivent payer les entreprises formelles (24 %) et le coût élevé de l'enregistrement (20 %).

En cas de fluctuations de la demande, il est plus facile pour une entreprise informelle de s'adapter, puisque la technologie qu'elle utilise est simple et flexible, et qu'elle peut donc éviter certains des coûts associés à la sous-utilisation des capacités. En outre, elle peut sans difficulté faire varier ses effectifs et ainsi économiser sur la masse salariale (Bigsten et Söderbom, 2005).

Les compétences requises pour ces activités s'acquièrent généralement en dehors du circuit d'éducation formel ; en conséquence, les opportunités de formation et l'accès à des réseaux informels représentent un autre avantage : pour de nombreux jeunes travailleurs sans qualifications, travailler dans le secteur informel est le seul moyen d'accumuler de l'expérience ou même de recevoir une formation ou de suivre un apprentissage. Qui plus est, des travailleurs talentueux peuvent avoir de meilleures perspectives d'évolution. Bien que les salaires soient en principe moins élevés dans le secteur informel, des individus présentant certaines caractéristiques peuvent disposer d'un avantage comparatif dans le secteur informel, qui peut se traduire par un salaire supérieur à ce qu'ils pourraient gagner dans le secteur formel.

Source : Jütting et al., 2008.

Les jeunes peuvent bénéficier de programmes spécifiques qui soutiennent leurs activités entrepreneuriales, mais celles-ci doivent être bien ciblées. Le soutien aux jeunes entrepreneurs va de mesures qui accordent aux chômeurs une assistance financière et technique à la création d'entreprise, avec notamment des microcrédits, une formation à l'entrepreneuriat et un parrainage, à des initiatives visant à multiplier leurs possibilités d'expansion. Les programmes favorisant le travail indépendant sont relativement peu onéreux et susceptibles de créer des emplois permanents et à valeur ajoutée, si tant est que les projets soient soigneusement sélectionnés et soutenus, et que les entrepreneurs aient accès au crédit et aux marchés (Puerto, 2007). Sur la base de caractéristiques personnelles et de capacités managériales, Grimm et al. (2011c) identifient un groupe important de « gazelles entravées » (« constrained gazelles ») : des microentrepreneurs qui présentent les mêmes caractéristiques que des entrepreneurs qui réussissent, mais qui opèrent avec très peu de capitaux, car ils sont freinés par les multiples obstacles énumérés plus haut. À partir de données fournies par des entrepreneurs informels installés en milieu urbain en Afrique de l'Ouest au début des années 2000, ils estiment que la part des gazelles entravées est de 27 % parmi les jeunes, contre 49 % pour les adultes. Si l'on suppose que la distribution est analogue dans les autres régions, les programmes d'assistance doivent s'efforcer d'identifier ces 27 % de jeunes entrepreneurs au potentiel prometteur et les aider à surmonter les nombreuses barrières qu'ils peuvent rencontrer en termes d'accès aux financements, de risques et de compétences.

S'ils ne sont pas bien ciblés, les programmes d'assistance risquent d'échouer, voire de nuire, surtout lorsqu'ils accordent des financements. Lorsque les entreprises et les jeunes entrepreneurs ne sont pas sélectionnés avec soin, sur la base de leurs compétences, de leur



motivation et de leur projet, l'octroi de crédits peut être stérile ou même nuisible. De nombreuses petites entreprises s'effondrent lorsqu'elles ont utilisé tout leur crédit (Nkurunziza, 2008), ou simplement ne remboursent pas les sommes dues. En Tunisie, par exemple, seulement 50 % environ des jeunes entrepreneurs remboursent leurs prêts ; les autres ne le peuvent pas, surtout par manque de clients (MDGF, 2009). Au Bénin, le Fonds national de promotion de l'entreprise et de l'emploi des jeunes (FNPEEJ), créé en 2007, encourage l'esprit d'entreprise des jeunes en accordant des crédits pour la création d'entreprises, mais à cause du non-remboursement par un grand nombre de bénéficiaires (jusqu'à 81 %), en septembre 2011, son déficit a dépassé 1.6 milliard XOF (francs CFA BCEAO). Vu le niveau des taux de non-remboursement, les jeunes entrepreneurs finissent par penser que le financement accordé est un cadeau, et non un crédit.

Les programmes visant à soutenir les jeunes doivent être de portée générale. Pour démarrer une entreprise, les jeunes n'ont pas seulement besoin de capitaux : ils doivent aussi savoir comment gérer une entreprise. La formation à l'entrepreneuriat donne aux jeunes les compétences nécessaires pour créer et gérer une entreprise viable susceptible de générer des emplois. Le mentorat et les incubateurs d'entreprises peuvent constituer des outils précieux pour transmettre ces compétences. Pour être efficace, la formation doit combiner (Henry et al., 2005) des compétences techniques, telles que la communication écrite et orale, des compétences de gestion technique et d'organisation, des compétences de management d'entreprise, comme la planification, la prise de décision, le marketing et la comptabilité, et des compétences personnelles indispensables à l'entrepreneuriat, telles que l'autodiscipline, la prise de risque et l'innovation. La section suivante examine plus en détail de quoi les jeunes ont besoin en termes d'éducation et de formation.

Afin de mieux comprendre comment soutenir les jeunes entrepreneurs, il est nécessaire de procéder à une évaluation plus rigoureuse. Malgré certains exemples positifs de programmes efficaces qui offrent un soutien complet aux jeunes entrepreneurs (voir par exemple l'encadré 6.8), on sait mal comment soutenir les jeunes entrepreneurs en Afrique. Dans bien des cas, les activités de formation et surtout les mécanismes de financement ne parviennent pas à créer des emplois durables. En particulier, lorsque des financements sont accordés directement via des organismes publics, le taux d'échec est élevé (CGAP, 2004). Des évaluations rigoureuses sont indispensables si l'on veut identifier ce qui fonctionne ou pas, et développer des programmes reposant sur des données factuelles.



Encadré 6.8. Le Centre Synapse, au Sénégal : un exemple d'approche complète de formation et de financement pour les jeunes entrepreneurs

Un exemple intéressant de programme complet pour les jeunes entrepreneurs se trouve au Sénégal, pays où le coût minimal de création d'une entreprise dans le secteur formel équivaut à 255 % du revenu annuel moyen par habitant. Le Centre Synapse a été créé en 2003 dans le but de surmonter cet obstacle. Il prodigue aux jeunes entrepreneurs potentiels l'expérience, le soutien et les conseils dont ils ont besoin pour fonder et gérer une entreprise florissante, contribuer à la croissance économique globale et créer des emplois. L'une de ses initiatives, le programme Promesse Sénégal, est un programme de formation très intensif pour l'entrepreneuriat des jeunes sur 14 mois, qui combine théorie de l'entrepreneuriat traditionnel et études de cas interactives, expérience pratique, retraites de développement personnel, ainsi que « mentoring » et « consulting » professionnels. Ce soutien englobe la mise à disposition d'incubateurs, avec espaces de bureau, ateliers de formation mensuels, apprentissage par groupe, parrainage et conseil (fournis par des entreprises parmi les plus réputées du Sénégal). Le centre fait également le lien entre les jeunes entrepreneurs et le Fonds national pour l'emploi des jeunes (FNEJ), mis en place par l'État, leur donnant accès à des prêts à faible taux d'intérêt pour leur entreprise. Son objectif est que chaque participant fonde une entreprise prospère, avec toutes les retombées positives qui en découlent pour la société. En 2008, 17 entrepreneurs prometteurs sont sortis diplômés de la première année ; 9 jeunes participants ont fondé leur entreprise, et 35 responsables d'entreprise ont été recrutés pour parrainer de jeunes entrepreneurs. Les 9 jeunes entrepreneurs ont créé, au total, 137 emplois dans leurs entreprises. Le budget annuel de Synapse étant de 80 000 USD, chaque emploi créé n'a coûté que 584 USD. L'expérience Synapse montre que l'amélioration de la confiance en soi obtenue grâce à des initiatives de parrainage permet aux entrepreneurs d'élargir leur vision personnelle grâce à une expérience de leadership qu'ils n'auraient pas pu obtenir autrement.

Sources : CEA-ONU, 2011 ; YEN, 2009.

Éducation et inadéquation des compétences : les jeunes ont besoin d'un enseignement plus complet qui réponde aux besoins du marché du travail

Si l'éducation n'est pas le frein le plus important, elle demeure un problème majeur. Comme on le voit sur la figure 6.23, les experts-pays des PEA estiment que le manque d'éducation et l'inadéquation des compétences sont les principaux obstacles que rencontrent les jeunes sur le marché du travail dans environ la moitié des pays de l'enquête. La figure 6.24 indique que, lorsque l'on demande à des jeunes d'Afrique du Nord pourquoi ils ne trouvent pas d'emploi, la troisième raison la plus fréquemment citée est le manque de formation adéquate.

Un certain nombre de constats se dégagent de l'analyse qui précède concernant l'emploi des jeunes et l'éducation :

- La probabilité d'être salarié plutôt que d'avoir un emploi précaire est nettement plus élevée pour les jeunes plus instruits, et la rémunération est généralement meilleure.
- L'enseignement supérieur est corrélé à un taux de chômage plus fort parmi les jeunes, mais plus faible parmi les adultes.
- Parmi les jeunes ayant suivi un enseignement supérieur, le taux de chômage dépend du diplôme.
- Les jeunes qui ont suivi des études sont davantage susceptibles d'être confrontés au chômage et d'être découragés dans les PRI que dans les PFR.
- Le découragement et le chômage sont plus fréquents chez les jeunes n'ayant pas du tout ou très peu fréquenté l'école. Globalement, les taux NEET sont les plus faibles parmi les jeunes ayant suivi un enseignement tertiaire.



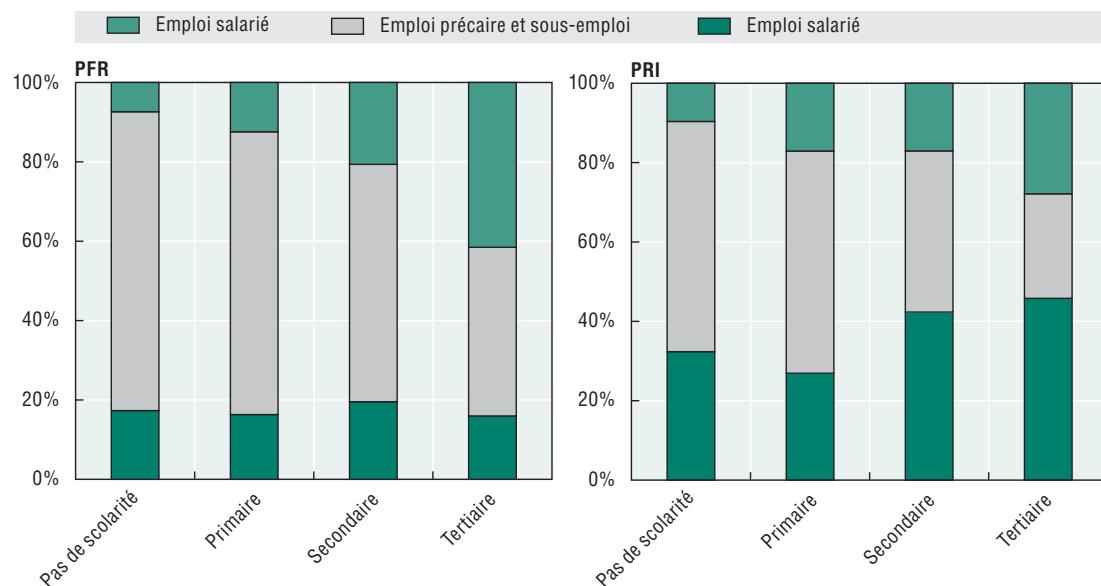
Ces constats laissent à penser que la majeure partie du chômage, et même du découragement, observés chez les jeunes ayant été scolarisés sont essentiellement des phénomènes transitoires, dus au fait que les mieux lotis attendent d'obtenir un poste intéressant. Néanmoins, la durée de cette transition, qui peut prendre des années, et le lien étroit entre la matière étudiée et le taux de chômage, suggèrent un décalage très marqué entre les compétences dont les jeunes disposent lorsqu'ils quittent le système éducatif et celles recherchées sur le marché du travail.

Le taux élevé de vacances de postes en présence d'un chômage massif confirme l'existence d'un décalage entre l'offre et la demande de qualifications, particulièrement substantiel dans les PRI. Bien qu'un grand nombre de jeunes soient au chômage et que l'offre de main-d'œuvre ne cesse de croître, beaucoup d'entreprises en Afrique ont du mal à pourvoir les postes vacants. En Égypte, par exemple, environ 1.5 million de jeunes sont sans emploi (OIT, 2011b), quand, dans le même temps, les entreprises du secteur privé ne parviennent pas à pourvoir 600 000 postes vacants. En Afrique du Sud, la situation est encore plus extrême : on y dénombre 3 millions de jeunes NEET et 600 000 diplômés du supérieur en recherche d'emploi, alors qu'il y a 800 000 postes vacants (The Economist, 2012a). La figure 6.29 montre que le chômage parmi les jeunes issus du supérieur est plus élevé dans les PRI que dans les PFR, ce qui laisse à penser que le décalage entre les qualifications dont disposent les jeunes et ce que le système éducatif a à offrir augmente à mesure que les pays s'enrichissent. Il ressort d'une enquête menée dans neuf pays d'Afrique auprès des agences de recrutement et de travail temporaire pour le présent rapport que ces agences ont plus de mal à trouver des candidats ayant suivi une formation tertiaire qui conviennent en Afrique du Sud et en Tunisie que dans des pays au revenu bien inférieur, comme le Kenya, le Ghana ou même le Niger.

Les décalages ne se limitent pas aux diplômés de l'université : ils touchent aussi fortement les jeunes qui ont suivi un enseignement secondaire. Comme l'illustre la figure 6.29, dans les PFR, le chômage général est plus élevé chez les jeunes ayant reçu un enseignement secondaire que chez ceux qui ont suivi un cursus tertiaire, et il ne lui est que légèrement inférieur dans les PRI. Il apparaît, dans la figure 6.11, que le taux des jeunes NEET est plus élevé parmi les jeunes ayant fait des études secondaires. Étant donné que le chômage général est moins fort parmi les adultes ayant suivi un enseignement secondaire que parmi ceux qui sont allés à l'école primaire ou qui n'ont jamais fréquenté l'école, les décalages semblent constituer un grave problème pour les jeunes qui ont suivi des études secondaires. La figure 6.34, présentée plus bas, montre que, parmi les jeunes sans emploi, ceux qui ont reçu un enseignement secondaire représentent la plus forte proportion de répondants ayant indiqué que la raison pour laquelle ils ne travaillent pas est « ne répond pas aux critères des employeurs ».



Figure 6.29. Emploi et chômage des jeunes par niveau d'éducation et catégorie de revenu des pays

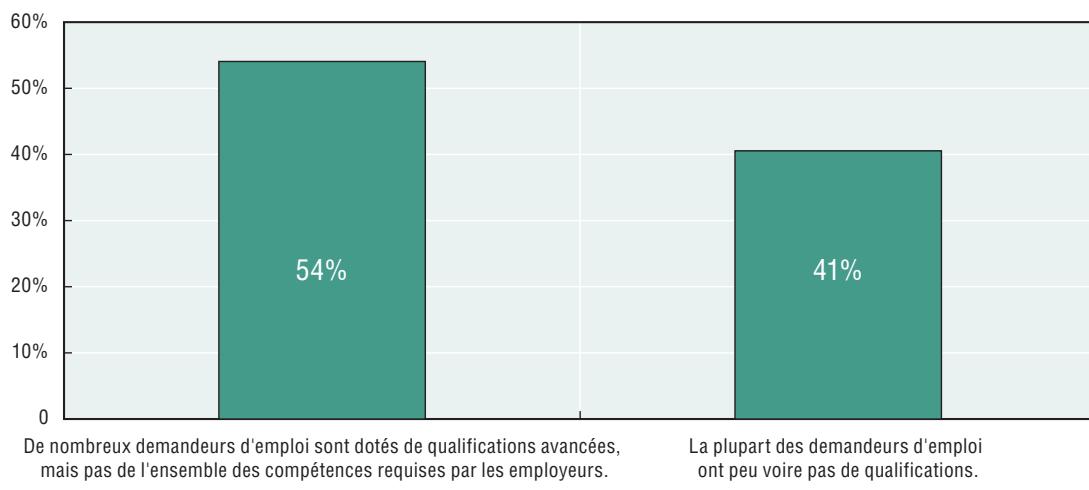


Source : Gallup World Poll (2010), calculs des auteurs. Voir notes des figures (page 184).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603794>

L'absence totale de qualifications pose également problème, mais la question de l'inadéquation des qualifications paraît plus pertinente. Dans une enquête menée auprès d'experts sur 36 pays d'Afrique à propos des principales difficultés rencontrées par les jeunes sur le marché du travail, 54 % estiment que le décalage entre ce que les demandeurs d'emploi ont à offrir et ce que les employeurs recherchent constitue un obstacle majeur. Ils étaient 41 % à identifier un manque général de qualifications parmi les demandeurs d'emploi comme étant un obstacle majeur (figure 6.30). Voir également l'encadré 6.9 sur l'amélioration des niveaux d'instruction en Afrique.

Figure 6.30. Manque de qualifications ou inadéquation des qualifications ?



Note : En pourcentage des entreprises pour lesquelles c'est le principal obstacle.

Source : Enquête auprès des experts-pays des PEA.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603813>



L'inadéquation des qualifications souligne qu'un problème sous-jacent réside dans la médiocre qualité de l'enseignement et le manque de lien entre le système éducatif et les employeurs. Les agences de recrutement et de travail temporaire interrogées estiment que l'enseignement est généralement mal ciblé et qu'il existe de fréquentes disparités entre les profils des candidats et les compétences requises pour un poste donné. Une pénurie de techniciens, de mécaniciens ou d'électriciens coexiste avec une offre pléthorique dans les domaines de l'audit, de la vente et de la communication. Dans l'industrie manufacturière en particulier, le niveau des postes qui restent vacants ne nécessite pas d'avoir suivi des études tertiaires, et leur niveau de salaire ne correspond pas aux attentes des diplômés de l'université. Les employeurs recherchent plutôt les compétences techniques nécessaires à la maintenance des machines et à la supervision des travailleurs non qualifiés. Les systèmes d'enseignement supérieur en Afrique doivent se diversifier afin de répondre à la demande de niveaux de compétences et d'éducation variés. La suite de cette section analyse les décalages à chaque niveau d'instruction par ordre décroissant.

Au niveau supérieur, les jeunes africains sont confrontés à un système universitaire qui s'est toujours focalisé sur l'éducation à destination de l'emploi dans le secteur public, sans se soucier beaucoup des besoins du secteur privé. Souvent, pour pouvoir entrer dans la fonction publique, il est indispensable d'avoir un diplôme d'enseignement tertiaire, mais le type spécifique de qualifications n'importe guère. Parallèlement, l'enseignement tertiaire dans les domaines techniques tend à être nettement plus onéreux que dans les sciences sociales, si bien que les établissements d'enseignement publics sont plus réticents à procéder à l'expansion de ces pôles. Des prestataires privés pourraient combler cette lacune, les pouvoirs publics conservant la responsabilité du contrôle qualité et de la surveillance.

En conséquence, l'enseignement fourni par les universités africaines ne répond pas aux besoins du continent. Comme l'a montré l'analyse précédente des jeunes NEET, les taux de chômage varient selon la matière étudiée. Les diplômés de domaines techniques, comme l'ingénierie ou les technologies de l'information (TI), peinent beaucoup moins à trouver un emploi que ceux issus de filières littéraires ou des sciences sociales. Or, les effectifs sont bien plus importants et le nombre de diplômés bien plus grand dans ces dernières (tableau 6.3), d'où un taux de chômage nettement supérieur. D'après les agences africaines de recrutement et de travail temporaire, les secteurs où il est le plus difficile de trouver des candidats dotés d'une formation supérieure sont ceux requérant des qualifications techniques spécifiques, telles que les industries extractives, la logistique, la chimie et l'industrie pharmaceutique, les activités manufacturières en général et l'agro-alimentaire (résultats d'une enquête pour les PEA). Étant donné l'avantage comparatif dont dispose l'Afrique en matière d'agriculture et son immense potentiel pour le commerce international de produits agricoles transformés, le faible nombre de diplômés dans l'agriculture est tout à fait frappant. Avec seulement 2 % des étudiants qui ont choisi de se spécialiser dans l'agriculture, cette discipline occupe le même rang parmi les diplômés d'Afrique et d'Europe, bien que l'agriculture contribue à hauteur de 13 % au PIB en Afrique, contre 1.4 % en Europe (chiffres pour 2010, Banque mondiale, 2011c). D'après une grande société de recrutement active dans de nombreux pays d'Afrique, l'agro-alimentaire est l'un des rares secteurs pour lesquels il est quasiment impossible de trouver des candidats pour des postes de management de haut niveau. Compte tenu de l'importance des industries extractives dans de nombreux pays africains, la pénurie de diplômés disponibles pour travailler dans ce secteur est tout aussi frappante.

Toutefois, certaines filières éducatives ont de bons résultats. La banque, l'éducation, le commerce et les technologies de l'information et des communications (TIC) sont les domaines dans lesquels on a le moins de problèmes à trouver des candidats. Les secteurs de la banque et des TIC, en particulier, affichent une croissance rapide, ce qui suggère que l'enseignement supérieur répond bien aux besoins du secteur dans ces domaines.



Tableau 6.3. Quelles filières choisissent les étudiants ? Proportion des diplômes universitaires par discipline, en Afrique et dans le monde (2008-10)

	Éducation, matières littéraires et arts	Sciences sociales, commerce et droit	Science	Ingénierie, production manufacturière et BTP	Agriculture	Sanitaire et social	Services	Autres
Afrique subsaharienne	26%	44%	12% (3% ICT)	4%	2%	5%	0%	7%
Afrique du Nord	22%	51%	8% (1% ICT)	10%	1%	6%	1%	1%
Asie	23%	30%	6%	20%	4%	9%	4%	4%
Amérique latine	23%	38%	7%	9%	2%	13%	3%	5%
OCDE	25%	37%	10% (3% ICT)	11%	2%	11%	4%	1%

Source : Données PEA, Unesco.

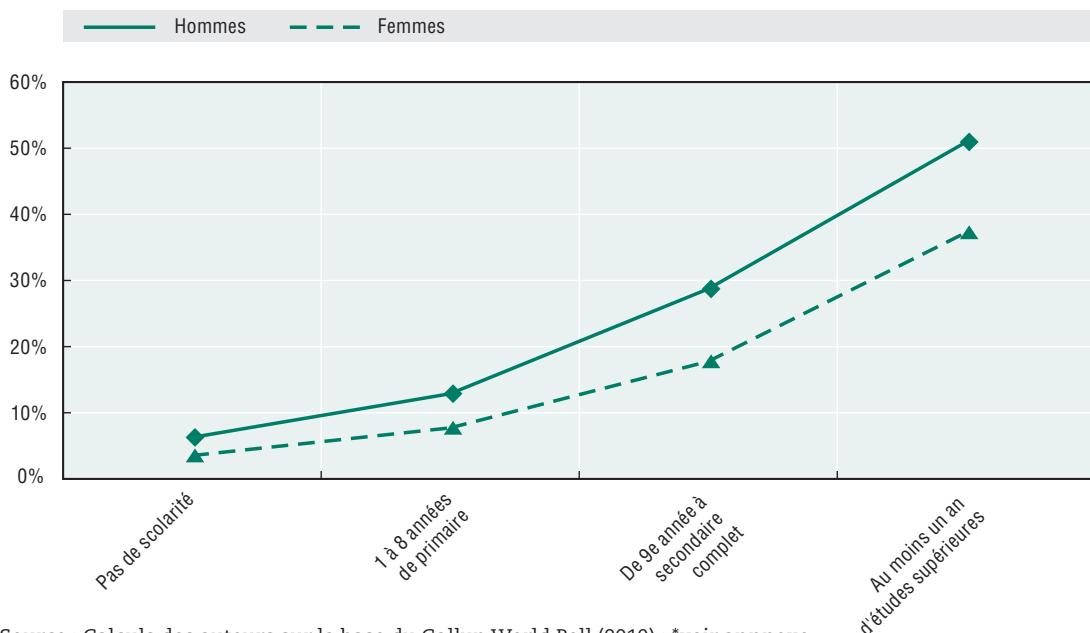
Cherchant à réduire le déficit de compétences et donc à ajuster l'offre que proposent les diplômés de l'enseignement supérieur, certains pays ont décidé de réformer les programmes d'enseignement. En 2008, le gouvernement éthiopien a introduit une mesure destinée à réorienter les universités du pays vers les filières scientifiques et technologiques, au détriment des sciences humaines et de la littérature (70/30). Le choix de cette stratégie repose sur le fait que l'on estime que les diplômés en médecine, ingénierie et technologie en général bénéficient de meilleures opportunités d'emploi dans le pays et à l'étranger que les diplômés en sciences sociales et, dans une certaine mesure, en sciences naturelles (CEA-ONU, 2011).

Lorsqu'elles dispensent leur enseignement, les universités ne doivent pas perdre de vue le marché du travail africain, améliorant l'éducation dans les domaines techniques et l'agriculture, en veillant à une meilleure qualité. Cette approche englobe également une meilleure orientation des étudiants, de sorte qu'ils se dirigent vers l'emploi dans le secteur privé et qu'ils se détournent des sujets traditionnellement prisés pour entrer dans la fonction publique, à savoir les arts, les sciences humaines/la littérature et les sciences sociales.

En deçà du niveau tertiaire, il faut s'attacher à renforcer le cycle secondaire. Le rendement de l'éducation primaire est faible. Longtemps, les universitaires ont pensé que les rendements de l'éducation étaient linéaires, c'est-à-dire qu'ils augmentaient régulièrement avec chaque année d'école supplémentaire (voir, par exemple, Psacharopoulos et Patrinos, 2002). Toutefois, des données plus récentes (voir Kuépié et al., 2009, pour des résultats sur les zones urbaines d'Afrique de l'Ouest ; Dias et Posel, 2007 pour l'Afrique du Sud ; et Teal, 2011, pour un examen des données sur l'Afrique) semblent indiquer que les rendements ne progressent pas de manière uniforme sur l'ensemble des années d'enseignement, mais qu'ils sont liés au niveau d'études atteint. La figure 6.31 montre que la probabilité d'être salarié augmente fortement lorsque l'on a suivi des études secondaires (d'après les données du Sondage mondial de Gallup; voir également l'annexe 2). En ce qui concerne la probabilité de gagner un revenu plus élevé, les enquêtes auprès des ménages concluent de même (BAfD, 2012). En termes d'opportunités sur le marché du travail, il ne fait guère de différence d'être allé à l'école primaire ou de ne pas avoir été scolarisé du tout. En d'autres termes, les rendements de l'éducation sont positifs et fortement convexes. Par conséquent, Teal (2011) observe que, si la fonction des revenus est convexe, autrement dit si le rendement marginal de l'éducation est le plus faible pour les individus les moins instruits, donner la priorité à l'investissement dans l'enseignement primaire aura sans doute peu d'effet sur les revenus, tant que les personnes concernées par les réformes n'accéderont pas à des niveaux d'enseignement plus élevés. Le fait que tant d'enfants et de jeunes adultes ne passent pas de l'école primaire au secondaire (encadré 6.9) malgré la forte convexité des rendements de l'éducation indique qu'il existe de sérieux obstacles, comme des coûts élevés ou la mauvaise qualité des écoles primaires, qui ne préparent pas correctement à l'enseignement secondaire.



Figure 6.31. Probabilité prédictive* d'être salarié
(pour chaque niveau d'éducation)



Source : Calculs des auteurs sur la base du Gallup World Poll (2010) ; *voir annexe.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603832>

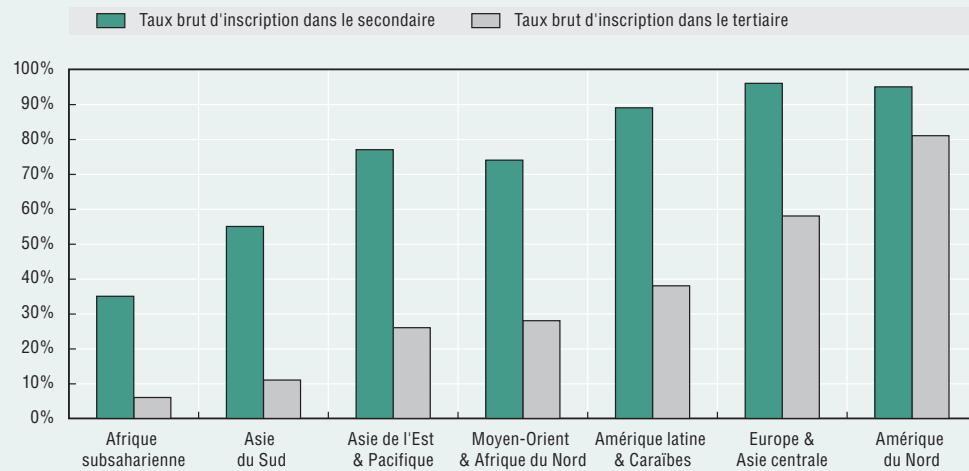
Dans les PRI, en particulier, l'évolution des structures économiques exerce des pressions grandissantes sur les systèmes éducatifs pour qu'ils aillent au-delà de l'enseignement primaire. L'Afrique du Sud en est un bon exemple. En l'absence d'un vaste secteur manufacturier ou agro-alimentaire qui fait appel à des travailleurs peu qualifiés comme en possèdent la plupart des pays d'Afrique, en Afrique du Sud, l'enseignement secondaire est souvent la condition indispensable pour trouver un emploi salarié dans le secteur formel. Le développement économique de l'Afrique du Sud après l'apartheid s'explique essentiellement par des changements technologiques à forte intensité capitaliste dans les méthodes de production et par une transition des activités manufacturières faisant appel à une main-d'œuvre peu qualifiée, qui avaient auparavant occupé de vastes pans de la population active, vers des services nécessitant des qualifications (banque, télécommunications). Cette évolution a conduit à une augmentation de la demande de main-d'œuvre qualifiée, au détriment de la main-d'œuvre non qualifiée¹⁴ (Bhorat et Hodge, 1999 ; Dias et Posel, 2007 ; Banerjee et al., 2008 ; Fourie, 2011 ; Rodrik, 2006). Rodrik observe que l'évolution structurelle suivant laquelle l'économie s'écarte de ses activités qui utilisaient le plus la main-d'œuvre peu qualifiée, et les décalages qui en découlent entre l'offre et la demande de qualifications expliquent largement la concentration du chômage au sein de la population jeune, non qualifiée et noire. Compte tenu de ces évolutions spectaculaires et d'une avancée de l'économie vers un équilibre où sont demandées des compétences plus pointues, la seule chance pour les jeunes sud-africains réside dans un effort concerté en faveur d'investissements pour l'amélioration de l'enseignement. L'Afrique progresse sur le plan de la fourniture d'enseignement, mais de graves déficits de qualité subsistent.



Encadré 6.9. Les niveaux d'éducation en Afrique et dans le monde

Les jeunes en Afrique, et en Afrique subsaharienne en particulier, sont globalement très peu instruits par rapport aux autres régions du monde. En Afrique subsaharienne, le taux brut d'inscription est de 35 % au niveau secondaire, et d'à peine 6 % dans le tertiaire (voir Figure ci-dessous). Bien que ces taux soient très faibles par rapport à d'autres régions, ils témoignent d'une croissance rapide au cours des dernières décennies. Sur la base des tendances actuelles, 59 % des 20-24 ans auront suivi un enseignement secondaire en 2030, contre 42 % aujourd'hui. Compte tenu de la forte croissance démographique de l'Afrique, on devrait donc dénombrer, en 2030, 137 millions de 20-24 ans ayant suivi un cursus secondaire, et 12 millions avec un bagage tertiaire. Malgré cette vigoureuse expansion, la qualité de l'éducation demeure largement déficiente. Dix-sept pays, dont le Mali, le Niger, l'Éthiopie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Nigeria et l'Angola, affichent des taux d'alphabétisation inférieurs à 75 % (Banque mondiale, 2012b). La hausse du nombre de diplômés du supérieur se fait souvent aux dépens de la qualité de l'enseignement, puisque les dépenses par étudiant diminuent dans toute l'Afrique. En dix ans (1999 à 2009), le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur dans les pays d'Afrique subsaharienne à faible revenu a quasiment triplé (passant de 1.6 million à 4.9 millions). Ce chiffre devrait atteindre 9.6 millions en 2020.

Taux d'inscription dans l'enseignement secondaire et tertiaire, par région



Source : Calculs des auteurs, d'après les Indicateurs du développement dans le monde 2011.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605884>

Si l'on veut réduire l'inadéquation des qualifications, il faut non seulement améliorer la quantité, mais aussi la qualité et la pertinence de l'enseignement. L'analyse précédente a montré que le chômage général est particulièrement élevé pour ceux qui ont fait des études secondaires, ce qui suggère une profonde inadéquation des qualifications. Depuis longtemps, en Afrique, la majeure partie de l'enseignement secondaire répond à l'idéal consistant à munir les élèves du bagage nécessaire pour suivre un enseignement universitaire ou avoir un emploi de bureau dans le secteur formel (et urbain). Pourtant, comme l'ont montré les sections précédentes, seule une petite minorité de jeunes accèdent à l'une ou l'autre de ces options. En outre, beaucoup d'employeurs recherchent un éventail de compétences plus pratique et appliquée que celui fourni par la plupart des écoles, en particulier des qualités comportementales et interpersonnelles, ainsi qu'une connaissance de base de concepts utiles pour l'activité professionnelle.



Le développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP) a le potentiel de doter les jeunes de compétences plus pratiques, ce qui leur donnera de meilleures chances sur le marché du travail. Ces compétences peuvent être acquises dans des établissements structurés et spécialisés, ou par l'expérience pratique en cours d'emploi, ou encore par les deux, via une formation dite « en alternance ». Examinant les programmes de formation dans 90 pays, Fares et Puerto (2009) constatent que les programmes qui combinent formation sur poste et en classe confèrent un ensemble de compétences comportementales et de compétences techniques ou administratives susceptible d'avoir des répercussions significatives sur l'emploi et les revenus des participants à ces programmes. La formation en alternance (stage en entreprise de longue durée ou apprentissage, par exemple) permet aux jeunes de mettre en pratique, dans des environnements réels, la théorie apprise en classe, et ainsi de développer des compétences professionnelles, comme la gestion du temps et le professionnalisme, et d'acquérir une expérience pratique (Angel-Urdinola et al., 2010). D'après notre analyse des enquêtes sur la population active et auprès des ménages, le rendement marginal est plus élevé pour la formation professionnelle que pour l'enseignement secondaire général dans cinq pays sur huit (annexe 2). Kuépié et al. (2009) constatent que le rendement de l'enseignement professionnel est supérieur à celui de l'enseignement secondaire général dans les zones urbaines d'Afrique de l'Ouest.

Toutefois, le DCTP proposé par l'État n'est pas assez considéré et manque de pertinence. Le DCTP représente moins de 5 % de la formation chez les jeunes africains (PEA, 2008). Lorsqu'ils existent, les systèmes de DCTP pâtissent d'une pénurie de personnel qualifié, d'un équipement obsolète, de l'inadaptation des programmes et de liens ténus avec le marché du travail.

On observe, à la place, une prédominance de l'apprentissage dans le secteur informel. Ainsi, au Sénégal, quelque 400 000 jeunes sont en apprentissage chaque année, alors que l'on ne dénombre qu'environ 7 000 diplômés des centres formels de formation professionnelle ; au Ghana, jusqu'à 80 % du développement des compétences passent par le système d'apprentissage (PEA, 2008). Dans le secteur informel urbain en Afrique de l'Ouest, l'apprentissage dans de petites entreprises et la formation en cours d'emploi représente plus de 90 % de la formation des jeunes travailleurs (Nordman et Pasquier-Doumer, 2011). Le secteur informel est également un gros bénéficiaire de la formation de compétences. Comme l'indiquent Kuépié et al. (2009), c'est dans ce secteur que le rendement de la formation professionnelle est le plus élevé, ce qui souligne l'importance des compétences pratiques dans ce secteur.

Étant donné l'importance du secteur informel, les systèmes de DCTP doivent s'adapter à ses besoins en termes de compétences et de structure des cours, surtout en zone rurale. Les marchés du travail africains étant très largement informels, la formation professionnelle doit mettre l'accent sur les qualifications des travailleurs dans ce secteur. Cependant, le DCTP tel qu'il est dispensé dans le secteur public est souvent inadéquat, car les cours sont rigides, et il présente un biais en faveur des emplois de bureau salariés en zone urbaine (Adams, 2008). Un DCTP qui ne répond pas aux besoins constitue un problème particulièrement épiqueux pour les zones rurales, où cette forme d'enseignement pourrait avoir un impact significatif sur la vie de la population pauvre, en améliorant leur productivité et leurs compétences agricoles. Les recherches menées en Tanzanie en 2011 ont montré que, sur 23 centres de formation professionnelle en zone rurale directement gérés et financés par la régie de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (*Vocational Education and Training Authority*), seulement trois proposaient une formation en rapport avec le secteur agricole. Dans la plupart des pays d'Afrique, la situation est encore plus extrême, comme au Malawi, où aucun centre de formation professionnelle ne propose de formation agricole (Dalla Valle, 2012). Selon un récent rapport de la Banque mondiale, des problèmes analogues se posent en Ouganda, où la formation professionnelle mise en place par l'État ne concerne pas les jeunes



dans l'économie rurale non agricole, parce qu'elle est trop axée sur la formation formelle post-secondaire, proposant des cours sur des cycles longs, auxquels ne peuvent assister ceux qui travaillent dans des entreprises informelles sans perdre leur source de revenus (Bakiene et al., 2012).

Au lieu d'exclure le secteur informel de la formation, les pouvoirs publics devraient améliorer l'identification des demandeurs d'emplois en instaurant des systèmes de certification des compétences qui attestent des compétences et facilitent donc la reconnaissance et la comparaison sur le marché du travail, réduisant ainsi l'asymétrie de l'information entre demandeurs d'emploi et employeurs (PEA, 2008 ; Banque mondiale, 2010). La certification et la reconnaissance des acquis permettent de constituer un historique de l'expérience, qui simplifiera l'accès à de meilleures opportunités d'emploi dans le secteur formel. Le Bénin, par exemple, a créé le « certificat de qualification professionnelle » (CQP), un diplôme attestant d'une qualification professionnelle dispensée par un système d'apprentissage traditionnel réformé, ainsi qu'un « certificat de qualification au métier » (CQM), un diplôme de fin d'apprentissage attestant des compétences acquises tout au long de l'apprentissage informel. Il a aussi mis en place un mécanisme consultatif impliquant la Fédération nationale des artisans du Bénin (Fenab), les associations locales d'artisans et les ministères concernés en vue de piloter le processus (PEA, 2008).

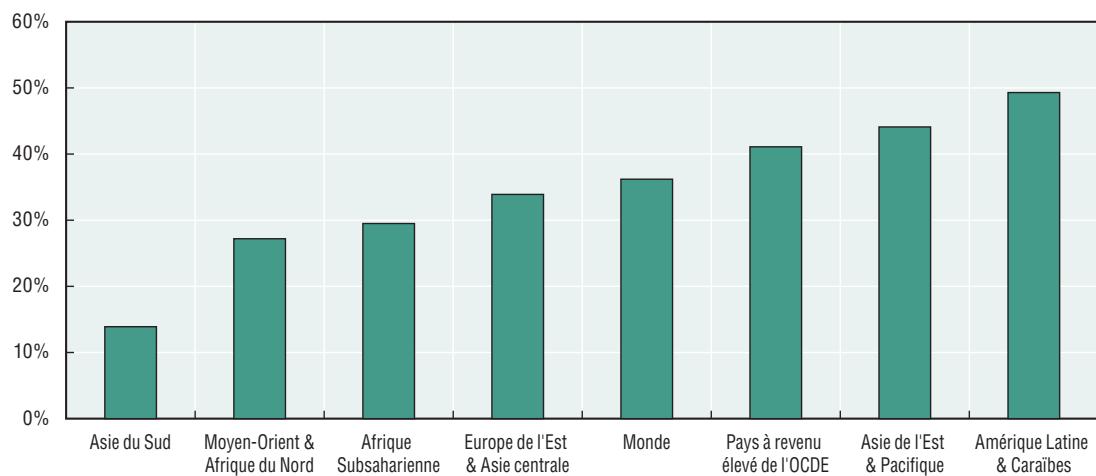
Pour être efficaces, les systèmes de DCTP doivent comprendre clairement l'effet recherché, et se concentrer sur les secteurs disposant de perspectives d'emplois prometteuses. Dans de nombreux pays d'Afrique, les responsabilités concernant le DCTP sont réparties sur un vaste éventail de ministères et d'agences, et le DCTP n'est pas intégré au système éducatif général. En Égypte, par exemple, les centres de DCTP sont sous la tutelle d'un total de 22 ministères et agences, en fonction du domaine de spécialisation du centre (PEA, 2008, note sur l'Égypte). De plus, deux ministères sont en charge des questions relatives à l'éducation, à savoir le ministère de l'Éducation et celui de l'Enseignement supérieur, et ils participent également à la définition de cadres et de mesures spécifiques pour le DCTP. Reconnaissant qu'une certaine cohérence est nécessaire, un Conseil suprême pour le développement des ressources humaines a été mis en place en 2000. Toutefois, la cohérence n'est pas encore acquise. Des systèmes efficaces de DCTP doivent apporter à l'économie les compétences dont elle a besoin. En Afrique du Sud, les régies du secteur éducatif de la formation (SETA – Sector Education Training Authorities), instaurées par la loi de 1998 sur le développement national, visent à définir les besoins de l'industrie et les déficits de compétences sur le marché de l'emploi, au regard des objectifs de la stratégie nationale de développement des compétences (NSDS). Toutes les initiatives de formation respectent l'approche par compétences et sont donc fonction des besoins spécifiques du marché du travail (PEA, 2008).

Les pays d'Afrique doivent renforcer les partenariats avec le secteur privé à tous les niveaux d'éducation. L'édition 2008 des PEA a montré qu'une intervention plus poussée des employeurs dans la prestation d'une formation en cours d'emploi est susceptible d'augmenter significativement l'utilité ainsi que la rentabilité des systèmes de formation. Une coordination étroite avec le secteur privé permet aux systèmes de DCTP de former aux compétences requises sur le marché du travail. Les partenariats avec les secteurs industriels permettent de définir avec précision les qualifications demandées dans chaque filière, et la teneur des normes professionnelles pertinentes. En outre, les programmes proposés par le secteur privé, comme les formations en cours d'emploi ou les stages de longue durée, permettent aussi bien aux entreprises qu'aux travailleurs d'obtenir des informations sur l'autre face du marché, et d'éliminer certains biais liés à l'asymétrie de l'information, comme, du côté des employeurs, la non-identification de la qualité des travailleurs, et, du point de vue des travailleurs, la méconnaissance du type de compétences requises (Attanasio et al., 2009).



S'agissant de la proportion d'entreprises qui offrent une formation à leurs employés, l'Afrique est à la traîne sur d'autres régions du monde. La figure 6.32 indique que moins d'un tiers des entreprises formelles d'Afrique subsaharienne et de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) proposent des programmes de formation à leurs salariés permanents. Bien que cette analyse ne se limite pas aux jeunes, elle montre que les entreprises pourraient être davantage associées à la formation et à l'enseignement. Les entreprises aussi bien que l'État doivent s'efforcer de coopérer plus étroitement et renforcer la participation des entreprises dans l'éducation des jeunes. L'encadré 6.10 présente un exemple fructueux de formation dispensée à des jeunes par une grande multinationale en Afrique.

Figure 6.32. Entreprises proposant une formation, en Afrique et dans le monde



Note : En pourcentage du total.

Source : Banque Mondiale (2006-10).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603851>

Encadré 6.10. Cisco Networking Academy, un exemple concluant de participation du secteur privé à l'enseignement et à la formation

L'initiative pour les pays les moins avancés (PMA) lancée par Cisco, société de technologies de l'information (TI) basée aux États-Unis, ultérieurement reproduite par la Cisco Networking Academy, constitue un bon exemple de partenariat entre plusieurs organisations, dont les Nations Unies. Cisco a décidé de mettre en place une formation aux compétences en TI et un apprentissage reposant sur Internet, dans la moitié des 50 pays les moins avancés, dont 11 pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo). En 2008, plus de 9 200 étudiants de 25 à 34 ans y avaient participé sur l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest (YEN-WA, 2008). Une enquête sur l'initiative pour les PMA menée dans six pays a montré que les deux tiers des répondants avaient trouvé un emploi dans les TI à l'issue du programme, et que 10 % avaient lancé leur propre activité. Actuellement, 31 % des étudiants diplômés de ces cours sont des femmes, soit davantage que les 30 % visés

Source : OCDE, 2009.



Information sur le marché du travail et placement : un problème pour les jeunes défavorisés car la plupart des services publics sont inefficaces

L'absence d'information circulant entre les demandeurs d'emploi et les employeurs qui embauchent peut nuire à l'efficacité de la recherche, surtout pour les jeunes des milieux défavorisés. La figure 6.23 montre que 46 % des experts pays des PEA considèrent que l'absence de flux d'information sur les marchés du travail constitue un obstacle majeur pour les jeunes demandeurs d'emploi. La figure 6.34 dans la section suivante indique que cette carence pose surtout problème aux jeunes pas ou peu instruits. Il sera en effet plus probable que ces derniers ne sachent pas où aller, et aient donc besoin de davantage d'aide dans leurs démarches. Cette situation entrave le fonctionnement des systèmes de recherche d'emploi : les données concernant l'Europe révèlent que l'aide à la recherche d'emploi est plus efficace pour les individus qui sont suffisamment instruits et qui ont de meilleures perspectives sur le marché du travail, et moins pour les personnes défavorisées (Kluve, 2006).

Les jeunes eux-mêmes ne considèrent pas que ne pas savoir où aller pour chercher un emploi constitue un problème majeur. En Afrique du Nord, les jeunes ne semblent pas estimer que la méconnaissance des opportunités professionnelles constitue un frein important. Dans le classement de la figure 6.24, cet aspect arrive derrière de nombreux autres problèmes qui sont jugés plus handicapants par les jeunes demandeurs d'emploi. Dans nombre de pays, c'est essentiellement grâce aux méthodes de placement informelles, le plus souvent via la famille et les amis, que les jeunes trouvent du travail. En Algérie, par exemple, 41 % des personnes interrogées estiment que l'accès à l'emploi est conditionné par les relations personnelles ou familiales (note-pays de l'Algérie dans les PEA 2012).

De nombreux pays investissent dans des systèmes d'information sur l'emploi, mais avec une efficacité discutable. Dans l'échantillon étudié, 23 pays proposent aux demandeurs d'emploi la possibilité de s'inscrire auprès d'un service public de l'emploi, mais dans seulement sept d'entre eux, ces services touchent plus de 50 % des jeunes demandeurs d'emploi (tableau 6.4). Les agences publiques ne sont en général pas très efficaces dans l'aide à la recherche d'emploi des jeunes : en Algérie, l'ANEM (Agence nationale de l'emploi) ne parvient à trouver un emploi que pour environ 11 % des inscrits et au Maroc, l'Anapac (Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences) ne place qu'environ 9 % de ses adhérents (Barbier, 2006 ; Achy, 2010 ; Commission européenne, 2010). Dans les économies avancées, ces systèmes fonctionnent généralement en relation avec le régime d'indemnisation du chômage. En l'absence de lien avec le versement des prestations, lien qui n'existe que dans trois pays de l'échantillon, il est difficile d'obtenir une large participation à tout système d'information public.

Les agences privées sont souvent plus efficaces que les agences publiques, mais ne travaillent qu'avec le secteur formel urbain, car elles sont davantage attentives aux besoins des employeurs et délivrent leurs services sur des segments plus restreints et ciblés du marché du travail. Cependant, elles se concentrent en général sur les chômeurs les plus faciles à placer et sur les zones métropolitaines, en délaissant les autres régions du pays (Angel-Urdinola *et al.*, 2010). Dans cet échantillon, seul un pays affiche plus de 50 % des jeunes demandeurs inscrits à un service pour l'emploi.



Tableau 6.4. Les systèmes d'information sur l'emploi dans les pays d'Afrique

Nombre de pays	Inscription à un service public de l'emploi et perception d'une prestation chômage	Inscription à un service public de l'emploi (sans prestation)	Aide à la recherche d'emploi auprès d'une agence pour l'emploi privée	Aide à l'entrée dans le monde du travail reçue dans les établissements d'enseignement supérieur via des programmes conjoints avec le secteur privé
Ce service n'existe pas	31	10	12	9
Moins de 25 % des jeunes demandeurs d'emploi	1	11	21	23
Entre 25 et 50 % des jeunes demandeurs d'emploi	0	5	2	1
Plus de 50 % des jeunes demandeurs d'emploi	2	7	1	1

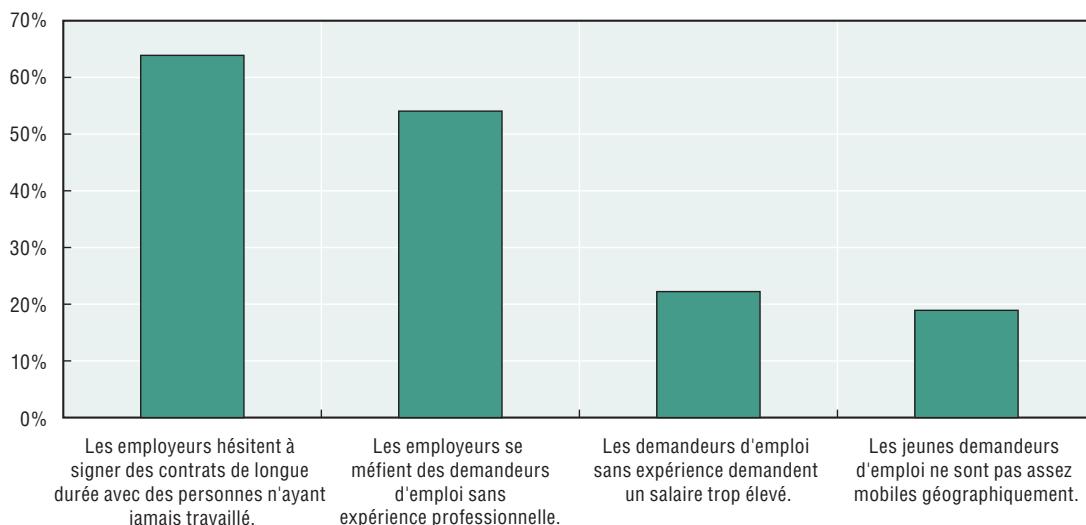
Source : PEA sondage des pays; 37 pays.

Attitudes et attentes des employeurs et des jeunes : il faut inciter les employeurs à embaucher des jeunes à la recherche de leur premier emploi et aider les jeunes à revoir leurs attentes

Les attitudes et les attentes jouent un rôle important dans le processus de recherche d'emploi. Les jeunes qui espèrent trouver un emploi à vie dans la fonction publique passeront beaucoup de temps à chercher un tel emploi, même si leurs chances d'en obtenir un sont très maigres. De leur côté, les employeurs refusent les personnes à la recherche de leur premier emploi et préfèrent des candidats qui ont fait leurs preuves.

Une enquête auprès des experts pays montre que les réticences des employeurs lorsqu'il s'agit d'embaucher un jeune constituent des obstacles importants pour les jeunes dans de nombreux pays d'Afrique (figure 6.33). Partout, les employeurs préféreront un candidat qui a de l'expérience. Dans les pays où le système éducatif est globalement médiocre, en particulier, les demandeurs d'emploi sans expérience possèdent habituellement peu de compétences pertinentes, ce qui constraint les employeurs à investir dans la formation. En privilégiant les jeunes qui ont déjà de l'expérience, les éventuels employeurs peuvent tirer parti de la formation que ces demandeurs d'emploi ont reçue ailleurs. L'expérience peut également témoigner de l'employabilité d'une jeune personne. Étant donné le grand nombre de jeunes au chômage en Afrique, il est facile pour les employeurs de rejeter ceux qui n'ont aucune expérience, car ils savent que beaucoup d'autres demandeurs d'emploi plus expérimentés seront disponibles. Tant que ce vivier de jeunes chômeurs ne décroîtra pas, les employeurs essaieront de profiter de cette possibilité de choisir et donneront la préférence à ceux qui ont déjà reçu une formation ailleurs.

Figure 6.33. Les attentes des employeurs font obstacle à l'entrée des jeunes sur le marché du travail



Source : Enquête auprès des experts pays des PEA 2012; 37 pays.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603870>



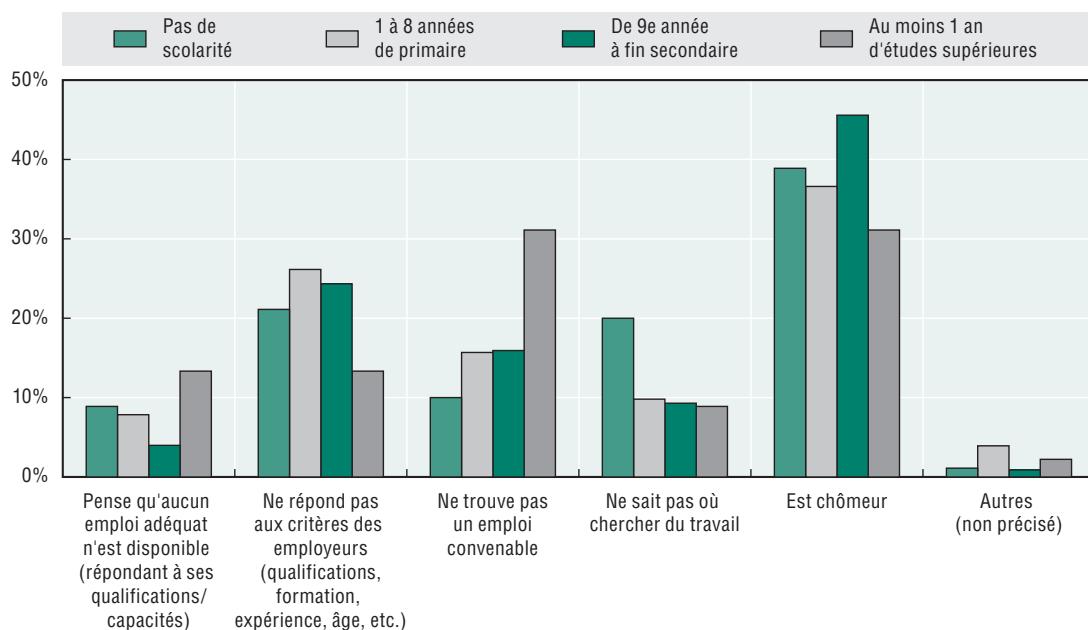
Il faut donc inciter les employeurs à donner leur chance aux jeunes demandeurs d'emploi. Mais ces incitations doivent être conçues judicieusement si l'on veut éviter les effets indésirables et l'éviction des travailleurs en place. Les apprentis et les stagiaires prennent du temps et coûtent de l'argent aux employeurs, qui doivent être indemnisés d'une manière ou d'une autre. Dans certains pays, on propose des incitations directes ou indirectes aux entreprises qui embauchent des jeunes : les employeurs reçoivent des aides qui couvrent tout ou partie de la rémunération des jeunes travailleurs, ainsi que d'autres avantages financiers tels que des exonérations de cotisations sociales ou des allègements de charges salariales. Grâce à ce type de programmes, les employeurs peuvent combler l'écart entre la faible productivité présumée des jeunes travailleurs sans expérience et les salaires réels. Cependant, les subventions pour les salaires ou la formation produisent des effets indésirables qui peuvent limiter leurs effets positifs nets sur l'emploi à court terme (Calmfors, 1994). On peut citer parmi ces effets une perte sèche (une subvention est versée pour un chômeur qui aurait aussi été embauché en l'absence d'un tel programme), des effets de substitution (les emplois créés pour la catégorie ciblée remplacent les emplois des autres catégories de personnes) et des effets d'éviction (l'emploi recule sur d'autres segments du marché). Ces subventions risquent aussi de stigmatiser certains participants : si le ciblage s'opère sur des critères sociodémographiques, il se peut que les employeurs perçoivent négativement la catégorie ciblée, ce qui limite l'impact du programme (National Treasury, Afrique du Sud, 2011).

Compte tenu de la taille restreinte du secteur formel, il faut également cibler les entreprises informelles. Selon Charmes (2012), les entreprises informelles peuvent même présenter des avantages pour les jeunes en leur apportant un environnement d'apprentissage plus riche. En effet, ces entreprises n'ont en général pas beaucoup de personnel et les jeunes stagiaires ou les apprentis seront donc exposés à un éventail beaucoup plus large d'activités. Cependant, les incitations fiscales sont inopérantes dans le cas des entreprises informelles, qui ne paient habituellement ni impôts ni taxes. Il faut donc imaginer d'autres solutions.

De nombreux jeunes Africains ont des attentes irréalistes étant donné la situation sur le marché du travail. Les jeunes ayant fait des études supérieures, en particulier, refusent souvent des emplois qui ne correspondent pas à leur profil et qui offrent une rémunération et une sécurité bien en deçà de ce qu'ils attendent. La figure 6.34 montre que 25 % des jeunes chômeurs ou découragés ayant fait au moins un an d'études supérieures déclarent ne pas parvenir à trouver un travail adapté à leurs compétences et à leurs capacités. Pour les jeunes qui n'ont pas fait d'études, cette proportion n'est que de 8 %. Dans le même ordre d'idées, De Vreyer et Roubaud (2012) observent qu'au début des années 2000 en Afrique de l'Ouest, 82 % des emplois créés l'ont été dans le secteur informel, mais que seulement 48 % des jeunes souhaitaient un emploi dans le secteur informel. Le secteur public, qui n'a créé quasiment aucun emploi dans les deux années qui ont précédé l'enquête (moins de 4 % des nouveaux emplois), restait la cible de 27 % des jeunes.



Figure 6.34. Raisons avancées par les jeunes pour justifier qu'ils ne travaillent pas



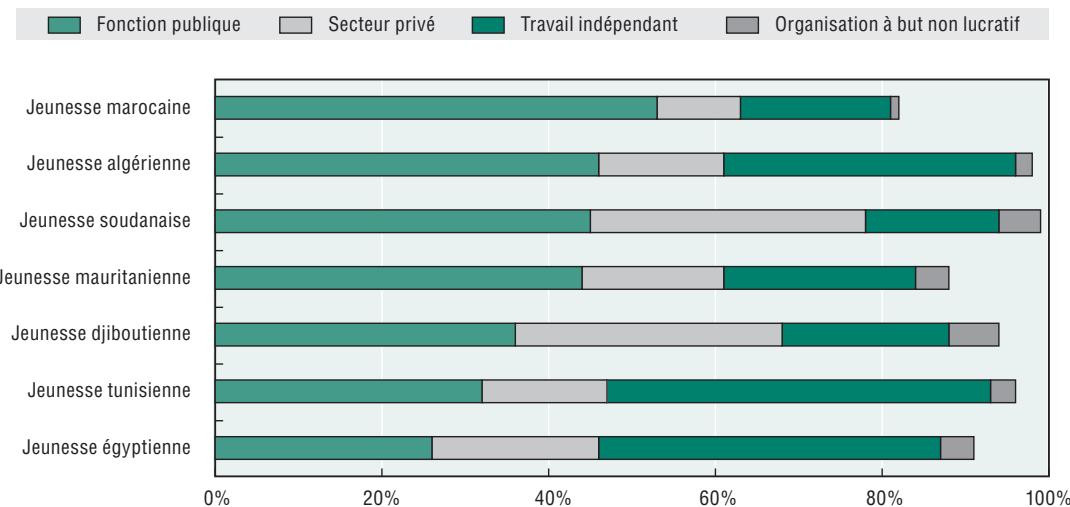
Source : Calculs des auteurs sur la base du Gallup World Poll (2010). Voir notes des figures (page 184).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603889>

En Afrique du Nord, en particulier, de nombreux jeunes veulent un emploi dans la fonction publique et sont déçus. La figure 6.35 présente la réponse à la question : « À rémunération et avantages sociaux égaux, où préféreriez-vous travailler ? » donnée par les jeunes dans sept pays d'Afrique du Nord. Ce sont l'Égypte et la Tunisie, c'est-à-dire deux pays d'Afrique du Nord qui ont participé au Printemps arabe, qui affichent la plus forte proportion de jeunes préférant un emploi dans la fonction publique plutôt que dans le secteur privé ou qu'un travail indépendant. En Égypte, 53 % des jeunes veulent un emploi dans la fonction publique, mais seulement 18 % des 25-29 ans en ont un. En Tunisie, 46 % des jeunes veulent être fonctionnaires, mais la proportion des 25-29 ans qui travaillent dans la fonction publique est la même qu'en Égypte. Dans ces deux pays, l'emploi dans le secteur privé ne semble pas séduire les jeunes. Ce fossé entre les attentes des jeunes et la réalité du marché du travail est indubitablement à l'origine de beaucoup d'amertume et cette situation perdurera tant que les jeunes ne réviseront pas leurs attentes. Ces attentes non satisfaites sont également responsables de la montée du chômage, puisque les jeunes se réservent pour cet emploi tant convoité dans la fonction publique au lieu de chercher du travail dans le secteur privé. Or, la multiplication des emplois dans la fonction publique ne saurait remédier à ce problème de manière tenable, puisque la fonction publique représente déjà une forte proportion de l'emploi total en Afrique du Nord. Il convient plutôt de s'efforcer d'aider les jeunes à développer des attentes réalistes et de créer un secteur privé solide, capable d'offrir des emplois intéressants.



Figure 6.35. À rémunération et avantages sociaux égaux, où préféreriez-vous travailler?



Source : Gallup World Poll (2010), Silatech.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603908>

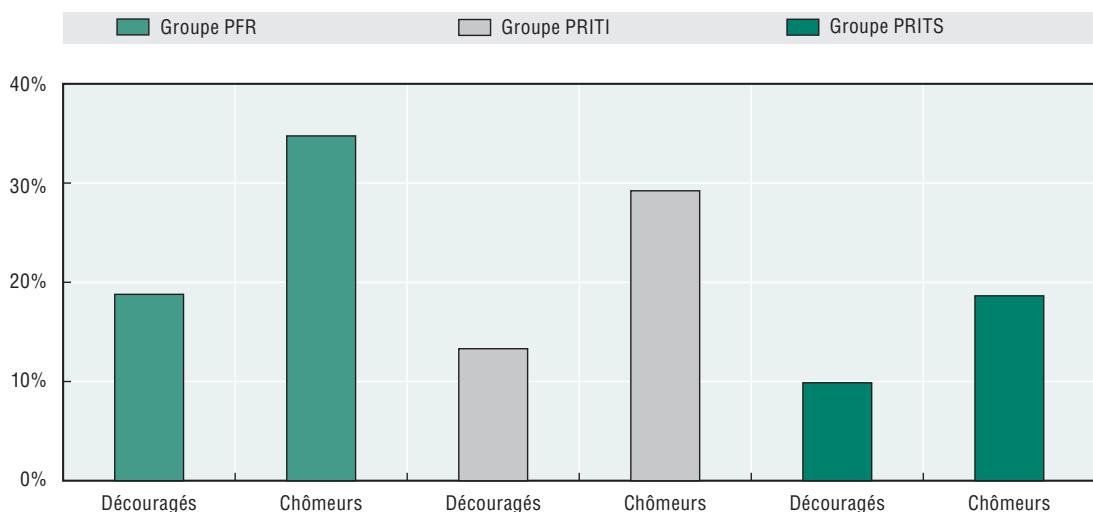
Les jeunes chômeurs des PRI sont moins enclins à créer leur propre entreprise que ceux des pays pauvres. La figure 6.36 montre que parmi les jeunes chômeurs et les jeunes découragés, ceux qui vivent dans les pays pauvres sont les plus nombreux à envisager de créer leur propre entreprise. Parmi les chômeurs des PFR, 35 % ont des projets de création d'entreprise, contre 19 % des jeunes chômeurs des PRITS. De même, les jeunes qui ont fait moins d'études sont plus nombreux à économiser pour créer leur entreprise que leurs homologues plus instruits. Ces résultats témoignent d'une évolution de l'attitude des jeunes. À mesure que le niveau d'études et le niveau de revenu du pays augmentent, les jeunes sont plus enclins à souhaiter un emploi salarié. Bien que ces attentes reposent dans une certaine mesure sur une plus grande probabilité de trouver un tel emploi, elles freinent aussi la création d'emplois via la création de sa propre entreprise. Dans les PRITS tels que l'Afrique du Sud ou l'Algérie, où plus de 50 % des jeunes appartiennent à la catégorie NEET, cette absence d'aspiration à l'entrepreneuriat peut en partie expliquer la faible proportion des jeunes prenant part à une activité informelle. Pourtant, une activité informelle serait largement préférable à l'inactivité et au découragement. Dans ces pays, il faut expliquer très tôt aux jeunes à quoi ressemblera le marché du travail lorsqu'ils seront sortis de l'école et leur apporter des aides et des incitations pour qu'ils créent leur activité au lieu de rester inactifs.

Réglementation du marché du travail : il faut instaurer des règles incitant à embaucher des jeunes

La réglementation du marché du travail doit, autant que possible, permettre que les jeunes trouvent un emploi décent, sans pour autant entraver leur mobilité sur le marché du travail ni créer un marché à deux vitesses, avec d'un côté un segment bien protégé pour les travailleurs en place et de l'autre un segment moins protégé pour les jeunes, lesquels supporteront alors la totalité des ajustements. L'enquête dans les pays montre que les dispositions sur les indemnités de départ constituent la forme de protection de l'emploi qui nuit le plus à l'emploi des jeunes. Dans les pays en développement, les règles de protection de l'emploi servent souvent de solution de substitution bon marché à la fourniture d'une assurance sociale aux travailleurs. Le découplage entre la protection sociale et la situation



Figure 6.36. Jeunes chômeurs et jeunes découragés prévoyant de créer leur entreprise, par catégorie de pays



Source : Calculs des auteurs sur la base du Gallup World Poll (2010). Voir notes des figures (page 184).
[StatLink](http://dx.doi.org/10.1787/888932603927)  <http://dx.doi.org/10.1787/888932603927>

vis-à-vis de l'emploi pourrait donc se révéler salutaire, car il renforcerait à la fois la flexibilité sur le marché du travail et la protection des jeunes vulnérables. Les comptes individuels d'épargne chômage peuvent apporter une contribution utile dans une telle démarche. De plus, il faut adopter une réglementation du travail plus souple, permettant aux jeunes de faire des stages ou de signer des contrats de courte durée afin d'acquérir une première expérience professionnelle et de faire la preuve de leur employabilité.

Tant les entreprises africaines que les experts pays des PEA considèrent que la réglementation du travail ne se situe qu'au bas d'une longue liste d'obstacles à l'emploi des jeunes bien plus difficiles à surmonter (figures 6.23 et 6.26). En effet, en Afrique, la réglementation du travail est très favorable aux jeunes, mais les dispositifs manquent souvent pour la faire appliquer et d'autres problèmes sont plus urgents. En réalité, les données du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale (2012a), qui reposent sur des évaluations du droit du travail tel qu'il est inscrit dans la législation nationale, et non tel qu'il est appliqué dans la pratique, montrent que la réglementation du travail en Afrique est la plus rigide au monde. En 2008, la rigidité moyenne de l'emploi selon la réglementation en Afrique subsaharienne ressortait à 47.1, contre 35.8 en Afrique du Nord, 23.0 en Asie de l'Est et 31.7 en Amérique latine (Fox et Sekkel, 2006). En revanche, selon les données issues d'une enquête auprès des entreprises, compilées à partir des réponses communiquées par les entreprises en fonction de leur expérience au quotidien, seulement 1 % des entreprises d'Afrique subsaharienne considèrent que la réglementation du travail constitue le frein le plus important, contre 8 % des entreprises en Amérique latine, région où cet indicateur est le plus élevé. Parmi les pays d'Afrique, ceux qui affichent le revenu le plus élevé ont davantage tendance que les pays pauvres à classer la réglementation du travail au rang des obstacles importants, ce qui laisse à penser que l'État y dispose de meilleures capacités pour faire respecter la réglementation, mais aussi que d'autres parties prenantes, telles que les organisations de travailleurs, sont en train de gagner du terrain (Gelb et al., 2007a).

Néanmoins, une réglementation du travail excessivement rigide pèse sur l'emploi des jeunes. Même si, d'après les données disponibles, on peut conclure que la législation sur la protection de l'emploi produit un impact variable sur l'emploi total, le lien entre une



protection de l'emploi plus stricte et des résultats négatifs pour l'emploi des jeunes a été clairement mis en évidence. L'expérience internationale montre que la législation sur la protection de l'emploi peut favoriser le glissement de l'emploi du secteur formel vers le secteur informel et freiner la mobilité sur le marché du travail, ce qui limite les opportunités pour les nouveaux entrants, à savoir les jeunes (encadré 6.11). Qui plus est, même si, dans la pratique, la réglementation du travail de jure n'a qu'une faible incidence dans de nombreux pays pauvres dépourvus de capacités suffisantes pour la faire appliquer et caractérisés par un secteur informel étendu, on ne peut pas exclure qu'elle décourage les investisseurs. Des investisseurs étrangers connaissant mal le contexte local, en particulier, risquent d'être découragés par une réglementation du travail à première vue stricte, de nature à alourdir leurs coûts de fonctionnement si elle était appliquée.

La réglementation du travail est particulièrement rigide dans les pays d'Afrique du Nord. Le Maroc (132^e) et l'Égypte (141^e) se classent parmi les pays dotés des marchés du travail les moins efficaces selon l'indice de compétitivité mondiale (*Global Competitiveness Index – GCI*) établi par le Forum économique mondial sur 142 pays. Dans ces pays, les règles sont si strictes qu'elles exercent un double impact négatif sur les jeunes demandeurs d'emploi. D'une part, les employeurs hésitent à embaucher des jeunes pour des postes à durée indéterminée en raison du niveau très élevé de protection de l'emploi et des coûts du licenciement. D'autre part, du fait de ces règles, il est très difficile de mettre en place des stages ou des contrats de courte durée, lesquels aideraient pourtant les jeunes diplômés à acquérir des compétences précieuses sur le marché du travail et permettraient aux entreprises de les mettre à l'épreuve sur une période prédéterminée avant de les embaucher pour une longue durée (Forum économique mondial et OCDE, 2011). Ces deux ensembles de règles doivent être réformés de toute urgence. Si l'on se contente d'instaurer de nouvelles règles pour les stages et les contrats de courte durée sans alléger aussi les règles de protection régissant les contrats existants, on pourrait facilement aboutir à un marché du travail à deux vitesses, où ce seraient les travailleurs non protégés, qui sont souvent des jeunes, qui supporteraient systématiquement l'essentiel des ajustements (encadré 6.11).

Encadré 6.11. Les effets de la législation sur la protection de l'emploi dans le monde

Les données disponibles indiquent que les craintes de voir la législation sur la protection de l'emploi comprimer l'emploi global n'ont pas lieu d'être, même si l'on observe des différences notables d'un pays à l'autre. Il ressort de l'évaluation des données pour les pays de l'OCDE que la législation sur la protection de l'emploi produit vraisemblablement un effet global modeste sur le chômage (OCDE, 2006). Les études d'impact sur l'emploi total relèvent des effets négatifs dans certains pays, et nuls dans d'autres. Une grande partie des données concernent l'Amérique latine, où les dispositions sur la sécurité de l'emploi ont tendance à être plus coûteuses (Heckman et Pagés, 2000) et où les données sont plus abondantes. Même parmi les pays d'Amérique latine, les constats sont mitigés (Freeman, 2009) : on note des effets sensibles sur le chômage en Colombie, mais pas au Chili, tandis que les résultats des analyses internationales ne correspondent pas toujours avec ceux obtenus à partir des séries chronologiques ou des études de panels (Kucera et Xenogiani, 2009). On peut donc en conclure que les chiffres relatifs à la législation sur la protection de l'emploi et à son coût ont tendance à masquer des différences importantes au niveau de la mise en œuvre d'un pays à l'autre.



D'un autre côté, on peut lire des descriptions édifiantes de régimes de protection de l'emploi qui sont excessivement restrictifs ou alourdissent les coûts en n'offrant que des avantages restreints. On peut donc en déduire que la différence tient à la qualité et aux détails de la législation sur la protection de l'emploi. Contrastant fortement avec les effets agrégés modestes observés dans les études sur l'Amérique latine, les recherches menées en Inde constatent non seulement que la législation sur l'emploi favorable aux travailleurs entraîne le passage des travailleurs et de la production du secteur formel vers le secteur informel (Besley et Burgess, 2003), mais aussi que cette législation n'apporte rien aux travailleurs. De même, Kucera et Xenogiani (2009) estiment que les études qui établissent un lien entre le poids de la réglementation et la taille de l'économie informelle indiquent comment le travail est réglementé (en particulier via l'entrée des entreprises dans le secteur formel) mais pas à quel point il est réglementé. Les effets de la réglementation du travail sur les chiffres de l'emploi dépendent également des dispositifs d'application, qui sont généralement imparfaits. Dans le cas du Brésil, l'intensification des contrôles et des sanctions a fait baisser la proportion des activités informelles, mais a aussi entraîné une augmentation du chômage et du nombre des petites entreprises (Almeida et Carneiro, 2009). En Indonésie, dans les années 90, le respect croissant des règles sur le salaire minimum a ouvert la voie à une hausse des rémunérations dans le secteur du textile, de l'habillement et de la chaussure (Harrison et Scorse, 2010).

La législation sur la protection de l'emploi peut produire des effets plus vastes sur l'emploi des jeunes sur un autre plan, car elle limite la mobilité de la main-d'œuvre sur le marché du travail et crée par là même des obstacles pour les nouveaux entrants. Les études sur l'évolution de cette législation au Chili et en Colombie révèlent qu'une législation sur la protection de l'emploi moins stricte est associée à un recul de la stabilité de l'emploi, à une augmentation des taux de départ et à une progression des embauches dans le secteur formel (Freeman, 2009). En s'appuyant sur une série de données recueillies au niveau des entreprises pour un ensemble de 16 pays industrialisés et en développement, Haltiwanger *et al.* (2008) observent que, bien que le secteur et la taille de l'entreprise expliquent dans une large mesure les flux d'emplois bruts, la réglementation du travail est associée à un ralentissement de ces flux. Si le droit du travail réduit la capacité des entreprises à ajuster leurs effectifs en fonction de leurs besoins, surtout en période de récession, les performances agrégées pourraient en pâtir.

Cette réduction des flux bruts pourrait attiser le chômage des jeunes en allongeant le délai nécessaire pour trouver un premier emploi. Il se peut qu'il ne s'agisse là que d'une difficulté passagère pour bon nombre de jeunes, mais ceux qui restent sans emploi pendant des périodes prolongées risquent de souffrir de handicaps qui les poursuivront tout au long de leur vie active. Pour remédier à ces difficultés, on peut élaborer des contrats de travail spécifiques non standard (prévoyant une protection limitée) pour les jeunes. Cependant, l'expérience a montré que de tels remèdes, quoiqu'efficaces, créent parfois un piège qui maintient les travailleurs éligibles dans des contrats à durée déterminée, avec des perspectives relativement modestes d'améliorer leur capital humain. D'un point de vue général, on aboutit alors à un marché du travail à deux vitesses (mais divisé par un fossé différent de celui qui sépare l'emploi formel et informel), ce qui peut considérablement nuire à la cohésion sociale. Si la réglementation du travail engendre un marché du travail à deux vitesses, ce sera essentiellement la composante du marché la plus flexible, c'est-à-dire le plus souvent la moins protégée, qui supportera le gros de l'ajustement. Les travailleurs du secteur informel, et ceux qui ne bénéficient pas d'une sécurité de l'emploi, se sentiront d'autant plus menacés.

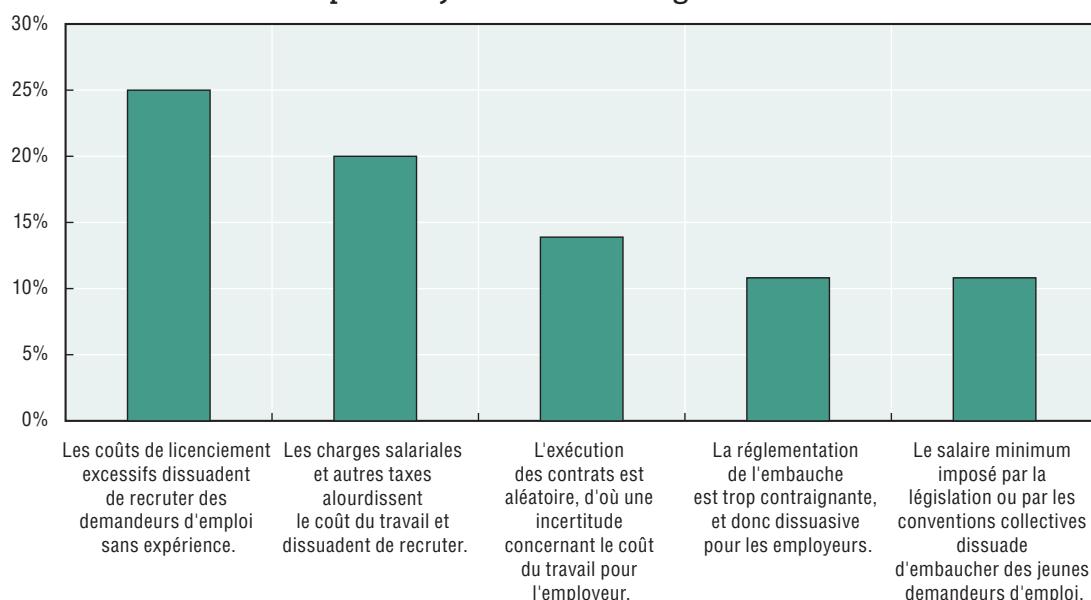
Source : OCDE, 2012a.



Interrogés sur diverses composantes de la réglementation du travail, les experts pays des PEA citent le coût élevé du licenciement comme l'obstacle le plus important à l'emploi des jeunes en Afrique (figure 6.37). Le niveau élevé des coûts de licenciement, qui sont habituellement imposés via la réglementation des indemnités de départ, peut dissuader des employeurs d'embaucher de jeunes travailleurs, surtout dans un environnement d'affaires risqué, lorsqu'il est difficile pour les entreprises de prévoir leurs besoins de personnel. Dans beaucoup de pays où les prestations chômage sont modestes ou inexistantes, les indemnités de départ constituent le seul filet de sécurité, ce qui pousse les représentants des travailleurs à exercer de fortes pressions pour qu'elles restent généreuses¹⁵. L'absence généralisée de filets de sécurité dans de nombreux pays d'Afrique pourrait ainsi contribuer à des formes de protection de l'emploi qui découragent la création d'emplois et ont des conséquences négatives pour les jeunes en imposant des coûts de licenciement élevés aux employeurs. De fait, les règles de protection de l'emploi sont souvent considérées comme un substitut bon marché à l'assurance sociale des travailleurs dans les pays en développement caractérisés par une forte proportion d'emploi informel. (Heckman et Pagés, 2004 ; OCDE, 2011). Par conséquent, une grande partie de l'emploi passe donc dans le secteur informel, où la réglementation du travail ne s'applique pas. Dans le même temps, en raison de la forte proportion de l'emploi informel et du chômage, l'assiette fiscale reste restreinte et les ressources ne sont pas suffisantes pour permettre d'instaurer une protection sociale universelle.

Découpler la protection sociale de la situation vis-à-vis de l'emploi peut favoriser à la fois la flexibilité sur le marché du travail et la protection des jeunes vulnérables. Découpler la protection sociale de la situation au regard de l'emploi et ne plus faire peser le poids de la protection sociale sur l'emploi pourrait soustraire les employeurs à ce coût élevé, qui limite la flexibilité sur le marché du travail et aboutit à un vaste secteur informel, lequel ne cotise pas aux régimes de protection sociale. Par ailleurs, la dissociation entre emploi et protection permettrait d'étendre la protection sociale aux travailleurs informels et aux jeunes inactifs, ce qui apporterait aux jeunes défavorisés et aux travailleurs pauvres une aide essentielle tout en renforçant la flexibilité sur le marché du travail. Les comptes individuels d'épargne chômage peuvent apporter une contribution utile dans une telle démarche (Robalino et al., 2009).

Figure 6.37. Classement par les experts pays des PEA des obstacles à l'emploi des jeunes dans la réglementation



Note : En pourcentage des pays répondants.

Source : Enquête auprès des experts pays des PEA 2012; 37 pays.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603946>



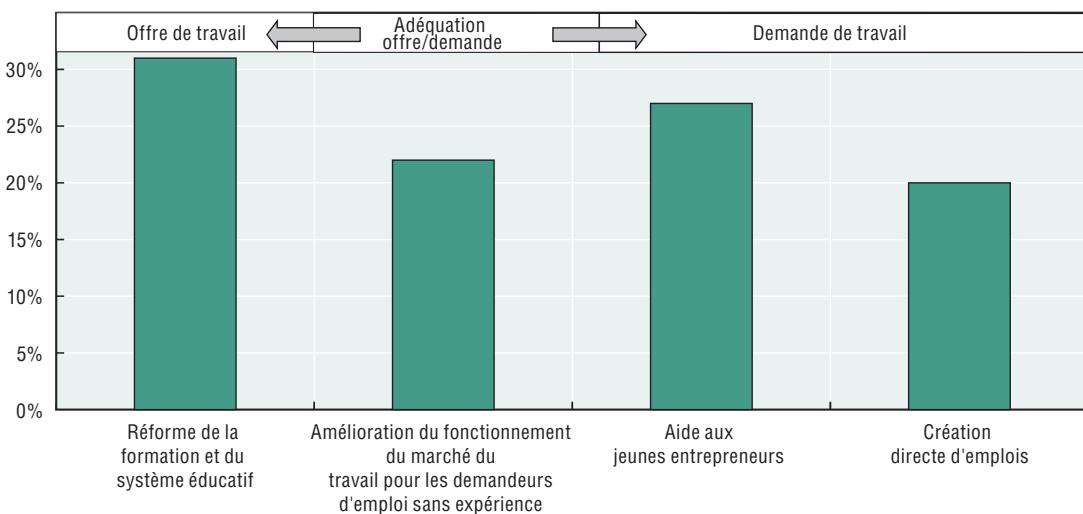
L'action publique pour l'emploi des jeunes : un piètre palmarès

Presque tous les pays d'Afrique se sont dotés de programmes actifs du marché du travail (PAMT) afin de faire reculer le chômage et de promouvoir l'emploi des jeunes. Si l'on suit le cadre de l'analyse de la section précédente, on peut classer les PAMT en trois grandes catégories, à savoir les programmes destinés à répondre à la demande de main-d'œuvre, à l'offre de travail ou au besoin de médiation et de placement.

- Les programmes répondant à la *demande de main-d'œuvre* visent à créer des emplois en faisant la promotion de l'entrepreneuriat, mais aussi par des créations d'emplois directes (programmes de travaux publics).
- Les programmes visant *l'offre de travail* cherchent généralement à augmenter la productivité et l'employabilité des jeunes par des formations et une réforme du système éducatif.
- Les programmes de *médiation et de placement* améliorent le fonctionnement du marché du travail et établissent un lien entre l'offre et la demande par des services de placement plus efficaces.

La figure 6.38 montre que **les programmes ciblant l'offre de travail et l'acquisition des compétences sont les plus fréquents**. Dans l'échantillon étudié, 31 pays ont instauré des programmes qui portent sur l'offre de travail tandis que 27 ont adopté des programmes de promotion de l'entrepreneuriat et 20 des programmes de création directe d'emplois. Les mesures visant à améliorer le fonctionnement du marché du travail pour ceux qui cherchent leur premier emploi sont moins fréquentes, et ne sont déployées que dans 22 pays. De manière générale, les États ne se limitent pas à un seul champ d'action et la plupart prennent plusieurs initiatives.

Figure 6.38. Initiatives ciblant l'emploi des jeunes



Note : En pourcentage des pays répondants.

Source : Enquête auprès des experts pays des PEA 2012; 36 pays.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603965>



Cependant, nombreux sont les programmes qui enregistrent de piètres résultats et offrent une couverture insuffisante. Parmi les 36 experts pays des PEA, 21 ont affirmé que les programmes destinés à lutter contre le chômage des jeunes présentent des dysfonctionnements et une couverture insuffisante ; ces programmes sont bien développés et couvrent plus de 50 % des jeunes demandeurs d'emploi dans un seul pays, le Maroc. Selon une enquête menée dans 19 pays (Afrobarometer, 2008), 69 % des répondants estiment que leur gouvernement gère mal la création d'emplois tandis qu'ils ne sont que 27 % à juger que leur gouvernement s'y prend bien. Les notes de pays accompagnant le présent rapport, ainsi que les ouvrages sur la promotion de l'emploi des jeunes en Afrique, largement évoqués dans les sections précédentes, observent que bon nombre des programmes publics présentent les lacunes suivantes :

- Les responsabilités concernant la politique de l'emploi des jeunes sont réparties entre des administrations trop nombreuses, lesquelles sont mal coordonnées ;
- Les données sont insuffisantes et on connaît mal les problèmes auxquels les jeunes doivent faire face, surtout dans le secteur informel ;
- On ne dispose pas de données suffisantes pour savoir ce qui fonctionne vraiment, si bien que les programmes sont mal conçus et insuffisamment financés ;
- Les programmes sont fragmentés et pas assez complets pour remédier à tous les principaux goulets d'étranglement qui freinent l'activité des jeunes.

L'encadré 6.12 décrit les succès et les échecs du programme régional pour l'emploi des jeunes en Afrique de l'Ouest mis en œuvre par le PNUD.

Encadré 6.12. Le programme YERP du PNUD : quelques enseignements des succès et des échecs des initiatives pour l'emploi des jeunes

Lancé en 2009, le Programme régional sur la cohésion sociale et l'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne (YERP) est un projet géré par le Centre régional du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à Dakar, au Sénégal.

Bien que créé récemment, le YERP a déjà des succès notables à son actif. Il participe par exemple à la formation des jeunes et a attribué des crédits pour le développement d'activités dans le secteur agro-alimentaire en Guinée. Il a pour ambition de former 200 jeunes Guinéens au cours des deux prochaines années. En collaboration avec le FIDA, l'OIT, l'ONUDI et le PAM, ainsi que le centre Songhaï, au Bénin, le YERP propose aux jeunes des formations à l'entrepreneuriat, au travail indépendant et à la conception de projets agricoles. Grâce à la formation qu'elle a suivie au centre Songhaï, Fatimata Saidou Diallo, une mère guinéenne de 34 ans, a pu agrandir son exploitation, dans laquelle elle produit des poulets et des œufs. Un établissement de micro finance mis en place par le PNUD afin de faciliter l'entrepreneuriat agricole lui a accordé un crédit renouvelable avec lequel elle a pu acquérir 3 000 poussins et 1 700 poules pondeuses. Non seulement Madame Diallo a ainsi pu augmenter ses revenus, mais en outre, elle emploie aujourd'hui six jeunes à temps plein et en forme beaucoup d'autres. Elle propose également ses services de conseil et de suivi à quatre exploitations avicoles de la région. Lors d'une visite de son exploitation, en janvier 2012, l'administrateur du PNUD a loué le courage des jeunes travailleurs comme Madame Diallo qui prennent le risque d'emprunter et d'investir dans des secteurs où leurs aînés ne voient pas d'opportunités.

Le secret du succès de ce projet, ainsi que de beaucoup d'autres, réside dans la collaboration de plusieurs institutions, qui apportent chacune leur expertise particulière.



Toutefois, l'intégration de la formation, de l'accompagnement post-formation et de l'accès à des crédits à faible taux d'intérêt constitue la clé de la réussite. Grâce au fonds renouvelable du YERP, les jeunes issus des formations peuvent créer leur propre entreprise. Ces fonds sont déployés par l'intermédiaire de six établissements locaux de micro finance sélectionnés par un comité de pilotage. Depuis le début du programme, 3 406 jeunes (1 845 jeunes femmes et 1 561 jeunes hommes) ont bénéficié de ces crédits renouvelables pour créer et développer leur propre entreprise dans la distribution, le textile, l'agriculture, l'alimentaire et l'élevage. Le taux de remboursement des prêts est très élevé, si bien que ce fonds s'autoalimente.

Dans le cas d'une initiative de formation engagée en Gambie pour promouvoir l'employabilité des jeunes, le succès est en revanche moins évident. Le YERP cible les femmes et les jeunes, mais ne cherche pas particulièrement à faire reculer le chômage, le sous-emploi et la pauvreté. GAMJOBS (Gambia Priority Employment Programme, programme pour l'emploi prioritaire), en collaboration avec la National Training Authority (NTA – autorité nationale de la formation), met en œuvre un programme de formation des apprentis aux métiers de l'artisanat auprès d'un maître artisan (Master Crafts Persons Apprenticeship Training Programme), lequel promeut l'éducation ainsi que la formation technique et professionnelle dans plusieurs domaines : textile, cuisine, coiffure, réparation de téléphones mobiles et technologie de l'information, agriculture, teinture de textiles, fabrication de savon, transformation des produits alimentaires, mécanique automobile, agriculture/horticulture, charpenterie, BTP, installations électriques et pêche. Tous les programmes de formation proposés dans le cadre de ce projet sont homologués par la NTA. L'objectif est d'offrir aux femmes et aux jeunes l'opportunité d'acquérir des compétences et de leur donner des outils qui leur permettront de chercher un emploi ou de devenir travailleurs indépendants à l'issue de leur formation. À l'heure actuelle, sur un objectif initial de 1 000 jeunes hommes et femmes, 388 ont reçu une formation à l'entrepreneuriat, mais ont dû attendre longtemps avant d'accéder aux crédits finançant la création de leur propre entreprise.

L'impact de cette initiative est freiné par les retards accusés par sa mise en œuvre. Par exemple, les outils et autres équipements nécessaires, qui étaient censés être fournis aux maîtres artisans par la NTA, ainsi qu'une partie des tenues de protection destinées aux apprentis, ne sont pas arrivés à temps, ce qui a nui à la qualité de la formation, à sa durée et à l'assiduité des apprentis. De plus, contrairement à l'initiative engagée en Guinée, qui avait bénéficié d'une approche intégrée, la formation professionnelle n'a pas été intégrée à la stratégie de financement de l'emploi des jeunes en Gambie. Qui plus est, faute de coordination entre les initiatives de formation, le processus d'achat du matériel et le microcrédit, les apprentis n'ont pas pu mobiliser le capital de démarrage nécessaire au lancement de leur propre entreprise. En fin de compte, un certain nombre d'apprentis n'ont pas pu tirer un avantage immédiat de leur formation.

Source : PNUD.

Les actions publiques de promotion de l'emploi des jeunes doivent être mieux coordonnées. L'absence de coordination institutionnelle et l'hétérogénéité des acteurs intervenant dans la lutte contre le chômage des jeunes constituent un obstacle de taille en Afrique. Dans de nombreux pays, la responsabilité de la politique de l'emploi des jeunes est répartie entre un large éventail de ministères et d'agences, qui opèrent souvent isolément les uns des autres, et sans grande coordination. Cette absence d'approche stratégique cohérente se traduit par une fragmentation des efforts et par un gaspillage des ressources.



Les efforts visant à améliorer la disponibilité et la qualité des données sur l'emploi en Afrique sont cruciaux. Dans la plupart des pays d'Afrique, les données sur l'emploi sont très rares, ce qui empêche de mieux comprendre de quoi les jeunes ont besoin pour obtenir de bons emplois. Comme indiqué plus haut concernant les données utilisées pour le présent rapport, les données sur l'emploi sont notoirement difficiles à obtenir en Afrique. Certains pays ont mis en place des registres du chômage, mais dans la plupart des cas, ces registres se limitent aux zones urbaines et sont incomplets, si bien que les enquêtes auprès des ménages restent bien souvent le seul moyen de rassembler des données exhaustives. Cependant, les enquêtes consacrées à l'emploi, telles que les enquêtes sur la population active (EPA), sont rares en Afrique. Seuls les pays à revenu intermédiaire mieux lotis d'Afrique australe et d'Afrique du Nord en organisent régulièrement. Et les bonnes études de panels qui suivent les individus au fil du temps et procurent des données sur l'impact à long terme de l'évaluation et sur la dynamique de la mobilité entre les différents segments du marché du travail sont encore plus rares. Lorsque des enquêtes sur la population active existent, elles sont souvent obsolètes (car elles datent de plus de cinq ans) et ne contiennent pas de données correctement désagrégées (par âge, sexe, lieu). Dans l'enquête réalisée par les experts pays, seuls six répondants considèrent que les autorités connaissent très bien la situation des jeunes sur le marché du travail. Les répondants de 14 pays considèrent que leur gouvernement connaît mal, voire pas du tout, la situation des jeunes. En raison de ce déficit de données, les décideurs ont du mal à comprendre la nature des problèmes d'emploi et à prendre des décisions éclairées pour aider les jeunes sur le marché du travail.

La rareté des données sur l'emploi et l'entrepreneuriat informels, en particulier, constitue un obstacle majeur compte tenu de l'importance de ce secteur pour l'emploi des jeunes. L'encadré 6.13 présente l'expérience des *Enquêtes 1-2-3* menée en Afrique, et qui devrait être répliquée si l'on veut mieux cerner le problème du chômage des jeunes et y remédier.

Encadré 6.13. Mesurer l'emploi et l'économie informels : l'expérience des *Enquêtes 1-2-3* en Afrique

Malgré son rôle universellement reconnu de courroie de transmission entre la dynamique macroéconomique et la pauvreté, l'information sur les marchés du travail africains reste peu étoffée, faute de données. Les enquêtes sur la population active (EPA), qui constituent un outil statistique essentiel pour la mesure de l'activité économique des ménages dans la plupart des pays du monde, ne sont pas bien adaptées à l'Afrique subsaharienne. La prédominance du secteur informel dans les économies africaines fait également obstacle au fonctionnement des outils d'enquête traditionnels. Ce secteur représente, et de loin, la première source d'emplois dans les zones urbaines, et la deuxième après l'agriculture dans les zones rurales. Cependant, le secteur informel reste largement négligé, alors qu'il a besoin d'une politique solide et fondée sur des données.

L'Enquête 1-2-3 a été spécifiquement conçue pour combler ces lacunes dans les instruments de mesure. Il s'agit d'une enquête menée à la fois auprès des ménages et des entreprises et qui est spécifiquement conçue pour saisir le secteur informel dans toutes ses dimensions (Razafindrakoto et al., 2009). La Phase 1 est une EPA élargie, qui donne des indicateurs précis du marché du travail allant au-delà du taux de chômage. Elle inclut les emplois principaux et secondaires qu'elle ventile suivant le statut des entreprises (formelles/informelles) et leurs attributs. La Phase 2 est une enquête auprès des entreprises, menée sur un sous-échantillon représentatif d'entreprises informelles repérées lors de la Phase 1, et qui cherche à en mesurer les principales caractéris-



tiques économiques et productives. La Phase 3 est une enquête type sur le revenu et les dépenses des ménages, qui s'appuie sur un échantillon constitué à la Phase 1 et qui a pour but d'estimer le poids des secteurs formel et informel dans la consommation des ménages. Depuis son lancement au Cameroun en 1993 et à Madagascar en 1995, l'Enquête 1-2-3 a été réalisée dans 15 pays d'Afrique, ainsi qu'en Amérique latine et en Asie. Ne couvrant au départ que les grandes agglomérations, la plupart de ces enquêtes sont désormais menées à l'échelle nationale.

L'Enquête 1-2-3 peut prendre des configurations diverses, en fonction des besoins et des particularités de chaque pays. Dans certains pays, des données de panel ont été incluses (Bénin, Cameroun, Madagascar). Cette enquête peut servir à construire des groupes témoins ad hoc permettant d'évaluer l'impact des mesures et des projets relatifs au travail ou au secteur informel (par exemple le microcrédit à Madagascar). Elle est devenue une référence utilisée dans un large éventail d'applications, et certaines de ses contributions (échantillonnage et questionnaires) sont progressivement intégrées dans d'autres types d'enquêtes auprès des ménages.

Les Enquêtes 1-2-3 permettent aux chercheurs d'examiner un grand nombre de questions dans des études portant sur plusieurs pays, comme le rendement de l'éducation, le décalage entre les qualifications et l'emploi, la précarité de l'emploi, la segmentation du marché du travail, l'écart de revenu entre secteur formel et informel, les discriminations fondées sur l'origine ethnique et sur le genre, la migration dans ses différentes composantes, la satisfaction vis-à-vis de son emploi, la transmission intergénérationnelle et l'égalité des chances dans et entre les secteurs. Certaines de ces contributions sont compilées dans un ouvrage consacré au marché du travail en Afrique subsaharienne (De Vreyer et Roubaud, 2012). En s'appuyant sur la Phase 2, des chercheurs ont exploré en profondeur le potentiel du secteur informel, ses limitations (économiques, institutionnelles et sociales) et son hétérogénéité dans le cadre d'un programme de recherche international regroupant plusieurs partenaires (Grimm et al., 2011b).

À l'avenir, il faudrait commencer par institutionnaliser les EPA et les enquêtes sur le secteur informel et en augmenter la fréquence. Il conviendrait de mener les Enquêtes 1-2-3 dans des pays non francophones. Deuxièmement, les résultats de ces enquêtes devraient servir à approfondir les comptes nationaux, en permettant de mesurer de manière cohérente la contribution de l'économie informelle. Enfin, ces enquêtes devraient servir à élaborer, suivre, évaluer et élargir les mesures spécifiquement destinées à améliorer le fonctionnement du marché du travail et à aider le secteur informel.

Source : François Roubaud, DIAL.

Les autorités et les concepteurs des programmes ont besoin de données beaucoup plus fiables leur indiquant ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas pour la promotion de l'emploi des jeunes. Bien que les rapports internationaux sur les PAMT abondent, les données en démontrant les avantages à long terme ainsi que leur rapport coût/efficacité sont insuffisantes, la plupart des programmes souffrant d'un grave déficit de suivi et d'évaluation. Tout programme ambitionnant de faire entrer les jeunes dans la vie active suppose de faire une hypothèse sur la nature des principaux obstacles à l'emploi des jeunes et sur le meilleur moyen d'y remédier suivant le pays et la catégorie ciblée. La mise en œuvre met ces hypothèses à l'épreuve et fait le plus souvent apparaître des facteurs supplémentaires qui n'avaient pas été pris en compte au moment de la planification. Faute d'un suivi et d'une évaluation de qualité, on continue toutefois de négliger ces facteurs supplémentaires. Les programmes échouent, mais la raison de cet échec reste inconnue. Si l'on ne comprend pas la cause de l'échec, il est impossible d'engager des mesures correctives et les nouveaux programmes rééditeront les



mêmes erreurs. De même, il arrive que les programmes produisent les résultats attendus, mais à un coût élevé (encadré 6.14). L'analyse du rapport coûts/efficacité est nécessaire si l'on entend concevoir des programmes qui délivrent des résultats optimaux pour un niveau de ressources donné. Actuellement, on ne sait pas quels sont les programmes les plus efficaces dans les différents contextes des pays à revenu faible et intermédiaire. Dans un examen mondial des évaluations des PAMT qui ciblent les jeunes, Betcherman et al. (2007) ont observé qu'en Afrique subsaharienne, ainsi que dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, les évaluations de ces programmes affichent la couverture et la qualité la plus faible. Il convient donc d'améliorer la qualité et la couverture des évaluations en combinant des techniques recourant à des groupes témoins à des méthodes participatives et de procéder à une analyse du rapport coûts/efficacité afin d'aider les autorités à déterminer ce qui fonctionne le mieux.

Encadré 6.14. Programmes de travaux publics : plus efficaces pour la protection sociale que pour la promotion de l'emploi des jeunes

Pour répondre à la demande insuffisante de travail et face au nombre croissant de jeunes sans emploi ne suivant pas d'études ni de formation (NEET), les gouvernements recourent aux programmes de travaux publics comme remèdes à court terme destinés à créer des emplois. Cependant, les évaluations montrent que ces programmes sont généralement plus efficaces pour apporter un minimum de protection sociale que pour promouvoir l'emploi des jeunes. En effet, la plupart de ces programmes ne créent que des opportunités d'emploi à court terme. Rien ne prouve que la participation à des programmes de travaux publics facilite la transition vers l'emploi dans le secteur privé formel (Dar et Tzannatos, 1999 ; Betcherman et al., 2004). Enfin, les programmes de travaux publics peuvent entraîner une dépendance aux transferts en numéraire, ce qui freine l'évolution de leurs bénéficiaires vers l'emploi non subventionné (Puerto, 2007).

L'Agetip Sénégal (Agence d'exécution des travaux d'intérêt public contre le sous-emploi) est l'un de ces programmes de travaux publics. Créé en 1989 et pesant 33 millions USD, ce programme a été principalement conçu comme un moyen de donner du travail aux jeunes. Bien que ce programme soit considéré dans une large mesure comme une réussite, une évaluation chiffre son coût moyen à 37 USD par emploi et par jour (Banque mondiale, 2007b). Sachant qu'une grande proportion de la population sénégalaise vit avec moins de 2 USD par jour (en PPA) et que la plupart de ces emplois sont restés temporaires, ce programme présente en fait un rapport coûts/efficacité médiocre.

Contrairement à l'Agetip, le programme PSNP (Productive Safety Net Programme, programme de filet de sécurité productif) a été lancé en 2005 en Éthiopie dans le but premier d'opérer des transferts en numéraire et en nature au profit des ménages vivant dans une précarité alimentaire chronique, tout en créant des actifs communautaires via une composante travail obligatoire (Holmes et Jones, 2011 ; Koohi-Kamali, 2010). Deux évaluations récentes ont montré que ce programme exerçait un effet de protection sur les actifs. Les bénéficiaires voient leurs revenus et leur patrimoine progresser davantage que ceux des non-bénéficiaires (Sabates-Wheeler et Devereux, 2010 ; Devereux et Guenther, 2009). Les données concernant le PSNP ainsi que des initiatives analogues révèlent que les programmes conçus essentiellement comme un moyen d'opérer des transferts en numéraire sont plus efficaces que ceux qui cherchent à créer des emplois.



Les programmes de promotion de l'emploi des jeunes peuvent se révéler les plus efficaces lorsqu'ils cherchent à lever tous les obstacles importants, et non un seul. Les évaluations montrent en effet que les programmes reposant sur une initiative unique ont peu de chances de favoriser l'emploi des jeunes. En revanche, leur efficacité est optimisée lorsqu'ils ciblent en même temps le manque de moyens financiers et de qualifications. Les programmes de formation et d'emploi temporaire doivent être suivis par des services de placement. Il est alors vital d'engager une coopération solide avec le secteur privé pour comprendre les besoins des employeurs et ouvrir des opportunités pour les jeunes sous la forme de stages et de places d'apprentissage.

Conclusion : les jeunes sont le plus grand atout de l'Afrique, mais il faut trouver des solutions aux problèmes structurels qu'ils rencontrent

Aujourd'hui, en Afrique, les jeunes sont plus nombreux et plus instruits que jamais. Ces jeunes représentent une grande opportunité, mais aussi des défis énormes que les pays africains doivent relever. La croissance économique soutenue de l'Afrique au cours de la dernière décennie s'est traduite par des emplois, mais qui ne sont pas assez nombreux, surtout pour les jeunes entrant sur le marché du travail. Les travailleurs pauvres et la précarité de l'emploi demeurent une réalité pour une majorité de jeunes africains, surtout dans les pays les plus pauvres. Dans les pays qui sont plus avancés sur le chemin du développement économique, les taux des jeunes NEET augmentent, car le secteur informel fait face à une baisse de la demande de la part d'une classe moyenne qui préfère des produits de meilleure qualité, tandis que l'économie formelle encore restreinte évolue vers un équilibre se formant autour d'un niveau de compétences plus élevé, laissant de côté tous ceux qui n'ont pas les bonnes qualifications.

En Afrique, le problème de l'emploi des jeunes est surtout de nature structurelle, et appelle donc des solutions structurelles. Les initiatives visant spécifiquement à faire entrer dans la vie active une catégorie donnée de jeunes peuvent produire des effets positifs, mais elles ne suffiront pas à engendrer un changement de dynamique substantiel. Même si à court terme, l'environnement reste difficile, à long terme, les perspectives sont favorables, à condition que les pays d'Afrique parviennent à lever les obstacles auxquels se heurtent les jeunes.

Pour ce faire, les autorités doivent remédier aux goulets d'étranglement qui compriment la demande de travail, tout en aidant les jeunes à se doter des compétences nécessaires pour réussir sur un marché du travail rude.

L'analyse présentée dans ce chapitre a clairement montré que toute politique pour l'emploi des jeunes doit s'attacher à la création d'emplois dans le secteur privé et instaurer les conditions propices au développement des entreprises de toute taille, qui pourront alors augmenter leurs effectifs. Les freins qui entravent les entreprises évoluent avec leur taille et le niveau de revenu du pays. L'électricité constitue le principal problème pour toutes les entreprises. Les grandes entreprises ont aussi tendance à souffrir du coût élevé du transport, qui érode leur compétitivité. De leur côté, les petites entreprises sont bridées par un accès insuffisant au financement et aux actifs fonciers. Le microcrédit peut remédier à une partie de ces problèmes, mais seulement dans le cas des très petites entreprises, et il ne peut pas financer l'expansion de ces entités. Dans les conditions actuelles, rares sont les petites entreprises qui parviennent à une taille moyenne.

La réglementation du travail, à laquelle on impute souvent la responsabilité des mauvais chiffres de l'emploi des jeunes, ne constitue pas un obstacle insurmontable dans les pays pauvres. En effet, bien qu'elle soit rigide sur le papier, elle est en fait peu appliquée dans la



pratique. Toutefois, à mesure que les pays s'enrichissent et font appliquer les règles plus efficacement, cette réglementation du travail excessivement stricte peut devenir un sujet de préoccupation. Il convient donc d'adopter des réformes avant d'atteindre ce stade. La mise en place de systèmes de protection sociale liés à l'individu, quelle que soit sa situation vis-à-vis de l'emploi, pourrait alléger le fardeau imposé aux entreprises par les indemnités de départ.

Compte tenu de la taille restreinte du secteur formel dans la plupart des pays d'Afrique, les autorités doivent envisager le secteur informel et les zones rurales sous une nouvelle perspective et y promouvoir également la création d'emplois. Ensemble, ces secteurs totalisent la grande majorité de l'emploi des jeunes et renferment un potentiel exploitable non négligeable. Les recherches montrent que parmi les nombreux microentrepreneurs du secteur informel, certains réalisent un retour sur investissement très substantiel et affichent des capacités entrepreneuriales prometteuses, mais bridées par de multiples freins. Si l'on repère ces jeunes entrepreneurs au fort potentiel, qu'on les aide et qu'on lève les obstacles auxquels ils se heurtent, surtout pour l'accès au financement, aux marchés et à l'assurance contre les risques, on leur donne les moyens de créer des emplois pour d'autres jeunes. Le passage dans le secteur formel doit être appuyé par des incitations et des informations, et non par des sanctions et la coercition.

Dans les zones rurales, les activités des entreprises familiales non agricoles progressent de manière notable ces dernières années, permettant aux ménages de diversifier leurs sources de revenu et aux jeunes de trouver des opportunités économiques. Les jeunes qui ont un emploi non agricole en milieu rural sont en moyenne mieux lotis que ceux qui travaillent dans l'agriculture. Aujourd'hui, dans toute l'Afrique, 53 % des jeunes vivant en zone rurale sont d'ores et déjà actifs en dehors de l'agriculture. Les entreprises familiales des zones rurales requièrent davantage d'aide. Elles ont des besoins similaires à ceux d'autres entreprises, mais nécessitent aussi de meilleures interactions avec les marchés et les centres urbains, ainsi que des compétences et une formation adaptées à l'environnement rural.

Si elles veulent doter les jeunes de compétences utiles et remédier au décalage entre les compétences et les besoins des entreprises, les autorités doivent pousser les jeunes à faire des études au-delà de l'école primaire et améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement. L'analyse développée dans ce chapitre montre qu'un meilleur niveau d'études s'accompagne d'un taux de chômage plus élevé, mais aussi d'une situation plus favorable vis-à-vis de l'emploi, d'une meilleure rémunération et d'un taux de chômage inférieur à l'âge adulte. Le décalage entre les compétences et les besoins du marché est très répandu. Cette analyse montre également que les études offrent un rendement beaucoup plus significatif à partir du secondaire, ce qui justifie de poursuivre ses études au-delà du primaire. La longueur de la période de transition entre l'école et l'emploi pour de nombreux jeunes indique en effet que l'enseignement dispensé à ce niveau est trop général et n'inculque pas aux élèves les compétences pratiques requises dans les petites entreprises ou pour un emploi indépendant. Le DCTP peut constituer un outil important, surtout lorsqu'il est mis en œuvre en coopération avec les entreprises, mais joue un rôle minime pour le moment. Une proportion beaucoup plus élevée de jeunes passe par l'apprentissage informel. Les autorités doivent trouver un moyen de reconnaître ces apprentissages et de les combiner à des études formelles. Au niveau universitaire, l'Afrique affiche une proportion de diplômés en lettres, sciences humaines et sciences sociales plus élevée que celle de toutes les autres régions, et le plus faible pourcentage d'ingénieurs. Comme dans les pays de l'OCDE, 2 % seulement des étudiants sont inscrits dans une filière agricole, alors que l'agriculture constitue incontestablement un avantage comparatif pour l'Afrique. Les études dans les domaines techniques coûtent cher et demandent un savoir rare. Les pouvoirs publics doivent donc coopérer avec le secteur privé pour offrir un enseignement technique de grande qualité, au niveau secondaire et supérieur.



Enfin, si l'on veut améliorer les programmes pour l'emploi des jeunes, il faut renforcer les évaluations et les systèmes d'information sur le marché du travail. En effet, les enquêtes sur la population active et les évaluations des programmes relatifs aux marchés du travail se caractérisent par une couverture très restreinte en Afrique par rapport à celles des autres régions. Les autorités et les concepteurs des programmes ne peuvent donc pas s'appuyer sur des données suffisamment étayées, et de nombreux programmes sont inopérants. Les pays et les donneurs doivent s'attacher à combler ce déficit.

Notes

1. D'après le BIT
2. Il convient de noter que, même si le modèle des Tendances est utilisé ici pour combler certaines lacunes des données, ses projections comportent d'importantes limites pour la plupart des pays africains.
3. Voir Charmes (2009) pour une analyse des liens entre emploi indépendant et travail informel. Dans les années 90, en Afrique subsaharienne, 72 % des travailleurs indépendants opéraient dans le secteur informel. C'était le cas de 63 % en Afrique du Nord.
4. La figure 4 permet aussi de dissiper l'illusion de la quantité fixe de travail (« lump-of-labour fallacy »), c'est-à-dire l'idée que les travailleurs âgés occupent les emplois que les jeunes pourraient occuper si les premiers partaient à la retraite. Même si c'est plausible dans le contexte d'une fonction publique stable ou en diminution, comme on le montrera plus loin, la forte corrélation entre le chômage des adultes et celui des jeunes indique que cela ne correspond pas à la réalité. Les pays présentant un fort taux de chômage des adultes ont aussi un fort taux de chômage des jeunes et vice versa. Le chômage des adultes comme celui des jeunes reflète la demande globale de travail. Dans la plupart des secteurs, le travail des adultes et celui des jeunes sont suffisamment différents pour n'être substituables qu'à la marge. Les adultes possèdent davantage d'expérience et remplissent souvent des rôles différents de ceux des nouveaux entrants sur le marché du travail. Les adultes ne peuvent par conséquent pas être facilement remplacés par les entrants sur le marché du travail.
5. Définitions de l'OIT, 1993 et 2003 : entreprises familiales non agricoles, entreprises non immatriculées et entreprises de moins de cinq employés.
6. Les données du Sondage mondial de Gallup font la distinction entre les travailleurs sous-employés et les autres travailleurs précaires, ce que ne font pas toutes les EPA.
7. Données issues du Sondage mondial de Gallup.
8. Cette figure fait pendant à la figure 6.8. Pour chaque catégorie, le total des deux barres est égal à 100.9. Cette figure fait pendant à la figure 6.8. Pour chaque catégorie, le total des deux barres est égal à 100.
9. Certaines zones urbaines font exception : ainsi, Kuépi et Nordman (2011) constatent dans deux villes du Congo, Brazzaville et Pointe Noire, que les jeunes hommes qui ont fait des études supérieures sont moins touchés par le chômage que les jeunes qui ont fait peu d'études. La tendance observée partout ailleurs en Afrique est la même pour les jeunes femmes.
10. Le terme « population » désigne ici l'ensemble de la cohorte, et non pas seulement la population active.
11. Dans les années 90, Antoine et al. (2001) concluaient déjà à une dégradation des opportunités d'emploi pour les jeunes dans les zones urbaines d'Afrique de l'Ouest.
12. En Égypte, par exemple, la plupart des banques exigent des garanties de 150 % du montant du prêt, si bien qu'il est impossible aux petites entreprises dont la croissance est entravée faute de crédits d'accéder à des financements.
13. Böhme et Thiele (2011) montrent ce mécanisme à l'œuvre grâce à des données sur les zones urbaines d'Afrique de l'Ouest.
14. Rodrik (2006) indique que la part de l'emploi associée aux biens exportables est tombée de 40 % en 1982 à 30 % en 2004, quand, sur la même période, la part des secteurs privés non exportables (services financiers, BTP, commerce, distribution, transport et autres services) progressait de 28 à 36 %. En 2004, environ 60 % des travailleurs employés dans le secteur manufacturier étaient considérés comme peu ou pas qualifiés, contre 25 % de ceux opérant dans les secteurs privés non exportables énumérés ci-dessus.
15. Voir par exemple Business Daily (Kenya) du 9 novembre 2011: Africa: Cost of Sacking Workers Erodes Kenya's Appeal to Big Investors. "Elle [l'indemnité de départ coûteuse] est nécessaire parce que nous n'avons pas d'allocation chômage, contrairement aux autres pays", a déclaré Noah Chune, économiste du travail et directeur de la formation à la Central Organisation of Trade Unions (COTU, centrale des syndicats). Il explique que les travailleurs kenyans licenciés n'ont d'autre source de revenu pour se retourner. <http://allafrica.com/stories/201111091241.html>, (2 mars 2012).



Notes des Figures

Figure 6.3. Groupe des « pays à faible revenu » (PFR) : Burkina Faso, Rép. Centrafr., Tchad, Comores, Kenya, Liberia, Mali, Niger, Sierra Leone, Somalie, Tanzanie, Uganda, Zimbabwe; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche inférieure » (PRITI) : Cameroun, Djibouti, Égypte, Ghana, Mauritanie, Maroc, Nigeria, Sénégal, Soudan; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche supérieure » (PRITS) : Algérie, Botswana, Libye, South Africa, Tunisie.

Figure 6.7. Groupe des « pays à faible revenu » (PFR) : Burkina Faso, Burundi, Rép. Centrafr., Tchad, Rép. Démocratique du Congo, Kenya, Liberia, Malawi, Mali, Niger, Rwanda, Sierra Leone, Tanzanie, Uganda, Zimbabwe ; Groupe des « pays revenu intermédiaire » (PRI) Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Sénégal, South Africa, Zambie.

Figure 6.8. Groupe des « pays à faible revenu » (PFR) : Burkina Faso, Rép. Centrafr., Tchad, Comores, Kenya, Liberia, Mali, Niger, Sierra Leone, Somalie, Tanzanie, Uganda, Zimbabwe; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche inférieure » (PRITI) : Cameroun, Djibouti, Égypte, Ghana, Mauritanie, Maroc, Nigeria, Sénégal, Soudan; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche supérieure » (PRITS) : Algérie, Botswana, Libye, South Africa, Tunisie.

Figure 6.9. Groupe des « pays à faible revenu » (PFR) : Burkina Faso, Rép. Centrafr., Tchad, Comores, Kenya, Liberia, Mali, Niger, Sierra Leone, Somalie, Tanzanie, Uganda, Zimbabwe; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche inférieure » (PRITI) : Cameroun, Djibouti, Égypte, Ghana, Mauritanie, Maroc, Nigeria, Sénégal, Soudan; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche supérieure » (PRITS) : Algérie, Botswana, Libye, South Africa, Tunisie.

Figure 6.10. Groupe des « pays à faible revenu » (PFR) : Burkina Faso, Rép. Centrafr., Tchad, Comores, Kenya, Liberia, Mali, Niger, Sierra Leone, Somalie, Tanzanie, Uganda, Zimbabwe; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche inférieure » (PRITI) : Cameroun, Djibouti, Égypte, Ghana, Mauritanie, Maroc, Nigeria, Sénégal, Soudan; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche supérieure » (PRITS) : Algérie, Botswana, Libye, South Africa, Tunisie.

Figure 6.11. Groupe des « pays à faible revenu » (PFR) : Burkina Faso, Rép. Centrafr., Tchad, Comores, Kenya, Liberia, Mali, Niger, Sierra Leone, Somalie, Tanzanie, Uganda, Zimbabwe; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche inférieure » (PRITI) : Cameroun, Djibouti, Égypte, Ghana, Mauritanie, Maroc, Nigeria, Sénégal, Soudan; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche supérieure » (PRITS) : Algérie, Botswana, Libye, South Africa, Tunisie.

Figure 6.12. Groupe des « pays à faible revenu » (PFR) : Burkina Faso, Rép. Centrafr., Tchad, Comores, Kenya, Liberia, Mali, Niger, Sierra Leone, Somalie, Tanzanie, Uganda, Zimbabwe.

Figure 6.13. Groupe des « pays revenu intermédiaire » (PRI) Algérie, Botswana, Cameroun, Djibouti, Égypte, Ghana, Libye, Mauritanie, Maroc, Nigeria, Sénégal, Soudan, South Africa, Tunisie.

Figure 6.14. Groupe des « pays à faible revenu » (PFR) : Burkina Faso, Rép. Centrafr., Tchad, Comores, Kenya, Liberia, Mali, Niger, Sierra Leone, Somalie, Tanzanie, Uganda, Zimbabwe; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche inférieure » (PRITI) : Cameroun, Djibouti, Égypte, Ghana, Mauritanie, Maroc, Nigeria, Sénégal, Soudan; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche supérieure » (PRITS) : Algérie, Botswana, Libye, South Africa, Tunisie.

Figure 6.15. Groupe des « pays à faible revenu » (PFR) : Burkina Faso, Rép. Centrafr., Tchad, Comores, Kenya, Liberia, Mali, Niger, Sierra Leone, Somalie, Tanzanie, Uganda, Zimbabwe; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche inférieure » (PRITI) : Cameroun, Djibouti, Égypte, Ghana, Mauritanie, Maroc, Nigeria, Sénégal, Soudan; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche supérieure » (PRITS) : Algérie, Botswana, Libye, South Africa, Tunisie.

Figure 6.16. Groupe des « pays à faible revenu » (PFR) : Burkina Faso, Rép. Centrafr., Tchad, Comores, Kenya, Liberia, Mali, Niger, Sierra Leone, Somalie, Tanzanie, Uganda, Zimbabwe; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche inférieure » (PRITI) : Cameroun, Djibouti, Égypte, Ghana, Mauritanie, Maroc, Nigeria, Sénégal, Soudan; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche supérieure » (PRITS) : Algérie, Botswana, Libye, South Africa, Tunisie.

Figure 6.17. Groupe des « pays à faible revenu » (PFR) : Benin, Burkina Faso, Burundi, Rép. Centrafr., Tchad, Comores, Kenya, Liberia, Madagascar, Mali, Mozambique, Niger, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Tanzanie, Togo, Uganda, Zimbabwe; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche inférieure » (PRITI) : Angola, Cameroun, Congo, Djibouti, Égypte, Ghana, Mauritanie, Maroc, Nigeria, Sénégal, Soudan, Zambie; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche supérieure » (PRITS) : Algérie, Botswana, Libye, South Africa, Tunisie.

Figure 6.21. Groupe des « pays à faible revenu » (PFR) : Burkina Faso, Rép. Centrafr., Tchad, Comores, Kenya, Liberia, Mali, Niger, Sierra Leone, Somalie, Tanzanie, Uganda, Zimbabwe; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche inférieure » (PRITI) : Cameroun, Djibouti, Égypte, Ghana, Mauritanie, Maroc, Nigeria, Sénégal, Soudan; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche supérieure » (PRITS) : Algérie, Botswana, Libye, South Africa, Tunisie.

Figure 6.22. Groupe des « pays à faible revenu » (PFR) : Burkina Faso, Burundi, Rép. Centrafr., Tchad, Rép. Démocratique du Congo, Kenya, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Rwanda, Sierra Leone, Tanzanie, Togo, Uganda, Zimbabwe; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche inférieure » (PRITI) : Angola, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Sénégal, Zambie; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche supérieure » (PRITS) : Botswana, South Africa

Figure 6.24. Algérie, Comores, Djibouti, Égypte, Mauritanie, Maroc, Somalie, Soudan, Tunisie.

Figure 6.25. Groupe des « pays à faible revenu » (PFR) : Burkina Faso, Rép. Centrafr., Tchad, Comores, Kenya, Liberia, Mali, Niger, Sierra Leone, Somalie, Tanzanie, Uganda, Zimbabwe; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche inférieure » (PRITI) : Cameroun, Djibouti, Égypte, Ghana, Mauritanie, Maroc, Nigeria, Sénégal, Soudan; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche supérieure » (PRITS) : Algérie, Botswana, Libye, South Africa, Tunisie.



Figure 6.29. Groupe des « pays à faible revenu » (PFR) : Burkina Faso, Rép. Centrafr., Tchad, Comores, Kenya, Liberia, Mali, Niger, Sierra Leone, Somalie, Tanzanie, Uganda, Zimbabwe; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche inférieure » (PRITI) : Cameroun, Djibouti, Égypte, Ghana, Mauritanie, Maroc, Nigeria, Sénégal, Soudan; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche supérieure » (PRITS) : Algérie, Botswana, Libye, South Africa, Tunisie

Figure 6.34. Groupe des « pays à faible revenu » (PFR) : Burkina Faso, Rép. Centrafr., Tchad, Comores, Kenya, Liberia, Mali, Niger, Sierra Leone, Somalie, Tanzanie, Uganda, Zimbabwe; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche inférieure » (PRITI) : Cameroun, Djibouti, Égypte, Ghana, Mauritanie, Maroc, Nigeria, Sénégal, Soudan; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche supérieure » (PRITS) : Algérie, Botswana, Libye, South Africa, Tunisie.

Figure 6.36. Groupe des « pays à faible revenu » (PFR) : Burkina Faso, Rép. Centrafr., Tchad, Comores, Kenya, Liberia, Mali, Niger, Sierra Leone, Somalie, Tanzanie, Uganda, Zimbabwe; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche inférieure » (PRITI) : Cameroun, Djibouti, Égypte, Ghana, Mauritanie, Maroc, Nigeria, Sénégal, Soudan; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche supérieure » (PRITS) : Algérie, Botswana, Libye, South Africa, Tunisie.

Figure 6.39. Groupe des « pays à faible revenu » (PFR) : Burkina Faso, Burundi, Rép. Centrafr., Tchad, Rép. Démocratique du Congo, Kenya, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Rwanda, Sierra Leone, Tanzanie, Togo, Uganda, Zimbabwe; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche inférieure » (PRITI) : Angola, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Sénégal, Zambie; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche supérieure » (PRITS) : Botswana, South Africa.

Figure 6.40. Groupe des « pays à faible revenu » (PFR) : Burkina Faso, Rép. Centrafr., Tchad, Comores, Kenya, Liberia, Mali, Niger, Sierra Leone, Somalie, Tanzanie, Uganda, Zimbabwe; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche inférieure » (PRITI) : Cameroun, Djibouti, Égypte, Ghana, Mauritanie, Maroc, Nigeria, Sénégal, Soudan; Groupe des « pays à revenu intermédiaire tranche supérieure » (PRITS) : Algérie, Botswana, Libye, South Africa, Tunisie.

Références

- Achy, L. (2010), « Trading High Unemployment for Bad Jobs: Employment Challenges in the Maghreb », *Carnegie Papers*, Carnegie Endowment for World Peace, Washington, DC.
- Adams, A.V. (2008), *Skills Development in the Informal Sector of Sub-Saharan Africa*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Afrobarometer (2008), « The Quality of Democracy and Governance in Africa: New Results from Afrobarometer Round 4. A Compendium of Public Opinion Findings from 19 African Countries », *Document de travail*, n° 108, Afrobarometer Network.
- Almeida, R. et P. Carneiro (2009), « Mandated Benefits, Employment, and Inequality in a Dual Economy », *Document de travail de recherche sur les politiques*, n° 5119, Banque mondiale, Washington, DC.
- Angel-Urdinola, D.F., A. Semlali et S. Brodmann (2010), « Non-Public Provision of Active Labor Market Programs in Arab-Mediterranean Countries: An Inventory of Youth Programs », *Social Protection Discussion Paper*, n° 1005, Banque mondiale, Washington, DC.
- Antoine, P., M. Razafindrakoto et F. Roubaud (2001), « Contraints de rester jeune ? Évolution de l'insertion dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé, Antananarivo », *Document de travail 2001/08, Développement, Institutions et Mondialisation (DIAL)*, Paris.
- Aterido, R. et M. Hallward-Driemeier (2010), « The Impact of the Investment Climate on Employment Growth: Does Sub-Saharan Africa Mirror Other Low-Income Regions? », *Document de travail de recherche sur les politiques*, n° 5218, Banque mondiale, Washington, DC.
- Attanasio, O.P., A.D. Kugler et C. Meghir (2009), « Subsidizing Vocational Training for Disadvantaged Youth in Developing Countries: Evidence from a Randomized Trial », *IZA Discussion Paper*, n° 4251, Institute for the Study of Labor (IZA), Bonn.
- BAfD (2011), « Tackling Youth Unemployment in the Maghreb », *Note économique*, Banque africaine de développement, Tunis.
- BAfD (2012), « Youth Employment in Africa », document de base pour les *Perspectives économiques en Afrique 2012*, Banque africaine de développement, Tunis.
- BAfD (Banque africaine de développement) et OCDE (2005), *Perspectives économiques en Afrique 2005 : Le financement des petites et moyennes entreprises*, Centre de développement de l'OCDE et Banque africaine de développement, OCDE, Paris.
- BAfD et OCDE (2008), *Perspectives économiques en Afrique 2008 : Développement des compétences techniques et professionnelles*, Centre de développement de l'OCDE et Banque africaine de développement, OCDE, Paris.
- Bakiene, A. et al. (2012), *Raising Productivity and Reducing the Risks of Non-farm Enterprises in Uganda, Poverty Reduction and Economic Management*, Banque mondiale, Washington, DC (à paraître).



6. Promouvoir l'emploi des jeunes

- Banerjee, A. et E. Duflo (2004), « Do Firms Want to Borrow More? Testing Credit Constraints Using a Directed Lending Program », CEPR Discussion Papers, n° 4681, Center for Economic and Policy Research, Londres.
- Banerjee, A. et al. (2008), « Why has Unemployment Risen in the New South Africa? », *Economics of Transition*, vol. 16, n° 4.
- Banque mondiale (2006-2011), *Enterprise Surveys*, www.enterprisesurveys.org/ Banque mondiale (2007a), « *Rapport sur le développement dans le monde 2007 : Le développement et la nouvelle génération* », Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2007b), « *Sénégal – À la recherche de l'emploi : le chemin vers la prospérité* », *Mémorandum économique sur le pays*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2008), « *Supporting Youth at Risk* », Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2009), « *Indicateurs du développement en Afrique 2008/2009 - Les jeunes et l'emploi en Afrique : le potentiel, le problème, la promesse* », Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2010), « *Active Labour Market Programs for Youth* », *Employment Policy Primer* n° 16, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2011a), *Indicateurs du développement en Afrique 2011*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2011b), *Rapport sur le développement dans le monde 2011 : conflits, sécurité et développement*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2011c), *Africa's Pulse*, vol. 4, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2012a), *Doing Business in a More Transparent World*, Banque mondiale, Washington, DC., www.doingbusiness.org/
- Banque mondiale (2012b), *EdStats*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Barbier, J.-P. (2006), *L'Intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb : Étude comparative entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie*, Bureau international du travail, Genève.
- Besley, T. et R. Burgess (2003), « Can Labor Regulation Hinder Economic Performance? Evidence from India », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 19, n° 1.
- Betcherman, G. et al. (2007), « *Global Inventory of Interventions to Support Young Workers Synthesis Report* », *Working Paper*, n° 40601, Banque mondiale, Washington, DC.
- Betcherman, G., K. Olivas, K. et A. Dar (2004), « *Impacts of Active Labour Market Programs: New Evidence from Evaluations with Particular Attention to Developing and Transition Countries* », *Social Protection Discussion Paper Series*, n° 0402, Banque mondiale, Washington, DC.
- Bhorat, H. et J. Hodge (1999), « *Decomposing Shifts in Labour Demand in South Africa* », *South African Journal of Economics*, Economic Society of South Africa, vol. 67, n° 3.
- Bigsten, A. et M. Söderbom (2005), « *What Have We Learned from a Decade of Manufacturing Enterprise Surveys in Africa?* », *Document de travail de recherche sur les politiques*, n° 3798, Banque mondiale, Washington, DC.
- Bigsten, A. et al. (2003), « *Constraints in Manufacturing Enterprises in Africa* », *Journal of African Economies*, vol. 12, n° 1.
- BMZ (Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung) (2007), « *Strategies for Employment Promotion in Development Cooperation* », Ministère fédéral de la Coopération économique et du développement, Berlin.
- Böhme, M. et R. Thiele (2011), « *Is the Informal Sector Constrained from the Demand Side? Evidence from Six West African Capitals* », *Kiel Working Papers*, n° 1683, Institut für Weltwirtschaft (IfW), Kiel.
- Brenthurst Foundation, The (2011), « *Putting Young Africans to Work - Addressing Africa's Youth Unemployment Crisis* », *Discussion Paper*, n° 08, The Brenthurst Foundation, Johannesburg.
- Business Daily (2011), « *Africa: Cost of Sacking Workers Erodes Kenya's Appeal to Big Investors* », 9 novembre.
- Calmfors, L. (1994), « *Politiques actives du marché du travail et chômage – Cadre d'analyse des aspects cruciaux de la conception des mesures* », *Revue économique de l'OCDE*, n° 22, OCDE, Paris.
- Cameron, A.C. et P.K. Trivedi (2005), *Microeometrics: Methods and Applications*, Cambridge University Press.
- CEA-ONU (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique) (2011), *African Youth Report 2011: Addressing the Youth Education and Employment Nexus in the New Global Economy*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba.



- CGAP (Consultative Group to Assist the Poor) (2004), « Housing Microfinance, Helping to Improve Donor Effectiveness in Microfinance », *Donor Brief*, n° 20, Banque mondiale, Washington, DC.
- Charmes J. (2009), « Concepts, mesures et tendances », Jütting J.P. et de Laiglesia J. R. (éd.), *L'Emploi informel dans les pays en développement : Une normalité indépassable ?*, Centre de développement de l'OCDE, Paris.
- Charmes, J. (2012), *Promoting Youth Employment in Africa: Some Reflexions on Policy Recommendations*, Centre Population et Développement (document non publié).
- Collier, P. et al. (2003), *Breaking the Conflict Trap: Civil War and Development Policy*, Policy Research Report, Banque mondiale/Oxford University Press.
- Commission européenne (2010), « Labour Market Performance and Migration Flows in Arab Mediterranean Countries: Determinants and Effects », volume 2, National background papers Maghreb, *European Economy Occasional Papers* n° 60, Direction générale des affaires économiques et financières, Bruxelles.
- Cunningham, W.V. et W.F. Maloney (2001), « Heterogeneity among Mexico's Microenterprises: An Application of Factor and Cluster Analysis », *Economic Development and Cultural Change*, University of Chicago Press, vol. 50, n° 1.
- Dalla Valle, F. (2012), *Exploring Opportunities and Constraints for Young Agro Entrepreneurs in Africa*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rome.
- Dar, A. et P.Z. Tzannatos (1999), « Active Labor Market Programs: A Review of the Evidence from Evaluations », *Social Protection Discussion Paper*, n° 9901, Banque mondiale, Washington, DC.
- De Mel, S., D. McKenzie et C. Woodruff (2008), « Returns to Capital in Microenterprises: Evidence from a Field Experiment », *The Quarterly Journal of Economics*, MIT Press, vol. 123, n° 4.
- De Vreyer, P. et F. Roubaud (2012), « Urban Labour Markets in Sub-Saharan Africa », Agence Française de Développement, Banque mondiale, Washington, DC (à paraître).
- Devereux, S. et B. Guenther (2009), « Agriculture and Social Protection in Ethiopia », *Future Agricultural Consortium Working Paper*, n° SP03.
- DIAL (Développement, Institutions et Mondialisation) (2007), « Youth and Labour Markets in Africa: A Critical Review of Literature », Document de travail, n° 2007/02, DIAL, Paris.
- Dias, R. et D. Posel (2007), « Unemployment, Education and Skills Constraints in Post Apartheid South Africa », *Development Policy Research Unit Working Paper*, n° 120, Development Policy Research Unit.
- DIIS (Danish Institute for International Studies) (2008), « Youth Employment in Fragile States », DIIS Policy Brief.
- Economist, The (2012a), *Education in South Africa Still dysfunctional. Standards Still Leave a Lot to Be Desired*, 21 janvier.
- Economist, The (2012b), *Business in Rwanda – Africa's Singapore?*, 12 février.
- Eifert, B., A. Gelb et V. Ramachandran (2005), « Business Environment and Comparative Advantage in Africa: Evidence from the Investment Climate Data », *Working Paper*, n° 56, Center for Global Development, Washington, DC.
- Elhiraika, A. et J.D. Nkurunziza (2007), « Facilitating Firm Entry, Growth and Survival with Special Attention to SMEs », *African Trade Policy Center Paper*, n° 46, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-ONU), Addis-Abeba.
- Fafchamps, M. et al. (2011), « When is Capital Enough to Get Female Microenterprises Growing? Evidence from a Randomized Experiment in Ghana », *NBER Working Papers*, n° 17207, National Bureau of Economic Research, National Bureau of Economic Research, Cambridge MA.
- Fafchamps, M. et M. Söderbom (2004), « Wages and Labor Management in African Manufacturing », *CSAE Working Paper Series*, n° 2004-02, The Centre for the Study of African Economies, Université d'Oxford.
- Falco, P. et al. (2010), « The Returns to Formality and Informality in Urban Africa », *CSAE Working Paper*, n° 2010-03, The Centre for the Study of African Economies, Université d'Oxford.
- Fares, J. et O.S. Puerto (2009), « Towards Comprehensive Training », *Social Protection Discussion Paper*, n° 0924, Banque mondiale, Washington, DC.
- Fields, G.S. (1990), « Labor Market Modelling and the Urban Informal Sector: Theory and Evidence », D. Turnham, B. Salomé et A. Schwarz (éd.), *Nouvelles approches du secteur informel*, OCDE, Paris.
- Fields, G.S. (2010), « Labor Market Analysis for Developing Countries », *Labour Economics*, vol. 18, n° 1.
- Financial Sector Assessment Program (2004), *Algeria: Financial Sector Assessment*, N° 0344, Banque mondiale, Fonds monétaire international (FMI), Washington, DC.



- Fonds pour la réalisation des OMD (MDGF) (2009), *Engaging Tunisian Youth to Achieve the MDGs (Engagement des jeunes Tunisiens pour la réalisation des OMD)*, Fonds pour la réalisation des OMD, Tunis.
- Forum économique mondial et OCDE (2011), *Arab World Competitiveness Report 2011-2012*, Forum économique mondial, Genève.
- Forum économique mondial, *Global Competitiveness Index (GCI)*, Forum économique mondial, Genève.
- Fourie, F. C.v.N. (2011), « The South African Unemployment Debate: Three Worlds, Three Discourses? », *Working Paper*, n° 63, Southern Africa Labour and Development Research Unit, Université du Cap.
- Fox, L. et A.M. Oviedo (2008), « Institutions and Labor Market Outcomes in Sub-Saharan Africa », *Document de travail de recherche sur les politiques*, n° 4721, Banque mondiale, Washington, DC.
- Fox, L. et M. Sekkel (2006), *Work in Progress: Job Creation and the Quality of Growth in Africa*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Fox, L. et O. Pimhidzai (2011), « Is Informality Welfare-Enhancing Structural Transformation? Evidence from Uganda », *Document de travail de recherche sur les politiques*, n° 5866, Banque mondiale, Washington, DC.
- Freeman, R.B. (2009), « Labor Regulations, Unions, and Social Protection in Developing Countries: Market distortions or Efficient Institutions? », *NBER Working Paper*, n° 14789, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Fröhlich, M. et H. Getinet (2011), « Labour Markets in Developing Countries », *Labour Economics*, vol. 18, n° 1.
- Gallup (2008-2010), Sondage mondial.
- Gelb, A. et al. (2007a), « What Matters to African Firms? The Relevance of Perceptions Data », *Document de travail de recherche sur les politiques*, n° 4446, Banque mondiale, Washington, DC.
- Gelb, A., V. Ramachandran et G. Turner (2007b), « Stimulating Growth and Productivity in Africa: From Macro to Micro Reforms », *Revue africaine de développement*, vol. 19.
- Göbel K., M. Grimm et J. Lay (2011), *Capital Returns, Productivity and Accumulation in Microenterprises: Evidence from Peruvian Panel Data*, International Institute of Social Studies, La Haye.
- Grimm M., P. Knorringa et J. Lay (2011c), *Informal Entrepreneurs in Western Africa: Constrained Gazelles in the Lower Tier*, International Institute of Social Studies, La Haye.
- Grimm, M., J. Krüger et J. Lay (2011a), « Barriers to Entry and Returns to Capital in Informal Activities: Evidence from Sub-Saharan Africa », *Review of Income and Wealth*, vol. 57.
- Grimm, M., R. van der Hoeven et J. Lay (2011b), *Unlocking potential: Tackling economic, institutional and Social Constraints of Informal Entrepreneurship in Sub-Saharan Africa: Main findings and Policy Conclusions*, International Institute of Social Studies, La Haye.
- Guarcello, L. et al. (2007), « School-to-Work Transitions in Sub-Saharan Africa: An Overview », M. Garcia et J. Fares (éd.), *Youth in Africa's Labor Market, Directions in Development*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Gutierrez, C. et al. (2007), « Does Employment Generation Really Matter for Poverty Reduction? », *Document de travail de recherche sur les politiques*, n° 4432, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Haggblade, S., P.B.R. Hazell et T. Reardon (2009), « Transforming the Rural Nonfarm Economy: Opportunities and Threats in the Developing World », *Issue briefs*, n° 58, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), Washington, DC.
- Haltiwanger J., S. Scarpetta et H. Schweiger (2008), « Assessing Job Flows Across Countries: The Role of Industry, Firm Size and Regulations », *NBER Working Papers*, n° 13920, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Harrison A. et J. Scorse (2010), « Multinationals and Anti-sweatshop Activism », *American Economic Review*, American Economic Association, vol. 100, n° 1.
- Heckman J.J. et C. Pagés (2000), « The Cost of Job Security Regulation: Evidence from Latin American Labor Markets », *NBER Working Papers* n° 7773, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Heckman J.J. et C. Pagés (2004), *Law and Employment: Lessons from Latin America and the Caribbean*, University of Chicago Press, Chicago.
- Heintz, J. et I. Valodia (2008), *Informality in Africa: a Review*, document de travail pour l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA), Suède.



- Henry, C., F. Hill et C. Leitch (2005) « Entrepreneurship education and training: can entrepreneurship be taught? Part I », *Education + Training*, vol. 47, n° 2.
- Holmes, R. et N. Jones (2011), « Public Works Programmes in Developing Countries: Reducing Gendered Disparities in Economic Opportunities? », contribution rédigée pour la Conférence internationale sur la cohésion sociale et le développement, 20-21 janvier 2011, Paris, Overseas Development Institute (ODI), Londres.
- Hull, K (2009), « Understanding the Relationship between Economic Growth, Employment and Poverty Reduction », OCDE, *Promoting Pro-Poor Growth – Employment*, Development Co-operation Directorate, OCDE, Paris.
- International Crisis Group (2011), Liberia: How Sustainable Is the Recovery?, *Africa Report*, n° 177.
- Jones P. (1997), « The Impact of Minimum Wage Legislation in Developing Countries where Coverage is Incomplete », CSAE Working Paper, n° 98-02, Centre for the Study of African Economies (CSAE), Institute of Economics and Statistics, Université d'Oxford.
- Jütting, J. et H. Huitfeldt (2009), « Informality and Informal Employment », OCDE, *Promoting Pro-Poor Growth*, Direction de la coopération pour le développement, OCDE, Paris.
- Jütting, J. et J.R. de Laiglesia (2009), « Dealing with Informal Employment: Towards a Three-Pronged Strategy », Jütting J.P. et de J.R. de Laiglesia (éd.), *Is Informal Normal? Towards More and Better Jobs in Developing Countries*, Centre de développement, OCDE, Paris.
- Jütting, J., J. Perlevliet et T. Xeniogiani (2008), « Informal employment re-loaded », *Institute of Development Studies (IDS) Bulletin*, vol. 39, n° 2.
- Kingdon, G. et al. (2006), *What Africa Needs to Do to Spur Growth and Create More Well-Paid Jobs*, Banque mondiale, Washington DC.
- Kingdon, G. et J. Knight (2000), « Are Searching and Non-Searching Unemployment Distinct States When Unemployment Is High? The case of South Africa », CSAE Working Paper, n° 2000-02, Centre for the Study of African Economies (CSAE), Université d'Oxford.
- Kingdon, G. et J. Knight (2004), *Unemployment in South Africa: The Nature of the Beast*, World Development, vol. 32, n° 3.
- Kluwe, J. (2006), *The Effectiveness of European Active Labor Market Policy*, Note de discussion de l'IZA, n° 2018, Institute for the Study of Labour (IZA), Bonn.
- Koohi-Kamali F. (2010), « Public Works and Social Protection », document de référence pour le *Rapport européen sur le développement 2010*, Rapport européen sur le développement (RED).
- Kremer, M., J.N. Lee et J.M. Robinson (2010), *The Return to Capital for Small Retailers in Kenya: Evidence from Inventories*, document interne, Université d'Harvard.
- Kucera, D. et T. Xenogiani (2009), « Persisting Informal Employment: What Explains it? », J. Jütting et J.R. de Laiglesia (éd.), *Is Informal Normal? Towards More and Better Jobs in Developing Countries*, Centre de développement, OCDE, Paris.
- Kuépié M., C.J. Nordman et F. Roubaud (2009), « Education and Earnings in Urban West Africa », *Journal of Comparative Economics*, vol. 37, n° 3.
- Kuépié, M. et C.J. Nordman (2011), *Éducation et marchés du travail à Brazzaville et Pointe Noire (Congo-Brazzaville)*, Document de travail n° 2011/11, Unité de recherche Développement, Institutions et Mondialisation, DIAL, Paris.
- Lal, R. et al. (2010), « Public Works and Employment Programmes: Towards a Long-Term Development Approach », *Working Paper*, n° 66, International Policy Centre for Inclusive Growth, Programme des Nations Unies pour le développement, Brasilia.
- Lavallée, E. et F. Roubaud (2011), *Corruption and Informal Enterprise Performance: West African Evidence*, International Institute of Social Studies et Unité de recherche Développement, Institutions et Mondialisation de DIAL, Paris.
- Lewis, A.W. (1954), « Economic Development with Unlimited Supplies of Labour », *The Manchester School*, vol. 28, n° 2.
- Malik, A. et B. Awadallah (2011), « The Economics of the Arab Spring », CSAE Working Paper, n° 23, Centre for the Study of African Economies (CSAE), Université d'Oxford.
- Maloney, W.F. (2004), « Informality Revisited », *World Development*, Elsevier, vol. 32, n° 7.
- McKenzie, D.J. et C. Woodruff (2006), « Do Entry Costs Provide an Empirical Basis for Poverty Traps?



6. Promouvoir l'emploi des jeunes

- Evidence from Mexican Microenterprises », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 55, University of Chicago Press.
- McKenzie, D.J. et C. Woodruff (2008), « Experimental Evidence on Returns to Capital and Access to Finance in Mexico », *The World Bank Economic Review*, vol. 22, n° 3.
- McKinsey Global Institute (2010), *Lions on the move: The Progress and Potential of African Economies*.
- Myrdal, G. (1968), *Asian Drama: An inquiry into the poverty of nations*, Pantheon, New York.
- National Treasury (2011), *Confronting Youth Unemployment: Policy Options for South Africa*, Pretoria, Afrique du Sud.
- Nkurunziza, J.D. (2008), « The effect of credit on growth and convergence of firm size in Kenyan manufacturing », *The Journal of International Trade & Economic Development*, vol. 19, n° 3.
- Nordman, C. J. et L. Pasquier-Doumer (2011), « Vocational Education, On-the-Job Training and Labour Market Integration of Young Workers in Urban West Africa », Document de référence pour l'EFA Global Monitoring Report 2012: *Youth, Skills and Work*, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Paris, (à paraître, septembre 2012).
- OCDE (2009), *Promoting Pro-Poor Growth: Employment*, Organisation de coopération et de développement économiques, Direction de la coopération pour le développement, Paris.
- OCDE (2010), *Off to a good Start? Jobs for Youth*, Organisation de coopération et de développement économiques, Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, Paris.
- OCDE (2011), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Organisation de coopération et de développement économiques, Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, Paris.
- OCDE (2012a), « Politiques d'emploi et de protection sociale favorisant la cohésion sociale », *Perspectives du développement mondial 2012*, Organisation de coopération et de développement économiques, Centre de développement, Paris, à paraître.
- OCDE (2012b), *Rapport sur l'initiative de l'OCDE pour la parité : l'égalité entre hommes et femmes en matière d'éducation, d'emploi et d'entrepreneuriat*, Organisation de coopération et de développement économiques, Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, Paris.
- OIT (Organisation internationale du Travail) (2008), *Rapport mondial sur les salaires 2008/09*, Bureau international du Travail, Genève.
- OIT (2010), *Global Employment Trends for Youth*, Bureau international du Travail, Genève.
- OIT (2011a), *Towards Decent Work in Sub-Saharan Africa - Monitoring MDG Employment Indicators*, Bureau international du Travail, Genève.
- OIT (2011b), *Key Indicators of the Labour Market (KILM)*, 7^e édition, Bureau international du Travail, Genève.
- OIT (2011c), *Tendances mondiales de l'emploi 2011*, Bureau international du Travail, Genève.
- ONU (Organisation des Nations Unies) (2007), « Review of National Action Plans on Youth Employment, Putting Commitment into Action », Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, New York.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2006), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Organisation de coopération et de développement économiques, Direction de l'emploi, Paris.
- Perry, G.E. et al. (2007), *Informality: Exit and Exclusion*, Banque mondiale, Washington DC.
- Psacharopoulos, G. et H.A. Patrinos (2002), « Returns to Investment in Education: a Further Update », *Policy Research Working Paper*, n° 2881, Banque mondiale, Washington DC.
- Puerto, O.S. (2007), « International Experience on Youth Employment Interventions: The Youth Employment Inventory », Document de référence pour le rapport *Economic and Sector Work on Sierra Leone: Youth and Employment*, Banque mondiale, Washington DC.
- Rakotomanana, F., E. Ramilison et F. Roubaud (2000), « La mise en place d'une enquête annuelle sur l'emploi à Madagascar : un exemple pour l'Afrique subsaharienne », *Statéco*, vol. 95-97.
- Ramachandran, V., A. Gelb et M. Kedia Shah (2009), *Africa's Private Sector: What's Wrong with the Business Environment and What to Do About It*, Center for Global Development, Washington, DC.
- Rankin, N., J. Sandefur et F. Teal (2010), « Learning & Earning in Africa: Where are the Returns to Education High? », *CSAE Working Paper*, n° 2010-02, Centre for the Study of African Economies, Université d'Oxford.
- Razafindrakoto, M., F. Roubaud et C. Torelli (2009), « Measuring the Informal Sector and Informal Employment: the Experience Drawn from 1-2-3 Surveys in African Countries », *African Statistical Journal*, vol. 9.



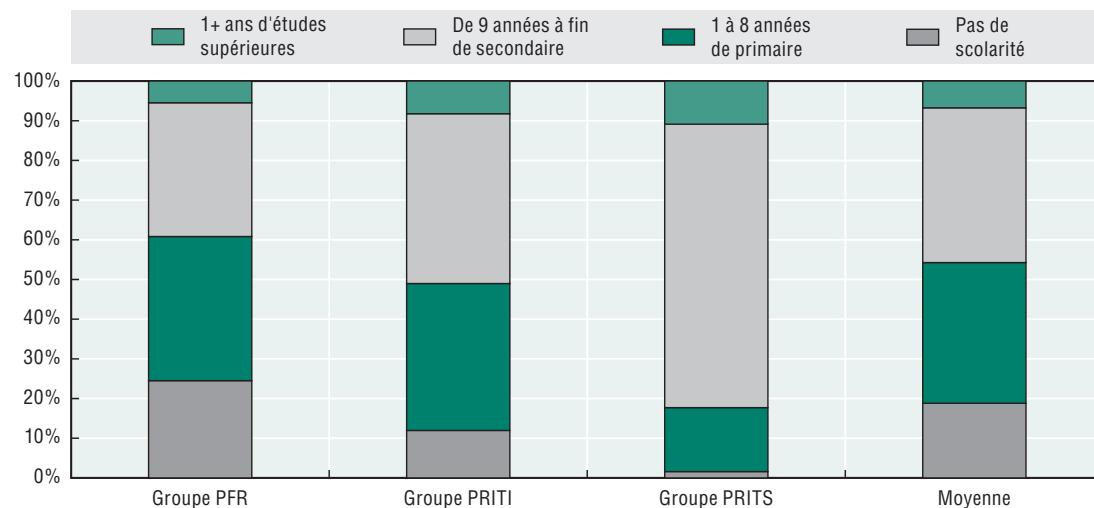
- Réseau pour l'emploi des jeunes et Fondation internationale pour la jeunesse (2009), *Private Sector Demand for Youth Labour in Ghana and Senegal: Ghana and Senegal Study Findings*, Banque mondiale, Washington DC.
- Robalino D., M. Vodopivec et A. Bodor (2009), « Savings for Good and Bad Times: Introducing Unemployment Insurance to Developing Countries », *Social Protection Discussion Papers*, n° 0907, Banque mondiale. Washington, DC.
- Rodrik, D. (2006), « Understanding South Africa's Economic Puzzles », *Working Paper* n° 130, Center for International Development, Université d'Harvard.
- Roubaud, F. (1994), « L'économie informelle au Mexique : de la sphère domestique à la dynamique macro-économique », Karthala, Paris.
- Sabates-Wheeler, R. et S. Devereux (2010), « Cash Transfers and High Food Prices: Explaining outcomes on Ethiopia's Productive Safety Net Programme », *Food Policy*, vol. 35, n° 4.
- Samson, M. (2009), « Social Cash Transfers and Employment A note on empirical linkages in developing countries », in OCDE, *Promoting Pro-Poor Growth: Employment (Vers une croissance pro-pauvres : l'emploi)*, Organisation de coopération et de développement économiques, Direction de la coopération pour le développement, Paris.
- Sandefur, J., P. Serneels et F. Teal (2007), « African Poverty through the Lens of Labor Economics: Earnings and Mobility in Three Countries », P. Paci et P. Serneels (éd.), *Employment and Shared Growth*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Serneels P. (2004), « The Nature of Unemployment in Urban Ethiopia », *CSAE Working Paper* n° 2004-1, Centre for the Study of African Economies, Université d'Oxford.
- Shiferaw, A. et A. S. Bedi (2009), « The Dynamics of Job Creation and Job Destruction: Is Sub-Saharan Africa Different? », *IZA Discussion Papers* n° 4623, Institute for the Study of Labor (IZA), Bonn.
- Silatech (2009), The Silatech Index: « Voices of Young Arabs », Silatech, en partenariat avec Gallup.
- Skinner, C. (2008), « Street Trade in Africa: a Review », *Working Paper* n° 51, School of Development Studies, Université du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud.
- Soderbom, M., F. Teal et A. Wambugu (2005), « Unobserved heterogeneity and the relation between earnings and firm size: evidence from two developing countries », *Economics Letters*, vol. 87, n° 2, Elsevier.
- Stampini, M. et A. Verdier-Chouchane (2011), « Labor Market Dynamics in Tunisia: The Issue of Youth Unemployment », *document de travail*, n° 123, Banque africaine de développement, Tunis.
- Teal, F. (2010), « Higher Education and Economic Development in Africa: a Review of Channels and Interactions », *Journal of African Economies*, vol. 20, n° 3.
- Teal, F. (2011), « The Price of Labour and Understanding the Causes of Poverty », *Labour Economics*, vol. 18, n° 1.
- Turnham, D. et D. Eröcal (1990), « Unemployment in Developing Countries: New Light on an Old Problem », *document de travail* n° 22, Organisation de coopération et de développement économiques, Centre de développement, Paris.
- UNICEF (2006), *La Situation des enfants dans le monde : Femmes et enfants - Le double dividende de l'égalité des sexes*, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, New York.
- UNICEF (2005), *Early Marriage: A Harmful Traditional Practice, A Statistical Exploration*, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, New York.
- USAID (2011), « Rapport national sur la compétitivité du Sénégal », Agence des États-Unis pour le développement international, Washington, DC.
- USAID (2006), *Fragile States Indicators*, Agence des États-Unis pour le développement international, Washington, DC.
- Verick, S. (2006), « The Impact of Globalization on the Informal Sector in Africa », contribution présentée lors de la conférence Emploi et Développement IZA/Banque mondiale, 25-27 mai, Berlin.
- YEN (Réseau pour l'emploi des jeunes) (2009), *Joining Forces with Young People - A practical Guide to Collaboration for Youth Employment*, Réseau pour l'emploi des jeunes, Genève.
- YEN-WA (Réseau pour l'emploi des jeunes en Afrique de l'Ouest) (2008), *Building the Case for Business Collaboration on Youth Employment*, Réseau pour l'emploi des jeunes en Afrique de l'Ouest, Dakar.
- Yoshino, Y. (2011), *Industrial Clusters and Micro and Small Enterprises in Africa: From Survival to Growth*, Banque mondiale, Washington, DC.



Annexe I : Principales caractéristiques de la jeunesse africaine

Statistiques de base sur les Africains de 15 à 24 ans par catégorie de pays, sur la base des données du Gallup World Poll.

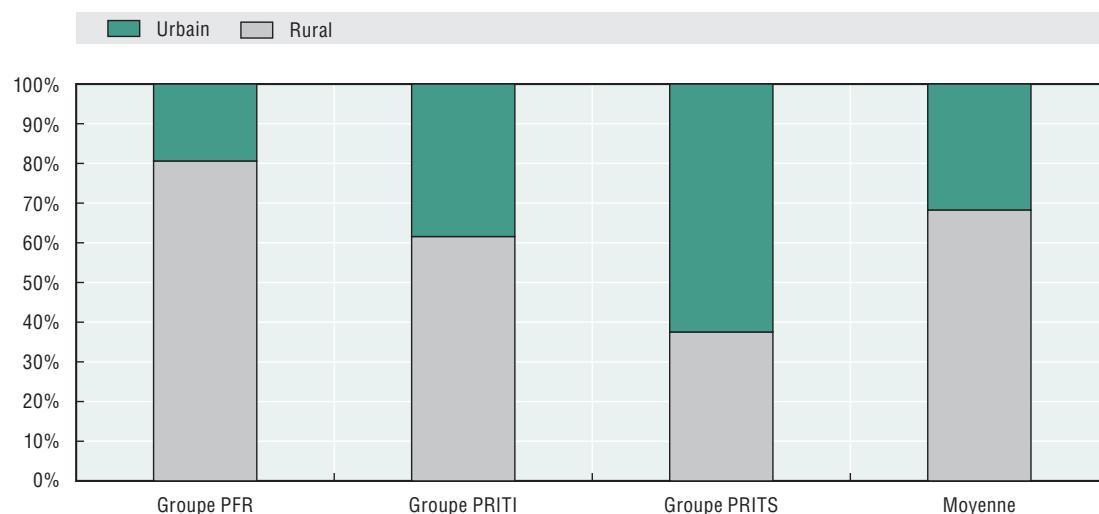
Figure 6.39. Niveaux d'éducation pour les Africains de 15-24 ans



Source : Calculs des auteurs sur la base du Gallup World Poll (2008-10). Voir notes des figures (page 184).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932603984>

Figure 6.40. Jeunes Africains des zones urbaines et rurales par revenu du pays



Source : Calculs des auteurs sur la base du Gallup World Poll (2008-10). Voir notes des figures (page 184).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932604003>



Annexe 2 : Analyse multivariée des déterminants de la situation vis-à-vis de l'emploi

Cette annexe décrit l'analyse multivariée, qui, sur la base des résultats du Sondage mondial de Gallup, a servi à mettre en évidence les déterminants de la situation des jeunes vis-à-vis de l'emploi dans les sections du présent chapitre consacrées aux jeunes chômeurs et à l'éducation.

Nous cherchons à estimer les effets de chaque variable explicative (x_j) sur la probabilité de se trouver dans l'une des 3 situations suivantes (y) : NEET, emploi précaire ou emploi salarié. Étant donné que la variable dépendante (y) recouvre plus de deux catégories et que ces catégories n'ont pas d'ordre naturel, nous recourons à un modèle à logits multiples et à des estimateurs robustes pour neutraliser les effets de l'hétérosécédasticité. Le résultat probable de la variable dépendante est alors :

$$\Pr(y = \text{Catégorie } k) = \begin{cases} \frac{1}{1 + \sum_{i=2}^m e^{X_j' \beta_j^{(\text{Catégorie } i)}}}; & \text{Si Catégorie } k = \text{Catégorie de base} \\ \frac{e^{X_j' \beta_j^{(\text{Catégorie } k)}}}{1 + \sum_{i=2}^m e^{X_j' \beta_j^{(\text{Catégorie } i)}}}; & \text{Si Catégorie } k = 2, \dots, m \end{cases}$$

où le vecteur X des variables explicatives est le suivant :

Tranches d'âge - 15-24 ans (groupe de référence), âge [25-29 ans], âge [30-34 ans], âge [35-39 ans], âge [40-44 ans], âge [45-49 ans] et âge [50-64 ans].

Variable muette relative - femme 1, homme 0
aux femmes

Variable muette relative - marié(e) 1, jamais marié(e) 0
au statut marital

Niveaux d'études - pas de scolarité (groupe de référence), [1-8 ans de scolarité], [9 ans à scolarité secondaire complète], [au moins 1 an d'études supérieures]

Variable muette relative - zone urbaine 1, zone rurale 0
aux zones urbaines

Catégories de revenu des pays - pays à faible revenu (groupe de référence), pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure (PRITI), pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure (PRITS) supérieure (PRITS)

Variable muette relative à la précarité alimentaire - précarité alimentaire 1, sécurité alimentaire 0



Déterminants de la situation vis-à-vis de l'emploi

Le tableau 6.5 présente les rapports des chances (*odds ratios*), qui sont plus faciles à interpréter que des probabilités pures. Les rapports des chances mesurent la probabilité que le résultat de la variable dépendante correspondra au résultat de base de cette variable. En l'occurrence, le résultat de base est l'appartenance à la catégorie NEET. Une valeur supérieure à 1 exprime une probabilité relative plus grande d'être dans le cas correspondant que dans le cas de référence, et une valeur inférieure à 1 une probabilité plus faible. Par exemple, la probabilité relative que $y = \text{Emploi salarié}$ corresponde au résultat de base (catégorie NEET) est la suivante :

$$\frac{\Pr(y = \text{Emploi Salarié})}{\Pr(y = \text{NEET})} = e^{X_j' \beta_j^{(\text{Emp.Salair.})}}$$

Tableau A.1. Régression logistique multinomiale des déterminants de la situation d'emploi
Les coefficients indiqués sont les ratios de risque relatif (*odd ratios*) - (catégorie de base = NEET)

VARIABLES	Etre en emploi salarié (1)	Être en emploi précaire (2)
age15-24 (=groupe de référence)		
age[25-29]	1.607*** (0.143)	1.315*** (0.083)
age[30-34]	1.969*** (0.192)	1.405*** (0.100)
age[35-39]	1.752*** (0.188)	1.590*** (0.124)
age[40-44]	1.706*** (0.205)	1.595*** (0.135)
age[45-49]	1.952*** (0.253)	1.835*** (0.168)
age[50-64]	0.876 (0.108)	0.976 (0.073)
femme (vs référence = Homme)	0.343*** (0.020)	0.472*** (0.020)
Niveaux d'éducation (groupe de référence = Sans EDU)		
EDU [1 à 8 années du primaire]	2.732*** (0.275)	1.530*** (0.080)
EDU [9 années à Niveau secondaire complet]	5.841*** (0.562)	1.380*** (0.077)
EDU [1 année Supérieure ou +]	17.052*** (1.972)	1.797*** (0.163)
Urbain (vs référence = rural)	0.853** (0.057)	0.663*** (0.035)
Groupe de revenu des pays (référence = PFR)		
Groupe Pays (= PRITI)	1.078 (0.080)	0.754*** (0.041)
Groupe (= PRITS)	0.732*** (0.059)	0.185*** (0.014)
Insécurité alimentaire (vs référence = Non)	0.571*** (0.036)	0.922* (0.039)
Marié(e) ou Divorcé(e) (vs référence = Célibataire)	1.211*** (0.086)	1.190*** (0.061)
Constante (_const)	0.181*** (0.020)	1.864*** (0.118)
Statistiques de régression		
Nombre d'observations =	13342	
Log pseudolikelihood =	-11886	
Wald chi2 (30) =	2493	
Prob > chi2 =	0.0000	
Pseudo R-squared =	0.114	

Source : Gallup World Poll (2010), calculs des auteurs.

Note : Erreur-types robustes entre parenthèses. Significativité: *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$



Impact de l'instruction sur la probabilité d'avoir un emploi salarié

Le tableau 6.6 illustre les probabilités prévisionnelles d'avoir un emploi salarié étant donné le niveau d'études, pour les jeunes hommes et les jeunes femmes (voir également la figure 6.31 dans ce chapitre. Les résultats reposent sur le modèle décrit plus haut et neutralisent les effets de tous les facteurs inclus dans le vecteur X des variables explicatives.

Tableau A.2. Rendements de l'éducation – La probabilité marginale d'être en emploi salarié à chaque niveau d'éducation

	Homme	Femme
EDU [Sans Edu.]	0.063	0.035
EDU [1-8années du primaire]	0.129	0.077
EDU [9années à Niveau secondaire complet]	0.287	0.178
EDU [1année Supérieure ou +]	0.509	0.373

Source : Gallup World Poll (2010), calculs des auteurs.



Troisième partie

Études par pays

Le contenu des notes pays reflète les développements politiques des pays au moment où ce rapport a été envoyé à l'impression (13/4/2012).

Une analyse actualisée (datée du 28/5/2012) est disponible sur :
www.africaneconomicoutlook.org/fr/countries.



AFRIQUE DU SUD

- La croissance économique de l'Afrique du Sud devrait se tasser légèrement en 2012, sous l'effet de la fragilité de l'économie mondiale et de problèmes intérieurs, mais elle pourrait se redresser en 2013.
- Le climat d'affaires est favorable au secteur privé, mais la pauvreté et les inégalités demeurent particulièrement marquées.
- Pour résoudre le problème du chômage des jeunes, l'Afrique du Sud encourage des mesures du côté de la demande, qui passent par la création d'emplois et des incitations à l'emploi.

La croissance économique de l'Afrique du Sud a légèrement augmenté en 2011, mais devrait ralentir en 2012, principalement sous l'effet des faiblesses structurelles intérieures et de la fragilité de l'embellie économique mondiale. Elle pourrait s'améliorer en 2013, sous réserve de la reprise mondiale et de la résolution en bon ordre de la crise budgétaire dans la zone euro. L'inflation annuelle moyenne a augmenté en 2011, et devrait continuer sur cette voie en 2012, avant de se stabiliser en 2013.

La consommation privée pourrait ralentir en 2012, avant de s'accélérer en 2013. La consommation publique se tassera, tandis que l'investissement augmentera. Les exportations de biens ont progressé de manière significative en 2011, de même que les entrées d'investissements directs étrangers (IDE). Avec l'amélioration des dépenses intérieures sous l'effet de la hausse attendue des investissements en capital fixe en 2013, les importations sud-africaines devraient s'intensifier, et peser sur la balance commerciale pendant les deux années à venir. Conjuguée à la hausse des services, du revenu des facteurs et des transferts courants, ce facteur risque de creuser le déficit des comptes courants en 2012 et en 2013.

La situation budgétaire s'est dégradée sur l'exercice 2011/12, mais devrait s'améliorer sur les deux exercices suivants, principalement du fait d'une modération de la croissance des dépenses primaires. Les entreprises publiques, qui détiennent environ 21 % de la dette publique extérieure, ont emprunté à l'étranger afin de financer l'amélioration de l'infrastructure, ce qui a conduit à une hausse significative des emprunts étrangers sur 2010/11. Cependant, selon les indicateurs du fardeau de la dette concernant l'Afrique du Sud, il n'existerait pas de risque majeur que le pays ait du mal à assurer le service de sa dette. La dette extérieure reste inférieure à 10 % de la dette publique totale.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	2.9	3.1	2.8	3.6
Inflation IPC	4.3	5.0	6.2	5.4
Balance budgétaire (% PIB)	-4.2	-4.8	-4.4	-4.2
Balance courante (% PIB)	-2.8	-3.1	-3.9	-4.3

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs. Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal avril (n) / mars (n+1).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605675>



ALGÉRIE

- La croissance soutenue en 2012 et 2013 devrait être tirée par les investissements publics, la demande intérieure et les prix du pétrole.
- Les principaux défis sont la diversification de l'économie et le renforcement des réformes.
- Le chômage des jeunes est estimé à 21.5 % contre 10 % sur l'ensemble de la population active.

La croissance algérienne, estimée à 2.8 % (4.8 % hors hydrocarbures) en 2011, devrait s'accélérer en 2012 et 2013 alors que l'inflation devrait rester modérée. La production du secteur hydrocarbure diminue progressivement, de 43.2 millions de tonnes métriques en 2007 à environ 32 millions de tonnes en 2011, mais génère néanmoins 98 % du volume des exportations et 70 % des recettes budgétaires. En 2011, les secteurs agricole et des services ont enregistré une croissance respective de 10 % et de 5.3 %. L'année 2012 sera certainement marquée par l'approfondissement des réformes politiques et économiques en réponse aux pressions sociales. L'état d'urgence en vigueur depuis 1992 a récemment été levé; de nouvelles lois ont été adoptées, notamment relatives à la vie politique et à l'information. De nouvelles mesures ont été prises pour améliorer le climat des affaires des petites et moyennes entreprises (nouveaux modes de paiement des importations ; bonification des crédits d'investissements et le traitement des dettes bancaires). La révision du code des marchés publics a permis un accroissement du taux de préférence nationale dans la commande publique à 25 %. La politique budgétaire restera expansionniste, maintenant un rythme soutenu d'investissements publics en conformité avec le plan quinquennal 2010-2014 d'un montant de 286 milliards USD. Le déficit budgétaire est ainsi en rapide augmentation, mais reste modéré.

Les principaux défis de l'Algérie à court et à moyen termes sont la diversification de l'économie, le renforcement des réformes politiques et économiques, l'amélioration du climat des affaires, la réduction des inégalités régionales et la création d'emplois. Le chômage des jeunes reste une préoccupation, estimé à 21.5 % pour les 15-24 ans contre 10 % au niveau total. Les programmes d'emploi existants ont été renforcés, notamment le Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle (DIAP) et les conditions d'accès au crédit des jeunes promoteurs ont été simplifiées.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	3.3	2.8	3.1	4.2
Inflation IPC	3.9	4.1	4.3	5.2
Balance budgétaire (% PIB)	-1.0	-1.7	-4.3	-4.9
Balance courante (% PIB)	7.6	9.3	5.2	5.9

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932604858>



ANGOLA

- En 2012 et 2013, la croissance du produit intérieur brut réel de l'Angola devrait s'améliorer nettement grâce au redémarrage de l'exploitation des gisements de pétrole et à la mise en production de nouveaux sites.
- L'Angola doit principalement améliorer son système de change et la gestion de ses finances publiques.
- Le chômage touche essentiellement les travailleurs non qualifiés, mais de plus en plus de jeunes diplômés ne trouvent pas d'emploi.

En 2011, la vigueur de l'expansion du secteur non pétrolier de l'Angola a été contrebalancée par un recul des recettes tirées des hydrocarbures, sous l'effet d'une baisse de la production et des exportations de pétrole brut. Cependant, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel devrait s'améliorer nettement grâce au redémarrage de l'exploitation des gisements de pétrole et à la mise en production de nouveaux sites. On peut s'attendre à ce que le pays renoue avec une inflation à un seul chiffre en 2013. L'Angola continue de mettre en œuvre les accords de confirmation signés avec le Fonds monétaire international (FMI). Ces accords visent à resserrer la politique budgétaire et monétaire, à engager des réformes destinées à améliorer le système de change et la gestion de ses finances publiques, et à assurer la transparence budgétaire. En 2011, le pays a pris des mesures pour réorganiser son régime fiscal, instauré une unité de gestion de sa dette et mis en place un dispositif pour la gestion et le suivi des flux entre le secteur pétrolier et le budget public. La banque centrale est passée d'un rationnement temporaire à des adjudications et elle a élaboré une vaste stratégie axée sur le développement du secteur privé. De plus, une contraction des dépenses en capital et une meilleure maîtrise des dépenses pendant l'année 2011 ont permis au pays de rembourser 7.5 milliards USD d'arriérés sur sa dette intérieure, qui s'étaient accumulés depuis 2009.

La croissance économique et la viabilité budgétaire restent largement tributaires des recettes pétrolières. Cependant, les activités du secteur pétrolier requièrent beaucoup de capital et génèrent peu d'effets d'entraînement sur l'économie réelle. En conséquence, ce secteur emploie moins de 1 % de la population active totale. Une telle situation nuit à la diversification économique et empêche de créer les emplois qui font cruellement défaut. D'après les estimations, le taux de chômage avoisine 26 %, mais nombre d'emplois se concentrent dans l'économie informelle, l'agriculture ou le commerce de rue. Le chômage touche surtout les travailleurs non qualifiés, mais aussi, de plus en plus, les jeunes diplômés dont les compétences ne correspondent pas aux besoins du pays. Enfin, malgré des avancées sociales constantes, il reste des obstacles considérables à surmonter pour faire reculer la pauvreté et le chômage, ainsi que pour améliorer le développement humain en Angola.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	3.4	3.5	8.2	7.1
Inflation IPC	14.5	13.5	10.0	9.4
Balance budgétaire (% PIB)	6.8	7.3	4.7	5.0
Balance courante (% PIB)	8.9	13.5	10.1	9.8

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932604877>



BÉNIN

- La légère reprise de l'économie béninoise en 2011 devrait se confirmer en 2012 et 2013.
- La modernisation et la diversification du secteur agricole ainsi que le développement des infrastructures s'avèreront déterminants pour une croissance forte et durable.
- L'amélioration des services sociaux de base et de l'emploi des jeunes constituent des défis majeurs.

L'activité économique au Bénin s'est progressivement remise sur les rails en 2011 au lendemain des élections présidentielles et législatives tenues entre mars et avril. La relance de l'agriculture après les inondations ainsi que la remise en état des infrastructures ont contribué à redresser la croissance économique qui devrait s'accélérer en 2012. L'économie béninoise demeure toutefois marquée par une forte vulnérabilité aux chocs liée à la faible diversification des sources de croissance. La modernisation et la diversification du secteur agricole et le développement des infrastructures s'avèreront déterminants pour permettre une croissance forte et durable. La politique monétaire devra viser à atténuer les tensions inflationnistes nées de la levée partielle des subventions sur le prix de l'essence au Nigeria tout en assurant un niveau de liquidité adéquat pour soutenir l'activité économique.

Sur le plan social, avec plus de 35 % de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, la plupart des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) seront difficilement atteints à l'horizon 2015. La Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté 2011-2015 (SCR) met à cet égard un accent particulier sur la réalisation des indicateurs relatifs à l'éducation et à la santé. Le chômage et le sous-emploi sont deux fois plus élevés chez les jeunes que chez les adultes, en raison notamment de la faiblesse de l'offre d'emploi, de la réticence des employeurs à recruter des primo-demandeurs et de l'inadéquation entre la formation et l'emploi. Plusieurs programmes ont été initiés mais les résultats obtenus sont mitigés, en raison notamment des faibles ressources allouées aux structures en charge de l'emploi et du manque d'informations fiables sur la situation de l'emploi des jeunes.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	2.6	3.0	4.2	4.1
Inflation IPC	2.1	2.7	5.4	2.9
Balance budgétaire (% PIB)	-1.6	-0.6	-0.2	-1.1
Balance courante (% PIB)	-6.9	-8.7	-8.7	-9.0

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.
 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932604896>



BOTSWANA

- En 2012, l'inflation au Botswana devrait diminuer et la croissance du produit intérieur brut réel fléchir légèrement.
- Le pays reste aux prises avec des niveaux élevés de pauvreté, d'inégalités et de chômage.
- Le chômage des jeunes constitue un grave problème auquel le Botswana cherche à remédier par diverses mesures.

La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel du Botswana est restée solide en 2011, grâce aux excellentes performances des mines, du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) et des industries manufacturières. Elle devrait fléchir en 2012, puis redevenir robuste en 2013. On anticipe que, sous l'effet des réductions attendues des dépenses publiques en 2012, l'inflation retombera en 2013 dans la fourchette correspondant à l'objectif (3-6 %). La crise ayant creusé son déficit budgétaire, le pays est en train d'assainir ses finances. Le gouvernement s'attache à réduire ce déficit pour atteindre l'équilibre en 2012/13, via l'amélioration du recouvrement des recettes et la diminution des dépenses récurrentes et de développement, tout en préservant la croissance économique. L'endettement extérieur reste faible et tenable. D'après les estimations, il a été ramené 20.4 % en 2011 et ne représentera plus que 12.3 % du PIB en 2015, grâce à des mesures d'assainissement budgétaire axées sur l'achèvement des projets d'infrastructure en cours et sur la limitation des dépenses consacrées à des projets à haut rendement.

Cependant, malgré ses résultats économiques impressionnantes, le Botswana reste confronté à des niveaux élevés de pauvreté, d'inégalités et de chômage, ainsi qu'à une forte prévalence du VIH/sida. Bien que la proportion de la population qui vit sous le seuil de pauvreté ait été ramenée de 30.6 % en 2002/03 à environ 20.7 % en 2009/10, la pauvreté demeure très présente au Botswana par rapport aux autres pays à revenu intermédiaire, et elle s'accompagne de profondes inégalités de revenus. Le taux de chômage ressort à 17.6 %, et touche particulièrement les jeunes. Les 12-29 ans au chômage constituent 63.4 % de la population active sans emploi (enquête 2005/06). Le Botswana tente de remédier à ces problèmes par des mesures de lutte contre la pauvreté, et notamment par la mise en œuvre de programmes de création d'emplois.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	7.2	6.6	4.4	3.9
Inflation IPC	6.9	7.7	6.2	4.8
Balance budgétaire (% PIB)	-10.9	-5.6	-3.3	-3.1
Balance courante (% PIB)	-5.0	-2.7	1.7	5.8

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs. (ISTEEBUet le Banque Centrale du Botswana).

Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal avril (n) / mars (n+1)

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932604915>



BURKINA FASO

- En 2012, le rythme de croissance économique devrait légèrement s'accélérer mais il s'accompagnera de pressions inflationnistes.
- Un enjeu clé résidera dans l'amélioration de la gouvernance et particulièrement, dans le renforcement des capacités de gestion de la dette.
- Le sous-emploi et le chômage qui touchent majoritairement les jeunes sont des défis majeurs.

La légère augmentation de la croissance projetée pour 2012 et 2013 devrait être principalement tirée par les industries extractives (or et manganèse), l'égrenage du coton et l'agriculture vivrière. Les investissements dans les infrastructures devraient également contribuer à l'accélération de la croissance et améliorer la compétitivité économique du pays tout en facilitant son accès aux marchés régionaux et internationaux. L'économie demeurera néanmoins vulnérable aux chocs exogènes notamment les facteurs climatiques (déficit pluviométrique), le repli du cours de l'or et la forte augmentation du prix du pétrole. Les pressions inflationnistes devraient s'accroître en 2012 faisant de la maîtrise des prix un défi majeur à relever dans un contexte de crise alimentaire. La volonté politique affichée en faveur de la lutte contre la corruption ainsi que la mise en œuvre de réformes institutionnelles devrait conduire à améliorer la gouvernance en 2012 et 2013. Dans le même temps, les mécanismes de responsabilisation en matière de gestion des dépenses publiques ainsi que les capacités de gestion de la dette devront être renforcés afin de d'améliorer la soutenabilité de la dette.

Le chômage est faible avec un taux de 1.8 % et touche principalement les jeunes et le milieu urbain. Le sous-emploi affecte une grande partie de la population, notamment en milieu rural. La faible qualification et la sous-rémunération des travailleurs conduit à une persistance de la pauvreté. Afin de pallier ces problèmes, le pays devra mettre en place des politiques d'adéquation des formations aux besoins du marché et accélérer la transformation économique pour permettre au secteur privé d'absorber le flux des demandeurs d'emploi.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	7.9	5.1	5.3	5.5
Inflation IPC	-0.6	2.8	3.9	2.8
Balance budgétaire (% PIB)	-10.7	-8.1	-7.6	-8.5
Balance courante (% PIB)	-3.2	-0.9	-0.4	-2.6

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932604934>



BURUNDI

- Une reprise modérée de la croissance est attendue en 2012 et en 2013.
- Les réformes structurelles et la lutte contre la pauvreté sont gênées du fait de capacités institutionnelles limitées et de l'instabilité politique.
- Le fort taux de chômage des jeunes est un défi majeur auquel devra s'attaquer le pays.

Un rebond de la production de café et de l'activité de construction devrait contribuer à une reprise modérée de la croissance en 2012 et en 2013. Cette croissance restera néanmoins vulnérable à la volatilité des cours du pétrole, aux conditions météorologiques, à la fragilité de la paix sociale ainsi qu'aux incertitudes qui pèsent sur les aides extérieures. Afin de réduire la dépendance du pays aux financements extérieurs, la mobilisation des ressources internes devrait être renforcée au travers de la poursuite des réformes structurelles et d'une meilleure gouvernance économique. L'amélioration de la gestion des finances publiques passera notamment par le désengagement de l'État dans le secteur du café et le développement de partenariats publics privés dans le secteur de l'énergie. Sur le plan politique, les boycotts des dernières élections présidentielles par l'opposition en juin 2010 ont fait surgir des inquiétudes sur la stabilité politique du pays.

Au plan social, des progrès significatifs ont été enregistrés suite à la mise en œuvre de la politique de la gratuité de l'éducation et de la santé. Le pays devra désormais s'attaquer au fort taux de chômage des jeunes (estimé à près de 60 %) qui constitue également une menace pour la stabilité politique. Plusieurs facteurs expliquent ce taux élevé : le faible développement du secteur privé formel qui hésite à embaucher des jeunes sans expérience professionnelle, le secteur public peu enclin à recruter dans un contexte de maîtrise de la masse salariale, la forte croissance démographique et l'inadéquation de la formation qui reste souvent trop théorique.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	3.9	4.0	4.8	5.3
Inflation IPC	6.5	8.3	12.3	10.5
Balance budgétaire (% PIB)	-7.5	-7.7	-7.2	-7.4
Balance courante (% PIB)	-2.8	-18.1	-28.0	-27.5

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932604952>



CAMEROUN

- La croissance économique des prochaines années devrait être soutenue par la reprise de l'activité pétrolière.
- Le Cameroun devra améliorer la compétitivité de l'économie et le climat des affaires afin de pallier le risque d'affaiblissement de la demande extérieure lié à la crise en Europe.
- L'insertion des jeunes dans la vie économique demeure un enjeu important.

Soutenue par une reprise de l'activité pétrolière, la consolidation de la croissance prévue en 2012 et en 2013 risque d'entrainer une hausse de l'inflation, toutefois contenue en deçà de la limite communautaire de 3 %. Le solde budgétaire et la balance commerciale devraient s'améliorer en raison de l'accroissement des recettes pétrolières. Cependant, un ralentissement persistant de l'activité économique dans la zone euro pourrait à moyen terme se traduire par une baisse des performances, l'Union européenne demeurant le premier partenaire commercial du Cameroun. Dans ce contexte, l'enjeu majeur repose sur la poursuite de la politique de relance du secteur agricole, de développement des infrastructures et de renforcement de l'offre énergétique, indispensable pour soutenir la croissance. Le gouvernement doit également poursuivre la mise en œuvre des réformes structurelles pour améliorer la compétitivité de l'économie et le climat des affaires. Le contexte politique a été marqué en 2011 par le choix de confier l'organisation de l'élection présidentielle à un organisme indépendant, Elections Cameroon.

Le taux de chômage des jeunes de 15 à 35 ans est estimé à 13 %, mais le sous-emploi, très élevé, atteint le niveau de 71.9 % à l'échelle nationale et de 54.4 % et 79.2 % respectivement en milieux urbain et rural. Cependant, la promotion de l'emploi des jeunes est au cœur des préoccupations du gouvernement. Elle a connu un coup d'accélération avec la mise en place d'un Plan Jeunesse (2009-2013) visant à rendre opérationnelle la politique nationale de la jeunesse adoptée en 2006. Plusieurs programmes d'appui à l'insertion socio-économique des jeunes ont été élaborés mais leur application n'est pas toujours en adéquation avec la politique nationale de l'emploi. En outre, il est essentiel d'axer la stratégie d'emploi sur le partenariat entre universités et entreprises pour faciliter le processus de transition vers le marché du travail.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	3.2	4.1	4.4	4.6
Inflation IPC	1.3	2.5	2.7	2.7
Balance budgétaire (% PIB)	-1.1	-1.3	0.2	0.8
Balance courante (% PIB))	-5.8	-6.3	-5.4	-3.5

Source : Département des statistiques de la BAD, basé sur les données des administrations nationales; calcul des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932604972>



CAP-VERT

- On anticipe une stagnation de la croissance économique du Cap-Vert entre 2011 et 2013.
- Le Cap-Vert se comporte de manière exemplaire sur le plan de la gouvernance de son secteur public, mais la pérennité de sa croissance économique est de plus en plus menacée par des problèmes d'infrastructure.
- C'est un des seuls pays d'Afrique qui devrait atteindre les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

En 2011, le programme d'investissements publics (PIP) anticyclique mis en place par l'État a contrebalancé la contraction des investissements privés et préservé un niveau adéquat de développement de l'infrastructure. Pour 2012/13, le scénario de base envisagé par les autorités prévoit un resserrement de la politique budgétaire conjugué à des mesures monétaires prudentes. La stratégie de développement à moyen terme du Cap-Vert vise à transformer l'économie du pays grâce à la diversification de sa base de production. L'État déploie actuellement des efforts considérables pour développer des grappes de croissance : services maritimes et pêche, services financiers et technologies de l'information (TI) et services de transport aérien. Cependant, le développement du pays reste entravé par un certain nombre d'obstacles et de difficultés. Compte tenu de son insularité, de la fragmentation de son territoire et de la petite taille de sa population, le marché intérieur du Cap-Vert est limité. L'infrastructure est de qualité insuffisante, ce qui pèse sur sa compétitivité, et l'environnement d'affaires, même s'il est en train de s'améliorer, a besoin de réformes supplémentaires. Le Cap-Vert enregistre également un creusement des inégalités, notamment entre zones rurales et urbaines. Ce pays est tributaire de ressources financières extérieures, notamment de l'aide au développement et des envois de fonds par sa diaspora, et il est vulnérable aux chocs extérieurs.

Le Cap-Vert doit faire face à un taux de chômage relativement élevé, en particulier parmi les jeunes (qui représentent plus de la moitié de la population active). Le manque d'emplois productifs et d'entrepreneuriat constitue un problème fondamental pour l'avenir à long terme du pays. Par conséquent, la politique budgétaire favorable à la croissance doit s'accompagner d'améliorations de l'environnement d'affaires et d'un assouplissement des critères d'octroi de crédits de façon à encourager la création d'emplois. Du côté de la demande, les efforts doivent se concentrer sur la refonte des programmes d'enseignement supérieur et sur le ciblage des programmes de formation, ce qui permettra de réduire l'inadéquation des compétences et les pénuries de main-d'œuvre.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	5.4	5.0	5.1	5.2
Inflation IPC	2.1	4.5	3.3	2.5
Balance budgétaire (% PIB)	-10.8	-10.7	-10.1	-10.5
Balance courante (% PIB)	-12.4	-15.0	-12.3	-10.2

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932604991>



COMORES

- En 2012 2013, une modeste accélération de la croissance devrait être portée par les exportations agricoles et les infrastructures.
- L'atteinte du Point d'Achèvement de l'Initiative en faveur des Pays pauvres très endettés (PPTE) permettra de bénéficier d'une annulation de la dette multilatérale.
- Le chômage touche 14.3 % de la population active et frappe particulièrement les jeunes (44.5 %).

La croissance devrait légèrement s'accélérer en 2012 en dépit d'une conjoncture économique défavorable en France, pays qui accueille l'essentiel de l'émigration comorienne. Cette croissance devrait s'appuyer sur la mise en œuvre de plusieurs grands chantiers d'infrastructures dans le domaine des transports, du tourisme et de l'énergie. Cependant, ce regain d'activités en 2012 et 2013 pourrait peser sur la hausse des prix des importations et sur le déficit commercial. En 2012, les Comores seront confrontées au défi majeur de l'atteinte du Point d'Achèvement de l'Initiative des pays pauvres très endettés (IPPT). La réalisation de cet objectif devrait ouvrir la voie à une diminution importante du stock de dette dans le cadre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) permettant de ramener le ratio dette/exports à un niveau soutenable de 150 % contre 349 % en 2011.

Les jeunes sont confrontés à un chômage important qui touche environ 45 % de la population en âge de travailler soit quasiment un jeune sur deux. Ce chômage est essentiellement structurel et touche les jeunes, aussi bien qualifiés que non qualifiés. Il résulte notamment de l'insuffisance de la croissance économique et des contraintes multiples auxquelles font face les entreprises (coût élevé de l'énergie, mauvais état des infrastructures, fiscalité élevée, poids des charges financières). Du côté de l'offre, les jeunes comoriens ne sont pas assez formés pour répondre aux besoins du marché du travail. La fonction publique représente, à l'heure actuelle, le principal pourvoyeur d'emplois aux Comores.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	2.0	2.0	3.1	3.5
Inflation IPC	3.8	1.9	4.6	3.5
Balance budgétaire (% PIB)	7.2	-0.1	-1.9	-2.1
Balance courante (% PIB)	-8.7	-7.7	-6.8	-8.8

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932605048>



CÔTE D'IVOIRE

- La relance de l'économie pour 2012 2013 dépendra de la consolidation de la paix et de la restauration de l'appareil productif.
- L'atteinte du point d'achèvement de l'initiative en faveur des Pays pauvres très endettés (PPTE) est prévue pour 2012.
- Le chômage des jeunes, estimé à 24.2 % avant la crise postélectorale, contribue à la persistance de la pauvreté.

La reprise économique et l'amélioration du climat des affaires sont attendues en 2012 sous l'hypothèse d'une normalisation de la situation sécuritaire et de la consolidation de la paix. Des mesures d'incitation en faveur du secteur privé devront être mises en œuvre afin de restaurer l'appareil productif. La croissance sera portée par l'investissement public et le dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire. L'inflation devrait progressivement baisser grâce à la fluidité de l'approvisionnement des marchés et à la stabilisation des prix des produits pétroliers. A moyen terme, le cadre macroéconomique global s'inscrit dans le programme économique et financier 2012 2014, appuyé par le FMI, dont la mise en œuvre pourrait permettre à la Côte d'Ivoire d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative PPTE en 2012 et de bénéficier de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale. L'atteinte des objectifs macroéconomiques dépend de l'accélération des réformes visant l'amélioration de la gouvernance et du climat des affaires, les bonnes performances dans les secteurs financier, de l'énergie et du café cacao. Sur le plan politique, la consolidation et le maintien de la paix à travers le renforcement du dialogue et l'amélioration de l'environnement sécuritaire constituent des défis majeurs pour le pays.

La situation en matière d'emploi des jeunes est caractérisée par un taux de chômage élevé et une forte proportion d'emplois de courte durée. L'insertion professionnelle des jeunes est freinée notamment par l'inadéquation entre formation et emploi et la faiblesse du système de prospection d'emploi. L'Agence d'étude et de promotion de l'emploi (AGEPE) ne dispose pas de moyens suffisants pour mener à bien sa mission.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	2.4	-5.9	8.6	5.5
Inflation IPC	1.7	4.9	3.6	3.1
Balance budgétaire (% PIB)	-2.3	-2.5	-2.8	-3.5
Balance courante (% PIB)	4.6	3.0	3.7	0.7

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605105>



DJIBOUTI

- En 2012 2013, une accélération de la croissance est attendue, portée par une reprise des activités portuaires et des Investissements directs à l'étranger (IDE).
- Le pays mène une politique macroéconomique prudente et poursuit les réformes structurelles convenues avec le FMI.
- Plus de 70 % de la population est pauvre et plus de 50 % des actifs sont au chômage.

Le regain d'activités dans le secteur portuaire, la mise en place des investissements reportés depuis le début de la crise économique et financière internationale, l'extension du terminal à conteneurs de Doraleh et l'exploitation des ressources géothermiques du pays serviront de base à l'accélération de la croissance attendue en 2012 et 2013. Le pays a en outre signé en février 2012 un accord historique de coopération tripartite avec l'Ethiopie et le Sud-Soudan visant la construction d'infrastructures de télécommunication, routières, ferroviaires et de transport pétrolier afin de relier le Sud-Soudan enclavé, à Djibouti. Le pays s'est placé dans l'optique de devenir une plateforme régionale de services commerciaux, logistiques et financiers. Les autorités ont continué de s'atteler au cours de l'année à respecter le programme du FMI dont la quatrième revue a été conclue en juillet 2011. Cependant, l'amélioration des conditions de vie de la population et notamment la réduction du niveau de pauvreté constituent des défis majeurs pour le pays qui compte une population à près de 75 % pauvre dont 42 % vivent dans une situation d'extrême pauvreté.

Les jeunes sont sévèrement touchés par le chômage qui est endémique dans le pays. Les autorités ont mis en place des initiatives visant à favoriser l'entrepreneuriat des jeunes afin de résorber leur chômage et de stimuler le développement du secteur privé. Historiquement, l'Etat jouait le rôle de principal pourvoyeur d'emplois. Cela explique la déconnexion qui existe actuellement entre les compétences des jeunes et les besoins du marché du travail. Les autorités cherchent à y remédier par l'intermédiaire de formations adéquates en phase avec les attentes des employeurs.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	3.5	3.5	4.8	6.7
Inflation IPC	4.0	5.1	2.1	2.1
Balance budgétaire (% PIB)	-0.6	-0.5	2.1	2.9
Balance courante (% PIB)	-5.5	-6.9	-6.6	-8.5

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs..

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605124>



ÉGYPTE

- La croissance devrait rester déprimée en Égypte, car l'État n'a pas encore accédé aux revendications de son peuple, qui réclame « du pain, de la liberté et de la justice sociale.
- Si l'État veut faire face à la nécessaire augmentation des dépenses sociales, il doit réformer ses entreprises publiques et son système inefficient de subventions à l'énergie.
- Le chômage des jeunes, deux fois plus élevé que la moyenne nationale, requiert une intervention urgente de tous les acteurs.

Dans le sillage de la révolution du 25 janvier 2011 en Égypte, les premières élections législatives libres et équitables se sont tenues en janvier 2012, et un président élu devrait entrer en fonction d'ici la mi-2012. Les acteurs politiques se sont engagés à rendre des comptes et à garantir la transparence des institutions et des services publics, laissant espérer une ère nouvelle d'opportunités économiques. Mais la révolution a aussi engendré de nouveaux problèmes. La croissance économique s'est tassée en 2011 et ne devrait se redresser qu'en 2012/13. La persistance des troubles politiques a entraîné un repli du tourisme et des investissements directs étrangers (IDE), deux sources essentielles de réserves de change. En conséquence, la banque centrale a rapidement épuisé ses réserves pour maintenir le taux de change. Si l'État veut être en mesure d'accroître ses dépenses dans l'éducation, la santé et la protection sociale pour les plus démunis, il doit en priorité réformer ses entreprises publiques et son système inefficient de subventions à l'énergie. Pour répondre aux revendications à court terme qui se sont exprimées lors de la révolution, l'Égypte devra aussi poser les bases des réformes économiques à moyen et long terme qui garantiront une croissance inclusive, ce qui était l'une des principales revendications des manifestants.

L'Égypte doit par ailleurs remédier à son retard de développement humain et aux inégalités sociales, qui touchent surtout les femmes et la population rurale. La mauvaise qualité du système éducatif ne permet pas de répondre aux besoins du marché du travail. À 23 %, le taux de chômage des jeunes est deux fois supérieur à la moyenne nationale. Le plan d'action national pour la jeunesse, destiné à accroître l'employabilité des jeunes, à leur offrir des opportunités d'emploi et à développer des politiques et des programmes axés sur le marché du travail, ne parvient pas à porter ses fruits. La plupart des emplois créés dans le pays sont de mauvaise qualité et se concentrent dans le secteur informel. L'incapacité à développer une solution multi-acteurs à ce problème pourrait mettre en péril tous les autres gains potentiels de la révolution.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	5.1	1.8	0.8	2.8
Inflation IPC	10.1	11.8	10.8	10.4
Balance budgétaire (% PIB)	-8.1	-9.4	-8.5	-8.5
Balance courante (% PIB)	-2.0	-4.1	-1.3	1.0

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.
Année fiscale juillet (n-1) / juin (n).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605143>



ÉTHIOPIE

- En 2011, la croissance vigoureuse enregistrée ces dernières années par l'Éthiopie s'est poursuivie, mais elle risque de fléchir légèrement en 2012 et 2013.
- Le plan quinquennal de transformation et de croissance (Growth and Transformation Plan - GTP) devrait encourager une croissance forte et inclusive.
- À ce jour, la croissance n'a pas permis de créer des opportunités d'emplois adéquates pour les jeunes.

En 2011, l'économie éthiopienne est restée sur la trajectoire de croissance vigoureuse des six années précédentes. Cette expansion résulte des bonnes performances de diverses activités, bien que les services et les industries manufacturières progressent plus rapidement que les autres secteurs. Cette dynamique devrait perdurer en 2012 et 2013. Le plan quinquennal de transformation et de croissance de l'Éthiopie (Growth and Transformation Plan – GTP), qui couvre la période 2010/11-2014/15, est axé sur la mutation de l'agriculture et sur le développement industriel, qui sont deux grands moteurs de la croissance. En 2010/11, la gestion macroéconomique s'est révélée très difficile, comme en témoigne le rebond de l'inflation, imputable à plusieurs facteurs endogènes et exogènes : laxisme monétaire, renchérissement des intrants importés, sécheresse, dysfonctionnement du marché intérieur et problèmes d'offre, notamment. Mais l'inflation courante s'explique avant tout par la flambée des prix alimentaires. Elle devrait toutefois refluer nettement en 2013. Le gouvernement continue de mettre en œuvre une politique budgétaire prudente, qui vise à mobiliser les recettes du pays et à réduire les emprunts intérieurs. Cette politique a permis d'améliorer l'état des finances publiques en 2011. Cependant, le déficit devrait se creuser sur la période durant laquelle le GTP sera déployé. La balance des paiements s'est, elle aussi, améliorée en 2010/11, grâce à un important essor des exportations ainsi qu'à la hausse des transferts privés et des financements externes.

L'Éthiopie a considérablement progressé sur la voie du développement social et humain. Elle est l'un des rares pays d'Afrique subsaharienne à enregistrer des avancées rapides vers les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), mais le chômage des jeunes y reste un problème majeur. À 27 %, il est plus élevé que pour toutes les autres tranches d'âge.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	11.4	10.7	7.0	7.6
Inflation IPC	17.5	26.7	29.3	14.5
Balance budgétaire (% PIB)	-1.7	-1.6	-2.2	-1.9
Balance courante (% PIB)	-4.9	-6.3	-8.6	-8.4

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs..
Année fiscale juillet (n-1) / juin (n).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932605200>



ÉRYTHRÉE

- En 2011, l'Érythrée a enregistré une croissance vigoureuse grâce aux investissements miniers, mais ceux-ci cesseront probablement dans un avenir proche.
- L'économie pâtit des problèmes d'insécurité au niveau national, de la sécheresse et de l'impact de la crise financière mondiale sur les transferts de fonds.
- Les obstacles à la création d'emplois pour les nombreux jeunes que compte le pays restent considérables.

En 2011, la croissance économique de l'Érythrée a été vigoureuse grâce à des investissements substantiels dans des projets miniers, en particulier dans la mine d'or de Bisha. C'est principalement la production de cette mine et des mines d'argent, de cuivre et de zinc qui devrait tirer l'expansion du pays en 2012 et 2013. Néanmoins, dans un avenir proche, la croissance ne sera probablement pas aussi forte qu'en 2011, car il faut s'attendre à une baisse des cours des ressources minérales. Le lourd déficit budgétaire en 2011 devrait continuer de diminuer en 2012, mais aussi en 2013. En 2011, d'après les estimations, l'Érythrée a affiché une inflation à deux chiffres. Celle-ci pourrait se replier légèrement si les améliorations attendues de la production agricole se matérialisent, mais elle restera élevée. La balance des opérations courantes s'est améliorée grâce à la progression des recettes tirées des exportations de ressources minérales. Elle restera probablement légèrement excédentaire à moyen terme, surtout si le cours de l'or demeure stable. Pour l'avenir, la position de l'Érythrée vis-à-vis des problèmes de sécurité dans la région, et tout particulièrement ses relations avec son grand voisin, l'Éthiopie, pourrait l'obliger à entretenir une importante infrastructure militaire. La préservation de la forte croissance enregistrée en 2011 dépendra du risque de famine et de l'insécurité alimentaire, de la découverte de vastes gisements de minéraux dans plusieurs zones du pays, de l'ampleur des investissements étrangers dans l'exploitation de ces sites et des relations de l'Érythrée avec la communauté internationale, y compris avec la Chine.

La création d'opportunités d'emplois pour les nombreux jeunes que compte l'Érythrée fait partie des grandes priorités du pays. L'État s'attache à développer l'enseignement supérieur, mais il n'est pas certain qu'il déploiera une stratégie garantissant des emplois pour la plupart des diplômés.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	2.2	8.2	6.3	3.5
Inflation IPC	12.7	13.5	12.5	12.0
Balance budgétaire (% PIB)	-16.1	-16.2	-13.5	-12.5
Balance courante (% PIB)	-5.8	0.2	1.3	0.3

Source : Données du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les projections (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605200>



GABON

- Le taux de croissance du PIB réel devrait décélérer en 2012 et 2013.
- Le Gabon devra améliorer la viabilité budgétaire et la compétitivité extérieure dans la perspective d'une diminution des réserves pétrolières.
- Le taux de chômage des jeunes est de 30 % contre un taux global de 16 %.

En 2011, l'activité économique a été intense, soutenue par la hausse des investissements publics pour la construction et la réhabilitation des infrastructures routières ainsi que des stades en perspective de la préparation de la Coupe d'Afrique des Nations de football 2012 organisée par le Gabon et la Guinée Equatoriale. L'année 2012 et dans une certaine mesure l'année 2013 se présenteraient dans un contexte favorable avec notamment : (i) le maintien à un niveau élevé des cours des produits d'exportation du Gabon (pétrole, manganèse, bois) ; (ii) l'optimisation des vieux champs par les compagnies pétrolières ; (iii) l'entrée en activité de la zone économique spéciale Nkok. La situation macroéconomique du pays reste cependant dépendante des cours du pétrole dont les revenus représentent plus de 60 % des recettes de l'Etat et 75 % des exportations. Le Gabon devra améliorer la viabilité budgétaire et la compétitivité extérieure dans la perspective d'une diminution des réserves pétrolières. La gestion économique demeure très volontariste pour hisser le pays au rang des émergents à l'horizon 2035 à la faveur d'une diversification économique et de l'amélioration du climat des affaires.

Au plan social, les inégalités de revenu et la pauvreté persistent. En ce qui concerne l'emploi, le taux de chômage des jeunes double le taux global. Le gouvernement a initié la mise en place de fonds spécifiques pour soutenir les réformes entreprises par l'Office national de l'emploi ainsi qu'un projet de « E-Emploi » en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). Ces actions devraient être soutenues par la création directe d'emplois à travers des investissements directs étrangers dans les zones économiques spéciales et le secteur minier hors pétrole (manganèse et fer).

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	6.6	5.8	4.4	3.3
Inflation IPC	1.5	2.1	3.1	2.8
Balance budgétaire (% PIB)	4.8	7.4	8.5	9.2
Balance courante (% PIB)	8.2	8.8	9.6	11.2

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932605219>



GAMBIE

- **Malgré la récession mondiale, la croissance économique de la Gambie restera robuste, principalement tirée par l'essor de l'agriculture.**
- **Alors que la gouvernance économique du pays s'améliore, la gouvernance politique demeure, elle, problématique.**
- **Afin de remédier au taux élevé de chômage des jeunes et à la pauvreté, la Gambie va mettre en œuvre un programme pour l'accélération de la croissance et de l'emploi.**

La croissance de l'économie gambienne a ralenti en 2011, mais devrait se stabiliser en 2012 et 2013. Elle est principalement tirée par l'agriculture. Celle du produit intérieur brut (PIB) a pâti d'une météorologie défavorable, qui a grevé la production agricole en 2011, ainsi que de la crise mondiale de ces dernières années. Néanmoins, les réformes engagées par l'État dans l'agriculture vont continuer de dynamiser l'économie et de soutenir son expansion. En 2011, le renchérissement des denrées alimentaires et de l'énergie a entraîné une poussée de l'inflation, alors que le pays importe la moitié des produits alimentaires dont il a besoin, et sa monnaie s'est légèrement dépréciée par rapport à toutes les grandes devises. D'après les prévisions, l'inflation restera néanmoins modérée en 2012 et 2013, grâce à la poursuite d'une politique monétaire restrictive, destinée à la maintenir sous la barre des 5 %. De même, le resserrement de la politique budgétaire devrait réduire encore le déficit budgétaire en pourcentage du PIB en 2012 et 2013. En outre, la Gambie devrait parvenir à maîtriser sa dette intérieure et extérieure, ce qui mettrait un terme aux problèmes qui résultent de son lourd endettement public. Ces mesures seront complétées par une refonte de la fiscalité et par une amélioration de l'administration des recettes et de la gestion financière du secteur public.

Le chômage des jeunes, qui, d'après les estimations, est supérieur à 40 %, reste un grave problème en Gambie. Le nouveau Programme pour l'accélération de la croissance et l'emploi (Programme for Accelerated Growth and Employment – PAGE), qui sera déployé entre 2012 et 2015, est ambitieux et vise à faire reculer à la fois la pauvreté et le chômage.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	6.3	5.5	5.6	5.6
Inflation IPC	3.9	4.7	4.8	5.0
Balance budgétaire (% PIB)	-5.4	-4.2	-3.8	-2.8
Balance courante (% PIB)	-17.0	-17.5	-16.9	-16.4

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605238>



GHANA

- Le PIB réel du Ghana devrait rester robuste en 2012 et 2013.
- Les perspectives budgétaires pour 2012 sont fortement perturbées par les élections prochaines et la tendance à la hausse des salaires découlant de la mise en œuvre de la nouvelle politique salariale.
- De plus en plus, les jeunes n'ont d'autres choix que de se créer leurs propres opportunités économiques dans le secteur informel.

En 2011, le Ghana a enregistré une vive croissance, alimentée par les recettes pétrolières et par les solides performances des exportations de cacao et d'or. La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel devrait rester soutenue en 2012 et 2013, sous l'effet de l'expansion de la production pétrolière et des activités minières, et grâce au secteur industriel. Sur cette période, l'inflation devrait rester inférieure à 10 %. De même, les réformes fiscales instituées en 2011 devraient permettre de prolonger sur 2012 les excellents résultats budgétaires obtenus cette année. À moins qu'elles ne restent contenues à des niveaux prudents, les dépenses publiques en 2012, année électorale, pourraient compromettre l'assainissement macroéconomique et budgétaire au cours des années à venir. Parallèlement, des évolutions délétères des flux d'investissement étrangers et des cours mondiaux des matières premières risquent de mettre à mal la politique monétaire.

Toutefois, les gains de croissance économique ne se sont pas traduits par des opportunités d'emploi adéquates dans le secteur formel. On estime que 54 % de la population active reste dans le secteur informel, alors que seulement 11.5 % des travailleurs opèrent dans le secteur formel. Parmi ces derniers, les jeunes ne représentent que 14 % des personnes officiellement salariées. Les jeunes ont énormément de mal à trouver un emploi dans le secteur formel, et de plus en plus, ils n'ont d'autre choix que de se créer leurs propres opportunités économiques dans le secteur informel, en tant que travailleurs indépendants ou employés de maison. La politique nationale de la jeunesse (National Youth Policy) de 2010 et la stratégie de développement national constituent des avancées dans la bonne direction, car elles coordonnent les thématiques transversales des problèmes de la jeunesse dans le cadre des stratégies des organismes publics.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	7.7	13.7	8.3	7.7
Inflation IPC	10.8	8.7	8.2	7.7
Balance budgétaire (% PIB)	-5.9	-4.3	-1.8	-1.5
Balance courante (% PIB)	-8.2	-11.6	-8.0	-9.0

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932605257>



GUINÉE

- La croissance économique devrait s'accélérer en 2012 et 2013.
- Les résultats satisfaisants dans la mise en œuvre du programme de référence devraient permettre à la Guinée de conclure un programme avec le FMI.
- L'inadéquation entre la formation et les besoins du marché du travail expliquerait le maintien d'un taux élevé de chômage à hauteur de 30 % de la population jeune.

En 2011, l'économie guinéenne a connu un regain d'activités malgré une situation socio-politique difficile. Tirée par le rebond du secteur agricole, l'amélioration de la productivité du secteur minier et le dynamisme du secteur de la construction, la croissance devrait rester soutenue en 2012 et 2013. La politique monétaire a été marquée en 2011 par un relèvement du taux de réserves obligatoires et du taux directeur afin de contrôler les liquidités et freiner l'expansion de la masse monétaire. L'inflation devrait néanmoins rester élevée, à deux chiffres en 2012 et 2013. La Guinée sort d'une longue période d'instabilité politique et la situation socio-politique demeure toujours fragile. Les dissensions politiques tournent autour des conditions de la poursuite du processus électoral et des difficultés financières et logistiques. Cependant, les résultats satisfaisants dans la mise en œuvre du programme de référence devraient permettre à la Guinée de conclure un programme avec le FMI.

La dégradation des conditions de vie des populations a été accentuée par la difficulté d'accès aux services de base et les conflits dans les pays limitrophes. Le chômage est un phénomène essentiellement urbain et touche particulièrement les jeunes de 20 à 29 ans. Les réponses du gouvernement visant à atténuer le chômage et le sous-emploi des jeunes ne génèrent pas les résultats escomptés en raison de l'inadéquation entre la formation offerte et les besoins de l'économie, du manque de structures d'encadrement fiables et de personnel qualifié.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	1.9	4.0	5.1	5.5
Inflation IPC	15.5	21.2	16.7	10.1
Balance budgétaire (% PIB)	-13.9	-13.8	-8.1	-6.6
Balance courante (% PIB)	-6.5	-9.1	-6.1	-6.2

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605276>



GUINÉE-BISSAU

- La performance de l'économie dépend essentiellement du prix des noix de cajou sur le marché mondial, qui devrait baisser en 2012, ainsi que du retournement politique qui vient de venir de produire.
- Les élections présidentielles dont le premier tour a eu lieu le 18 mars, suite au décès du président en janvier 2012, sont maintenant incertaines depuis la survenue du coup d'état militaire du 12 avril dernier.
- Le taux de chômage toucherait environ 30 % des jeunes.

Les performances économiques de la Guinée-Bissau dépendent essentiellement des exportations de noix de cajou et de son prix sur le marché international, attendu en baisse en 2012 en raison de la crise de la dette en Europe. Ainsi, la croissance économique devrait légèrement décélérer en 2012 et 2013 et le déficit courant devrait se détériorer. En raison de la hausse du prix des produits importés, l'inflation, en hausse en 2011, devrait repasser en dessous de la norme de 3 % de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) dès 2013. Le pays était supposé faire des élections présidentielles pour la succession du président Malam Bacai Sanha décédé subitement en janvier d'une mort naturelle. Le deuxième tour qui devait se tenir entre l'ex-Premier ministre Carlos Gomes Junior et Kumba Yala a été empêché par un coup d'état survenu le jeudi 12 avril par des militaires insatisfaits par la réforme sécuritaire en cours. La Guinée-Bissau est en proie à une instabilité politique qui porte atteinte à son développement économique.

Concernant la situation de l'emploi des jeunes, le taux de chômage parmi les jeunes est de l'ordre de 30 %. Cependant, la dégradation du système éducatif suite aux conflits et le faible niveau de qualification constituent un obstacle majeur à l'accès à un emploi rémunérateur. Le Gouvernement travaille actuellement avec l'appui du Bureau international du travail (BIT) et du PNUD sur l'élaboration d'une politique nationale de l'emploi. Un projet d'appui à la création d'emplois et de revenus a ainsi été mis en place en juin 2011 pour favoriser la réinsertion professionnelle des militaires démobilisés.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	3.5	5.1	4.6	4.9
Inflation IPC	2.2	4.6	3.4	1.9
Balance budgétaire (% PIB)	-0.2	-1.6	-0.2	-1.2
Balance courante (% PIB)	-7.6	-6.7	-7.7	-7.9

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932605295>



GUINÉE ÉQUATORIALE

- La croissance économique a fortement rebondit en 2011 et devrait rester élevée en 2012/2013.
- La richesse pétrolière ne profite pas à la majorité de la population dont 75 % vit en dessous du seuil de pauvreté.
- Le chômage chez les jeunes ne cesse de croître et l'activité économique ne permet pas de générer suffisamment d'emplois.

La reprise économique de 2011 a été soutenue par une remontée de l'activité dans le secteur pétrolier et les investissements publics mais les perspectives de croissance de 2012 et 2013 restent modérées. La Guinée Equatoriale demeure fortement dépendante du pétrole qui contribue à hauteur de 78 % à la formation du PIB alors que le gouvernement dispose de moyens financiers importants pour diversifier l'économie. En raison de la hausse des dépenses publiques et de la progression des importations, notamment de produits alimentaires, le taux d'inflation devrait se stabiliser au-dessus de 7 % en 2012. La gestion des finances publiques enregistre des contre-performances qui sont liées à une programmation inadéquate des dépenses d'investissements. Alors que la Guinée Equatoriale détient un des PIB par habitant les plus élevés du continent et que le pays est devenu l'un des principaux producteurs de pétrole de l'Afrique Sub-Saharienne et une destination privilégiée des investissements privés étrangers sur le continent, il n'y a pas eu d'impacts positifs sur la diversification de l'économie, la réduction de la pauvreté et l'amélioration du niveau de vie de la population.

Entre 2010 et 2020, de 25 000 à 49 000 jeunes devraient entrer sur le marché du travail chaque année. Cependant, la création d'emplois reste limitée, notamment parce que la taille du secteur non-pétrolier est trop modeste, mais aussi parce que le secteur pétrolier n'absorbe que 4 % de la main d'œuvre. De plus, les jeunes ne sont pas ou peu qualifiés, n'atteignent pas les critères minima d'entrée sur le marché du travail et n'ont pas réellement accès à l'information relative aux offres d'emploi. Le PNDES (Plan national de développement économique et social), qui cible la diversification de l'économie, prévoit plusieurs mesures qui soutiennent indirectement l'emploi des jeunes, mais peu de progrès ont été accomplis pour le moment.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	-0.8	7.0	4.0	6.6
Inflation IPC	7.5	7.2	7.1	6.5
Balance budgétaire (% PIB)	-4.8	-2.3	-3.0	-2.6
Balance courante (% PIB)	-23.8	-17.9	-16.4	-8.7

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932605162>



KENYA

- L'économie du Kenya a enregistré une croissance modeste en 2011, qui devrait s'accélérer légèrement en 2012 et 2013.
- En 2011, le pays a connu une forte dépréciation de sa monnaie et une inflation rapide, mais tant la monnaie que l'inflation devraient se stabiliser au cours des deux prochaines années.
- Le chômage des jeunes représente 70 % du chômage total.

En 2011, l'économie du Kenya a enregistré une croissance modeste, essentiellement tirée par l'intermédiation financière, le tourisme, le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) et l'agriculture. Selon les projections, la croissance du produit intérieur brut (PIB) devrait progresser modestement en 2012 et 2013. En 2011, elle a été freinée par un environnement économique instable caractérisé par une poussée de l'inflation, la dépréciation du taux de change et le poids de la facture énergétique. Les précipitations limitées au premier semestre 2011 ont comprimé la production alimentaire agrégée, ce qui a contribué de manière significative à l'accélération de l'inflation. Les tensions inflationnistes observées en 2011, ainsi que la dépréciation du schilling kényan (KES), peuvent en partie être imputées à la décision de la Banque centrale du Kenya (Central Bank of Kenya) d'abaisser son taux des prises en pension de 7 à 6 % en décembre 2010, dans l'espoir de relancer l'activité de prêt et de stimuler la croissance. Cependant, l'augmentation de la demande de consommation a propulsé les prix à la hausse et pesé sur le shilling kényan, la demande d'importations ayant progressé de manière non négligeable. Selon les projections, le pays devrait renouer avec une inflation à un seul chiffre en 2012 et 2013, à la faveur de l'amélioration de la production alimentaire et de la stabilisation des prix des carburants. L'année 2011 a été marquée par l'adoption d'une législation visant à faire appliquer la nouvelle Constitution, ainsi que par la comparution de six citoyens kényans devant la Cour pénale internationale, tandis que les partis politiques commençaient à se préparer pour les élections prévues en 2012.

Le chômage des jeunes constitue un problème de plus en plus aigu au Kenya, où il représente 70 % du chômage total. Le fonds pour l'emploi des jeunes (Youth Enterprise Development Fund), la principale agence intervenant dans ce domaine, existe depuis cinq ans. Ce fonds a notamment décaissé près de 6 milliards KES au profit de quelque 157 538 projets de création d'entreprises par des jeunes, a organisé des salons professionnels, construit des éléments d'infrastructure simples et commencé à préfinancer la formation à l'intention des jeunes. Il sera étendu dans les années à venir afin de faire progresser l'emploi des jeunes.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	5.6	4.5	5.2	5.5
Inflation IPC	4.1	14.0	7.6	6.9
Balance budgétaire (% PIB)	-7.0	-6.9	-8.0	-7.5
Balance courante (% PIB)	-6.8	-12.2	-11.5	-12.4

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal juillet (n-1) / juin (n).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932605314>



LESOTHO

- Le Lesotho a dégagé une croissance modeste en 2011, malgré les graves inondations du début d'année. À moyen terme, la croissance économique devrait rester modérée.
- La participation du secteur privé continue de se heurter à des limitations structurelles, alors que ce secteur témoigne d'un très fort potentiel pour la création d'emplois et la lutte contre la pauvreté.
- Le chômage des jeunes constitue un obstacle de taille pour le développement du pays.

Les graves inondations qui ont frappé le Lesotho au début 2011 ont freiné le rythme de la croissance économique. Selon les projections, celle-ci devrait néanmoins se redresser en 2012 et 2013, sous l'effet d'une amélioration des performances du secteur manufacturier et de la hausse de la demande mondiale de diamants, nonobstant la progression des importations et la faiblesse des recettes en provenance de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU). L'investissement dans la Phase II du Lesotho Highlands Water Project et la remise en état de l'infrastructure endommagée par les inondations va contribuer à relancer la croissance. La politique budgétaire reste tributaire des recettes de la SACU, qui représenteront en moyenne 27 % du PIB à moyen terme, ce qui est nettement plus que les 15 % en moyenne relevés pour 2010/11. Le Lesotho a adopté une approche stratégique visant à ramener la dette publique à des niveaux tenables en utilisant les réserves accumulées pour en assurer le service et en constituant des niveaux suffisants de réserves de change. L'expiration des concessions sur les exportations de textiles dans le cadre de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) en 2012 devrait peser sur les exportations du pays en direction des États-Unis, et donc sur sa croissance économique à moyen terme.

Le chômage des jeunes constitue un obstacle de taille pour le développement du pays. Selon une enquête auprès de la population active de 2008, parmi les jeunes de 15 à 24 ans, le taux de chômage s'établissait à 45.1 %. À 52.5 %, les hommes étaient plus touchés que les femmes (37.8 %). Les efforts déployés par le pays pour faciliter l'intégration des jeunes sur le marché du travail par la promotion du travail indépendant ont abouti à la création du programme de promotion de l'emploi des jeunes (Youth Employment Promotion Project, YEP) en 2006. Selon la récente évaluation effectuée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le YEP donne des résultats satisfaisants, comme en témoigne la subvention que l'État va accorder à ce programme, qui sera étendu dans les années à venir.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	5.6	3.1	4.0	4.5
Inflation IPC	3.6	4.7	6.7	5.3
Balance budgétaire (% PIB)	-3.0	-8.0	-3.4	-0.5
Balance courante (% PIB)	-22.5	-17.3	-9.7	-14.0

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs. Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal avril (n) / mars (n+1).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605333>



LIBERIA

- Le Liberia devrait enregistrer une forte croissance en 2012 et 2013 grâce à ses exportations de ressources naturelles.
- Les réformes de la gestion des finances publiques ont permis d'améliorer l'efficience et la transparence dans le secteur public.
- Le développement du capital humain des jeunes reste insuffisant.

En 2011, la croissance du Liberia a été dynamisée par les premières exportations de minerai de fer du pays depuis la fin de la guerre, par de solides exportations de caoutchouc et par une production accrue de bois d'œuvre. Dans les années à venir, les investissements directs étrangers (IDE) dans la construction de mines et les investissements récents dans des plantations de palmiers à huile contribueront à la croissance, laquelle devrait s'accélérer en 2012 et 2013. Si l'extraction de ressources naturelles devrait tirer sa croissance à long terme, le pays s'attache néanmoins à diversifier ses sources de croissance et à créer de l'emploi afin de ne plus dépendre uniquement de ses ressources naturelles, dépendance qui, par le passé, a joué un rôle dans la guerre civile qui a ravagé ce pays. Le taux d'inflation était faible en 2011, et devrait le rester en 2012 et 2013. Bien que les dépenses publiques aient augmenté, le déficit budgétaire n'était pas très élevé en 2011 et devrait demeurer stable en 2012 et 2013. L'État a simplifié les procédures de création d'entreprise et amélioré l'accès au crédit. Cependant, le climat général des affaires est encore problématique, et le développement est entravé par des transports et une infrastructure énergétique insuffisants, surtout en zone rurale, ainsi que par des compétences trop rares pour répondre aux besoins du secteur privé. Les réformes de la gestion des finances publiques et l'introduction de systèmes de gestion de l'information ont amélioré l'efficience, la transparence et la responsabilisation, mais les capacités institutionnelles sont toujours faibles.

L'alphabétisation des jeunes a progressé, et la prévention et le traitement des maladies infectieuses ont fait des avancées considérables. Toutefois, le pays reste confronté à l'un des taux de mortalité maternelle les plus élevés au monde, et l'accès à l'assainissement est très restreint, surtout dans les zones rurales. Les jeunes enfants bénéficient d'un enseignement public gratuit, mais dont la qualité laisse encore à désirer. Le Liberia a mis en place de nombreux programmes visant à améliorer l'emploi des jeunes ou à promouvoir la formation professionnelle, mais ils pâtissent de leur couverture limitée et d'un manque de coordination.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	5.5	6.9	8.8	7.2
Inflation IPC	7.5	8.5	5.6	5.7
Balance budgétaire (% PIB)	0.6	-0.8	-1.4	-0.8
Balance courante (% PIB)	-43.5	-36.6	-59.3	-63.4

Source : Données du ministère des Finances et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les projections (p).

Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal juillet (n-1) / juin (n).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932605352>



LIBYE

- La guerre civile a durement porté atteinte à l'économie de la Libye, en particulier en comprimant la production et les exportations de pétrole, qui constituent la principale source de revenus du pays.
- Le gouvernement provisoire doit garantir la stabilité politique, encourager les réformes économiques et remédier aux inégalités nationales et régionales.
- À court terme, la guerre exacerbe les problèmes d'emploi existants pour les jeunes.

La chute de l'ancien gouvernement a donné pour la première fois à la Libye l'occasion de mettre en œuvre des réformes économiques et sociales impossibles sous le régime précédent, en raison des intérêts acquis. Cependant, la révolution a aussi entraîné de nombreuses difficultés. Le pays a temporairement cessé de produire du pétrole, sa principale source de revenus, tandis que le gel de ses avoirs internationaux lui a posé de gros problèmes de liquidité. Le conflit a mis l'économie formelle au point mort. Toutefois, l'économie devrait se redresser à mesure que la situation politique se stabilisera. Le retour rapide des compagnies pétrolières, conjugué à une aide internationale de grande ampleur, augure bien du redressement post-conflit du pays. Le gouvernement provisoire, dirigé par le Conseil national de transition, prend des mesures pour capitaliser sur les atouts du secteur pétrolier tout en remédiant aux carences de la gestion du régime précédent. Il est peu probable que le niveau des dépenses recule en Libye, car ce pays doit financer des projets d'infrastructure et aussi revaloriser les salaires. Toutefois, le budget, qui a affiché un déficit en 2011, devrait renouer avec un solde positif en 2012. Malgré les nombreux défis que doit relever la Libye, par exemple sur le plan de la gestion économique, de l'inclusion sociale et de la gouvernance, ce pays sera capable de réaliser de grandes avancées dans sa reconstruction si le gouvernement provisoire parvient à maintenir la stabilité.

Le chômage des jeunes, l'un des principaux griefs qui ont conduit au soulèvement de 2011, a été aggravé par les difficultés économiques qui ont fait suite à la guerre civile. La Libye s'est toujours appuyée sur le secteur public pour créer des emplois, choix qui s'est révélé intenable, mais le secteur privé inefficient n'a pas pu compenser ce manque d'emplois. Les inefficiences de l'environnement d'affaires entravent les efforts déployés pour engager des réformes et encourager le secteur privé. Par ailleurs, le système éducatif libyen prépare mal les étudiants à répondre aux exigences du marché du travail.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	2.9	-41.8	20.1	9.5
Inflation IPC	2.5	11.4	6.0	5.1
Balance budgétaire (% PIB)	8.7	-17.1	13.6	12.2
Balance courante (% PIB)	11.4	-6.0	15.8	13.1

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932605371>



MADAGASCAR

- Les projections indiquent une accélération du rythme de la croissance en 2012 et 2013.
- La crise politique a freiné, voire arrêté la plupart des réformes du secteur public.
- Le taux de chômage des jeunes est de 5.9 % contre 3.8 % au niveau national ; cependant, le taux de sous-emploi est très élevé (42.2 %).

L'année 2011 a été marquée par la poursuite de la crise politique qui continue d'avoir des répercussions sur la situation économique et sociale du pays. Cependant, le rythme de la croissance devrait s'accélérer en 2012 et 2013. Cette situation est liée d'une part, aux perspectives politiques qui se dessinent à la faveur de la signature le 17 septembre 2011 de la feuille de sortie de crise, et d'autre part, au dynamisme du sous-secteur minier. Toutefois, la persistance de la crise économique actuelle dans la zone Euro pourrait compromettre cette dynamique.

Les faibles performances de l'économie malgache depuis le début de la crise politique se sont traduites par une forte détérioration des conditions de vie des populations. Les restrictions budgétaires et l'insuffisance en ressources humaines ont contribué à fragiliser davantage les services sociaux de base et leurs capacités à répondre aux besoins des populations. Le VIH/SIDA demeure désormais le seul domaine où les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) seront atteints à Madagascar. La crise politique a également freiné, voire arrêté la plupart des réformes du secteur public. La double crise financière internationale et politique aurait généré environ 336 000 pertes d'emplois et rendu vulnérables environ 90 % des emplois. La situation du marché du travail à Madagascar se caractérise par un taux de chômage des moins de 25 ans de 5.9 % contre 3.8 % au niveau national, mais surtout par un taux de sous-emploi très élevé (42.2 %). Madagascar dispose d'une Politique Nationale de l'Emploi (PNE) dont la mise en œuvre se fait à travers un Programme National de Soutien à l'Emploi (PNSE). L'inadéquation entre la formation acquise et la compétence requise notamment au niveau du secteur privé constitue un problème majeur pour l'emploi des jeunes.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	0.5	0.6	2.4	4.5
Inflation IPC	9.2	9.5	8.3	8.2
Balance budgétaire (% PIB)	-0.9	-1.3	-1.3	-1.2
Balance courante (% PIB)	-9.7	-3.4	-4.4	-4.7

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605390>



MALAWI

- On prévoit pour 2012 et 2013 une légère décélération de la croissance du Malawi.
- La suspension de l'appui budgétaire direct par les donneurs aura des répercussions sur la croissance future.
- Le chômage et le sous-emploi des jeunes restent des problèmes épineux aussi bien dans le secteur formel que dans le secteur informel.

Les donneurs ayant suspendu leur aide à cause de piétres fondamentaux macroéconomiques, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel du Malawi a chuté en 2011. La baisse du niveau des réserves et la pénurie de devises et de produits de base indispensables, y compris le pétrole et les facteurs de production de l'industrie manufacturière, s'expliquent en partie par la réduction des entrées de capitaux extérieurs. Cette situation a été aggravée par les médiocres recettes du tabac, le principal produit d'exportation du pays. La croissance du PIB malawite reste essentiellement tirée par l'agriculture, même si la contribution des activités minières et du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) a récemment progressé. Les perspectives pour 2012 et 2013 anticipent une croissance lente mais continue. Si le pays parvient à surmonter les difficultés macroéconomiques de 2011, l'inflation restera majoritairement sous la barre des 10 %. La suspension du programme du Fonds monétaire international et de l'appui budgétaire extérieur a obéré la capacité de l'Etat à atteindre ses objectifs de développement. C'est essentiellement ce qui a provoqué la crise des devises et la crise pétrolière, qui ont elles-mêmes pesé sur les opérations du secteur privé. Suite au décès de Bingu wa Mutharika le 05 avril, l'opposante et vice-présidente Joyce Banda a été investie le 09 avril 2012 suivant les règles de sa constitution.

Le chômage des jeunes reste un problème réel aussi bien dans le secteur formel que dans le secteur informel, bien que, selon la définition officielle, seuls 2.7 % des 15-24 ans soient au chômage. Ce taux ne reflète pas le sous-emploi dans le secteur agricole, qui occupe jusqu'à 80 % de la main-d'œuvre, ni la grande pauvreté des travailleurs, due à la faiblesse des salaires : le salaire journalier minimum est inférieur à 1 USD. Compte tenu de l'insuffisance des données sur la population active et du manque d'uniformité dans les définitions, il est difficile d'évaluer l'ampleur du problème. L'absence de politique actualisée axée sur les jeunes, le manque de cohérence dans les responsabilités entre les différents organismes publics et la déficience des capacités institutionnelles pour le développement des compétences demeurent des problèmes sérieux. En outre, l'étroitesse de la base manufacturière et l'inadéquation des compétences de la main-d'œuvre continuent d'entraver la création d'emplois.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	6.7	5.8	5.0	5.2
Inflation IPC	7.4	7.6	7.8	8.1
Balance budgétaire (% PIB)	-0.8	-2.0	-3.6	-3.0
Balance courante (% PIB)	-17.5	-18.1	-18.5	-12.1

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs. Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal juillet (n-1) / juin (n).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932605409>



MALI

- La croissance devrait repartir sous l'hypothèse de bonnes conditions agricoles, d'une augmentation des cours de l'or et du coton, et du renforcement des échanges avec la Côte d'Ivoire.
- Les prévisions dépendent aussi des élections prévues en 2012 et de la situation sécuritaire au Nord.
- Le chômage touche 15.4 % des jeunes.

Le contexte macroéconomique du Mali a été marqué en 2011 par une forte baisse de la production agricole due à l'irrégularité des pluies et de leur mauvaise répartition dans le temps et l'espace. A cela s'est ajoutée une conjonction de chocs externes, notamment la crise postélectorale en Côte d'Ivoire, la guerre en Libye, et le renchérissement des prix des hydrocarbures et des produits alimentaires. La croissance devrait repartir en 2012 et en 2013 sous l'hypothèse de bonnes conditions de campagne agricole, d'une augmentation des cours de l'or et du coton, et du renforcement des échanges avec la Côte d'Ivoire. Les principaux risques au niveau des prévisions pour 2012-2013 sont liés à l'impact des différentes consultations nationales prévues en 2012 (referendum, élections présidentielle et législative), et l'évolution de la situation sécuritaire au Nord du pays marquée par les violences au début de l'année 2012. Le déficit du budget d'Etat s'est amélioré en 2011 mais connaîtra une dégradation en 2012 et 2013 en raison des coûts liés aux élections et à la gestion de la crise au Nord du pays.

Le chômage des jeunes est un problème crucial au Mali. Il est estimé à 15.4 % pour la tranche d'âge de 15 ans à 39 ans, contre 9.6 % pour l'ensemble de la population. Les autorités maliennes ont adopté dès 1998 une politique nationale de l'emploi qui considère l'emploi comme un élément essentiel du développement humain et un moyen efficace de lutte contre la pauvreté. La politique nationale de l'emploi est mise en œuvre à travers plusieurs projets et programmes dont le Programme Emploi Jeune (PEJ) et le Programme décennal de développement de la formation professionnelle pour l'emploi (PRODEFPE). En dépit de ces initiatives, les résultats atteints en matière de création d'emplois sont en deçà des attentes.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	5.8	2.7	3.5	5.1
Inflation IPC	1.4	3.0	3.8	2.2
Balance budgétaire (% PIB)	-2.7	-1.0	-3.5	-3.4
Balance courante (% PIB)	-7.5	-5.4	-3.1	-4.7

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932605428>



MAROC

- La demande intérieure soutenue et les performances agricoles réalisées devraient permettre de maintenir un taux de croissance stable en 2012 et 2013.
- La position de l'Etat s'est vue renforcée par la nouvelle constitution.
- Le chômage des jeunes diplômés reste élevé en raison de l'inéquation des formations avec la demande réelle, et de l'incapacité du secteur public à soutenir l'attrait qu'il génère.

La croissance soutenue du Maroc devrait se maintenir en 2012 et 2013, appuyée à la fois sur un modèle d'ouverture économique et de libéralisation efficient, sur l'essor du secteur agricole et sur le dynamisme de la demande intérieure qui vient contrebalancer le recul des exportations. L'inflation reste modérée bien que les projections pour 2012 et 2013 laissent présager une légère augmentation. Le déficit budgétaire, accru en 2011 par la politique expansionniste de l'État, devrait se résoirer en 2012 et 2013. Le Maroc doit réagir à la conjoncture économique dégradée de l'Europe, son principal partenaire économique et composer avec les incidences du printemps arabe qui a entraîné l'abolition de l'ancienne législature, l'adoption d'une nouvelle constitution et l'assermentation d'un nouveau gouvernement.

Le pays fait face à d'importants défis sociaux parmi lesquels la persistance des inégalités, les disparités sociales importantes et les dysfonctionnements du marché de l'emploi qui génèrent un taux de chômage élevé et posent un problème structurel dont les femmes et les jeunes urbains diplômés sont les premières victimes. La stratégie de promotion de l'emploi mise sur une croissance économique forte, combinée avec des politiques publiques volontaristes pour faciliter l'insertion des chômeurs et stimuler l'entrepreneuriat. La difficulté des jeunes à accéder à un premier emploi est principalement liée à l'inadéquation du niveau de formation avec les besoins du marché du travail et à l'attrait des jeunes pour la fonction publique au détriment du secteur privé. Ainsi, une réforme de l'éducation supérieure est en cours afin de mieux préparer les jeunes aux besoins du secteur privé.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	3.7	4.6	4.5	4.8
Inflation IPC	1.0	0.9	1.6	1.8
Balance budgétaire (% PIB)	-4.6	-6.1	-5.6	-5.0
Balance courante (% PIB)	-4.3	-6.5	-5.3	-4.1

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932605485>



MAURICE

- Le taux de croissance du PIB réel de Maurice devrait rester modéré en 2012 et 2013.
- Les autorités mauriciennes sont en train de finaliser une stratégie de gestion de la dette visant à ramener l'endettement public à 50 % à l'horizon 2018.
- Le pays demeure dans le tiers supérieur du classement pour le développement du capital social et humain, mais il est toujours problématique d'y trouver un emploi et de le garder.

Si Maurice enregistre des performances macroéconomiques raisonnablement solides, les incertitudes qui planent sur l'environnement économique mondial continuent de menacer son redressement. À la faveur d'un ensemble de mesures anticycliques, le produit intérieur brut (PIB) réel mauricien a pu enregistrer une croissance modeste en 2011, grâce au rétablissement du tourisme et aux bons résultats des services financiers, des secteurs du transport et des communications ainsi que de la pêche. Les perspectives de rebond pour 2012 restent limitées car la demande extérieure se contracte et, d'après les prévisions, la croissance devrait continuer de se tasser. En 2012 et 2013, le pays devrait néanmoins renouer avec une inflation largement en dessous de 10%. Le gouvernement mauricien a pris des mesures pour approfondir le marché de la dette intérieure et pour améliorer les capacités de gestion de cette dette. Dans ce contexte, les autorités sont en train de finaliser une stratégie de gestion de la dette et de réorganiser l'unité qui en est chargée. En 2012, la dette intérieure devrait s'établir à 54.1 % du PIB, et le gouvernement entend l'avoir ramenée à 50 % à l'horizon 2018.

Le chômage des jeunes demeure problématique à Maurice, où il est très difficile de trouver un emploi et de le conserver. Bien que le taux de chômage des jeunes soit tombé à 21.9 % en 2011, contre 22.5 % en 2010, il reste près de trois fois supérieur au taux national, qui s'établit à 7.9 %. À 26 %, le taux de chômage des jeunes femmes se révèle disproportionné par rapport à celui mesuré pour les hommes jeunes, de 19.2 %. Le plan national de développement des ressources humaines instaure un cadre pour la politique d'éducation ainsi que des programmes de formation et de gestion des carrières afin de répondre aux besoins des employeurs et de réduire le décalage entre demande et offre de travail.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	4.2	4.1	4.0	4.2
Inflation IPC	2.9	6.5	3.7	3.5
Balance budgétaire (% PIB)	-3.2	-3.8	-3.7	-3.9
Balance courante (% PIB)	-8.2	-9.8	-10.2	-10.0

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs. Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal juillet (n-1) / juin (n).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932605466>



MAURITANIE

- L'économie mauritanienne affiche une croissance significative sur la période 2010-2013.
- L'année 2012 s'annonce comme une année de crise alimentaire aigue.
- Les taux de chômage dans le milieu urbain, de 50.8 % pour les jeunes garçons et 69 % pour les jeunes filles, constituent une préoccupation majeure.

La dynamique de l'économie mauritanienne est tirée essentiellement par le volume important des investissements dans le secteur minier, notamment l'or, le programme d'investissement public et la bonne performance des industries manufacturières. Par ailleurs, la hausse des cours internationaux des produits de base a entraîné la mise en œuvre d'une politique sociale en faveur des couches pauvres, et a été contenue grâce à une meilleure réallocation des ressources. Toutefois, le déficit budgétaire devrait continuer à se dégrader, en raison de la faible mobilisation des ressources extérieures. De plus, l'année 2012 s'annonce comme une année de crise alimentaire aigue avec le déficit pluviométrique et une menace réelle sur le cheptel. La tenue en 2011 du dialogue politique inclusif entre la majorité présidentielle et l'opposition a permis de décrisper la tension politique qui a été à l'origine du report des élections législatives et municipales et surtout d'instaurer un climat politique serein, avec la création d'une Commission électorale nationale indépendante et la libéralisation du paysage audiovisuel.

En ce qui concerne l'emploi des jeunes, il constitue une préoccupation majeure. En effet, le chômage est à la fois urbain et juvénile, avec plus de 35 % de taux de chômage dans le milieu urbain et 50.8 % des jeunes garçons et 69 % des jeunes filles de 15 à 24 ans sans emploi. En novembre 2011, avec l'appui de l'Union européenne, le gouvernement a lancé un ambitieux projet triennal visant à améliorer l'adéquation entre la formation et l'emploi. Ce projet concerne surtout les jeunes en situation d'abandon scolaire. Toutefois la question de l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur reste entière et préoccupante. Au classement de l'indice de développement humain (IDH), le pays a reculé de 37 places entre 2010 et 2011.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	5.2	4.3	4.7	4.9
Inflation IPC	6.3	5.5	6.0	6.4
Balance budgétaire (% PIB)	-1.8	-2.1	-3.1	-2.6
Balance courante (% PIB)	-8.7	-5.3	-6.6	-6.3

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932605447>



MOZAMBIQUE

- Le Mozambique ayant commencé à exporter du charbon en 2011, sa croissance devrait rester robuste en 2012 et 2013.
- La principale difficulté à court terme consistera à mener de front des investissements d'infrastructure ambitieux et à fournir des filets de protection sociale.
- Nombre des nouveaux entrants sur le marché du travail sont contraints d'accepter un emploi précaire.

Les premiers mégaprojets miniers du Mozambique ont commencés à opérer en 2011. Les recettes d'exportations de charbon qui en ont découlé, conjuguées à de robustes performances dans les services financiers, les transports, les communications et le secteur du bâtiment des travaux publics (BTP) ont dopé la croissance du produit intérieur brut (PIB). Étant donné que les investissements directs étrangers (IDE) entrent de nouveau massivement dans le pays, surtout dans les industries extractives, et que l'agriculture et l'investissement dans l'infrastructure affichent une croissance solide, la croissance réelle devrait être vigoureuse en 2012 et 2013. La politique de rigueur monétaire maintenue par la Banque centrale, et que vient étayer une politique budgétaire prudente, a endigué l'inflation à la fin de 2011, qui est ressortie légèrement au-dessus de 10 %. Ce contexte propice devrait contenir l'inflation, laissant une certaine latitude pour un assouplissement de la politique monétaire en 2012. Le déploiement de mesures ciblant les plus démunis durant l'année 2011, conjugué à un ambitieux programme d'investissement dans l'infrastructure, pourrait creuser le déficit budgétaire. Le principal défi que devra relever le Mozambique à moyen terme consistera à élargir ses sources de recettes budgétaires à mesure que les flux d'aide s'éroderont. Le niveau de pauvreté semble stagner, quelque 54,7 % de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national.

Le Mozambique affiche un taux de croissance démographique élevé, et l'on estime à 300 000 le nombre de nouveaux entrants sur le marché du travail chaque année. Si le pays a pu bénéficier d'un taux de croissance économique soutenu, c'est essentiellement grâce à des projets à forte intensité capitaliste, en particulier dans les industries extractives. Le taux de chômage global ressort à 27 %. Majoritairement urbaine, l'économie formelle ne représente qu'environ un tiers de l'emploi. En conséquence, beaucoup de nouveaux entrants sur le marché du travail se voient contraints d'accepter un emploi précaire dans l'économie informelle, aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine, et n'ont guère de perspectives de bénéficier d'un emploi sûr. Plusieurs initiatives publiques s'attaquent au problème du chômage des jeunes. Néanmoins, actuellement, il n'existe pas de stratégie spécifique pour l'emploi des jeunes.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	6,8	7,2	7,5	7,9
Inflation IPC	12,7	10,8	7,2	5,6
Balance budgétaire % PIB	-4,0	-3,3	-6,8	-7,4
Balance courante % PIB	-12,1	-25,6	-25,5	-20,0

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605504>



NAMIBIE

- Même si la croissance économique de la Namibie s'est tassée en 2011, les perspectives à moyen terme demeurent favorables.
- Néanmoins, le ralentissement marqué de l'économie mondiale et les réductions structurelles des recettes de l'Union douanière d'Afrique australe assombrissent les perspectives.
- Le taux de chômage des jeunes est élevé, de même que l'incidence de la pauvreté et des inégalités.

L'économie namibienne a enregistré un ralentissement en 2011, sous l'effet des performances modestes des activités minières et agricoles. Néanmoins, les perspectives à moyen terme demeurent favorables, avec une croissance du produit intérieur brut (PIB) tirée par le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), l'élevage et l'agriculture, ainsi que par les activités manufacturières et minières. Après des années d'excédent budgétaire dû à une politique macroéconomique prudente, la situation budgétaire s'est nettement dégradée à cause de la crise économique mondiale et des politiques expansionnistes visant à soutenir la croissance. La Namibie faisant partie de la Zone monétaire commune (CMA), elle n'a guère de latitude en termes de politique monétaire. Le système monétaire dual en vigueur dans le pays, avec la circulation simultanée du dollar namibien (NAD) et du rand sud-africain (ZAF), limite la portée des instruments monétaires dont dispose la Namibie ; le principal levier que peut actionner la Banque de Namibie (Bank of Namibia) consiste donc à maintenir un taux de prises en pension différent de celui fixé par la banque centrale d'Afrique du Sud. Les perspectives positives pour la Namibie sont grecées par le ralentissement marqué de l'économie mondiale découlant de la crise de la dette souveraine dans la zone euro, ainsi que par des réductions structurelles des recettes de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU).

L'avenir de la Namibie est également obscurci par les difficultés énormes que posent la pauvreté, le chômage élevé et les inégalités. Le pays est confronté à un taux de chômage moyen de 51.2 %, qui grimpe à 80 % parmi les jeunes âgés de 15 à 19 ans si l'on prend en compte les personnes sans emploi ne recherchant pas activement du travail. Le taux de chômage élevé des jeunes est essentiellement imputable au système d'enseignement, qui ne répond pas aux besoins du marché du travail, et ce, bien que ce soit à l'éducation qu'est allouée la plus forte proportion du budget national. La Namibie n'a pas de politique de l'emploi, mais a mis en place plusieurs programmes axés sur les jeunes, notamment le National Youth Service, qui les dote des compétences dont ils ont besoin grâce à une formation professionnelle et les soutient lorsqu'ils créent leur propre entreprise.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	6.6	3.8	4.4	4.0
Inflation IPC	4.5	4.8	6.6	4.3
Balance budgétaire % PIB	-1.4	-7.6	-6.5	-6.4
Balance courante % PIB	2.0	-4.0	-1.4	-1.0

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605523>



NIGER

- Les secteurs minier et pétrolier ainsi que les investissements publics conduiront à de très bonnes performances économiques en 2012 et 2013.
- Les autorités et le FMI ont conclu en décembre 2011 un accord portant sur un nouveau programme triennal 2012/14.
- Le profil des jeunes reste inadapté aux besoins du marché du travail.

Les aléas climatiques, ainsi que les répercussions des crises ivoirienne, nigériane et libyenne, ont ralenti la croissance globale de l'économie en 2011. Cependant, le taux de croissance de 2012 devrait être très élevé grâce notamment aux bonnes performances du secteur pétrolier. Le retour à une vie constitutionnelle normale après la transition militaire consécutive au coup d'Etat du 18 février 2010, a eu des répercussions immédiates au niveau des finances publiques et a entraîné le retour de nombreux partenaires techniques et financiers. Les autorités et le FMI sont parvenus en décembre 2011 à un accord portant sur un nouveau programme triennal 2012-2014. Le déficit budgétaire s'est creusé en 2011, mais les perspectives sont toutefois reluisantes en termes de recettes fiscales compte tenu de la fiscalité attendue du secteur pétrolier. La mise en service fin 2011 de la raffinerie de pétrole de Zinder permettra aussi de soulager le déficit structurel de la balance commerciale, car le pays deviendra exportateur net de produits pétrolier en 2012.

La situation sociale du pays reste préoccupante. Des progrès ont été accomplis dans l'amélioration des conditions de vie des populations mais ne se sont pas encore traduits par une réduction significative de la pauvreté. La demande de travail au Niger est relativement faible, dénotant ainsi la faible propension de l'économie à créer des emplois ; ce qui constitue un obstacle majeur à l'emploi des jeunes. Cette situation est une des conséquences de la faiblesse du secteur secondaire (en moyenne 10 % du PIB) censé absorber la majorité des jeunes diplômés. Toutefois, le profil de la plupart d'entre eux ne correspond pas (40 %) aux domaines demandés par les employeurs, leurs qualifications étant le plus souvent inadaptées.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	8.0	4.2	11.2	6.0
Inflation IPC	0.9	3.4	2.9	2.7
Budgetary balance % GDP	-2.5	-4.9	-0.6	-0.4
Balance courante % PIB	-20.9	-27.2	-26.5	-23.5

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605542>



NIGERIA

- En 2011, le Nigeria a continué d'enregistrer une croissance solide, et les perspectives à court terme restent favorables pour ce pays.
- Néanmoins, l'économie demeure vulnérable aux chocs économiques mondiaux qui pèsent sur sa position budgétaire et sur la stabilité macroéconomique, ce qui compromet ses perspectives de croissance.
- La pauvreté et le chômage des jeunes se maintiennent à des niveaux élevés, malgré la croissance soutenue.

L'économie du Nigeria a dégagé une croissance solide en 2011, principalement tirée par le secteur non pétrolier, et en particulier par les télécommunications, le bâtiment et les travaux publics (BTP), la vente de gros et de détail, l'hôtellerie et la restauration, les industries manufacturières et l'agriculture. Les perspectives du pays à moyen terme demeurent positives. Pour atténuer l'impact de la crise économique mondiale, le gouvernement a mené une politique budgétaire expansionniste destinée à préserver la croissance et les dépenses sociales, ce qui a exercé des tensions sur les prix à la consommation. Le délabrement de l'infrastructure du pays, en particulier l'infrastructure électrique, routière et ferroviaire, empêche le Nigeria de renforcer la capacité d'absorption de son économie, laquelle se heurte aussi à sa dépendance excessive vis-à-vis du secteur pétrolier et gazier. Pour répondre à ces objectifs prioritaires dans son programme de transformation, le gouvernement actuel entend instaurer un environnement propice à la participation du secteur privé au développement de l'infrastructure et encourager les activités non pétrolières. Malgré la domination du secteur pétrolier, l'agriculture joue un rôle non négligeable dans l'économie nationale, puisque c'est le secteur qui apporte la plus grosse contribution au produit intérieur brut (PIB). La croissance durable de l'agriculture constitue le principal moteur qui permet de promouvoir une croissance inclusive, à même de faire reculer la pauvreté et d'assurer la sécurité alimentaire du pays.

Malgré sa croissance vigoureuse, l'économie nigériane ne crée pas d'emplois corrects et la pauvreté est très répandue. Le taux de chômage s'établit actuellement à 23.9 %, contre 21.1 % en 2010, et le taux de chômage des jeunes ressort à 37.7 %, soit l'un des niveaux les plus élevés en Afrique subsaharienne. La pauvreté est également très élevée et persistante, et les indicateurs sociaux dans les domaines de la santé et de l'éducation restent faibles.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	7.8	6.7	6.9	6.6
Inflation IPC	13.7	10.2	10.1	8.4
Balance budgétaire % PIB	-7.7	-0.2	0.3	0.2
Balance courante % PIB	6.2	11.6	10.8	9.2

Source : Données du bureau national des statistiques ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les projections (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605561>



UGANDA

- En 2011, l'économie de l'Ouganda a enregistré un ralentissement perceptible, mais, selon les projections, la croissance du PIB réel devrait s'accélérer en 2012 et 2013.
- Le bond des prix à la consommation, les goulets d'étranglement de l'infrastructure et certains facteurs sociopolitiques continuent de faire obstacle à la croissance.
- Le chômage des jeunes a été estimé à 4,3 %, ce qui est supérieur à la moyenne pour l'ensemble de la population active, qui ressort à 3,8 %.

La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de l'Ouganda devrait s'améliorer en 2012, essentiellement en raison des perspectives favorables du secteur pétrolier. Pour autant, il faudra que les autorités soient en mesure de remédier aux importants goulets d'étranglement de l'infrastructure, en particulier dans le secteur de l'énergie, et d'atténuer divers facteurs de risque, dont ceux liés au changement climatique. Les tensions inflationnistes devraient s'atténuer progressivement en 2012 et en 2013, tant du fait du recul des prix mondiaux de l'alimentation et des carburants que de l'impact de la politique de rigueur monétaire engagée par la banque centrale (Bank of Uganda). Les pouvoirs publics devraient endiguer la progression des dépenses, mais le tassement de l'activité économique a comprimé les recettes collectées, ce qui annulera probablement toute amélioration du solde budgétaire. Sur le front extérieur, le déficit du compte courant devrait se détériorer en 2012 et 2013 car la croissance des importations s'accélérera alors que les exportations souffriront du ralentissement économique mondial.

L'Ouganda est l'un des pays d'Afrique dont la population est la plus jeune et affiche la croissance la plus rapide. Il doit donc procurer des emplois de bonne qualité à tous ces jeunes. En 2009/10, on a estimé que le pays comptait 5,9 millions de personnes de 15 à 24 ans, soit 19,3 % de la population. Au sens strict, le chômage des jeunes a été estimé à 4,3 %, ce qui est supérieur au chiffre mesuré pour l'ensemble de la population active, lequel s'établit à 3,8 %. Les tendances du sous-emploi et du chômage des jeunes en Ouganda s'expliquent par divers facteurs, dont le manque d'employabilité, un accès limité aux ressources techniques et financières, un système éducatif qui néglige la formation professionnelle et un décalage entre les compétences et les besoins sur le marché du travail.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	6,1	4,1	4,5	4,9
Inflation IPC	4,1	18,8	16,0	14,1
Balance budgétaire % PIB	-4,9	-7,4	-8,0	-8,9
Balance courante % PIB	-8,4	-3,6	-10,2	-11,1

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs. Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal juillet (n-1) / juin (n).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605789>



RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

- La croissance devrait s'améliorer en 2012, tirée par le secteur agricole et la reprise des investissements dans le secteur minier.
- Le redressement des finances publiques devrait permettre le retour de l'aide extérieure.
- Le chômage élevé des jeunes est aggravé par l'absence d'une politique spécifique en faveur de l'emploi.

Les perspectives économiques pour 2012 sont favorables étant donnée la reprise des projets d'investissement dans les secteurs minier et pétrolier et des financements extérieurs dans le domaine des infrastructures. L'inflation devrait augmenter du fait de la reprise de la demande intérieure mais elle devrait se situer à un niveau inférieur au critère de convergence de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Le redressement des finances publiques opéré en 2011 et poursuivi en 2012 devrait permettre la conclusion d'un nouveau programme économique et financier avec le FMI courant 2012 et conduire à la levée de la suspension de plusieurs appuis budgétaires extérieurs. Ces perspectives restent toutefois tributaires de la consolidation de la sécurité, de la paix, et du renforcement du dialogue politique à travers la poursuite du Programme de Désarmement, Démobilisation et Réintégration.

La situation de l'emploi des jeunes reflète les problèmes sociopolitiques et économiques qu'a connus le pays durant ces dernières décennies. Le taux de chômage élevé chez les jeunes et l'absence de réelles opportunités d'emploi, sont aggravés par la structure démographique du pays caractérisée par la prédominance des jeunes au sein de la population active et par l'absence d'une politique spécifique en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle. Le gouvernement ambitionne, d'ici 2015, de mettre en place un cadre institutionnel et règlementaire qui favorise la création d'emplois, de renforcer les institutions en charge de la gestion de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle et de mettre en place un système d'information et de gestion du marché du travail. Afin de faciliter la création de nouvelles opportunités d'embauche, le pays devra également améliorer son climat des affaires et diversifier le secteur productif.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	3.3	3.0	4.2	4.6
Inflation IPC	1.5	1.0	2.8	2.9
Budget balance % of GDP	-1.4	-2.4	-1.6	-1.4
Balance courante % PIB	-9.9	-8.4	-6.9	-7.9

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932605010>



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

- La croissance, affectée par les tensions inflationnistes et un climat politique tendu, reste significative sur la période 2010-2013.
- L'amélioration de la gouvernance devrait à terme avoir une incidence positive sur le niveau de vie de la population.
- Plus de 70 % des jeunes sont sous-employés, notamment en milieu urbain.

Portée par l'agriculture, les industries extractives, le commerce et la construction, la croissance devrait rester supérieure à 5 % en 2012 et 2013. Les politiques macroéconomiques menées en 2011 visaient la limitation du crédit net à l'Etat afin de contenir les pressions inflationnistes et de préserver la valeur de la monnaie. Par ailleurs, le pays a bénéficié en 2011, d'une annulation de sa dette restant due. Néanmoins, le solde budgétaire s'est détérioré en 2011, en raison d'une faible mobilisation des recettes et du financement du processus électoral. Afin d'améliorer la gouvernance, le gouvernement a adopté des outils de planification et de programmation budgétaire dans les provinces. Il a également supprimé certaines taxes superflues et perceptions illégales pour assainir le climat des affaires.

Cependant, la situation sociale reste précaire, notamment en raison de l'important déficit nutritionnel de la population et des difficultés d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. La progression du pays vers les objectifs du millénaire pour le développement demeure très lente. La pauvreté touche environ 70.5 % des Congolais dans un pays qui ne dispose ni d'une politique de protection sociale ni de dispositifs favorisant l'accès des jeunes à l'emploi. Ces derniers, même diplômés, peinent à intégrer le marché du travail. Sur 9 000 jeunes qui sortent des universités chaque année, moins de 100 accèdent à l'emploi. Toutefois, le deuxième document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR 2) couvrant la période 2012-2016 prévoit la création de 900 000 emplois par an pour les jeunes, un objectif ambitieux qui semble néanmoins difficile à atteindre.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	7.2	6.5	5.1	6.0
Inflation IPC	23.5	14.8	15.1	12.2
Budget balance % of GDP	2.4	-6.3	-7.8	-11.0
Balance courante % PIB	-11.7	-10.3	-3.0	-3.0

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs
 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932605067>



RÉPUBLIQUE DU CONGO

- La croissance devrait être portée en 2012 par le regain d'activité dans la zone industrielle de Brazzaville et la poursuite du programme d'investissements publics.
- Le soutien du FMI a permis de rétablir la stabilité macroéconomique.
- Le taux de chômage est estimé à 16 % au plan national et à 25 % pour les jeunes.

Les perspectives économiques du Congo demeurent favorables pour 2012 et 2013. Elles s'appuient sur l'entrée en production d'au moins la moitié des seize industries en cours d'implantation dans la zone industrielle de Brazzaville et la poursuite du programme d'investissements publics qui prévoit une hausse réelle de 55% des dépenses en capital en 2012. D'importantes réformes ont été engagées dans le cadre de l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) mais le principal défi pour le gouvernement est de maintenir le rythme global des réformes. La gouvernance du secteur des industries extractives a été améliorée et un nouveau code des marchés publics a été adopté. Une réforme fiscale a été engagée et un plan d'action global pour améliorer l'environnement des affaires a été adopté en février 2011. Malgré ces avancées, le Congo doit faire face à d'importants défis, notamment la grande dépendance de l'économie au pétrole qui la rend très vulnérable aux chocs exogènes et explique le faible impact de la croissance sur l'emploi.

Le taux de chômage au niveau national est estimé à 16 %. Mais 25 % de la population âgée de 15 à 29 ans est sans emploi et plus de 42 % lorsqu'on inclut les demandeurs d'emploi découragés. Le niveau de chômage élevé des jeunes est le résultat de plusieurs facteurs : la faible qualité du système éducatif et de formation, une politique de garantie de l'emploi dans le secteur public qui a laissé les jeunes avec des compétences inadéquates pour le secteur privé et l'absence générale de culture entrepreneuriale. A ceci s'ajoute l'insuffisance de la création d'emplois dans le secteur formel du fait de la faible diversification de l'économie et d'un environnement peu favorable au développement du secteur privé.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	8.8	5.3	5.7	4.7
Inflation IPC	5.0	2.5	4.9	3.1
Balance budgétaire % PIB	16.3	22.0	20.0	18.5
Balance courante % PIB	4.7	13.3	14.6	14.5

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605086>



RWANDA

- La croissance du Rwanda est restée solide en 2011, mais on anticipe un ralentissement en 2012 et en 2013.
- Plusieurs facteurs influeront sur ces perspectives : le financement des programmes d'investissement conduits par l'État, l'amélioration de l'environnement extérieur et la reprise du crédit au secteur privé.
- L'inadéquation des compétences et la croissance limitée de l'emploi sont des causes majeures du chômage des jeunes.

En 2011, la croissance du Rwanda a été tirée par de bonnes récoltes, par une hausse des recettes d'exportation, essentiellement due à l'envolée des cours des produits de base, et par une forte demande intérieure, qu'explique un accroissement du crédit au secteur privé. Y ont également contribué l'expansion des dépenses publiques et la reprise du tourisme. La croissance du produit intérieur brut (PIB) devrait se tasser en 2012 car l'assainissement budgétaire annoncé va grever la demande globale et des incertitudes planent sur l'économie mondiale. En 2012 et 2013, les politiques macroéconomiques devraient rester axées sur la promotion de la croissance économique parallèlement au maintien de la stabilité. La politique budgétaire vise l'assainissement des finances publiques et le retrait progressif des mesures de relance budgétaire. La balance globale des paiements devrait rester excédentaire en 2012 et 2013 sous l'effet des entrées de capitaux attendues pour financer des investissements privés et publics, mais la persistance des déficits commerciaux demeurera un obstacle significatif à moyen terme.

Le chômage des jeunes reste une difficulté majeure. En effet, plus de 42 % des jeunes sont soit au chômage soit sous-employés, dans le secteur de l'agriculture de subsistance. Le chômage des jeunes s'explique principalement par l'inadéquation des compétences et par la croissance limitée de l'emploi. On estime à 40 % le déficit moyen de compétences et, dans certaines catégories, la demande actuelle dépasse l'offre de 60 % sur l'ensemble des secteurs public, privé et à but non lucratif. La création d'emplois dans le secteur non agricole, estimée à 74 000, n'est pas non plus suffisante pour les quelque 200 000 jeunes qui finissent leur études et entrent sur le marché du travail chaque année. Il existe déjà des cadres de politique publique pour le développement des compétences et pour la création d'emplois aussi bien en zones rurales qu'urbaines, et qui visent aussi à renforcer l'égalité entre hommes et femmes, mais il faut déployer davantage d'efforts pour que ces politiques aient des effets tangibles.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	7.2	8.6	7.6	6.9
Inflation IPC	2.3	5.6	6.0	6.9
Balance budgétaire % PIB	-0.6	-2.2	-2.1	-1.4
Balance courante % PIB	-7.5	-7.6	-11.3	-10.9

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs
 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932605580>



SÃO TOMÉ ET PRÍNCIPE

- À São Tomé et Príncipe, la croissance a été modeste en 2011 et devrait le rester à moyen terme.
- Les réformes en cours et à venir demeureront axées sur l'amélioration de la gestion des finances publiques, du contrôle bancaire et de la réglementation du travail.
- Les jeunes ont d'autant plus de difficultés à s'intégrer sur le marché du travail qu'il n'existe pas de politique d'emploi pour eux.

São Tomé et Príncipe est un État fragile, vulnérable aux chocs extérieurs et fortement tributaire de l'agriculture et de l'aide publique au développement (APD). Le secteur des services est le principal moteur de la croissance économique. En 2011, il a contribué pour 48.6 % de cette croissance et il emploie près de 60 % de la main-d'œuvre. La croissance économique dans son ensemble a été tirée par le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), les biens de consommation, la vente de détail, le tourisme et secteur minier. La réforme de la gestion des finances publiques a significativement progressé. Cependant, malgré une politique budgétaire prudente, le déficit global devrait rester élevé en 2012 et 2013. La politique monétaire restrictive a également permis aux autorités de maintenir le seuil minimal de réserves internationales au niveau requis par un accord signé avec le Portugal. À moyen-long terme, São Tomé et Príncipe devra exploiter diverses opportunités régionales pour parvenir à un développement économique durable. Il doit notamment tirer parti des avantages que lui confère sa proximité avec plusieurs pays africains et lever les obstacles non tarifaires qui empêchent sa pleine intégration au sein de la région. L'élection présidentielle libre et transparente, qui s'est tenue en juillet/août 2011, a montré l'engagement du pays envers la paix et la stabilité.

L'absence de politique de l'emploi des jeunes rend difficile leur intégration sur le marché du travail. L'incapacité de l'État à créer des emplois fait des jeunes la catégorie de population la plus vulnérable, ce qui risque, à son tour, de compromettre la stabilité politique et la prospérité économique.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	4.5	4.3	4.4	4.6
Inflation IPC	12.9	9.2	6.5	8.1
Balance budgétaire % PIB	-11.1	-15.9	-14.7	-17.6
Balance courante % PIB	-25.4	-33.9	-30.8	-28

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605618>



SÉNÉGAL

- La croissance économique devrait s'améliorer en 2012 et 2013, tirée par les investissements dans l'énergie et le secteur routier.
- Les échéances électorales et les soulèvements populaires constituent un défi majeur pouvant hypothéquer la stabilité socioéconomique.
- Le taux d'emploi des jeunes est 25 % inférieur à celui des adultes.

La croissance économique devrait s'améliorer en 2012 et 2013 avec la mise en œuvre du Programme du gouvernement, fondé sur l'Instrument de politique économique (ISPE II) 2010–2013 conclu avec le FMI et sur le Document de Politique économique 2011–2015. Les principaux investissements concernent le secteur de l'énergie et le secteur routier, avec la poursuite des travaux de l'autoroute à péage. Toutefois, les incertitudes nées des perspectives électorales de 2012 pourraient influencer négativement la mise en œuvre de l'ISPE II. Les contreperformances de l'agriculture en 2011 et le contexte de menaces de récession de l'économie mondiale constituent des facteurs d'aggravation d'une éventuelle explosion sociale. La hausse continue du déficit budgétaire en 2012 et 2013 appelle à mettre davantage l'accent sur la qualité des dépenses publiques. A cet égard, la mise en œuvre des réformes pourrait être facilitée par la nouvelle légitimité de l'équipe dirigeante issue des élections présidentielle et législative de 2012. Le Sénégal a conduit avec succès sa alternance politique avec la victoire de Macky Sall, élu quatrième président du Sénégal, au second tour de l'élection présidentielle du 25 mars 2012 avec plus de 65% des suffrages face au sortant, Abdoulaye Wade, au pouvoir depuis 2000. Le nouveau gouvernement devra répondre une grande attente et espoir de la population.

Les jeunes Sénégalais sont confrontés à plus de difficultés pour entrer sur le marché du travail, avec un taux d'emploi inférieur de 25 % à celui des adultes. Les initiatives de l'Etat et de ses partenaires n'ont pas encore donné les résultats escomptés en termes de nombre et de qualité des emplois créés pour les jeunes. Le poids démographique des jeunes et le bilan des initiatives en leur faveur commandent d'intégrer les initiatives en matière de promotion d'emploi des jeunes dans une démarche globale.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	4.1	4.0	4.2	4.7
Inflation IPC	1.2	3.0	2.6	1.9
Balance budgétaire % PIB	-5.2	-5.3	-6.3	-6.7
Balance courante % PIB	-6.1	-8.7	-9.1	-9.8

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605599>



SEYCHELLES

- La croissance du PIB des Seychelles a été plus vive que prévu en 2011, mais suit une tendance baissière.
- Le gouvernement a poursuivi ses réformes économiques et maintenu une politique budgétaire axée sur la réduction de la dette publique.
- Le chômage des jeunes reste relativement faible, mais des difficultés demeurent, telles que la réticence à embaucher des personnes qui n'ont jamais travaillé et une préférence pour les expatriés.

Malgré le tassement des investissements directs étrangers (IDE) et le renchérissement des denrées alimentaires et du carburant, l'économie seychelloise a enregistré une croissance plus forte qu'attendu en 2011, à 5 %. Cette performance s'explique par un bond de 11 % des chiffres du tourisme et par l'impact positif des réformes économiques. Le tourisme va rester le principal moteur de la croissance économique en 2012/13, mais avec 70 % des visiteurs venant d'Europe, touchée par la crise financière, la croissance du produit intérieur brut (PIB) devrait continuer de ralentir en 2012. La hausse de l'inflation et des taux d'intérêts, associée à la poursuite de l'assainissement des finances publiques, va comprimer la demande intérieure. À compter de 2013, la croissance du PIB devrait repartir à la hausse grâce à un environnement économique mondial plus favorable, aux effets des réformes locales et à l'augmentation de l'investissement et des dépenses de consommation. Après la réélection du Président James Michel, le gouvernement a poursuivi sa politique de réduction de la dette publique, et le pays continuera d'afficher un excédent budgétaire en 2012 et 2013. L'introduction prévue d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en 2012 est bien partie pour aboutir et le gouvernement a validé un nouveau projet de loi sur les finances publiques fin 2011. Le pays continue d'améliorer le cadre réglementaire de l'investissement. Des amendements à la loi sur les institutions financières ont instauré le fondement juridique de nouveaux produits financiers, stimulé la concurrence et réduit le rôle de l'État dans le secteur financier. Les Seychelles ont récemment élaboré une nouvelle stratégie de développement durable et un nouveau plan national de développement sera défini en 2012.

Le chômage des jeunes reste relativement faible aux Seychelles, car l'offre d'emplois se révèle globalement suffisante, et l'État a mis en place divers programmes de formation. Cependant, des problèmes demeurent, notamment l'attitude de la jeunesse seychelloise et les effets de la toxicomanie et autres addictions, qui expliquent la réticence à embaucher des personnes qui n'ont jamais travaillé, ainsi que la préférence donnée aux expatriés.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	6.7	5.0	4.0	5.0
Inflation IPC	-2.4	2.5	3.5	3.7
Balance budgétaire % PIB	2.5	3.8	2.8	0.8
Balance courante % PIB	-22.7	-21.8	-24.6	-27.9

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605637>



SIERRA LEONE

- Grâce à l'intensification de l'activité minière en Sierra Leone, notamment dans les nouvelles mines de fer, la croissance du produit intérieur brut devrait s'accélérer en 2012.
- La gouvernance s'est améliorée ces dernières années, et la Sierra Leone a fait de la lutte contre la corruption l'une de ses priorités.
- Le chômage des jeunes se monte à 60 %, ce qui en fait un problème social des plus épineux.

La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de la Sierra Leone devrait nettement s'accélérer en 2012 grâce au redressement du secteur minier et à la découverte d'énormes gisements de fer. L'inflation a progressé à un rythme supérieur à 10 % en 2011 sous l'effet, d'une part, du renchérissement international du pétrole et des produits agricoles, et d'autre part, de la dépréciation de la monnaie nationale, le Leone (SLL). Le taux d'inflation devrait reculer progressivement en 2012 et 2013 à la faveur, notamment, de progrès dans la production agricole du pays, de nouvelles taxes et d'un ralentissement de la dépréciation du SLL. La suppression de la subvention aux produits pétroliers et la hausse des redevances issues de la production de diamants se sont traduites par une amélioration du solde budgétaire global en 2011. En outre, les mesures correctives adoptées en 2011 pour renforcer la discipline budgétaire devraient contribuer à réduire le déficit budgétaire en 2012 et 2013. Toutefois, le déficit du compte courant s'est fortement creusé en 2011 en raison de la dégradation du déficit de la balance commerciale, dû à des importations plus massives de machines. Le durcissement de la politique budgétaire et monétaire aidera également la Sierra Leone à mieux gérer la viabilité de sa dette. En outre, les autorités ont placé en tête de leurs priorités des réformes majeures visant à faire reculer la corruption et à assurer la gratuité des soins de santé, ainsi qu'à remettre en état les infrastructures de transport, énergétiques et de soins de santé décaties. La gouvernance s'est améliorée ces dernières années grâce à la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption.

Le chômage des jeunes constitue un problème social important pour la Sierra Leone. À 60 %, le taux de chômage de cette catégorie de population est l'un des plus élevés d'Afrique de l'Ouest. Le deuxième Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP II) pour 2008-12 prévoit une nouvelle législation concernant des initiatives en faveur des jeunes, dans le but de mettre en place un environnement favorable au développement, à l'emploi et à l'autonomisation des jeunes.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	5.0	5.7	6.2	6.2
Inflation IPC	17.8	18.1	11.7	9.4
Balance budgétaire % PIB	-6.4	-5.3	-4.5	-3.6
Balance courante % PIB	-18.3	-55.7	-9.9	-9.6

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932605656>



SOUDAN

- Le PIB réel du Soudan devrait n'afficher qu'une croissance modérée au cours des deux prochaines années, essentiellement à cause d'une diminution des recettes pétrolières et d'une contraction démographique après la sécession du Sud-Soudan.
- Les pouvoirs publics s'efforcent de surmonter les difficultés économiques et sociales grandissantes en introduisant des mesures d'austérité.
- Le taux de chômage des jeunes est élevé et en hausse, notamment parmi les diplômés de l'université.

En 2011, le produit intérieur brut (PIB) réel du Soudan n'a enregistré qu'une croissance modeste sous l'effet de la perte de 75 % des recettes pétrolières et de la sécession du Sud-Soudan en juillet 2011. Ces mêmes facteurs devraient continuer de peser sur la croissance en 2012 et 2013. En 2011, le renchérissement des denrées alimentaires et la dépréciation de la livre soudanaise (SDG) ont propulsé l'inflation moyenne à la hausse. De même, le déficit de la balance des opérations courantes devrait se creuser en 2012 en raison de la diminution des recettes pétrolières, de l'intensification du conflit armé et du financement des accords de paix. Compte tenu des sanctions économiques infligées au pays et d'un fardeau de la dette déjà lourd, les possibilités d'emprunt extérieur restent fortement limitées ; il est donc probable que c'est l'emprunt intérieur qui va s'accroître. Les autorités ont mis en place un programme économique d'urgence sur trois ans visant à comprimer les dépenses. Elles ont supprimé une partie des subventions au sucre et aux produits pétroliers, et devraient restaurer la discipline budgétaire à tous les niveaux de gouvernement grâce à une maîtrise des dépenses.

Les jeunes pâtissent d'un taux de chômage substantiel et en hausse. Le marché du travail soudanais est sous-développé et largement tributaire de l'agriculture et du secteur informel. Actuellement, la participation à la population active et le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans ressortent, respectivement à 32.9 % et 22 %, contre 43 % et 11 % pour l'ensemble de la population en âge de travailler (15-64 ans). Le Soudan affichant un taux de natalité élevé, la population est relativement jeune et une grande proportion des jeunes est en âge de travailler. Les programmes pour l'emploi des jeunes qui existent à ce jour ne sont pas coordonnés au sein d'une stratégie nationale cohérente pour la croissance et pour l'emploi qui serait axée sur les jeunes, et aucune mesure n'a été prise pour remédier aux disparités dans le niveau d'emploi entre milieu urbain et milieu rural ou entre hommes et femmes. Ces programmes et initiatives ne parviennent toujours pas à aider efficacement les jeunes à passer de l'école au monde du travail, ni à réintégrer les victimes de la guerre civile et les anciens soldats dans des activités civiles productives.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	5.0	2.8	2.0	2.8
Inflation IPC	13.0	15.3	19.8	17.0
Balance budgétaire % PIB	-3.1	-4.3	-3.4	-4.3
Balance courante % PIB	-6.4	-7.5	-12.3	-8.0

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605694>



SUD-SOUDAN

- La fermeture récente d'installations pétrolières et l'effondrement des recettes publiques qui s'est ensuivi ont fortement assombri les perspectives de croissance à court terme du plus jeune pays d'Afrique, le Sud-Soudan.
- Au moment de son indépendance, en juillet 2011, les perspectives semblaient prometteuses. Seulement, les autorités ont repoussé la mise en œuvre de leur ambitieux plan de développement national.
- Il sera extrêmement important de réussir à mobiliser les compétences des jeunes.

Des cours du pétrole élevés, le renforcement de l'aide apportée par les donneurs à la suite de l'indépendance et l'augmentation notable des investissements directs étrangers (IDE), surtout en provenance d'Afrique de l'Est et de Chine, ont permis à l'économie du Sud-Soudan d'afficher de bonnes performances en 2011. Les pouvoirs publics ont mis en place un plan de développement national, plateforme visant le développement cohérent de l'infrastructure, la transformation de l'agriculture et du monde rural, ainsi que l'amélioration de la prestation de services sociaux. La création d'institutions à même d'assurer la cohésion politique et sociale d'un pays encore secoué par des troubles constitue un objectif crucial pour le gouvernement. Les perspectives du Sud-Soudan se sont nettement dégradées vers la fin de l'année 2011, quand les avancées réalisées dans les négociations avec le Soudan sur des sujets allant de la dette extérieure aux droits de transit sur le pétrole ont commencé à se déliter. En représailles à un désaccord avec le Soudan sur des droits de transit jugés exorbitants, le Sud-Soudan a arrêté sa production de pétrole, ce qui s'est traduit par la perte de la quasi-totalité des recettes publiques. Il est peu probable que ce déficit budgétaire puisse être comblé rapidement. À plus long terme, le pays envisage un autre oléoduc vers la mer passant par l'Afrique de l'Est.

Grâce au pétrole et à une population assez peu nombreuse (environ 9 millions d'habitants), le Sud-Soudan affiche l'un des produits intérieurs bruts (PIB) par habitant les plus élevés de l'Afrique de l'Est. La crise associée à la perte de recettes pétrolières démontre avec force l'impérieuse nécessité d'une diversification de l'économie. Le pays possède des terres parmi les plus fertiles d'Afrique, avec de l'eau en abondance que lui apportent lacs et cours d'eau, notamment le Nil. Sa faune et sa flore sont sans égal dans la région, ce qui lui ouvre de belles perspectives pour un tourisme de niche.

Pour l'avenir, les questions d'égalité économique, aussi bien au niveau des ménages que de l'État, vont peser fortement sur les politiques et programmes publics compte tenu de la baisse des recettes et des espoirs d'une amélioration rapide du niveau de vie, encore largement nourris par la population. Au lendemain d'une longue guerre civile, la population reste impatiente, d'autant que près d'un million de Soudanais du Sud ont quitté le Soudan pour revenir chez eux. Avec un taux d'alphabétisation de 40 %, les jeunes sont bien mieux à même de contribuer au développement du pays que le reste de la population : ils ont l'avenir du pays entre leurs mains. C'est la façon dont l'État fera participer ces jeunes instruits, dotés d'une bonne formation, au développement du pays qui en déterminera les progrès à moyen et long terme.

*Ce pays étant nouveau, le modèle de prévision des PEA n'a pu être appliqué faute de données historiques. C'est pourquoi il n'y a pas de projections macroéconomiques pour le Sud-Soudan, et donc pas de tableau 1 y afférent.



SWAZILAND

- La croissance du Swaziland a marqué le pas en 2011 et devrait se détériorer à moyen terme.
- Le pays est principalement entravé par la crise budgétaire, ainsi que par la nécessité de gérer la forte volatilité de ses recettes.
- Le taux de chômage des jeunes dépassant 50 %, la création d'emplois constitue une priorité cruciale de la politique publique.

L'année 2011 a été difficile pour le Swaziland en raison de l'effondrement des transferts découlant des recettes de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU), d'un niveau de dépenses élevé (en particulier dû aux salaires) et de la faible capacité de l'État à emprunter. La crise a conduit à des coupes dans les dépenses sociales et d'investissements, limitant la demande globale et compromettant la croissance à venir. On anticipe une croissance de près de 150 % des recettes de la SACU sur 2012/13, puis à nouveau un recul marqué en 2013/14. Cette évolution confirme la nécessité de gérer la forte volatilité des recettes publiques, d'améliorer la mobilisation de recettes intérieures, de développer de nouvelles sources de financement, de faire reculer la corruption, de renforcer les achats publics et de dépenser les gains exceptionnels avec prudence. Le Swaziland n'a guère de marge pour sa politique monétaire du fait qu'il est membre de la zone monétaire commune. Si les goulets d'étranglement structurels et budgétaires déjà anciens dans le commerce et l'environnement d'affaires ne sont pas résolus, la croissance en 2013 et au-delà devrait rester l'une des plus faibles d'Afrique subsaharienne.

Malgré son statut de pays à revenu intermédiaire, le Swaziland connaît des niveaux élevés d'inégalités et de pauvreté (63 % de la population en 2010), ainsi que la prévalence du VIH la plus forte au monde. Compte tenu du taux de chômage élevé, surtout parmi les jeunes et les femmes, le manque d'emplois et l'absence d'esprit d'entreprise constituent des obstacles majeurs aussi bien à la prospérité qu'à la stabilité politique du pays. Une politique budgétaire axée sur la croissance devrait aller de pair avec un renforcement de la gouvernance et de l'environnement d'affaires, ainsi qu'avec un accès au crédit plus aisément pour les petites et moyennes entreprises (PME). Les réformes introduites du côté de la demande de main-d'œuvre doivent s'accompagner d'une révision des programmes d'enseignement supérieur et de l'instauration de programmes de formation permettant d'éviter l'inadéquation et la pénurie des compétences. La crise budgétaire a mis en évidence la nécessité d'introduire des programmes de protection sociale adéquats afin d'améliorer le niveau de vie des pauvres et des personnes vulnérables.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	2.0	1.1	0.6	1.0
Inflation IPC	4.5	7.8	6.5	5.5
Balance budgétaire % PIB	-14.3	-9.6	1.3	-5.6
Balance courante % PIB	-16.1	-11.4	-3.3	-5.3

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal avril (n) / mars (n+1).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932605713>



TANZANIE

- La croissance du PIB réel de la Tanzanie demeure soutenue, malgré la persistance des problèmes économiques dans la zone euro et les pénuries d'électricité récurrentes dans le pays.
- Les autorités doivent maintenir une politique de rigueur budgétaire et monétaire afin de contenir l'inflation et de réduire la dépendance vis-à-vis de l'aide.
- À 8.8 %, le chômage des jeunes touche de manière disproportionnée les femmes et les zones rurales.

L'économie de la Tanzanie a su faire preuve de résilience face aux chocs et devrait rester solide, avec un produit intérieur brut (PIB) en hausse en 2012 et 2013, et bien au-dessus des moyennes régionales. Les services, l'industrie et le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) restent les moteurs de l'activité, mais les fréquentes coupures d'électricité continuent d'amoindrir le potentiel de production. Les exportations, qui ont profité, pendant la crise, de l'essor de la demande d'or sur les marchés mondiaux, devraient enregistrer de bonnes performances, avec des prévisions de croissance s'établissant à 10.9 % en 2012 et à 9.7 % en 2013. Dans l'ensemble, les dépenses récurrentes ont progressé davantage que les recettes et les dons, ce qui a contribué à creuser le déficit budgétaire et à augmenter la dette publique. Le déficit budgétaire s'est néanmoins réduit en 2011 et devrait se stabiliser au cours des deux prochaines années. Après avoir largement dépassé sa cible l'année dernière, pour atteindre un taux à deux chiffres sous l'effet de la flambée des prix des produits alimentaires, l'inflation devrait reculer en Tanzanie en 2012 et 2013. Le shilling tanzanien (Tzs) subit des tensions depuis 2010, et a cédé 10.6 % en 2011, ce qui a renchéri les importations. L'augmentation des importations de pétrole destinées à répondre aux besoins de la production d'électricité explique la forte demande de devises.

En Tanzanie, le chômage constitue une préoccupation de premier plan, car près de 2.4 millions de personnes, des jeunes pour la plupart, sont sans emploi, ce qui représente 10.7 % de la population. La situation sur le marché du travail des jeunes urbains, en particulier, est critique. Le manque d'opportunités d'emploi pour les jeunes femmes, lesquelles sont de plus en plus nombreuses dans la population active, complique encore la situation. Les effets de la crise mondiale actuelle pourraient engendrer des difficultés supplémentaires, surtout dans le tourisme et dans les secteurs tournés vers l'exportation.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	7.0	6.4	6.8	7.1
Inflation IPC	6.5	12.7	9.0	8.3
Balance budgétaire % PIB	-7.1	-6.6	-6.6	-6.6
Balance courante % PIB	-7.8	-6.4	-4.9	-6.5

Source : Data from national authorities; estimates (e) and projections (p) based on authors' calculations. Figures for budget balance refer to fiscal year July (n-1) / June (n).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932605732>



TCHAD

- Un rebond est attendu en 2012 avec la mise en exploitation d'une raffinerie et de nouvelles unités industrielles.
- Ce regain d'activité contribuera à l'amélioration des finances publiques et de la position extérieure.
- Le chômage, de 34 % en milieu urbain, touche en premier lieu les jeunes et plus particulièrement les primo-demandeurs d'emploi.

La croissance devrait s'accélérer en 2012, tirée d'une part par l'entrée en service d'une raffinerie de pétrole et soutenue d'autre part par le secteur non pétrolier où sont élaborés de nouveaux projets de production d'électricité et de ciment. La croissance économique devrait ensuite se modérer en 2013 avec la diminution progressive de la production de pétrole mais ce ralentissement pourrait être compensé par le raffermissement des cours du pétrole ainsi que par la montée de la filière du coton et le commerce transfrontalier du bétail. Les efforts de maîtrise et de rationalisation des dépenses courantes devraient être maintenus par le gouvernement. Quant à l'inflation, elle devrait se maintenir en deçà du seuil de 3 % (critère de convergence de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) sur la période 2012-2013). Les perspectives de l'économie tchadienne dépendront des enjeux suivants : la gestion des conséquences du conflit libyen, la conclusion d'un programme avec le FMI, l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE (Pays pauvres très endettés), la dégradation des relations économiques du pays avec la Chine et la gestion des aléas climatiques.

Sur une population de 11,2 millions d'habitants, le taux de pauvreté est estimé à 55 % au niveau national et atteindrait jusqu'à 87 % en milieu rural. S'agissant de l'emploi des jeunes, l'avènement de l'ère pétrolière n'a pas permis le financement d'autres secteurs d'activité à même de créer suffisamment d'emplois pour résorber la demande. Par ailleurs, l'Etat n'a pas utilisé la rente pétrolière pour créer les structures de formation nécessaires au développement des emplois de l'industrie extractive pétrolière.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	14.3	2.8	7.0	3.2
Inflation IPC	-2.1	-0.6	2.6	3.0
Balance budgétaire % PIB	-3.8	0.4	0.2	-1.1
Balance courante % PIB	-0.5	2.3	3.0	0.6

Source : Département des statistiques de la BAD, basé sur les données des administrations nationales; calcul des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions(p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605029>



TOGO

- La dynamique de croissance économique devrait s'améliorer en 2012 et 2013.
- Les progrès en matière de gestion des finances publiques et de dette extérieure ont permis de réduire le risque de surendettement.
- Le chômage touche 21.4 % des jeunes en milieu urbain contre 5.4 % en milieu rural.

L'activité économique s'est accrue en 2011 et devrait continuer à s'accroître en 2012 et 2013 suite à l'augmentation de la production dans le secteur primaire et aux résultats appréciables du secteur secondaire. Le déficit budgétaire devrait augmenter dans les prochaines années en raison de la poursuite de la politique contra-cyclique pour contrecarrer les effets de la crise mondiale. Sur le plan communautaire, le pays a fait des progrès sensibles dans la satisfaction des critères de convergence de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). L'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative pour les Pays pauvres très endettés (PPTE) et l'apurement progressif de la dette intérieure ouvrent de nouvelles opportunités pour le pays qui doit adopter une stratégie prudente d'endettement pour le futur. Le pays a vu sa capacité à créer un environnement favorable à la conduite des affaires décroître en 2011. L'Etat s'est engagé dans un processus de modernisation de son administration publique avec le projet e-gouvernement dont la mise en œuvre a débuté en 2012 pour 3 ans. Par ailleurs, le gouvernement continue d'afficher une volonté politique d'apaisement et de réconciliation. Ces efforts ont permis au pays de trouver une place privilégiée au sein de la communauté internationale. Depuis octobre 2011, le Togo est membre non-permanent du Conseil de sécurité des Nations unies dont il a assuré la présidence en février 2012.

Le chômage touche 21.4 % des jeunes en milieu urbain contre 5.4% en milieu rural. Cependant, le taux de sous-emploi est plus élevé en milieu rural soit 21.7 % contre 16.1 % en milieu urbain. Le système éducatif est peu adapté au marché du travail et aux filières porteuses du pays. En plus de la création en mai 2010 du Ministère du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, le gouvernement a lancé plusieurs initiatives en faveur de l'emploi des jeunes.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	3.7	3.9	4.2	4.4
Inflation IPC	1.4	3.7	2.6	3.0
Balance budgétaire % PIB	-2.8	-3.8	-4.1	-4.5
Balance courante % PIB	-7.1	-8.0	-8.6	-9.6

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932605751>



TUNISIE

- La Tunisie anticipe une croissance modérée pour 2012 et 2013, qui sera tributaire de la stabilité intérieure et régionale.
- La relance dépendra aussi de l'amélioration de la transparence et du climat des affaires.
- Au-delà des plans d'urgence, le problème structurel du chômage des jeunes nécessite des réformes en profondeur.

La révolution du 14 janvier 2011 a permis de dévoiler les fragilités structurelles de l'économie tunisienne, qui continue d'être marquée par une forte prépondérance des secteurs traditionnels à faible valeur ajoutée et un dualisme accentué entre les secteurs off-shore et on-shore. Les fondamentaux de l'économie tunisienne se sont globalement détériorés et le taux de croissance du PIB a affiché un taux faiblement négatif en 2011, dû principalement aux incertitudes politiques qui ont affecté négativement les secteurs touristique et extractifs et l'investissement direct étranger. Le système bancaire est fragilisé. Le conflit libyen a eu aussi des répercussions défavorables sur l'économie tunisienne. Néanmoins, les perspectives économiques à moyen terme demeurent positives. Depuis la révolution, les réformes s'accélèrent en matière de gouvernance de l'administration publique, de développement régional, et de liberté de la presse. Le premier suffrage démocratique depuis l'indépendance de la Tunisie, conduit le 23 octobre 2011, a permis au pays d'entamer une nouvelle phase de transition. La relance économique en 2012 dépendra de l'aptitude du gouvernement à mettre en place les politiques nécessaires pour redynamiser l'économie, notamment pour améliorer la transparence et le climat du secteur privé. Aussi, la relance est-elle tributaire de la situation de l'économie européenne, principal partenaire commercial du pays, et de la stabilisation de la Libye.

Avec sept chômeurs sur dix âgés de moins de 30 ans, le chômage des jeunes, notamment diplômés de l'enseignement supérieur, était déjà un problème majeur avant la révolution. Des programmes d'encouragement de l'emploi existent, essentiellement des incitations financières à l'embauche des jeunes et des programmes de formation ; auxquels s'est ajouté en 2011 un nouveau programme d'urgence. La Tunisie doit trouver les mesures les plus efficaces à court terme et entreprendre les réformes structurelles nécessaires, notamment dans le système éducatif.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	3.1	-1.1	2.5	3.7
Inflation IPC	4.4	3.5	4.7	4.9
Balance budgétaire % PIB	-1.3	-3.9	-5.5	-4.9
Balance courante % PIB	-4.8	-7.4	-6.5	-6.1

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605770>



ZAMBIE

- Étayées par de belles performances et par une production satisfaisante dans de nombreux secteurs, ainsi que par une inflation inférieure à 10 %, les perspectives de l'économie zambienne demeurent favorables à moyen terme.
- Le pays reste vulnérable aux chocs extérieurs, et notamment au risque d'une reprise économique mondiale atone.
- Tous les progrès réalisés grâce à la croissance et à une inflation contenue sont ternis par un taux de chômage élevé parmi les jeunes et par la lenteur des avancées dans la lutte contre la pauvreté.

L'économie zambienne a ralenti en 2011, essentiellement sous l'effet de la croissance modeste du secteur minier. Toutefois, les perspectives économiques à moyen terme semblent favorables. La solidité de la croissance sera sous-tendue par un essor de l'agriculture, du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), des industries manufacturières, ainsi que du transport et des communications, et par un rebond du secteur minier. Selon les projections, l'inflation devrait rester sous la barre des 10 %, témoignant de la prudence de la politique monétaire, tandis que la politique de change se donne pour objectif de préserver la compétitivité sur le marché extérieur. L'augmentation des recettes intérieures demeure une priorité à moyen terme, mais si le pays veut considérablement développer les infrastructures, il aura besoin de ressources supplémentaires. L'État envisage de combler ce besoin de financement en émettant 700 millions USD de dette souveraine en 2012. La croissance soutenue de la Zambie pourrait être menacée par la vulnérabilité du pays aux chocs exogènes et par l'atonie de la reprise économique mondiale, qui risque de peser sur la demande d'exportations zambiennes. De plus, après que l'État a repris le contrôle de la société de télécommunications zambienne récemment privatisée et qu'une agence de notation a, en conséquence, dégradé les perspectives du pays, il sera crucial de préserver la confiance des investisseurs afin d'attirer des investissements directs étrangers.

L'un des principaux défis que le pays doit relever consiste à remédier au taux de chômage élevé des jeunes. Dans les zones urbaines, quelque 63 % des jeunes de 15 à 19 ans et 48 % des 20-24 ans sont sans emploi. Dans les zones rurales, le taux de chômage est de 16 % chez les 15-19 ans et de 7 % chez les 20-24 ans, mais ces chiffres s'expliquent essentiellement par l'emploi agricole informel. On observe aussi des disparités significatives entre hommes et femmes. Sachant qu'en moyenne, environ 300 000 jeunes entrent chaque année sur le marché du travail, les autorités ont mis en place un plan national pour la jeunesse (National Youth Policy) et un fonds pour la création d'entreprises par des jeunes (Youth Enterprise Fund), qui mettent l'accent sur la création d'emplois pour les jeunes via l'entrepreneuriat comme moyen de lutte contre la pauvreté. Les pouvoirs publics annoncent également des projets visant à réformer le service national zambien (Zambian National Service) pour en faire un service de formation des jeunes zambiens (Zambian Youth Training Service) ayant pour mission de renforcer l'acquisition de compétences chez les jeunes.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	7.6	6.6	6.9	7.3
Inflation IPC	8.5	8.7	8.0	8.5
Balance budgétaire % PIB	-3.0	-2.6	-3.6	-3.0
Balance courante % PIB	3.6	5.4	3.6	4.0

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605808>



ZIMBABWE

- En 2011, les incohérences de la politique publique et les incertitudes planant sur la situation politique au Zimbabwe ont pesé sur la croissance, qui devrait continuer de se tasser en 2012.
- La réglementation relative au programme d'autonomisation économique et le délabrement de l'infrastructure resteront des freins pour l'économie.
- Le chômage, en particulier chez les jeunes, s'est accru ces dernières années.

En 2011, les incohérences de la politique publique et les incertitudes planant sur la situation politique au Zimbabwe ont pesé sur la croissance, qui devrait continuer de se tasser en 2012. Ce repli de la croissance témoigne des problèmes économiques du pays : ressources limitées, coût du capital élevé, incohérences concernant surtout la législation sur l'autonomisation économique et sur l'indigénisation, délabrement de l'infrastructure, technologies obsolètes, pannes fréquentes et insuffisances de l'alimentation en électricité et en eau. Ces risques sont aggravés par les conflits entre les partenaires au pouvoir à propos de la nouvelle constitution, du référendum national en vue de son adoption et des élections nationales à venir. Cependant, en 2013, l'activité économique dans l'agriculture, les mines, les industries manufacturières et le transport devrait faire repartir la croissance. Même si l'État applique un principe de budget de trésorerie, le déficit budgétaire s'est en partie résorbé en 2011 et devrait continuer sur cette voie en 2012 et 2013. L'inflation devrait progresser, sans passer à un taux à deux chiffres en 2012 et 2013. Dans l'ensemble, l'évolution de l'inflation à court et moyen terme restera influencée par le taux de change USD/ZAF (rand sud africain), par l'inflation en Afrique du Sud, par les cours internationaux du pétrole et par les tarifs des services collectifs locaux.

Si l'on ne dispose pas de données officielles récentes sur le chômage, on pense qu'il a progressé au fil des ans. Les jeunes de 15 à 24 ans constituent l'essentiel des sans-emplois (près de 60 % en 2004). Pour remédier à ce problème, en juin 2010, les autorités ont adopté un cadre national pour l'emploi comportant des initiatives pour l'emploi des jeunes.

Indicateurs macroéconomiques

	2010	2011(e)	2012(p)	2013(p)
Taux de croissance du PIB réel	9.0	6.8	4.4	5.1
Inflation IPC	3.1	5.3	6.5	6.7
Balance budgétaire % PIB	-4.3	-3.2	-2.8	-3.0
Balance courante % PIB	-19.7	-25.5	-24.5	-26.8

Source : Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932605827>



Quatrième partie

Annexe statistique



Annexe statistique

Liste des tableaux

- Tableau 1** Indicateurs de Base, 2011
- Tableau 2** Taux de croissance du PIB en volume, 2003-2013
- Tableau 3** Taux de croissance et composition de la demande, 2010-2013
- Tableau 4** Opérations financières de l'État, 2010-2013
- Tableau 5** Indicateurs monétaires
- Tableau 6** Comptes courants 2010-2013
- Tableau 7** Exportations, 2010
- Tableau 8** Diversification et compétitivité
- Tableau 9** Prix international des exportations, 2004-2011
- Tableau 10** Investissements directs étrangers, 2005-2010
- Tableau 11** Flux d'aide, 2005-2010
- Tableau 12** Indicateurs de la dette extérieure
- Tableau 13** Indicateurs démographiques
- Tableau 14** Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu
- Tableau 15** Accès aux services
- Tableau 16** Indicateurs de santé de base
- Tableau 17** Maladies principales
- Tableau 18** Indicateurs d'éducation de base
- Tableau 19** Scolarisation
- Tableau 20** Emploi et remises
- Tableau 21** Indice de perception de la corruption
- Tableau 22** Tensions civiles
- Tableau 23** Assouplissement du régime
- Tableau 24** Durcissement du régime



Note méthodologique

Les figures agrégées de l'Afrique figurant dans cette édition n'incluent pas les pays dont les données ne sont pas disponibles.

Le groupe de pays exportateurs de pétrole se réfère à l'Algérie, l'Angola, le Cameroun, le Tchad, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la Guinée Équatoriale, le Gabon, la Libye, le Nigeria, la République Démocratique du Congo, la République du Congo et le Soudan.

Tableaux 1 à 6

Les chiffres concernant certains pays sont reportés sur la base de l'exercice budgétaire. Cette particularité est alors explicitement indiquée. Pour l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya, le Liberia, le Malawi, Maurice, l'Ouganda et la Tanzanie, les statistiques correspondent à une période allant de juillet à juin, avec juin se reportant à l'année de référence. Pour l'Afrique du Sud, la Namibie, le Swaziland, le Lesotho et le Botswana l'exercice budgétaire 2011 va d'avril 2011 à mars 2012.

Tableau 7 : Exportations, 2010

Ce tableau est établi d'après les exportations désagrégées au niveau des codes à 6 chiffres de la classification type pour le commerce international (selon HS, rev. 2).

Tableau 8 : Diversification et compétitivité

L'indicateur de diversification mesure le degré de diversification des exportations. Il est construit comme l'inverse d'un indice d'Herfindahl, à partir des exportations désagrégées au niveau des codes à 4 chiffres de la classification type pour le commerce international (selon HS, rev. 2). Plus il est élevé, plus les exportations du pays considéré sont diversifiées.

L'indicateur de compétitivité comporte deux dimensions : l'effet sectoriel et l'effet compétitivité globale. Afin de les calculer, la croissance des exportations est décomposée en trois éléments. Le premier (qui ne figure pas dans le tableau) est le taux de croissance de l'ensemble des échanges internationaux sur la période de référence (2005-10). Le second, l'effet sectoriel, mesure pour chaque pays la contribution à la croissance des exportations de la dynamique des marchés sectoriels sur lesquels ce pays vend ses produits (dans l'hypothèse où sa part dans ces différents marchés est constante). Il s'agit simplement d'une moyenne pondérée des écarts entre les taux de croissance des exportations sectorielles (à l'échelle mondiale) et la croissance totale des échanges internationaux, les pondérations représentant les parts des produits correspondants dans le total des exportations du pays. L'effet compétitivité est la résultante de l'équation (croissance des exportations moins croissance mondiale plus effet sectoriel). Il mesure la contribution de l'évolution des parts des marchés sectoriels à la croissance des exportations du pays.

Tableau 10 : Investissements directs étrangers, 2005-10

L'indice des entrées potentielles d'IDE de la CNUCED repose sur douze variables économiques et structurelles mesurées par leurs résultats respectifs sur une échelle allant de 0 à 1 (données brutes disponibles sur : www.unctad.org/wir). Il s'agit de la moyenne non pondérée des résultats obtenus pour : le PIB par habitant ; le taux de croissance du PIB ; la part des exportations dans le PIB ; les infrastructures de télécommunication (nombre moyen



de lignes téléphoniques et de téléphones portables pour 1 000 habitants) ; la consommation d'énergie commerciale par habitant ; la part des dépenses de recherche-développement dans le revenu national brut ; la proportion d'étudiants du supérieur dans la population ; le risque-pays ; la part des exportations de produits provenant de ressources naturelles dans le total mondial ; la part des exportations de services dans le marché mondial ; la part des importations de pièces et de composants pour les secteurs de l'automobile et de l'électronique dans le total mondial ; la part des entrées d'IDE dans le total mondial (source : (CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde 2011).

Tableau 11 : Flux d'aide, 2005-2010

Pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Corée du Sud, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse et la Commission Européenne.

Tableau 13 : Indicateurs démographiques

Taux de mortalité infantile : nombre de décès d'enfants de moins d'un an en une année pour mille naissances vivantes

Taux de fécondité total : nombre moyen d'enfants par femme.

Mortalité des moins de 5 ans : nombre de décès d'enfants avant l'âge de 5 ans pour mille naissances vivantes

Tableau 14 : Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu

Seuil national de pauvreté : seuil de pauvreté absolue correspondant à la valeur de la consommation nécessaire pour assurer les besoins minimum de subsistance.

Seuil international de pauvreté : seuil de pauvreté absolue correspondant à un niveau de revenu ou de consommation d'un dollar ou de deux dollars par jour.

Coefficient de Gini : indice mesurant l'inégalité de la distribution des revenus ou des dépenses de consommation. L'égalité parfaite correspond à un coefficient de Gini de zéro, et l'inégalité maximale se traduit par un coefficient de Gini de 100.

Part de la consommation : part de la consommation totale d'un décile de la population classée par niveau de consommation.

Tableau 15 : Accès aux services

La couverture de l'assainissement correspond au pourcentage de la population ayant accès à des technologies d'assainissement améliorées (raccordement à un égout public, raccordement à une fosse septique, latrines à chasse d'eau, latrines à fosse simple ou latrines améliorées à fosse auto-ventilée). La couverture de l'approvisionnement en eau correspond au pourcentage de la population ayant accès à une alimentation en eau améliorée (raccordement à domicile, bornes-fontaines publiques, trous de sondage, puits protégés, sources protégées ou collecte de l'eau de pluie).



Tableau 16 : Indicateurs de santé de base

Espérance de vie à la naissance : nombre moyen d'années qu'un nouveau-né pourra vivre si, au cours de sa vie, les conditions de mortalité restent les mêmes que celles observées à sa naissance.

Espérance de vie à la naissance avec incidence du sida : nombre moyen d'années estimé qu'un nouveau-né pourra vivre si, au cours de sa vie, les conditions de mortalité restent les mêmes que celles observées à sa naissance, en particulier les caractéristiques de l'épidémie de sida.

Espérance de vie à la naissance sans incidence du sida : nombre moyen d'années estimé qu'un nouveau né pourra vivre si l'on fait abstraction de la présence du sida.

Prévalence de la malnutrition : proportion de la population dont la ration alimentaire est insuffisante pour couvrir en permanence ses besoins.

Nourriture disponible : ration disponible pour la consommation humaine, exprimée en kilocalories par personne et par jour. À noter que l'apport journalier recommandé pour une personne active en bonne santé s'élève à 2 100 calories.

Dépenses totales de santé, part publique : part calculée en définissant les dépenses publiques de santé comme étant les dépenses courantes et d'investissement des collectivités territoriales, régimes sociaux obligatoires, fonds extrabudgétaires destinés à la fourniture de services de santé ou au financement de ces services, et aides et prêts des organismes internationaux, d'autres autorités nationales et des banques commerciales.

Dépenses totales de santé, part privée : part calculée en définissant les dépenses de santé privées comme étant celles des régimes d'assurance privés et dispositifs d'assurance médicale, services fournis ou financés par les entreprises, investissements des organisations non gouvernementales et organismes sans but lucratif ciblant principalement les ménages, débours et autres systèmes à financement privé non classés dans d'autres catégories, notamment les dépenses d'investissement.

Tableau 17 : Maladies principales

Personnes contaminées par le VIH/Sida : nombre estimé d'individus infectés par le virus du sida, ayant développé ou non les symptômes de la maladie.

Prévalence du VIH/Sida chez l'adulte : pourcentage estimé de la population adulte (15-49 ans) infectée par le virus du sida.

Cas avérés de paludisme : cas de paludisme répertoriés par les différents systèmes locaux de dépistage et de notification. En raison de la diversité des sources et d'une probable sous-estimation, ces chiffres doivent être considérés avec prudence. Cas de rougeole : nombre de nouveaux cas de rougeole signalés pendant l'année de référence.

MCV : vaccin contre la rougeole.

DTP3 : troisième dose du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche.



Tableau 19 : Scolarisation

Taux de scolarisation brut : population inscrite dans un cycle d'enseignement donné, quel que soit son âge, en pourcentage des élèves inscrits dans ce cycle et ayant l'âge correspondant officiellement à ce niveau.

Taux de scolarisation net : population d'âge scolaire inscrite dans un cycle d'enseignement donné, en pourcentage de la population totale inscrite à ce niveau.

Tableau 20 : Emploi et transferts de fonds

Taux de participation : mesure la part de la population d'âge actif d'un pays participant activement au marché du travail, soit par son travail, soit par une recherche d'emploi. Indique la taille relative de la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et de services.

Chômage total : part de la main-d'œuvre sans emploi et à la recherche active d'un travail.

Taux d'inactivité : pourcentage de la population qui ne travaille pas ou qui ne recherche pas de travail (qui ne fait donc pas partie de la population active).

Tableau 21 : Indice de perception de la corruption

L'indice de perception de la corruption est un indicateur composite, établi à partir d'enquêtes de perception dans les milieux d'affaires et d'évaluations effectuées par différents analystes pays. Méthodologie et analyse des propriétés des indicateurs disponibles sur le site de Transparency international: http://www.transparency.org/publications/publications/other/corruption_perceptions_index_2011

Tableaux 22 à 24 : Indicateurs politiques

Les indicateurs politiques reportés dans les tableaux 22 à 24 et discutés dans le chapitre 5 du rapport mesurent le niveau des protestations publiques, des violences civiles (par les acteurs non-gouvernementaux) et le durcissement du climat politique dans les pays africains. Ces indicateurs ont été établis sur la base d'informations détaillées issues de l'ensemble des dépêches de l'Agence France Presse (AFP¹). Il s'agit de prendre en compte les évènements et décisions relatives à la vie politique quotidienne de chaque pays, ainsi que l'attitude des gouvernements. La méthodologie de codification utilisée a d'abord été proposée par Dessus, Lafay et Morrisson². Les trois principaux indicateurs sont construits à partir de variables qualitatives à 4 valeurs ordonnées sur une échelle de zéro à trois (0 : non occurrence, 1 : faible ampleur, 2 : moyenne ampleur et 3 : forte ampleur) ou des variables dichotomiques (0 : non occurrence, 1 : occurrence). Le contenu de chaque indicateur est détaillé ci-dessous.

Ces indices sont élaborés depuis 1996 pour 25 pays³, et pour 52 pays depuis 2006. Avant la source AFP, utilisée depuis 2008, les informations étaient récoltées à partir de la revue hebdomadaire Marchés Tropicaux et Méditerranéens (MTM). Ce changement de source a induit un biais. En comparant les deux sources pour l'ensemble des 52 pays sur deux années consécutives (2006 et 2007), le nombre d'évènements répertoriés par la base AFP était systématiquement supérieur à ceux reportés par la source hebdomadaire MTM. Une correction statistique appropriée était donc nécessaire pour assurer la comparabilité temporelle des données. Nous avons ainsi estimé pour chaque pays des coefficients de correction pour les données antérieures à 2006. Les chiffres des tableaux 22 à 24 ont été légèrement corrigés à la hausse pour les années 1996-2005, le coefficient multiplicateur moyen étant respectivement de 1,10 pour les protestations, 1,04 pour les violences civiles, et 1,46 pour le durcissement politique.



Dans les éditions du rapport antérieures à 2010, les indicateurs de protestations et de violences civiles étaient réunis sous la mention de "Tensions civiles". Depuis l'édition 2011, ces deux composantes ont été séparées pour une analyse plus fine des événements. L'indice composite "Tensions civiles" (combinant à la fois les protestations et violence civile) reste toutefois disponible sur le site web du rapport www.africaneconomicoutlook.org, ainsi que l'indicateur "Assouplissement politique".

Tableau 22 : Protestation civile

- **Grèves (secteur public, écoles, secteur privé)**

0 = absence de grèves,
1 = 1 grève ou nombre de grévistes inférieur à 1 000 (inclus),
2 = 2 grèves ou nombre de grévistes compris entre 1 000 et 5 000 (inclus),
3 = 3 grèves ou nombre de grévistes strictement supérieur à 5 000.

- **Manifestations**

0 = absence,
1 = une seule manifestation, ou nombre de manifestants inférieur à 5 000 (non inclus),
2 = deux manifestations, ou nombre de manifestants compris entre 5 000 et 10 000 (non inclus),
3 = trois manifestations, ou nombre de manifestants supérieur à 10 000.

Tableau 23 : Violence civile

- **Troubles et violences (nombre de morts et de blessés)**

- **Morts**

0 = absence,
1 = entre 1 et 10 (non inclus),
2 = entre 10 et 100 (non inclus),
3 = plus de 100.

- **Blessés**

0 = absence,
1 = entre 1 et 50 (non inclus), ou si le nombre de morts est compris entre 1 et 10,
2 = entre 50 et 500 (non inclus), ou si le nombre de morts est compris entre 10 et 100,
3 = plus de 500, ou si le nombre de morts est supérieur à 100.

Tableau 24 : Durcissement politique (voir ci-dessous les explications sur la construction de cet indicateur)

- **État d'urgence (0 ou 1)**
- **Arrestations, incarcérations politiques**

0 = absence,
1 = entre 1 et 10 (non inclus),
2 = entre 10 et 100 (non inclus),
3 = plus de 100.



- Moyens supplémentaires pour la police, propagande ou censure
- Durcissement du climat politique (expulsions, limogeages, couvre-feu, dissolution de partis, etc.)
- Violences policières (nombre de morts et de blessés)

• **Morts**

- 0 = absence,
- 1 = entre 1 et 10 (non inclus),
- 2 = entre 10 et 100 (non inclus),
- 3 = nombre supérieur ou égal à 100.

• **Blessés**

- 0 = absence,
- 1 = entre 1 et 50 (non inclus),
- 2 = entre 50 et 500 (non inclus),
- 3 = nombre supérieur ou égal à 500.

- Poursuites et exécutions extrajudiciaires (0 ou 1)
- Interdiction des grèves et des manifestations (0 ou 1)
- Interdiction de la presse ou des débats publics (0 ou 1)
- Fermeture d'écoles pour raison politique (0 ou 1)
- Contre-manifestations orchestrées par le gouvernement (idem que pour les manifestations)

Étant donné la diversité des variables qui constituent l'indicateur « Durcissement Politique », une analyse en composante principale a été effectuée de façon à attribuer à chaque variable un poids pertinent dans l'indicateur synthétique. Les poids obtenus sont les suivants : chaque niveau d'intensité de violence policière est multiplié par 0,261 (si morts⁴), 0,423 (si blessés), 0,402 (si arrestations). Pour les variables dichotomiques, les poids sont les suivants : État d'urgence (0,631), Moyens supplémentaires pour la police (0,603), Poursuites et exécutions extrajudiciaires (0,583), Interdiction des grèves (0,383), Interdiction de la presse (0,292), Durcissement du climat politique (0,253), Fermeture d'écoles (0,092).

Mesures

Grèves 0.286

Morts 0.950

blessés 0.958

Manifestation 0.543

Coups d'état et tentative 0.059

Weights in “Softening of the political regime”

Mesures

Levée de l'état d'urgence 0.282

Libération de prisonniers politiques 0.709

Mesures en faveur des droits de l'homme 0.373

Mesures d'assainissement (lute contre la corruption) 0.089

Abandon des poursuites politiques, réhabilitation, retour d'exil 0.502

Ouverture politique 0.373

Levée de l'interdiction des grèves ou des manifestations 0.323

Levée de l'interdiction de la presse ou des débats politiques 0.522

Weights in “hardening of the political regime”

Mesures

État d'urgence 0.631

Violence policières (morts 0.261, blessés 0.423, arrestations 0.402)

Moyens supplémentaires pour la police 0.603

Durcissement du climat politique 0.253

Procès, exécutions 0.583



Interdiction des grèves 0.383

Interdiction des manifestations 0.292

Fermeture d'école 0.092

Notes

1. En plus de AFP, cette année, Reuters a été aussi utilisé pour voir s'il y avait un apport additionnel d'information ; notamment dans le cas des pays non-francophones. Aucun biais significatif de sélection d'information n'a été observé (c'est généralement les mêmes informations, traitées sous des angles différents).
2. Dessus, S., D. Lafay et C. Morrisson (1994), "A Politico-economic Model for Stabilisation in Africa", *Journal of African Economies*.
3. Les pays suivants font parti de cet échantillon : Afrique du Sud, Algérie, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Kenya, Mali, Maurice, Maroc, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.
4. Il est important de constater que par construction un poids plus important est déjà attribué aux victimes « morts », par rapports aux victimes « blessées » (par exemple : le nombre de victimes « morts » compris entre 1 et 9 sont codifié 1, alors que dans le cas des victimes « blessées » ce correspond à un nombre compris entre 1 et 49).



Tableau 1. Indicateurs de base, 2011

	Population (milliers)	Superficie (milliers de km ²)	Densité de population (pop / km ²)	Produit Intérieur Brut en PPA	PIB par habitant en PPA	Taux de croissance du PIB en volume (moyenne annuelle sur 2003-2011)
Algérie	35 980	2 382	15	255 344	7 097	3.7
Angola	19 618	1 247	16	115 277	5 876	11.0
Bénin	9 100	115	79	14 977	1 646	3.5
Botswana	2 031	582	3	26 514	13 056	3.9
Burkina Faso	16 968	274	62	22 285	1 313	5.8
Burundi	8 575	28	308	3 582	418	3.2
Cameroun	20 030	476	42	49 078	2 450	3.2
Cap Vert	501	4	124	2 397	4 789	6.1
Rép. Centrafricaine	4 487	623	7	3 360	749	2.0
Tchad	11 525	1 284	9	24 838	2 155	10.1
Comores	754	2	337	866	1 149	1.8
Congo	4 140	342	12	19 506	4 712	4.9
Congo, Rép. Dém.	67 758	2 345	29	23 823	352	6.1
Côte d'Ivoire	20 153	322	62	33 971	1 686	0.7
Djibouti	906	23	39	2 198	2 427	4.1
Égypte*	82 537	1 001	82	519 396	6 293	4.9
Guinée équatoriale	720	28	26	25 781	35 797	11.2
Érythrée	5 415	118	46	4 018	742	0.7
Éthiopie*	84 734	1 104	77	113 729	1 342	9.7
Gabon	1 534	268	6	25 191	16 419	3.6
Gambie	1 776	11	157	4 165	2 345	6.1
Ghana	24 966	239	105	76 347	3 058	7.0
Guinée	10 222	246	42	13 637	1 334	2.4
Guinée Bissau	1 547	36	43	1 919	1 240	2.6
Kenya	41 610	593	70	79 720	1 916	4.6
Lesotho	2 194	30	72	2 527	1 152	4.0
Liberia	4 129	111	37	2 683	650	2.0
Libye	6 423	1 760	4	50 636	7 884	0.7
Madagascar	21 315	587	36	19 211	901	3.9
Malawi	15 381	118	130	14 179	922	6.2
Mali	15 840	1 240	13	18 184	1 148	4.8
Mauritanie	3 542	1 026	3	8 991	2 539	4.5
Maurice	1 307	2	640	19 193	14 689	4.2
Maroc	32 273	711	45	170 758	5 291	4.8
Mozambique	23 930	802	30	26 719	1 117	7.3
Namibie	2 324	824	3	15 571	6 700	5.0
Niger	16 069	1 267	13	12 148	756	4.9
Nigeria	162 471	924	176	401 539	2 471	7.5
Rwanda	10 943	26	415	13 608	1 244	7.7
São Tomé-et-Principe	169	1	175	331	1 964	5.4



Tableau 1. Indicateurs de base, 2011 (Cont.)

	Population (milliers)	Superficie (milliers de km²)	Densité de population (pop / km²)	Produit Intérieur Brut en PPA	PIB par habitant en PPA	Taux de croissance du PIB en volume (moyenne annuelle sur 2003-2011)
Sénégal	12 768	197	65	22 506	1 763	4.4
Seychelles	87	0.455	192	2 484	28 407	3.3
Sierra Leone	5 997	72	84	5 374	896	6.4
Somalie	9 557	638	15
Afrique du Sud	50 460	1 221	41	515 877	10 223	3.6
Sud Soudan	620
Soudan	44 632	1 886	24	97 850	2 192	6.6
Swaziland	1 203	17	69	6 056	5 033	2.4
Tanzanie	46 218	945	49	74 026	1 602	7.0
Togo	6 155	57	108	5 946	966	3.1
Tunisie	10 594	164	65	101 636	9 594	4.1
Ouganda	34 509	241	143	57 451	1 665	6.9
Zambie	13 475	753	18	27 523	2 043	6.1
Zimbabwe	12 754	391	33	4 087	320	-3.3
Afrique	1044 304	30 323	34	3159 013	3 025	5.2

Note : * Année fiscale Juillet (n-1)/Juin (n).

Sources : Population: Nations Unies, Division de la population, Département des Affaires économiques et sociales, World Population Prospects, The 2010 Revision. AfDB Statistics Department. Département des statistiques BafD, IMF World Economic Outlook, WDI, Base de données en Ligne, Banque Mondiale et estimations et prévisions des auteurs.



Tableau 2. Taux de croissance du PIB en volume, 2003-2013

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 (e)	2012 (p)	2013 (p)
Algérie	6.9	5.2	5.1	2.0	3.0	2.4	2.4	3.3	2.8	3.1	4.2
Angola	3.3	11.2	20.6	18.6	22.6	13.8	2.4	3.4	3.5	8.2	7.1
Bénin	3.9	3.1	2.9	3.8	4.6	5.0	2.7	2.6	3.0	4.2	4.1
Botswana	6.3	6.0	1.6	5.1	4.8	2.9	-4.9	7.2	6.6	4.4	3.9
Burkina Faso	8.0	4.6	8.7	5.5	3.6	5.2	3.2	7.9	5.1	5.3	5.5
Burundi	-1.2	4.8	0.9	5.1	3.6	4.5	3.5	3.9	4.0	4.8	5.3
Cameroun	4.0	3.7	2.3	3.2	3.3	2.9	2.0	3.2	4.1	4.4	4.6
Cape Vert	4.7	4.3	6.5	10.1	8.6	6.2	3.7	5.4	5.0	5.1	5.2
Rép. Centrafricaine	-4.7	2.8	2.0	3.8	3.7	2.0	1.7	3.3	3.0	4.2	4.6
Tchad	13.2	34.3	7.9	2.7	8.4	3.4	4.1	14.3	2.8	7.0	3.2
Comores	2.1	1.9	2.8	2.6	0.8	0.6	1.1	2.0	2.0	3.1	3.5
Congo	0.8	3.7	7.6	6.2	-1.6	5.6	7.5	8.8	5.3	5.7	4.7
Congo, Rép. Dém.	5.8	6.6	7.8	5.6	6.3	6.2	2.8	7.2	6.5	5.1	6.0
Côte d'Ivoire	-1.7	1.6	1.8	0.7	1.6	2.3	3.8	2.4	-5.9	8.6	5.5
Djibouti	3.2	3.0	3.2	4.8	5.1	5.8	5.0	3.5	3.5	4.8	6.7
Égypte*	3.2	4.1	4.5	6.8	7.1	7.2	4.7	5.1	1.8	0.8	2.8
Guinée équatoriale	14.4	32.7	8.8	1.3	21.4	10.7	5.7	-0.8	7.0	4.0	6.6
Érythrée	-2.7	1.5	2.6	-1.0	1.4	-9.8	3.9	2.2	8.2	6.3	3.5
Éthiopie*	-2.2	13.6	11.8	10.8	11.5	10.8	8.8	11.4	10.7	7.0	7.6
Gabon	2.5	1.4	3.0	1.2	4.8	5.3	1.9	6.6	5.8	4.4	3.3
Gambie	6.9	7.0	5.1	6.5	6.0	6.3	5.6	6.3	5.5	5.6	5.6
Ghana	5.2	5.6	5.9	6.4	6.5	8.4	4.0	7.7	13.7	8.3	7.7
Guinée	1.2	2.3	3.0	2.5	1.8	4.9	-0.3	1.9	4.0	5.1	5.5
Guinée Bissau	-0.6	2.2	3.5	0.6	2.7	3.2	3.0	3.5	5.1	4.6	4.9
Kenya	2.9	5.1	5.9	6.3	7.0	1.5	2.6	5.6	4.5	5.2	5.5
Lesotho	4.7	2.3	2.7	4.3	4.7	5.4	2.9	5.6	3.1	4.0	4.5
Liberia	-31.3	2.6	5.3	7.8	9.4	7.1	4.6	5.5	6.9	8.8	7.2
Libye	13.0	4.4	9.9	5.9	6.0	5.6	0.5	2.9	-41.8	20.1	9.5
Madagascar	9.8	5.3	4.6	5.0	6.2	7.1	-4.1	0.5	0.6	2.4	4.5
Malawi	5.7	5.4	2.6	7.7	5.5	8.6	7.6	6.7	5.8	5.0	5.2
Mali	7.6	2.3	6.1	5.3	4.3	5.0	4.5	5.8	2.7	3.5	5.1
Mauritanie	5.6	5.2	5.4	11.4	1.0	3.5	-1.2	5.2	4.3	4.7	4.9
Maurice	4.3	5.8	1.2	3.9	5.4	5.5	3.1	4.2	4.1	4.0	4.2
Maroc	6.1	4.8	3.0	7.8	2.7	5.6	4.8	3.7	4.6	4.5	4.8
Mozambique	6.5	7.9	8.4	8.7	7.3	6.8	6.3	6.8	7.2	7.5	7.9
Namibie	4.2	12.3	2.5	7.1	5.5	3.4	-0.4	6.6	3.8	4.4	4.0
Niger	7.7	-0.8	7.2	5.8	3.4	9.3	-0.7	8.0	4.2	11.2	6.0
Nigeria	10.2	10.5	6.5	6.0	6.4	6.0	7.0	7.8	6.7	6.9	6.6
Rwanda	2.2	7.4	9.4	9.2	7.6	11.5	6.0	7.2	8.6	7.6	6.9
São Tomé-et-Principe	5.4	6.6	5.7	6.7	6.0	5.8	3.3	4.5	4.3	4.4	4.6
Sénégal	6.7	5.9	5.6	2.5	4.9	3.7	2.1	4.1	4.0	4.2	4.7



Tableau 2. Taux de croissance du PIB en volume, 2003-2013 (Cont.)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 (e)	2012 (p)	2013 (p)
Seychelles	-5.9	-2.9	8.0	8.9	9.9	-1.0	0.5	6.7	5.0	4.0	5.0
Sierra Leone	9.5	7.4	7.3	7.4	6.4	5.5	3.2	5.0	5.7	6.2	6.2
Somalie
Afrique du Sud	2.9	4.6	5.3	5.6	5.5	3.6	-1.5	2.9	3.1	2.8	3.6
Sud Soudan
Soudan	7.1	5.1	6.3	11.3	10.2	6.8	4.5	5.0	2.8	2.0	2.8
Swaziland	2.2	2.9	2.5	3.3	3.5	2.4	1.2	2.0	1.1	0.6	1.0
Tanzanie	6.9	7.8	7.4	6.7	7.1	7.4	6.0	7.0	6.4	6.8	7.1
Togo	4.8	2.5	1.2	3.9	2.1	2.4	3.4	3.7	3.9	4.2	4.4
Tunisie	5.6	6.0	4.1	5.4	6.3	4.6	3.0	3.1	-1.1	2.5	3.7
Ouganda	6.2	5.8	10.0	7.0	8.1	10.4	4.2	6.1	4.1	4.5	4.9
Zambie	5.1	5.4	5.3	6.2	6.2	5.7	6.4	7.6	6.6	6.9	7.3
Zimbabwe	-17.2	-6.9	-2.2	-3.5	-3.7	-17.7	6.0	9.0	6.8	4.4	5.1
Afrique	5.3	6.1	5.9	6.2	6.5	5.5	3.1	5.0	3.4	4.5	4.8

Note : * Année fiscale Juillet (n-1)/Juin (n)

Sources : Département des statistiques BafD. Autorités nationales variées, Perspectives économiques mondiales du FMI et estimations et prévisions des auteurs.



Tableau 3. Taux de croissance et composition de la demande, 2010-13

	2010						2011 (e)				2012 (p)				2013 (p)			
	Consommation Finale		Formation brute de capital		Secteur externe		Consom- mation finale totale	Formation brute de capital - Total	Expor- tations	Impor- tations	Consom- mation finale totale	Formation brute de capital - Total	Expor- tations	Impor- tations	Consom- mation finale totale	Formation brute de capital - Total	Expor- tations	Impor- tations
	Privée	Publique	Privée	Publique	Exportations	Importations												
En pourcentage du PIB						Taux de croissance réel				Taux de croissance réel				Taux de croissance réel				
Angola	40.7	24.1	2.4	13.7	62.3	43.2	-1.8	9.7	-0.3	-2.7	-1.0	6.6	9.2	1.3	-1.7	2.4	7.6	-0.5
Bénin	76.6	11.9	11.9	9.1	15.1	24.6	5.2	6.9	-4.7	8.2	3.1	5.7	5.4	2.9	5.0	4.0	1.8	5.5
Botswana	53.4	20.9	19.6	13.1	32.6	39.7	-0.5	10.2	16.5	4.3	-1.0	5.1	9.4	0.0	-0.9	5.9	7.9	1.4
Burkina Faso	60.6	17.4	19.0	9.3	18.3	24.5	5.3	-2.2	18.2	3.0	3.0	5.9	11.4	2.8	4.4	6.0	9.6	5.1
Burundi	78.3	42.5	10.8	11.5	9.9	53.0	-2.2	5.5	6.7	-4.4	8.0	3.0	2.0	8.4	4.6	2.0	3.3	2.5
Cameroun	75.0	11.6	16.8	2.2	17.3	23.0	3.7	7.3	-0.3	2.3	3.0	5.8	9.1	3.2	2.9	5.3	11.5	3.2
Cap Vert	63.7	26.0	19.0	18.7	39.3	66.8	3.8	0.8	9.5	3.8	1.0	2.2	8.0	0.4	6.8	4.9	3.6	6.0
Rép. Centrafricaine	90.0	8.2	7.1	5.3	11.0	21.6	2.9	0.6	6.2	2.7	3.5	14.2	2.0	5.2	3.7	14.2	1.9	5.0
Tchad	60.7	20.4	20.6	9.1	35.6	46.5	5.2	-0.3	-4.6	1.7	2.4	8.4	11.3	1.6	4.2	8.6	-0.9	6.2
Comoros	100.4	20.9	7.9	4.6	14.9	48.7	3.2	6.0	6.0	6.5	2.8	6.9	3.2	3.4	5.6	8.6	4.1	9.2
Congo	23.3	7.7	22.7	9.7	82.8	46.2	5.4	29.6	11.7	35.9	3.1	28.3	11.9	30.4	4.9	20.4	12.1	24.9
Congo, Rép. Dém.	71.5	13.3	15.5	13.7	67.4	81.4	3.8	17.3	10.7	11.7	1.9	4.4	9.9	5.5	5.4	13.5	7.2	9.7
Côte d'Ivoire	66.0	14.4	6.8	3.5	49.0	39.7	-9.2	-18.3	-2.6	-11.8	7.5	12.9	10.0	9.3	6.5	9.4	4.8	7.6
Djibouti	69.3	21.0	10.4	13.4	36.5	50.6	2.3	28.1	-1.4	9.5	4.0	19.9	-0.6	8.3	5.4	20.6	0.5	9.6
Égypte*	74.6	11.2	11.3	8.2	21.3	26.6	1.8	-1.0	-3.8	-3.6	-0.9	5.2	1.8	0.7	2.5	6.5	2.5	4.5
Guinée équatoriale	35.7	3.7	19.6	28.8	69.9	57.7	17.9	5.0	2.1	7.3	7.2	6.9	4.3	6.7	0.9	6.5	7.0	4.1
Éthiopie*	86.1	8.6	8.0	16.7	13.6	33.0	10.1	17.0	2.6	11.3	12.1	4.4	0.5	14.2	10.8	3.4	2.5	9.8
Gabon	33.2	13.0	15.8	10.4	61.2	33.6	8.2	8.3	5.0	10.0	3.2	1.1	6.2	2.0	0.4	0.1	6.4	0.0
Gambie	89.6	8.0	9.4	8.5	23.4	38.9	4.8	13.2	0.9	4.7	8.4	-2.2	0.4	4.8	6.6	-1.7	2.4	2.7
Ghana	82.6	9.5	14.0	5.7	29.3	41.1	16.9	25.4	7.5	22.1	12.7	-0.3	9.9	13.2	10.8	2.3	6.3	10.3
Guinée	75.7	13.1	10.4	6.7	33.9	39.8	2.4	19.5	9.0	15.4	4.6	6.4	4.3	4.8	4.3	8.6	3.4	4.4
Guinée Bissau	86.0	13.2	4.6	9.3	15.9	29.0	3.4	6.7	15.0	8.6	5.4	9.0	-0.5	4.9	3.8	7.8	6.2	4.3
Kenya	75.5	16.3	15.7	5.2	25.3	37.9	4.9	4.1	2.2	3.5	5.9	4.9	3.6	5.4	6.3	4.9	3.5	5.5
Lesotho	104.8	37.2	16.0	12.0	43.8	113.9	-4.7	3.9	11.1	-1.4	1.5	2.9	2.5	0.4	4.4	5.4	3.1	3.9
Liberia	140.0	28.9	50.3	11.1	55.5	185.9	-3.2	12.0	4.9	1.3	0.5	12.9	3.7	3.4	1.4	20.8	4.4	7.4
Libye	30.5	15.2	10.5	25.3	62.0	43.4	-21.6	-82.9	-44.9	-58.3	6.7	38.3	45.8	32.3	14.5	78.4	16.3	52.7
Madagascar	86.3	9.4	15.1	3.7	26.5	41.0	1.1	-11.2	4.2	-0.8	1.3	2.2	5.2	2.2	4.1	8.6	5.7	6.4
Malawi	86.2	10.4	13.9	11.8	24.2	46.5	5.3	14.1	4.2	8.6	5.4	5.9	3.7	5.8	5.5	5.9	5.2	6.1
Mali	60.8	16.9	13.3	11.2	23.7	26.0	4.9	-6.2	9.4	4.8	3.8	1.7	3.6	3.0	2.3	12.6	8.9	5.1
Mauritanie	70.2	16.6	18.6	5.9	60.4	71.7	1.2	6.5	6.8	2.6	2.2	6.1	-1.2	0.9	2.9	7.3	2.4	2.9
Maurice	73.7	13.9	17.6	6.1	52.5	63.8	2.7	7.9	6.4	5.6	4.6	11.5	3.0	6.8	4.3	8.8	3.4	5.4
Maroc	57.3	17.5	30.7	4.5	33.0	42.9	5.0	8.0	4.0	7.5	4.4	3.6	6.0	4.7	4.5	9.8	3.4	7.1
Mozambique	82.7	13.1	4.9	8.5	29.2	38.4	14.1	91.4	-23.7	33.5	6.8	14.2	13.0	12.2	2.4	-3.3	30.7	0.3
Namibie	61.2	22.8	14.4	6.8	44.6	49.9	2.2	16.4	3.9	6.5	2.7	-0.2	3.9	-0.1	4.3	3.4	3.6	3.8
Niger	73.1	15.3	28.9	4.8	21.1	43.1	5.8	6.0	5.6	9.1	9.8	15.7	14.5	13.3	5.5	10.7	5.9	8.7
Nigeria	47.9	21.5	13.7	10.4	36.8	30.4	9.5	8.2	-10.4	0.2	7.1	5.9	3.6	4.6	6.8	6.4	4.0	5.1



Tableau 3. Taux de croissance et composition de la demande, 2010-13 (Cont.)

	2010						2011 (e)				2012 (p)				2013 (p)			
	Consommation Finale		Formation brute de capital		Secteur externe		Consom- mation finale totale	Formation brute de capital - Total	Expor- tations	Impor- tations	Consom- mation finale totale	Formation brute de capital - Total	Expor- tations	Impor- tations	Consom- mation finale totale	Formation brute de capital - Total	Expor- tations	Impor- tations
	Privée	Publique	Privée	Publique	Exportations	Importations												
En pourcentage du PIB						Taux de croissance réel				Taux de croissance réel				Taux de croissance réel				
Rwanda	83.3	15.5	14.8	6.2	10.9	30.6	8.3	14.5	2.1	8.9	10.3	3.3	1.7	9.4	8.5	2.3	2.8	6.8
São Tomé-et-Principe	103.9	14.3	11.1	14.3	10.6	54.1	4.5	8.8	9.4	8.1	2.2	11.4	5.0	4.1	1.2	12.1	6.1	2.7
Sénégal	78.2	14.8	16.2	6.5	24.2	39.8	6.9	-6.9	3.6	4.5	2.3	13.9	3.1	3.6	3.2	13.3	2.6	4.5
Seychelles	54.2	32.8	24.5	4.6	83.9	100.0	5.4	13.2	2.4	6.2	7.2	10.6	1.7	8.9	7.2	10.8	3.3	8.8
Sierra Leone	80.5	12.6	9.3	3.5	22.0	27.8	4.7	9.2	4.4	2.7	6.2	4.0	7.2	5.7	7.1	9.3	1.6	7.4
Afrique du Sud	59.2	21.5	12.0	7.4	27.3	27.5	2.8	4.7	3.1	3.6	2.4	4.4	1.6	1.8	2.6	7.8	4.3	4.6
Sud Soudan
Soudan	66.4	12.9	16.1	5.1	17.5	18.0	4.5	4.3	-13.0	-0.6	1.3	4.1	-5.4	-1.3	2.3	2.6	-1.0	-0.3
Swaziland	86.6	13.5	5.0	5.6	57.4	68.2	-2.4	15.0	1.9	-0.1	1.1	7.4	-1.5	0.8	0.8	7.4	0.7	1.8
Tanzanie	62.6	16.1	23.8	8.2	27.8	38.6	2.7	9.2	10.4	3.5	4.1	9.2	10.9	6.3	5.3	9.2	9.7	7.4
Togo	84.9	12.0	10.9	7.8	38.5	54.2	4.8	9.5	1.8	5.6	3.8	6.5	3.9	4.0	5.4	6.5	3.1	5.7
Tunisie	64.1	16.6	21.7	5.3	51.4	59.1	1.5	-1.2	-7.1	-1.8	2.4	4.4	3.9	4.5	3.7	6.9	3.2	4.9
Ouganda	83.3	9.2	16.9	5.5	19.6	34.5	2.4	10.7	2.1	3.1	5.2	14.3	-0.5	9.4	6.4	14.8	0.7	12.5
Zambie	53.2	14.0	18.8	2.8	44.3	33.0	6.1	9.5	4.6	6.2	8.7	15.3	4.4	11.7	7.8	10.3	5.5	8.4
Zimbabwe	83.0	13.2	20.2	2.7	36.0	55.0	9.9	15.9	9.1	21.0	7.5	9.4	4.7	13.7	8.1	6.7	7.0	12.6

Note : * Année fiscale Juillet (n-1)/Juin (n).

Sources : Département des statistiques BafD. Autorités nationales variées et estimations et prévisions des auteurs.



Tableau 4. Opérations financières de l'État, 2010-2013 (pourcentage du PIB)

	2010			2011 (e)			2012 (p)			2013 (p)		
	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global
Algérie	36.3	37.3	-1.0	38.9	40.6	-1.7	37.4	41.6	-4.3	35.6	40.5	-4.9
Angola	43.5	36.7	6.8	42.3	35.0	7.3	40.4	35.7	4.7	39.5	34.5	5.0
Bénin	20.0	21.6	-1.6	21.3	21.9	-0.6	21.6	21.8	-0.2	20.7	21.7	-1.1
Botswana	34.6	45.5	-10.9	34.1	39.7	-5.6	34.4	37.7	-3.3	34.4	37.5	-3.1
Burkina Faso	15.0	25.7	-10.7	17.2	25.3	-8.1	17.0	24.6	-7.6	16.4	24.9	-8.5
Burundi	37.4	44.9	-7.5	38.3	46.0	-7.7	36.1	43.3	-7.2	34.1	41.5	-7.4
Cameroun	16.6	17.7	-1.1	17.2	18.5	-1.3	17.9	17.7	0.2	18.3	17.5	0.8
Cape Vert	28.0	38.7	-10.8	26.6	37.4	-10.7	23.6	33.7	-10.1	24.2	34.7	-10.5
Rép. Centrafricaine	17.9	19.3	-1.4	15.4	17.8	-2.4	16.5	18.1	-1.6	17.3	18.7	-1.4
Tchad	20.5	24.3	-3.8	24.0	23.5	0.4	23.1	22.9	0.2	21.7	22.8	-1.1
Comoros	29.9	22.7	7.2	24.0	24.2	-0.1	22.8	24.8	-1.9	22.4	24.5	-2.1
Congo	38.0	21.8	16.3	44.2	22.2	22.0	47.2	27.2	20.0	50.5	32.0	18.5
Congo, Rép. Dém.	33.0	30.6	2.4	27.8	34.0	-6.3	24.4	32.2	-7.8	23.2	34.2	-11.0
Côte d'Ivoire	19.7	22.0	-2.3	19.4	21.9	-2.5	19.6	22.4	-2.8	19.7	23.2	-3.5
Djibouti	40.7	41.3	-0.6	43.3	43.8	-0.5	43.7	41.5	2.1	41.4	38.5	2.9
Égypte*	22.2	30.3	-8.1	21.8	31.2	-9.4	21.8	30.3	-8.5	20.6	29.1	-8.5
Guinée équatoriale	29.8	34.6	-4.8	30.0	32.3	-2.3	29.7	32.7	-3.0	29.5	32.0	-2.6
Érythrée	18.6	34.7	-16.1	18.7	33.7	-15.0	18.8	30.9	-12.1	19.0	30.4	-11.4
Éthiopie*	17.2	19.0	-1.7	16.7	18.3	-1.6	17.8	20.0	-2.2	18.0	19.9	-1.9
Gabon	30.1	25.3	4.8	30.7	23.3	7.4	30.6	22.2	8.5	30.5	21.2	9.2
Gambie	18.7	24.1	-5.4	19.7	23.9	-4.2	18.2	22.0	-3.8	18.2	21.1	-2.8
Ghana	16.7	22.6	-5.9	17.4	21.7	-4.3	17.8	19.5	-1.8	16.5	18.0	-1.5
Guinée	15.7	29.7	-13.9	16.9	30.7	-13.8	16.9	25.0	-8.1	16.9	23.5	-6.6
Guinée Bissau	20.2	20.4	-0.2	19.2	20.8	-1.6	21.3	21.5	-0.2	21.3	22.5	-1.2
Kenya	24.9	32.0	-7.0	26.4	33.2	-6.9	26.1	34.1	-8.0	25.8	33.3	-7.5
Lesotho	67.4	70.5	-3.0	56.4	64.4	-8.0	63.5	66.9	-3.4	65.6	66.1	-0.5
Liberia	30.8	30.2	0.6	36.9	37.7	-0.8	34.0	35.3	-1.4	32.8	33.6	-0.8
Libye	62.0	53.4	8.7	38.0	55.1	-17.1	63.8	50.2	13.6	72.3	60.1	12.2
Madagascar	13.3	14.1	-0.9	12.2	13.5	-1.3	12.4	13.7	-1.3	13.1	14.3	-1.2
Malawi	34.1	35.0	-0.8	33.5	35.5	-2.0	33.8	37.4	-3.6	33.3	36.3	-3.0
Mali	20.2	22.9	-2.7	22.5	23.5	-1.0	19.4	22.9	-3.5	19.5	22.9	-3.4
Mauritanie	26.5	28.2	-1.8	25.5	27.6	-2.1	25.3	28.3	-3.1	24.9	27.5	-2.6
Maurice	21.9	25.1	-3.2	21.3	25.1	-3.8	21.4	25.0	-3.7	20.9	24.9	-3.9
Maroc	25.2	29.8	-4.6	25.9	31.9	-6.1	25.5	31.1	-5.6	25.3	30.3	-5.0
Mozambique	29.7	33.6	-4.0	29.4	32.7	-3.3	27.3	34.2	-6.8	26.1	33.5	-7.4
Namibie	31.2	32.5	-1.4	27.3	34.9	-7.6	28.1	34.6	-6.5	27.6	33.9	-6.4
Niger	19.0	21.5	-2.5	18.4	23.3	-4.9	20.7	21.3	-0.6	21.3	21.7	-0.4
Nigeria	23.3	31.0	-7.7	28.2	28.4	-0.2	27.3	27.0	0.3	26.7	26.5	0.2
Rwanda	26.2	26.8	-0.6	25.4	27.6	-2.2	23.3	25.4	-2.1	21.3	22.7	-1.4



Tableau 4. Opérations financières de l'État, 2010-2013 (pourcentage du PIB) (Cont.)

	2010			2011 (e)			2012 (p)			2013 (p)		
	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global
São Tomé-et-Principe	37.3	48.4	-11.1	32.1	48.0	-15.9	31.8	46.5	-14.7	27.4	45.0	-17.6
Sénégal	22.0	27.2	-5.2	22.5	27.8	-5.3	22.6	28.9	-6.3	22.9	29.7	-6.7
Seychelles	35.4	32.8	2.5	39.1	35.3	3.8	39.7	36.9	2.8	39.9	39.0	0.8
Sierra Leone	20.4	26.8	-6.4	21.3	26.6	-5.3	19.4	23.8	-4.5	18.1	21.7	-3.6
Somalie
Afrique du Sud	27.5	31.7	-4.2	27.7	32.5	-4.8	27.8	32.2	-4.4	28.0	32.3	-4.2
Sud Soudan
Soudan	16.4	19.5	-3.1	12.1	16.4	-4.3	10.7	14.1	-3.4	10.6	14.9	-4.3
Swaziland	25.0	39.3	-14.3	24.5	34.1	-9.6	37.3	36.0	1.3	29.3	34.9	-5.6
Tanzanie	20.5	27.6	-7.1	22.3	28.9	-6.6	21.5	28.2	-6.6	21.0	27.6	-6.6
Togo	19.3	22.1	-2.8	19.5	23.3	-3.8	20.7	24.7	-4.1	20.6	25.1	-4.5
Tunisie	24.0	25.3	-1.3	24.1	28.0	-3.9	23.2	28.7	-5.5	22.9	27.9	-4.9
Ouganda	14.8	19.6	-4.9	16.2	23.6	-7.4	14.7	22.8	-8.0	14.2	23.1	-8.9
Zambie	18.5	21.5	-3.0	16.7	19.3	-2.6	15.7	19.2	-3.6	15.0	17.9	-3.0
Zimbabwe	14.1	18.4	-4.3	17.0	20.2	-3.2	18.3	21.1	-2.8	18.7	21.8	-3.0
Afrique	27.3	30.7	-3.5	27.0	30.6	-3.6	27.3	30.2	-2.9	27.0	30.0	-3.0

Note : * Année fiscale Juillet (n-1)/Juin (n) ** Année fiscale Avril (n)/Mars (n+1).

Sources : Département des statistiques BafD. Autorités nationales variées, Perspectives économiques mondiales du FMI et estimations et prévisions des auteurs.



Tableau 5. Indicateurs monétaires

	Inflation (%)				Taux de change (monnaie locale/USD)			Masse monétaire (milliards, monnaie locale)			Réserves de change, or exclu.(millions de dollars)	
	2010	2011 (e)	2012 (p)	2013 (p)	2009	2010	2011	Niveau	% du PIB	Croissance 2010/2011	Stock en fin d'année	Eq. mois d'importation
Algérie	3.9	4.1	4.3	5.2	72.7	74.4	72.7	9 322.2	68.4	14.2	182 822.0	40.0
Angola	14.5	13.5	10.0	9.4	79.3	91.9	93.7	3 838.8	39.4	21.7	27 473.1	7.6
Bénin	2.1	2.7	5.4	2.9	471.1	494.7	469.6	1 568.7	44.5	8.4	976.3	5.4
Botswana	6.9	7.7	6.2	4.8	7.2	6.8	6.8	49.6	48.3	13.9	8 337.0	16.4
Burkina Faso	-0.6	2.8	3.9	2.8	471.1	494.7	469.6	1 368.5	28.8	3.7	843.3	3.4
Burundi	6.5	8.3	12.3	10.5	1 230.2	1 230.8	1 258.2	724.0	34.3	14.3	282.2	4.1
Cameroun	1.3	2.5	2.7	2.7	472.2	495.3	471.8	2 952.8	23.7	7.7	3 290.8	5.1
Cape Vert	2.1	4.5	3.3	2.5	79.2	83.2	79.0	123.2	70.0	10.2	278.2	2.5
Rép. Centrafricaine	1.5	1.0	2.8	2.9	472.2	495.3	471.8	191.7	19.9	7.0	147.2	3.1
Tchad	-2.1	-0.6	2.6	3.0	472.2	495.3	471.8	806.0	14.3	34.3	789.4	1.5
Comoros	3.8	1.9	4.6	3.5	353.3	371.0	352.2	71.6	32.1	4.2	160.5	6.6
Congo	5.0	2.5	4.9	3.1	472.2	495.3	471.8	1 614.0	21.7	14.1	5 896.4	8.9
Congo, Rép. Dém.	23.5	14.8	15.1	12.2	816.8	905.3	919.4	2 447.7	17.5	24.6	1 840.9	1.9
Côte d'Ivoire	1.7	4.9	3.6	3.1	471.1	494.7	469.6	4 419.8	42.0	6.4	4 191.8	5.6
Djibouti	4.0	5.1	2.1	2.1	177.7	177.7	177.7	199.3	90.1	6.2	228.4	4.0
Égypte*	10.1	11.8	10.8	10.4	5.5	5.6	5.9	1 010.5	74.4	10.0	16 870.0	3.5
Guinée équatoriale	7.5	7.2	7.1	6.5	472.2	495.3	466.8	1 272.6	14.3	22.9	3 234.7	4.3
Érythrée	33.0	12.7	13.3	12.3	15.4	15.4	15.4	47.5	...	19.4	88.1	1.7
Éthiopie*	17.5	26.7	29.3	14.5	11.8	14.4	16.9	141.6	24.2	36.0	1 780.9	1.9
Gabon	1.5	2.1	3.1	2.8	472.2	495.3	471.8	1 415.9	17.7	1.9	2 233.1	4.6
Gambie	3.9	4.7	4.8	5.0	26.6	28.0	28.9	15.0	41.9	13.1	223.2	5.9
Ghana	10.8	8.7	8.2	7.7	1.4	1.4	1.5	16.8	28.5	22.2
Guinée	15.5	21.2	16.7	10.1	4 962.1	5 370.3	6 653.2	11 485.4	29.2	10.8
Guinée Bissau	2.2	4.6	3.4	1.9	471.1	494.7	469.6	132.4	28.9	14.3	224.8	7.9
Kenya	4.1	14.0	7.6	6.9	77.4	79.2	89.4	1 476.3	44.6	16.3	4 264.4	3.2
Lesotho	3.6	4.7	6.7	5.3	8.5	7.3	7.3	8.2	60.7	24.3
Liberia	7.5	8.5	5.6	5.7	1.0	1.0	1.0	0.5	28.4	11.5	418.7	2.4
Libye	2.5	11.4	6.0	5.1	1.3	1.3	1.2	100 059.0	38.8
Madagascar	9.2	9.5	8.3	8.2	1 956.2	2 090.0	2 022.3	4 104.1	21.4	9.7	1 279.1	4.5
Malawi	7.4	7.6	7.8	8.1	141.2	150.5	156.4	258.8	28.1	26.9	211.1	1.4
Mali	1.4	3.0	3.8	2.2	471.1	494.7	469.6	1 432.3	28.6	10.7	1 418.4	4.6
Mauritanie	6.3	5.5	6.0	6.4	262.4	275.9	264.4	353.5	24.7	13.3	210.8	0.8
Maurice	2.9	6.5	3.7	3.5	32.0	30.8	28.7	349.4	107.6	9.5	2 582.7	4.4
Maroc	1.0	0.9	1.6	1.8	8.1	8.4	8.1	942.5	110.6	4.2	19 533.7	4.8
Mozambique	12.7	10.8	7.2	5.6	27 518.3	33 960.1	29 084.4	102.7	0.0	20.4	2 342.4	5.4
Namibie	4.5	4.8	6.6	4.3	8.5	7.3	7.3	58.3	62.4	9.5	1 795.9	3.3
Niger	0.9	3.4	2.9	2.7	471.1	495.3	468.1	638.6	21.1	10.3	659.5	2.3
Nigeria	13.7	10.2	10.1	8.4	148.9	150.3	152.8	13 050.0	35.4	13.2	35 211.9	6.6
Rwanda	2.3	5.6	6.0	6.9	568.2	583.1	601.8	714.4	19.4	16.0	825.4	5.3



Tableau 5. Indicateurs monétaires (Cont.)

	Inflation (%)				Taux de change (monnaie locale/USD)			Masse monétaire (milliards, monnaie locale)			Réserves de change, or exclu.(millions de dollars)	
								2011		Croissance	2011	Eq. mois d'importation
	2010	2011 (e)	2012 (p)	2013 (p)	2009	2010	2011	Niveau	% du PIB	2010/2011	Stock en fin d'année	
São Tomé-et-Principe	12.9	9.2	6.5	8.1	16 208.5	18 498.6	17 581.1	1 589.2	35.7	11.9	51.5	4.0
Sénégal	1.2	3.0	2.6	1.9	471.1	494.7	469.6	2 922.5	48.3	15.0	2 536.0	4.9
Seychelles	-2.4	2.5	3.5	3.7	13.6	12.1	12.2	7.7	56.4	5.6	252.3	2.3
Sierra Leone	17.8	18.1	11.7	9.4	3 385.7	3 978.1	4 313.7	2 746.4	28.7	13.8	432.1	3.3
Somalie
Afrique du Sud	4.3	5.0	6.2	5.4	8.5	7.3	7.3	2 390.3	87.1	14.8	42 595.2	4.2
Sud Soudan
Soudan	13.0	15.3	19.8	17.0	2.3	2.3	2.7	42.8	24.7	20.7	220.0	0.2
Swaziland	4.5	7.8	6.5	5.5	8.5	7.3	7.3	10.0	35.1	10.6	600.5	2.6
Tanzanie	6.5	12.7	9.0	8.3	1 320.3	1 409.3	1 576.9	11 957.9	29.7	22.0	3 726.2	4.5
Togo	1.4	3.7	2.6	3.0	472.2	495.3	471.8	800.3	50.7	11.6	746.3	4.4
Tunisie	4.4	3.5	4.7	4.9	1.4	1.4	1.4	45.4	68.6	6.5	7 640.5	3.5
Ouganda	4.1	18.8	16.0	14.1	2 030.5	2 177.6	2 571.2	10 376.2	21.3	25.1	2 617.4	5.0
Zambie	8.5	8.7	8.0	8.5	5 046.1	4 797.1	4 853.2	19 521.3	17.2	9.0	2 468.9	4.1
Zimbabwe	3.1	5	6.5	6.7	2.9	45.5	30.5
Afrique	7.4	8.5	8.4	7.3	496 911.9	13.6

Sources : Département des statistiques BafD. Autorités nationales, Perspectives économiques mondiales et Statistiques financières internationales du FMI, estimations et prévisions des auteurs.



Tableau 6. Comptes courants

	Balance commerciale (millions USD)				Balance courante (millions USD)				Balance courante % du PIB			
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
	18 200	26 406	21 350	16 198	12 230	17 454	10 253	12 402	7.6	9.3	5.2	5.9
Algérie	32 253	47 266	52 243	57 237	7 321	14 020	11 434	11 844	8.9	13.5	10.1	9.8
Angola	- 598	- 845	- 847	- 932	- 454	- 653	- 662	- 735	- 6.9	- 8.7	- 8.7	- 9.0
Bénin	- 237	312	849	1 585	- 748	- 408	257	960	- 5.0	- 2.7	1.7	5.8
Botswana	- 287	- 164	- 21	- 194	- 286	- 87	- 37	- 283	- 3.2	- 0.9	- 0.4	- 2.6
Burkina Faso	- 337	- 378	- 415	- 430	- 301	- 303	- 538	- 602	- 21.8	- 18.1	- 28.0	- 27.5
Burundi	- 649	- 977	- 382	128	- 1 359	- 1 670	- 1 439	- 990	- 5.8	- 6.3	- 5.4	- 3.5
Cameroun	- 680	- 905	- 848	- 902	- 207	- 334	- 268	- 237	- 12.4	- 15.0	- 12.3	- 10.2
Cape Vert	- 160	- 170	- 175	- 202	- 197	- 172	- 141	- 167	- 9.9	- 8.4	- 6.9	- 7.9
Rép. Centrafricaine	1 438	1 806	1 895	1 710	- 52	272	359	79	- 0.5	2.3	3.0	0.6
Tchad	- 158	- 200	- 206	- 226	- 46	- 49	- 43	- 61	- 8.7	- 7.7	- 6.8	- 8.8
Comoros	6 215	9 301	9 693	9 984	555	2 104	2 377	2 404	4.7	13.3	14.6	14.5
Congo	783	571	1 692	1 358	- 1 534	- 1 556	- 540	- 583	- 11.7	- 10.3	- 3.0	- 3.0
Congo, Rép. Dém.	3 998	4 113	4 064	3 569	1 052	678	851	175	4.6	3.0	3.7	0.7
Côte d'Ivoire	- 283	- 414	- 448	- 498	- 54	- 86	- 87	- 123	- 5.5	- 6.9	- 6.6	- 8.5
Djibouti	- 25 120	- 23 429	- 18 668	- 17 556	- 4 318	- 9 373	- 3 313	2 778	- 2.0	- 4.1	- 1.3	1.0
Égypte*	3 970	5 481	5 887	6 807	- 3 456	- 3 408	- 3 385	- 2 008	- 23.8	- 17.9	- 16.4	- 8.7
Guinée équatoriale	- 415	- 285	- 183	- 163	- 119	18	105	102	- 5.6	0.7	3.4	2.9
Érythrée	- 6 321	- 7 786	- 10 713	- 13 254	- 1 293	- 2 165	- 4 031	- 4 753	- 4.9	- 6.3	- 8.6	- 8.4
Éthiopie*	5 069	7 439	7 598	7 482	1 093	1 499	1 616	1 872	8.2	8.8	9.6	11.2
Gabon	- 215	- 301	- 317	- 327	- 163	- 217	- 229	- 238	- 17.0	- 17.5	- 16.9	- 16.4
Gambie	- 2 962	- 3 909	- 3 199	- 4 117	- 2 659	- 4 560	- 3 767	- 4 886	- 8.2	- 11.6	- 8.0	- 9.0
Ghana	66	- 204	- 69	18	- 327	- 538	- 412	- 460	- 6.5	- 9.1	- 6.1	- 6.2
Guinée	- 72	- 98	- 108	- 115	- 65	- 66	- 76	- 83	- 7.6	- 6.7	- 7.7	- 7.9
Guinée Bissau	- 6 245	- 9 383	- 9 711	- 10 246	- 2 170	- 4 536	- 4 556	- 5 271	- 6.8	- 12.2	- 11.5	- 12.4
Kenya	- 1 093	- 842	- 832	- 901	- 490	- 320	- 168	- 262	- 22.5	- 17.3	- 9.7	- 14.0
Lesotho	- 459	- 811	- 893	- 817	- 431	- 607	- 1 038	- 1 212	- 43.5	- 36.6	- 59.3	- 63.4
Liberia	14 011	3 906	15 659	15 111	8 104	- 2 464	8 885	8 371	11.4	- 6.0	15.8	13.1
Libye	- 1 075	- 636	- 719	- 817	- 846	- 321	- 432	- 530	- 9.7	- 3.4	- 4.4	- 4.7
Madagascar	- 620	- 768	- 856	- 931	- 898	- 1 069	- 1 163	- 827	- 17.5	- 18.1	- 18.5	- 12.1
Malawi	- 314	46	227	131	- 704	- 560	- 456	- 681	- 7.5	- 5.4	- 3.1	- 4.8
Mali	148	637	267	277	- 314	- 286	- 336	- 342	- 8.7	- 5.3	- 6.6	- 6.3
Mauritanie	- 1 894	- 2 375	- 2 939	- 3 222	- 797	- 1 105	- 1 322	- 1 393	- 8.2	- 9.8	- 10.2	- 10.0
Maurice	- 15 071	- 20 347	- 19 647	- 22 408	- 3 945	- 6 857	- 5 719	- 4 747	- 4.3	- 6.5	- 5.3	- 4.1
Maroc	- 1 179	- 3 615	- 3 875	- 2 942	- 1 113	- 3 662	- 4 123	- 3 524	- 12.1	- 25.6	- 25.5	- 20.0
Mozambique	- 687	- 837	- 645	- 604	224	- 516	- 181	- 141	2.0	- 4.0	- 1.4	- 1.0
Namibie	- 764	- 957	- 895	- 989	- 1 148	- 1 765	- 1 961	- 1 907	- 20.9	- 27.2	- 26.5	- 23.5
Niger	38 731	47 959	53 640	57 395	12 599	28 082	29 525	29 966	6.2	11.6	10.8	9.8
Nigeria	- 787	- 1 015	- 1 132	- 1 235	- 421	- 466	- 797	- 862	- 7.5	- 7.6	- 11.3	- 10.9
Rwanda	- 80	- 103	- 103	- 105	- 51	- 86	- 84	- 87	- 25.4	- 33.9	- 30.8	- 28.0
São Tomé-et-Principe												



Tableau 6. Comptes courants (Cont.)

	Balance commerciale (millions USD)				Balance courante (millions USD)				Balance courante % du PIB			
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
Sénégal	-1 978	-2 314	-2 398	-2 595	-785	-1 117	-1 167	-1 361	-6.1	-8.7	-9.1	-9.8
Seychelles	-337	-397	-465	-550	-219	-243	-286	-342	-22.7	-21.8	-24.6	-27.9
Sierra Leone	-141	-908	404	346	-350	-1 237	-252	-277	-18.3	-55.7	-9.9	-9.6
Somalie
Afrique du Sud	3 716	3 127	3 194	1 077	-10 238	-11 613	-14 478	-17 254	-2.8	-3.1	-3.9	-4.3
Sud Soudan
Soudan	2 367	-633	-5 099	-1 624	-4 170	-4 750	-7 292	-4 791	-6.4	-7.5	-12.3	-8.0
Swaziland	-150	-73	-271	-336	-595	-448	-119	-192	-16.1	-11.4	-3.3	-5.3
Tanzanie	-2 818	-2 623	-2 329	-2 896	-1 788	-1 634	-1 361	-1 972	-7.8	-6.4	-4.9	-6.5
Togo	-435	-494	-505	-569	-227	-268	-286	-339	-7.1	-8.0	-8.6	-9.6
Tunisie	-4 575	-7 248	-6 274	-7 397	-2 092	-3 497	-3 255	-3 251	-4.8	-7.4	-6.5	-6.1
Ouganda	-1 698	-2 044	-2 636	-3 328	-1 490	-687	-2 132	-2 727	-8.4	-3.6	-10.2	-11.1
Zambie	2 704	4 077	3 911	4 602	615	1 275	909	1 158	3.6	5.4	3.6	4.0
Zimbabwe	-1 782	-1 799	-2 193	-2 758	-1 853	-1 626	-1 870	-2 386	-19.7	-25.5	-24.5	-26.8
Afrique	50 993	62 157	81 559	78 830	-10 981	-11 982	-7 232	-778	-0.6	-0.6	-0.4	0.00

Note : * Année fiscale Juillet (n-1)/Juin (n).

Sources : Département des statistiques BafD. Perspectives économiques mondiales (Mars 2011) du FMI et estimations et prévisions des auteurs.



Tableau 7. Exports, 2010

	Trois principaux produits d'exportation*, et leur part dans les exportations totales**			Nombre de produits dont la part cumulée dans les exportations représente plus de 75%
	Produit I	Produit II	Produit III	
Algérie	Pétrole et essences issues de minéraux bitumineux, brut (45,0%)	Gaz naturel, à l'état gazeux (20,0%)	Gaz naturel, liquéfié (8,7%)	4
Angola	Pétrole et essences issues de minéraux bitumineux, brut (97,3%)			1
Bénin	Pétrole et essences issues de minéraux bitumineux (autres que le brut) et transformations (35,3%)	Or (y compris l'or plaqué avec de la platine), sous forme non travaillée (excepté la poudre) (15,5%)	Huiles légères et préparations (9,3%)	6
Botswana	Diamants non travaillés industriellement ou simplement sciés, fendus ou ébrutés (43,7%)	Nickel mat (21,9%)	Diamants non industriels nda à l'exclusion des diamants montés ou sertis (8,9%)	4
Burkina Faso	Coton, non cardé et non peigné (37,4%)	Or (y compris l'or plaqué avec de la platine), sous forme non travaillée (excepté la poudre) (15,8%)	Or (incl. or platiné), sous formes brutes (hors poudre) (10,8%)	5
Burundi	Café, non grillé, non décafféiné (70,2%)	Thé noir fermenté et autres thés partiellement fermentés (13,1%)		2
Cameroun	Pétrole et essences issues de minéraux bitumineux, brut (42,1%)	Fèves de cacao, entières ou brisées (15,8%)	Bois tropicaux visés à la sous-position (7,2%)	6
Cape Vert	Thon grillé (Thons Albacares) (20,2%)	Poisson, entier ou en pièces, non haché (19,6%)	Maquereau (12,0%)	6
Rép. Centrafricaine	Bois dur, autres (31,0%)	Diamants, non triés qu'ils soient ou non travaillés (22,3%)	Bois tropicaux visés à la sous-position (15,7%)	4
Tchad	Pétrole et essences issues de minéraux bitumineux, brut (80,6%)	Pétrole et essences issues de minéraux bitumineux (autres que le brut) et préparations (8,6%)		1
Comoros	Gousses (Fruit entier, gousses et tiges) (38,8%)	Bateaux pour le transport des personnes et des biens (20,3%)	Huiles essentielles, n.d.a. (15,6%)	4
Congo	Pétrole et essences issues de minéraux bitumineux, brut (85,1%)			1
Congo, Rép. Dém.	Cathodes et sections de cathodes (24,7%)	Minerais de cobalt et concentrés (17,8%)	Minerais de cuivre et concentrés (11,9%)	6
Côte d'Ivoire	Fèves de cacao, entières ou brisées, à l'état brut ou grillées (32,3%)	Pétrole et essences issues de minéraux bitumineux, brut (12,5%)	Pâte de cacao, non dégraissée (8,8%)	10



Tableau 7. Exportations, 2010 (Cont.)

	Trois principaux produits d'exportation*, et leur part dans les exportations totales**			Nombre de produits dont la part cumulée dans les exportations représente plus de 75%
	Produit I	Produit II	Produit III	
Djibouti	Animaux vivants, n.e.s. (49,7%)	Café, non grillé, non décaféiné (12,3%)	Moutons (8,5%)	4
Égypte*	Pétrole et essences issues de minéraux bitumineux, brut (18,3%)	Gaz naturel, à l'état liquéfié (9,5%)	Huiles légères et préparations (5,5%)	76
Guinée équatoriale	Pétrole et essences issues de minéraux bitumineux, brut (78,0%)	Gaz naturel, à l'état liquéfié (14,7%)		1
Érythrée	Mouton (11,2%)	Cardamomes (9,2%)	Shorts en coton pour hommes et garçons (8,6%)	19
Éthiopie*	Café, non grillé, non décaféiné (42,1%)	Graines de sésame (22,5%)	Fleurs fraîches coupées (10,7%)	3
Gabon	Pétrole et essences issues de minéraux bitumineux, brut (75,8%)	Manganèse et concentrés (12,3%)		1
Gambie	Noix de cajou, dans leur coquilles (20,3%)	Pétrole brut (14,9%)	Minerais de titane et leurs concentrés. (11,2%)	9
Ghana	Fèves de cacao, entières ou brisées, à l'état brut ou grillées (46,4%)	Pâte de cacao, non dégraissée (7,2%)	Minerais de manganèse et concentrés (5,7%)	9
Guinée	Minerai d'Aluminium et concentrés (31,7%)	Pétrole et essences issues de minéraux bitumineux, brut (21,0%)	Gaz naturel, liquéfié (20,7%)	4
Guinée Bissau	Noix de cajou, en coquilles, fraîches ou séchées (92,9%)	Déchets ferreux et fragments, fer ou acier, n.e.s (0,0%)	Rondins, non-conifères nda (0,0%)	2
Kenya	Thé noir (fermenté) et autres thés, semi-fermentés (18,6%)	Fleurs fraîchement coupées (13,1%)	Café, non grillé et non décaféiné (6,1%)	48
Lesotho	Diamants non travaillés industriellement ou simplement sciés, fendus ou ébrutés (37,0%)	Pantalons et shorts en coton pour hommes et garçons, non coupés (15,0%)	Pantalons, shorts et jupes en coton pour femmes et filles, non coupés (7,5%)	6
Liberia	Caoutchouc naturel, techniquement spécifié (19,4%)	Pétrole et essences issues de minéraux bitumineux, brut (15,4%)	Bateaux pour le transport des biens et des personnes (15,0%)	6
Libye	Pétrole et essences issues de minéraux bitumineux, brut (82,1%)	Gaz naturel, à l'état gazeux (6,9%)	Pétrole et essences issues de minéraux bitumineux (autres que le brut) et préparations (4,5%)	1
Madagascar	Crevettes grises et roses (9,5%)	Vanille (6,6%)	Chandails, pull-overs, cardigans, gilets et articles similaires, en bonneterie laine (4,6%)	32
Malawi	Tabac, en tige ou partiellement effeuillé (53,0%)	Thé noir fermenté et autres thés partiellement fermentés (6,9%)	Uranium naturel et ses composants (6,8%)	5



Tableau 7. Exportations, 2010 (Cont.)

	Trois principaux produits d'exportation*, et leur part dans les exportations totales**			Nombre de produits dont la part cumulée dans les exportations représente plus de 75%
	Produit I	Produit II	Produit III	
Mali	Coton, non cardé et non peigné (35,7%)	Pétrole et essences issues de minéraux bitumineux (autres que le brut) et préparations (26,4%)	Graines de sésame (7,8%)	4
Mauritanie	Minerais de fer et concentrés, non-agglomérés (49,3%)	Minerais de cuire et concentrés (13,6%)	Calamars, autres que vivants / frais / surgelés (7,0%)	4
Maurice	Thon rouge, thon blanc et bonites (11,3%)	T-shirts et autres vestes en coton, taillés (11,0%)	Sucre de canne et de betterave et saccharose chimique, sous forme solide, sans addition d'aromatisants / colorants (6,4%)	43
Maroc	Acides phosphoriques et polyphosphoriques (7,6%)	Jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils des types utilisés dans les véhicules, aéronefs ou de navires (6,5%)		69
Mozambique	Aluminium non travaillé, non allié (48,0%)	Énergie électrique (7,5%)	Gaz naturel, liquéfié (5,0%)	8
Namibie	Uranium naturel et ses composés (26,8%)	Diamants non industriels bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés (16,1%)	Zinc sous forme brute, contenant en poidsu moins 99,99% de zinc (13,4%)	6
Niger	Uranium naturel et ses composés (80,6%)	Huiles légères et préparations (7,6%)		1
Nigeria	Pétrole et essences issues de minéraux bitumineux, brut (85,9%)	Gaz naturel, liquéfié (6,9%)		1
Rwanda	Café, non grillé, non décafféiné (30,4%)	Minerais de niobium, le tantale et le vanadium et leurs concentrés (24,8%)	Thé noir fermenté et autres thés partiellement fermentés (13,8%)	4
São Tomé-et-Principe	Fèves de cacao, entières ou brisées, brutes ou grillées (36,3%)	Montres-bracelets autres que remontage automatique (17,4%)	Pièces de bijouterie et leurs parties d'argent plaqué ou doublées d'autres métaux précieux (9,7%)	8
Sénégal	Pétrole et essences issues de minéraux bitumineux (autres que le brut) et transformations (26,4%)	Ciment de Portland (hors ciment blanc, qu'il soit ou non coloré artificiellement), coloré ou non (10,5%)	Acide phosphorique et polyphosphorique (9,8%)	18
Seychelles	Thon rouge, thon blanc et bonites (49,6%)	Thon obèse (<i>Thunnus obesus</i>) (8,3%)	Thons Albacores (<i>Thunnus albacares</i>) (6,9%)	5
Sierra Leone	Diamants non-industriels, non travaillés ou bruts de sciage (26,9%)	Minerais d'aluminium et leurs concentrés. (14,8%)	Fèves de cacao, entières ou brisées, brutes ou grillées (11,8%)	11
Somalie	Chèvres (31,3%)	Mouton (29,5%)	Bovins vivants autres que les animaux reproducteurs de race pure (13,1%)	4
Afrique du Sud	Platine, non travaillée ou en poudre (7,6%)	Or (incl. or platiné), sous formes brutes (hors poudre) (6,9%)	Minerais de fer et concentrés, non-agglomérés	92



Tableau 7. Exportations, 2010 (Cont.)

	Trois principaux produits d'exportation*, et leur part dans les exportations totales**			Nombre de produits dont la part cumulée dans les exportations représente plus de 75%
	Produit I	Produit II	Produit III	
Sud Soudan
Soudan	Pétrole et essences issues de minéraux bitumineux, brut (90,3%)			1
Swaziland	Sucre de canne, brut (16,5)	Mélanges de substances odoriférantes, utilisés dans les industries alimentaires ou drinkof (15,2%)	Préparations alimentaires, nda (10,7%)	20
Tanzanie	Métaux ferreux précieux et concentrés, autres que l'argent (14,5%)	Tabac, partiellement ou totalement effeuillé (8,7%)	Café, non grillé et non décaféiné (6,4%)	24
Togo	Fèves de cacao, entières ou brisées, brutes ou grillées (26,7%)	Or (incl. or platiné), sous formes brutes (hors poudre) (12,8%)	Briques de ciment (10,1%)	8
Tunisie	Pétrole et essences issues de minéraux bitumineux, brut (11,7%)	Jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils, utilisés dans les véhicules, aéronefs ou de navires (6,8%)	Pantalons et shorts en coton pour Hommes et garçons, non coupés (4,7%)	94
Ouganda	Café, non grillé, non décaféiné (32,9%)	Tabac, partiellement ou totalement effeuillé (9,9%)	Filets de poissons et autre chair de poissons (hachée ou non), frais ou réfrigérés (9,3%)	13
Zambie	Cathodes en cuivre et section de cathodes, non travaillées (48,0%)	Cuivre non affiné, anodes en cuivre pour affinage électrolytique (26,7%)		3
Zimbabwe	Tabac, en tige ou partiellement dénudé (20,5%)	Ferrochrome contenant en poids plus de 4% de carbone (15,3%)	Nickel non allié, sous forme brute (7,1%)	17
Afrique	Pétrole et essences issues de minéraux bitumineux, brut (46,6%)	Gaz naturel, à l'état gazeux (3,2%) (10,2%)	Gaz naturel, liquéfié (3,1%) (16,3%)	34

Notes :

* Les produits sont retenus dans ce Tableau lorsqu'ils comptent pour plus de 4 pour cent des exportations totales.

** Les chiffres entre [] représentent les parts de l'Afrique dans les exportations mondiales des produits indiqués.

Sources : Département des statistiques BafD. Base des données COMTRADE (Système harmonisé, Rev.2) - Division Statistique des NU.



Tableau 8. Diversification et compétitivité

	Indice de diversification					Croissance moyenne annuelle des exportations (%) 2006-2010	Indice de compétitivité 2006-2010(%)	
	2006	2007	2008	2009	2010		Effet sectoriel	Effet compétitivité Global
Algérie	2.3	2.4	2.5	3.6	3.8	4.6	1.7	-2.9
Angola	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	16.3	0.0	10.5
Bénin	7.4	8.2	8.4	6.8	5.7	20.5	2.4	12.3
Botswana	1.8	2.7	4.0	7.7	4.0	-5.6	-6.0	-10.0
Burkina Faso	1.8	1.9	2.9	3.5	5.4	13.6	-1.4	9.2
Burundi	4.0	3.0	3.7	1.8	2.0	-0.7	3.5	-10.0
Cameroun	3.0	3.5	3.4	5.2	4.6	-3.6	-0.1	-9.4
Cape Vert	10.9	14.3	5.8	11.1	8.8	2.3	-3.2	-0.3
Rép. Centrafricaine	4.1	4.3	5.9	5.3	5.5	0.9	0.3	-5.3
Tchad	1.2	1.1	1.1	1.2	1.5	6.4	0.4	0.1
Comoros	6.3	5.2	6.8	4.6	4.3	-7.9	-9.7	-4.0
Congo	1.3	1.5	1.4	1.3	1.4	4.4	0.2	-1.6
Congo, Rép. Dém.	6.2	7.5	7.0	7.9	7.3	68.7	5.9	56.9
Côte d'Ivoire	7.8	8.3	8.9	6.3	7.2	11.4	7.8	-2.2
Djibouti	21.9	5.9	8.8	6.9	3.6	-13.9	1.8	-21.5
Égypte*	15.8	21.0	15.9	17.8	19.7	5.3	2.0	-2.6
Guinée équatoriale	1.2	1.3	1.5	1.7	1.6	3.9	-1.3	-0.6
Érythrée	21.3	2.1	14.8	13.2	21.7	-1.0	3.1	-10.0
Éthiopie*	4.6	6.0	6.4	5.8	4.1	15.6	6.0	3.8
Gabon	1.8	1.8	2.1	2.0	1.7	15.1	3.8	5.4
Gambie	5.3	8.0	3.8	4.9	10.2	17.8	2.6	9.3
Ghana	4.7	4.4	4.9	3.8	4.3	14.0	7.9	0.3
Guinée	4.8	3.7	3.5	2.5	5.1	14.1	3.4	4.9
Guinée Bissau	1.5	1.4	1.2	1.2	3.1	52.7	-0.6	47.5
Kenya	21.3	23.4	22.6	16.6	16.6	6.4	0.7	-0.1
Lesotho	7.9	6.4	4.8	6.3	5.6	0.0	-4.1	-4.1
Liberia	4.8	3.4	7.1	4.2	8.6	-12.1	5.9	-23.9
Libye	1.3	1.4	1.3	1.6	1.5	5.5	-0.1	-0.1
Madagascar	22.8	26.1	29.0	31.7	33.1	-1.7	-2.6	-5.0
Malawi	3.0	3.9	3.8	2.5	3.4	22.1	9.0	7.3
Mali	3.2	2.0	2.3	4.8	4.5	-5.3	-0.1	-11.0
Mauritanie	4.4	4.1	4.1	4.3	3.6	8.7	14.5	-11.6
Maurice	12.5	13.6	15.1	18.7	24.4	2.9	1.1	-4.1
Maroc	73.2	69.0	36.1	60.5	49.4	6.9	3.1	-2.0
Mozambique	2.6	3.4	6.4	5.6	4.1	9.9	-4.5	8.6
Namibie	4.9	9.0	11.3	10.7	7.7	4.8	-3.5	2.1
Niger	2.7	1.4	5.8	1.9	1.5	-4.1	8.5	-18.5
Nigeria	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	7.3	0.8	0.7
Rwanda	3.4	5.1	4.7	6.2	5.4	21.2	3.2	12.2



Tableau 8. Diversification et compétitivité (Cont.)

	Indice de diversification					Croissance moyenne annuelle des exportations (%) 2006-2010	Indice de compétitivité 2006-2010(%)	
	2006	2007	2008	2009	2010		Effet sectoriel	Effet compétitivité Global
São Tomé-et-Príncipe	5.4	5.1	2.5	3.9	5.7	1.7	2.4	-6.4
Sénégal	24.5	26.1	10.5	12.5	10.1	18.5	1.3	11.4
Seychelles	3.3	4.0	3.2	2.6	3.7	-0.3	3.4	-9.6
Sierra Leone	5.3	7.5	9.2	13.2	8.3	5.8	1.8	-1.8
Somalie	9.5	13.4	11.6	5.1	4.6	13.2	5.5	1.9
Afrique du Sud	41.9	41.2	38.7	41.5	41.7	9.2	5.1	-1.7
Sud Soudan
Soudan	1.3	1.2	1.2	1.2	1.2	14.9	0.8	8.3
Swaziland	19.9	22.5	21.1	16.1	14.0	-1.4	2.8	-10.0
Tanzanie	31.4	30.9	36.2	26.2	21.0	13.6	3.9	3.9
Togo	15.3	9.1	5.3	5.4	8.5	15.5	4.8	4.9
Tunisie	45.2	36.5	35.4	45.8	38.1	9.2	-0.8	4.2
Ouganda	8.5	11.1	7.7	7.0	7.5	12.7	2.6	4.3
Zambie	2.3	2.6	2.4	3.3	3.3	23.9	1.8	16.3
Zimbabwe	15.6	10.5	13.2	12.9	12.1	-8.6	4.1	-18.6
Afrique	3.9	4.2	3.7	4.9	4.5	7.9	2.0	0.1

Sources : Département des statistiques BafD. Base de données COMTRADE (Système harmonisé, Rev. 2) - Division Statistiques des Nations Unies et calculs des auteurs.



Tableau 9. Prix international des exportations, 2004-11

	Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Aluminum	(\$/mt)	1 715.54	1 898.31	2 569.90	2 638.18	2 572.79	1 664.83	2 173.12	2 401.39
Banane (US)	(\$/mt)	524.58	602.84	677.24	675.81	844.21	847.14	868.32	967.99
Charbon (Australia)	(\$/mt)	49.09	65.73	127.10	71.84	98.97	120.94
Cacao	(cents/kg)	154.98	153.81	159.19	195.23	257.71	288.88	313.30	298.01
Café (Arabica)	(cents/kg)	177.40	253.22	252.21	272.37	308.16	317.11	432.01	597.61
Café (Robusta)	(cents/kg)	79.30	111.45	148.93	190.92	232.09	164.42	173.59	240.76
Cuivre	(\$/mt)	2 865.88	3 678.88	6 722.13	7 118.23	6 955.88	5 149.74	7 534.78	8 828.19
Coton	(c/kg)	136.57	121.70	126.66	139.52	157.39	138.20	228.34	332.83
Poisson (farine de)	(\$/mt)	648.58	730.96	1 166.33	1 177.25	1 133.08	1 230.25	1 687.42	...
Or	(\$/toz)	409.21	444.84	604.34	696.72	871.71	972.97	1 224.66	1 568.31
Huile d'arachide	(\$/mt)	1 161.00	1 060.44	970.23	1 352.08	2 131.12	1 183.67	1 403.96	1 984.83
Métaux ferreux	(c/dmtu)	37.90	65.00	77.35	84.70	140.60	100.95	145.86	167.76
Plomb	(c/kg)	88.65	97.64	128.97	258.00	209.07	171.93	214.84	240.08
Grumes (Cameroun)	(\$/CM)	318.48	381.32	526.89	421.47	428.56	487.04
Mais	(\$/mt)	111.80	98.67	121.85	163.66	223.12	165.51	185.91	291.68
Pétrole (brut)	(\$/bbl)	38.30	54.43	65.39	72.70	97.64	61.86	79.04	104.01
Huile de palme	(\$/mt)	471.33	422.08	478.35	780.25	948.54	682.83	900.83	1 125.33
Phosphates (pierre)	(\$/mt)	40.98	42.00	44.21	70.93	345.59	121.66	123.02	184.90
Caoutchouc (US)	(cents/kg)	231.28	248.03	284.08	214.64	386.62	516.97
Sucre (CEE)	(cents/kg)	66.97	66.54	64.56	68.09	69.69	52.44	44.18	45.46
Sucre (Libre marché)	(c/kg)	15.80	21.79	32.59	22.22	28.21	40.00	46.93	57.32
Sucre (US)	(cents/kg)	45.47	46.93	48.76	45.77	46.86	54.88	79.25	83.92
Thé (Moyenne 3 enchères)	(c/kg)	168.56	164.71	187.21	203.61	242.05	272.40	288.49	292.05
Thé (Mombasa)	(c/kg)	155.42	147.75	195.23	166.49	221.76	251.96	256.00	271.90
Tabac	(\$/mt)	2 740.22	2 789.65	2 969.20	3 315.06	3 588.74	4 241.18	4 304.78	4 475.40

Sources : Banque mondiale, Global Commodity Price Prospects, Mars 2012.



Tableau 10. Investissements directs étrangers, 2005-2010 (millions USD)

	IDE Entrées						IDE Sorties						IDE Entrées/ FBCF (%)			Indice d'entrées potentielles d'IDE*
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2008	2009	2010	
Algérie	1081	1795	1662	2594	2761	2291	-20	35	295	318	215	226	5.5	5.8	4.9	77
Angola	6794	9064	9796	16581	11672	9942	221	194	912	2570	8	1163	316.4	200.8	221.8	55
Bénin	53	53	255	171	135	111	-0.4	-2	-6	-4	31	7	12.7	8.4	8.6	135
Botswana	279	486	495	528	579	529	56	50	51	-91	-65	-38	16.9	17.7	13.8	91
Burkina Faso	34	34	344	137	171	37	-0.2	1	0.2	0.3	1	0	8.4	9.8	1.7	134
Burundi	1	0	1	14	10	14	-	-	0.0	-	-	-	8.0	5.8	7.9	-
Cameroun	225	309	284	270	337	425	-9	-1	-2	2	-9	2	6.5	9.1	11.5	107
Cape Vert	82	131	190	209	119	111	-	-	0.4	-0.1	0.2	0.1	31.1	17.2	12.9	-
Rép. Centrafricaine	32	35	57	117	42	72	-	-	-	-	-	-	49.3	18.1	28.9	-
Tchad	-99	-279	-69	234	462	781	-	-	-	-	-	-	18.5	35.0	41.3	-
Comoros	1	1	8	8	9	9	-	-	-	-	-	-	9.9	12.7	9.5	-
Congo	1475	1925	2275	2483	2083	2816	-	-	-	-	-	-	63.1	84.9	103.7	87
Congo, Rép. Dém.	-	256	1808	1727	664	2939	13	18	14	54	35	7	67.4	30.5	82.1	136
Côte d'Ivoire	312	319	427	446	381	418	52	-27	-0.4	8	-7	0.4	19.2	16.3	18.7	119
Djibouti	22	108	195	229	100	27	-	-	-	-	-	-	138.0	67.2	23.6	-
Égypte*	5376	10043	11578	9495	6712	6386	92	148	665	1920	571	1176	25.8	18.9	15.8	88
Guinée équatoriale	769	470	1243	-794	1636	695	-	-	-	-	-	-	-19.8	53.7	22.2	-
Érythrée	-1	0	0	0	0	56	-	-	-	-	-	-	-0.1	0.0	28.4	-
Éthiopie*	265	545	222	109	221	184	-	-	-	-	-	-	1.9	3.5	3.2	131
Gabon	242	268	269	209	33	170	65	106	59	96	87	81	7.6	1.4	6.3	94
Gambie	45	71	76	70	47	37	-	-	-	-	-	-	21.6	15.0	11.3	125
Ghana	145	636	855	1220	1685	2527	-	-	-	9	7	8	21.0	37.4	42.1	104
Guinée	105	125	386	382	141	303	-	-	-	126	-	-	44.9	12.3	28.2	132
Guinée Bissau	8	17	19	6	14	9	1	0.4	-0.3	0	0	0	8.2	15.3	9.9	-
Kenya	21	51	729	96	141	133	10	24	36	44	46	18	1.6	2.4	1.8	122
Lesotho	57	89	97	56	48	55	-	-	-	-	-	-	12.8	10.0	8.5	-
Liberia	83	108	132	395	218	248	255	47	65	119	-93	30	237.7	127.2	159.1	-
Libye	1038	2013	4689	4111	2674	3833	128	-534	3933	5888	1165	1282	55.3	48.9	55.5	63
Madagascar	86	295	773	1169	1066	860	-	-	-	-	-	-	37.9	51.7	56.2	133
Malawi	52	72	92	9	60	140	1	1	1	25	1	1	0.9	5.5	9.6	130
Mali	225	82	65	180	109	148	-1	1	7	3	4	5	11.2	6.2	8.6	123
Mauritanie	814	106	138	338	-38	14	2	5	4	4	4	4	37.0	-5.4	1.4	-
Maurice	42	105	339	383	257	430	48	10	58	52	37	129	16.7	11.7	19.1	-
Maroc	1654	2449	2805	2487	1952	1304	75	445	622	485	470	576	8.5	6.7	3.9	95
Mozambique	108	154	427	592	893	789	0.2	0.4	-0.3	0.0	-3	1	38.2	44.1	29.4	112
Namibie	348	387	733	720	516	858	-13	-12	3	5	-3	-4	34.8	25.4	34.3	98
Niger	30	51	129	566	739	947	-4	-1	8	24	10	14	37.7	48.4	41.9	138
Nigeria	4978	4898	6087	8249	8650	6099	15	322	875	1058	1542	923	48.2	51.9	31.9	93



Tableau 10. Investissements directs étrangers, 2005-2010 (millions USD) (Cont.)

	IDE Entrées						IDE Sorties						IDE Entrées/ FBCF (%)			Indice d'entrées potentielles d'IDE*
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2008	2009	2010	
Rwanda	14	31	82	103	119	42	-	-	13	-	-	-	9.7	10.5	3.3	137
São Tomé-et-Principe	16	38	35	33	14	3	15	3	3	7	4	5	26.3	10.0	2.6	-
Sénégal	52	210	273	272	208	237	-8	10	25	9	15	154	7.7	6.9	7.3	124
Seychelles	86	146	239	179	275	369	33	8	18	13	5	6	60.6	103.0	63.4	-
Sierra Leone	83	59	97	53	33	36	-8	-	-	-	-	5	39.9	24.2	20.7	127
Somalie	24	96	141	87	108	112	-	-	-	-	-	-	16.7	26.9	23.8	-
Afrique du Sud	6647	-527	5695	9006	5365	1553	930	6063	2966	-3134	1151	450	14.5	8.4	1.9	75
Sud Soudan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Soudan	2305	3534	2426	2601	2682	1600	-	7	11	98	45	51	21.0	25.3	12.5	129
Swaziland	-46	121	37	106	66	93	21	1	-23	8	-7	8	31.7	20.2	27.4	-
Tanzanie	494	597	647	679	645	700	-	-	-	-	-	-	11.0	10.4	10.6	115
Togo	77	77	49	24	50	41	-15	-14	-1	-16	-10	-31	5.3	9.6	7.4	128
Tunisie	783	3308	1616	2758	1688	1513	13	33	20	42	77	74	27.1	16.5	14.3	72
Ouganda	380	644	792	729	816	848	-	-	-	-	-	-	22.1	22.6	21.0	120
Zambie	357	616	1324	939	695	1041	-	-	86	-	270	289	32.6	24.0	25.5	117
Zimbabwe	103	40	69	52	105	105	1	0.0	3	8	20	15	9.6	15.2	13.9	141
Afrique	38155	46259	63131	73413	60167	55040	1968	6943	10719	9750	5627	6636	23.7	19.9	15.9	-

Note : * L'index potentiel est calculé sur la base de 12 variables économiques et politiques. Voir note méthodologique pour plus de détails.

Sources : CNUCED, FDI Base de données en ligne, Mars 2012.



Tableau 11. Flux d'aide*, 2005-10 (millions USD)

	APD nette totale, tous donneurs confondus						APD nette totale, pays CAD						APD nette totale, organismes multilatéraux					
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Algérie	347	240	394	325	319	199	267	206	292	245	200	143	69	-3	93	102	107	58
Angola	415	164	248	369	239	239	248	-45	103	210	131	150	167	117	144	151	98	86
Bénin	347	399	474	641	682	691	208	229	238	305	326	339	140	171	233	332	353	351
Botswana	48	69	108	720	279	157	30	36	64	683	223	106	20	34	45	39	56	51
Burkina Faso	693	901	951	1001	1083	1065	339	386	412	475	453	456	347	505	524	519	628	604
Burundi	364	431	479	522	561	632	180	223	202	255	264	283	183	208	277	267	297	349
Cameroun	414	1719	1926	549	648	538	332	1506	1697	298	268	266	79	207	220	240	380	271
Cape Vert	162	138	165	222	196	329	104	99	114	163	162	248	56	38	50	59	34	82
Rép. Centrafricaine	89	134	177	257	242	264	61	65	118	129	99	113	28	68	59	128	143	150
Tchad	385	289	359	422	561	490	162	153	227	277	356	285	214	132	130	141	205	206
Comoros	23	32	45	42	50	68	15	20	20	21	28	22	8	10	25	15	21	29
Congo	1425	258	119	485	283	1314	1344	169	49	383	226	1215	81	88	70	102	57	98
Congo, Rép. Dém.	1882	2197	1357	1766	2357	3413	990	1501	789	986	1099	2387	894	697	567	775	1255	1019
Côte d'Ivoire	91	247	171	626	2402	848	129	200	112	200	1721	438	-38	48	59	423	678	409
Djibouti	74	115	113	141	167	133	54	90	76	66	98	99	21	24	37	53	58	26
Égypte*	1034	900	1136	1741	999	594	667	542	793	967	580	366	240	287	238	318	296	149
Guinée équatoriale	38	26	31	32	31	85	30	19	26	19	25	79	9	7	6	13	6	7
Érythrée	349	126	158	143	144	161	226	63	47	53	43	34	127	64	109	84	86	108
Éthiopie*	1928	2034	2558	3329	3819	3529	1187	1026	1245	1843	1817	1927	714	983	1283	1453	1983	1567
Gabon	60	29	51	62	77	104	30	32	34	38	53	84	31	-3	16	24	25	21
Gambie	60	75	97	94	127	121	15	25	33	28	22	33	45	43	61	62	105	86
Ghana	1151	1243	1165	1307	1582	1694	615	595	710	726	821	900	529	647	453	575	755	791
Guinée	198	170	228	328	214	214	126	103	124	210	171	92	61	64	96	118	47	124
Guinée Bissau	66	87	122	134	147	141	27	39	44	53	51	54	39	48	78	80	95	86
Kenya	759	947	1327	1366	1776	1631	521	776	827	953	1224	1159	230	167	496	408	547	467
Lesotho	67	71	129	144	122	257	40	38	62	66	71	94	29	33	67	78	47	160
Liberia	222	260	701	1251	513	1423	144	187	229	819	341	703	78	73	471	405	171	718
Libye	24	37.51	19	74	41	9	17	33	16	52	32	17	3.07	2.96	3	20	8	-10
Madagascar	913	782	894	843	444	473	498	261	387	274	242	214	416	517	502	564	201	250
Malawi	573	723	744	924	771	1027	325	398	401	432	435	517	247	313	332	482	332	508
Mali	721	866	1020	964	984	1093	371	398	558	531	575	684	326	459	458	433	408	408
Mauritanie	189	226	347	452	373	373	105	94	133	139	122	106	81	129	212	287	231	249
Maurice	35	19	69	110	155	125	22	9	44	16	64	58	10	13	28	95	93	69
Maroc	732	1102	1221	1451	930	994	288	569	631	614	705	599	313	361	327	455	323	384
Mozambique	1297	1639	1778	1996	2012	1959	760	938	1073	1341	1288	1357	535	698	682	652	723	598
Namibie	125	152	217	210	326	259	88	106	144	150	247	211	33	44	73	58	78	47
Niger	522	544	545	612	469	749	254	235	233	269	255	381	265	307	307	336	212	365
Nigeria	6409	11428	1956	1290	1657	2069	5931	10820	1385	637	688	849	477	607	570	651	967	1217
Rwanda	577	603	723	934	934	1034	281	321	375	452	520	548	296	281	347	480	411	485
São Tomé-et-Principe	32	23	51	47	31	50	18	18	31	26	20	33	14	5	20	21	11	17
Sénégal	698	865	870	1069	1016	931	444	510	453	554	514	534	254	344	387	472	497	382



Tableau 11. Flux d'aide*, 2005-10 (millions USD) (Cont.)

	APD nette totale, tous donneurs confondus						APD nette totale, pays CAD						APD nette totale, organismes multilatéraux					
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Seychelles	17	14	11	13	23	56	8	7	1	5	12	29	7	7	8	7	11	10
Sierra Leone	340	380	550	378	448	475	129	180	381	175	196	200	211	200	169	204	252	274
Somalie	240	396	394	766	662	499	145	263	257	566	500	308	92	124	124	185	152	182
Afrique du Sud	690	715	807	1125	1075	1032	466	561	594	882	861	822	224	154	213	242	211	208
Sud Soudan	1826	2048	2121	2566	2351	2055	1455	1518	1665	1821	1911	1509	319	440	334	603	379	495
Soudan	47	35	51	70	56	92	21	12	12	18	19	31	26	23	39	53	38	60
Swaziland	1499	1883	2822	2331	2933	2961	861	996	1839	1373	1409	1655	629	885	982	960	1526	1300
Tanzanie	83	80	122	330	499	421	59	55	65	176	362	253	23	24	58	153	136	168
Togo	362	431	321	375	503	551	268	286	194	251	350	355	101	154	137	133	159	192
Tunisie	1192	1586	1737	1641	1785	1730	691	938	1003	1006	1013	1033	499	645	731	631	768	692
Ouganda	1172	1468	1008	1116	1267	913	823	1115	714	704	701	593	347	350	294	412	564	320
Zambie	373	278	479	612	736	738	187	200	372	532	620	521	186	78	106	80	115	218
Zimbabwe	2452	2943	3883	4854	5708	4932	2024	2412	2956	3847	3628	3808	405	489	858	981	2020	1094
Afrique	35833	44568	39553	45173	47808	47932	24628	31538	24601	27313	28157	29299	10742	12410	14207	16614	19358	18255

Note : APD: Aide Publique au Développement.

CAD: Comité d'Aide au Développement de l'OCDE.

* Déboursement net.

** La Libye a fait partie des pays AP (Aide publique) de 2000 à 2004 et a été ensuite reinclue en 2005.

Sources : OCDE, Comité d'Aide au Développement 2012.



Tableau 12. Indicateurs de la dette extérieure

	Dette extérieure totale, fin d'année				Dette extérieure totale (as % of GDP) (en pourcentage du PIB)				Service de la dette (en pourcentage des exportations de biens et services)			
	Total (Million USD)	Dont: Multilatérale Bilatérale Privée (en pourcentage du total)			2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
		2010	2010	2010								
Algérie	5164	0.2	54.8	45.0	3.2	1.9	1.6	1.5	0.8	1.3	1.3	1.1
Angola	15675	2.3	41.9	55.7	19.0	15.2	12.9	11.1	7.5	5.9	6.5	6.2
Bénin	1246	75.9	24.1	0.0	19.0	18.8	20.7	21.3	4.9	6.2	7.1	7.3
Botswana	3454	47.8	0.0	52.2	23.2	25.5	25.1	22.6	4.0	6.3	6.5	6.3
Burkina Faso	2149	77.9	22.1	0.0	24.3	26.2	29.2	31.3	0.0	4.0	4.4	4.8
Burundi	445	64.0	30.2	5.8	32.3	29.8	28.7	27.8	1.8	3.9	6.8	9.5
Cameroun	1463	26.6	73.4	0.0	6.2	6.5	7.7	8.9	1.3	1.5	1.3	1.4
Cape Vert	1207	68.3	0.0	31.7	72.6	57.0	64.8	64.8	17.9	13.7	14.4	14.2
Rép. Centrafricaine	380	7.6	92.4	0.0	19.1	21.8	27.5	31.7	3.1	3.1	8.3	9.5
Tchad	2129	85.5	14.5	0.0	20.0	19.5	19.8	18.9	2.6	2.3	2.5	3.6
Comoros	257	42.0	55.7	2.2	48.4	39.3	37.4	33.0	12.1	9.7	9.5	8.3
Congo	2542	5.8	44.1	50.1	21.5	19.6	20.7	19.9	2.3	1.2	1.0	0.9
Congo, Rép. Dém.	4426	44.5	46.4	9.0	33.7	47.0	46.2	40.8	2.0	0.9	0.9	1.0
Côte d'Ivoire	17641	19.5	31.3	49.3	76.9	78.8	73.1	70.5	7.5	7.0	8.2	9.9
Djibouti	634	54.5	45.5	0.0	64.4	54.7	54.8	53.6	7.9	8.4	11.5	11.5
Égypte*	33771	25.9	64.4	9.7	15.7	15.3	13.7	12.2	9.9	12.5	10.5	9.9
Guinée équatoriale	724	...	14.3	85.7	5.0	5.8	8.0	8.8	0.3	0.3	1.8	2.0
Érythrée	969	64.5	35.5	0.0	45.8	36.0	29.4	25.3	33.5	13.0	8.0	7.1
Éthiopie*	5373	39.3	60.7	0.0	20.2	17.0	16.2	16.2	3.7	5.7	6.8	9.5
Gabon	2185	16.5	47.6	36.0	16.5	13.8	13.5	13.4	6.3	4.6	6.1	5.8
Gambie	377	56.7	43.3	0.0	39.4	31.4	29.7	28.8	33.7	27.6	29.3	30.0
Ghana	8888	31.3	37.4	31.3	27.5	24.9	22.2	24.0	3.9	3.0	3.9	3.4
Guinée	3210	61.5	38.5	0.0	63.6	56.6	54.2	54.9	3.3	26.6	7.6	6.9
Guinée Bissau	160	44.9	54.8	0.3	18.9	17.7	18.9	18.8	685.0	0.6	1.0	3.8
Kenya	7374	48.9	70.6	-19.5	23.0	22.1	23.6	24.5	5.3	5.1	4.9	5.1
Lesotho	729	85.8	14.2	0.0	33.5	44.3	55.5	53.7	3.8	5.0	5.2	5.3
Liberia	105	27.7	72.3	0.0	10.7	7.2	8.5	9.9	168.8	0.6	0.8	0.8
Libye	5574	...	57.4	42.6	7.8	0.0
Madagascar	2383	66.9	33.1	0.0	27.3	25.8	28.4	29.0	6.2	5.5	9.9	10.1
Malawi	866	62.5	37.5	0.0	16.9	16.3	16.1	14.9	1.4	1.7	2.2	2.6
Mali	2294	76.9	40.1	-17.0	24.4	23.4	24.9	26.1	4.9	4.2	5.0	3.4
Mauritanie	3164	54.9	43.0	2.1	87.5	52.9	66.1	70.3	12.9	27.7	5.4	6.4
Maurice	1221	32.7	0.0	67.3	12.6	13.7	13.5	16.0	2.5	2.6	2.5	2.5
Maroc	22337	40.0	42.7	17.3	24.6	23.9	24.5	24.3	6.7	6.3	7.3	6.6
Mozambique	6315	50.6	0.0	49.4	68.6	49.1	48.2	48.9	16.2	15.0	21.9	18.3
Namibie	2278	...	27.9	72.1	20.5	22.4	24.8	24.8	7.6	6.9	6.8	6.5



Tableau 12. Indicateurs de la dette extérieure (Cont.)

Sources : Département Statistiques de la BAfD; Perspectives économiques mondiales du FMI; GDF base de données en ligne, Banque mondiale.



Tableau 13. Indicateurs démographiques

	Population totale (milliers) 2011	Population urbaine (% of total) 2011	Ratio hommes pour 100 femmes 2011	Population taux de croissance (%)		Taux de mortalité infantile (pour 1000) 2011	Taux de fécondité total 2011	Mortalité des moins de 5 ans (pour 1000) 2011	Distribution par âge		
				2000-2005	2005-2010				0-14 2011	15-64 2011	65+
Algérie	35 980	67.1	101.9	1.5	1.5	22.4	2.2	28	26.8	68.6	4.6
Angola	19 618	59.4	98.2	3.3	2.9	98.4	5.3	160	46.2	51.3	2.5
Bénin	9 100	42.5	97.4	3.1	3.0	79.4	5.2	126	43.6	53.4	3.0
Botswana	2 031	61.8	101.9	1.3	1.3	35.8	2.7	48	32.3	63.6	4.1
Burkina Faso	16 968	26.5	98.6	2.9	3.0	73.4	5.8	154	45.3	52.5	2.2
Burundi	8 575	11.3	96.5	2.5	2.9	96.3	4.2	156	37.7	59.5	2.9
Cameroun	20 030	59.2	99.7	2.3	2.2	88.0	4.4	141	40.5	56.0	3.5
Cape Vert	501	61.8	98.3	1.6	1.0	18.7	2.3	22	31.0	63.2	5.8
Rép. Centrafricaine	4 487	39.2	97.1	1.7	1.8	98.6	4.5	160	40.1	55.9	4.0
Tchad	11 525	28.2	98.9	3.4	2.8	126.6	5.9	200	45.4	51.8	2.9
Comoros	754	28.3	101.5	2.7	2.7	65.8	4.9	90	42.7	54.6	2.7
Congo	4 140	62.5	100.2	2.4	2.7	68.6	4.5	107	40.6	55.7	3.7
Congo, Rép. Dém.	67 758	35.9	99.0	2.9	2.8	111.6	5.7	184	46.0	51.3	2.7
Côte d'Ivoire	20 153	51.3	103.7	1.7	1.8	71.4	4.3	112	40.6	55.5	3.8
Djibouti	906	76.3	100.1	2.0	1.9	77.0	3.7	107	35.4	61.2	3.4
Égypte*	82 537	43.5	100.8	1.8	1.8	22.9	2.7	26	31.3	63.5	5.2
Guinée équatoriale	720	39.9	105.1	3.1	2.8	96.1	5.1	156	39.2	58.0	2.9
Érythrée	5 415	22.1	97.2	3.9	3.2	49.3	4.4	65	41.6	55.9	2.5
Éthiopie*	84 734	16.8	99.1	2.5	2.2	65.2	4.0	100	40.8	55.8	3.4
Gabon	1 534	86.4	100.7	2.1	1.9	45.9	3.2	67	35.0	60.6	4.3
Gambie	1 776	58.9	97.5	2.9	2.8	68.6	4.8	96	43.7	54.1	2.2
Ghana	24 966	52.2	103.6	2.4	2.4	45.0	4.1	66	38.4	57.7	3.9
Guinée	10 222	35.9	102.2	1.6	2.0	86.7	5.2	138	42.8	53.9	3.3
Guinée Bissau	1 547	30.2	98.3	2.0	2.0	112.6	5.0	186	41.2	55.5	3.3
Kenya	41 610	22.5	99.8	2.6	2.6	60.2	4.7	93	42.4	54.9	2.7
Lesotho	2 194	27.6	97.0	1.0	1.0	66.5	3.1	97	37.0	58.7	4.3
Liberia	4 129	48.2	101.1	2.6	4.3	79.1	5.2	111	43.5	53.7	2.8
Libye	6 423	78.1	101.5	2.0	1.9	13.7	2.5	15	30.7	64.9	4.4
Madagascar	21 315	30.6	99.4	3.0	2.9	41.6	4.6	58	42.8	54.1	3.1
Malawi	15 381	20.3	100.2	2.7	3.0	88.5	6.0	123	45.9	51.0	3.1
Mali	15 840	36.6	100.0	3.1	3.1	94.9	6.2	179	47.2	50.6	2.2
Mauritanie	3 542	41.7	101.0	2.8	2.5	72.7	4.5	110	39.7	57.6	2.7
Maurice	1 307	41.9	97.5	1.0	0.7	12.3	1.6	15	21.3	71.5	7.2
Maroc	32 273	58.8	96.1	1.1	1.0	30.0	2.2	33	27.7	66.8	5.6
Mozambique	23 930	39.2	95.0	2.6	2.4	80.8	4.8	128	43.9	52.8	3.3
Namibie	2 324	38.6	98.8	1.9	1.8	31.8	3.2	43	36.0	60.3	3.7
Niger	16 069	17.2	101.3	3.5	3.5	88.3	7.0	149	49.0	48.8	2.2
Nigeria	162 471	50.5	102.6	2.4	2.5	89.9	5.5	145	42.8	53.7	3.4
Rwanda	10 943	19.2	96.5	2.9	2.8	95.0	5.3	118	42.9	54.5	2.7



Tableau 13. Indicateurs démographiques (Cont.)

	Population totale (milliers) 2011	Population urbaine (% of total) 2011	Ratio hommes pour 100 femmes 2011	Population taux de croissance (%)		Taux de mortalité infantile (pour 1000) 2011	Taux de fécondité total 2011	Mortalité des moins de 5 ans (pour 1000) 2011	Distribution par âge		
				2000-2005	2005-2010				0-14 2011	15-64 2011	65+
São Tomé-et-Principe	169	63.0	98.1	1.6	1.6	48.8	3.6	71	39.9	56.4	3.8
Sénégal	12 768	42.7	98.4	2.7	2.7	51.4	4.7	88	43.5	54.1	2.4
Seychelles	87	0.4	0.5	9.8	2.4
Sierra Leone	5 997	38.8	95.6	4.1	2.7	105.8	4.9	161	42.9	55.1	1.9
Somalie	9 557	37.9	98.4	2.5	2.2	102.3	6.3	166	45.0	52.3	2.7
Afrique du Sud	50 460	62.2	98.2	1.3	1.0	48.7	2.4	69	29.9	65.3	4.8
Sud Soudan
Soudan	44 632	40.8	101.5	2.3	2.5	59.2	4.3	90	39.8	56.6	3.6
Swaziland	1 203	21.3	96.9	0.9	1.4	67.8	3.3	98	37.9	58.7	3.4
Tanzanie	46 218	26.9	99.9	2.6	2.9	56.6	5.5	87	44.8	52.0	3.2
Togo	6 155	44.1	98.1	2.4	2.2	69.6	4.0	108	39.3	57.3	3.4
Tunisie	10 594	67.7	99.9	1.0	1.1	19.1	2.0	23	23.3	69.7	7.0
Ouganda	34 509	13.5	100.0	3.2	3.2	73.9	6.1	117	48.4	49.1	2.5
Zambie	13 475	35.9	100.5	2.4	2.7	85.3	6.3	138	46.5	50.4	3.1
Zimbabwe	12 754	38.8	97.3	2.4	2.7	50.7	3.2	78	38.2	57.6	4.2
Afrique	1 044 304	40.4	100.0	2.3	2.3	72.9	4.4	113.8	40.2	56.3	3.6

Note : * Including Agalega, Rodrigues and Saint Brandon.

Source : AfDB Statistics Department ; United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, World Population Prospects , The 2010 Revision.



Tableau 14. Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu

	Seuil national de pauvreté*				Seuil international de pauvreté			Coefficient de Gini*		Part de la consommation (%)			
	Année de l'enquête	Population en dessous du seuil de pauvreté (%)	Rurale	Urbaine	Nationale	L'année d'enquête	Population en dessous du seuil de pauvreté (%)	Inférieur à 1 USD	Sup. à 1 USD	Année de l'enquête	Index	Inférieure à 10 %	Sup. à 10 %
Algérie	1995	30.3	14.7	22.6		1995	6.8	23.6		1995	35.3	2.9	26.9
Angola	2001	94.3	62.3	68.0		2000	54.3	70.2		2000	58.6	0.6	44.7
Bénin	2003	46.0	29.0	39.0		2003	47.3	75.3		2003	38.6	3.0	31.2
Botswana	1993	44.8	19.4	32.9		1994	31.2	49.4		1994	61.0	1.3	51.2
Burkina Faso	2003	52.4	19.2	46.4		2009	44.6	72.6		2009	39.8	2.9	32.2
Burundi	2006	68.9	34.0	66.9		2006	81.3	93.5		2006	33.3	4.1	28.0
Cameroun	2007	55.0	12.2	39.9		2007	9.6	30.4		2007	38.9	2.9	30.4
Cape Vert	2007	44.3	13.2	26.6		2002	21.0	40.9		2002	50.5	1.9	40.6
Rép. Centrafricaine	2008	69.4	49.6	62.0		2008	62.8	80.1		2008	56.3	1.2	46.1
Tchad	2003	58.6	24.6	55.0		2003	61.9	83.3		2003	39.8	2.6	30.8
Comoros	2004	48.7	34.5	44.8		2004	46.1	65.0		2004	64.3	0.9	55.2
Congo	2005	57.7	...	50.1		2005	54.1	74.4		2005	47.3	2.1	37.1
Congo, Rép. Dém.	2006	75.7	61.5	71.3		2006	87.7	95.2		2006	44.4	2.3	34.7
Côte d'Ivoire	2008	54.2	29.4	42.7		2008	23.8	46.3		2008	41.5	2.2	31.8
Djibouti	2002	42.1		2000	18.8	41.2		2002	40.0	2.4	30.9
Égypte*	2008	30.0	10.6	22.0		2008	1.7	15.4		2008	30.8	4.0	26.6
Guinée équatoriale	2006	79.9	31.5	76.8	
Érythrée	1993-1994	...	62.0	53.0	
Éthiopie*	2005	39.3	35.1	38.9		2005	39.0	77.6		2005	29.8	4.1	25.6
Gabon	2005	44.6	29.8	32.7		2005	0	4.8		0.0	19.6	2005	41.5
2.6		33.0											
Gambie	2010	73.9	32.7	48.4		2003	33.6	55.9		2003	47.3	2.0	36.9
Ghana	2006	39.2	10.8	28.5		2006	28.6	51.8		2006	42.8	2.0	32.8
Guinée	2007	63.0	30.5	53.0		2007	43.3	69.6		2007	39.4	2.7	30.3
Guinée Bissau	2002	69.1	51.6	64.7		2002	48.9	78.0		2002	35.5	3.1	28.1
Kenya	2005	49.1	33.7	45.9		2005	43.4	67.2		2005	47.7	2.0	38.0
Lesotho	2003	60.5	41.5	56.6		2003	43.4	62.3		2003	52.5	1.0	39.4
Liberia	2007	67.7	55.1	63.8		2007	83.8	94.9		2007	38.2	2.4	30.1
Libye	2000-05	14.0	
Madagascar	2005	73.5	52.0	68.7		2010	81.3	92.6		2010	44.1	2.2	34.7
Malawi	2004	55.9	25.4	52.4		2004	73.9	90.5		2004	39.0	3.0	31.9
Mali	2006	50.6	25.5	47.4		2010	50.4	78.7		2010	33.0	3.5	25.8
Mauritanie	2008	59.4	20.8	42.0		2008	23.4	47.7		2008	40.5	2.4	31.6
Maurice		2006	38.9
Maroc	2007	14.5	4.8	9.0		2007	2.5	14.0		2007	40.9	2.7	33.2
Mozambique	2008	56.9	49.6	54.7		2008	59.6	81.8		2008	45.7	1.9	36.7
Namibie	2004	49.0	17.0	38.0		2004	31.9	51.1		2004	63.9	1.4	54.8
Niger	2007	63.9	36.7	59.5		2009	43.6	75.2		2008	34.6	3.6	28.5
Nigeria	2004	63.8	43.1	54.7		2010	68.0	84.5		2010	48.8	1.8	38.2
Rwanda	2011	48.7	22.1	44.9		2011	63.2	82.4		2011	50.8	2.1	43.2



Tableau 14. Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu (Cont.)

	Seuil national de pauvreté*				Seuil international de pauvreté			Coefficient de Gini*		Part de la consommation (%)	
	Année de l'enquête	Population en dessous du seuil de pauvreté (%)			L'année d'enquête	Population en dessous du seuil de pauvreté (%)		Année de l'enquête	Index	Inférieure à 10 %	Sup. à 10 %
		Rurale	Urbaine	Nationale		Inférieur à 1 USD	Sup. à 1 USD				
São Tomé-et-Principe	2009	64.9	45.0	66.2	2001	28.2	54.2	2001	50.8	2.2	43.6
Sénégal	2005	61.9	35.1	50.8	2005	33.5	60.4	2005	39.2	2.5	30.1
Seychelles	2007	0.3	1.8	2007	65.8	1.6	60.2
Sierra Leone	2003	78.5	47.0	66.4	2003	53.4	76.1	2003	42.5	2.6	33.6
Somalie
Afrique du Sud	2006	23.0	2009	13.8	31.3	2009	63.1	1.2	51.7
Sud Soudan	2009	55.4	24.4	50.6
Soudan	2009	57.6	26.5	46.5	2009	19.8	44.1	2009	35.3	2.7	26.7
Swaziland	2001	75.0	49.0	69.2	2010	40.6	60.4	2010	51.5	1.7	40.1
Tanzanie	2007	38.7	29.5	33.4	2007	67.9	87.9	2007	37.6	2.8	29.6
Togo	2006	74.3	36.8	61.7	2006	38.7	69.3	2006	34.4	3.3	27.1
Tunisie	2005	3.8	2005	1.4	8.1	2005	41.4	2.4	32.5
Ouganda	2009	27.2	9.1	24.5	2009	38.0	64.7	2009	44.3	2.4	36.1
Zambie	2006	76.8	26.7	59.3	2006	68.5	82.6	2006	54.6	1.5	43.1
Zimbabwe	2003	82.4	42.3	72.0	2004	61.9	...	2004	50.1	1.8	40.3
Afrique											

Notes : * Le coefficient de Gini est calculé à partir de la répartition de la consommation.

Sources : Autorités nationales et Banque mondiale, Rapport sur le Développement dans le Monde, Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) au niveau national.



Tableau 15. Accès aux services

	Télécommunications				Accès à l'électricité		Accès à l'eau potable			Accès à l'assainissement				
	Lignes téléphoniques fixes pour 100 hab		Lignes téléphoniques mob pour 100 hab		Utilisateur d'Internet par 100 habitants		Consommation finale (GWh)		Total	(%) Urbain	Rural	Total	(%) Urbain	Rural
	2003	2010	2003	2010	2003	2010	2003	2008	2010	2010	2010	2010	2010	
Algérie	6.52	8.24	4.53	92.42	2.20	12.50	27 367	37 827	83	85	79	95	98	88
Angola	0.55	1.59	2.27	46.69	0.37	10.00	1 889	3 778	51	60	38	58	85	19
Bénin	0.93	1.51	3.30	79.94	0.95	3.13	593	787	75	84	68	13	25	5
Botswana	7.18	6.85	24.31	117.76	3.35	6.00	2 267	3 149	96	99	92	62	75	41
Burkina Faso	0.50	0.87	1.78	34.66	0.37	1.40	502	744	79	95	73	17	50	6
Burundi	0.35	0.39	0.94	13.72	0.20	2.10	151	183	72	83	71	46	49	46
Cameroun	0.58	2.75	6.42	44.07	0.59	4.00	3 684	5 069	77	95	52	49	58	36
Cape Vert	15.59	14.51	11.60	74.97	4.32	30.00	192	278	88	90	85	61	73	43
Rép. Centrafricaine	0.24	0.11	1.03	22.25	0.15	2.30	110	162	67	92	51	34	43	28
Tchad	0.14	0.46	0.71	23.83	0.32	1.70	85	93	51	70	44	13	30	6
Comoros	2.17	2.86	0.33	22.49	0.85	5.10	33	51	95	91	97	36	50	30
Congo	0.21	0.24	9.81	93.96	0.46	5.00	605	786	71	95	32	18	20	15
Congo, Rép. Dém.	0.02	0.06	2.30	17.92	0.13	0.72	4 823	6 925	45	79	27	24	24	24
Côte d'Ivoire	1.36	1.44	7.34	76.13	0.76	2.60	3 720	5 162	80	91	68	24	36	11
Djibouti	1.30	2.08	2.95	18.64	0.63	6.50	180	259	88	99	54	50	63	10
Égypte*	12.22	11.86	8.11	87.11	4.04	26.74	93 352	129 177	99	100	99	95	97	93
Guinée équatoriale	1.68	1.93	7.26	57.01	0.52	6.00	80	100
Érythrée	0.92	1.03	0.00	3.53	0.73	5.40	259	271	4
Éthiopie*	0.57	1.10	0.07	8.26	0.11	0.75	2 064	3 484	44	97	34	21	29	19
Gabon	2.92	2.02	22.77	106.94	2.66	7.23	1 450	1 948	87	95	41	33	33	30
Gambie	2.96	2.82	10.53	85.53	2.44	9.20	164	236	89	92	85	68	70	65
Ghana	1.41	1.14	3.86	71.49	1.19	9.55	6 207	8 042	86	91	80	14	19	8
Guinée	0.30	0.18	1.28	40.07	0.45	1.00	889	819	74	90	65	18	32	11
Guinée Bissau	0.80	0.33	0.10	39.21	1.35	2.45	61	70	64	91	53	20	44	9
Kenya	0.97	0.94	4.71	61.63	2.94	25.90	5 645	6 887	59	82	52	32	32	32
Lesotho	1.73	1.78	6.21	45.48	1.53	3.86	364	223	78	91	73	26	32	24
Liberia	0.00	0.15	1.56	39.34	0.03	7.00	315	333	73	88	60	18	29	7
Libye	13.54	19.33	2.29	171.52	2.81	14.00	16 702	25 203	97	97	96
Madagascar	0.35	0.69	1.68	37.23	0.42	1.70	994	1 253	46	74	34	15	21	12
Malawi	0.70	1.07	1.11	20.38	0.28	2.26	1 315	1 782	83	95	80	51	49	51
Mali	0.49	0.75	2.00	48.41	0.31	2.70	441	500	64	87	51	22	35	14
Mauritanie	1.32	2.07	12.18	79.34	0.42	3.00	312	753	50	52	48	26	51	9
Maurice	28.23	29.84	37.48	91.67	12.19	28.33	2 037	2 580	99	100	99	89	91	88
Maroc	4.10	11.73	24.72	100.10	3.35	49.00	18 551	24 576	83	98	61	70	83	52
Mozambique	0.39	0.38	2.21	30.88	0.42	4.17	8 459	11 570	47	77	29	18	38	5
Namibie	6.34	6.66	11.14	67.21	3.36	6.50	2 559	4 197	93	99	90	32	57	17
Niger	0.19	0.54	0.68	24.53	0.16	0.83	462	658	49	100	39	9	34	4
Nigeria	0.67	0.66	2.37	55.10	0.56	28.43	19 606	20 506	58	74	43	31	35	27
Rwanda	0.29	0.37	1.48	33.40	0.36	13.00	223	260	65	76	63	55	52	56



Tableau 15. Accès aux services (Cont.)

	Télécommunications				Accès à l'électricité		Accès à l'eau potable			Accès à l'assainissement				
	Lignes téléphoniques fixes pour 100 hab		Lignes téléphoniques mob pour 100 hab		Utilisateur d'Internet par 100 habitants		Consommation finale (GWh)		Total	Urbain (%)	Rural (%)	Total	Urbain (%)	Rural (%)
	2003	2010	2003	2010	2003	2010	2003	2008						
São Tomé-et-Príncipe	4.71	4.63	3.26	61.97	10.16	18.75	35	34	89	89	88	26	30	19
Sénégal	2.22	2.75	7.60	67.11	2.10	16.00	2 083	2 225	72	93	56	52	70	39
Seychelles	25.95	25.48	60.29	135.91	14.59	41.00	194	235	...	100	98	...
Sierra Leone	0.53	0.24	2.39	34.09	0.19	...	140	61	55	87	35	13	23	6
Somalie	1.25	1.07	2.51	6.95	0.38	290	326	29	66	7	23	52	6	
Afrique du Sud	10.34	8.43	36.16	100.48	7.01	12.30	218 806	239 744	91	99	79	79	86	67
Sud Soudan
Soudan	2.56	0.86	1.44	40.54	0.54	...	3 337	4 497	58	67	52	26	44	14
Swaziland	4.24	3.71	7.81	61.78	2.44	8.02	1 248	1 196	71	91	65	57	64	55
Tanzanie	0.40	0.39	3.53	46.80	0.68	11.00	2 753	4 466	53	79	44	10	20	7
Togo	1.18	3.54	4.71	40.69	3.69	5.38	632	788	61	89	40	13	26	3
Tunisie	11.97	12.30	19.72	106.04	6.49	36.80	10 936	13 665	...	99	96	...
Ouganda	0.23	0.98	2.91	38.38	0.46	12.50	1 578	2 031	72	95	68	34	34	34
Zambie	0.81	0.69	2.20	41.62	0.98	10.00	7 608	9 619	61	87	46	48	57	43
Zimbabwe	2.39	3.01	2.88	61.25	6.39	11.50	11 812	12 897	80	98	69	40	52	32
Afrique	2.83	3.04	6.03	53.03	1.61	15.66	490 161	602 462	64	84	52	39	54	30

Électricité : International Energy Agency - online database.

Accès à l'eau potable et à l'assainissement: OMS et UNICEF, 2012, Joint Reporting Form et rapports des bureaux régionaux de l'OMS.

Domestic authorities.

Sources : Telecommunications: Union Internationale des télécommunications - base de données en ligne, 2011.



Tableau 16. Indicateurs de santé de base

	Espérance de vie (années)		Prévalence de la malnutrition (%) 2006-2008	Nourriture disponible (Kcal/personne/jour) 2007	Dépenses totales de santé				Personnel de santé (pour 100 000 personnes)			
	avec SIDA	Sans SIDQ			en % du PIB	Par habitant* (\$)	Distribution Publique (%)	Distribution Privée (%)	Année de l'enquête	Médecins	Infirmières	
	2011	2010-2015			2009							
Algérie	73.1	3 153	4.1	191	80.6	19.4	2007	121	195	
Angola	51.1	51.7	52.8	41	1 973	4.6	204	89.0	11.0	2004	8	135
Bénin	56.1	56.8	57.5	12	2 533	4.2	32	55.2	44.8	2008	6	77
Botswana	53.2	52.7	69.6	25	2 264	10.3	612	80.0	20.0	2006	34	284
Burkina Faso	55.4	56.0	57.7	8	2 677	6.4	38	61.7	38.3	2008	6	73
Burundi	50.4	51.1	53.6	62	1 685	13.1	20	46.0	54.0	2004	3	19
Cameroun	51.6	52.5	56.1	22	2 269	5.6	61	27.9	72.1	2004	19	160
Cape Vert	74.2	11	2 572	3.9	146	74.0	26.0	2008	57	132
Rép. Centrafricaine	48.4	49.5	53.1	40	1 986	4.3	19	38.7	61.3	2004	8	41
Tchad	49.6	50.1	52.1	39	2 056	7.0	42	55.2	44.8	2004	4	28
Comoros	61.1	47	1 884	3.4	28	61.6	38.4	2004	15	74
Congo	57.4	58.0	60.3	13	2 512	3.0	70	53.8	46.2	2007	10	82
Congo, Rép. Dém.	48.4	48.9	49.9	69	1 605	2.0	3	23.9	76.1	2004	11	53
Côte d'Ivoire	55.4	56.4	59.5	14	2 528	5.2	57	20.7	79.3	2008	14	48
Djibouti	57.9	58.5	59.3	26	2 291	7.0	84	76.9	23.1	2006	23	78
Égypte*	73.2	3 195	5.0	112	41.1	58.9	2009	283	352	
Guinée équatoriale	51.1	51.5	53.9	...	3.9	709	86.9	13.1	2004	30	53	
Érythrée	61.6	62.2	62.7	65	1 605	2.2	10	44.6	55.4	2004	5	58
Éthiopie*	59.3	60.0	60.9	41	1 980	4.3	15	47.6	52.4	2007	2	24
Gabon	62.7	63.3	66.8		2 755	3.5	266	47.9	52.1	2004	29	502
Gambie	58.5	59.0	60.2	19	2 385	6.0	26	50.1	49.9	2008	4	57
Ghana	64.2	64.7	66.2	5	2 907	8.1	53	53.2	46.8	2009	9	105
Guinée	54.1	54.7	55.6	16	2 568	5.7	19	15.2	84.8	2005	10	4
Guinée Bissau	48.1	48.8	49.9	22	2 306	6.1	18	25.5	74.5	2008	5	55
Kenya	57.1	58.0	62.7	33	2 089	4.3	33	33.8	66.2	2002	14	118
Lesotho	48.2	49.1	64.1	14	2 476	8.2	70	68.2	31.8	2003	5	62
Liberia	56.8	57.5	58.7	32	2 204	13.2	29	39.7	60.3	2008	1	27
Libye	74.8		3 143	3.9	417	66.1	33.9	2009	190	680
Madagascar	66.7	25	2 160	4.1	18	67.1	32.9	2007	16	21
Malawi	54.2	55.1	63.2	27	2 172	6.2	19	58.0	42.0	2008	2	28
Mali	51.4	52.1	53.5	12	2 614	5.6	38	47.9	52.1	2008	5	30
Mauritanie	58.6	8	2 841	2.5	22	62.6	37.4	2009	13	67
Maurice	73.4	5	2 965	5.6	378	36.0	64.0	2004	106	373
Maroc	72.2		3 236	5.5	156	34.4	65.6	2009	62	89
Mozambique	50.2	51.0	58.2	38	2 067	6.2	27	75.5	24.5	2008	3	34
Namibie	62.5	62.7	71.3	18	2 383	5.9	258	66.6	33.4	2007	37	278
Niger	54.7	16	2 376	6.1	21	57.6	42.4	2008	2	14
Nigeria	51.9	52.5	55.1	6	2 741	5.8	69	36.3	63.7	2008	40	161



Tableau 16. Indicateurs de santé de base (Cont.)

	Espérance de vie (années)		Prévalence de la malnutrition (%) 2006-2008	Nourriture disponible (Kcal/personne/jour) 2007	Dépenses totales de santé				Personnel de santé (pour 100 000 personnes)			
	avec SIDA	Sans SIDQ			en % du PIB	Par habitant* (\$)	Distribution Publique (%)	Distribution Privée (%)	Année de l'enquête	Médecins	Infirmières	
	2011	2010-2015			2009	2009	2009	2009	2009	2009	2009	
Rwanda	55.4	55.8	57.5	32	2 085	9.0	48	43.2	56.8	2005	2	45
São Tomé-et-Principe	64.7		2 684	7.1	91	41.0	59.0	2004	49	187
Sénégal	59.3	19	2 348	5.7	59	55.6	44.4	2008	6	42
Seychelles	8	2 463	4.0	366	76.8	23.2	2004	151	793	
Sierra Leone	47.8	48.2	49.1	35	2 170	13.6	45	10.5	89.5	2008	2	17
Somalie	51.2	2006	4	11	
Afrique du Sud	52.8	53.8	65.8		2 999	8.5	485	40.1	59.9	2004	77	408
Sud Soudan
Soudan	61.5	22	2 282	7.3	95	27.4	72.6	2008	28	84
Swaziland	48.7	49.2	63.7	19	2 292	6.3	156	63.3	36.7	2004	16	630
Tanzanie	58.2	59.3	63.7	34	2 032	5.1	25	73.6	26.4	2006	1	24
Togo	57.1	57.8	60.1	30	2 161	5.5	27	23.9	76.1	2008	5	27
Tunisie	74.5		3 326	6.2	240	54.0	46.0	2009	119	328
Ouganda	54.1	54.7	59.0	22	2 211	8.2	43	19.0	81.0	2005	12	131
Zambie	49.0	49.6	57.7	44	1 873	6.1	61	59.5	40.5	2006	6	71
Zimbabwe	51.4	53.5	67.5	30	2 238	8.1	66	38.4	61.6	2004	16	72
Afrique	56.8	54.2	57.9	21	2 398	5.9	89.4	46.8	53.2

Note : * Au taux de change moyen.

Sources : Espérance de vie à la naissance : Nations unies, Département de l'économie et des Affaires sociales, Division de la Population, World Population Prospects.

Prévalence de la malnutrition et nourriture disponible : FAO, The State of Food Insecurity in the World 2010, et Faostat, September 2010.

Dépenses totales de santé : WHOSIS (WHO Statistical information System), comprenant The World Health Report 2010.



Tableau 17. Maladies principales

	Espérance de vie en bonne santé à la naissance (années)			VIH/ Sida			Paludisme (Nombres de cas rapportés)		Tuberculose		Cas de rougeole		Couverture de vaccination (%)	
	Total	Hommes	Femmes	Personnes atteintes du VIH / Sida (milliers)	Prévalence chez l'adulte (%)	Orphelins du VIH/ Sida (milliers)	Année de l'enquête	Cas rapportés	Cas révélés		Cas de rougeole	MCV	DTP3	
									2007	2009				
Algérie	62.0	62.0	63.0	18	0.1	<1	2010	408	22 336	103	95	95		
Angola	45.0	44.0	47.0	200	2.0	11.0	2010	2 783 619	44 655	1 190	93	91		
Bénin	50.0	50.0	50.0	60	1.2	2.7	2009	1 256 708	2 966	928	69	83		
Botswana	49.0	49.0	48.0	320	24.8	5.8	2010	12 196	7 013	853	94	96		
Burkina Faso	43.0	42.0	43.0	110	1.2	7.1	2010	5 409 156	4 800	2 511	94	95		
Burundi	43.0	42.0	43.0	180	3.3	15.0	2010	2 919 866	7 611	495	92	96		
Cameroun	45.0	45.0	45.0	610	5.3	37.0	2010	1 845 691	24 073	240	79	84		
Cape Vert	61.0	59.0	64.0	2010	47	356	0	96	99		
Rép. Centrafricaine	42.0	43.0	42.0	130	4.7	11.0	2010	66 484	6 643	2	62	54		
Tchad	40.0	40.0	40.0	210	3.4	11.0	2010	466 034	9 452	194	46	59		
Comoros	56.0	55.0	58.0	<0.5	0.1	<0.1	2010	47 364	120	0	72	74		
Congo	48.0	48.0	49.0	77	3.4	5.1	2009	92 855	10 150	4	76	90		
Congo, Rép. Dém.	45.0	44.0	46.0	2010	7 439 440	114 170	5 407	68	63		
Côte d'Ivoire	47.0	45.0	48.0	450	3.4	36.0	2010	1 721 461	22 708	441	70	85		
Djibouti	48.0	47.0	50.0	14	2.5	1.0	2010	3 962	4 172	7	85	88		
Égypte*	60.0	59.0	62.0	11	<0.1	<0.5	2010	85	9 260	16	96	97		
Guinée équatoriale	46.0	45.0	46.0	20	5.0	<1	2009	78 983	820	0	51	33		
Érythrée	55.0	54.0	56.0	25	0.8	1.7	2010	53 750	2 870	51	99	99		
Éthiopie*	50.0	49.0	51.0	2010	4 068 764	154 694	4 235	81	86		
Gabon	52.0	50.0	53.0	46	5.2	2.4	2010	159 313	3 473	1	55	45		
Gambie	51.0	50.0	53.0	18	2.0	<1	2010	116 353	2 070	2	97	98		
Ghana	50.0	49.0	50.0	260	1.8	18.0	2010	2 642 221	14 607	641	93	94		
Guinée	47.0	46.0	48.0	79	1.3	4.7	2010	1 092 554	11 038	45	51	57		
Guinée Bissau	42.0	40.0	43.0	22	2.5	1.2	2009	143 011	2 183	26	61	76		
Kenya	48.0	47.0	48.0	1 500	6	80.0	2010	4 585 712	99 272	95	86	83		
Lesotho	40.0	38.0	41.0	290	23.6	14.0	11 674	2 488	85	83		
Liberia	48.0	47.0	49.0	37	1.5	3.6	2010	2 263 973	6 597	2 200	64	64		
Libye	64.0	63.0	66.0	2 096	329	98	98		
Madagascar	52.0	51.0	53.0	24	0.2	1.7	2010	202 450	24 432	1	67	74		
Malawi	44.0	43.0	44.0	920	11.0	51.0	2010	6 851 108	21 092	118 712	93	93		
Mali	42.0	41.0	43.0	76	1.0	4.4	2010	1 018 846	5 291	1 719	63	76		
Mauritanie	51.0	49.0	52.0	14	0.7	<1	2010	238 565	2 461	1 292	67	64		
Maurice	63.0	61.0	65.0	9	1.0	<0.5	122	12	99	99		
Maroc	62.0	61.0	63.0	26	0.1	1.2	2010	218	28 359	633	98	99		
Mozambique	42.0	42.0	42.0	1 400	11.5	74.0	2010	1 522 577	43 558	2 321	70	74		
Namibie	52.0	52.0	53.0	180	13.1	6.7	2010	25 889	11 281	3 138	75	83		
Niger	44.0	44.0	45.0	61	0.8	4.3	2010	620 058	10 130	372	71	70		



Tableau 17. Maladies principales (Cont.)

	Espérance de vie en bonne santé à la naissance (années)			VIH/ Sida			Paludisme (Nombres de cas rapportés)		Tuberculose	Cas de rougeole	Couverture de vaccination (%)	
	Total	Hommes	Femmes	Personnes atteintes du VIH / Sida (milliers)	Prévalence chez l'adulte (%)	Orphelins du VIH/ Sida (milliers)	Année de l'enquête	Cas rapportés	Cas révélés	Cas de rougeole	MCV	DTP3
		2007	2009						2010		2010	2010
Nigeria	42.0	42.0	42.0	3 300	3.6	220.0	2010	3 873 463	84 121	8 491	71	69
Rwanda	43.0	43.0	44.0	170	2.9	4.1	2010	638 669	6 703	121	82	80
São Tomé-et-Principe	53.0	52.0	54.0	2010	2 262	121	0	92	98
Sénégal	51.0	50.0	52.0	59	0.9	2.6	2009	222 232	11 061	428	60	70
Seychelles	63.0	60.0	65.0	17	0	99	99
Sierra Leone	35.0	34.0	37.0	49	1.6	2.8	2010	934 028	12 859	1 089	82	90
Somalie	45.0	44.0	46.0	34	0.7	1.6	2010	24 553	10 139	115	46	45
Afrique du Sud	48.0	47.0	48.0	5 600	17.8	310.0	2010	8 060	354 786	5 857	65	63
Sud Soudan
Soudan	50.0	50.0	50.0	260	1.1	12.0	2009	2 686 822	26 131	680	90	90
Swaziland	42.0	42.0	42.0	180	25.9	7.0	2010	1 722	10 101	313	94	89
Tanzanie	45.0	45.0	45.0	1 400	5.6	86.0	2009	40	61 098	167	92	91
Togo	51.0	49.0	52.0	120	3.2	7.7	2010	617 101	2 791	120	84	92
Tunisie	66.0	65.0	67.0	2	<0.1	<0.1	2 368	1	97	98
Ouganda	42.0	41.0	44.0	1 200	6.5	64.0	2010	11 084 045	42 885	1 313	55	60
Zambie	40.0	39.0	40.0	980	13.5	45.0	2010	4 229 839	44 154	15 754	91	82
Zimbabwe	39.0	40.0	38.0	1 200	14.3	83.0	2010	648 965	44 209	9 696	84	83
Afrique	47.1	46.5	47.7	21 951	4.9	1 257.4	2010	70 240 871	1 462 149	193 921	76	77

Notes : DTP: Diphtherie, tétonos et coqueluche. MCV:Vaccin de la rougeole.

Sources : ONUSida et OMS, Mises à jour des rapports-pays, Mars, 2010; Cas rapportés de paludisme : OMS, Roll Back Malaria (RBM) database, Mars 2010.

Cas révélés de tuberculose : OMS, 2010, Global Tuberculosis Database; Couverture de vaccination et cas de rougeole: WHOSIS, Mars 2012.



Tableau 18. Indicateurs d'éducation de base

	Taux estimé d'analphabétisme de la population des plus de 15 ans, 2005-09 (%)			Taux estimé d'analphabétisme des jeunes, 2005-09 (%) (personnes entre 15 et 24 ans)			Dépenses publiques d'éducation 1999-11 (% du PIB)
	Total	Hommes	Femmes	Total	Male	Female	
Algérie	72.6	81.3	63.9	91.8	94.4	89.1	4.3
Angola	70.0	82.9	57.6	73.1	80.8	65.5	2.6
Bénin	41.7	54.2	29.1	54.3	64.9	43.4	4.5
Botswana	84.1	83.8	84.5	95.3	93.7	97.0	7.8
Burkina Faso	28.7	36.7	21.6	39.3	46.7	33.1	4.6
Burundi	66.6	72.6	60.9	76.6	76.9	76.3	9.2
Cameroun	70.7	78.9	63.0	83.1	89.4	77.5	3.5
Cape Vert	84.8	90.1	80.2	98.2	97.3	99.0	5.6
Rép. Centrafricaine	55.2	69.1	42.1	64.7	72.2	57.3	1.2
Tchad	33.6	44.5	23.1	46.3	53.5	39.0	2.8
Comoros	74.2	79.7	68.7	85.3	85.8	84.7	7.6
Congo	80.5	86.8	78.0	6.2
Congo, Rép. Dém.	66.8	77.4	56.6	65.4	69.1	61.7	...
Côte d'Ivoire	55.3	64.7	45.3	66.6	72.1	61.0	4.6
Djibouti	8.4
Égypte*	66.4	74.6	57.8	84.9	87.9	81.8	3.8
Guinée équatoriale	93.3	97.0	89.8	97.9	97.7	98.2	0.6
Érythrée	66.6	77.9	56.0	88.7	91.6	85.8	2.1
Éthiopie*	29.8	41.9	18.0	44.6	55.9	33.3	4.7
Gabon	87.7	91.4	84.1	97.6	98.6	96.6	3.8
Gambie	46.5	57.6	35.8	65.5	71.0	60.0	5.0
Ghana	66.6	72.8	60.4	80.1	81.2	78.9	5.5
Guinée	39.5	50.8	28.1	61.1	68.1	53.8	2.4
Guinée Bissau	52.2	66.9	38.0	70.9	78.2	63.6	5.2
Kenya	87.0	90.5	83.5	92.7	91.9	93.6	6.7
Lesotho	89.7	82.9	95.3	92.0	85.7	98.1	13.1
Liberia	59.1	63.7	54.5	75.6	70.4	80.9	2.8
Libye	88.9	95.2	82.0	99.9	99.9	99.8	2.7
Madagascar	64.5	67.4	61.6	64.9	65.9	64.0	3.2
Malawi	73.7	80.6	67.0	86.5	86.9	86.0	5.7
Mali	26.2	34.9	18.2	38.8	47.4	30.8	4.5
Mauritanie	57.5	64.5	50.3	67.7	70.9	64.3	4.3
Maurice	87.9	90.6	85.3	96.5	95.5	97.6	3.1
Maroc	56.1	68.9	43.9	79.5	86.7	72.1	5.4
Mozambique	55.1	70.1	41.5	70.9	78.1	63.7	5.0
Namibie	88.5	88.9	88.1	93.0	91.1	94.9	8.1
Niger	28.7	42.9	15.1	36.5	52.4	23.2	3.8
Nigeria	60.8	72.0	49.8	71.8	78.1	65.3	...



Tableau 18. Indicateurs d'éducation de base (Cont.)

	Taux estimé d'analphabétisme de la population des plus de 15 ans, 2005-09 (%)			Taux estimé d'analphabétisme des jeunes, 2005-09 (%) (personnes entre 15 et 24 ans)			Dépenses publiques d'éducation 1999-11 (% du PIB)
	Total	Hommes	Femmes	Total	Male	Female	
Rwanda	70.7	75.0	66.8	77.2	77.0	77.4	4.7
São Tomé-et-Principe	88.8	93.7	84.0	95.3	94.9	95.8	...
Sénégal	49.7	61.8	38.7	65.0	74.2	56.2	5.6
Seychelles	91.8	91.4	92.3	99.1	98.8	99.4	5.0
Sierra Leone	40.9	52.7	30.1	57.6	67.6	48.1	4.3
Somalie
Afrique du Sud	88.7	90.7	87.0	97.6	97.0	98.1	6.0
Sud Soudan
Soudan	70.2	79.6	60.8	85.9	89.1	82.7	...
Swaziland	86.9	87.8	86.2	93.4	91.9	94.9	7.4
Tanzanie	72.9	79.0	66.9	77.4	78.5	76.4	6.2
Togo	56.9	70.3	44.4	76.5	84.9	67.9	4.5
Tunisie	77.6	86.4	71.0	96.8	98.1	95.8	6.3
Ouganda	71.4	81.4	62.1	84.1	87.3	81.1	3.2
Zambie	70.9	80.6	61.3	74.6	81.8	67.3	1.3
Zimbabwe	91.9	94.7	89.4	98.9	98.4	99.5	2.5
Afrique	63.1	72.1	54.4	81.2	83.8	70.3	4.8

Sources : Département des statistiques BafD. Sources nationales et base de données de l'Institut de Statistiques de l'UNESCO.



Tableau 19. Scolarisation

	Taux de scolarisation dans le primaire, Unesco 2000-2011							Taux de scolarisation dans les secondaires, Unesco 2000-2011				Ratio de scolarisation en programmes d'enseignement professionnels et techniques dans les cycles secondaires		
	Brut			Net			Ratio Elèves / Professeurs	Ratio			2000-2011* (%)			
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Elèves / Professeurs	Total cycle	Premier cycle	Deuxième cycle
Algérie	110.2	113.4	106.8	95.6	96.6	94.6	23.3	94.9	94.1	95.8	20.8
Angola	124.5	137.3	111.6	85.7	93.1	78.2	45.8	31.3	37.2	25.5	38.7
Bénin	125.9	134.6	117.1	93.8	96.8	81.5	46.4	37.1	48.4	26.0	23.9
Botswana	107.7	109.3	106.2	85.6	84.8	86.4	25.2	80.0	77.9	82.1	13.9	6%	...	19%
Burkina Faso	79.4	82.4	76.4	63.2	65.2	61.1	47.8	22.6	25.3	19.8	26.5	6%	2%	24%
Burundi	156.3	157.3	155.3	89.7	90.8	88.7	50.6	24.8	28.9	20.7	29.9	5%	2%	19%
Cameroun	119.8	128.6	110.9	92.4	98.7	85.9	45.5	42.2	46.0	38.4	16.2	19%	20%	18%
Cape Vert	109.6	113.9	105.3	93.2	94.3	92.1	23.6	87.5	79.7	95.4	17.5
Rép. Centrafricaine	93.4	109.3	77.7	70.5	80.8	60.4	84.3	12.6	16.0	9.3	52.3
Tchad	90.0	104.0	75.9	62.3	73.4	51.1	55.6	25.7	36.3	15.0	31.9	1%	0%	4%
Comoros	104.3	108.6	99.8	77.8	80.7	74.8	30.2	46.3	52.7	39.9	13.8
Congo	115.0	117.9	112.0	90.8	92.3	89.3	49.1	45.3	49.0	41.5	34.3
Congo, Rép. Dém.	93.7	100.4	87.0	33.1	33.9	32.2	37.0	37.7	47.8	27.6	16.0	19%	2%	34%
Côte d'Ivoire	88.0	95.9	80.0	61.5	67.1	55.8	48.8	27.1	34.9	19.4	29.4
Djibouti	59.1	62.1	56.0	44.5	46.8	42.1	35.2	36.1	40.1	31.9	27.9	5%	1%	16%
Égypte*	105.7	108.0	103.3	95.8	97.4	94.1	27.2	84.7	87.5	81.9	17.1
Guinée équatoriale	86.6	87.9	85.4	56.3	56.5	56.0	27.2	27.5	34.9	20.1	23.2
Érythrée	44.6	48.5	40.6	33.5	35.8	31.0	38.0	31.9	36.3	27.6	38.7	1%	...	2%
Éthiopie*	101.6	106.2	96.8	81.3	83.9	78.6	54.1	35.7	39.3	32.1	43.1	6%	...	54%
Gabon	181.7	184.4	179.0	91.8	92.0	91.6	24.5	53.1	51.6	44.4	28.1
Gambie	82.6	81.7	83.5	65.5	64.4	66.6	36.6	54.1	55.6	52.6	20.7
Ghana	107.3	107.4	107.2	84.0	83.6	84.4	31.0	58.1	61.0	55.2	18.7	4%	...	14%
Guinée	94.4	102.6	85.9	77.0	83.2	70.5	42.2	38.1	47.7	28.1	31.9	2%	0%	7%
Guinée Bissau	123.1	127.1	119.2	73.9	75.5	72.4	51.9	18.5	23.9	13.1	37.3	2%
Kenya	113.3	114.6	112.0	82.8	82.3	83.2	46.8	60.2	63.2	57.1	29.7	1%	...	2%
Lesotho	103.2	104.5	102.0	73.4	72.0	74.7	33.8	46.4	39.0	53.9	16.9	2%	4%	3%
Liberia	96.0	100.6	91.3	46.0	51.7	40.2	24.3	34.8	40.3	29.2	26.4
Libye	114.2	116.5	111.8	98.3	100.0	96.5	16.9	110.3	101.5	119.4	11.1
Madagascar	148.6	149.8	147.3	79.2	79.0	79.3	40.1	31.1	32.0	30.2	23.5	4%	1%	14%
Malawi	135.5	133.0	138.0	96.9	94.4	99.4	79.3	32.1	33.6	30.6
Mali	81.7	86.7	76.4	62.9	66.9	58.8	48.5	39.4	46.0	32.6	24.7	12%	...	40%
Mauritanie	102.0	99.5	104.5	74.0	72.5	75.7	37.2	24.4	26.4	22.4	26.6	3%	2%	5%
Maurice	99.4	99.1	99.7	93.4	92.4	94.4	21.5	89.4	89.5	89.3	15.9	...	14%	...
Maroc	113.7	117.0	110.3	95.7	96.3	95.1	26.4	56.1	60.3	51.8	18.7	6%	2%	5%
Mozambique	115.1	121.1	109.0	91.9	94.5	89.2	58.5	25.5	28.0	22.9	35.0	6%	5%	7%
Namibie	107.5	108.0	106.9	85.4	83.2	87.6	30.1	64.0	58.9	69.3	24.6
Niger	70.8	76.9	64.3	62.5	68.0	56.6	39.0	13.4	16.1	10.6	29.6	1%	1%	4%



Tableau 19. Scolarisation (Cont.)

	Taux de scolarisation dans le primaire, Unesco 2000-2011							Taux de scolarisation dans les secondaires, Unesco 2000-2011					Ratio de scolarisation en programmes d'enseignement professionnels et techniques dans les cycles secondaires		
	Brut			Net			Ratio	Ratio			2000-2011* (%)				
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Elèves / Professeurs	Total cycle	Premier cycle	Deuxième cycle	
Nigeria	83.3	87.1	79.3	62.1	64.8	59.3	36.0	44.0	46.8	41.2	33.1	4%	4%	5%	
Rwanda	142.6	141.1	144.0	98.7	89.0	92.2	64.6	32.2	31.9	32.4	29.4	16%	...	45%	
São Tomé-et-Príncipe	133.8	135.5	131.9	98.4	97.1	99.7	29.8	59.2	55.2	63.4	19.8	2%	...	11%	
Sénégal	86.8	84.4	89.3	75.5	73.3	77.7	33.7	37.4	39.9	34.9	32.3	6%	6%	5%	
Seychelles	117.2	117.2	117.2	95.1	96.2	94.0	12.5	119.2	114.4	124.7	12.2	
Sierra Leone	124.7	129.4	120.1	49.6	59.7	40.3	31.3	27.6	33.0	22.5	26.6	5%	1%	16%	
Somalie	32.5	41.9	23.0	13.6	17.0	10.3	35.5	7.8	10.7	4.9	19.3	
Afrique du Sud	101.7	103.9	99.5	85.1	85.3	84.9	30.7	93.8	91.6	96.0	25.0	
Sud Soudan	
Soudan	72.7	76.4	68.8	43.0	47.0	38.8	38.4	39.0	41.4	36.5	22.2	2%	...	5%	
Swaziland	115.8	120.7	110.9	85.5	86.1	85.0	32.3	58.1	58.1	58.1	18.2	
Tanzanie	102.3	101.5	103.1	98.0	98.3	97.7	50.8	5.6	6.2	5.0	18.8	
Togo	139.6	147.1	132.2	91.8	97.2	86.5	40.6	45.5	59.8	31.4	35.5	8%	1%	25%	
Tunisie	108.8	110.9	106.5	98.5	99.1	97.8	17.0	90.5	88.0	93.1	13.9	9%	1%	9%	
Ouganda	121.1	120.3	122.0	90.9	89.6	92.1	48.6	28.1	30.4	25.8	17.9	5%	2%	21%	
Zambie	115.3	114.5	116.0	91.4	90.3	92.5	58.0	25.4	8%	...	20%	
Zimbabwe	103.6	39.3	27.7	
Afrique	105.3	107.9	102.5	82.5	83.8	81.0	38.6	42.2	50.0	43.0	24.6	

Sources : Département des statistiques BafD. Sources nationales et base de données de l'Institut des statistiques de l'UNESCO, mars 2012.

Notes : * Dernières données disponibles.



Tableau 20. Emploi et remises*

Année	Taux de chômage			Taux de participation (>15) 2010			Taux d'inactivité (>15) 2010			Remises des travailleurs (millions USD)				
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	2006	2007	2008	2009	2010
Algérie	2007	13.80	12.90	18.40	43.3	54.1	24.6	84.3	1610.0	2120.0	2202.0	2058.7	2044.4	
Angola	2006	25.20	69.7	29.2	22.1	36.0	0.0	0.0	82.1	0.0	0.0	
Bénin	72.6	26.6	21.4	31.5	224.0	281.6	251.3	251.3	248.1	
Botswana	2006	17.60	15.30	19.90	76.6	21.1	17.2	25.2	116.5	105.0	114.3	87.9	99.5	
Burkina Faso	1998	2.4	2.3	2.6	83.8	14.7	8.9	20.2	67.9	84.3	99.3	99.3	95.0	
Burundi	1990	0.47	0.71	0.25	82.8	16.2	17.4	15.1	0.0	0.2	3.6	28.2	28.2	
Cameroun	2001	7.5	8.2	6.7	70.5	28.5	22.6	34.4	129.9	167.3	166.9	192.5	195.4	
Cape Vert	2008	17.80	15.00	28.00	66.4	29.5	13.9	45.2	136.6	138.9	155.1	138.1	138.6	
Rép. Centrafricaine	78.7	20.9	14.5	27.2	
Tchad	1993	0.69	1.1	0.3	72.2	27.4	19.8	34.8	
Comoros	1991	19.95	21.27	16.93	57.5	41.8	19.2	64.6	12	12	12	
Congo	70.5	28.2	26.2	30.3	13.2	14.8	14.8	14.8	14.8	
Congo, Rép. Dém.	71.3	28.3	27.4	29.1	185	...	
Côte d'Ivoire	1998	4.1	66.8	32.5	18.1	47.6	166.8	184.7	198.9	185.5	179.0	
Djibouti	1991	43.5	41.9	46.7	51.2	46.6	30.7	62.6	28.5	28.6	30.3	32.5	32.7	
Égypte*	2008	8.71	5.88	19.31	48.8	48.2	21.9	74.7	5329.5	7655.8	8694.0	7149.6	7725.2	
Guinée équatoriale	1983	24.19	27.37	18.53	86.7	11.7	6.0	18.0	
Érythrée	84.6	13.7	9.2	18.0	
Éthiopie*	2006	16.70	11.50	22.10	84.0	14.2	9.3	19.1	172.2	357.8	386.7	261.6	224.5	
Gabon	1993	18.00	19.3	16.4	60.5	38.3	33.6	42.9	11	11	11	10	...	
Gambie	77.6	22.2	17.0	27.2	63.8	55.7	64.8	79.8	115.7	
Ghana	1999	10.1	9.4	10.1	62.9	29.6	27.7	31.6	105.3	117.4	126.1	114.5	135.9	
Guinée	1994	3.09	4.6	1.7	71.8	26.8	20.5	33.2	54.1	150.7	71.8	63.7	60.4	
Guinée Bissau	72.9	25.6	20.6	30.6	25.5	43.0	49.5	49.5	48.1	
Kenya	1999	9.8	66.3	33.2	28.1	38.2	1128.0	1588.0	1692.0	1686.2	1777.0			
Lesotho	1999	27.26	21.47	33.09	65.8	32.9	25.5	40.0	586.0	625.1	596.2	623.0	745.9	
Liberia	2007	5.55	6.83	4.18	60.9	38.5	35.8	41.1	78.8	62.0	58.1	25.1	26.7	
Libye	2007	13.50	53.8	43.8	20.1	68.0	16.0	16.0	16.0	16.0	17.3	
Madagascar	2005	2.80	2.00	3.60	86.1	12.5	10.5	14.6	11	11	11	10	...	
Malawi	2004	7.80	5.40	10.00	83.1	17.4	19.7	15.1	1	1	1	1	...	
Mali	2004	8.8	7.2	10.9	52.9	45.8	29.1	62.1	211.8	343.9	431.0	453.7	436.2	
Mauritanie	2004	33.00	25.20	...	53.7	45.4	20.1	71.0	2	2	2	2	...	
Maurice	2010	44.70	16.70	28.00	59.5	35.7	19.5	51.7	215.0	215.0	215.0	211.2	226.4	
Maroc	2008	9.64	9.62	9.75	49.5	48.4	21.7	73.6	5451.4	6730.5	6895.4	6269.5	6422.5	
Mozambique	1997	2.24	3.39	1.32	84.7	15.1	17.3	13.2	80.0	99.4	115.7	111.1	131.9	
Namibie	2004	21.90	19.30	25.04	64.0	34.0	28.4	39.5	16.9	16.2	13.9	13.6	14.8	
Niger	2001	1.46	1.72	0.93	64.6	34.6	8.9	59.8	78.1	79.4	93.7	94.0	88.0	
Nigeria	1986	3.94	3.71	4.39	55.5	44.5	37.1	52.0	5435.0	9221.0	9980.0	9584.8	10045.0	
Rwanda	1996	0.6	0.9	0.4	85.8	12.8	13.8	11.8	21.2	51.3	67.8	92.6	91.8	



Tableau 20. Emploi et remises* (Cont.)

	Année	Taux de chômage			Taux de participation (>15) 2010	Taux d'inactivité (>15) 2010			Remises des travailleurs (millions USD)			
		Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	2006	2007	2008	
São Tomé-et-Principe	2006	16.65	11.04	24.51	59.4	37.9	21.1	54.2	1.6	2.0	3.0	2.0
Sénégal	2006	11.10	7.90	13.60	76.9	22.0	10.3	33.1	925.2	1191.8	1476.1	1364.7
Seychelles	2005	5.45	6.12	4.85	13.3	11.2	7.8	12.5
Sierra Leone	2004	2.80	3.10	2.50	67.6	31.3	30.4	32.2	15.6	42.0	27.5	46.8
Somalie	56.9	41.3	21.1	61.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Afrique du Sud	2008	22.93	20.00	26.33	52.0	44.8	36.8	52.8	734.1	833.6	822.8	902.3
Sud Soudan
Soudan	53.6	45.4	23.2	67.8	1179.1	1769.2	3100.4	2135.3
Swaziland	1997	22.54	19.97	25.97	56.6	42.0	28.2	55.1	98.6	100.5	89.6	93.5
Tanzanie	2006	4.30	2.80	5.80	89.3	9.4	8.8	10.0	15.4	14.3	18.6	23.3
Togo	80.8	17.7	17.8	49.3	232.2	284.4	337.1	334.5
Tunisie	2005	14.2	13.1	17.3	47.4	49.3	26.0	72.5	1510.0	1715.8	1977.0	1964.5
Ouganda	2003	3.2	2.5	3.9	77.9	21.5	20.1	23.0	411.0	451.6	723.5	778.3
Zambie	2000	12.90	14.10	11.30	79.5	20.2	13.9	26.5	57.7	59.3	68.2	41.3
Zimbabwe	2004	4.16	4.19	4.14	86.1	12.7	9.6	15.7
Afrique	26 575	36 913	40 842	38 063

Note : *Voir note méthodologique.

Sources : Emploi: OIT, base de donnée KILM; sources nationales.

Remises des travailleurs : GDF, Base de données en ligne, Banque mondiale, (Mars 2009).



Tableau 21. Indice de perception de la corruption

	2005		2006		2007		2008		2009		2010		2011	
	Indice	Rang du Pays												
Algérie	2.8	97	3.1	84	3	99	3.2	92	2.8	111	2.9	105	2.9	112
Angola	2	151	2.2	142	2.2	147	1.9	158	1.9	162	1.9	168	2.0	168
Bénin	2.9	88	2.5	121	2.7	118	3.1	96	2.9	106	2.8	110	3.0	100
Botswana	5.9	32	5.6	37	5.4	38	5.8	36	5.6	37	5.8	33	6.1	32
Burkina Faso	3.4	70	3.2	79	2.9	105	3.5	80	3.6	79	3.1	98	3.0	100
Burundi	2.3	130	2.4	130	2.5	131	1.9	158	1.8	168	1.8	170	1.9	172
Cameroun	2.2	137	2.3	138	2.4	138	2.3	141	2.2	146	2.2	146	2.5	134
Cape Vert	4.9	49	5.1	47	5.1	46	5.1	45	5.5	41
Rép. Centrafricaine	2.4	130	2	162	2	151	2	158	2.1	154	2.2	154
Tchad	1.7	158	2	156	1.8	172	1.6	173	1.6	175	1.7	171	2.0	168
Comoros	2.6	123	2.5	134	2.3	143	2.1	154	2.4	143
Congo	2.3	130	2.2	142	2.1	150	1.9	158	1.9	162	2.1	154	2.2	154
Congo, Rép. Dém.	2.1	144	2	156	1.9	168	1.7	171	1.9	162	2.2	146	2.0	168
Côte d'Ivoire	1.9	152	2.1	151	2.1	150	2.1	154	2	164	2.2	154
Djibouti	2.9	105	3	102	2.8	111	3.2	91	3.0	100
Égypte*	3.4	70	3.3	70	2.9	105	2.6	115	2.8	111	3.1	98	2.9	112
Guinée équatoriale	1.9	152	2.1	151	1.9	168	1.7	171	1.8	168	1.9	168	1.9	172
Érythrée	2.6	107	2.9	93	2.8	111	2.6	126	2.6	126	2.6	123	2.5	134
Éthiopie*	2.2	137	2.4	130	2.4	138	2.6	126	2.7	120	2.7	116	2.7	120
Gabon	2.9	88	3	90	3.3	84	3.1	96	2.9	106	2.8	110	3.0	100
Gambie	2.7	103	2.5	121	2.3	143	1.9	158	2.9	106	3.2	91	3.5	75
Ghana	3.5	65	3.3	70	3.7	69	3.9	67	3.9	69	4.1	62	3.9	69
Guinée	1.9	160	1.9	168	1.6	173	1.8	168	2	164	2.1	164
Guinée Bissau	2.2	147	1.9	158	1.9	162	2.1	154	2.2	154
Kenya	2.1	144	2.2	142	2.1	150	2.1	147	2.2	146	2.1	154	2.2	154
Lesotho	3.4	70	3.2	79	3.3	84	3.2	92	3.3	89	3.5	78	3.5	75
Liberia	2.2	137	2.1	150	2.4	138	3.1	97	3.3	87	3.2	91
Libye	2.5	117	2.7	105	2.5	131	2.6	126	2.5	130	2.2	146	2.0	168
Madagascar	2.8	97	3.1	84	3.2	94	3.4	85	3	99	2.6	123	3.0	100
Malawi	2.8	97	2.7	105	2.7	118	2.8	115	3.3	89	3.4	85	3.0	100
Mali	2.9	88	2.8	99	2.7	118	3.1	96	2.8	111	2.7	116	2.8	118
Mauritanie	3.1	84	2.6	123	2.8	115	2.5	130	2.3	143	2.4	143
Maurice	4.2	51	5.1	42	4.7	53	5.5	41	5.4	42	5.4	39	5.1	46
Maroc	3.2	78	3.2	79	3.5	72	3.5	80	3.3	89	3.4	85	3.4	80
Mozambique	2.8	97	2.8	99	2.8	111	2.6	126	2.5	130	2.7	116	2.7	120
Namibie	4.3	47	4.1	55	4.5	57	4.5	61	4.5	56	4.4	56	4.4	57
Niger	2.4	126	2.3	138	2.6	123	2.8	115	2.9	106	2.6	123	2.5	134
Nigeria	1.9	152	2.2	142	2.2	147	2.7	121	2.5	130	2.4	134	2.4	143
Rwanda	3.1	83	2.5	121	2.8	111	3	102	3.3	89	4	66	5.0	49
São Tomé-et-Principe	2.7	118	2.7	121	2.8	111	3	101	3.0	100



Tableau 21. Indice de perception de la corruption (Cont.)

	2005		2006		2007		2008		2009		2010		2011	
	Indice	Rang du Pays												
Sénégal	3.2	78	3.3	70	3.6	71	3.4	85	3	99	2.9	105	2.9	112
Seychelles	4	55	3.6	63	4.5	57	4.8	55	4.8	54	4.8	49	4.8	50
Sierra Leone	2.4	126	2.2	142	2.1	150	1.9	158	2.2	146	2.4	134	2.5	134
Somalie	2.1	144	1.4	179	1	180	1.1	180	1.1	178	1.0	182
Afrique du Sud	4.5	46	4.6	51	5.1	43	4.9	54	4.7	55	4.5	54	4.1	64
Sud Soudan	2.1	144	2	156	1.8	172	1.6	173	1.5	176	1.6	172	1.6	177
Soudan
Swaziland	2.7	103	2.5	121	3.3	84	3.6	72	3.6	79	3.2	91	3.1	95
Tanzanie	2.9	88	2.9	93	3.2	94	3	102	2.6	126	2.7	116	3.0	100
Togo	2.4	130	2.3	143	2.7	121	2.8	111	2.4	134	2.4	143
Tunisie	4.9	43	4.6	51	4.2	61	4.4	62	4.2	65	4.3	59	3.8	73
Ouganda	2.5	117	2.7	105	2.8	111	2.6	126	2.5	130	2.5	127	2.4	143
Zambie	2.6	107	2.6	111	2.6	123	2.8	115	3	99	3	101	3.2	91
Zimbabwe	2.6	107	2.4	130	2.1	150	1.8	166	2.2	146	2.4	134	2.2	154
Afrique														

Note : L'indice de perception de la corruption mesure les perceptions de corruption par le milieu des affaires et les analystes pays. L'indice varie entre 10 (niveau de corruption très bas) and 0 (très corrompu).

Source : Transparency International, <http://www.transparency.org>



Tableau 22. Tensions civiles*

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Algérie	4.0	2.3	6.7	1.4	0.0	9.9	10.0	6.6	1.3	0.7	4.0	1.5	2.5	1.8	9.0	23.3
Angola	-	-	-	-	-	-	-	-	1.5	0.0	1.0	0.0	0.0	0.3	0.0	2.5
Bénin	-	-	-	-	-	-	-	-	1.5	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8
Botswana	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	6.0
Burkina Faso	0.0	1.5	0.8	3.2	9.4	0.5	1.1	0.0	1.6	0.9	3.8	0.5	2.5	4.3	0.8	9.8
Burundi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.3	11.8	0.0	4.8	3.8	5.3
Cameroun	8.2	4.4	0.3	2.2	0.3	0.0	1.5	2.0	1.0	2.7	4.5	2.8	1.0	4.0	6.8	1.0
Cape Vert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0
Rép. Centrafricaine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12.8	3.5	1.8	1.8	3.3	1.5
Tchad	0.3	3.0	0.7	0.5	0.0	2.2	0.0	1.5	0.0	1.6	1.3	5.3	1.0	2.5	0.5	2.3
Comoros	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.5	1.0	1.8	1.8	0.0	0.5
Congo	-	-	-	-	-	-	-	-	1.5	0.0	0.3	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0
Congo, Rép. Dém.	-	-	-	-	-	-	-	-	2.0	2.8	7.3	4.8	1.8	6.0	1.8	2.3
Côte d'Ivoire	1.0	8.2	6.7	10.0	6.7	0.0	2.9	0.8	2.4	1.1	12.8	6.8	4.9	7.2	3.0	1.8
Djibouti	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.8
Égypte*	0.0	4.2	0.0	0.0	1.6	3.2	2.6	1.3	3.1	2.3	4.1	5.8	4.6	3.0	3.5	16.5
Guinée équatoriale	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0	0.5
Érythrée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0
Éthiopie*	1.3	1.2	0.8	0.0	0.0	1.3	0.3	0.0	0.0	2.3	0.6	0.3	0.0	0.3	0.0	0.0
Gabon	8.0	0.0	2.1	1.3	0.0	0.0	1.3	0.0	0.5	5.0	6.1	1.5	0.9	4.5	7.5	3.0
Gambie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ghana	0.5	0.0	0.3	2.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.3
Guinée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3.8	11.8	0.8	3.5	3.0	3.5
Guinée Bissau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4.0	1.8	0.5	0.0	0.8	4.3
Kenya	2.3	4.4	8.1	0.0	0.0	0.5	0.0	0.9	2.4	2.2	2.5	1.0	5.1	1.4	0.5	3.0
Lesotho	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0
Liberia	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3.3	0.3	0.0	0.3	0.0	0.5
Libye	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	5.0
Madagascar	-	-	-	-	-	-	-	-	1.0	3.3	0.8	1.0	0.0	8.3	0.8	0.5
Malawi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.8	0.3	0.8	0.0	0.0	0.5	0.5
Mali	1.4	3.9	1.2	0.9	0.0	0.0	0.0	0.7	0.5	0.4	0.5	2.1	0.0	1.4	0.8	1.0
Mauritanie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.8	0.5	5.3	2.3	0.3	10.8
Maurice	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.5
Maroc	5.9	1.6	1.4	0.7	0.7	0.0	0.0	0.0	1.2	0.5	2.0	3.9	2.7	2.2	1.0	10.0
Mozambique	1.3	0.0	0.0	1.5	0.5	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.8	0.5	0.5
Namibie	3.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.8
Niger	-	-	-	-	-	-	-	-	1.3	1.5	6.0	1.8	1.0	7.3	0.0	1.0
Nigeria	3.7	2.3	2.8	6.3	4.1	5.3	1.0	0.8	2.9	0.5	3.2	2.3	2.8	3.6	3.8	2.8
Rwanda	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0
São Tomé-et-Principe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.8	2.3	0.0	0.5	0.0	0.3
Sénégal	1.2	5.0	1.9	1.1	0.0	1.4	0.0	0.0	1.3	2.2	5.4	4.5	2.5	2.9	2.5	5.0
Seychelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0



Tableau 22. Tensions civiles* (Cont.)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Sierra Leone	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.5	1.3	0.3	0.0	0.3	0.5
Afrique du Sud	6.3	10.3	2.0	5.6	1.9	1.5	1.0	0.6	3.0	1.0	3.6	7.5	2.3	8.8	6.3	7.8
Sud Soudan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.3
Soudan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.0	0.5	1.0	1.3	1.3	6.0
Swaziland	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	1.8	0.0	0.0	0.0	2.5
Tanzanie	0.8	0.0	0.8	0.0	0.0	1.0	0.0	0.3	0.3	0.3	0.0	0.0	0.3	0.0	0.3	0.8
Togo	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.3	0.0	0.5	1.8	3.0
Tunisie	0.0	0.0	0.3	0.7	0.7	0.0	0.0	2.8	0.0	1.3	5.6	1.9	1.7	3.4	0.8	19.3
Ouganda	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0	1.0	0.3	1.3	0.0	0.5	0.0	4.3
Zambie	2.5	1.5	2.1	1.5	0.5	5.0	0.5	3.4	1.8	0.9	6.6	2.4	1.5	1.6	0.3	2.0
Zimbabwe	7.3	3.7	4.8	4.6	1.3	1.4	1.0	5.9	0.3	1.0	2.0	6.9	2.7	4.4	3.5	5.0

Note : *En 2008 la méthodologie d'agrégation à été améliorée et appliquée à toute la série. Pour plus de détails voir note méthodologique.

Sources : Calculs des auteurs sur la base des informations de Marchés Tropicaux et Méditerranéens, entre 1996 et 2007, et de l'Agence France Presse en 2008.

Le changement de source pourrait affecter la comparabilité de l'année 2008 avec les années précédentes.



Tableau 23. Violence civile

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Algérie	35.2	31.3	37.6	43.0	37.8	35.0	15.4	5.5	19.2	10.7	12.8	14.8	10.8	11.0	5.8	15.3
Angola	-	-	-	-	-	-	-	-	13.5	0.8	0.3	0.0	0.3	0.5	1.3	1.3
Bénin	-	-	-	-	-	-	-	-	0.3	0.0	0.3	0.0	0.0	0.8	0.0	1.0
Botswana	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Burkina Faso	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.5	0.5	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	6.0
Burundi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6.3	2.8	2.3	4.3	3.0	6.0
Cameroun	4.8	14.2	0.3	0.0	0.7	0.4	0.0	0.0	0.3	0.9	1.8	1.3	1.3	3.3	0.0	3.5
Cape Vert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Rép. Centrafricaine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6.0	2.8	2.5	7.3	9.0	4.5
Tchad	2.4	2.4	1.3	6.4	7.7	4.7	3.0	4.5	1.0	3.2	13.8	8.3	3.4	3.0	1.3	1.3
Comoros	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	1.5	0.8	0.0	0.0	0.5
Congo	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.5	0.0	0.5	0.0	1.0	0.0	0.0
Congo, Rép. Dém.	-	-	-	-	-	-	-	-	4.5	4.5	12.0	17.3	10.3	18.8	11.5	4.8
Côte d'Ivoire	4.5	0.0	0.0	1.7	6.2	1.2	3.1	4.7	6.0	5.7	7.0	1.3	1.0	1.0	2.5	10.8
Djibouti	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0	0.8	0.5	0.0	0.5
Égypte*	6.5	10.8	0.0	0.5	2.0	1.0	0.0	1.2	1.3	2.3	3.5	2.0	4.3	4.1	1.3	12.3
Guinée équatoriale	0.5	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0
Érythrée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.5
Éthiopie*	13.3	4.1	0.0	7.2	2.0	1.5	12.4	4.7	8.1	3.6	7.4	7.9	4.2	5.0	2.0	1.8
Gabon	0.5	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	0.5
Gambie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ghana	1.1	0.0	0.0	0.5	0.5	1.0	1.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.5	0.5	0.0	0.0	0.0
Guinée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.5	1.3	0.3	2.0	3.3
Guinée Bissau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.5	0.3	0.0	0.3	0.0	0.5
Kenya	3.0	5.3	6.5	0.0	0.0	2.8	0.5	1.5	0.5	2.3	8.3	6.3	8.3	4.8	0.8	3.3
Lesotho	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.3	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Liberia	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.5	0.3	0.8	0.8	0.5	0.3
Libye	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	15.0
Madagascar	-	-	-	-	-	-	-	-	1.3	1.3	0.8	0.0	0.0	2.8	0.5	0.3
Malawi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.3	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8
Mali	0.6	2.3	0.0	2.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.6	1.0	2.3	4.2	2.6	1.0	4.0
Mauritanie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	1.3	1.5	1.3	0.8	2.5
Maurice	0.0	0.0	0.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Maroc	1.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.3	0.0	1.3	1.0	0.0	0.0	2.5
Mozambique	9.5	0.0	0.0	0.3	1.5	0.0	0.0	0.8	1.0	0.3	0.0	0.0	0.8	0.3	0.8	0.0
Namibie	0.0	0.0	0.0	2.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0
Niger	-	-	-	-	-	-	-	-	1.0	0.3	0.3	7.3	5.5	2.8	0.3	3.3
Nigeria	12.8	16.6	5.7	16.0	12.4	12.7	6.4	6.0	11.3	0.8	16.4	22.5	12.9	13.8	12.5	31.5
Rwanda	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0	0.0	0.3	0.5	0.8	1.0	1.5
São Tomé-et-Principe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Sénégal	0.0	4.2	0.6	1.4	1.6	1.4	2.2	1.9	2.1	0.3	1.9	1.9	0.3	4.1	4.8	7.5
Seychelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0



Tableau 23. Violence civile (Cont.)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Sierra Leone	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.5	0.0	1.5	0.0	0.5
Afrique du Sud	20.0	7.0	4.5	8.3	4.5	0.0	0.5	0.3	2.0	0.3	0.5	0.0	4.3	4.3	0.5	4.3
Sud Soudan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16.0
Soudan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8.8	9.5	9.5	24.0	18.3	17.5
Swaziland	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.5	0.0	0.0	0.5	0.0	0.5
Tanzanie	1.0	0.5	0.0	0.0	0.0	1.0	0.0	0.0	0.0	1.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.0
Togo	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	1.0
Tunisie	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.3	0.3	0.0	7.0
Ouganda	21.0	4.0	2.8	2.5	0.0	6.3	3.8	4.5	10.3	1.8	3.8	2.5	1.8	3.5	0.0	2.8
Zambie	0.8	0.8	0.5	0.5	0.0	2.8	0.0	0.8	0.0	0.3	0.5	0.0	0.3	0.0	0.0	1.3
Zimbabwe	0.0	1.5	1.0	0.0	3.8	3.0	3.8	0.3	0.8	0.8	0.0	0.0	8.0	0.8	0.8	2.3



Tableau 24. Durcissement du régime*

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Algérie	8.2	7.0	6.5	6.1	5.6	7.4	9.0	6.5	7.5	5.5	4.6	6.1	6.8	5.1	1.8	4.7
Angola	-	-	-	-	-	-	-	-	1.4	0.1	0.5	0.2	0.8	0.4	0.7	2.9
Bénin	-	-	-	-	-	-	-	-	0.1	0.1	0.3	0.1	0.5	0.1	0.2	0.4
Botswana	0.1	0.1	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Burkina Faso	0.2	0.5	0.2	1.2	0.4	0.3	0.7	0.6	0.7	0.2	0.2	0.1	0.8	0.3	0.1	2.1
Burundi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3.6	1.4	1.2	1.8	2.5	1.9
Cameroun	2.7	2.3	1.3	1.3	1.1	1.7	1.1	1.4	1.5	0.9	1.9	1.2	1.6	1.5	1.8	2.3
Cape Vert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.3	0.2	0.0	0.0	0.0
Rép. Centrafricaine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4.2	0.8	0.5	1.7	1.9	0.8
Tchad	0.7	0.3	0.3	0.0	0.3	0.6	0.4	1.6	0.2	1.7	4.3	2.2	5.7	1.2	0.8	1.7
Comoros	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.4	0.9	0.6	0.4	0.0	0.0
Congo	-	-	-	-	-	-	-	-	0.3	0.3	0.5	0.4	0.2	0.9	0.3	1.1
Congo, Rép. Dém.	-	-	-	-	-	-	-	-	6.9	8.1	10.5	8.9	4.0	4.7	5.0	1.7
Côte d'Ivoire	1.0	0.9	0.5	2.8	2.3	0.7	1.1	2.1	2.7	2.1	3.3	1.2	1.5	0.6	4.0	6.0
Djibouti	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.2	0.1	0.6	0.0	0.1	0.6
Égypte*	5.9	5.3	4.9	4.1	5.4	4.6	6.4	4.8	4.6	6.4	5.7	7.1	7.9	4.7	5.4	8.7
Guinée équatoriale	0.0	0.3	1.3	0.0	0.0	0.2	1.5	0.2	2.1	0.0	0.5	0.3	0.5	0.8	0.5	1.2
Érythrée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.3
Éthiopie*	4.0	3.2	2.8	2.2	2.4	3.1	4.2	2.5	2.5	5.2	3.4	3.4	1.9	2.0	1.4	1.5
Gabon	0.4	1.4	0.3	0.7	0.2	0.1	0.3	0.5	1.0	2.1	0.7	0.5	0.2	1.3	0.9	1.0
Gambie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.4	0.3	0.9	2.1	0.2
Ghana	0.6	0.2	0.6	0.6	0.0	0.2	0.3	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.2	0.1
Guinée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.7	3.0	2.8	5.4	1.6	3.4
Guinée Bissau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.2	0.8	0.6	2.0	0.1	0.5
Kenya	1.0	2.7	0.9	0.0	0.0	0.2	0.3	0.5	0.6	0.7	1.8	2.6	7.4	0.4	0.0	0.5
Lesotho	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.1	0.3	0.0	0.0	0.0
Liberia	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.8	0.3	0.5	0.2	0.4
Libye	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.6	0.5	0.5	0.4	0.1
Madagascar	-	-	-	-	-	-	-	-	0.8	0.3	1.1	0.9	0.0	2.7	0.7	0.4
Malawi	-	-	-	-	-	-	-	-	0.8	0.3	0.3	0.3	0.3	0.6	0.5	1.2
Mali	0.1	1.3	0.0	0.1	0.3	0.3	0.1	0.3	0.1	0.0	0.4	0.5	1.9	1.2	0.1	0.3
Mauritanie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.3	1.1	9.0	1.3	0.6	1.9
Maurice	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.6	0.1	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Maroc	4.7	4.4	3.9	3.8	4.3	4.2	4.1	4.4	4.9	4.0	4.3	4.4	4.6	2.0	2.2	2.4
Mozambique	0.1	0.2	0.6	0.3	0.9	0.3	0.0	0.1	0.4	0.0	0.0	0.0	0.4	0.5	0.9	0.1
Namibie	0.0	0.1	0.0	0.3	0.4	0.1	0.1	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0
Niger	-	-	-	-	-	-	-	-	0.4	0.8	1.3	1.4	2.2	3.9	0.7	0.5
Nigeria	5.7	4.2	3.4	3.1	3.1	2.7	2.6	2.9	5.0	2.7	4.6	3.7	4.3	2.9	0.6	3.2
Rwanda	-	-	-	-	-	-	-	-	1.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.6	0.7
São Tomé-et-Principe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.1	0.3	0.1	0.7	0.0	0.0
Sénégal	1.7	2.0	1.9	1.3	1.2	1.7	1.5	1.6	1.5	1.9	1.5	2.6	1.8	1.2	1.4	1.3
Seychelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.4	0.0	0.0	0.4	0.0	0.0



Tableau 24. Durcissement du régime* (Cont.)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Sierra Leone	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.4	0.6	0.2	1.0	0.2	0.4
Afrique du Sud	4.6	3.6	1.5	1.1	0.5	0.3	0.5	0.4	1.0	1.1	0.5	1.2	1.5	1.6	0.4	0.3
Sud Soudan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.5
Soudan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3.5	3.6	7.6	5.0	6.2	7.9
Swaziland	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.3	0.3	0.9	0.2	0.0	1.2
Tanzanie	0.3	0.1	0.1	0.0	0.1	0.1	0.0	0.1	0.0	0.4	0.0	0.0	0.0	0.3	0.2	1.4
Togo	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0	0.0	0.7	0.8	0.8
Tunisie	2.4	1.8	1.8	2.0	1.8	2.2	2.1	1.8	3.0	2.1	1.3	1.9	3.4	2.1	1.1	4.9
Ouganda	1.2	0.4	0.6	0.7	0.4	1.9	0.8	1.4	3.5	1.1	3.3	2.0	0.9	3.0	0.9	2.3
Zambie	1.9	2.7	1.6	1.3	0.9	1.8	1.9	1.0	1.2	0.9	1.7	0.5	0.2	0.5	0.6	0.7
Zimbabwe	1.0	0.9	1.9	1.3	1.2	3.1	4.4	3.9	4.1	3.3	2.2	3.0	9.9	3.3	0.7	3.6
Afrique																

Note : *En 2008 la méthodologie d'agrégation à été améliorée et appliquée à toute la série. Pour plus de détails voir note méthodologique.

Sources : Calculs des auteurs sur la base des informations de Marchés Tropicaux et Méditerranéens, entre 1996 et 2007, et de l'Agence France Presse en 2008.

Le changement de source pourrait affecter la comparabilité de l'année 2008 avec les années précédentes.

Perspectives économiques en Afrique 2012

Première partie: Performances et perspectives en Afrique

Chapitre 1 : Perspectives macroéconomiques

Chapitre 2 : Flux économiques domestiques et externes

Chapitre 3 : Politiques commerciales et intégration régionale

Chapitre 4 : Développement humain

Chapitre 5 : Gouvernance économique et politique

Deuxième partie: Thème spécial

Chapitre 6 : Promouvoir l'emploi des jeunes

Troisième partie: Études par pays

Les notes pays complètes sont disponibles à l'adresse suivante: www.africaneconomicoutlook.org/fr

Afrique du Sud • Algérie • Angola • Bénin • Botswana • Burkina Faso • Burundi • Cameroun • Cap Vert • Comores • Congo, Rép. • Congo, Rép. dém. • Côte d'Ivoire • Djibouti • Égypte • Erythrée • Éthiopie • Gabon • Gambie • Ghana • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Kenya • Lesotho • Liberia • Libye • Madagascar • Malawi • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Mozambique • Namibie • Niger • Nigeria • Ouganda • Rép. centrafricaine • Rwanda • São Tomé-et-Príncipe • Sénégal • Seychelles • Sierra Leone • Soudan • Sud-Soudan • Swaziland • Tanzanie • Tchad • Togo • Tunisie • Zambie • Zimbabwe

Quatrième partie: Annexe statistique